



**HAL**  
open science

# Paysages et sociétés dans le Mont Pilat de 1744 à 1974

Georges Collin

► **To cite this version:**

Georges Collin. Paysages et sociétés dans le Mont Pilat de 1744 à 1974. Histoire. Université de Lyon, 2022. Français. NNT : 2022LYSES015 . tel-04017871

**HAL Id: tel-04017871**

**<https://theses.hal.science/tel-04017871v1>**

Submitted on 7 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2022LYSES015

**THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITE DE LYON**  
**opérée au sein de**  
l'Université Jean Monnet

**Ecole Doctorale** N° accréditation 483  
**EVS-ISTHME**

**Spécialité de doctorat : Histoire moderne et contemporaine**  
**Discipline : Histoire et patrimoines**

Soutenue publiquement le 27/06/2022, par :  
**Georges Collin**

---

**PAYSAGES ET SOCIÉTÉS DANS LE MONT-PILAT DE 1744 À 1974**

---

**Devant le jury composé de :**

**Michel Depeyre, Directeur de Thèse, maître des conférences HDR en histoire à l'université Jean Monnet**

**Anne-Marie Granet-Abisset, professeure des Universités Emérites en histoire à l'Université Grenoble-Alpes**

**Etienne Cossart, professeur des Université en géographie à Lyon III**

**Sylvie Servain-Courant, professeure des Université en géographie l'INSA Centre Val de Loire**



### **Résumé :**

La place du Mont Pilat, dans la temporalité de l'ancien régime, intègre ce massif montagnard dans la partie septentrionale des Cévennes. Pour autant, le Mont Pilat ne désigne pas un sommet en particulier, mais un ensemble de reliefs, dans les héritages des descriptifs de l'humaniste Jean Du Choul au XVI<sup>e</sup> siècle, arpentant et décrivant ces pays, relayés par les savants du XVIII<sup>e</sup> siècle (Alléon-Dulac, Claret De La Tourette, Rousseau). Cependant, l'organisation des sociétés humaines se structure tout d'abord dans des permanences de ruralité entre culture traditionnelle et cadres religieux catholiques. Ainsi, les relations aux paysages évoluent en fonction des temporalités entre les paysages vécus, idéalisés, les enjeux des anthropisations et des palimpsestes culturels et culturels. Cependant, les transformations par rapport à la modernité dans les perspectives des industrialisations entraînent le déclin du monde rural traditionnel. Le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle construisent progressivement d'autres regards face aux enjeux de l'anthropocène, des paradigmes de préservations des écosystèmes, entre nature et naturalité. Les activités de loisirs entre la marche, le cyclisme et les sports d'hiver transforment les regards sur ces paysages de montagne entre les bienfaits du grand air et processus de préservation des sites remarquables, dans des perspectives de patrimonialisation et d'ouvertures touristiques. Les acteurs de ce régionalisme au fil des temporalités (Etienne Mulsant, Claude Berthier, Roger Bargeton) participent aux connaissances géographiques, culturelles, anthropologiques sur le Pilat. La création du parc régional du Pilat, efficient en 1974, est l'aboutissement d'une synergie d'efforts entre aménagements et ménagements d'écosystèmes à l'échelle de cette moyenne montagne, dans des lègs générationnels.

### **Abstract:**

The place of Mount Pilat, in the temporality of the old regime, integrates this mountain massif in the northern part of the Cévennes. For all that, Mount Pilat does not designate a particular summit, but a set of reliefs, in the legacy of the descriptions of the humanist Jean Du Choul in the 16<sup>th</sup> century, surveying and describing these countries, relayed by the scholars of the 18<sup>th</sup> century (Alléon-Dulac, Claret De La Tourette, Rousseau). However, the organization of human societies is structured first of all in the permanences of rurality between traditional culture and catholic religious frameworks. Thus, the relations to the landscapes evolve according to the temporalities between the lived, idealized landscapes, the stakes of the anthropizations and the cultural and cultural palimpsests. However, the transformations in relation to the modernity in the perspectives of the industrializations involve the decline of the traditional rural world. The XIX<sup>th</sup> and XX<sup>th</sup> centuries progressively build other views in front of the stakes of anthropocene, paradigms of preservation of ecosystems, between nature and naturalness. The leisure activities between walking, cycling and winter sports transform the views on these mountain landscapes between the benefits of fresh air and the process of preservation of remarkable sites, in the perspectives of heritage and tourist openings. The actors

of this regionalism over time (Etienne Mulsant, Claude Berthier, Roger Bargeton) participate in the geographical, cultural and anthropological knowledge of Pilat. The creation of the Pilat regional park, efficient in 1974, is the result of a synergy of efforts between developments and ecosystems on the scale of this middle mountain, in generational legs.

**Mots –clefs :**

Aménagements des territoires-anthropocène-anthropisation-climat-civilisation-écosystème-étagement de la végétation-forêts-loisirs-neige-mémoires-montagnes-paysages-reliefs-régionalisme-ruralité-palimpseste-patrimonialisation

**Keywords**

Planning of territories-anthropocene-anthropization-climate-civilization-ecosystem-layering of vegetation-forests-recreation-snow-memories-mountains-landscapes-landforms-regionalism-rurality-palimpsest-patrimonialization -ecosystem-layering of vegetation-forests-recreation-snow-memories-mountains-landscapes-reliefs-regionalism-rurality-palimpsest-patrimonialization

## **REMERCIEMENTS**

Je remercie tout particulièrement Monsieur Michel Depeyre, qui a accepté de diriger cette thèse. Lors de rendez-vous réguliers, il me proposa de judicieux conseils afin de concrétiser ce travail au niveau des différentes approches et perceptions sur le thème choisi.

D'autre part, je remercie ma famille pour les différents soutiens opérés lors de la construction de ce travail. Ainsi, Louise, Catherine et Rémi ont contribué à la matérialisation de ce projet d'écriture.

*A mes parents, Jean et Georgette Collin et à mon oncle Louis Collin.*

## INTRODUCTION GENERALE

« *Pila, montagne du forez, est situé aux confins de cette province et du Lyonnais, dans l'élection de Saint-Etienne, entre Saint-Chaumont, Condrieu, Saint-Etienne et Bourg-Argental. Cette montagne s'étend en long du midi occidental au nord oriental*<sup>1</sup> ».

Cette citation extraite de l'ouvrage d'Alléon-Dulac de 1765 propose en effet une vision territoriale du Pilat à différentes échelles géographiques, marquée par des pays et des limites précises. En fait la diversité paysagère est la richesse du massif du Pilat et de ses environs, associée au versant du Gier et du Furan dans la partie nord, des paysages d'altitude dans le domaine des Crêts, le Pilat rhodanien dans la partie sud. On observe ainsi une diversité des ruralités, des traditions culturelles, des héritages économiques dans l'organisation des campagnes. Ces territoires majoritairement montagnards montrent une biodiversité en fonction des cadres de vie, des positionnements géographiques, des liens avec l'altitude, des verticalités, des vallées et des collines. Le Pilat est à la fois un cadre considéré comme naturel, des paysages contrastés en fonction des versants septentrionaux et méridionaux, des sociétés humaines longtemps majoritairement paysannes. Cette représentation du Pilat simplifiée, sous la forme d'un sommet apparaît ainsi dès 1744 dans une perception géométrique de la France par Cassini. Ainsi, le Pilat est désigné aux regards des cartographes et esprit curieux dans cette philosophie du XVIIIe siècle entre nature et culture. Les rapports aux paysages sont des approches polysémiques entre regards, traces et palimpsestes sur ces paysages de vie, évoluant au niveau des strates de civilisation dans le contexte de l'anthropocène.

Cependant, le mont Pilat ne représente pas sur le terrain l'expression visible d'un sommet, mais désigne un ensemble de reliefs d'altitude, dans des perceptions de moyenne montagne. La genèse de la terminologie du Mont Pilat est liée au récit des descriptifs du voyageur Jean Du Choul en 1555, marquant ainsi dans cette dénomination les écrits postérieurs, dans les désignations de ces montagnes au nord des Cévennes.

Pour autant, le naturaliste Jean-Louis Alléon-Dulac donne en 1765 de précieuses indications sur la diversité paysagère. C'est l'observation de la nature, les rapports aux pentes, aux versants, de l'univers minéral présent sur les sites. C'est également les rapports aux forêts et aux prairies, l'exploitation des terres par les hommes. Il se dégage une diversité du biotope

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Alleon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois*, Tome 1, Claude Cizeron, Lyon, 1765, p.13.

dans des paysages complexes, fruits généralement de l'anthropisation et du travail agraire au fil des générations paysannes sur les différents pays.

La place des populations endogènes, leurs évolutions interfèrent sur les paysages du quotidien. Cela constitue des territoires vécus et ressentis. Les paysages sont en fait des enjeux de civilisations, dans des processus d'artificialisation liés à des temporalités historiques, marqués par des phases de basculements temporels, interférant sur les paysages du quotidien, à l'exemple de la Révolution française.

La question des lieux proposés sous l'ancien régime dans un cadre géographique proposé par Alléon-Dulac aborde en réalité des terroirs globalement agricoles, avec des conditions d'existence différenciées. Les populations rurales, majoritairement de condition modeste ont un cadre de vie souvent difficile dans le haut-Pilat et plus aisé dans le Pilat rhodanien. En fait, les aléas climatiques affectent les niveaux de subsistance de populations souvent autarciques, confrontées souvent à la rusticité de la vie en montagne.

Les mémoires des paysages<sup>2</sup> se déclinent entre les mémoires des lieux et les mémoires des hommes. Ainsi, les facteurs toponymiques et topographiques marquent les terroirs de façon durable, dépassant les générations. Ainsi, les sites et reliefs, en relation à la toponymie et à la topographie, sont associés à des héritages multiples. Ainsi, Le Pilat localisé au sud du Forez est dans un processus historique, affectant les hommes, leurs relations aux sols. Le Pilat revient à la couronne de France à la mort du connétable de Bourbons en 1527, puis à François I en 1531. On a dès lors un système administratif qui perdure à l'échelle des châtelainies de Bourg-Argental et de Malleval.

C'est dans ce contexte de la Renaissance, que le Pilat reçoit la visite d'un érudit en 1555, le voyageur Jean Du Choul<sup>3</sup>. Il rédige un ensemble de descriptions sur les lieux traversés, abordant des questions géohistoriques et anthropologiques. C'est la matrice de la description du Pilat, née de la curiosité d'un humaniste. Son travail, rédigé en latin, inspire les écrits de savants du XVIIIe et du XIXe siècle. Reprenant ses traces, à partir de textes sur les chemins du Pilat, cette élite apporte d'autres regards sur les paysages traversés, élargissant la réflexion sur d'autres territoires.

La fin de l'ancien régime et les bouleversements révolutionnaires du XVIIIe siècle conduisent à d'autres paradigmes au niveau des processus d'industrialisations, qui se renforcent à l'échelle des vallées et notamment au fil de l'eau tout au long du XIXe siècle. Cependant, la

---

<sup>2</sup> Augustin Berque, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Cézériu, Champ Vallon, 1994, 123 p.

<sup>3</sup> Etienne Mulsant, *Description du Mont Pilat par Jean Du Choul*, Cheuring, Lyon, 1869, 78 p.

nature est l'objet de descriptifs, comme les écrits d'Etienne Mulsant en 1870, complétés par les mémoires des lieux et des hommes dans une nostalgie du temps passé. Pour autant, la tradition culturelle représente la montagne comme potentiellement dangereuse<sup>4</sup> pour les hommes. Les changements de regards structurent dès lors les bienfaits de la montagne dans les rapports à la verticalité et au grand air, prélude à des ambitions de préservations de ces écosystèmes singuliers et de ces paysages remarquables.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'intérêt pour le Pilat passe progressivement d'une élite savante et lettrée à une lente démocratisation dans le sens touristique, venant globalement de populations urbaines dans un voisinage proche. Cependant, les actions sur les paysages dans les processus des industrialisations interfèrent sur les cadres de vie et déstabilisent progressivement le modèle rural traditionnel. Les paysages des vallées ont en effet des processus d'industrialisation à géographie variable, marqués par des secteurs d'activités comme la fabrication textile ou la mise en place d'unités sidérurgiques. Les enjeux du XXe siècle se portent de plus en plus sur des considérations de nature et d'environnement, dans une dimension une conscience d'artificialisation dans une construction culturelle<sup>5</sup>. Ainsi, la place des arbres<sup>6</sup> est dans des perspectives différenciées entre les représentations et ses aspects économiques, en fonction des enjeux des temporalités.

Dans quelles mesures les interactions entre les sociétés humaines, dans des références traditionnelles agro-pastorales, et les paysages vécus, sont les produits de strates de civilisation à géographie variable ? Comment passe-t-on d'un postulat d'une nature utilitaire dans le paradigme cartésien à des politiques environnementales volontaristes de préservations et de ménagements, voire de legs générationnels, dans des enjeux écologiques<sup>7</sup> et de protection des écosystèmes ?

Le postulat au niveau de l'organisation argumentative structure une démarche à la fois chronologique et thématique sur les processus d'évolutions des regards sur le Pilat et ses environs. La chronologie se justifie par des dates, symbolisant des aspects importants à l'échelle

---

<sup>4</sup> Anne-Marie Granet –Abisset, Stéphane Gal, *Les territoires du risque*, Grenoble, PUG, 2015, 359 p.

<sup>5</sup> Georges Bertrand, « Le paysage entre la nature et la société », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 49, fascicule 2, géosystème et aménagement, 1978, p.239-258.

<sup>6</sup> Alain Baraton, *Dictionnaire amoureux des arbres*, Paris, Plon, 2021, 346 p.

<sup>7</sup> Françoise Burel, Jacques Baudry, *Ecologie du paysage ; Concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC et DOC, 1999, 362 p.

du massif. Ainsi, la première partie structure un ensemble de réflexions, commençant à la visualisation cartographique du Pilat en 1744 sous l'ancien régime à la France de la Restauration, intégrant la pluralité des regards et des basculements temporels majeurs. La seconde partie se positionne sur une temporalité de 1815 aux années 1930, marquée par des changements politiques dans les gouvernances et la montée en puissance du paradigme de la nature au niveau des regards. La troisième partie consacre une temporalité de la seconde guerre mondiale au début des années 1970, avec comme moteur les éléments de mémoires et de patrimonialisation en croissance au niveau des représentations, incarné par la genèse du Parc Naturel du Pilat entre régionalisme, ruralité et environnement. L'organisation des interactions entre les paysages et les structures sociales sont dans des processus de complexité entre les richesses des palimpsestes et les attentes des hommes de chaque époque vis-à-vis de leurs territoires de vie entre strates agraires et enjeux de développements durable au cours du XXe siècle.

## **PREMIERE PARTIE : LES REGARDS DES ELITES SUR UN MONDE MAJORITAIREMENT RURAL ET MONTAGNARD DE 1744 A 1815**

### **Introduction**

Le Pilat et ses environs, pour l'élite savante dans le contexte historique du règne de Louis XV sont en effet dans des représentations diverses. L'ouvrage de référence reste cependant le petit livre, décrivant le Mont Pilat vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, rédigé par Jean Du Choul. Ses repères géohistoriques et mémoriels, influencent les voyageurs éclairés sur les sites du Pilat, constituant les bases du palimpseste des lectures paysagères.

Les rapports toponymiques sur le Pilat, suggèrent à la fois une tradition populaire sur la présence de Ponce Pilate, gouverneur de Judée sur le site, l'évocation de la christianisation des lieux, supplantant dès lors les traces des héritages celtiques. On a également des relations aux aspects nuageux des sommets, donnant l'impression d'un chapeau sur les hauteurs. En réalité, le vocable mont Pilat désigne tout d'abord un ensemble de sommets, de reliefs et de paysages d'altitude à l'échelle du Pilat des crêts. Des aspects géologiques marquent ces territoires à l'exemple des chirats, des reliefs prononcés comme sur le site de la Roche des Trois Dents. Pour autant, d'autres régions, de part et d'autre du Pilat des crêts, structurent cette diversité paysagère. Cela va des versants Nords au contact du Gier et du Furan, aux versants Suds plus méridionaux au contact avec la vallée du Rhône et le Vivarais.

Il y a dans l'esprit des Lumières une relation géographique du Pilat, avec les Cévennes, devenant une région septentrionale de ce massif. Ces montagnes sont associées géographiquement à la province méridionale comme le Languedoc, se poursuivant pour les géographes du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la province du Lyonnais. Ainsi, le sud du Forez, intégré au lyonnais, notamment dans l'élection de Saint-Etienne correspond aux montagnes du Pilat. On a également quatre subdélégations pour l'élection de Saint-Etienne, concernées géographiquement par la présence du Pilat dans ses environs : Saint-Etienne de Furens, Saint-Chamond, Bourg-Argental et Condrieu, considérées comme les villes les plus importantes<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> L'estimation de la population selon Louis Messance (subdélégué à Saint-Etienne de l'intendant de Lyon) est en 1788 de 28 140 habitants pour Saint-Etienne de Furens, 5157 à Saint-Chamond, 5075 à Condrieu, 1225 habitants à Bourg-Argental, le siège d'un baillage.

Ces territoires constituent également des zones géographiques de carrefour, des accès possibles à d'autres provinces, comme l'Auvergne pour sa partie occidentale, le Dauphiné pour sa partie orientale et bien sur le Lyonnais et la ville de Lyon.

On constate aussi que le cadre géographique du Pilat, exprimé par le naturaliste Alléon-Dulac en 1765 correspond en fait aux repères administratifs des subdélégations de l'élection de Saint-Etienne, faisant fonction de villes-portes pour l'accès au massif.

Ce Pilat, décrit en 1765 en valorisant ses limites géographiques, actualisé en système métrique, apporte un éclairage à son cadre spatial. On en fait une forme de quadrilatère. L'actualisation des données de mesure, par référence au système métrique, détermine une aire spatiale. On a ainsi un peu plus de 31 km de Condrieu à Bourg-Argental, de près de 31 km de Bourg-Argental à Saint-Etienne de Furens, de 12,5 km de Saint-Etienne de Furens à Saint-Chamond, de 31,6 km de Saint-Chamond à Condrieu. Ces territoires<sup>9</sup> concernent en fait une superficie de 780 km<sup>2</sup>, soit 78 000 hectares.

Les élites savantes et administratives, à l'exemple des géographes, naturalistes et des intendants, apportent des dimensions paysagères complémentaires à l'échelle des territoires vécus et ressentis par les contemporains. La société d'ancien régime, au niveau des pays du Pilat, est très majoritairement rurale, organisée dans des environnements de collines, de montagnes et de plateaux, avec des vallées plus ou moins encaissées. Les paysages du XVIIIe siècle s'inscrivent aussi dans un temps plus long, des valorisations passées dans des logiques d'artificialisation des territoires, des liens avec les temporalités antérieures.

Pour autant, les paysages au XVIIIe siècle se perçoivent avec des éléments de temporalités médiévales, dans les présences de châteaux et châtelainies à différentes échelles géographiques. Cependant, la période révolutionnaire déstabilise la société d'ancien régime avec les impacts concrets sur les paysages de vie. L'encadrement religieux et nobiliaire sont remis en question, aboutissant à l'expérience de la république, mais également aux traumatismes de la terreur révolutionnaire perceptible dans les campagnes.

Cependant, le temps du consulat et de l'Empire apportent des cadres juridiques stables à l'échelle des cadres de vie du Pilat. La ruralité reste dominante dans la configuration du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle, entre traditions, mœurs et coutume.

## **CHAPITRE 1 : le Pilat entre les regards des élites et des paysages vécus**

---

<sup>9</sup> Le parc naturel du Pilat s'étend sur 70 000 hectares actuellement, avec des territoires globalement inférieures au cadre spatial défini par le naturaliste Alléon-Dulac en 1765.

## Introduction

A l'échelle de la France de Louis XV et de Louis XVI, les places des élites dans la société d'ancien régime jouent des rôles majeurs dans les encadrements des hommes et des terres. Le cadre seigneurial domine sur les pays du Pilat. C'est le poids des familles seigneuriales dans les rapports à la terre, comme Jacques Bernou De Nantas, baron de Rochetaillée au milieu du XVIIIe siècle, ou le marquis de Montdragon sur St Chamond.

On définit par élite, venant du verbe latin *éliger*, soulignant l'idée de choix et de distinction au niveau du corpus social. On a les références au sociologue italien Gaetano Mosca, une élite associée à la noblesse, à la bourgeoisie et aux sciences.

Effectivement, toute société politique produit un groupe social minoritaire, mais influent au niveau des richesses, du pouvoir et de la reconnaissance de leurs pairs. Dans cette approche, la société d'ancien régime produit des élites, soit savantes à l'échelle des cartographes, administratives avec la fonction d'intendants, religieuses, à l'exemple des curés des paroisses. Les fonctions des élites à l'échelle du Pilat déterminent un encadrement des hommes, des regards sur les paysages du quotidien, des volontés de contrôler les territoires vécus. On peut ainsi analyser les liens entre les « pays », des représentants du gouvernement royal et les administratifs locaux, souvent des grands propriétaires terriens seigneuriaux dans les droits féodaux. Les paysages politiques s'inscrivent dans des temporalités médiévales.

Les cartes, proposées par les géographes du royaume de France, donnent progressivement des représentations paysagères sur le Pilat, dans des reliefs de montagnes, englobés aux Cévennes. Les progrès des cartographes incitent à des connaissances des provinces françaises, dans une volonté d'affirmation royale de contrôle sur les territoires administrés, de favoriser les routes et chemins dans l'esprit du colbertisme. On a également l'importance de Trudaine, directeur des ponts et chaussée à partir de 1747 dans les routes royales de France et l'obligation des entretiens par la corvée royale.

Aux imprécisions de la carte de France de Francesco Berlinghi en 1482, se construisent dans les périodes suivantes des repères plus précis aux régions. C'est le cas de la carte des relais de poste<sup>10</sup> par Nicolas Samson en 1632 dans le contexte historique du règne de Louis XIII. Le massif des *Sevennes* englobe la localisation actuelle du Pilat. Le XVIIIe siècle et la carte de

---

<sup>10</sup>C'est l'édit de Luxies en 1464, sous le règne de Louis XI, qui crée les relais postaux.

Cassini donnent des précisions sur des éléments paysagers du Pilat. Les relais de poste sont présents dans les paysages vécus dans le Pilat<sup>11</sup> au XVIIIe siècle sous la forme généralement d'auberges. Le sommet du Pilat apparaît lisiblement pour la première fois dans l'histoire cartographique en 1744, base de la construction d'une France géométrique, prélude à une carte de France de l'Académie Royale des Sciences, publiée en 1747.

Les reliefs du Pilat sont dans les productions savantes de ces élites, avec la place variée des anthropisations, par les localisations des principaux habitats, de l'écosystème.

De même, les structures paysannes du Pilat se perçoivent par les regards des intendants, dès la fin du XVIIIe siècle avec le questionnaire de Lambert d'Herbigny (intendant du Lyonnais en 1697). Le XVIIIe siècle se place dans la continuité historique du siècle passé, la place de la paysannerie sur les terres du Pilat dans les registres paroissiaux.

Le cadre anthropologique de ces populations très majoritairement paysannes indique une pluralité de « pays » en fonction des versants. Les descriptifs de leurs paysages de vie restent globalement rustiques avant la Révolution française et après. Ainsi, les rapports de Louis Messance, présent à Saint-Etienne en 1766, comme subdélégué de l'intendant de Lyon (De La Michaudière) et également comme receveur des tailles, apportent dans ses écrits des éléments de réflexion sur les paysages du Pilat. Pour autant, la période révolutionnaire et impériale tend à redessiner les paysages fonciers dans d'autres cartographies des paysages vécus au quotidien et des rapports aux terroirs.

## **A. LA PLACE DU PILAT DANS LES RAPPORTS AUX CARTES :DES PERCEPTIONS D'ECHELLES COMPLEMENTAIRES**

Réfléchir et concevoir des cartes de géographie dans le souci des précisions dans une certaine échelle, ceci invite à l'usage des mathématiques et des références astronomiques.

Il s'agit du rôle de la trigonométrie, mais également les avancées des sciences au niveau du calcul de la longitude et de la latitude. A cela se matérialisent des références toponymiques sur les principaux repères observés. La nomination des lieux construit en effet des bases de patrimoines, la complexité des liens de géohistoire dans la vision de Braudel. La science cartographique est un outil d'aménagement des « pays », de son contrôle par les autorités, de la

---

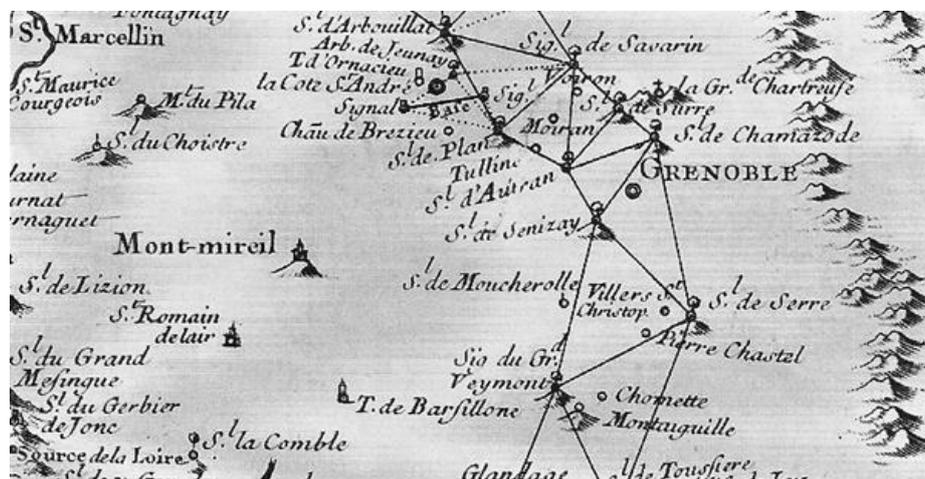
<sup>11</sup> Turgot crée une administration des diligences, carrosses et messageries.

capacité à lever l'impôt. On est également dans des lieux de mémoires, des structures patrimoniales issues du monde féodal. Les cartes apportent des valeurs topographiques et toponymiques dans des rapports aux paysages sur le terrain.

## **1. La pluralité des regards cartographiques sur le Pilat et ses environs**

Les pays du Pilat dans les différents versants sont le produit de l'artificialisation des hommes, lié au travail du monde paysan. Les cartes apportent cependant d'autres regards. Le Pilat pour les géographes de l'ancien régime se place globalement dans des repères secondaires. Cependant, les cartes apportent différentes analyses sur sa situation et construisent sa singularité vis-à-vis des autres montagnes proches ou plus lointaines.

### **a. Extrait de La carte des triangulations de 1744**



**Figure 1 : le Pilat dans la France géométrique de 1744 (focus)**

Cette carte de France de 1744 intitulée, *Nouvelle carte qui comprend les principaux triangles qui servent de fondement à la description géométrique de la France*<sup>12</sup>, valorisée par Cassini III et Maraldi II, correspond à l'utilisation de la triangulation, approche géométrique nécessaire à la précision des lieux. Le Pilat est représenté avec le toponyme *Mont du Pila* dans une orthographe différente. Le cadre régional indique au Nord-Ouest Saint-Marcellin titre éponyme à la carte de Cassini Numéro 88, avec les représentations cartographiques du Pilat et de ses environs. Au Sud, on a la source de la Loire, à l'Est la ville de Grenoble et le domaine des

<sup>12</sup> Gallica. Maraldi GD. Carte générale de la France. Tableau d'assemblage, Nouvelle carte Qui Comprend les principaux Triangles qui servent à la description Géométrique de la France Année 1744 ; Tracée d'après les mesures, et gravée par Dheulland ; Aubin scripsit; 1744 (consulté le 12 avril 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095291n>

Alpes. D'autres repères se perçoivent à des distances différenciées, globalement des contreforts du Massif central au domaine Alpin, en passant par la vallée du Rhône.

Ce travail intellectuel raisonné et rigoureux propose une identification géographique du Pilat comme sommet montagnard, base de relevés effectués sur ce terrain de reliefs.

On définit ainsi par triangulation la construction d'un réseau de triangles. Force est donc de s'intéresser aux héritages scientifiques permettant de construire cette carte, l'outil mathématique au service des cartes est de plus en plus en plus précis. Cette carte de 1744 propose des nouveautés, comme le sommet du Pilat, par rapport aux travaux antérieurs.

La représentation et la nomination du Mont du Pila n'apparaissent pas dans les cartes plus anciennes, du travail d'Oronce Fine en 1538 dans *la nouvelle description de toute la Gaule (nova totius galliae descriptio)*, à la carte de Jean Baptiste Nolin à la fin du XVIIe siècle (où figurent les sites de Saint-Etienne de Furens et Bourg-argental). L'année 1744 est la publication de cette France triangulée, et offre une localisation et une toponymie du Pilat, de sa situation locale et régionale. Cette démarche est une première cartographique.

La structure de cette carte répond à plusieurs impératifs, dont la préparation de cartes à venir plus précise, dans une carte générale en 1746. Les Lieux dessinés à partir des opérations de la triangulation servent de matrices à des cartographies plus complexes et précises sur les reliefs concernés et les anthropisations variables (La carte de Cassini).

La connaissance du royaume, les liens aux héritages des savants antérieurs et leurs actualisations, la maîtrise des provinces par la connaissance des localisations, constituent les éléments essentiels à la maîtrise des provinces de l'ancien régime dans l'esprit de Louis XV.

La triangulation est en fait dans l'esprit scientifique des lumières, le recours à la rigueur. Cela doit éviter une géographie des lieux souvent approximative et erronée. Les déplacements sur le terrain sont tout d'abord une nécessité, pouvant durer plusieurs semaines. Le choix de nommer et représenter des reliefs élevés, comme le mont du Pila, est dans une stratégie cartographique scientifique globale, conduite par Cassini de Thury.<sup>13</sup>

La question des triangulations comme outil géométrique s'organise avec la géodésie, signifiant la division de la terre. C'est en fait une science qui mesure et représente la surface de la terre

---

<sup>13</sup> Cassini de Thury, appelé aussi Cassini III, cartographe français (1714-1784).

sous la forme mathématique. La construction de cette carte est le fruit d'héritages scientifiques de la justesse de l'usage de la triangulation. C'est en fait les influences de Snellus en 1617 aux Pays-Bas, auteur d'une carte précise des provinces unies des Pays bas, dont la méthode est reprise par l'abbé Picard en France en 1669.

Les prémisses à la carte géométrique de 1744 passent par le travail de l'abbé Picard<sup>14</sup>. Les outils aux principes de la triangulation aboutissent à plus de précisions sur les lieux, mais également la publication par l'Académie des sciences en 1693 d'une carte de France corrigée. Ainsi, la triangulation du canevas géométrique de 1744<sup>15</sup> où se localise le Pilat utilise dans la pratique plusieurs techniques cartographiques antérieures.

Le repère de la méridienne de Paris sur un ensemble de points imaginaires, permet de relier le pôle Nord au pôle Sud, en passant par l'observatoire de Paris. La méridienne représente un tracé allant de Dunkerque dans le Nord du Royaume, en interface avec la Manche et Perpignan dans le Roussillon, au contact proche des Pyrénées. La désignation du méridien de Paris construit également un acte politique fort, dans le contexte du traité des Pyrénées de 1659, affirmant de facto la présence royale dans tous les territoires. Prenant en compte cette logique d'organisation territoriale et de modernisation des données géographiques, cette carte de la France corrigée est présentée à l'académie en 1683 et publiée en 1689. La carte au service des développements des provinces construit l'efficacité des administrations sur le terrain. C'est une politique volontariste de connaissance des lieux, des cadres d'existence des populations locales, des perspectives de développement par les communications, que l'on observe au cours du XVIIIe siècle.

Au niveau de la représentation du Pilat dans cette carte de 1744, on construit plusieurs raisonnements complémentaires. Le titre, *Nouvelle carte qui comprend les principaux triangles qui servent à la description géométrique de la France, levée par ordre du Roy par messieurs Maraldi et Cassini de Thury*, annonce la dimension novatrice de cette démarche, visant à connaître les « pays » du royaume de France avec exactitude.

On a le souci de représentations de la carte, avec deux échelles, soit en toises ou en lieux, désignant le rapport entre la distance sur le terrain et son interprétation cartographique. Les rapports aux distances réelles, configurés au niveau de la carte sont le fruit d'investigations sur

---

<sup>14</sup> Jean-félix Picard (1620-1682), astronome et mathématicien.

<sup>15</sup> César-françois Cassini de Thury, *Description géométrique de la France*, Desaint, Paris, 1783, 207p.

le terrain, et donc des enquêteurs au niveau du Pilat, avec des bâtons d'arpenteurs. Les deux échelles proposées dans le repérage des distances sont de *60 000 toises du châtelet de Paris*, appelées aussi les toises du roi et *15 lieues communes de 2000 toises*. On a des subdivisions pour chaque mesure. Ainsi les distances en toises sont divisées en 5, 10, 20, 30, 40,50 et 60 toises et les distances la lieue en 5,10 et 15 lieues. Cela permet au lecteur savant de savoir les rapports aux distances d'un lieu à l'autre et donc d'établir le temps du transport effectif.

Ces mesures d'ancien régime, expriment aussi la diversité des longueurs en fonction des provinces. Pour autant, l'équivalent en système métrique donne une toise pour 1,949 m, soit 116 940 mètres pour 60 000 toises (11,694 km). Chaque lieu commun a une équivalence de 4,445 km, donc 15 lieues équivalent à 66,675 km. Ces rapports aux mesures sont des enjeux civilisationnels de l'ancien régime. En fait, la perception du temps<sup>16</sup> et des distances, sur le terrain comme dans la région du Pilat, sont différentes des relations actuelles à l'espace-temps (des transports plus rapides).

L'arpenteur-topographe peut faire en une journée en marchant l'équivalent de 7 lieues, soit environ 30 km. Le déplacement à cheval est d'environ 11 lieues par jour. Il faut au milieu du XVIIIe siècle une journée de carrosse, pour relier Lyon à Saint-Etienne de Furens. Les transports collectifs de marchandises sont difficiles<sup>17</sup>, sur des routes et des chemins variables, souvent mal entretenus. Des cartes plus précises facilitent ainsi les déplacements régionaux et donc les développements économiques par le commerce. La construction de cartes novatrices prépare la modernisation des routes par Trudaine (directeur des ponts et chaussées en 1747)

A l'échelle du focus de la carte, la désignation du *Mont-Pila se* constitue par un dessin suggérant un sommet. Cependant, la toponymie du Pilat apparaît dans cette carte comme un sommet isolé, sans prendre en compte la réalité actuelle de la présence de Crêts. Dans la réalité paysagère, le sommet du Pilat s'appelle actuellement le crêt de la Perdrix à 1431 m d'altitude. Cette toponymie du *Mont de Pila* est dans l'héritage du récit de Jean Du Choul sur ce site vers le milieu du XVIe siècle. On a en fait des références francisées par rapport au titre de l'ouvrage en latin, *pylati montis descriptio*, devenu ainsi *Mont du Pila*.

Le choix du sommet s'explique en partie par la préparation du travail de relevés par les équipes d'ingénieurs-géographes de Cassini. C'est un repère élevé servant de cadre d'observatoire,

---

<sup>16</sup>La philosophie de St Augustin sur le temps et la mémoire.

<sup>17</sup>Il faut 4 jours pour relier Lyon au Puy avec des fourgons et des mulets en passant par la vallée du Gier et de l'Ondaine.

apportant plus de détails sur les formes de reliefs, les cours d'eau. L'outil utilisé pour les relevés topographiques s'appelle un théodolite, utilisé au début du XVIIIe siècle pour le calcul des arpentages. Un théodolite permet de calculer les angles entre deux repères visuels. C'est en fait une lunette, installée sur deux axes. Chaque axe est doté d'un cercle gradué. La présence d'un figuré sur la carte, représentant un cercle au sommet du Pilat, corrobore le choix de ce lieu d'observation privilégié dans les environnements proches ou plus lointains. Le cercle symbolise une longue vue, avec comme enjeu l'observation des paysages, des dénivellations sur un point géographique élevé. Le Pilat offre par sa situation géographique d'altitude des perspectives de calcul sur les campagnes environnantes.

On peut valoriser les rapports aux distances par rapport au Pilat vis-à-vis d'autres repères proposés par cette carte : environ 24 lieues pour rejoindre la source de la Loire dans le Mézenc, près de 12 lieues pour atteindre Saint-Marcellin dans le Forez, 39 lieues pour atteindre la grande Chartreuse dans le Vercors.

### **b. D'autres apports cartographiques et d'autres regards**

Toutefois, cette carte de 1744 est à compléter par d'autres travaux cartographiques, comme la cartographie de 1746 plus précise que le canevas géométrique. Son intitulé<sup>18</sup> *Carte de France divisée suivant les quatre départements de messieurs les secrétaires d'Etat, par philippe Buache*, apporte des précisions au niveau des administrations provinciales. Ainsi, la ville et la généralité de Lyon, dont le Pilat, sont dévolues au Marquis d'Argenson<sup>19</sup>. On a également des limites territoriales au Sud du Pilat, administrées par le secrétaire d'Etat le Comte de Saint-florentin<sup>20</sup>, prenant à charge le Languedoc, l'Auvergne. Ce découpage administratif<sup>21</sup> peut être à l'origine de la différenciation du Pilat aux Cévennes, dont les fondements se trouvent dans le maillage en grande région administrative du géographe Philippe Buache. En fait, la légende précise les limites juridictionnelles. Le liseré jaune correspond aux pays dépendants de l'administration générale du Marquis d'Argenson et le rouge au comte de Saint-Florentin. On

---

<sup>18</sup> Gallica.Buache, P. (1700-1773) C., & Delisle, G. (1675-1726) G. (1746). Carte de France divisée suivant les quatre départements de Messieurs les secretaires d'Etat / par Philippe Buache. Gallica (Consulté le 10 mai 2018).Disponible: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8593230j>

<sup>19</sup> Marquis d'Argenson (1694-1757), secrétaire d'Etat de Louis XV de 1744 à 1747.

<sup>20</sup> Comte de Saint-Florentin (1705-1777), secrétaire d'Etat à la maison du roi Louis XV de 1725 à 1775.

<sup>21</sup> L'institution des 4 secrétaires d'Etat en 1547, se partageant l'administration du royaume

peut aussi réfléchir sur les héritages religieux, dissociant progressivement le Pilat du reste des Cévennes. Ainsi, la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle consacre les guerres de religion entre catholiques et protestants, dont les combats dans le Pilat et alentours laissent des traces mémorielles<sup>22</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence protestante est effective dans le Vivarais<sup>23</sup>, tandis que les catholiques sont présents dans le Pilat. Ces affrontements religieux peuvent expliquer la singularité culturelle du Pilat par rapport aux restes des Cévennes, donnant lieu potentiellement à une scission administrative à l'échelle des Cévennes septentrionales (le Pilat catholique) par opposition aux Cévennes plus méridionales, aux résurgences protestantes. Le découpage est dans des enjeux politiques<sup>24</sup>.



**Figure 2 : focus sur le Pilat à partir de la carte de 1746 par Buache**

Philippe Buache (1700-1773) est un géographe français, formé par Guillaume Delisle (1675-1726), devenant géographe du roi Louis XV en 1729, entrant à l'académie des sciences en 1730. Buache propose également une réflexion géographique sur le classement des montagnes dans une logique de système (une conception novatrice).

Le cartographe Buache se place donc dans des héritages antiques en plaçant le Pilat dans les Cévennes, proposant une dynamique montagnarde de facto très étendue.

<sup>22</sup>Le bibliothécaire stéphanois de La Tour Varan au XIX<sup>e</sup> siècle indique la venue de troupes protestantes venues d'Annonay, traversant le Pilat vers 1562, dirigées par le capitaine Sarras.

<sup>23</sup>La guerre des camisards (1702-1704) suite aux conséquences de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, entraîne des troubles dans le Vivarais, jusqu'à Annonay.

<sup>24</sup>Gallica.Buache, P. (1700-1773) C., & Delisle, G. (1675-1726) G. (1746). Carte de France divisée suivant les quatre départements de Messieurs les secretaires d'Etat / par Philippe Buache. Gallica (Consulté le 10 mai 2018). Disponible: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8593230j>

Le maillage territorial prend appui tout d'abord au niveau des villes, servant de relais dans les communications de l'ancien régime. Saint-Etienne de Furens dans le bas Forez est une ville-porte au massif dans sa partie nordique tandis que la ville d'Annonay dans le Vivarais est un accès possible dans sa partie Sud.

Concernant les accès au Velay, on des villes comme *Issignaux* l'actuel Yssingaux, mais également la ville du Puy. L'accès par le Col du Tracol<sup>25</sup> se situe en fait sur le tracé de la *via podiensis*<sup>26</sup> sur le chemin de pèlerinage vers Saint-Jacques De Compostelle. C'est un chemin de près de 40 km, entre Condrieu sur les bords du Rhône et le col du Tracol, à 12 km de Bourg-Argental. L'accès au Puy capitale du Velay, par le Tracol est très difficile l'hiver, avec le poids de la neige. Le chemin a des dénivellations de plus en plus importantes, passant d'une altitude de 146 m à Condrieu à plus de 1000 m sur les reliefs.

Des montagnes, localisées également sur cette carte apportent plusieurs éléments sur les paysages figurés. Ainsi, la nomination des *Sevennes* sur cette carte n'est pas précisée. Cependant le positionnement des figurés de montagnes correspond aux Cévennes. Le cartographe Buache se place donc dans des héritages antiques<sup>27</sup> en intégrant le Pilat au Nord de cette chaîne de moyenne montagne. Concernant les autres reliefs montagnards plus ou moins proches du Pilat, on a les monts du *Lyonois*<sup>28</sup>, dans le prolongement du Pilat. C'est en fait une région de basse montagne, se positionnant au-delà de la vallée du Gier, avec comme point culminant le crêt Malherbe à 946 m d'altitude, inférieure donc au sommet du Pilat. Les distances entre les deux sommets sont de 43,7 km, pratiquement 10 lieues. Les monts du Velay à l'Est, constitués majoritairement de massifs volcaniques, imprègnent les paysages de l'Auvergne et la ville du Puy. Les monts du Forez culminent à 1634 m d'altitude entre le Forez et l'Auvergne, soit une distance de 98,4 km par rapport au *Mont Du Pila*, soit environ 22 lieues. Les communications en partant du Pilat, ou en traversant ce massif restent difficiles. Le trajet de Saint-Etienne de Furens jusqu'à Annonay passe par Bourg-Argental, sur une distance d'environ 9,5 lieues.

---

<sup>25</sup> Le col du Tracol est un point de communication entre le Forez et le Velay, une altitude de 1021m.

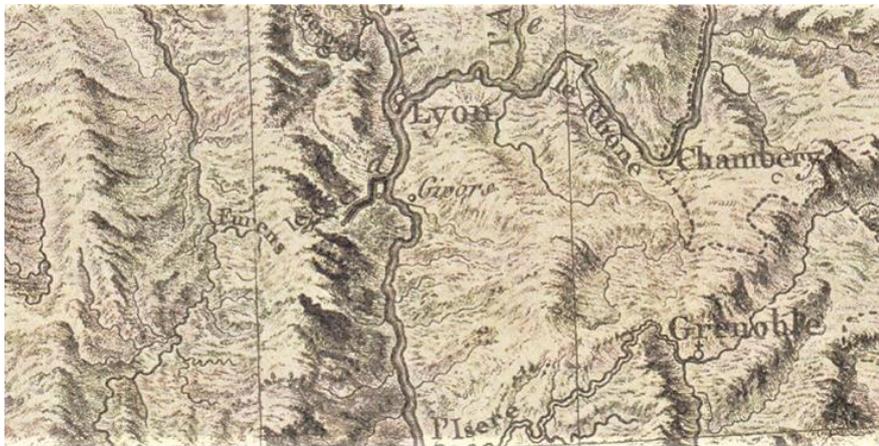
<sup>26</sup> *Via podiensis* signifie en latin la voie reliant Genève au Puy en Velay.

<sup>27</sup> Le grec Strabon au 1er siècle décrit les Cévennes, s'étirant sur une longueur d'environ 2000 stades (350 km), la chaîne de montagne à l'ouest du Rhône.

<sup>28</sup> Les monts du Lyonnais appartiennent à la bordure orientale du Massif central.

La cartographie régionale s'enrichit d'autre part de la carte de Gauthey<sup>29</sup>, de 1782 dont le titre *Carte des chaînes de montagnes et des principales rivières*, se situe sous le règne du roi Louis XVI. La présentation du cadre considéré comme naturel, donne un aperçu régional des territoires où se situe la région du Pilat, complétant la carte précédente.

sur la



**Figure 3 : focus  
carte de  
Gauthey (1782)**

La

légende apporte

des objectifs à cette approche descriptive « cette *carte dégagée de tous détails étrangers, montre sensiblement et d'un même coup d'œil, les chaînes de montagnes (...), les bassins que forment ces montagnes, les rivières qui coulent au fond de ces bassins.* ».

Les présences de rivières, nommées dans la carte Furens et Gier, se localisent sur cette carte. Les recherches complémentaires sur ces rivières associées au Pilat utilisent les descriptifs d'Antoine-augustin Bruzen de la Martinière dans son *Grand dictionnaire géographique et critique* de 1726<sup>30</sup>. La question du Furens apporte la définition suivante avec deux orthographes possibles (Furans ou Furens) ; *ruisseau de France dans le Forez ou après avoir arrosé St Etienne il se jette dans la Loire, ajoutant le lien toponymique avec St Etienne de Furens.*

---

<sup>29</sup> Gallica. Carte des chaînes de montagnes de la France, de ses principales Rivières et des principaux Canaux de Navigation. Dressée sous la Direction de Mr Gauthey, Directeur Général des Canaux de la Bourgogne, ; par Pourcher, son Neveu, Inspecteur du Canal du Charolois (consulté le 15 mai 2018 ).Disponible: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8492455h>

<sup>30</sup> Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière, *Le grand dictionnaire géographique et critique*, Tome 3, Rotterdam, Jean Daniel Beman, 1726, 597p.

L'usage du terme ruisseau par ce géographe fait le constat d'une méconnaissance de la réalité de ce cours d'eau, qui est un affluent de la Loire. Cependant la carte de Gauthey rectifie avec justesse plusieurs décennies après, le titre de rivière pour le *furens*. Ces éléments hydrauliques montrent en fait une avancée scientifique tout au long du XVIIIe siècle dans les connaissances géographiques<sup>31</sup>.des paysages associés aux terrains, la science au service de la géographie locale.

La place du Furan dans le Pilat aborde plusieurs aspects topographiques et toponymiques. Ainsi, Auguste Callet<sup>32</sup> précise que le Furan prend sa source dans le Mont Pilat à 1160 m d'altitude dans un lieu appelé le creux proche du Grand bois, sinuant ainsi dans une vallée appelée le Gouffre d'enfer. Cela débouche dans une gorge sombre, non loin du château de Rochetaillée. On note aussi des références aux tumultes de la rivière et des périodes de crue, entrant ensuite en val dans la ville de *Saint-Etienne de Furens*. Les crues violentes de cette rivière sont à l'origine du mot Furan ou Furens, désignant le furieux. Cela indique les difficultés d'aménagements de son lit dans la durée, sur fond de zones inondables récurrentes, empêchant une anthropisation constante. Le lit de ce cours d'eau est dans le Pilat une rivière de montagne, en amont de Saint-Etienne de Furens. Le lieu-dit, le Gouffre d'enfer en amont de St-Etienne, vient de Gourd désignant une retenue d'eau. Le bruit de la rivière constitue un bruit d'enfer, pour les contemporains.

Cette rivière constitue des paysages singuliers dans des versants de moyenne montagne à l'échelle du Pilat. Un lit se déroulant dans un ensemble de méandres de vallées. La place des gorges et des abruptes traversés par des rivières soulignent par conséquent des escarpements et des dénivelés, des paysages singuliers de gorges.

Son bassin versant correspond à la zone géographique alimentée par cette rivière, se transforme rapidement en torrent, en fonction de son dénivelé, s'écoulant en aval dans la plaine de St-Etienne de Furens. Le chroniqueur stéphanois comme Claude Beneyton<sup>33</sup> dans son manuscrit de 1749 rappelle les séquences de crues importantes et sources de craintes pour les riverains. La

---

<sup>31</sup> Philippe Buache (1700-1773) donne des analyses des fonctions de chaînes de montagnes, pour séparer des bassins fluviaux.

<sup>32</sup>Pierre Auguste Callet, *La légende des gagats : essai sur l'origine de la ville de St Etienne en Forez*, Paris, Didier et Cie,1866, 206 p.

<sup>33</sup>Claude Beneyton, *Abrégé de l'histoire chronologique de Saint-Etienne de Furan en Forest contenant son établissement, les principaux événements et les principales parties qui la composent*, Saint-Etienne,, manuscrit,1749, n.p.

crue de 1592, sous le règne du roi Henri IV, est indiquée par Beneyton. Les débordements de 1694, sous le règne de Louis XIV donnent la mort à de près de 100 personnes dans la vallée du Gouffre d'enfer jusqu' à *St-Etienne du furens*. Ces crues régulières se renforcent ponctuellement par la violence des orages sur le versant septentrional du Pilat. Les orages en montagne, notamment l'été, se trouvent liés aux facteurs de l'altitude. Ce phénomène météorologique s'explique par la synergie de plusieurs facteurs, qui peuvent déclencher l'augmentation rapide des eaux, combinée ponctuellement par la foudre. Les eaux du Furan déferlent dans la vallée dans un bruit assourdissant, source potentiel de terreurs pour les riverains travaillant dans les moulins.

La seconde rivière nommée dans la carte est le Gier, prenant sa source dans le Pilat et structurant une vallée éponyme en aval, en interface avec le Rhône. Le Gier est un cours d'eau connu depuis l'antiquité romaine, et servant de flux à la construction d'un aqueduc. Ennemond Richard apporte dans son ouvrage sur l'histoire de la rivière du Gier des analyses sur les organisations paysagères du cours de la rivière en fonction de son lit. Comme le Furan, le Gier prend sa source dans les montagnes du Pilat et se définit également par ses tumultes et ses crues. La source du Gier se situe dans un lieu-dit appelé *La Grange de Pilas*, considérée comme une terre de landes et de bruyères. La question des crues répétitives du Furan et du Gier, reste une constance sous l'ancien régime et jusqu'au XVIIIe siècle. On peut compléter la réflexion sur ces rivières, en considérant également le Pilat comme un château d'eau, l'importance des ruisseaux nés sur les hauteurs du massif, comme le Janon, affluent du Gier. Ces cours d'eau organisent des paysages singuliers en fonction des saisons.

Les chaînes de montagnes sont représentées aussi sur cette carte, reprenant l'organisation cartographique de Buache. On a ainsi des figurés reprenant l'organisation des Cévennes. Le Pilat dans sa partie Nord en fait donc partie pour le géographe Gauthey, reprenant cette tradition de montagnes des Cévennes étendues jusqu'au Gier. Le massif du Pilat est traversé par la ligne de partage des eaux entre l'atlantique et la Méditerranée. D'autres chaînes de montagnes figurent, reprenant avec plus de précisions la carte de Buache : la chaîne des Puy, les Monts du Forez. Ces aspects régionaux abordent aussi des difficultés de communications naturelles, hormis dans les zones de vallées. Celle du Gier permet de communiquer jusqu'à la vallée du Rhône et de rejoindre la ville de Lyon. La vallée du *Furens* donne accès à la plaine du Forez, mais également à la vallée de l'Ondaine et la route du Puy. Ce Furan est localement valorisé par des moulins, que montre la carte de Cassini.

Cet environnement montagnard, majoritaire doit amener à des réflexions d'ordre climatique. Les bases du climat montagnard, liées aux reliefs, à l'altitude ont des récurrences dans des périodes de neige<sup>34</sup>. Le Pilat, partie nordique des Cévennes est annuellement dans des épisodes neigeux, affectant les cadres d'existence et donc l'œkoumène. Des phénomènes d'orages violents sont également récurrents pendant l'été, donnant des changements paysagers rapides, typiques des zones de montagnes.

En outre, on remarque aussi la baisse des températures en fonction de l'altitude, soit 0,6 degré Celsius tous les 100 mètres de dénivellé. En sachant que les sommets culminent dans les Crêts à 1432 m, cet abaissement de la température s'affirme et impacte donc les masses nuageuses dans des différentiels de température, provoquant les conditions des orages l'été, et des températures basses l'hiver, propices aux chutes de neige sur les hauteurs. De plus, un des aspects étymologiques de Pilat renforce ces aspects nuageux sur les hauteurs provoquant des changements climatiques brusques. Cet élément oronymique désigne ainsi un sommet sous les nuages, participant à l'impression d'un chapeau et donc de crêts marqués par des brouillards. Ceci étant, les enjeux climatiques des montagnes constituent des défis importants pour les populations, la question du froid en saison hivernale. On a des fissures des roches, des éboulements changeants les paysages. La neige en hiver accentue les difficultés de déplacement dans des hameaux isolés sur les plateaux dans le Haut Pilat. Ces conditions naturelles difficiles interfèrent sur les cadres de vie, sur les processus des anthropisations.

Tous ces éléments participent aux peurs possibles des populations rurales face aux événements naturels, mal compris parmi la population paysanne majoritaire dans le Pilat. C'est l'exemple de la foudre tombant dans la vallée du Gouffre d'enfer, provoquant par écho l'augmentation du volume du tonnerre. Les habitants face à une nature pouvant être hostile, confrontés aux risques naturels, se portent naturellement sous la protection religieuse, à l'exemple des statues de Madones sur les plateaux, sur le site de Rochetaillée ou du Bessat. La religion exerce un poids important comme protection des villages et des hameaux. La nature peut être destructrice en fonction des saisons et apporter de la prospérité en bonne saison dans des promesses de récoltes conséquentes. La paysannerie du Pilat se trouve dans un écosystème, évoluant au fil des saisons, des printemps pluvieux, aux étés orageux, aux hivers plus ou moins précoces. Ceci a donc des conséquences sur la qualité de vie, les conditions d'existence et de développement économique

---

<sup>34</sup> César dans l'antiquité franchit les Cévennes en période hivernale, dans des paysages de neige, constituant un véritable rempart pour son armée. Cette saison considérée comme la plus rigoureuse de l'année interfère sur les modes de vie des paysans.

dans un système paysager agricole d'ancien régime et les frumentaires. On a des conditions de rusticité dans ces pays de montagnes au XVIIIe siècle dans les souvenirs des disettes et de famines du XVIIe siècle et des temps médiévaux. On remarque ainsi que ce climat de montagne, globalement propre au Mont Pilat, est également marqué par des temps climatiques difficiles.

Les rapports aux temporalités climatiques<sup>35</sup> conditionnent fortement les paysages vécus par les populations rurales de l'ancien régime. On a à l'échelle du Pilat la période d'hivers rudes et longs<sup>36</sup>, dans des références temporelles commençant au moyen-âge.

## **2. Focus sur la carte de Cassini dite carte de Saint-Marcellin numéro 88 dans les représentations paysagères variables**

La carte proposée à l'étude permet de comprendre les richesses paysagères, les liens des hommes avec ces terres du Pilat, les paysages modelés par le travail des paysans.

### **a. Le Pilat par Cassini : les cadres généraux**



**Figure 4 : focus sur la carte de Cassini au niveau du Pilat**

A l'échelle régionale et locale dans l'analyse des paysages du Mont Pilat sous la direction de Cassini<sup>37</sup>, on a constaté l'importance de la feuille 88, dite de St-Marcellin<sup>38</sup>. Les réalisations

---

<sup>35</sup> Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 2009, 296 p.

<sup>36</sup> Ce temps climatique, appelé le petit âge glaciaire est effectif dès le XIVe siècle, se poursuivant jusqu'au milieu du XIXe siècle.

<sup>37</sup> Monique Pelletier, *Les cartes des Cassini, la science au service de l'Etat et des régions*, Paris, CTHS, 2002, 338 p.

<sup>38</sup> Gallica. Cartographe L (17-18), Dupain-Triel J-L (1722-18) CG, lettres B (jeune) (17-18 ? ; graveur) G en, Cassini de Thury C-F (1714-1784) CÉ scientifique. Carte générale de la France. 088, [Saint-Etienne - Saint-Marcellin]. N°88. Flle 80 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]; 1767 1765 (consulté le 17 mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530951149>

des levées sur les différents terrains s'effectuent de 1762 à 1764 et la commercialisation débute à partir de 1767. Cette carte apporte des détails paysagers.

La feuille de St Marcellin est de forme rectangulaire, couvrant des distances exprimées en toises. Cette mesure équivaut à environ 1,94 m. La carte couvre une distance de 40 000 toises sur 25 000. L'actualisation en système métrique donne une dimension d'environ 80 km sur 50, soit une aire géographique de 400 km<sup>2</sup>. L'échelle est de 1/86 000. Un ensemble de figurés présents sur cette carte, apporte des précisions sur les formes de paysages, les types de reliefs, les végétations, les anthropisations au niveau des habitats. Le choix des couleurs permet à la carte une perception des paysages présents. Des liserés marrons indiquent des montagnes comme reliefs, des dessins d'arbres en continu de couleur vert valorisent des espaces forestiers, des références aux églises et châteaux, des roues dentelées pour les moulins.

L'étude générale sur les paysages du Pilat se construit aussi sur des indications géographiques. Le naturaliste Claret De La Tourrette donne en 1770 des indications paysagères générales<sup>39</sup> sur la région, cartographiées par Cassini : « *Pilat au premier aspect, est aride et sauvage ; on ne le doit pas se représenter comme une montagne isolée ; il comprend un grand nombre d'élévations interrompues par des vallons (...) On y trouve plusieurs villages, Laval et Doizieu au Levant ; au nord le Bessat et Tarentaise ; vers le sud Roisseys, Virieu (...) il fournit un grand nombre de sources, dont les ruisseaux, après circuit, vont former plusieurs petites rivières. Les forêts de sapins qui le couvrent, la beauté de ses pâturages... l'ont rendu célèbre dans nos provinces* ». L'écosystème est donc complexe.

L'analyse du Pilat et de ses environs prend aussi appui sur les limites du naturaliste Alléon-Dulac en 1765. C'est une région qui couvre environ 68 000 hectares. On a des villes comme *Saint-Etienne en Forez* et *Saint-Chaumont* pour le versant Nord et Bourg-Argental et Condrieu pour le versant Sud, qui servent de repères comme villes-portes sur le massif.

C'est en fait une diversité de reliefs allant des étages collinéens aux versants plus abrupts menant aux paysages des crêts. Le Pilat au XVIII<sup>e</sup> siècle est compris dans ces territoires, marqué par une société essentiellement agraire, vivant globalement dans des villages et hameaux, ponctués de fermes isolées comme le lieu-dit *La Grange de Pila*. Cette carte met en valeur un possible découpage régional, la région des Crêts en altitude servant de carrefour aux deux versants, aux abords liés à des paysages forestiers. On a pour les versants Nord une

---

<sup>39</sup> Bernard Plessy, *En Forez de pages en paysages*, Lyon, Editions LUGD, 1994, p.173.

distinction éventuelle entre les contreforts du Jarez et le Pilat de la vallée du *Furens* et des territoires de hauts plateaux. Pour les parties méridionales, on a le Pélussinois, complété par l'influence rhodanienne sur Condrieu. La région de Bourg-Argental forme des paysages pittoresques avec le cours de la Déome. La carte de Cassini donne des toponymes sur des sites du Pilat. Ce sont des évocations des reliefs, comme le village de *Rochetaillée* à environ 7 km de *Saint-Etienne en Forez*, où se positionne un chemin donnant accès au Bessat et à un Pilat plus méridional. Ce sont des sites naturels sur les crêts, à l'exemple de la *Roche des trois dents*. Des activités agricoles se déclinent aussi, à l'exemple de la *Grange de Pilas*, proche du Bessat, ou du village de *Chaumiene* aux abords de la *Roche des trois dents*. La toponymie de *Chaumiene* vient d'un terme d'origine latine *calmis*, qui a un sens de pâturage. On est en fait dans des héritages agraires sur la plupart des sites du Pilat, comme le lieu appelé *La grange de Pilas* proche *des bois de Pilas*. On a également le site des grands prés, à côté de Doizieu, de *Belair* proche du Bessat, du site encaissé de *La Valla* par le lit du Gier. Sur les versants méridionaux, le village de *Malleval* est lié à un cadre géographique de mauvaises vallées. Les différents noms, portés sur la carte, résultent d'un travail d'investigations, dont les acteurs sont essentiellement des curés de campagnes et les seigneurs des régions traversées par les équipes de Cassini. On peut aussi s'intéresser à la tradition orale paysanne de l'utilisation du patois dans la nomination des lieux, le terme *Pra*, francisé en prés. Ce Pilat au XVIIIe siècle dispose d'un couvert forestier modeste en altitude.

### **b. Des forêts minoritaires globalement localisées dans le haut-Pilat**

L'organisation forestière dans le Pilat est minoritaire, laissant apparaître des reliefs très majoritairement dénudés. La carte apporte des renseignements sur les présences des forêts sur le site. Elles sont globalement localisées en direction du haut-Pilat proche du hameau du Bessat, du village de La Valla et de Doizieu.

On a ainsi deux massifs forestiers de faibles importances par rapport à l'ensemble du Pilat. L'un est appelé *Le Grand bois*. Etienne Mulsant apporte des éléments sur cette forêt<sup>40</sup> : « *Le monastère de Sainte-Croix reçut, entre autres biens, la magnifique forêt de sapins connus sous le nom de grands bois, d'où sortent les sources du Furens et des eaux conduites à Saint-Etienne* ». Cet espace forestier appartient aux chartreux depuis le moyen-âge, occupant une

---

<sup>40</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.32.

surface continue d'environ 1857 hectares<sup>41</sup>. Des repères géographiques bordent de part et d'autre cet espace. On y accède par Planfoy et Tarentaise, et le Bessat. La toponymie du *Grand bois* suggère une forêt d'importance aux arbres centenaires, dans l'imaginaire médiéval des relations des hommes aux bois et des traces des légendes celtiques. Ces forêts du Pilat sont à la base structurées par des héritages de forêts anciennes, dans des temporalités médiévales, soumises aux aléas historiques et démographiques. Les déboisements s'accroissent dans les périodes suivantes et organisent d'autres paysages.

L'historicité des territoires explique les relations des hommes avec les forêts. La forêt de La Valla est cédée<sup>42</sup> par donation aux chartreux de Sainte-Croix par Artaud de Roussillon. Cette forêt ancienne dans une partie du Pilat est également décrite par l'humaniste Jean Du Choul<sup>43</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : « *la forêt qui couvre et orne ce massif s'étend sur 10 000 pas de longeurs et dix stades de largeur* ». Ces mesures antiques, utilisées par Du Choul, apportent des informations sur l'étendue de ce *Grand bois* dans la période de la Renaissance. Il utilise des mesures romaines, un pas vaut deux enjambées (environ 1,48 m), un stade est l'équivalent de 185 m. On a donc une longueur estimée à 14 800 mètres et une largeur d'environ 1850 mètres. Ce paysage forestier couvre une superficie de 2 738 hectares. Par rapport au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, cette forêt est réduite d'environ 881 hectares, soit environ 32%, en deux siècles. La déforestation, combinée à l'anthropisation du massif, contribue dès lors à cette diminution drastique du paysage forestier du *Grand bois*.

La gestion de ces forêts du Pilat se conjugue également au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le code forestier de 1669, dans un contexte de raréfaction des bois. C'est Colbert, qui fait élaborer ce code sous le règne de Louis XIV, au service de la protection des forêts françaises. Les propriétaires privés sur le Pilat sont généralement astreints à des ordonnances royales au niveau des forêts. C'est dans l'obligation<sup>44</sup> de maintenir des futaies<sup>45</sup>. Les propriétaires doivent demander l'autorisation

---

<sup>41</sup> L'étude consiste à actualiser les mesures en hectares par rapports aux espaces forestiers représentés sur la carte.

<sup>42</sup> Jean-Paul Bravard, « Les citadins et la forêt : l'exemple du parc du Pilat », *Revue de géographie de Lyon*, Vol .50, Numéro 2, Géocarrefour, Lyon,1975, p.151-165.

<sup>43</sup> Claude Longeon, « La description du Mont Pilat par Jean Du Choul (1555) », *Saint-Etienne, Centre d'études foreziennes*,1979, p.37.

<sup>44</sup> L'article 6 de la loi du 4 septembre 1791, supprime les obligations royales, donnant des abattages massifs des forêts, dans le contexte de la vente des biens nationaux. Le code forestier de 1827 rétablit les cadres dans l'usage des forêts.

<sup>45</sup> Une futaie est un bois composé d'arbres adultes, un taillis est composé de repousses.

sous l'ancien régime avant tout abattage, pour un bois au minimum de 10 ans d'âge. L'exploitation des bois par les hommes transforme les paysages du Pilat. Ainsi, Les grandes futaies séculaires cèdent de plus en plus la place à des taillis sous futaies. Cela assure un revenu plus régulier pour la vente du bois de chauffage ou de construction. Ces forêts sont donc dans des héritages paysagers d'artificialisation.

La chasse, comme la pêche sont interdites sur le Pilat à ceux qui ne possèdent pas de biens nobles, sauf dérogation seigneuriale. Le code forestier prévoit également des punitions pour le braconnage et le vol de bois. On a des gardes<sup>46</sup> pour des forêts ecclésiastiques, seigneuriales et communales, observables dans le Pilat. Ainsi, le titre XIV de l'ordonnance de 1669 apporte d'autres précisions au niveau des propriétés, la présence de bornages, de quarts de réserves et de baliveaux (jeunes arbres droits et vigoureux). Les propriétés forestières ecclésiastiques comme le Grand bois ont une vitalité économique. Le droit de pâturage<sup>47</sup> en Forêt est soumis à des conditions draconiennes. C'est au préalable la déclaration des bestiaux, des préoccupations au niveau de l'écosystème forestier afin d'éviter un surpâturage. Des éléments de préservation des bois apparaissent ainsi.

L'ordonnance précise également certaines modalités, comme le recours à des bergers paroissiaux, des clochettes attachées au col des animaux pour les retrouver et éviter des destructions inappropriées. On a donc une gestion raisonnée des ressources.

La seconde forêt apparaissant sur la carte au niveau des crêts jouxte pratiquement Le *Grand bois* à l'Est du hameau du Bessat, s'appelle *Les bois de Pilas*. Ce paysage forestier se constitue de deux grandes entités, unies par une bande forestière, enserrant un territoire de prairie au lieu-dit *La grange de Pilas*. La superficie de ce bois est d'environ 1 330 hectares. Les relations des hommes à ces bois de Pilas sont évoquées par Etienne Mulsant, dans des pratiques coutumières<sup>48</sup> de l'ancien régime sur les habitants de Doizieu : « *Les habitants de Doizieu avaient la faculté d'y faire paître leurs bétails, les chèvres exceptées ; d'y couper, abattre et emmener du bois fayard (...) pour le chauffage, services et usages domestiques, le bois mort des sapins, les branches des arbres abattus* ». On a des indications sur le couvert forestier, avec

---

<sup>46</sup> Roger Blais, « Contribution à une histoire des gardes forestiers au XVIIIe siècle », Revue forestière numéro 38, Nancy, 1986, p.17-26.

<sup>47</sup> René Georlette, « Quelques aspects de l'histoire des forêts françaises depuis la fin du moyen-âge, jusqu'à la promulgation de 1669 », Revue forestière française numéro 2, Nancy, 1957, p.113 -128.

<sup>48</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Pitrat aîné, Lyon, 1870, p.203- 204.

la place des hêtres (fayards) et des sapins. L'interdiction des chèvres à la pâture forestière préserve les jeunes plants.

D'autre part, on a des résiliences du droit d'affouage, dans l'usage de la forêt pour les besoins domestiques (le ramassage et l'utilisation du bois mort chez les locaux). Ces aspects préservent potentiellement l'écosystème forestier.

De même, il évoque plus loin les héritages de pêches et de chasses depuis le XVe siècle<sup>49</sup> : « *Les habitants de Doizieu avaient aussi le droit de pêcher dans le Dorlay (...), celui de chasser à toutes sortes de gibier, avec fusils, filets et cordes, en donnant seulement au seigneur de la juridiction : pour chaque sanglier la tête et les pieds, pour chaque cerf l'épaule* ». Ces éléments informent sur la faune présente sur ces territoires, les héritages associés aux coutumes féodales. Les sangliers sont très nombreux et Mulsant rappelle l'usage de grosses clochettes pour effrayer les animaux, les tenant ainsi à distance des cultures. Mulsant<sup>50</sup> apporte également des précisions sur les évolutions des propriétés de ces *bois de Pila*. Une partie de la Forêt est propriété de la famille de Lavieu, seigneur de Doizieu. L'autre partie, longtemps dévolue au Comte de Lyon depuis le XVe siècle, est vendue vers 1746 pour 40 000 livres au sieur Grange ou Desgrange de Saint-Paul. Celui-ci est astreint à donner 30 livres par an aux plus pauvres de la paroisse de Doizieu, pour en fait compenser la fin du droit d'affouage sur ces bois. La pauvreté évoquée concerne une partie du monde rural, composée de journaliers au travail saisonnier.

En dehors de ces deux zones forestières continues, les paysages de Cassini montrent des territoires plutôt dénudés. Le reste du Pilat valorise des taillis épars le long des différents versants, ponctués par des prairies et des lieux habités. Les deux forêts, localisées sur la région des crêts représentent donc une surface de 4068 hectares. Les étendues forestières sont donc très limitées à l'échelle du Pilat du XVIIIe siècle, estimées à 78 000 hectares. Le Pilat a les traces de déforestation comme les Essertines près de Rochetaillée.

Plusieurs facteurs expliquent la diminution des forêts à l'échelle du royaume, mais également à l'échelle du Pilat. On constate ainsi le poids de l'usage du bois pour la construction locale au niveau des charpentes, le recours au bois pour le chauffage et la production de charbon de bois<sup>51</sup>, sur fond de la question de l'augmentation des démographies humaines. L'Etat légifère en termes

---

<sup>49</sup>*Ibidem*, p.206.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p.207 – 209.

<sup>51</sup> Du Choul décrit le charbonnage dans le Pilat, à base de charbon de bois.

d'aménagements et de préservations de ces ressources. L'historicité des exploitations des forêts détermine les enjeux du suivi de contrôle de l'usage des bois de la part des autorités depuis le XIIIe siècle, avec des aléas.

La genèse est la constitution par Philippe le Bel de l'administration des eaux et forêts en 1291. L'ordonnance de Brunoy de Philippe VI de Valois en 1349 donne mission de protection de la Forêt aux représentants du roi. Au XVIe siècle, Henri IV promulgue un édit en 1597 sur un règlement général des eaux et forêts, suite aux désordres et aux pillages des bois durant les guerres de religion. Cet édit impose le bornage des forêts.

Le code forestier de 1669 intervient également dans une politique de restauration de la royauté face aux pillages des bois durant la Fronde. On a une politique d'autarcie de la France concernant le bois de chêne et le développement à moyen terme de la construction navale. Ces éléments sont censés préserver des déforestations sauvages, renforcés dans les périodes de troubles politiques et religieux des périodes précédentes.

La gestion de ces bois<sup>52</sup> se cadre dans des enjeux pluriels au niveau de leurs usages liés à des pratiques anciennes comme le droit d'affouage<sup>53</sup> au niveau des *bois de*<sup>54</sup> *Tailla*. Des récits relatent les inquiétudes des populations de La Valla en 1754, confrontées à la dégradation de leur bois et résolues à surveiller leurs forêts. La place des charbonniers selon Alléon-Dulac est préoccupante, répandus dans la montagne et abattant des arbres malgré les règlements. Il précise aussi des conflits d'usage avec les villageois comme à La Valla, surveillant les forêts communales en 1754, demandant à l'intendant des gardes pour surveiller les bois. Cette disposition est prévue par l'ordonnance de 1669.

Les communautés peuvent avoir un ou plusieurs gardes pour la conservation de leur bois. Les gardes doivent exercer gratuitement leurs fonctions. Chaque habitant peut ainsi être appelé à son tour pour ce service de garde des forêts. Pour les forêts seigneuriales, comme dans *les bois de Pila*, les gardes peuvent disposer d'un pistolet de ceinture. L'exploitation des bois apporte des revenus pour les propriétaires, avec une tradition de scies à eaux évoquées chez Claret de

---

<sup>52</sup> L'étage collinéen à partir de 800 m est favorable aux chênes, tandis que l'étage montagnard privilégie les hêtres à partir de 800 m et les sapins au-delà de 1000m, préférant les expositions plus nordiques.

<sup>53</sup> Le code forestier donne la possibilité aux paroisses de réserver une partie de la forêt communale pour les besoins domestiques, comme le chauffage.

<sup>54</sup> Ce bois est localisé vers Saint-sauveur en Rue, composé majoritairement d'hêtres. Ce massif n'appartient pas au XVIIIe siècle aux pays du Pilat selon les limites d'Alléon-Dulac.

La Tourette<sup>55</sup> : « *Les grandes forêts sont en sapins qu'on a la facilité de travailler sur la montagne ou vers le bas, au moyen de scies à eau. On transporte les planches jusqu'à la Loire, auprès de Saint-Rambert, ou elles sont embarquées pour Paris. On transporte aussi sur les bords du Rhône des planches, des courbes, des arbres équarris, qu'on nomme pièces de marine* ». Les forêts sont donc des biens précieux, mais aussi soumis aux pressions de la paysannerie au niveau du développement des terres arables. Le système d'affermage est le mode d'usage utilisé, notamment par les moines Chartreux sur leurs propriétés du Bessat entre forêts et prairies.

Ainsi, les domaines forestiers sont pour l'essentiel localisés à l'échelle du haut-Pilat et notamment proches du Pilat des crêts. Pour autant, les statuts des paysages juridiques consacrent en fait un ensemble de propriétés seigneuriales sur ces territoires, complétés par des propriétés ecclésiastiques. Les forêts de sapins restent majoritaires à l'échelle de ces territoires d'altitude, interférant sur les communautés des hommes vivants à proximité. Dès lors, un ensemble de coutumes médiévales permettent de récupérer du bois mort sur ce type de parcellaire. Pour autant, les droits féodaux s'imposent dans la juridiction de l'ancien régime, cadrant majoritairement la vie des populations rurales tout au long de leurs existences. Cependant, les cadres forestiers se raréfient au niveau des paysages vécus et perçus, montrant globalement un ensemble de versants aux aspects dénudés, marqué par des traces de taillis, associées aux anciennes coupes de bois trop rases.

Au niveau des imaginaires collectifs, la forêt inextricable reste globalement un facteur anxiogène pour les populations locales, source de superstitions<sup>56</sup> et de malveillances. La maîtrise des territoires par le recul des forêts marque les temporalités successives.

### **3. La carte du Bessa vers 1760 et les regards sur les paysages environnants**

Les perceptions locales sur le Bessat et ses environs conduisent à réfléchir sur les héritages dans les processus d'anthropisation à géographie variable.

---

<sup>55</sup>Bernard Plessy, *En Forez de pages en paysages*, Editions LUGD, Lyon 1994, p.173.

<sup>56</sup>Robert Harrison, *Forêts : essai sur l'imaginaire occidentale*, Paris, Flammarion, 1992, 474 p.

### a. La carte du hameau du Bessa



**Figure 5 : carte du Bessa vers 1760**

Cette carte du *Bessa* (anonyme) vers 1760, reproduite dans l'ouvrage d'Achard<sup>57</sup>, donne un aperçu de l'anthropisation paysagère. Le *Bessa*<sup>58</sup>, sur le plan administratif, dépend de la paroisse de La Valla. Les écrits de Vachez<sup>59</sup> informent d'autre part sur la richesse agraire des chartreux dans le Pilat. Possédant depuis le XIII<sup>e</sup> siècle le *Grand bois*<sup>60</sup>, leur développement économique leur permet d'autres acquisitions dans la région du Bessat, contigu à l'espace forestier, géré par leurs soins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Claret De La Tourette précise que les Chartreux ont une tradition de bonne gestion de leurs forêts, développant au cours des siècles des revenus et donc des capacités d'agrandissement sur d'autres terroirs proches comme *le Bessa*.

Il précise ainsi des éléments sur sa vision de la gestion forestière<sup>61</sup> dans le Pilat : « *Les bois de sapins, que l'on traverse en allant de Saint-Chaumont à la Grange, sont en assez mauvais état ;*

---

<sup>57</sup> Michel Achard, *Le Bessat de A à Z*, Le Bessat, Achard, 1998, p.4.

<sup>58</sup> Le Bessat est une commune indépendante en 1831.

<sup>59</sup> Antoine Vachez, *La Chartreuse de Sainte Croix en Jarez*, Louis Brun, Lyon, 1904, 334 p.

<sup>60</sup> Pendant la Révolution, Etienne Mulsant précise que ce bois est vendu pour 140 000 francs.

<sup>61</sup> Bernard Plessy, *En Forez de pages en paysages*, Lyon, Edition LUGD, 1994, p.174.

*les plus belles forêts de ce genre, celles qui ont été le mieux exploitées* appartiennent aux Chartreux ». On peut en fait penser à des facteurs juridiques et historiques, qui expliquent cette prospérité des Chartreux. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les bois ecclésiastiques sont soumis au contrôle du pouvoir central, sauf pour les Chartreux bénédictins. Cela aboutit sur le plan juridique à une certaine liberté dans les exploitations des bois. Ce statut particulier récompense leurs expertises en matière forestière, créant en partie ainsi les conditions de leurs richesses par la vente de bois de qualité dans des conditions de rareté et leurs expériences dans le domaine de la sylviculture, notamment dans les forêts alpines<sup>62</sup>, de cherté dans l'ancien régime.

Le code forestier de 1669 précise l'obligation de gardes rémunérés également dans les forêts ecclésiastiques, afin d'éviter les vols et dégradations. La bonne tenue des forêts par les Chartreux peut avoir deux explications, soit liée à l'efficacité des gardes, soit à l'aura des moines sur la population ou le vol dans une forêt ecclésiastique est un péché important dans la mentalité religieuse de cette période. Les terres des Chartreux sont généralement exploitées par un système de métairies, ou les métayers dépendent pleinement des Chartreux. Ainsi, la paysannerie locale du Pilat, notamment dans la région du Bessat est dans des activités agraires en liens avec Sainte-Croix en Jarez.

A l'échelle du Lyonnais, Claret De La Tourette cite comme expertise forestière également la Chartreuse de Meria en Bugey, fournissant à Lyon presque tous les gros bois de charpente.

Vachez<sup>63</sup> apporte des précisions sur le foncier, dont disposent les Chartreux à partir du XVII<sup>e</sup> siècle dans ces régions d'altitude. Un chapitre dresse ainsi la liste des propriétés des Chartreux de Sainte-Croix en Jarez « *Le domaine du Bessat consistait en bâtiments, maisons, granges, jardins, prés, terres, bois (...) trois scieries situées sur la rivière du Furens et divers autres tènements de prés et terres, appelés du Godemard, du chatelard, des Chomillettes, le Clos et le plat de la croix de Godemard ; il fut vendu le 25 janvier 1673 par Jean Ravachol, avocat au parlement, à Dom Malard, prieur de Sainte-Croix et à dom Bertholet procureur, au prix de 18 000 livres* ». Vachez précise aussi des terres vers le hameau de Tarentaise (appartenant à la paroisse de Rochetaillée) sur le site appelé les Citadelles. Il précise les différentes dates d'acquisitions, augmentant les propriétés des Chartreux, dans la région entre 1673 et 1682. Le domaine sur le territoire du hameau de tarentaise (les Citadelles) rapporte en 1790 un revenu

---

<sup>62</sup>La fondation en 1084 du premier monastère, appelé la Grande Chartreuse à 1190 m d'altitude.

<sup>63</sup>Antoine Vachez, *La Chartreuse De Sainte-Croix en Jarez*, Lyon, Louis Brun, 1904, p.169.

de 418 livres par an. Cet hameau de Tarentaise, proche du Bessat, est aussi lié à des activités agraires.

La paysannerie du Bessat reste globalement dépendante économiquement des Chartreux et de Bernou De Nantas, baron de Rochetaillée (présent à tarentaise). Le lieu, cité par Vachez appelé *le plat et la croix de Godemard*, s'inscrit sur le plan toponymique dans des héritages médiévaux. C'est le rappel de Godemar, dans les traces toponymiques du seigneur des lieux au XIIIe siècle.

Ce hameau (Godemard) dispose actuellement d'héritages visibles sur les formes d'habitats des fermes du Bessat. L'architecture donne un appareillement de pierres de schistes, qui est la pierre du pays par excellence, des toits inclinés typiques des régions de neige. L'exposition des ouvertures est au Sud, pour éviter les conséquences de la *Burle*. Ce terme, emprunté au patois local, désigne le mauvais vent de l'hiver. L'architecture paysanne s'adapte aux conditions de vie rude dans les montagnes du Pilat.

Achard nomme aussi des toponymies d'ancien régime dans cette région, comme La croix de la fosse, lieu supposé d'inhumation pendant les guerres de religion dans les mémoires locales. On a aussi le lieu, appelé le Palais, proche de Tarentaise, qui correspond à un pré clos de pieux ou d'un relief de replat. Ces facteurs orientent les toponymies.

La référence monétaire citée par Vachez est la livre tournois au XVIIe siècle, équivalent à 0,31 gramme d'or fin. L'achat de ces terres, payé en Louis d'or représente un investissement conséquent. La Livre tournois<sup>64</sup> est une monnaie de compte. L'édit royal de 1640 donne la valeur de 10 livres tournois à un louis d'or. Le domaine, acheté par les Chartreux, coûte l'équivalent de 1800 louis d'or, qui une somme considérable pour le commun. Le monde paysan dispose généralement de numéraires, limités aux pièces d'argent (les écus) et de bronze (les sols ou sous).

La monnaie de règlement utilise d'autres repères parmi la population avec la circulation de pièces de valeurs diverses, généralement de faible importance parmi les plus humbles. La vie dans le Pilat est difficile pour les plus modestes. Le salaire d'un ouvrier agricole se monte à 7 sols au XVIIIe siècle. L'accès à la propriété terrienne reste pratiquement impossible pour ces travailleurs agricoles. Pour autant, les fermiers sont les paysans les plus aisés, vivant en général de manière correcte, payant un impôt seigneurial appelé le *cens*. Ils ont un statut de semi-

---

<sup>64</sup>Roger Faure, *Economie, revenus et prix au XVIIIe siècle en Forez*, Montbrison, La Diana, 2011, 168 p.

propriétaire. C'est le cas de Tardy<sup>65</sup>, propriétaire d'un pré éponyme, dans le hameau du Bessat et acquéreur de bois de sapins sous la Révolution. Cela se situe dans le contexte de la vente des biens ecclésiastiques et des changements de propriétaires sur les sites et la fin des privilèges.

### **b. La vie paysanne et l'enracinement au fil générationnel**

L'achat des animaux de ferme au XVIIIe siècle représente un coût<sup>66</sup>. Ainsi, Le prix d'une vache va de 30 livres en 1717 à 73 livres en 1783, 6 livres pour un mouton en 1726, 28 sols pour un chevreau en 1774, 8 livres pour une petite chèvre en 1778, 3 livres pour 12 poulets. La paysannerie est donc majoritairement dans des conditions d'existences aléatoires en fonction des récoltes de ces terres de montagnes, produisant globalement du seigle. Des paysages agraires sont construits avec la présence de troupeaux de moutons et de chèvres. Cependant, la population est en augmentation par rapport au XVIIe siècle.

La carte de 1760 donne une estimation de la population. On a 72 maisons, numérotées. Elles sont essentiellement localisées de part et d'autre de la voie de communication principale. Le système comptable prend appui sur les *Feux*. On propose un coefficient de 4,5<sup>67</sup>, donnant ainsi une population locale présente vers 1760, estimée à environ 224 personnes. La vie paysanne est relatée par le naturaliste Alléon-Dulac en 1765. Il fait référence à l'utilisation du fromage, comme base de l'alimentation au *Bessa*.

La consommation de viande reste rare parmi la population, le plus souvent servie le dimanche après la messe. Le monde rural préfère généralement vendre<sup>68</sup> ses productions<sup>69</sup>, que de les consommer. Claret de La Tourette<sup>70</sup> fait référence à la commercialisation de fromages de chèvres : « *les petits fromages que l'on fait dans les montagnes de Pila et qui sont connus sous le nom de bessantin, parce que le village du Bessard, qui est à l'occident de ces montagnes, est*

---

<sup>65</sup> Vachez précise qu'André Tardy et ses frères, originaires du Bessat, achètent 1051 sapins au prix de 14 000 francs en 1798.

<sup>66</sup> De 1723 à 1773, un Louis d'or est au cours de 24 livres, un demi-louis d'or pour 12 livres, un écu d'argent vaut 6 livres, 1 /10 d'écu d'argent à 12 sols, 1/10 à 6 sols.

<sup>67</sup>Le coefficient proposé par l'historien des populations en France Jacques Dupaquier.

<sup>68</sup> Au marché, le prix d'une livre de bœuf coûte de 7 à 12 sols, une livre de mouton entre 7 et 10 sols, une livre de porcs entre 6 et 9 sols, une poule pour 8 sols.

<sup>69</sup> Dufour dans le *Dictionnaire topographique des paroisses de Forez*, cite 2 foires, se tenant au Bessat à partir du XVIe siècle.

<sup>70</sup> Jean-Louis Alléon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome1, Lyon, Claude Cizeron, 1765, p.31.

*l'endroit principal où on les fait* ». La rusticité est le quotidien parmi la population, soumise aux aléas des récoltes de la vie en montagne.

Le hameau du *Bessa*, localisé à environ 9 km de la Valla, dans une altitude de 1170 m, sur la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée, présente un carrefour de communications entre les versants du Pilat. Ce site de montagnes, régulièrement soumis aux rigueurs hivernales se place aussi dans des héritages toponymiques riches. De La tour Varan<sup>71</sup> au XIXe siècle propose une approche sur l'origine du nom Bessat. Il annonce le sens de *Bessac*, associant le terme *Bess*, signifiant un Tombeau, un cimetière, à *Ac*, désignant une habitation. Pour lui, cela signifie une maison près d'un champ funéraire. Cette approche reste un peu fantaisiste. Pour Achard, cela vient du bissac, porté à l'épaule par les paysans, signifiant une besace ou des références aux bois de bouleaux. On est donc dans un toponyme possible par rapport à la nature.

Claret de La Tourette, au XVIIIe siècle, utilise le terme *Bessard*, pour nommer ce lieu. D'autre part, il fait une confusion entre le hameau et le village paroissial. Le dictionnaire topographique Dufour apporte des éléments sur L'historicité du Bessat. Ce lieu est en effet mentionné dès le XIVe siècle. On a ainsi en 1365 des indications avec *Johannes del bessa parrochie sancti andeolo vallis*, littéralement Jean du Bessat, paroisse de Saint-Andéol-La Valla. Dufour apporte d'autres éléments sur le Bessat avec la mention de 1384, portant sur *Johannes del Bessat, mendamenti del Toil*. Ce Jean habitant au Bessat est nommé à deux reprises. En fait, le Bessat est sur le plan administratif sous la juridiction de la seigneurie de La Valla et du mandement de Toil.

La seigneurie de la Valla est depuis le moyen-âge entre les mains de la famille de Tournon, puis à partir du XVIe siècle au seigneur de Saint-Chamond<sup>72</sup>. Le terme Toil est un lieu géographique, situé non loin du Bessat, avec comme origine toponymique la présence de tilleuls. De La tour Varan rappelle l'existence d'une fortification, appelée le château du Toil, dont il reste quelques vestiges lors de son passage au XIXe siècle. Ce Château est vraisemblablement en ruine dès le XVIe siècle. La carte de Cassini précise la situation géographique de ce lieu, *Le Thoil*, très proche d'un lieu nommé *Le Plomb*. Ce *Thoil* donne le spectacle de reste de ruines. C'est ainsi,

---

<sup>71</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome1, Saint-Etienne, Les libraires, 1854, p.336.

<sup>72</sup>Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Les libraires, Tome 2, Saint-Etienne, 1857, p.57.

que Cassini dessine une tour penchée sur le site. Dufour apporte aussi des précisions sur une Chapelle, présente dans ce hameau du Bessat, dont la population est astreinte à la Dime annuelle.

Mulsant<sup>73</sup> fait également référence aux héritages agraires contractuels de cette région, notamment sur la question forestière *des bois de Pila* à la fin du XVe siècle. Une liste paysanne de 17 noms<sup>74</sup>, dont *Jean Tardy du Plat*, considéré *comme* manant et habitant *de* Saint-Andéol La Valla, permet de comprendre les relations économiques de la population vis-à-vis des bois. Le patronyme, Tardy<sup>75</sup>, présent sur le plan de 1760, est le signe de l'attachement générationnel des hommes à leur terroirs. Le contrat vis-à-vis du *bois de Pila* entre la population locale et le propriétaire noble à la fin du XVe siècle dresse un ensemble paysager, montrant des permanences au XVIIIe siècle. Le patronyme Tardy, présent sur le plan de 1760, peut confirmer des permanences générationnelles vis-à-vis de cette terre.

La description d'une géographie paysagère, dans ce document de 1497, cité par Mulsant<sup>76</sup>, consacre une étendue forestière plus présente qu'au XVIIIe siècle. D'autre part, la place de chemins et de repères nommés en cette fin du XVe siècle, se trouvent aussi dans les paysages du XVIIIe siècle. Ce document est un acte d'abénévis des Bois du Pilat. L'abénévis est un acte juridique de permission d'exploitation. C'est en fait un contrat de droit écrit, que l'on a entre autres dans le Lyonnais. Il s'agit de clauses spécifiques, entre les contractants. Il s'agit du seigneur du Toil Jacques Tournon et une liste de 17 noms, de condition paysanne. Le qualificatif de manant désigne sous l'ancien régime celui qui demeure, souvent associé à vilain (désignant des paysans aisés). Les références aux lieux dits, paysages, citées dans ce document constituent un ensemble riche d'informations sur le système agraire. Les rapports à la terre, continuent dans le siècle des Lumières dans un cadre économique inégal entre la grande propriété terrienne et la paysannerie.

---

<sup>73</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.72-78.

<sup>74</sup> Parmi eux on trouve des patronymes comme Ferriol, Peyrod, Grand, Dupiney, Françon, Seauve, Dard, Chaboux, Cognet, Vital, Chabous, Perusel, Chomillon, Tardy

<sup>75</sup> Jean Tardy du Plat, désigne un lieu-dit proche du hameau du Bessat, désignant ce relief. On retrouve ce lieu dans l'acte de vente de 1673, le plat de Godemar.

<sup>76</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.72- 78.

La Forêt au XVe siècle est décrite par Mulsant<sup>77</sup> de la façon suivante, donnant l'impression d'un grand paysage forestier entourant les hommes dans la région du Bessat : « *le bois appelé de Maurochain et Chaux de Pila, joints ensemble et ne faisant qu'un seul et même tènement, joignant la chaulx Bourel* ».

Cette situation forestière importante à la fin du XVe siècle s'amenuise considérablement sous les effets de l'anthropisation, des cultures de seigle, des pâturages et des coupes de bois massifs durant les deux siècles suivants. On possède également des nominations de prés dans les écrits de Mulsant<sup>78</sup>, qui perdurent et s'étendent à partir du XVIe siècle au détriment du couvert forestier dans la région du Bessat : « *Les terres prés et bois de Jean Seytre* » ou « *du ceux de la Fara* ». Dès lors, on a une certaine permanence des familles sur ce territoire montagnard. Le recensement<sup>79</sup> de 1841 sur le village du Bessat aboutit à des patronymes anciens, présents depuis le moyen-âge, comme Tardy, Coignet, Fara. On a indubitablement des liens de parenté dans les principales familles du Bessat, dont la genèse reste l'attachement à la terre dès la période médiévale. Les liens familiaux se constituent souvent par la pratique de l'endogamie et les mariages arrangés.

D'autre part, cet acte de 1497 propose le repère géographique de *Chaux Borel* sur le Bessat. Ce lieu est présent sur la carte de 1760, avec une croix pour marquer cet emplacement. L'origine toponymique de *Chaux Borel* vient de *chaux*, désignant un espace dénudé. Le sens de *Borel* peut venir de l'ancien français *borrel*, le bourreau. Cette croix sur ce lieu rappelle peut-être des lieux d'exécution médiévaux. Le seigneur de Tournon possède en effet le droit de haute justice, donc d'exécution et de présences potentiels de *fourches patibulaires*. Le plan de 1760 permet de comprendre aussi l'organisation du hameau, au niveau des habitats et également des paysages agraires. On a une nomination des prés par rapport à leurs propriétaires. Outre, le pré d'Antoine Tardy et des Chartreux, des patronymes apparaissent sur le plan, comme *le pré de la veuve de Jean Courbon*, de *Pierre Briot*, de *Jean Gentil*, de *Jean Vara*. Les activités agricoles restent majoritairement sur ces pays.

---

<sup>77</sup>*Ibid*, p.75.

<sup>78</sup> *Ibidem*, p.75.

<sup>79</sup> A.D. Loire.35NUM\_6M580 le recensement de population du Bessat en 1841—Département de la Loire( Consulté 20 mai 2018), à l'adresse [https://www.loire.fr/jcms/lw\\_951277/les-recensements-de-population](https://www.loire.fr/jcms/lw_951277/les-recensements-de-population)

La question du paysage juridique peut amener plusieurs éléments au niveau de la transmission des propriétés agraires et bâties au cours du XVIIIe siècle. On a en fait une double juridiction. Le droit seigneurial dispose d'une propriété « éminente » et le paysan potentiellement d'une propriété « utile ». De Tocqueville<sup>80</sup> remarque que les tenanciers et parmi eux les paysans sont les véritables propriétaires de la terre à la fin de l'ancien régime, sur des bases féodales à titre usufruitier et perpétuel. La Révolution entraîne dans les relations à la terre une forme d'individualisme agraire dans des destins de propriétés, désormais *ad nomen* au nom de la liberté. Cela passe par la vente de propriétés seigneuriales laïques ou ecclésiastiques dans le Pilat. Ce changement de régime peut durer sur plusieurs décennies. Achard précise à l'échelle *des bois de Pilas*, le partage se fait en 1829<sup>81</sup>. Le droit coutumier, lié à l'usage collectif des bois, prend fin sur le Bessat et La Valla sous la Restauration. Également, les traces mémorielles de la présence des Chartreux s'expriment au Bessat et à Tarentaise dans les mémoires collectives par la désignation du bois des pères.

Ce monde paysan sur le Bessat au XVIIIe siècle aboutit également à une réflexion sur le paysage sonore de cette période, dans l'usage du patois. Les habitants de la montagne sont surnommés les *gavots*. La langue usitée a comme matrice un patois du Forez transmis au XVIIIe siècle depuis le moyen-âge. Cette langue régionale parlée<sup>82</sup> dans le Pilat, constitue ainsi un champ d'étude possible sur un paysage sonore singulier. La sociabilité passe indéniablement par le langage. Les mots utilisés ont des racines, évoquant différentes temporalités et présentes dans le parler régional sur le Pilat au XVIIIe siècle. Ainsi, Mulsant évoque la présence d'une consonance arabisante, pour désigner un chien (kelb). On a actuellement 1500 mots recensés, qui reproduisent le paysage linguistique. Ces mots peuvent concerner les paysages du quotidien. Souvent, Chaque hameau ou village dispose pour la population et ses besoins en eaux d'un *ou de plusieurs bachats*. C'est en fait un réservoir en bois ou en pierres, pouvant servir d'*abreuvoir* pour les bestiaux, de fontaine publique ou de lavoir collectif. Le patois<sup>83</sup> local utilise *brayes* pour le pantalon, montrant une résilience de la langue gauloise et l'utilisation de *bovina* pour la vache dans la filiation latine. Le patois désigne aussi la nature environnante. Par exemple, le *babet* est une pomme de pin, utilisé pour allumer le feu. Le *ban* désigne un ruisseau et les

---

<sup>80</sup> Alexis de Tocqueville, *L'Ancien régime et la Révolution*, Michel-Lévy frères, Paris, 1856.446 p.

<sup>81</sup> On retrouve des noms comme Fara, Coignet, Tardy, Courbon.

<sup>82</sup> Jean baptiste Martin, *Dictionnaire du français régional du Pilat*, Pélussin, Bonneton et Visages de notre Pilat, 1989,173 p.

<sup>83</sup> Sur les deux versants, le Pilat est dit *Pialat*.

*airelles*, pour nommer des myrtilles. Les feuilles du *fayard* (le hêtre) servent souvent à garnir les paillasses. Cette relation privilégiée à la terre donne des rites agraires. On a ainsi la Saint Isidore et la fête des laboureurs (le 15 mai), les *fugas* de la Saint Jean (le 24 juin) rappelant le solstice d'été. Les sons et les odeurs correspondent notamment à la vie des animaux de fermes et des hommes, aux vents présents sur les plateaux. Ce monde agricole se fait au rythme des saisons dans les liens à la terre nourricière, dans des traditions agricoles de jachères. Le patois paysan est souvent éloigné du français parlé par les élites, dans les règles de l'académie. Les regards sur ce monde rural sont souvent méprisants ou idéalisés.

## **B. DES REGARDS ADMINISTRATIFS, MEMORIELS ET PAYSAGERS**

Les regards sur les paysages sont aussi dans des structures administratives dans cette France d'ancien régime. On a le travail d'enquêtes des intendants, brossant un portrait de vie rude dans les montagnes du Pilat. Cette organisation administrative est le fruit de temporalités anciennes<sup>84</sup>. Il y a en effet des héritages de la période médiévale et de la Renaissance sur le Pilat. Ainsi, le Pilat du moyen-âge est compris dans le comté de Forez à partir du XIIe siècle, notamment sous Guy II.

On note un rôle de frontière vis-à-vis de l'archevêché de Lyon. Le Forez entre dans la couronne de France en 1542, réuni à la Généralité de Lyon. La région du Pilat subit les aléas des temps, au niveau des troubles politiques (les guerres de religion), pandémiques (la peste en Forez de 1629 à 1631) et alimentaires (les famines de 1694 et 1709) . Pour autant, les intendants, présents dans cette région, apportent des éléments de compréhension sur les campagnes du Pilat. Les activités agraires et le nombre d'habitants présents dans les paroisses par l'établissement de feux constituent des informations précieuses. On a dans le Pilat un ensemble de seigneuries, dont les héritages géographiques, sont associés au monde médiéval.

Les aspects des découpages administratifs sont complexes dans la société d'ancien régime. Les paroisses à l'échelle de l'élection de Saint-Etienne sont très majoritairement rurales.

---

<sup>84</sup>Jean-Etienne Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le Département de la Loire*, Mâcon, Protat frères ,1946,1184 p.

## **1.Des regards administratifs généraux des versants Nord (l'élection de St-Etienne et St Chamond)**

Constitué en 1542 par l'édit de Cognac, on note le vocable général du Lyonnais, du Beaujolais et du Forez. On a une division administrative en 5 élections. Il s'agit de Lyon, Saint-Etienne, Montbrison, Roanne, Villefranche. Le renforcement de l'administration royale se construit par la volonté d'administrer les provinces. Le poids de l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 privilégie le français dans les actes administratifs. Le sens d'élection correspond à une division administrative, associé à une Généralité. On a ainsi une politique administrative royale efficiente, souhaitant contrôler les terroirs et les hommes. Les pays du Pilat sont en effet dans des paysages juridiques complexes, entre les héritages des droits coutumiers dans les filiations aux droits féodaux et les volontés politiques de maîtrise des territoires de la part du gouvernement royal. La mise en place des renforcements de l'absolutisme royale s'inscrit ainsi à l'échelle des territoires vécus par les populations très majoritairement paysannes.

### **a. L'organisation générale et les liens à l'historicité**

Le Pilat revient à la couronne de France suite au décès du connétable de Bourbon en 1527, puis à partir de 1531 à François I (le legs donné par sa mère Louise de Savoie en 1531). La région montagnarde du Pilat se place donc sous l'administration royale, redevable des impôts notamment la taille. Cette election de Saint-Etienne se divise en 4 zones administratives, qui sont des subdélégations<sup>85</sup>. On constate ainsi Saint-Etienne en Forez de Saint-Chamond, de Bourg-Argental (également un baillage) et de Condrieu. Des éléments paysagers se perçoivent dans le document de 1770 intitulé la carte générale des cinq élections de la généralité de Lion, apportant des éléments. L'auteur est le géographe français<sup>86</sup> Louis Charles Desnos (1725-1805). A l'échelle de l'élection de Saint-Etienne, on note que la montagne du Pilat se localise à la périphérie de la ville de Saint-Etienne en Forez. Par contre, des reliefs suggèrent à l'observateur des zones d'altitude. Ainsi, le figuré montagnard correspond à des reliefs, présents sur les territoires.

---

<sup>85</sup> Les limites géographiques du Pilat se réfèrent à Alléon-Dulac en 1765.

<sup>86</sup> Gallica. Desnos L-C (1725-1805) A du texte. Carte générale des cinq élections de la généralité de Lyon ; 1770 (cité le 20mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8445044w>



**Figure 6 : focus sur l'élection de Saint-Etienne en 1770**

On a une orientation Sud-Ouest/Nord-Est. Trois subdélégations sont également représentées, marquant sur le plan territorial les limites du Pilat, des villes-portes dans différents versants (Saint-Etienne en forez, Saint-Chamond et Le Bourg-Argental).

L'anthropisation sur le Pilat reste succincte, pour ne pas surcharger la carte. On a ainsi des localisations de lieux de vie sur le versant Sud (Maclas et Malleval<sup>87</sup>). Une seconde carte, réalisée par *Desnos*, de la même période, intitulée *Parie septentrionale de l'élection de Saint-Etienne*, apporte plus de précisions topographiques et toponymiques. Cette carte est utile pour se déplacer sur le terrain. Des noms figurent sur cette carte, comme La Valla, Doizieu, Pavezin, Pélussin et des repères géographiques comme les cours d'eau.

Cette carte est un outil important au niveau de la gestion administrative de ces territoires. Cependant, les renseignements humains sur les anthropisations à l'échelle des paroisses complètent les données (le nombre de feux, des annotations sur l'état économique des habitants, les capacités fiscales des feux dans un descriptif économique).

Les intendants des généralités jouent en effet un rôle important, personnages centraux de l'administration. A partir de 1680, les intendants<sup>88</sup> sont des administratifs à poste fixe, en raison d'un par généralité. Ils portent le titre d'intendant de justice, police et finance et commissaire pour l'exécution des ordres du roi. La question financière est importante au niveau de la répartition des impôts dans chaque élection. Le régime fiscal repose sur la taille et la capitation.

<sup>87</sup> Lambert d'Herbigny fait état en 1697 de la situation difficile de Malleval, peinant à se relever des guerres de religion.

<sup>88</sup> Souvent issus de la noblesse de robe ou de la haute bourgeoisie.

La taille royale, considérée d'abord, comme un impôt exceptionnel, devient pendant la guerre de cent ans un impôt récurrent prélevé sur les populations dès 1439. Au niveau fiscal, l'édit de 1695 crée la capitation. Cela concerne tous les Français, même les plus modestes. On a littéralement une taxe par tête. La nécessité de connaître les démographies est un instrument au service des impôts. Dans chaque feu, le chef de famille doit ainsi payer les impôts. Les rapports des intendants constituent en fait une base de renseignements et une base fiscale dans la société d'ancien régime.

L'ouvrage de Galley<sup>89</sup> met en évidence un corpus documentaire étoffé, permettant de comprendre l'état de la population dans les campagnes du Pilat grâce à une diversité de sources<sup>90</sup> : « : « *Je donne ces tableaux pour l'Election de Saint-Etienne (...) celui des feux à l'assemblée du district en 1788 (...). Je mets encore en comparaison le chiffre des feux accusé en 1697, à l'enquête de l'intendant d'Herbigny et aussi (...) par le Nouveau dénombrement du royaume publié en 1720* ».

Les héritages de la méthode du questionnaire de Lambert d'Herbigny<sup>91</sup>, intendant du Lyonnais en 1697 servent tout d'abord d'appui à la réflexion. Cela permet de percevoir un instantané des paysages ruraux du Pilat à la fin du XVIIe siècle sous le règne de Louis XIV. Ces éléments de construction de rapports servent de modèles au XVIIIe siècle. Les objectifs sont de connaître ces populations. Ces analyses économiques des campagnes inspirent Louis Messance dans ses rapports de 1788, montrant une démographie en augmentation. Les misères de la fin du XVIIe siècle sont moins présentes au XVIIIe siècle, malgré des difficultés de la petite paysannerie (journaliers et valets de ferme).

Le questionnaire de 1697 est transmis aux paroisses du Pilat. Les curés de campagne répondent à ce document, avec des notes topographiques, statistiques. Il se dégage une impression de misères en cette fin de XVIIe siècle dans les campagnes du Pilat. Le curé de Burdigne<sup>92</sup> écrit

---

<sup>89</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, 604 p.

<sup>90</sup>*Ibidem*, p.583.

<sup>91</sup>Guy Neufboug, Marguerite Gonon, « Le questionnaire de Lambert d'Herbigny, intendant du Lyonnais (1697) », Tome 3, numéro 2 Revue d'histoire moderne et contemporain, Paris, P.U.F,1956, p.138-155.

<sup>92</sup>Burdignes se situe à environ 3,5 km de Bourg-Argental.

ces faits<sup>93</sup> : « il n'y a que vingt habitants ou environ et l'on me dit qu'ils estoient, il ya trente ans, plus de quatre-vingts ». Les repères de l'ecclésiastique concernent les chefs de famille. Il va également plus loin, en critiquant le système fiscal, qui selon lui est cause des misères paysannes<sup>94</sup> : « outre les Tailles qui sont d'extremement fortes par la multitude d'exempts comme religieux, gentishommes, bourgeois (...) qui abîment les paysans et les met hors d'état de conserver leurs biens ».

Cette vie rude persiste cependant globalement à la fin du XVIIIe siècle, en utilisant les synthèses de l'intendant Messance (contenues dans le livre de Galley). Pour autant, l'augmentation des populations est un signe positif par rapport aux difficultés de la fin du XVIIe siècle (guerres, maladies, disettes et famines). Le cycle apparaît comme positif.

La situation des paroisses du Pilat à la veille de la fin de l'ancien régime se perçoit au travers des annotations de Louis Messance, complétées par les évolutions du nombre des feux entrepris par Galley à l'échelle des paroisses. L'étude s'attache à dresser un paysage administratif et géographique, en fonction des différentes subdélégations (Saint-Etienne, Saint-Chamond). Les observations, ciblées sur des paroisses apportent des informations sur les populations locales, les activités, les pertinences et les contraintes à l'échelle des paroisses de l'ancien régime. Certaines comparaisons avec les rapports de 1697 construisent des éléments de comparaison sur les cadres de vies villageoises.

### **b. Rochetaillée, la Valla et Doizieu**

Au niveau de l'élection de Saint-Etienne, la paroisse de Rochetaillée<sup>95</sup>, d'après les notes de Messance, apporte un aperçu sur les conditions de vie : « Montagnes stériles et pour toute récolte des grains pour la consommation (...) seigle, avoine, excellentes pommes de terre ». On est dans une agriculture typique de montagne. Le seigle est une céréale rustique, adaptée aux terres pauvres et froides. La présence de la pomme de terre dans ce paysage agraire corrobore ces faits. Les tubercules de cette plante appelées par les paysans *truffe* ou *truffole* se développent et révolutionnent les campagnes au niveau alimentaire.

---

<sup>93</sup>Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.179 - 183.

<sup>94</sup> *Ibidem*.

<sup>95</sup> C'est le nom d'un village fortifié, proche de Saint-Etienne en Forez, distant d'environ 7 km.

Les évolutions des démographies sur cette paroisse indiquent une augmentation de la population depuis 1697. Galley donne 96 feux en 1697, 122 en 1720 et 156 en 1788. On a donc une augmentation de 60 feux sur cette période, soit 62,5%. En se référant à un coefficient de 4.5, on passe d'un effectif de 432 personnes en 1697 à 702.

D'autre part, sur le plan administratif, le village de Rochetaillée, siège de l'Eglise paroissiale fait partie d'un cadre géographique plus élargi, avec la seigneurie de Rochetaillée. Depuis le XVIIe siècle, les Bernou De Nantas possèdent cette seigneurie. La transmission s'effectue de génération à génération jusqu'aux bouleversements révolutionnaires (l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789).

Les paysages agraires sont présents dans le descriptif du niveau du terrier<sup>96</sup> de la seigneurie de Rochetaillée en 1652. Le terrier ou papier terrier se définit comme un acte juridique montrant l'inventaire de la seigneurie. Ce document de 1652 précise des biens majoritairement agraires qui globalement perdurent au cours du XVIIIe siècle. Marguerite Gonon précise des tenures de terre prés, bois et pâtures. En fait, ces facteurs agraires forment la matrice paysagère du XVIIe au XVIIIe siècle. On a l'évocation de limites de la seigneurie. Le grand chemin de Saint-Chamond au Bessat détermine une frontière vis-à-vis des juridictions de Saint-Chamond. Le grand chemin de la Chavana et Peyreti sert de limite juridictionnelle vis-à-vis de Feugerolles. La seigneurie dispose d'autres repères de démarcations, comme les fourches patibulaires, aux limites des juridictions. L'origine latine vient du latin, patibulum désignant une potence, où les corps sont exposés. Ce paysage de souffrance, signe de la justice seigneuriale du moyen-âge, évolue souvent avec l'édification d'une croix à l'emplacement de l'ancien gibet au XVIIe siècle. Pour autant, ces fourches patibulaires, plantées en général à la limite des mandements, sont présentes au XVIIe siècle sur la seigneurie de Rochetaillée (sur le chemin de Planfoy au creux). La seigneurie de Rochetaillée dispose de terres non contigües, correspondant à plusieurs paroisses. Il y a mention de terres à Planfoy, qui appartiennent à la paroisse de Saint-Etienne. Sur le plan toponymique, Dufour fait référence à un texte de 1474, *plan fayn* (une hétraie sur un terrain plat). Le terrier de 1652 précise 2 bois, 2 prés, 4 terres et 160 métérées (l'équivalent de 16 hectares). Cette situation de morcellement perdure au XVIIIe siècle.

La longue liste des propriétés agraires s'organise dans l'extrait de démembrement fourni par Jacques Bernou le 14 août 1753. C'est un acte juridique permettant de connaître la liste des

---

<sup>96</sup> Marguerite Gonon, « Le terrier de la seigneurie de Rochetaillée », Tome XLII, numéro 4, Montbrison, La Diana, 1971, p.119-123.

propriétés de la famille Bernou de Nantas, notamment sur le Pilat. La mention de Planfoy donne ainsi le descriptif suivant : « *un domaine situé au lieu de Planfoy, paroisse de Saint-Etienne* ». *Le droit féodal est également rappelé pour les habitants de Rochetaillée ; « les habitants (...) de rochetaillée, ensemble ceux des villages et hameaux (...) sont obligés au guet et garde et réparations du dit château, lorsqu'ils sont par moi mandés »*. Des rivières sont ainsi nommées et procurent des taxes à la seigneurie. Il s'agit du Janon, du Furan. Ainsi, le seigneur de Rochetaillée dispose de droits importants sur les cours d'eau au niveau des moulins à céréales, molières pour aiguiser les canons. Ils sont cités dans le terrier de 1652.

Au niveau de l'élection de Saint-Chamond, on peut s'appuyer sur des informations venant de deux paroisses<sup>97</sup> (Saint-Andéol-la Valla-le thoil et Doizieu et les Farnanches). La paroisse de Saint-Andéol<sup>98</sup>-La Valla-Le thoil intègre le hameau du Bessat.

Les notes apportent des éléments de rusticité naturelle : « *Paroisse située en montagnes, fort étendues et d'un terroir stérile ; il s'y cueille du seigle pour la consommation* ». A cela il ajoute : « *les habitants de cette paroisse sont propriétaires en commun d'une forêt<sup>99</sup> de sapins très considérables* ».

On a des permanences de constats vis-à-vis du rapport de 1697<sup>100</sup> sur des difficultés liées aux contraintes montagnardes : « *Toute la paroisse est située en montagnes, extrêmement rapides et scabreuses, pour la plupart rochers, pierres ; bruyères stériles et incultes (...) le pays à peine peut se cultiver et dont le charroy est très difficile à cause de la rapidité des montagnes* ». D'autre part, les forêts ne sont pas mentionnées à la fin du XVIIe siècle. Elles sont présentes au niveau du rapport de 1788. Le retour des forêts artificialisées par les hommes s'explique notamment par les facteurs positifs du code forestier de Louis XIV, dont les effets s'observent sur le paysage forestier à long terme, un cadre légal protecteur.

Les références aux feux (286 en 1697, 332 en 1720, 210 en 1788) mettent en évidence une diminution de la population paroissiale de 26,5 %. Les effectifs passent en effet d'une estimation de 1287 personnes en 1697, à 945 en 1788. Cependant les chiffres de 1720 montrent

---

<sup>97</sup>Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Ménard, Saint-Etienne, p.590.

<sup>98</sup> Une toponymie chrétienne, Saint Andéol est martyrisé à l'époque romaine, considéré comme l'apôtre du Vivarais.

<sup>99</sup> Il s'agit d'une partie des *bois de Pilas*.

<sup>100</sup>Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Ménard, Saint-Etienne, 1903, p.352.

332 feux, donc une augmentation de 46 feux par rapport à 1697, soit 16% en 23 ans. Cette perte démographique conséquente et singulière par rapport aux autres paroisses est peut-être liée à une réduction géographique de la paroisse au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. On a des points communs vis-à-vis de la paroisse voisine de Rochetaillée, concernant le seigle associé à l'altitude et à des températures froides. Toutefois, des paysages forestiers présents sur la paroisse de Saint-Andéol-La Valla-le Thoil sont absents au niveau des paysages de Rochetaillée. Le contemporain voit des versants dénudés aux taillis épars, des terres difficiles produisant une agriculture généralement de subsistance.

Les familles paysannes élèvent en effet souvent des cochons<sup>101</sup>, nourris aux *Truffes*. Ce tubercule venu d'Amérique est présent dans tout le Lyonnais selon Alléon-Dulac<sup>102</sup> en 1765 : « *Une récolte abondante et presque toujours assurée dans le Lyonnais est celle de la truffe blanche ou pomme de terre (...) cette racine (...) fait la principale nourriture des gens de la campagne. On estime que l'usage de la truffe a diminué d'un tiers la consommation de seigle (...) on en donne à presque tous les animaux de bassecour (...) depuis vingt-cinq ans ou trente ans, cet objet de culture*<sup>103</sup> *est devenu bien intéressant* ». Il apporte un éclairage sur la consommation de la pomme de terre, à la fois à l'usage humain et pour les animaux domestiques. Cela permet de mettre un terme aux disettes dans le monde agraire, suite aux mauvaises récoltes. La pomme de terre est plus résistante aux conditions météorologiques défavorables, donnant des crises frumentaires sous l'ancien régime.

Ces propriétés agraires se perçoivent dans l'extrait de démembrement fourni par Jacques Bernou<sup>104</sup> le 14 août 1753. C'est un acte juridique permettant de connaître la liste des propriétés de la famille Bernou de Nantas, notamment sur le Pilat ; la mention de Planfoy donne ainsi le descriptif suivant : « *un domaine situé au lieu de Planfoy, paroisse de Saint-Etienne* ». Le droit féodal est également rappelé pour les habitants de Rochetaillée ; « *les habitants (...) de Rochetaillée, ensemble ceux des villages et hameaux (...) sont obligés au guet et garde et*

---

<sup>101</sup>Le cochon de lait est un *leyten*. Le *champan* est un porc châtré, que l'on engraisse. Le lard reste important dans l'alimentation.

<sup>102</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Ménard, Saint-Etienne, 1903, p.354.

<sup>103</sup> Le docteur Francus dans son livre *Voyage au Mont Pilat* en 1890 explique que la culture et la vente de la pomme de terre sont courants à Annonay depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. On peut donc déduire que cette culture du Vivarais se déplace dans le Pilat au cours du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>104</sup>Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chroniques des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Les libraires, Saint-Etienne, 1857, p.292 -303.

*réparations du dit château, lorsqu'ils sont par moi mandés* ». D'autres mentions de propriétés à l'échelle de la paroisse de Rochetaillée corroborent la richesse familiale issue de la terre et des privilèges inhérents. Ainsi, des précisions s'organisent au niveau des cours d'eau comme le Janon et le Furet, des droits sur les moulins à céréales et les molières au fil de ces eaux sont précisés. Cette seigneurie dispose de limites géographiques au sud vers l'abbaye de Valbenoîte, à l'Ouest vers les terres du comte de Feugerolles et à l'Est vers les terres du marquis de St-Chamond.

Au niveau des indications de la paroisse de Doizieu-farnanches<sup>105</sup>, on a les informations suivantes : « *Considérable par son étendue et misérable par sa situation, le bled suffit à sa consommation. L'exploitation du bois fait en quelques façons sa seule ressource* ». Le bled désigne une plante, dont le grain est destiné à faire du pain. De plus, le *Bled en amont* est l'ensemble des terres labourées. La culture, notamment du blé sur ces territoires induit des facteurs climatiques favorables, plus chauds que les montagnes. Les paysages de Doizieu forment des étages collinéens, avant de rejoindre les versants montagnards du Pilat. Les eaux du Dorlay en aval donnent du potentiel à la culture du blé dans des altitudes peu élevées, proposant des reliefs moins abrupts au contact du Gier.

Concernant les évolutions des feux sur cette paroisse, on a comme repère 259 en 1697, 262 en 1720 et 321 en 1788. La population paroissiale est en augmentation de 62 feux, soit environ 24%. En volume démographique, on passe d'environ 1165 habitants en 1697 à 1444 personnes en 1788. En fait, c'est une situation de prospérité démographique au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le Pilat, malgré les épisodes de récoltes difficiles.

On a donc une paroisse nataliste, à l'exemple d'autres paroisses du Pilat. Cette forte natalité dans les campagnes est en partie explicable par les facteurs religieux du catholicisme et une alimentation régulière. Les paroisses du Pilat s'accroissent globalement en populations, comme à l'image du royaume de France<sup>106</sup>.

Ainsi, ces états de certaines paroisses montrent à la fois le poids des paysages agraires et le maintien d'un encadrement féodal dans la vie des hommes. Les éléments paysagers divers de

---

<sup>105</sup> Doizieu doit son nom aux eaux de la Doyse, l'ancien nom de la rivière Dorlay (prenant sa source au crêt de l'Oeillon, serpentant sur environ 15,5 km avant de se jeter dans le Gier).

<sup>106</sup> L'abbé Jean Joseph Expilly présente au roi Louis XVI un *Tableau de la population de la France*. Il estime ainsi le nombre de français à 24 129 200. L'âge médian est de 25 ans, donnant une France jeune.

ces paroisses valorisent ainsi des facteurs médiévaux, comme le château de Rochetaillée, inséré dans un bourg fortifié éponyme et le pouvoir de haute justice des Bernou de Nantas.

## **2. Les regards administratifs sur les versants Sud et les paysages vécus : la région de Condrieu et le baillage de Bourg-Argental**

A l'échelle du versant sud-est du Pilat, l'organisation territoriale se construit par le maillage à partir de la région de Condrieu et la ville éponyme en contact avec le Rhône.

D'autre part, le baillage de Bourg-Argental intègre la plupart des paroisses de ce versant du sud-ouest au nord-est, construisant un ensemble de paysages vécus.

### **a. La région de Condrieu : des paysages de vignes et les relations au Rhône**

Au niveau de la région de Condrieu<sup>107</sup>, sa situation géographique près du Rhône privilégie des zones de contacts et donc de carrefours. La ville de Condrieu domine le territoire, relayée par des ruralités comme Saint-Michel de Condrieu et la paroisse de Chavanay. On a des paysages communs marqués par la culture de la vigne depuis l'antiquité. Les paysages sont liés à l'historicité de la région. Les indications sur les anthropisations à St-Michel sous Condrieu<sup>108</sup> donnent les passages de 89 feux en 1697 à 96 feux en 1788. On a une estimation de 400 habitants à la fin du XVIIe siècle à 432 à la fin du XVIIIe siècle, soit une augmentation de 8 %. A l'échelle de la paroisse de Chavanay<sup>109</sup>, on passe dans la même période de 202 feux à 245 feux. La population est donc d'environ 909 habitants en 1697 à 980 à la veille de la Révolution, soit une croissance de 8,64 %. On remarque des similitudes en pourcentages sur ces deux paroisses.

---

<sup>107</sup> Adèle Boisson, *Histoire de Condrieu et des environs depuis l'an 59 avant J.C, depuis l'an 59 avant J-C jusqu'à notre époque*, Vienne, Timon Frères, 1850, 256 p.

<sup>108</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.597

<sup>109</sup> *Ibidem*, p.597.

D'autre part, les échelles temporelles<sup>110</sup> influencent le palimpseste régional et marquent la terre d'héritages agraires au niveau de la viticulture.

Le vin reste très présent dans les descriptifs et influence les terroirs viticoles sous la forme de terrasses au niveau des paysages vécus. Ces murs de pierres sèches, majoritairement du granit, sans liant donnent des valorisations agraires au niveau des pentes escarpées. Ces paysages en terrasses se nomment localement des chaillées. Le terroir viticole se compose essentiellement d'éléments sableux. Des paysages de pentes, parfois de 50 % dominent cette région. A partir de Condrieu, à une altitude de 140 m, les dénivellations s'accroissent montrant des abrupts remarquables, passant rapidement à près de 500 mètres d'altitude sur les versants. Ces cultures en terrasses, en altitude, offrent un paysage remarquable sur Condrieu et une partie de la vallée du Rhône. Les descriptifs de Messance<sup>111</sup> sur ces paroisses dressent des pertinences sur les paysages visibles par les contemporains sur les pays de vignes. On est dans une forte culture vigneronne sur ces terroirs. La culture de la vigne se fait avec des plants appelés *serine noir* et *vionnnier blanc*.

Ainsi, Messance décrit en quelques notes la paroisse de Condrieu en 1788, ville ayant le statut à l'échelle de l'élection de Saint-Etienne : « *Sur le rivage du Rhône, la culture la plus considérable est celle du vin* ». Le vin apporte la richesse à la région.

Les observations d'Alléon-Dulac<sup>112</sup> construisent plus de précisions sur les activités agricoles de la région de Condrieu. Pour lui, les vins les plus renommés de la province viennent de Condrieu et de Saint-Michel. Les rapports à la terre restent déterminants, favorisant les activités commerciales. Galley fait référence à l'intendant La Michodière<sup>113</sup> en 1762 sur la richesse produite grâce au négoce du vin : « *Les vins de Côte-rôties et de Condrieu, achetés par les provinces étrangères, peuvent faire année commune, un objet entre 80 000 et 10 000 livres* ». Ces revenus permettent d'enrichir une élite viticole, disposant de domaines, dont celui de Château-Grillet. La géographie des vins de Côtes-Rôties correspond aux pays de la région

---

<sup>110</sup>Nicolas François Cochard, *Les environs de Condrieu*, Paris, Res Universis, 1812,104 p.

<sup>111</sup>Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard 1903, p.597.

<sup>112</sup> Jean-Louis Alléon –Dulac, *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome 2, Lyon , Claude Cizeron,1765,319 p.

<sup>113</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard,1903, p.355.

d'Ampuis, située à environ 5km de Condrieu. Puis, il rappelle les analyses de l'intendant Louis Messance<sup>114</sup> sur la commercialisation du vin. Le marché de St-Etienne en Forez dépend de muletiers, qui traversent le Pilat au col de la *Chau-bourez*. Ce col se situe proche du hameau du Bessat. Le transport s'effectue à partir d'outres en cuir, appelées des *bouttes*.

Les cépages produits sur ces coteaux ensoleillés résultent d'un vin blanc, appelé le *viognier*. Les cultures en terrasse montrent le travail des hommes au fil des générations. On a une démarche de valorisation de versants escarpés, en flanc de coteaux dominant Condrieu. Ces versants aménagés par les hommes sont le produit d'un grand labeur.

Cette vigne est ancienne, remontant à l'époque romaine <sup>115</sup> dans les traces mémorielles. Ses activités viticoles inspirent également le philosophe Blaise Pascal<sup>116</sup> au XVIIe siècle, suite à sa visite en 1652 à Girard Desargues (propriétaire du domaine de Château-Grillet) : « *On distingue les fruits, les raisins et entre ceux-là les muscats, et puis Condrieu, et puis Desargues* ». Ce domaine de Château-Grillet se situe à une altitude comprise entre 160 m et 250 mètres. Ses pentes escarpées ont des cultures viticoles en terrasse exposées au sud. Ce domaine se situe à environ 2,5 km de Condrieu. Au XVIIe siècle, l'essor du commerce de vins augmente la réputation du domaine. Girard Desargues venant d'une famille d'avocats lyonnais, se retire dans ce château, après le contexte tumultueux de la fronde. Il se consacre à la valorisation de son domaine et à l'amélioration de la qualité du vin blanc à partir du milieu du XVIIe siècle. La propriété prend la forme d'un amphithéâtre au-dessus du Rhône. Ce château à la campagne s'appelle une gentilhommière, flanquée de tours d'angle, surplombant le Rhône.

Le terroir viticole de cette région est particulier<sup>117</sup>. La toponymie de Château-Grillet renvoie à la forte exposition au soleil, un ensoleillement propice. C'est un terroir brûlé par le soleil. Ce cépage de vin blanc prospère sur des sols pauvres. Les ceps sont limités par les difficultés du sol. Ceci induit une production de qualité et non de quantité, à base de raisins blancs. Les techniques viticoles façonnent les paysages environnants, transmis de générations en

---

<sup>114</sup> *Ibidem*, p.355.

<sup>115</sup> Les mémoires populaires donnent pour ce cépage une origine dalmate, apportée dans la région par l'empereur Probus au IIIe siècle. L'édit de 281 restaure la liberté de planter la vigne, mettant ainsi un terme à l'édit de 92 sous l'empereur Domitien.

<sup>116</sup> Blaise Pascal, *Pensées*, Paris, Gallimard, 2004, 912 p.

<sup>117</sup> Rolande Gadille, « L'héritage d'une viticulture antique, vignes et vins de Côtes-Rôties et Condrieu », Vol.53 ,Revue de géographie de Lyon, numéro 1,1978, p.7 - 22.

générations. Ces aspects structurent le travail de la vigne par les paysans-vignerons, développant un corpus culturel riche. Le travail dans les chaillées est conséquent.

L'organisation de la valorisation des vignes fonctionne par étapes, transmise d'une manière séculaire dans les familles vigneronnes.

Les plants de ceps ont des distances comprises entre 1 mètre entre les rangs et 0,66 m entre chaque cep de vignes. Le binage s'effectue en juin pour préparer le sol. Le travail des femmes intervient de juin à août pour lier les plants avec de la paille, sur des échelas qui montent à 2,30 m à Condrieu. Le niveau d'ensoleillement détermine le taux de sucre et donc la qualité vinicole de ce cépage. Les vignobles apportent une certaine aisance à l'image des maisons-vignerons, disposant souvent de celliers voutés. Ce type de maison rassemble les fonctions d'habitation et de stockage du vin. Les conteneurs varient en volumes, souvent composés de bois de chêne. Les barriques ont une capacité avoisinant les 220 litres, les tonneaux entre 60 et 115 litres en fonction de la taille et les tonnelets d'une capacité variable d'environ 30 litres.

Les vins de Condrieu se diffusent largement à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, au-delà du cadre régional, grâce notamment au port fluvial sur le Rhône. La commercialisation se fait à l'échelle du royaume, jusqu'à Paris, Bordeaux, dépassant les frontières avec l'Angleterre.

Le descriptif de Condrieu sous l'ancien régime est fait par Cochard<sup>118</sup>, montrant le pittoresque des quartiers et l'importance du quartier du port : « *Mais le port compte un grand nombre de jolies maisons. C'était avant la Révolution, l'endroit le plus important de Condrieu ; les coches, les diligences y abordaient chaque jour ; le commerce des gains, du vin, y était actif* ». Le commerce apporte une certaine richesse à la ville.

La ville de Condrieu au XVIII<sup>e</sup> siècle garde dans son architecture des héritages plus anciens, marqués par des fortifications et des ruelles sinueuses. La tour Garon remonte ainsi au XI<sup>e</sup> siècle, associée à une tour d'angle médiévale.

Le cadre administratif fiscal se cadre notamment avec l'octroi et la gabelle et à leurs conséquences sur les populations. Ainsi, l'octroi<sup>119</sup> se présente comme un impôt sur les marchandises. Les références juridiques sont précisées par l'édit de 1663 et l'ordonnance de 1681 sous le règne de Louis XIV. Pour la gabelle, Condrieu est aussi un pays de « petite

---

<sup>118</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.118.

<sup>119</sup> Ce système est aboli sous la Révolution par l'Assemblée constituante en 1791.

gabelle ». C'est un impôt sur le sel, donnant lieu potentiellement à de la contrebande sur les chemins du Pilat. Les agents du sel sont appelés par la population des *gabelous*, arpentant les chemins et sentiers à la recherche des vendeurs de faux sels (les faux sauniers). Les peines pour ces contrebandiers peuvent aller de l'amende au marquage au fer rouge jusqu'aux galères en cas de récidives.

L'ordonnance royale de Philippe VI en 1342 met en place un monopole d'état sur les ventes de sel. Ce sel est vendu dans des greniers, administré par les agents du roi. C'est un impôt très inégalitaire en fonction des régions. Condrieu est sur le plan administratif par l'ordonnance royale de 1680 dans un pays de « petite gabelle ». Le sel vient de la méditerranée et conforte la situation de carrefour du port de Condrieu.

D'autre part, la culture locale est riche de traditions. C'est tout d'abord l'usage du patois de Condrieu dans le monde paysan. Le patois de Condrieu est transmis notamment par le livre d'Adèle Buisson<sup>120</sup>. Voici quelles phrases, permettant d'appréhender le paysage linguistique de cette contrée : « *Avant à not j'ai fa in révo bien plaisant, Je vésin noutra France changia in etant* ». Le patois utilisé est plutôt de type franco-provençal.

La culture locale est également très liée à la vigne pratique, la revola des vendanges. C'est une tradition culturelle, qui ritualise la fin des vendanges, donnant lieu à des festivités populaires. Ce vin s'inscrit en fait dans des références du paganisme, comme Bacchus. Ces festivités sont souvent le théâtre d'ivrogneries et de violences.

Les liens aux coutumes et usages sur Condrieu s'expriment aussi par une culture populaire à l'exemple de la fête du printemps, relatée par Galley<sup>121</sup>. Il cite Cochard et l'élection au début du XVIIIe siècle d'un roi de mai par les jeunes gens de Condrieu. L'élection du roi rappelle les rites germaniques. De même, l'héritage celtique se perçoit dans la tradition d'une jeune fille, vêtue de blanc et recevant des offrandes. On est donc dans des pratiques culturelles très anciennes transmises au fil des générations et présentes aux regards au XVIIIe siècle.

## **b. Le baillage de Bourg-Argental : une juridiction étendue**

---

<sup>120</sup> Adèle Boisson, *Histoire de Condrieu et des environs depuis l'an 59 avant J.C. jusqu'à notre époque*, Vienne, Timon Freres, 1850, p.144.

<sup>121</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.46.

Le baillage de Bourg-Argental est très étendu, avec comme ville Bourg-Argental. C'est en fait une circonscription administrative et judiciaire depuis 1481, protégée par la baronnie d'Argental<sup>122</sup>. Cette ville de Bourg-Argental<sup>123</sup> se situe dans une vallée, entourée de montagnes. Elle a pour Messance<sup>124</sup> une population de 1225 habitants en 1788. Le descriptif annonce un cadre de vie difficile pour ses habitants ; « *terrain très médiocre ; produit du blé, seigle, avoine et très peu de froment* ». L'affirmation de la région d'Argental se construit grâce à un château éponyme, dominant les campagnes environnantes. Le bourg d'Argental, localisé à environ 3 km de cette forteresse connaît un développement autonome, tandis que le château périclité face aux aléas politiques. Félix Thiollier<sup>125</sup> apporte des éléments sur les empreintes historiques des paysages perçus. La forteresse, construite vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans le contexte de la guerre de cent ans a une existence réduite globalement à deux siècles. En effet, les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle transforment le paysage seigneurial. Ainsi, le château d'Argental, localisé sur un éperon rocheux est démoli sous les ordres du connétable de France Henri de Montmorency<sup>126</sup> en 1595. Les contemporains du XVIII<sup>e</sup> siècle ont devant eux un spectacle de ruines, dominant le cours d'eau appelé Argental. Pour autant, l'abbé Seytre<sup>127</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle apporte des précisions : « *Sur un promontoire escarpé, entouré au nord de rochers inaccessibles et assis au midi, le fort du château d'Argental au midi et à l'occident le lit profond d'un torrent qui forme mille bruyantes cascades (..) dominé par de hautes collines boisées (...) pour surveiller les deux chemins qui conduisent l'un à St-Etienne de furans (...) et l'autre à St-Sauveur et au-delà dans les provinces du Velay et de l'Auvergne* ». Dès lors, ces analyses du site montrent les héritages des voies de communication issues du monde médiéval. La fonction de carrefour de cette vallée reste présente pour rejoindre les différentes provinces. Par rebond, on peut dire que la ville d'Argental est un nœud de communications, avec des enjeux commerciaux anciens. Seytre<sup>128</sup>

---

<sup>122</sup> Cette châtelainie est rattachée en 1580 au baillage.

<sup>123</sup> Ce bourg tire son nom de la présence d'un cours d'eau, l'Argental.

<sup>124</sup> Jean-Baptiste Galley, L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.609.

<sup>125</sup> Felix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumenal*, Tome 1,A.Waltener, Thiollier,1889, p.73.

<sup>126</sup> Henri de Montmorency (1534-1614), connétable de France, intervient dans une politique de démantèlement des forteresses tendancieuses, suite aux conséquences politiques des guerres de religion.

<sup>127</sup> Anonyme, *Histoire manuscrite de bourg-Argental 1743 : copie de l'abbé Seytre, curé de Bourg-Argental*, 1855, p.358.

<sup>128</sup> Pierre Richard, *Histoire et chroniques de Bourg-Argental*, Editions du Vivarais, Annonay,1983, p.18 -19.

explique ainsi que ces activités commerciales sont issues de la période médiévale. Le négoce se déroule ainsi à intervalles réguliers. On a en effet le marché du mardi dès le roi Philippe VI en 1383 ; 14 foires annuelles dont François I valide la foire de la St-Vincent le 22 janvier, du lendemain de la St-Jean-Baptiste (le 25 juin) et la fête des morts (le 2 novembre). Il apparaît ainsi, que le développement du bourg d'Argental soit construit par sa situation de carrefour commercial. Pour autant, il indique que la cité tend à périlcliter au XVIIIe siècle. Pour lui, les foires sont réduites à des marchés. Il fait référence à la pression fiscale sur la population, comme les aides et gabelles, qui les appauvrissent.

Cette petite ville passe avec la seigneurie d'Argental à Jean II, duc de Bourbon et comte de Forez. Cette seigneurie revient en 1772 à François David Bollioud de Saint-Julien. Cette justice de cette baronnie d'Argental est liée à la Lieutenance du baillage de Bourg-Argental. Ces différentes temporalités influencent des personnalités, comme l'abbé Seytre. Il rédige en 1743 un manuscrit sur l'histoire de cette bourgade et de sa région. Il dresse ainsi un portrait du cadre de cette petite bourgade au milieu du XVIIe siècle<sup>129</sup> : « *la ville a une très petite enceinte (...) Son petit vallon est fort sujet aux inondations causées par le débordement fréquent des trois petites rivières que les pluies aux fontes des neiges font quelques fois enfler (...) Des bois et des montagnes forment sur les hauteurs et collines une multitude de petits torrents qui, se grossissant dans leurs cours, se répandant ensuite avec violence dans les campagnes* ». En fait, le site se situe sur le versant méridional du Pilat. Il est dans un cadre géographique particulier, marqué par un écoulement des eaux important. Ces trois rivières, citées par l'abbé Seytre, correspondent à la Déome, au Riotet et à l'Argental. De plus, on a des indications intéressantes sur les variantes de l'écosystème en fonction des saisons. Ainsi, les neiges sur le Pilat impactent les vallées encaissées au printemps par la montée des eaux. L'abbé Seytre décrit également des processus d'érosion des reliefs, affectant les paysages par la force des eaux : « *Jusqu'à faire craindre que la partie la plus considérable de ce vallon ne soit bientôt convertie à un misérable gravier* ». La vie des habitants de cette région est marquée par des difficultés face à un terroir contraignant pour l'agriculture<sup>130</sup> : « *Environné de toutes parts d'une chaîne de montagnes ou collines assez hautes et escarpées peu éloignées du Mont-Pila qui les surpasse toutes en hauteur, cette désavantageuse situation rend presque partout son terroir ingrat et stérile* ».

---

<sup>129</sup> Anonyme, *Histoire manuscrite de bourg-Argental 1743 : copie de l'abbé Seytre, curé de Bourg-Argental*, 1855, p.5.

<sup>130</sup> *Ibidem*, p.4.

Seytre évoque la difficulté du labeur paysan face à des contraintes liées aux reliefs environnants. De plus, son analyse met en avant une déforestation sur ces collines et montagnes<sup>131</sup> : « *Ces collines estoient autrefois toutes couvertes de forêts (...), mais aujourd'hui, elles sont presque toutes nues et pelées, ne formant plus aux yeux qu'une désagréable perspective* ». L'esthétisme du regard perçu par Seytre témoigne d'un certain désenchantement, une nostalgie d'un temps passé idéalisé. Certainement, l'auteur doit voir des petits taillis épars, des traces des forêts plus anciennes, soumises aux pressions démographiques et globalement détruites. Ainsi, ce versant méridional reste également majoritairement dénudé, à l'exemple de l'essentiel des versants septentrionaux. La Forêt vers le milieu du XVIIe siècle est présente dans les mémoires, mais très majoritairement absente des regards.

Galley<sup>132</sup> apporte des précisions sur ce baillage de Bourg-Argental. La fonction exacte est appelée *Lieutenance de Bourg-Argental*. L'édit d'avril 1771 valorise en fait à l'échelle du Forez deux sièges, l'un donné à Montbrison et l'autre à Bourg-Argental. La liste des paroisses, dépendante de ce baillage et appartenant au Pilat du XVIIIe siècle est importante : Argental-Versanne, La Versanne-Ruthiange, Burdignes et Montchal, Saint-Appolinard, Malleval, Maclas, Pélussin. C'est un territoire conséquent longeant la ligne de crêts et jouxtant dans sa partie sud-est la région de Condrieu. Proches des limites ouest du Pilat du XVIIe siècle s'organisent les paroisses de St-Genest-Malifaux et Marlhès.

L'abbé Seytre décrit ainsi le site pittoresque de Malleval<sup>133</sup>, littéralement la mauvaise vallée, situé à environ 40 km de Bourg-Argental, intégrant une historicité sur la baronnie de Malleval : « *à un quart de lieue du Rhône situé sur un rocher escarpé (...) et luy a mérité à juste titre le nom de vallée infortunée* ». A ce cadre seigneurial, il ajoute que ce site est en déclin depuis les conséquences de la peste noire et les guerres de religion. Son regard laisse une impression de désolation sur Malleval, d'abandon du site par une partie de sa population : « *cette petite ville n'est plus à présent si l'on excepte soixante maisons qu'un monceau de pierres et un tas de ruines et débris de maisons entourées* ». Quant à l'analyse de

---

<sup>131</sup> *Ibidem*, p.4.

<sup>132</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménéard, 1903, p.512-513

<sup>133</sup> Anonyme, *Histoire manuscrite de Bourg-Argental 1743* : copie de l'abbé Seytre, curé de Bourg-Argental, 1855, p.159 -160.

la situation de Malleval par Messance, on dispose de plusieurs indicateurs<sup>134</sup> : « *Sur une côte escarpée et aride. Toute sa récolte est en vin. Le blé ne suffit pas au dixième de sa consommation. Le vin y est estimé* ». Les versants de Malleval sont donc favorables aux paysages viticoles, avec des terrasses. L'exposition des sites et l'ensoleillement sont favorables à la vigne (vins du Rhône). On est en fait dans une situation géographique du Pilat-rhodanien. Ce village garde son caractère médiéval dominant le ruisseau de l'Epervier. Ce dernier prend sa source vers Roisey<sup>135</sup>. A Malleval, il forme un paysage de cascade, appelé le saut de Lorette. Les constructions sont en pierres du pays, bâties le long de ruelles sinueuses. Les populations, d'après Messance en 1788 sont de 89 feux en 1788 contre 157 en 1720 et 164 en 1697. On est face à une déprise démographique importante, explicable notamment par les arguments de l'abbé Seytre sur les calamités des temps. Ainsi, on estime la population à environ 400 personnes à la veille de la Révolution, contre 738 à la fin du XVIIe siècle. Les abandons d'habitats, précisés par Seytre, se justifient par la perte d'environ 45 % des hommes. On peut également appeler les traumatismes mémoriels des guerres de religion sur ce site et les exactions du baron de Bressieu sur la population de Malleval. Ainsi, les guerres<sup>136</sup> ravagent les versants méridionaux du Pilat au contact du Vivarais. Ces paysages de ruines sont encore présents dans le regard de Seytre.

### **3. Mémoires des lieux et mémoires des hommes à géographie variable**

Tout d'abord, on observe à l'échelle de la carte de Cassini proposée à l'étude un ensemble de toponymies, soit associées à des lieux de vies (villages, hameaux et fermes isolées), soit des correspondances avec des massifs forestiers, des nominations de reliefs ou de particularismes liés à des types de reliefs.

---

<sup>134</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.599.

<sup>135</sup> Messance précise que ce site est localisé sous le mont Pilat, avec des paysages viticoles. Le nombre de 125 feux équivaut à une population de 562 habitants en 1788, comparable aux chiffres de 1697.

<sup>136</sup> Achille Gamon, *Mémoires d'Achille Gamon, avocat et consul d'Annonay*, Valence, Jules Céas et fils, 1888, 153p.

Cependant, on note des références au Pilat, éponyme de la région. Il est ainsi utile de croiser les informations sur les toponymies, en citant notamment le récit de voyage de Jean Du Choul. Cet auteur du XVI<sup>e</sup> siècle reste le premier à évoquer les origines du Pilat, la place possible de l'étymologie, les autres références. Ces critères servent de repères au XVIII<sup>e</sup> siècle à Alléon-Dulac, reprenant la pensée de Du Choul dans la construction de mémoires toponymiques et culturelles.

### **a. Les références à Ponce Pilate, à une culture chrétienne et la présence de paysages dans des héritages plus anciens**

La toponymie du Pilat s'observe en effet à l'échelle de la carte et ce à différentes reprises. Le préalable consiste à apporter des précisions sur Ponce Pilate<sup>137</sup> et à montrer son importance toponymique sur le Pilat. En se référant aux évangiles, à Flavius Josèphe et Philon d'Alexandrie, on a plusieurs informations sur ce personnage historique. Il gouverne la Judée dans le contexte de la crucifixion du christ. La mémoire collective le décrit comme brutal. Les écrits de Mathieu rappellent sa passivité et sa cruauté lors du procès de Jésus. Ponce Pilate est honni par les chrétiens et son empreinte reste négative. Plusieurs territoires à d'autres échelles sont nommés également dans des mémoires liées à Pilate. Ainsi, Grégoire de Tours précise que son suicide est lié à son châtement, le punissant de son crime (se jetant dans le Rhône). Le nom de Ponce Pilate est donc signe de châtement divin et de conditions climatiques aléatoires, expliquant les aléas du temps pour les contemporains. Ainsi, il expie ses fautes pour l'éternité et influence également le cadre d'existence. Le suicide pour les chrétiens est un péché capital. L'endroit où repose le corps de Ponce Pilate est chargé de négatif et de terreur pour les habitants. Cette superstition s'inscrit dans un cadre particulier de la période médiévale du XIII<sup>e</sup> siècle. On a en effet la lutte contre les héritages religieux celtiques et les persistances de traditions populaires païennes. L'inquisition a pour cadre de combattre toutes ces formes de déviances, liées aux cultes de la nature et aux récits légendaires associés notamment à des grottes.

D'autre part, ce toponyme est reproduit sur certains points élevés de la montagne. Le paysage forestier appelé le bois du Pilat proche des sommets, est l'un d'entre eux. De plus, des indications de fortes dénivellations sur le terrain nommées par la côte de Pilat apparaissent sur

---

<sup>137</sup>Poncius Pilatus doit son surnom qui vient du latin « *pilum* », désignant le javelot, montrant ainsi son caractère militaire.

la carte de Cassini. La topographie débouche sur un accès à un bâtiment agricole isolé appelé Grange de Pilas (actuellement la Jasserie). La place des lieux appelée Pilas induit dès lors une démarche d'étude pour comprendre les facteurs toponymiques, les interférences sur les représentations de ces paysages mémoriels pour la population autochtone. Des présences localisées en altitude du spectre de Broken participent aux merveilleux, renforçant les légendes et récits mythiques.

La source première de cette approche mémorielle toponymique sur le massif est l'humaniste Du Choul. Ainsi, dans son ouvrage de 1555, cette référence au gouverneur de Judée apparaît dans le texte. Son nom, par extension, semble désigner l'ensemble de la région, associée à un sommet éponyme. Il analyse une origine du terme Pilat<sup>138</sup> : « *en un sommet que tous les habitants du pays, connaissent sous le nom de Pilat, qu'il reçut nous dit la tradition, de celui du gouverneur de Judée qui fit subir au Christ le supplice de la croix* ». La place supposée du tombeau de l'ancien gouverneur de la Judée dans un endroit appelé Puits de Pilat, est montrée comme un marécage d'eau dormante. Pour lui, cela reste une légende. Cependant il apporte d'autres éléments sur ce lieu<sup>139</sup> : « *Au centre d'un bassin de rochers, se trouve ce fameux marécage<sup>140</sup> d'eaux dormantes et sur lesquels ils tiennent des propos nombreux et divers ; ils pensent qu'il s'agit du tombeau de Pilate, ou ils rapportent que d'épouvantables orages y prennent naissance* ».

Ces indications toponymiques et géographiques, établies vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, donnent plusieurs facteurs de compréhension. D'une part, le sommet le plus élevé<sup>141</sup> porte le nom de Pilat pour les populations locales. Il désigne la région environnante de part et d'autre de ce relief d'altitude. On peut considérer dès lors que ce relief sert de cadre éponyme au massif du Pilat. De plus, le supposé tombeau de Pilat est en fait situé dans un cadre initialement marécageux, associé aux sources du Gier à 1380 m d'altitude. Du Choul apporte des indications climatiques sur les orages. On a alors la présence récurrente d'orages sur ce massif, généralement l'été. Les paysages nuageux peuvent perturber les populations locales et entraîner un cortège de superstitions, dans des héritages de paganisme. Ainsi, la vision des nuages parfois

---

<sup>138</sup> Claude Longeon, « la description du mont Pilat par Jean Du Choul », Vol.10, Saint-Etienne, Centre d'études forézienne, 1979, p.37.

<sup>139</sup> *Ibidem*, p.41.

<sup>140</sup> On retrouve également une légende sur Pilate dans la région de Lausanne, près de Lucerne datant du XII<sup>e</sup> siècle par Godefroy de Viterbe. Cet endroit est le théâtre de tempêtes, foudres et coups de tonnerre.

<sup>141</sup> Le sommet actuel porte le nom du Crêt de la Perdrix à 1431 m d'altitude.

annonciateurs d'orages (les Cirrus Flocus les Cirrocumulus Flocus) désorientent potentiellement les contemporains face à la nature, pouvant être hostile.

Les perturbations rapides du climat montagnard sont explicables par les effets de l'altitude, notamment dans les récurrences des cumulonimbus<sup>142</sup> (pouvant apporter aussi de la grêle). La tradition populaire relie l'orage à la présence négative du supposé tombeau de Pilate. Ces relations à la nature témoignent des mémoires celtiques<sup>143</sup>, qui perdurent dans les campagnes du Pilat au XVIe siècle. La nature peut ainsi être effrayante et destructrice. Les hommes présents sur ces territoires développent des mémoires populaires au fil des générations. On a ainsi la transmission de récits et légendes à l'exemple de Ponce Pilate.

L'enjeu est ensuite de comprendre les raisons de cette légende de la présence du supposé corps de Pilate au niveau régional. Claude Longeon<sup>144</sup> apporte des informations sur le récit de Ponce Pilate, présentes notamment dans les mythes au niveau de Vienne. On peut supposer une christianisation de toponymes ou de leurs origines. L'enjeu pour l'Eglise est de lutter contre ces traces du celtisme et proposer un syncrétisme entre le Christianisme et le cadre naturel présent dans le panthéon celtique. Au XVIe siècle la mémoire de Pilate<sup>145</sup> est très présente sur le massif. L'auteur indique des éléments mémoriels donnés au début du XVIIe siècle par le curé de Virieu Etienne Savarin<sup>146</sup> : « *Les papiers vielz et antiques nous disent, que la première nuictée qu'il fut sur cette montagne, on oit moult coup de tonnerre (...) y partagea en trois ycelle qu'ores on appelle le Cret des Trois dents. Afin que Pylate aye toujours devant lui la souvenance des trois croix du mont Calvaire* ». Cet aspect construit dès lors une mémoire chrétienne, associée au Christ et relatée dans les Evangiles. Le Golghota ou Mont du Calvaire est le lieu d'exécution de Jésus. On a une transposition de ce lieu dans le massif. La référence à l'orage rappelle le récit de la passion du Christ et l'obscurcissement du ciel. Pilate est donc entaché de ce péché et subit une sentence perpétuelle. Dès lors, la représentation du Pilat peut être négative, associée aux tourments perpétuels et des facteurs climatiques contraignants pour les hommes. La légende

---

<sup>142</sup> Le manteau nuageux changeant en montagne peut annoncer des changements climatiques rapides.

<sup>143</sup> Les divinités de la nature constituent un monde surnaturel : des bois, les sources, les changements climatiques.

<sup>144</sup> Claude Longeon, « la description du Mont Pilat par Jean Du Choul », Vol .10, Saint-Etienne, Centre d'études forézienne, 1979, p.31-61

<sup>145</sup> Pierre Cavard, *Vienne la sainte*, Vienne, Blanchard frères, 1977, 240 p.

<sup>146</sup> *Ibidem*, p.54.

du tombeau de Pilate et des trois croix associées à son châtime, donne au premier abord une terre de malédiction. Face à ces facteurs négatifs qui terrorisent la population de ces montagnes, l'Eglise apporte son soutien entre architecture sacrée et pratiques de dévotions populaires. Considérés comme éloignés et reculés, les sommets du Pilat sont à la fois des terres de missions et de reconquêtes des âmes. Ainsi, la place des curés, littéralement conducteurs d'âmes, dans les paroisses apportent aux habitants les messages des Evangiles et la sacralisation des paysages chrétiens, à l'exemple des croix marquant d'une manière pérenne. Le récit de Ponce Pilate dans le Pilat sert de cadre au renforcement des valeurs chrétiennes dans ces territoires, pouvant s'éloigner de la parole divine et reprendre les résurgences du paganisme.

L'auteur premier de ce récit sur la présence du corps de Ponce Pilate est certainement associé à Etienne de Bourbon<sup>147</sup>. C'est un inquisiteur dominicain du XIII<sup>e</sup> siècle. Il relate en effet le cheminement du corps de Pilate, jeté dans un puit tout près d'une montagne. L'inquisition, fondée en 1231, par le pape Grégoire IX, lutte contre toutes formes d'hérésies. Etienne de Bourbon se déplace dans les campagnes, notamment du Pilat et lutte contre les traces de dévotions païennes parmi la paysannerie présente. Les superstitions sont présentes par rapport à des phénomènes naturels. Le prédicateur Etienne de Bourbon souligne les erreurs des hérétiques et la déviance des pratiques religieuses anciennes dans la culture populaire. Cette lutte contre les mémoires anciennes se structure aussi sur le terrain linguistique. Les habitants utilisent le patois et désignent leur région par le terme *Pialat*. On peut lier cette consonance à la résurgence du celtisme. Cela désigne un cadre géographique de moyenne montagne. On peut aisément faire l'association entre le terme Pilat et Pilate, donnant ainsi une assise chrétienne efficiente pour les populations. Cela efface en fait les traces des Ségusiaves et des Allobroges dans les mémoires collectives, plus ou moins conscientes dans les ruralités du XIII<sup>e</sup> siècle. Leurs mémoires restent indirectement présentes par des mots dans ce patois régional et une culture rurale proche de la nature (le rythme des saisons et les divinités agraires). Ainsi, les traces linguistiques du celtisme se renforcent par le maintien de cultes anciens, combattus par l'Eglise.

D'autre part, on dispose de descriptions paysagères sur ces toponymies particulières chez Du Choul. On peut faire ensuite la comparaison avec la nature des reliefs et des toponymies présentes sur la carte de Cassini de 1767 sur ce massif.

---

<sup>147</sup> Etienne de Bourbon, *Anecdotes historiques, légendes et apologues*, Paris, Renouard, 1877, 520 p.

Ceci étant, la carte de Cassini propose d'autres lieux, marqués par le terme Pilat. On peut citer la Grange de Pilat, positionnée sur un plateau, entourée aux abords de forêts, nommée sur la carte. De plus, un cadre forestier, appelé le bois de Pila, reprend cette toponymie, aux abords d'une prairie d'altitude. Ce lieu-dit (la grange de Pilat) correspond à un bâtiment d'altitude, bâti à côté d'une source du Gier, d'où vraisemblablement le choix premier de son implantation. Cela construit des liens entre la source et la Grange et ce dans une activité traditionnelle rurale, liée à la terre, à l'élevage en autarcie et aux protections des fourrages en période automnale et hivernale. Le lieu, nommé la Grange perçoit aussi les capacités d'estives, de lieu de vie entre élevages, cultures et traditions rurales. Toutefois, cet emplacement de cette grange en altitude et à l'abord des forêts suppose aussi la prise en compte de la rusticité du cadre, la question de l'humidité, des brouillards et du mauvais temps dans la période froide, les difficultés de circulation à l'échelle du massif en période hivernale sur fond de chutes de neige. La proximité de ce bâtiment avec une des sources du Gier se retrouve chez Claret de Latourette, avec le descriptif suivant<sup>148</sup> : « *La principale source est celle du Gier, elle se trouve dans la prairie de la grange* ». Il ajoute aussi dans son propos d'autres descriptions sur le climat de montagne <sup>149</sup>: « *La journée du 27 juillet avoit été très chaude, le 27, vers les dix heures du matin, je vis à Pilat des plantes brûlées par la gelée et couvertes de frimats* ». On a donc un cadre d'existence difficile et son toponyme peut apporter dans la culture populaire des explications aux difficultés de vie dans les mauvaises saisons. La saison d'été n'est pas épargnée par des gelées matinales, constituant des facteurs de compréhension de la singularité de ce climat de moyenne montagne.

De même, la toponymie chrétienne envisagée par Etienne de Bourbon suit un cheminement de prédication populaire, de déplacer ainsi les anciennes pratiques celtiques sur le terrain du monothéisme. On peut donc supposer des persistances mémorielles de la civilisation celtique dans le culte de la nature, les présences des Ségusiaves et des Allobroges. Cette perspective ouvre également une autre origine toponymique, le qualificatif de large montagne dans le monde celte, une expression linguistique de paysages de montagnes, venant de « pi » signifiant montagne et de « lat » signifiant large. De là, la condamnation des pratiques anciennes, lieu de péchés et d'hérésies, peut expliquer la supposée tombe de Pilate, dans ce lieu malfaisant appelé le puits de Pilate, antichambre du monde souterrain.

---

<sup>148</sup>Marc Antoine Louis Claret de La Tourette, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais contenant des observations sur cette montagne et des lieux circonvoisins*, Lyon, Regnault, 1770, p.76.

<sup>149</sup>*Ibidem*, p.4.

Du Choul établit par son récit un lien entre les perceptions du XIII<sup>e</sup> siècle, liées à un prédicateur dominicain, exerçant également la fonction d'inquisiteur et le paysage qu'il constate dans le contexte du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, en valorisant cependant la raison. Il privilégie cependant la réflexion, plutôt que la superstition, montrant ainsi le poids de la connaissance comme un outil de libération des légendes populaires.

Chez Claret de la Tourette, on a une autre perspective, également ancrée dans des pensées naturalistes. Ainsi, ce botaniste s'intéresse également à l'origine du terme Pilat<sup>150</sup> : « *les nuées sombrent qui les annoncent, forment sur le Pilat une espèce de chapeau, d'où sans doute est venu Mons Pileatus* ». Cela reprend globalement les analyses de Du Choul et intègre de plus en plus la raison et la science dans la compréhension des phénomènes naturels, comme les orages très fréquents en zones de montagnes.

Pour autant, le Pilat inquiète par des changements brutaux du climat, des perturbations de neige régulières et l'incompréhension de ces phénomènes par le peuple des campagnes. D'autre part, les rattachements à des explications surnaturelles des cycles climatiques sont des éléments de reste du panthéon celtique. L'Eglise se superpose à cette civilisation ancienne et intègre une partie de ses références, à l'exemple des croix posées sur les carrefours, protégeant le voyageur dans son périple. La place de Pilate est à la fois une trace persistante et un outil d'assise chrétienne dans la construction progressive de paysages sacralisés. Dès lors, l'importance du sacré occupe aussi les territoires entre spiritualités visibles et spiritualités vécues par les habitants du Pilat. La question des liens entre le culte celtique s'estompe au fil des générations. Cependant, les relations à la nature interfèrent également au niveau des croyances populaires<sup>151</sup>. On a dès lors des réminiscences culturelles et cultuelles de pratiques anciennes, antérieures à la christianisation du Pilat.

### **b. Autres perspectives de compréhension des paysages dans leur complexité de la recherche des temps passés**

Pour autant, la géologie interpelle également le naturaliste Claret de La tourette au niveau de l'observation des chirsats sur les versants des crêts<sup>152</sup> : « *on les nomme sur les lieux*

---

<sup>150</sup>*Ibidem*, p.19.

<sup>151</sup> La chapelle de St sabin et la bénédiction des troupeaux.

<sup>152</sup>Marc Antoine Louis Claret de La Tourette, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais*, Lyon, Regnault, 1770, p.18.

*des chirats, des noms que donnent les paysans du lyonnais à tout amas de pierres ou de cailloux* ». Cette référence aux habitants du Pilat conforte le poids de la ruralité et des activités agraires sur ces sites de montagnes. De même, on peut s'interroger sur l'utilisation des pierres des chirats dans la construction des bâtis. On note des liens entre la géologie et l'usage de la pierre dans les constructions locales renforçant les paysages vécus, à l'exemple des matériaux utilisés dans la construction de la Grange de Pilas, proche des chirats. On peut remarquer que ces chirats<sup>153</sup> sont associé majoritairement au Pilat. De plus, la réflexion, est associée à une météorologie nuageuse et donc potentiellement pluvieuse. Les orages et les précipitations s'observent sur le Mont Pilat, renforcés par une barrière montagnarde. Ces éléments sont aussi précisés sur le caractère nuageux et humide du site<sup>154</sup> : « *C'est là que se rassemblent les nuages* ». Ceci étant, l'auteur propose également une étymologie latine, le terme pileatus signifiant coiffer d'un chapeau. Les explications scientifiques, le constat d'observations sur les paysages du Pilat lors de ce voyage correspondent pleinement à l'esprit des Lumières aux propos naturalistes, écartant globalement les considérations religieuses. L'auteur privilégie une explication climatologique, inhérente au domaine montagnard dans des changements rapides du temps et donc des températures dans les paysages vécus et ressentis. Il soumet ainsi une explication scientifique, liée à la climatologie à l'utilisation du terme Pilat pour nommer ce terroir montagnard particulier. Son approche se complète par des références linguistiques latines, afin d'étoffer sa démonstration savante.

Cependant, ces crêts identifiés dans le haut-Pilat ne sont pas nommés sur la carte de Cassini. La nomenclature géologique de rochers concerne une toponymie appelée la roche des 3 dents, considérée aussi comme un des sommets. Ces ensembles structurent en fait la toponymie de Mont Pilat, marquée dès lors par les paysages des crêts, un paysage de sommets à la topographie dénudée et rocheuse. Ce cadre donne en fait une apparence d'isolement et de stérilité. Cette perspective se traduit donc par la description de ce cadre naturel singulier chez Claret de La Tourette, réfléchissant sur le poids des contraintes naturelles modelant les morphologies<sup>155</sup> : « *Pila au premier aspect est aride et sauvage* ». Par ailleurs, les éléments orographiques présents déterminent des données paysagères à plusieurs niveaux d'interprétations, avec comme enjeu une géologie particulière, liée au relief et aux structures morphologiques de ces territoires, mais

---

<sup>153</sup> Ce paysage de Chirats est aussi présent aux abords du Mont Felletin dans le Velay.

<sup>154</sup> Marc Antoine Louis Claret de La Tourette, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais contenant des observations naturelles sur cette montagne et des lieux circonvoisins*, Lyon, Regnault, 1770, p.18.

<sup>155</sup> *Ibidem*, p.2

en même temps des considérations sur les lieux de vie. Dans cette optique, on remarque des toponymies comme suc. Ce terme se localise dans un territoire proche de Planfoy, mais également dans la région de Tarentaise aux abords du Pilat des crêts. Le sens de suc se définit par son étymologie, venant du bas latin donnant le sens de piton rocheux. Ceci est donc lié à un paysage remarquable par sa géologie visible par les contemporains, structurant également des points de repères à l'échelle du territoire vécu et vu. On a également une désignation plus précise à l'exemple de la Roche Corbière dans la vallée du Furan.

Ces cadres d'existence se conjuguent avec les lieux de vie, montrant aussi l'importance du relief à l'échelle des habitats humains ou les facteurs liés à l'altitude imprégnant les territoires. On peut citer l'exemple du bourg fortifié de Rochetaillée, localisé sur la ligne de partage des eaux entre le Furan et le Janon. Le développement du site se place sur le chemin conduisant à Saint-Etienne du Furan en aval et en amont en direction du Bessat. D'autre part, le site de La Valla suggère l'encaissement des lieux dans les versants du Gier, du lieu-dit La roche dans la région de Bourg-Argental, mais également un lieu-dit près de Doizieux. Ainsi, la nature accidentée des reliefs influence la terminologie.

On peut aussi valoriser des enjeux toponymiques à l'échelle de la région de Bourg-Argental<sup>156</sup>. Les relations à la terre évoquent des traditions paysannes fortes. Ainsi, l'utilisation de la jachère donne le nom Garet, la nomination de chanbonnet désigne un petit champ bon pour la culture, tandis que les préaux désignent des prés. Ces toponymes liés à la région de Bourg-Argental expriment des strates de civilisation médiévale. Les mémoires des populations, en nommant les lieux, font en fait revivre des linguistiques montrant les qualités du sol et des repères physiques. La langue usitée est le patois, mélange de plusieurs strates entre des éléments celtiques, latins et ce dans la limite géographique du franco-provençal et de l'occitan<sup>157</sup>. Le patois connaît des variantes en fonction des localités au niveau de la prononciation. Pour autant, dans le versant Est du Pilat, des villages, comme Roisey, Veranne, utilisent des mots assez similaires au niveau de leurs origines<sup>158</sup>. Le mot pain, utilisé dans ces versants aborde également les mémoires phonétiques du bas latin. On a l'emploi du terme *pane*, venant du latin

---

<sup>156</sup> Marguerite Gonon, « Quelques toponymes de Bourg-Argental » Vol.10, Saint-Etienne, Centre d'études foreziennes, 1979, p.89 - 94.

<sup>157</sup> Jean-Baptiste Martin, « La limite entre l'occitan et le franco-provençal dans le Pilat », Centre d'étude forézienne, 1979, p.75- 94.

<sup>158</sup> Le terme manger avec *minja*, venant du latin manducare, du mot faucher avec *secare* (également d'origine latine).

*panem*. Les mémoires de ces patois du Pilat diffèrent également sur le plan de la phonétique, parler couramment dans le recours à la nasalisation <sup>159</sup>plus ou moins prononcée. On a des parlers différents au niveau des patois.

Ces strates linguistiques du latin se perçoivent dans l'usage du patois. Les exemples sont également associés au mot vache, venant du latin *vacca*<sup>160</sup>. Ainsi, le mot *vachi* est usité à l'échelle de Rochetaillée, du Bessat et de Tarentaise, donc au niveau du massif nord du Pilat. Le nord utilise plus fréquemment la palatalisation<sup>161</sup> que le sud du massif, confère des paysages sonores changeants de part et d'autre de la ligne de crêts dans le haut-Pilat. Les changements sonores s'opèrent par une forte palatisation à Rochetaillée, Tarentaise, Le Bessat et Graix. Ce paysage sonore s'atténue, puis disparaît à partir de Colombier dans le versant sud. Colombier<sup>162</sup> se situe à une altitude moyenne de 812m, offrant un belvédère sur le Rhône. Les habitants de ce village, nommés croquants et croquantes renvoient à plusieurs mémoires. L'origine de ce terme est provençale, désignant les paysans. Cela permet ainsi de voir les influences linguistiques et les interférences phonétiques entre les régions. On a aussi des références à des révoltes paysannes<sup>163</sup>, assimilées à des jacqueries. Le terme croquant est synonyme de paysan. Les habitants de Colombier héritent ainsi d'une mémoire de révoltes paysannes, généralement contre la pression fiscale, mais également d'une vision péjorative de la paysannerie exprimée par la noblesse. Pour autant, cette appellation des habitants de Colombier conforte les traditions de ruralités de ces paysages escarpés et minéraux<sup>164</sup>.

De plus, on a un élan dès le XVIIIe siècle, à l'exemple d'Alleon-Dulac, pour réfléchir sur les mémoires, associées aux paysages. La place des héritages interpelle ces auteurs et conduit à des investigations sur les strates de civilisation éventuelle. Ainsi, Alleon-Dulac<sup>165</sup> dans l'esprit des

---

<sup>159</sup> En phonétique, c'est la production d'un son particulier lié aux voyelles, donnant une linguistique particulière, se plaçant généralement dans des héritages du gallo-roman au français.

<sup>160</sup> Jean-Baptiste Martin, « La limite entre l'occitan et le franco-provençal dans le Pilat », Vol.10, Saint-Etienne, Centre d'étude forezienne, 1979, p.80.

<sup>161</sup> Cela désigne une modification du son, à l'exemple du A.

<sup>162</sup> Le village offre également un belvédère sur le Rhône.

<sup>163</sup> La révolte des croquants se situe en 1608, sous le règne du roi Henri IV.

<sup>164</sup> Colombier dispose d'une curiosité géologique, appelé le menhir du flat. C'est une pierre de granit d'environ 3 mètres de hauteur. On a cependant aucune preuve d'un quelconque héritage celtique, lié à cette pierre monumentale.

<sup>165</sup> Jean-Louis Alleon-Dulac, naturaliste, mais aussi avocat.

Lumières remet en cause les mémoires populaires liées aux chirats. Ainsi, il réfute la mémoire populaire locale, associant les chirats à une ancienne forteresse romaine<sup>166</sup>: « *Plusieurs sont du sentiment que César, dans le temps qu'il faisait la guerre dans les Gaules, fit construire une citadelle, pour tenir en bride les peuples voisins, nouvellement conquis et que les tas de pierres, qu'on y voit aujourd'hui, sont les restes de cette forteresse* ». Pour lui, c'est en fait une erreur d'interprétation transmise au niveau de la tradition locale. Cet homme de science apporte des explications à cette géologie particulière, visible sur les montagnes du Pilat. Ainsi, il met en valeur les effets des éléments, entraînant un processus d'érosion, citant également la théorie de la terre de Buffon. De plus, il rejette la présence de prétendues mines de cuivre, de fer, même d'or et d'argent : « *A s'en rapporter au témoignage des habitants des montagnes du Pila, les mines (...) y sont très abondantes. Mais, on peut dire que toutes ces mines n'existent que dans leur imagination* ». Cependant, il poursuit son analyse en précisant des carrières de charbon et des mines de plomb uniquement à St-Julien-Molin-Molette. Ce village se situe à une altitude de 589 m, localisé proche du Ternay (affluent de la Déome), est un accès au Vivarais dans la partie sud du massif. Ces habitants, appelés les pirailons, renvoient à un travail de labeur. Le terme pirailon désigne les activités minières dans les sols pierreux environnants. En effet, on a des exploitations des enfants et une limitation de l'espérance de vie chez les adultes miniers, associés au départ à la présence de mineurs venant du Tyrol ou de Styrie<sup>167</sup>. Les mémoires locales désignent par « allemands » ces mineurs étrangers. Les raisons de leurs présences sur les sites d'extractions<sup>168</sup> sont liées à François Blumenstein, technicien des mines. Il obtient en 1717 des concessions minières et favorise la venue de mineurs autrichiens sur St-Julien en Molette. On a donc au XVIIIe siècle des Autrichiens dans le Pilat, qui transmettent leur patronyme aux générations suivantes. La consultation des listes de recensements pour cette commune dans la première moitié du XIXe siècle<sup>169</sup> renforce ces liens avec la présence de mineurs, faisant souche progressivement au XVIIIe siècle. Pour autant, la matrice franco-provençale, avec des influences sonores du Languedoc (associées au versant sud du Pilat) unit les populations.

---

<sup>166</sup> Jean-Louis Alleon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Claude Cizeron, 1765, p.11.

<sup>167</sup> Joseph Bancel, *Histoire de St-Julien-Molin-Molette*, 1984, ST Julien-Molin-Molette, Gattet-Bancel, 210p.

<sup>168</sup> L'exploitation minière du plomb dure jusqu'en 1824.

<sup>169</sup> Au niveau du recensement de 1841, on retrouve des noms comme Flacher, Bacher, Berder.

Pour autant, les enjeux de dégradation de l'environnement se perçoivent chez le naturaliste Alléon-Dulac à l'échelle de la région de Saint-Julien Molin-Molette <sup>170</sup>: « *A Saint-Julien Molin-Molette, l'eau du ruisseau du Ternay qui arrose les prairies et qui sert au lavage des mines, est chargée d'un minéral qui gâte les foins* ».

Ainsi, la question de la pollution aux particules de plomb est suggérée. On peut se poser la question d'une part sur les conséquences à l'échelle de l'écosystème et sur les populations locales de plan administratif. La langue usitée par les pirallons reste le patois. On a également la présence du plomb. On a la possibilité importante du saturnisme pour la jeune génération et des implications sur la santé humaine, à l'exemple des retards mentaux.

### **C. CHEMINER DE SAINT-ETIENNE EN FOREZ JUSQU'AU CONTROFORTS DE ROCHETAILEE EN REMONTANT LA VALLEE DU FURAN**

En s'appuyant sur cet extrait de carte, on constate ainsi des approches paysagères plurielles. La vallée du Furan et ses méandres constituent une part importante des paysages visibles. De part et d'autre de cette vallée, on a des reliefs escarpés, qui augmentent en amont. L'impression générale montre à la fois le tracé sinueux de la rivière Furan et des œkoumènes inégalement présents tout au long du parcours. Pour autant, la force motrice de la rivière sert de cadre à des moulins, valorisant la force motrice de ce cours d'eau de montagne. En aval de la rivière, on a la ville de Saint-Etienne en Forez, dont les paysages environnants restent pour l'essentiel encore agricoles vers le milieu du XVIIIe siècle, dans un mode très majoritairement rural. Les campagnes restent dominantes dans cette configuration locale.

#### **1.Présentation du focus cartographique, lié à Cassini : une diversité paysagère**

On peut analyser les différents repères présents sur la carte et réfléchir aux formes des paysages. Dès lors, l'organisation des reliefs change au fur et à mesure de la progression en altitude. Les figures des montagnes et la représentation de vallées par Cassini éclairent ainsi les dénivelés en présence. On a de fait une anthropisation inégale à l'échelle des versants entre adret et ubac.

---

<sup>170</sup> Jean-Louis Alleon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Lyon Forez et Beaujolais*, Lyon, Claude Cizeron, 1765, p.307.

**a. L'organisation générale de la carte, extraite de Cassini171 : une diversité paysagère**



**Figure 7 : focus de la carte de Cassini de St-Etienne en Forez aux contreforts de Rochetaillée**

D'autre part, l'itinéraire possible est relaté par le récit d'un voyageur en 1794, dans son ascension au Mont Pilat à partir de Saint-Etienne dans les descriptifs suivants<sup>172</sup> : « *On passe par le Val-Benoît ou l'on voit encore les somptueux bâtiments d'une riche abbaye..., ensuite près d'un vieux château situé sur un rocher élevé et tenant à un village nommé La Roche Taillée* ». L'analyse de cette information donne un aperçu sur le début du voyage. La référence à l'abbaye de Valbenoîte suggère le départ du périple. Galley donne des précisions sur cette paroisse du même nom, éponyme du bâtiment religieux, rapportant pour 1788 le nombre de cent feux, soit une population avoisinant les 450 personnes. Au niveau du cadre général, on a plusieurs repères. Ainsi, les rapports aux reliefs suggèrent d'une part la présence d'une vallée, bordée progressivement de versants plus ou moins escarpés au fur et à mesure de la progression. Les rapports aux distances donnent plusieurs interprétations. Ainsi, remontant la vallée à la

---

<sup>171</sup> Gallica. Cartographe L (17-18), Dupain-Triel J-L (1722-18) CG, lettres B (jeune) (17-18 ? ; graveur) G en, Cassini de Thury C-F (1714-1784) CÉ scientifique. Carte générale de la France. 088, [Saint-Etienne - Saint-Marcellin]. N°88. Flle 80 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]; 1765- 1767 (consulté le 17 mail 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530951149>

<sup>172</sup> Prajoux j., « Une ascension au Mont Pilat en 1794 », Bulletin de la société des sciences Lettres et Arts du canton de Rive de Gier numéro 7, Rive de Gier, Bajard, Berthon et Cie, 1904, p.71

sortie de Saint-Etienne en Forez jusqu'au contact proche des versants donnant accès à Rochetaillée, la carte apporte des précisions en utilisant des distances exprimées en lieues. En convertissant ces éléments en distance contemporaine, on peut voir une distance d'environ 8 km. La remontée s'effectue en utilisant les berges ; on peut montrer que ce chemin est ponctuellement impraticable, soit en fonction de fortes chutes de neige, ou de phases de crues de la rivière.

La rivière concernée, qui en aval circule au niveau de Saint-Etienne en Forez est le Furan. La carte donne l'orthographe *Furand*. Ce cours d'eau de moyenne montagne prend sa source proche du hameau du Bessat. Cette rivière de montagne est en effet soumise à des fluctuations saisonnières au niveau de son lit. Les crues du Furan changent dès lors les paysages de la vallée et rendent très périlleuse la progression le long de ses berges. Ces aspects changent le regard des contemporains par rapport à cette rivière, créant les conditions d'une crainte saisonnière. Le chemin, possible le long des berges du Furan est donc dangereux.

Les infrastructures, comme les moulins présents sur la carte, sont donc potentiellement sensibles aux impacts des crues automnales et printanières, mais également aux orages violents estivaux. Ces orages d'été peuvent aussi provoquer des inondations importantes<sup>173</sup> à l'échelle la ville en aval, mais aussi le long de la vallée où le cours d'eau déborde allégrement de son lit habituel. Les capacités de changements de cette rivière, renforcées par ses affluents de moyenne montagne, sont à l'origine de son nom, potentiellement furieux et dangereux pour la population locale vivant à proximité au fil de l'eau. Ainsi, une anthropisation pérenne reste délicate face aux turbulences de la rivière, de ses crues destructrices.

Alléon-Dulac, rédacteur de lettres manuscrites, donne également des repères<sup>174</sup> sur cette vallée. Il précise certains éléments paysagers, visibles par les contemporains. Les sources prennent naissance dans les montagnes du Pilat, à deux lieux de Saint-Etienne en forez. Ces eaux arrivent sur la ville par une gorge, dans une pente rapide. Cela crée ainsi les conditions de l'accélération de son débit. Il précise également la présence d'une chute d'eau remarquable en amont dans la paroisse de Rochetaillée, à une lieue et demie de la ville. Le bruit de cette chute

---

<sup>173</sup> A l'exemple de l'inondation d'août 1692, on a des conséquences sur le Furan et aussi sur le Chavanelet.

<sup>174</sup> Anonyme, *Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, les maladies, la population, les arts et le commerce de la ville de Saint-Etienne*, copié pour M. Auguste Bernard aux environs de 1839 sur le manuscrit original d'Alléon-Dulac de la bibliothèque royale, n.p

crée les conditions d'un paysage sonore pouvant être effrayant, entendue sur les versants de Rochetaillée. On peut penser aux grondements de la rivière, prenant de plus en plus d'échos entre les versants de la vallée et se déversant en trombes d'eau sur Saint-Etienne en Forez. Le Furan reçoit également notamment plusieurs ruisseaux et traverse la ville. Le grossissement de cette rivière est très présent en aval. Ainsi, le Chavanelet magnifié par Marcellin Allard, Le Merdary qui vient d'une colline appelé le Mont constitue un affluent supplémentaire, avant d'arriver sur Saint-Etienne. La carte montre en amont une zone de confluence en amont du Furan, recevant les eaux du Furet. Celui-ci prend naissance dans un lieu-dit appelé Planfoy, proche de la ville, enrichissant déjà son débit potentiel. Ces eaux se déversent dans la vallée du Furan et grossissent au niveau de la progression vers Saint-Etienne en Forez. On a aussi des précisions sur les formes de valorisations au fil de l'eau à l'échelle du Furan. C'est en effet les présences de moulins, présents dans la vallée d'une façon inégale.

Cette rivière est poissonneuse. Ainsi, on a des ventes de poissons<sup>175</sup> du Furan dans la ville au niveau de la rive droite de la rivière dès le XVIIe siècle, à proximité du pré de la Foire. Au niveau des types de poissons présents dans la rivière, Alleon-Dulac donne des éléments sur la présence de truites et de poissons blancs. Cependant le système de la pêche reste très encadré, associé au droit seigneurial. Cette vallée dispose ainsi de plusieurs juridictions, le seigneur de Saint-Etienne et St Priest en aval, la juridiction ecclésiastique de l'abbaye de Valbenoite et la juridiction du seigneur de Rochetaillée. Le braconnage est illicite et puni par la loi. L'auteur précise que l'eau est globalement propre, sauf sur la traversée de la ville, servant d'égouts, enrichissant les terres plus en aval.

Des reliefs de collines encadrent inégalement la rivière, aux portes de la ville. La carte mentionne entre autres les collines Sainte Barbe et Villeboeuf aux portes de la ville.

A la sortie sud de la ville, les facteurs paysagers montrent également la présence d'une abbaye, l'abbaye de Valbenoîte. Galley<sup>176</sup> décrit un ensemble de paysages pittoresques sur ce site. Il met en avant sa toponymie, venant de *Vallis Benedicta* (la vallée bénite). On a la présence d'un village, groupé proche du monastère proche du Furan. Le cadre affirme sa ruralité, la présence d'une plaine, d'un vaste pré dévolu à l'agriculture. On a des poulaillers, des pigeonniers et des coffres à poissons sur la rivière. De plus, il décrit le chemin d'accès de Saint-Etienne en Forez

---

<sup>175</sup> Stanislas Bossakiewicz, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, p.471.

<sup>176</sup> *Ibidem*, p.255.

vers Valbenoîte, qualifié de chemin, correspondant à un cadre également champêtre. Pour autant, le rythme des saisons modifie les perspectives paysagères, la place de la lumière sur les sites, l'inégal niveau d'ensoleillement et de températures ressenties par la population (froid, humidité, chaleur tempérée).

Cet itinéraire permet d'accéder à la vallée du Furan et de remonter en amont dans des reliefs qui deviennent de plus en plus encaissés au fur et à mesure de la progression.

### **b. Saint-Etienne en Forez, comme porte du Pilat**

Le savant Alléon-Dulac apporte en 1767 un descriptif de la ville<sup>177</sup>. Ces facteurs descriptifs dressent une physionomie du site et des particularités <sup>178</sup>. *La ville de Saint-Etienne située dans un terrain fort inégal, est resserrée par quatre petites montagnes... elle n'occupait anciennement que la partie qui regarde le couchant...la ville se trouva agrandie et au-delà de la première enceinte, en sorte qu'il n'y a plus de clôture* ». Il aborde plus loin le descriptif des habitats et le dialecte de sa population : « *Il semble que toutes les maisons aient été bâties sur le même modèle : un seul escalier conduit de la rue au premier étage (...) l'idiome de Saint-Etienne n'est intelligible que pour les naturels du pays (...) ce jargon qui n'est employé qu'à Saint-Etienne et dans son territoire très borné, n'est point usité dans les provinces limitrophes* ». Le cadre topographique, évoqué par l'auteur, correspond à une morphologie de vallées, entourées de collines. Alléon-Dulac fait également une confusion entre colline et montagne. Cependant, le site est encaissé, disposant au sud de paysages de collines, de vallées, donnant accès au massif montagnard du Pilat.

En fait, la genèse du bourg médiéval vient d'un village sur la colline Ste Barbe, éloignée des terrains potentiellement marécageux de la vallée du Furan. Le site géographique donne un paysage de fond de vallée assez étroite, où serpente le Furan. Cette rivière montagnarde, potentiellement tumultueuse en période de crue, s'enrichit au sud de plusieurs affluents. Ainsi, la physionomie générale valorise pour l'essentiel un cadre campagnard dans les faubourgs de la ville. En aval du Furan, le site est dans un processus d'agrandissement au cours du XVIIIe siècle. Pour autant, la proximité du Furan donne potentiellement un paysage de moulins le long

---

<sup>177</sup> La première mention de ce site date du XIIIe siècle.

<sup>178</sup> Stanislas Bossakiewicz, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, p.462 - 463.

de ses berges, avec des biefs, proche de la ville. On définit par bief un canal de dérivation, pouvant acheminer l'eau sous la roue du moulin.

Ceci conduit ainsi à valoriser une puissance hydraulique. Le chroniqueur Benetton au XVIIIe siècle donne également un aperçu de ces moulins à Saint-Etienne en Forez, marquant les paysages au fil de l'eau. Le paysage sonore, évoqué par Alléon-Dulac, détermine la place d'une langue locale, globalement associée au franco-provençal, nommée également l'arpitan (qualifié de gaga au XIXe siècle). Les écrits de Marcellin Allard en 1605 apportent des traces écrites de ce dialecte locale, parler couramment au XVIIIe siècle. Il est l'auteur notamment de *La Gazette Française*. Pour autant, le peuple est globalement analphabète, vivant souvent dans des conditions précaires face aux aléas climatiques et économiques. Des épidémies ponctuelles touchent certains quartiers, à l'exemple de celui du quartier de Polignais en septembre 1752.

Ce regard structure plusieurs éléments de précisions sur la physionomie de la ville dans la décennie 1760. D'une part, le terme « clôture » signifie des murailles. Les remparts associés au Bourg médiéval<sup>179</sup> n'existent plus en totalité<sup>180</sup> au regard des observateurs. Saint-Etienne en Forez est à la fois urbaine, mais aussi rurale dans ses espaces proches et plus éloignés, avec des jardins et vergers.

Le paysage a évolué et des constructions sont effectuées au-delà des remparts et par conséquent modifient le regard sur la ville. Pour autant, des traces des remparts subsistent, à des maisons accolées sur les anciennes murailles. Le contemporain peut discerner le paysage mémoriel de ces remparts, au niveau des tracés et des aspects des murailles dévolues aux assises des constructions. La ville porte en effet des traces visibles de ces murailles à l'échelle des quartiers. Galley<sup>181</sup> précise ainsi qu'en se référant au plan de 1767, une galerie à petite arcade, proche du cimetière, sert d'ossuaire.

---

<sup>179</sup> La construction des remparts s'effectue dans la première moitié du XVe siècle, sous le règne de Charles VII dans le contexte de la guerre de Cent ans.

<sup>180</sup> Cette dégradation des murailles, pour Bossakiewicz, est associée à plusieurs facteurs : un manque d'entretien, la conversion des fossés en jardins. Selon lui, des portes de la ville sont supprimées en 1767 et 1769. Alléon-Dulac peut donc les avoir vues.

<sup>181</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménéard, , 1903, 611 p.

Ainsi, le chroniqueur Claude Beneyton<sup>182</sup> précise que le mur est épais à l'origine de 5 pieds et demi, soit 1,76 m et haut de 20 pieds, soit 6,50 m, disposant d'un fossé. L'ensemble<sup>183</sup> forme un espace avec une longueur de 170 m et une largeur de 140 m, donnant environ une aire de 2 hectares. Elles sont bornées à l'est par le pré de la Foire<sup>184</sup>, espace d'échange locale et régionale ou circule le Furan, mais aussi lieu de justice.

De plus, ce site est également le lieu des exécutions, donc de démonstration de la force de la justice dans un contexte d'analphabétisme majeur parmi la population. Ainsi, Bossakiewicz rappelle la pendaison de six hommes le 28 avril 1736, coupables d'émeutes sur cet espace, à la vue de tous. Ce pré de la foire est la place majeure de la ville. Elle dispose également d'une fontaine et d'une grande croix d'une hauteur remarquable. On a des précisions concernant l'année 1756<sup>185</sup>. C'est le sculpteur Louis Jaley qui propose une construction monumentale, remplaçant une fontaine plus ancienne en ruine datant du début du XVIIIe siècle. Les contemporains peuvent observer un monument de quinze pieds de hauteur, soit environ 4,95 m. L'ensemble dispose d'un large bassin, donnant l'accès à l'eau aux habitants<sup>186</sup>. La place de l'eau pour la population est facilitée par une hydrographie riche, avec les affluents du Furan. Ce pré de la Foire est une zone de contacts commerciaux, de vente de productions locales des produits venant entre autres des fermes du Pilat, à l'exemple des petits fromages venant de la région du Bessat.

Le site de Saint-Etienne en Forez est dans des héritages d'aménagements antérieurs disposant de maisons plus anciennes dans les quartiers de Grenette, de Polignais et de Tarentaize, globalement décrits par Alléon-Dulac. Celui-ci dispose d'une propriété à l'ouest de la ville, correspondant au clos de Thibaud.

On a également des symboles chrétiens entre l'eau et la croix, qui influencent le paysage spirituel des contemporains, traduisant des éléments de civilisation. La ville se caractérise aussi

---

<sup>182</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne. Histoire de la ville et de ses habitants*, Roanne, Horwath, 1976, p.56 - 60.

<sup>183</sup> Stanislas Bossakiewicz, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, 578 p.

<sup>184</sup> Ce pré de la Foire, dédié au commerce, remonte au début du XVe siècle. Le Furan est couvert sur ce site en 1682, par l'autorisation de François de Chalus, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne. Au XVIIIe siècle, le site stéphanois connaît un changement seigneurial, avec les Peyrenc de Moras à partir de 1724.

<sup>185</sup> Stanislas Bossakiewicz, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, p.510.

<sup>186</sup> Au XVIIIe siècle, ce sont généralement des puits publics ou privés.

par une forte présence religieuse. Le nom de Saint-Etienne fait référence à un martyr de la chrétienté. Ainsi en 1780, on compte 184 religieux et religieuses, évoluant dans différents monastères et congrégations, à l'exemple du monastère des capucins installé depuis 1619 à côté du bourg. Ainsi, on a de plus régulièrement des processions, notamment le jeudi saint. Les églises de la ville, comme l'Eglise Notre dame datant du XVIIe siècle, rythment le quotidien des habitants par le son des cloches en fonction des temps religieux.

La rivière Furan est présente pour les habitants et ce dans leurs vies quotidiennes. Le chroniqueur Beneyton donne également un aperçu de ces moulins à Saint-Etienne en Forez, marquant les paysages au fil de l'eau dans des aspects visibles et sonores de la roue du moulin en activité au bord des berges. Les inondations sont présentes, à l'exemple de celle de 1743 où l'écluse du grand moulin Pierrefort est emportée. Les crues déstabilisent la population locale dans leurs vies et leurs activités économiques.

La physionomie de la population est permise par le descriptif de Louis Messance<sup>187</sup>. Il brosse ainsi un tableau démographique, donnant un instantané de la population locale dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. On a les indications suivantes au niveau du nombre de feux, en fonction des sites de vie. Pour lui, la ville<sup>188</sup> compte plus de 28 000 habitants. Il donne un état des toponymes, en valorisant le nombre de feux à l'échelle de ces faubourgs proches : Montault, Outre-Furan, Valbenoîte, Furet-laValette, La Métare. Ces éléments toponymiques renvoient à des cours d'eaux, à l'exemple du Furan, aussi à un aspect géographique de vallée (Valbenoîte) et à des reliefs de colline relativement abrupts. Sur le plan des feux, on constate en 1788 le nombre de 300 pour Montault, 250 pour Outre-furan, 100 pour Valbenoîte, 173 pour Furet-La valette, 42 pour la Métare. Si on utilise le coefficient de 4,5, on obtient dès lors une population estimée à 1350 pour Montault, à 1125 pour l'Outre-furan, 450 au niveau de Valbenoîte. Il y a entre autres 778 personnes pour Furet-la valette et 189 à l'échelle de la Métare. On a donc un total d'environ 3892 hommes, femmes et enfants. On a en fait une ville en extension démographique, dans une ville disposant d'une population laborieuse, soumise aux aléas de l'existence, des crises frumentaires de l'ancien régime face aux incertitudes de l'existence.

---

<sup>187</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.585.

<sup>188</sup> Pour Galley, la ville a 16 671 habitants en 1790 sur une surface entre 25 et 30 hectares.

Dans les périphéries proches de la ville, les paysages restent très majoritairement champêtres, à l'exemple du plan de la ville et de ses alentours en 1767. Galley, en se référant à Beneyton donne un aperçu de cette richesse paysagère. Il évoque ainsi des vergers et des vignes dans les collines, un vallon appartenant au Richerand, clôturé (disposant de bois et d'une fontaine). L'analyse de la carte de 1767 apporte plusieurs facteurs pertinents au niveau des paysages agraires. Ainsi, la ville de St-Etienne en Forez dispose dans son environnement proche de nombreux jardins, vergers et prés. Des congrégations religieuses disposent d'un foncier agricole à l'exemple des religieuses de Sainte Catherine, des Capucins, de même que le seigneur de St Priest et Saint-Etienne. Le plan<sup>189</sup> indique également des clôtures de jardins et vergers, à l'exemple du clos de Thibault, du nom vraisemblablement d'un ancien nom d'un propriétaire. On a donc des paysages très ruraux, aménagés par les hommes. Des chemins et sentiers permettent d'accéder au Pilat, soit en passant par le lieudit La Métare, soit en remontant la vallée du Furan dans cette vallée considérée comme bénie (Val Benoît).

Des éléments climatiques sont connus au cours du XVIIe siècle et déstabilisent ainsi l'économie essentiellement agricole. Le froid<sup>190</sup> est régulièrement présent sur cette vallée du Furan. Par rebond, les conditions climatiques sont plus rigoureuses sur les hauteurs, notamment du Pilat. Des épisodes de froid s'installent dans la région régulièrement. Ainsi, l'hiver 1709 est terrible, annonçant une disette persistante pendant quatre années. L'hiver est très rigoureux également en 1766, de même qu'en 1788-1789. Ces éléments climatiques perturbent l'économie et contribuent à la misère potentielle parmi la population locale. La question de la rareté du blé donne ainsi une paupérisation ou des émeutes. C'est ainsi qu'en 1747, un accaparement de blé se produit. Les conditions d'existence variables sont ainsi relatées par le chroniqueur Beneyton, à l'exemple du récit d'une émeute en 1735 dans le quartier de Tarentaise. Les populations les plus misérables sont globalement réduites à la mendicité. En 1709, les ouvriers sans pain se répandent dans les campagnes. Ces aspects montrent aussi la fuite de la ville au début du XVIIIe siècle pour les populations en voie de marginalisation. Le Pilat proche, offre quelques opportunités, comme journalier en étant nourri et logé. Cependant, des éléments plus radicaux peuvent intervenir en chassant la grande pauvreté. Ainsi, en janvier 1750, l'arrestation de mendiants a pour objectif de les déplacer au Canada, dans une terre

---

<sup>189</sup> Collectif, *Saint-Etienne, naissance d'une ville*, Saint-Etienne, Ville de St-Etienne, 2018, p.36

<sup>190</sup> Bossakiewicz rappelle des chutes de neige au mois de juin sur la région. C'est le cas en 1597, ou les montagnes proches reçoivent plus de trois pieds de neige. Il s'agit entre autres du Pilat. Il évoque aussi le 9 juin 1749, marqué par des chutes de neige.

nommé Nouvelle France. On peut dès lors se poser la question du sort réservé aux journaliers du Pilat sans travail en morte saison, arpentant les ruelles de la ville à la recherche d'un travail et potentiellement en voie de mendicité et donc d'exil vers ces terres lointaines.

D'autre part, les paysages climatiques de la région stéphanoise et par extension de la vallée du Furan en amont de la ville construisent des grandes tendances sur les évolutions du temps. Ainsi, Alléon-Dulac<sup>191</sup> donne de précieuses indications, modifiant par rebond les regards paysagers. Les conditions climatiques modifient les perspectives et les observations du quotidien, interférant sur la qualité de vie de la population locale. Il décrit ainsi le rythme des saisons : « *Cette saison (...) s'annonce dès le mois de novembre, avec des brouillards, des pluies et un ciel embrumé (...) l'hiver avec son triste cortège arrive généralement en décembre.* Cette période hivernale dure jusqu'en mars-avril. Il rapporte ensuite dans son propos des hivers, qualifiés de mémorables<sup>192</sup> et la place du brouillard, renforcée par les eaux du Furan, créant les conditions d'une humidité persistante à partir de l'automne. Dès lors, la vallée du Furan en amont de la ville subit avec plus d'impact cette humidité et ce froid potentiel. On peut donc anticiper sur la dureté des conditions d'existences le long de la rivière Furan. La question du froid et de l'humidité récurrente provoque en effet des maux importants sur les organismes, limitant de facto les espérances de vie.

Alléon-Dulac apporte une analyse sur le rôle des vents dans cette région, et les conséquences sur les forêts d'altitude. Ainsi, il précise les incidences de la force des vents durant en mai 1757. La paroisse de Saint-Genest Malifaux et Marlhès dans le Pilat connaissant ce désastre économique par la perte de 3000 sapins (abattus et déracinés).

## **2. Les activités de moulinage à l'échelle de cette vallée et autres paysages vécus et perçus**

La rivière le Furan, enrichie de ses affluents, donne des opportunités économiques de valorisations. Le moulinage se déploie dans cette perspective, on a donc la possibilité de bénéficier de la puissance hydraulique, par un système ingénieux de roue à aube et d'engrenages. Ces roues<sup>193</sup> sont présentes, liées au moulinage. Ces activités apportent un des

---

<sup>191</sup> La lettre 5 concerne le climat et la température.

<sup>192</sup> Il s'agit des années 1740,1742, 1767 et 1768.

<sup>193</sup> La roue à aube est composée de bois d'orme. Le captage de l'eau permet de faire fonctionner les meules par des principes d'engrenage.

regards particuliers, sur fond de paysage sonore entre le bruit variable de la rivière Furan en fonction des saisons et les activités humaines.

### **a. Le Furan et les activités au fil de l'eau en fonction des saisonnalités**

En remontant la rivière, un ensemble de moulins modifie le paysage et apporte d'autres regards entre utilités de la rivière à des fins de productions, et visions de bâtis construits par la main de l'homme. De plus, le rythme de l'eau change selon les saisons de la rivière et détermine un fond sonore variable, pouvant être très important et être assimilé à un grondement dans les phases de fortes turbulences. Cependant, ces moulins au fil de l'eau offrent un paysage souvent bucolique et apaisé, encaissé entre les deux versants de la montagne. Pour autant, les observateurs voient des collines et versants où les forêts sont absentes. Les impressions donnent à la fois une perception de reliefs dénudés, généralement dépourvus de végétations hautes. Ce sont ainsi des versants et lignes de crêts dévolus aux pâtures, parsemés d'habitats humains sur des sites inégalement ensoleillés et une vallée marquée ponctuellement par des moulins et les grincements des meules pour la production des farines.

Le chroniqueur Beneyton montre en 1770<sup>194</sup> la vivacité économique de cette portion de rivière de Planfoy à St-Priest : « *l'on peut dire qu'il n'y a point dans le royaume de France de rivière qui donne plus de travail que ce ruisseau du Furan ,car depuis Planfoy à Saint-Priest,il y a 2 lieues de distances où la ville de Saint-Etienne est au milieu, on y compte 64 moulins à blé (...)10 martinets à étendre l'acier et 2 papeteries* ».

En s'appuyant sur la carte de Cassini, des indications montrent la présence de moulins. Ils sont au nombre de 9. On constate d'autre part une inégale répartition. Une concentration de quatre moulins se précise, proche de Saint-Etienne en Forez, en aval de l'abbaye de Valbenoîte. Une des explications vient de la puissance de l'eau à la porte de la ville, liée à une inclinaison importante permettant une vitesse plus conséquente. Le cours du Furan, enrichi de ses affluents est de fait plus dynamique en entrant notamment dans des lieux dits, comme *La rivière*. Les positionnements des cinq autres moulins sont plus en amont, associés à la force motrice d'une chute présente sur la vallée aux abords de Rochetaillée. Dès lors, cette chute d'eau augmente le

---

<sup>194</sup> M.Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine ,1944, p.241-305.

débit du Furan et favorise ainsi une énergie hydraulique. Ces moulins, répartis au fil de l'eau dépendent administrativement de l'abbaye de Valbenoîte et du baron de Rochetaillée. Pour autant, la maîtrise de l'eau en période basse ou haute est importante pour les activités économiques en aval. Bosssakiewicz<sup>195</sup> précise la construction d'une retenue d'eau servant de réservoir par Dubois (officier d'artillerie) en 1682. Il se situe proche de la chute d'eau dans la vallée, dominée par le village fortifié de Rochetaillée. Pour autant, cette volonté de réguler les eaux se heurte aux aléas climatiques. Ainsi, un violent orage d'été (le 3 août 1694) aboutit à la rupture de ce réservoir. La fureur des eaux s'engouffre dans la vallée, aboutissant à de nombreux dégâts et submergeant une partie de Saint-Etienne en Forez. Cette évocation de l'eau destructrice, mais en même temps de l'eau créatrice de richesses aboutissent à ces aménagements de moulinage sur le Furan. Le caractère tumultueux de la rivière donne des conditions assez difficiles à une installation pérenne de ces moulins. La turbulence des eaux a comme conséquence des avaries plus ou moins importantes sur ces structures au fil du temps. Cela nécessite de fait des entretiens réguliers au niveau de l'édifice. La physionomie<sup>196</sup> de ces moulins met en avant plusieurs facteurs. En fonction de l'utilité, soit destinée à la production de farine, au travail du fer ou à la production de papier.

On peut donc présenter d'une part les moulins à farine, en comprenant leurs fonctionnements et leurs impacts sur le paysage au niveau des différents bruits perçus ou ressentis dans la vallée. Les moulins<sup>197</sup> en activités donnent vraisemblablement une dynamique dans le paysage plus ou moins grande en fonction des saisons. La saison d'hiver et des gelées sur le cours du Furan donne un spectacle immobile, marqué par le froid et le vent. La bonne saison, associée à la production des farines, détermine un spectacle de vie et d'activités économiques importantes. Ainsi, les accès au moulin voient certainement se succéder les charettes paysannes. Elles sont au départ en direction des moulins remplis de céréales et dans l'autres sens disposant de sacs de farines.

Ainsi, les travailleurs dans ces moulins prennent des risques pour leurs vies avec les risques de crues saisonnières ou d'orages violents subis dans la vallée. L'essentiel des moulins est à priori dédié à la production de farine à l'échelle de cette vallée, approvisionnant potentiellement

---

<sup>195</sup> Stanislas Bosssakiewicz, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, p.522.

<sup>196</sup> César Bucquet, *Manuel du meunier et du constructeur de moulins*, Paris, Onfroy, 1790, 153 p.

<sup>197</sup> Le moulin dispose généralement d'un bâti spécifique, disposant globalement de trois niveaux, en élévation par rapport à la roue à l'aube.

le marché de la région stéphanoise. Les implantations sont associées à quatre critères, qui permettent des implantations de ces formes de bâtis. On a la nature des roches, la prise en compte du relief de la pente du cours d'eau, des connaissances sur le débit s'accroissant par des abrupts, la disponibilité de ces matières premières à transformer, la proximité des lieux de vente ou de production de pain. Le pré de la Foire à Saint-Etienne en Forez, proche de ces moulins à farine<sup>198</sup>, est le lieu de commercialisation de ces productions.

Il s'agit généralement du schiste, pouvant aisément être travaillé pour servir à la réalisation d'une retenue d'eau. Celle-ci a pour fonction de réguler si possible le débit de la rivière et de fournir au moulin une quantité d'eau suffisante pour faire fonctionner les meules. Cette roche de schiste donne aussi la possibilité de l'utiliser en maçonnerie, pour bâtir des assises. Les pierres de schistes sont assez facilement utilisables, à la fois pour la construction maçonnée du moulin et la mise en place du réservoir. Cet aménagement, appelé également la chaussée est indispensable dans le système du moulinage. L'eau s'accumule et forme un petit plan d'eau, pouvant être d'un niveau très faible en cas de sécheresse et débordant dans les cas d'orages violents ou de crues annuelles.

Pour autant, l'usage local du schiste poreux crée des conditions de vie assez difficiles pour les familles le long du Furan. Cette humidité, potentiellement latente, peut donner à long terme des maladies pulmonaires. Ce type de lieux dispose par nature d'un niveau d'ensoleillement réduit aux beaux jours de l'année, une température moins élevée qu'en aval. Ce lieu est donc rafraichissant en période de grande chaleur et glaçant en période hivernale.

Ainsi la partie en pierre est censée être solide en cas d'inondation de la rivière. Cependant, la régularité des crues est un facteur de déstabilisation des maçonneries à base de chaux, créant dès lors les conditions de dégâts importants. Ce type de bâti nécessite donc un entretien régulier et une reconstruction éventuelle dans le cas de débordements excessifs de cette rivière de montagne, annihilant les constructions humaines et donc les activités de moulinage sur le Furan pour un temps plus ou moins long. On peut ponctuellement être en manque de farine, donc un approvisionnement<sup>199</sup> est entrepris vers les régions voisines.

---

<sup>198</sup> Les meules sont en grés, au nombre de deux, de formes cylindriques. Leurs frottements permettent de produire de la farine à partir du blé ou du seigle.

<sup>199</sup> Cela peut aussi déboucher sur de la spéculation, en conservant les marchandises pour favoriser l'augmentation des prix du pain.

Cette forme de moulinage, présent sur le Furan se nomme des moulins à pied ferme, disposant d'une architecture particulière, répondant à des aspects technologiques précis pour la production de farines.

On note sur la carte la représentation de trois moulins proches de l'abbaye de Valbenoîte. Sur le plan du droit de l'eau à l'échelle de l'ancien régime, on peut supposer qu'il s'agit majoritairement de moulins à farine, dépendant de cette juridiction ecclésiastique. Les terres de l'abbaye de Valbenoîte de l'ordre de Cîteaux sont dans une logique d'exploitation agricole<sup>200</sup>. Les délimitations de ces terres passent vraisemblablement au nord par le chemin des pèlerins de Lyon au Puy, donnant accès à Saint-Etienne en Forez. Un ensemble de points géographiques, liés à des cours d'eau dans leurs majorités, servent également de bornes à ces terres ecclésiastiques. Ce sont en effet les ruisseaux du Chavanelet à l'Est, le pont du Furan jusqu'au moulin de Furet, le ruisseau de Furet, le chemin de Gusysey (marqué par une croix). Les seigneurs laïcs sont au Sud avec le seigneur de Saint-Priest et au nord le seigneur de Rochetaillée. Le moulin<sup>201</sup>, proche de la ville est sous la juridiction du seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne. Le système des moulinaages se codifie dans un cadre seigneurial, marqué par des obligations, remontant à la période médiévale et perdurant jusqu'à la Révolution française. Ainsi, les références aux banalités marquent la vie paysanne. On définit par banalités des éléments juridiques assez contraignants pour la population locale. Ce sont des taxes<sup>202</sup> payées pour l'utilisation du moulin seigneurial, mais également des fours seigneuriaux pour la cuisson du pain. On a donc une paysannerie locale, dépendante des infrastructures. Pour autant, le système des corporations<sup>203</sup> régit le système de la meunerie. D'une façon générale, les moulins, propriétés seigneuriales sont affermés par des meuniers, moyennant redevances.

Ces formes de construction, autre que seigneuriales, sont considérées comme illicites et sont donc punies par la loi. Le moulinage renforce dès lors un monopole seigneurial sur les cours d'eau et contrôle ainsi la production de farine, si possible leur transport et leur vente sur les

---

<sup>200</sup> Claude Philippe Testenoire Lafayette, *Histoire de l'abbaye de Valbenoîte de l'ordre de Cîteaux à Saint-Etienne*, Théollier et Cie, 1889,218p.

<sup>201</sup>On a deux physionomies possibles sur le cours du Furan, soit le moulin en dessous dont la roue à aube tourne dans une reillère, soit le moulin en dessus, recevant l'eau par un conduit.

<sup>202</sup> La nuit du 4 août 1789 supprime ces droits féodaux.

<sup>203</sup> La loi Le Chapelier en 1791 supprime les corporations.

marchés. L'entretien de ces moulins est aussi facilité par la corvée<sup>204</sup>, qui oblige à un travail paysan sur la seigneurie. La présence d'une main d'œuvre paysanne à proximité est un atout dans le droit seigneurial, à l'exemple du hameau de Valbenoîte, dépendant de l'abbaye éponyme. La corvée assure donc un travail assez constant pour l'entretien des bâtis agricoles ou autres, dépendants du monastère s'inscrivant dans un temps long.

On a vraisemblablement un moulin à farine, sur la carte, à proximité de Saint-Etienne en forez, dépendant de la seigneurie de Saint-Etienne et St-Priest. Cela offre un approvisionnement rapide vis-à-vis de la population locale en augmentation. La démographie de Saint-Etienne en Forez représente des opportunités économiques importantes au niveau du commerce de la farine, base essentielle pour la production de pains. En effet, celui-ci reste l'aliment clef pour la globalité des habitants. Les questions alimentaires sont importantes, avec la peur des résurgences des disettes et des famines. On peut donc déduire que la surveillance des moulins est un facteur logique, surtout dans les cas de pénuries alimentaires, de même que le contrôle des transports vers la ville en cas de pénuries alimentaires.

Pour autant, le travail du fer est présent, l'usage du martinet<sup>205</sup> permet l'étirage de ce matériau, donnant lieu à la fabrication de faux et faucilles. Le travail du fer<sup>206</sup> est présent. On a dès lors un paysage sonore caractéristique du travail laborieux, rythmé par la forge, utilisant l'eau comme force principale. Le moulin à martinet est comme les autres moulins seigneuriaux potentiellement affermés à des forgerons.

Le travail de la forge est aussi une tradition des moines cisterciens<sup>207</sup>. On peut donc supposer la présence d'un moulin à martinet<sup>208</sup> à l'échelle de la juridiction de l'abbaye. La production d'outils agricoles, comme les faux et faucilles est un facteur majeur d'autonomie des exploitations agraires ecclésiastiques. On a donc des activités de moulinage, dédiées à la taillanderie. Le système des forges n'est pas sous l'ancien régime dans une logique de

---

<sup>204</sup> On a la corvée seigneuriale, qui est en moyenne de 3 jours par an.

<sup>205</sup> Louis-Joseph Gras, *Histoire économique de la métallurgie de la Loire*, J. Thomas et cie, 1908,622p.

<sup>206</sup> Alléon-Dulac précise que le fer utilisé dans la région stéphanoise peut provenir des mines du Dauphiné, de Lorraine et de Franche-Comté.

<sup>207</sup> Ce travail avec l'usage de martinets apparaît au XIIe siècle à l'échelle de l'abbaye de Clairvaux. Ce modèle de moulinage essaima dans les autres monastères.

<sup>208</sup> Il s'agit en fait d'un lourd marteau à bascule, tapant sur une enclume. Le moulin à martinet donne de fait un paysage sonore assez bruyant par la répétition des coups de marteau pour étirer le fer. Cette forge doit également disposer d'un foyer assez puissant, pour changer la physionomie du fer et le transformer.

corporation<sup>209</sup>. En fait, les maitres de forge disposent d'un statut de travail privilégié, par opposition au régime de travail corporatiste. Gras apporte d'autres éléments sur le mode de fonctionnement au niveau des campagnes. C'est un système de droit seigneurial, que peut prétendre le cadre juridique de l'abbaye. L'exploitation est globalement affermée à un maitre des forges. Concernant les loyers, ceux-ci donnent annuellement des redevances pour l'utilisation du moulin. Toutefois, le cadre économique de l'abbaye au milieu du XVIIIe siècle est en fort déclin, vis-à-vis des périodes médiévales. Les terres présentes sont globalement le fait de donations plus ou moins importantes, effectuées globalement au moyen-âge. On a ainsi l'exemple de testaments, apportant une contribution foncière.

On peut aussi s'interroger sur la présence de traces des anciennes constructions, potentiellement visibles au XVIIIe siècle, suite à des destructions dans des contextes historiques troublés. La reconstruction des bâtis et des moulins peut être potentiellement observable par les contemporains, en réutilisant les pierres de maçonnerie et en changeant les boiseries ravagées par les incendies. En effet, l'abbaye subit des désastres à plusieurs reprises. C'est le cas entre autres pendant la guerre de cent ans, notamment entre 1357 et 1359, donnant lieu à des travaux de fortification sur le site. Les destructions par les protestants pendant les guerres de religion en 1562 et 1568 empêchent en fait une restauration économique complète du site. Cette seigneurie ecclésiastique dans le courant du XVIIIe siècle est en fait sur le déclin, face à la montée économique de Saint-Etienne en forez. Le système de moulinage, géré par l'abbaye, visible sur la carte de Cassini est lié à un passé glorieux, mais économiquement dépassé par le moulinage réalisé à Saint-Etienne et la croissance économique de ces quartiers.

On peut dire que cette abbaye cistercienne dispose d'un nombre réduit de moines et doit impérativement déléguer au niveau des productions des moulins. Testenoire- Lafayette donne ainsi un état démographique assez préoccupant de cette présence monacale en perte de vitesse. Le site décime au milieu du XVIIIe siècle, la fermeture est envisagée en 1753. La physionomie de l'abbaye, des structures agraires dépendantes, sont dans une situation financière aléatoire. Ces moines sont répertoriés en 1790 par la vente des terres de l'abbaye dans le cadre des biens nationaux. Leurs noms sont ainsi connus et leurs âges durant cette tourmente révolutionnaire. On a en effet en 1790, présents sur le site<sup>210</sup> un dom Receveur, âgé de 75 ans, dom Coiffote âgé

---

<sup>209</sup> Louis-Joseph Gras, *Histoire économique de la métallurgie de la Loire*, Saint-Etienne, Théollier, 1908, p.11 et 12.

<sup>210</sup> Un incendie en 1779 brule l'abbaye et la bibliothèque.

de 57 ans, dom Aimé âgé de 40 ans et dom Pierre-Antoine âgé de 50 ans. La fin de l'abbaye montre une situation économique difficile, un cadre d'exploitation agraire en difficulté depuis plusieurs décennies.

L'installation des Cisterciens dans cette vallée du Furan est au départ un choix réfléchi, marqué par l'importance de l'eau. Ainsi, le cours du Furan offre de multiples opportunités sur le plan de l'exploitation des terres entre pratique de cultures et valorisation de l'élevage. Les moulins sur le site sont donc importants, pour favoriser l'autonomie de l'abbaye. On peut également supposer la présence d'un moulin à foulon le long de la rivière, pouvant ainsi transformer la laine les cuirs et les peaux, issus des élevages. Ainsi, l'abbaye dispose d'une main d'œuvre paysanne, dépendante de cette seigneurie ecclésiastique en perte de vitalité économique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'échelle de la seigneurie de Rochetaillée, le Furan serpente dans la vallée et dispose de moulins inégalement répartis sur son cours. Dans le lieu-dit, le Gouffre d'enfer, associé au bruit sonore d'une chute d'eau, le débit de la rivière prédispose à l'installation de moulins plus en amont. La carte montre en fait un ensemble de cinq moulins ; leurs fonctions peuvent être diverses, soit dans des attributions classiques de moulins à farine, mais également de moulins à martinet<sup>211</sup> et dans la mise en place d'un moulin à papier.

Concernant la production de papier à l'échelle de la seigneurie de Rochetaillée, on dispose d'un certain nombre d'informations sur les familles et des références à cette papeterie, administrativement intégrée à la paroisse de Rochetaillée. Ainsi, les registres paroissiaux mentionnent à plusieurs reprises ce type de bâti. Un mariage est inscrit en date du 22 février 1757 avec les mentions suivantes<sup>212</sup> : « *L'an mil sept cent cinquante-sept et le vingt-deux du mois de février, Pierre Fretiére, compagnon papetier, demeurant à la papeterie de rochetaillée (...) et Anne Marie Joubert demeurant aussy depuis plus de quatre ans à la papeterie de Rochetaillée* ». On a aussi l'acte de mariage de Pierre Palhion et Caherine Caillot le 23 juillet 1759<sup>213</sup> : « *L'an mil sept cent cinquante-neuf et les vingt troisièmes jours du mois de juillet Pierre Palhion, garçon papetier demeurant depuis plus d'une année au lieu de la papeterie,*

---

<sup>211</sup> L'installation des Jakson au lieudit Corbière dans une forge, comprenant deux martinets, dans les années 1820, peut correspondre aussi à l'emplacement d'un ancien moulin à martinet.

<sup>212</sup>A.D. Loire 3NUMRP2/2MI EC 250, Registre paroissial de Rochetaillée des baptêmes, mariages, sépultures en 1757 (Consulté le 10 juin 2018). Disponible URL : <http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en-ligne>

<sup>213</sup> *Ibidem*

*paroisse de Rochetaillée (...) fils légitime de défunt Jean Pahlion de même profession » ; de plus, les références à cette papeterie sont corroborées par le vocable de moulins à papier. Ainsi, l'acte de dénombrement, fourni par Jacques Bernou le 14 août 1753<sup>214</sup> fait mention de ce type d'installation à l'échelle de la seigneurie : « *Plusieurs autres droits ci-après déclarés et à prendre sur les moulins (...) à papier* ».*

Pour Marius Audin, les Pahlion sont des marchands papetiers, valorisant la papeterie de Rochetaillée. La fabrication répond à des normes, dont la présence d'un filigrane particulier<sup>215</sup>, propre à chaque fabricant. On peut considérer que cette famille est assez puissante sur le site de Rochetaillée. Ainsi, on retrouve à l'intérieur de l'Eglise une tombe, où est gravé le nom de Claude Pahlion et la date de 1712, démontrant ainsi sa position sociale dans cette société rurale et chrétienne. L'organisation du moulin à papier<sup>216</sup>, clef de la papeterie suit un protocole particulier. On a en fait différentes étapes dans la production manuelle du papier sous l'ancien régime.

#### **b. D'autres regards sur la vallée du Furan et les versants proches dans les processus d'anthropisation**

Les aspects généraux des modelés montrent à la fois des reliefs de collines, de part et d'autre de l'abbaye de Valbenoîte et des accès à des zones de montagnes. La vallée du Furan, à la sortie de Saint-Etienne en Forez offre pour les observateurs un spectacle saisissant. La présence de ce cours d'eau, remontant dans des méandres la vallée, surplombé par des versants de plus en plus abrupts au fur et à mesure de la progression en direction de la chute, présente en contre-bas du village, le caractère médiéval du village de Rochetaillée. L'impression générale montre des versants, disposant de végétations rases, liés aux processus de déforestations et à l'utilisation de ces sites comme pâtures de moyenne montagne. Des lignes de crêts surplombent la vallée, donnant ainsi des possibilités de cheminer sur les hauteurs, très faiblement peuplées. Pour autant, les traces chrétiennes marquent les territoires vécus et construisent des facteurs importants de civilisation. C'est un marqueur primordial à l'échelle des représentations des hommes.

---

<sup>214</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chroniques des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-etienne, Les libraires, 1854, p.292-303

<sup>215</sup> Un fil métallique est cousu sur la toile du cadre, laissant la marque de fabrique du fabricant. Le filigrane de la papeterie Pahlion correspond à une fleur de lys.

<sup>216</sup> Marius Audin, *l'épopée du papier*, Paris, Elzévir, 1945, 74 p.

L'organisation paysagère<sup>217</sup> est liée très majoritairement à des héritages de valorisation des terres. Cela constitue un ensemble de facteurs reliant le monde rural aux terroirs, agissant sur les modes de vie au rythme des saisons. On a ainsi une physionomie des campagnes, à l'échelle de la vallée du Furan, des similitudes avec le monde rural féodal médiéval. Les populations locales, attachées à leurs terres, transmises par leurs pères, sont inhumées dans des terres consacrées, appelées des cimetières. Ces racines constituent par conséquent des liens puissants entre le monde des vivants et le monde des morts. La symbolique de la terre dépasse les considérations physiques, associées aux récoltes, pour entrer dans des éléments métaphysiques. L'inhumation des défunts en terres chrétiennes dans des géographies dédiées, met en avant cet enracinement pérenne des populations paysannes. Le sens de cimetière, venant du bas latin *cimitériun*, désigne un lieu pour dormir ou de repos. La place de cette terre consacrée aux défunts détermine des éléments métaphysiques primordiaux au niveau des repères de cette société, très majoritairement rurale. Ainsi, l'abbaye de Valbenoîte dispose d'un cimetière, devenu un cimetière paroissial. L'Eglise de Notre Dame de Valbenoîte offre un paysage chrétien apaisant, où reposent à proximité les défunts. Les relations des vivants et des morts à l'échelle de cette société d'ancien régime donnent une dimension spirituelle importante. Le cadre religieux catholique structure la vie des hommes, de leurs naissances à leur décès<sup>218</sup>. Le cadre spirituel et religieux constitue un ciment puissant des sensibilités villageoises. En fait, les éléments agraires et religieux fondent une singularité au niveau d'une géographie sociale, associée à l'ancien régime. La quasi-immobilité des populations locales forme un schéma singulier des rapports de l'homme avec son espace de vie. Des générations se succèdent ainsi, en transmettant des valeurs paysannes d'appropriations et de valorisations des terres, mais aussi dans le même temps une culture chrétienne. Cette paysannerie, attachée à sa terre et à ses croyances, perdure en fait tout au long du XIXe siècle. On a donc des liens puissants entre le cadre rural de l'ancien régime, constituant le maillage essentiel des campagnes et les sensibilités villageoises du siècle<sup>219</sup> suivant.

Ces facteurs construisent des comportements spécifiques entre culture chrétienne et croyances populaires. Les paysages chrétiens sont présents à l'échelle des territoires du quotidien, mais aussi dans les liens du catholicisme avec le monde rural. La place des représentations du

---

<sup>217</sup> Marc Bloch, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Tome1, Paris, Armand Colin,1931,265p.

<sup>218</sup> Philippe Aries, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil,1977,641p.

<sup>219</sup> L'historien Jules Michelet fait l'apologie des paysans au milieu du XIXe siècle, constituant la partie la plus nombreuse de la nation et selon lui la plus saine.

quotidien, les relations entre les hommes, composent des repères profondément ancrés dans une culture chrétienne au cours du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les toponymies des lieux sacrés résultent d'une démarche de civilisation, qui perdure.

D'autre part, les différents terriers locaux permettent également de saisir les héritages agraires, comme le terrier sur la seigneurie de Rochetaillée<sup>220</sup> de 1405, dans la compréhension des palimpsestes d'aménagements des terres féodales. Ces terriers antérieurs sont au niveau de la compréhension des terroirs, globalement présents tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans des héritages d'aménagements et d'usages. En fait, on constate des liens avec la période médiévale au niveau des technologies. Ainsi, l'usage des moulins est conséquent à l'échelle du Furan. Ce type de paysage montre une dimension de pérennité technologique vis-à-vis du monde médiéval. On a alors un relationnel puissant entre le siècle des Lumières et le moyen-âge aussi pour l'immense majorité des références agraires dans les techniques d'assolement du rôle de la jachère.

Ces terroirs particuliers entre la vallée de la rivière Furan et les escarpements des montagnes, apportent à l'observateur des regards singuliers, structurant un liant entre les hommes et leur cadre de vie rural. Ces observations construisent des éléments de civilisation, le poids d'un monde rural profondément religieux dans des paysages marqués par le palimpseste catholique, par des techniques agraires<sup>221</sup> transmises de générations en générations. Les rapports à un monde nouveau au XIX<sup>e</sup> siècle gardent en fait un terreau plus ancien dans la transmission d'une culture paysanne riche de ses patois et de ses aspects pittoresques<sup>222</sup>.

Le moulinage sur le Furan est ainsi attesté depuis la période médiévale et s'organise le long du Furan au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les prés de l'abbaye donnent accès au moulin<sup>223</sup> de Jean Allard au XV<sup>e</sup> siècle. On a également cité des molières plus en amont, qui sont sous la juridiction du seigneur de Rochetaillée. On est donc dans un système de moulinage le long du Furan, remontant entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Cette rivière est effectivement utilisée comme force motrice et connaît le long de ses berges un paysage de moulinage à géographie variable. Des

---

<sup>220</sup> Jean-Baptiste Galley, *Le Pays de Saint-Etienne jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, La Loire Républicaine, 1925, p.335

<sup>221</sup> Marc Bloch propose ainsi la force de l'assolement triennal et l'usage de la jachère.

<sup>222</sup> J. Taylor, Ch. Nodier, Alph. De Cailleux, *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, Paris, Didot frères, 1820. 606 p.

<sup>223</sup> Jean-Baptiste Galley, *Le pays de Saint-Etienne jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, La Loire Républicaine, p.776-777.

ponts sont donc présents pour traverser ce cours d'eau d'une rive à l'autre, régulièrement reconstruits après les périodes de crues. Le plan de 1767 sur la ville de St-Etienne en forez, interface donnant accès au Pilat, donne en fait des éléments de religiosité très marqués. Ces facteurs, présents dans la ville représentent aux yeux du contemporain le domaine du quotidien dans un espace vécu. On a une forte dimension religieuse présente à Saint-Etienne en Forez. La sacralisation des espaces se perçoit à l'échelle des architectures religieuses<sup>224</sup> comme les églises. Ainsi, la plus vieille église de Saint-Etienne en Forez est liée à la première paroisse de Saint-Etienne, remontant entre le XIIe et le XIIIe siècle. Pour autant, les contemporains disposent devant eux d'une Eglise agrandie à partir du XVe siècle. La dernière chapelle latérale se situe en 1619. Cette église est la matrice de la vie religieuse, entre les rythmes associés au calendrier chrétien et le culte des morts à proximité par un cimetière paroissial. La vie religieuse s'enrichit également au XVIIe siècle d'une seconde église. Celle-ci est dédiée en 1669 à l'immaculée conception de la Vierge Marie<sup>225</sup>. La vie spirituelle encadre les hommes de l'ancien régime.

De plus, la référence toponymique de l'abbaye de Valbenoîte s'inscrit dans un temps long, lié à un monde médiéval et un cadre de vie régi par la règle de St Benoît. On se situe ainsi dans un palimpseste religieux, influençant le territoire entre architecture religieuse et cadre catholique. Cette perception religieuse d'un paysage sacralisé s'organise dans une temporalité longue. Ainsi, la règle de St Benoît structure un cadre de vie monastique, dans l'objectif de guider les moines dans une vie communautaire. La vie monacale obéit ainsi à l'œuvre de Dieu. On a ainsi la place des offices religieux, le son des cloches appelant à la prière, des chants religieux. L'abbaye dispose ainsi d'une église, remontant à la période médiévale. Le paysage sonore, proche de l'abbaye et des églises environnantes structure une perspective de temporalité chrétienne. Galley indique des éléments de topographie, destinés à la mise en place d'un chemin<sup>226</sup> pour relier Saint-Etienne en Forez et le village de Rochetaillée : « *Des rues Saint-Jacques<sup>227</sup> et Valbenoîte, il gagnait la montagne par la Mulatéri, le col dit depuis du portail*

---

<sup>224</sup> V.Martin-Payen, « L'architecture religieuse à Saint-Etienne », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, la ville de Saint-Etienne, Roanne, Horwath, 1984, p.130-149.

<sup>225</sup> Le culte marial se développe, dans des références de protection du royaume de France à partir de Louis XIII. Cette église Notre Dame devient le centre d'une paroisse à partir de 1759.

<sup>226</sup> Jean-Baptiste Galley, *Le pays de Saint-Etienne jusqu'au XVIIe siècle*, Saint-Etienne, La Loire républicaine, p.45.

<sup>227</sup> Il s'agit de St Jacques de Compostelle, centre religieux important dans le christianisme.

*rouge, la Béjaillière, la croix<sup>228</sup> du Perthuis et Rochetaillée* » cet accès reste en fait inchangé jusqu'au milieu du XIXe siècle, marqué par la construction d'un autre accès plus large, intitulé chemin de Serrière<sup>229</sup>. Galley précise aussi un autre itinéraire médiéval, en renvoyant au lieu nommé *Pala*, signifiant le poteau. Celui-ci qui borne en fait un chemin. Celui-ci mène à Rochetaillée par un chemin de montagne, dont les accès passent par *la Pala* et *La Meyrara*. Ainsi, on a des héritages d'accès entre Saint-Etienne en Forez et les montagnes du Pilat. Mais en même temps, ces indications sur les formes de chemins montrent plusieurs facteurs. Le premier valorise en fait un cheminement serpentant le long des reliefs. Le second apporte également des éléments sur les difficultés d'accès. Ces chemins montagnards, hérités des chemins médiévaux, perdurent au XVIIIe siècle. En fait, on est dans un paysage de chemin muletier sur des versants globalement dénudés. Les accès à la vallée du Furan par les versants escarpés déterminent des contraintes de circulations importantes en fonction des périodes climatiques. Dès lors, la question du froid, de la neige limite les déplacements dans ces zones de montagnes, isolant ainsi les fermes et hameaux pendant cette phase de froid et de gel. Les chemins muletiers reprennent du service dans des périodes de bonne saison, pour le transport des marchandises, des animaux et des personnes des montagnes du Pilat vers Saint-Etienne en Forez. Ces chemins montagnards donnent accès à l'axe principale qui relie la petite ville de Saint-Etienne en Forez au Puy. Ce sont des itinéraires, qui permettent de commencer la traversée en direction des montagnes du Pilat et de rejoindre les versants méridionaux, à l'exemple du Vivarais ou de la vallée du Rhône. Les cheminements inverses sont aussi possibles, transportant les hommes et leurs marchandises.

On a donc globalement des chemins ou sentiers muletiers, majoritairement étroits et escarpés. Pour autant, l'étroitesse de ce dispositif suit les éléments du relief, structurant un paysage de lacets. Ces chemins sont tracés d'une façon traditionnelle par des passages répétés au fil des générations, marqués par les sabots des mulets et les pas des hommes sur un itinéraire souvent pierreux. Les collines et versants sont ainsi composés de schistes très friables. Ces éléments peuvent ainsi rendre le cheminement hasardeux, voire difficile pour les chevaux. Les pas des mulets sont plus sûrs, malgré les facteurs des escarpements et des enrochements. Les capacités de transport de marchandises sur leur dos peuvent atteindre 80 kg en zone de montagne. Généralement, les déplacements peuvent comprendre plusieurs mulets. Ces sentiers donnent

---

<sup>228</sup> La région stéphanoise affirme ainsi un paysage chrétien, marquant les territoires. Le sens de Perthuis désigne le passage d'un versant, en direction d'une montagne.

<sup>229</sup> Cela signifie en fait un chemin resserré, construit des versants de montagne.

des possibilités de rejoindre des zones de marchés dans la vallée du Furan. Les transports sont souvent des productions agricoles montagnardes ou des produits qui dépassent le cadre régional.

On a notamment le rôle et l'importance du pré de la Foire aux abords de la petite ville de Saint-Etienne en Forez. Cet espace, dédié aux commerces entre autres de produits campagnards entraîne un essor économique sur le site depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle. Ce grand marché public, se tenant régulièrement, pose ainsi les bases d'un carrefour commercial, mais également de réjouissances. Ces dispositifs se mettent en place avec l'autorisation du roi. On a donc une polarité importante qui s'exerce sur le monde rural du Pilat, notamment sur ces versants septentrionaux en relation avec Saint-Etienne en Forez. Des topographies dénuées de végétations arborées donnent potentiellement des observations particulières sur les lignes de crêtes, pour ceux qui empruntent ces chemins. On a des éléments de panorama possible sur plusieurs lieux environnants à partir des collines et au-delà des paysages de plaines où coule le Furan en aval de Saint-Etienne en Forez. Ces territoires de collines et de versants sont également dans des empreintes féodales fortes. Ce sont des itinéraires, qui donnent accès à la seigneurie de Rochetaillée par ces versants escarpés de part et d'autre de l'abbaye de Valbenoîte, mais aussi par les collines proches de Saint-Etienne en Forez.

L'ouvrage de Galley terrier apporte également des historicités sur les anthropisations des villages et hameaux du Pilat, à l'exemple du terrier Gorgeron<sup>230</sup> de la seigneurie du Thoil, La valla en 1625. On peut ainsi montrer la présence de paysages agraires, dans des zones de montagnes au contact de la seigneurie de Rochetaillée. Ces étages collinéens apportent aux regards une dimension de piémont, structurant une étape dans la dimension de lien avec la moyenne montagne. Une vision singulière est présente sur ces terroirs agraires, sans forêts centenaires et rustiques.

La place des féodalités structure les relations aux terroirs sur le plan des droits féodaux et des servitudes portant sur la population majoritairement paysanne. Ainsi, on a des limites seigneuriales, marquées par les terres de François Marie de Moras (1718-1771), seigneur de Saint-Etienne et de St-Priest et de la famille Bernoue de Nantas au niveau de la seigneurie de Rochetaillée. Ces limites passent par un ensemble de collines, composées de hameaux où de fermes isolées, donnant accès à la ligne de crête pour se diriger vers le village de Rochetaillée. La question des empreintes seigneuriales sur les territoires passe aussi par les corvées imposées

---

<sup>230</sup> Jean-Bapiste Galley, *Le pays de Saint-Etienne jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.809.

pour entretenir ces chemins de montagne, disposant de passages étroits où deux mulets se croisent difficilement. Les éléments contenus dans le livre de J.Duplessis<sup>231</sup> donnent par leurs contenus également un aperçu des terres, souvent d'apparences rustiques et inhospitalières. Les éléments portant la ville de Saint-Etienne et cette vallée du Furan sont pertinents, pour saisir une impression d'ensemble. On a en effet une continuité paysagère par rapport à l'ancien régime. Le contexte de la Restauration se déploie cependant à l'échelle de la vallée du Furan dans des paysages, majoritairement marqués et les modes de vie et les traditions agropastorales. La dureté de l'existence paysanne est présente dans le Pilat.

D'une part, le cadre topographique est décrit de la façon suivante au fond de la vallée du Furan, la ville de St Etienne et ses alentours<sup>232</sup> : « *Placée dans un vallon peu profond, sur un sol compact et argileux(...) les monticules et coteaux(...), des grès micacés, des schistes argileux composent les masses pierreuses que l'on y rencontre(...) l'aspect des collines et des montagnes n'a rien d'agréable, la nature y est triste(...) quelques arbres solitaires s'élèvent ça et là, attestent que la végétation est faible et languissante (...) les récoltes ne sont jamais fort abondantes en céréales(...) la nudité des coteaux.* ». Ce descriptif montre les difficultés de valorisation de ces terroirs, de la rudesse de la vie paysanne et des aléas des existences.

Au niveau du descriptif climatique<sup>233</sup>, on a : « *de grandes variations de températures (...) les vents du nord et du sud y soufflent une grande partie de l'année, celui du nord, qui arrive après avoir traversé des régions élevées (...) Ces circonstances jointes au voisinage du Pila rendent la constitution de l'air un peu humide* ». Ce climat dispose par essence des caractéristiques précises. Le climat de montagne est en fait de plus en plus présent au fur et à mesure de l'altitude, tandis que l'humidité et le brouillard associés au Furan se localisent dans la vallée. Ces facteurs climatiques peuvent conduire ainsi à des maladies respiratoires, notamment pour les riverains de la rivière Furan, conduisant potentiellement pour les populations les plus fragiles à une dégradation de la santé dans un monde sans antibiotiques.

---

<sup>231</sup> Joseph Duplessis, *Essai statistique sur le département de la Loire*, Montbrison, Cheminal 1818, 599 p.

<sup>232</sup> *Ibidem*, p.229-230.

<sup>233</sup> *Ibidem*, p.147.

L'agriculture de montagne<sup>234</sup> valorise essentiellement le seigle<sup>235</sup> qui est également plusieurs fois évoqué « *dans la montagne, les terres sont en général cultivées par les propriétaires eux-mêmes* ». Pour autant, les aspects des collines et des versants globalement dénudés par les déforestations et la mise en pâtures peuvent conduire à des phénomènes d'érosion sur ces territoires. La qualité du sol s'appauvrit donc et installe une agriculture disposant de rendements faibles, des accès difficiles pour les hommes et une terre pouvant s'avérer inhospitalière au niveau de l'œkoumène rural. La pauvreté de ce terroir de montagne d'altitude induit des cycles potentiels de disette et de déplacements pour les populations les plus précaires, en direction de Saint-Etienne en Forez. Les chemins de l'exil sont souvent la conséquence des pauvretés d'existence, aggravés par des phases climatiques difficiles dans cette société d'ancien régime agraire.

### Conclusion

Ainsi, les rapports aux territoires du Pilat représentent plusieurs enjeux sur la pluralité des regards. Le Pilat, représenté par les cartographes montre tout d'abord une entité spécifique, attachée au massif des Cévennes dans l'historicité et la géographie.

Cependant, le détachement de la partie septentrionale est dans une logique politique de fracturation des Cévennes, face aux possibilités de résiliences de la pensée protestante, source des troubles religieux pour le gouvernement royal. Ainsi, ces pays du nord évoluent potentiellement d'une manière séparée, dans le particularisme de terres catholiques. Ceci est de plus renforcé par les implications spirituelles de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Ainsi, les enjeux politiques de différenciation des Cévennes en fonction des majorités religieuses contribuent à l'affirmation administrative singulière de ces Cévennes septentrionales, évoluant sous le vocable global de Mont Pilat. Le rattachement à l'élection de Saint-Etienne est en fait un ancrage manifeste au Forez. Ce massif de moyenne montagne, organisé en différents versants se structure par un ensemble de bourgs, plus ou moins grands dans ses limites générales vis-à-vis des autres territoires. Cependant, ces pays du Pilat ont des particularismes, notamment au niveau du paysage linguistique régionaliste parlé par la majorité de la population, résidant dans des villages et des hameaux. La place du merveilleux sur ces sites d'altitude structure des récits légendaires, d'interprétations de phénomènes inexpliqués, à

---

<sup>234</sup> *Ibidem*, p.266.

<sup>235</sup> L'auteur met en garde contre l'ergot de seigle, source de maladies.

l'exemple des halos de lumière, visibles potentiellement sur les crêts, présents par des phénomènes physiques.

Ces relations à ces paysages vécus construisent ainsi un ensemble de représentations, la transmission des mémoires paysannes, des habitudes de vie et de comportements. Les cadres de la religion catholique au niveau des paysages spirituels et religieux encadrent les hommes. Les réalités des paysages vécus ne sont pas liées à la naturalité, mais aux travaux des générations paysannes. Les paysages du Pilat sont ainsi les héritiers des palimpsestes médiévaux. Ainsi, les activités agraires, dans des processus d'enracinement des populations paysannes, sont les fondements des territoires vécus et perçus. La relation des hommes avec la nature est en fait dans des rapports d'anthropisations à l'échelle des villages et des hameaux, le recul des forêts et la mise en place de gestions agraires traditionnelles.

## **CHAPITRE 2 : Palimpsestes religieux et enjeux de civilisation**

### **Introduction**

Pays de tradition majoritairement catholique, le Pilat a dans ses paysages et ses mémoires les traces des guerres de religion de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Aux espoirs d'une certaine liberté de culte, suite à la promulgation de l'édit de Nantes en 1598, la politique royale absolutiste conduit à la révocation de l'édit de Nantes en 1685<sup>236</sup>. On est ainsi dans une volonté d'unir la population dans une croyance catholique, venant du grec *catholicos*, signifiant universel. C'est en fait un raisonnement métapolitique. L'église catholique est dans un processus de temps long, marquant les territoires entre architectures religieuses, lieux de dévotions et comportements religieux dans les campagnes. Ces palimpsestes chrétiens renforcent les territoires, dans un souci d'homogénéité de croyances des populations. Dès lors, les paysages du quotidien au sein des espaces vécus, soulignent des facteurs religieux, se positionnant dans des références de civilisation. Le temps long des perceptions chrétiennes médiévales se transmet dans le quotidien au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'échelle du Pilat, comme sur le reste du royaume de France. Les représentations mentales unifient les hommes et les croyances, le plus souvent par héritages familiaux. L'ensemble des rites religieux conditionne les grands cycles de l'existence, de la

---

<sup>236</sup> Le terreau protestant, plus présent dans le Vivarais, entre en clandestinité. Des influences protestantes à l'échelle des versants méridionaux du Pilat sont combattues par les prêtres catholiques.

naissance au décès. Ainsi, les registres paroissiaux se construisent également dans un cycle long, entre encadrement des hommes et des âmes dans un terreau chrétien.

La volonté royale de cadrer la population par l'intermédiaire des prêtres catholiques, est dans un processus volontariste de renforcement de l'Etat. Le corpus législatif, défini par l'édit de Villers Cotterêt en août 1539 établit un ensemble de règlements à l'échelle du royaume de France. Ces éléments s'organisent au niveau d'actes prudemment rédigés par le clergé dès le XVE siècle. Cette démarche portant sur l'état de la population, le recensement des noms, se fait en fait pour éviter des mariages interdits<sup>237</sup> par l'Eglise catholique. On a d'une part les articles 52 et 53, qui structurent la tenue de ces registres par les ecclésiastiques des paroisses. De plus, la législation royale se complète au cours du XVIIe siècle, en matière de renforcement des cadres des registres paroissiaux. Ainsi, l'ordonnance d'avril 1667, appelée également code Louis, donne des précisions<sup>238</sup> sur les normes de ces différents actes. L'obligation de signer pour les actes de baptême, pour le père, mais aussi pour le parrain et marraine, permet de comprendre la place des analphabètes. On a des indications sur la force des analphabètes et des illettrés. 40% de la population sait signer son nom avant la Révolution. L'étude de ces registres paroissiaux, en s'intéressant aux signatures, montre une France<sup>239</sup> rurale majoritairement tenue dans l'ignorance des lettres.

Tout au long du XVIIIe siècle, l'Etat royal légifère dans le domaine des registres paroissiaux, ou registres de catholicité. De grandes dates jalonnent de cette façon la mise en place d'une politique au niveau de ces registres, constituant les bases d'un état civil. Le code Louis se complète par la déclaration royale d'avril 1736, renforçant l'obligation de la tenue de deux registres. En 1746, la mise en place d'une organisation séparée des actes se structure à l'échelle des paroisses (un registre pour les mariages et les baptêmes, un second pour les enterrements). D'autre part, les prêtres catholiques sont des moteurs de la vie paroissiale, conduisant les corps et les âmes. Les architectures chrétiennes, issues de périodes souvent antérieures, crée les

---

<sup>237</sup> Les liens de parentés sont à proscrire. C'est en fait un ensemble de facteurs, associés au concile de Latran en 1215, défendant le mariage avec une personne consanguine. Ces registres paroissiaux ont tout d'abord une fonction de surveillance vis-à-vis de la population très majoritairement rurale, dans la connaissance des historiques des familles au fil des générations.

<sup>238</sup> Il est donné obligation aux curés des paroisses de détenir à jour des registres en double exemplaire. L'un reste dans la paroisse et le second est transmis au diocèse. On a également l'obligation de mettre dans le même registre les actes de baptême, les actes de mariage et de décès.

<sup>239</sup> Louis Magiolo dresse une enquête à partir de 1877 sur les évolutions de l'instruction, relayée par les instituteurs dans la consultation des registres paroissiaux et des signatures associées.

conditions d'une spiritualité du quotidien. Le paysage sonore des cloches des églises rythme le temps, au sein d'un calendrier chrétien. Le paysage spirituel enseigne une morale chrétienne aux populations.

Dès lors, la place des curés au niveau des paroisses est un vecteur primordial de la société d'ordre de l'ancien régime, relais du pouvoir royal<sup>240</sup> et informant les ouïes à partir des chaires à l'issue des prêches. Pour autant, cette physionomie des campagnes du Pilat reste marquée par les liens entre le spirituel et le temporel. Ainsi, la question des mémoires seigneuriales construit un ensemble de repères sur les terroirs à l'exemple des fortifications comme le Château de Rochetaillée ou des traces du château d'Argental. La place des terriers codifie ainsi les liens des seigneurs avec leurs terres seigneuriales.

## **A. PAYSAGES RELIGIEUX, CULTURE CATHOLIQUE A DIFFERENTES TEMPORALITES**

Les paysages chrétiens sont présents aux regards des contemporains associés à des périodisations médiévales. Les facteurs de temporalités chrétiennes, fondés sur le calendrier<sup>241</sup>, le rythme des jours avec la présence de saints, structurent la vie quotidienne des hommes. Ces terroirs agraires disposent de paysages sacratisés, dans le processus d'Union du monde des vivants au monde des morts. L'Eglise catholique, du grec *catholicos*, signifiant universelle encadre les paysages à l'échelle des paroisses. Les conducteurs d'âmes ou curés (du latin *cura animarum*) se réfèrent au dogme entre liturgie et enseignement d'une morale chrétienne dans les étapes de la vie humaine et au-delà. Ainsi, les marques de la catholicité influencent la géographie et les représentations culturelles à l'échelle des symboles des architectures chrétiennes. Les espaces de vie sont encadrés par des repères chrétiens, des croix présentes aux constructions ecclésiastiques plus importantes. La sacratisation de sites géographiques se construit sur un temps long, le maintien de permanences et de traditions.

### **1. Les cadres du maillage territorial**

---

<sup>240</sup> Les curés des paroisses renseignent notamment le formulaire de Lambert d'Herbigny sur l'état de la population à la fin du XVIIe siècle, comme les apports aux descriptifs sur les campagnes organisées par Louis Messance à la fin du XVIIIe siècle.

<sup>241</sup> Le calendrier grégorien, établi par le pape Grégoire XIII, s'établit en 1582. Sa structure commence à partir de l'*anno domini*, liée au commencement de l'ère chrétienne. Il remplace le précédent calendrier, appelé le calendrier julien.

Les présences d'architectures chrétiennes, des symboles chrétiens dans les paysages du Pilat sont dans une dimension temporelle médiévale<sup>242</sup> plus ancienne. Ainsi, les circonscriptions des paroisses organisent à l'échelle des villages la vie religieuse, morale, culturelle des campagnes et de leurs habitants. La paroisse est une circonscription ecclésiastique, associée à la place de l'église paroissiale au centre de l'église et la communauté villageoise dans une géographie précise. Le développement des paroisses est ainsi lié au développement du christianisme. On a ainsi une géographie religieuse des territoires et des liens des hommes au sacré, globalement dans la continuation d'héritages transmis de générations en générations. Dès lors, la vie paroissiale reste au centre de la démarche catholique entre l'usage du latin au niveau de la liturgie et une certaine surveillance des mœurs. Le cadre est par conséquent spirituel. L'aura du prêtre, l'usage du latin durant les cérémonies religieuses, s'exercent au niveau de populations rurales, majoritairement analphabètes et utilisant comme langage le patois. Pour autant, la physionomie des paroisses reste diverse, en fonction du nombre de feux, du positionnement géographique dans un cadre plus ou moins montagnard, de sa richesse potentielle par la perception de la dîme<sup>243</sup> ecclésiastique. D'une manière générale, le système d'affermage est usité au niveau des terres des Chartreux dans le Haut-Pilat ou des terres de l'abbaye de Valbenoîte dans la vallée du Furan.

#### **a. Le point sur les complémentarités des paysages juridiques et des liens aux temporalités**

Les cadres du corpus juridique depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, constituent en fait des matrices à la mise en place d'une codification administrative à l'échelle des paroisses<sup>244</sup>. L'Etat royal, par son action législative inégale en fonction des temporalités, aboutit à encadrer les protocoles de gestion des registres paroissiaux. Ces modalités interfèrent au niveau des populations locales, majoritairement paysannes. Les registres<sup>245</sup> paroissiaux sont codifiés par l'Etat, à partir de 1539

---

<sup>242</sup> Le chroniqueur Raoul Glaber, moine bourguignon au XI<sup>e</sup> siècle, relate son époque et l'importance des constructions des églises en pierres, la place des églises en bois.

<sup>243</sup> La dîme ecclésiastique se présente comme une redevance en nature sur les produits agricoles ou en argent, rendue obligatoire depuis la période carolingienne. Cela porte majoritairement sur un dixième des récoltes et de l'élevage, prenant en compte les bêtes nées dans l'année.

<sup>244</sup> René Le Mée, « La réglementation des registres paroissiaux en France », Annales de démographies historiques, C.N.R.S, Mouton, 1975, p.433-477.

<sup>245</sup> Le latin est utilisé par les prêtres, pour rédiger ces registres, qui mentionnent les baptêmes, les mariages, les défunts au niveau des paroisses. La formation des prêtres se façonne depuis le concile de Trente (1542-1563) dans le cadre des séminaires.

et l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Ainsi, des articles essentiels, en valorisant l'usage du français dans l'administration et en précisant les protocoles à suivre par les prêtres dans la rédaction des registres, déterminent l'autorité du roi à l'échelle des terroirs du Pilat. La place des prêtres catholiques, sont des relais de l'administration royale. En fait, l'affirmation de ces règles de droit, applicables aux registres paroissiaux, créent les conditions de normes à l'échelle du royaume de France. Le clergé séculier et les prêtres des paroisses du Pilat sont des facteurs de transmission des processus d'état civil. La connaissance de l'état démographique de la population s'avère un outil pour lever et surveiller les impôts. De même, les curés des paroisses en plus de leurs fonctions sacerdotales, relaient la politique royale à partir de leurs chaires. Leurs caractères lettrés, dans un univers analphabète ou illettré, déterminent leurs importances dans le suivi et la connaissance de ces campagnes. Ainsi, le corpus juridique s'appuie sur les paroisses<sup>246</sup>, comme premier échelon de l'encadrement des villages, des hameaux ou fermes isolés. Ces strates juridiques au fil des temporalités constituent des fondements primordiaux de la vie paroissiale, des relations des religieux à leurs habitants, des approches culturelles et culturelles, développant des repères religieux communs. L'habilitation, donnée par l'Etat, à la tenue des registres aux religieux, structure une politique globale.

L'analyse de certains articles, liée à l'ordonnance de Villers-Cotterêt apporte également un éclairage sur les structures politiques et religieuses. Les processus de codification, de soins apportés aux registres paroissiaux dans un système d'archivage, établissent en fait la puissance des traces écrites sur les évolutions paroissiales. Les registres paroissiaux du Pilat au XVIIIe siècle sont dans une logique de palimpsestes, par rapport aux codifications précédentes. Ainsi, la nature juridique de ces actes reflète un niveau de contrôle de la part de l'Etat, les éléments de l'absolutisme royal dans les normes des registres.

Ces strates juridiques apportent des éléments factuels sur les démarches administratives, mais également sur des enjeux de centralisation et de contrôle des populations sous l'ancien régime juridique. L'ordonnance de Villers-Cotterêts prévoit par le biais de 6 articles<sup>247</sup>, un corpus juridique cohérent au XVIe siècle, censé perdurer dans les siècles suivants. Cependant,

---

<sup>246</sup> La paroisse est une circonscription ecclésiastique. Le centre reste l'église du village, constituant la matrice d'une civilisation judéo-chrétienne.

<sup>247</sup> Les articles 50, 51, 52, 53, 54,55 et les normes portant sur les registres des morts, des baptêmes, la signature de ces registres par un notaire pour valider leurs authenticités.

les guerres<sup>248</sup> de religion en France dans la seconde moitié du XVIe siècle, apportent inévitablement leur lot de destruction des documents au niveau de l'état civil, pouvant également être tenu par des communautés monacales. Ces articles sont posés au niveau de l'enregistrement des naissances, avec la mention obligatoire des parrains et des marraines dans un cadre catholique, le nom du père figure normalement sur cet acte dans un souci de filiation et de transmission du patronyme. On a l'obligation de sépultures chrétiennes et par conséquent de développement des cimetières. La question des mariages est codifiée ultérieurement. C'est en fait les apports de l'ordonnance<sup>249</sup> de Blois en 1579. Henri III reprend les obligations de registres pour les défunts et les baptêmes, ajoutant l'obligation d'enregistrement des mariages. L'ordonnance de St-germain en laye en 1667 établit une codification portant sur la tenue des registres en double exemplaire. Ces facteurs juridiques depuis le XVIe siècle, codifient les cadres des registres paroissiaux. Des facteurs complémentaires se précisent au XVIIIe siècle, à l'exemple de la déclaration<sup>250</sup> d'avril 1736 et en 1746 sur la gestion séparée des différents registres.

Les curés des paroisses du Pilat doivent tenir ces registres et constituer un ensemble d'informations sur les familles et leurs évolutions. C'est une communauté d'âmes et de fidèles régie majoritairement par des comportements culturels et culturels associés au christianisme. Les édifices religieux, présents sur les territoires du Pilat, sont des marqueurs de la temporalité catholique, des relations des hommes avec les cadres physiques et métaphysiques. Les curés vivent dans les paroisses, généralement dans des espaces dévolus proches de l'Eglise, appelés des cures. Ce bas clergé est au contact de la population au quotidien, accompagnant les fidèles dans une temporalité chrétienne.

### **b. Les facteurs d'une géographie ecclésiastique sur le Pilat**

---

<sup>248</sup> L'abbaye de Valbenoîte est saccagée par les protestants en 1570.

<sup>249</sup> On définit par ordonnance un texte juridique émanant du roi.

<sup>250</sup> On a dans cette déclaration la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages et sépultures.

La place de la géographie religieuse à l'échelle du Pilat s'appuie tout d'abord sur une carte<sup>251</sup>, intitulée « *Diocèse de Lyon, divisé par ses vingt archiprêtres*<sup>252</sup>, dressée par Mr Joubert fils et dirigée par M. l'abbé Berlier » avec comme date l'année 1769, sous le règne de Louis XV. Cette carte a une dédicace « *A Monseigneur Antoine de Malvin De Montazet, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules* ». Cette référence à la Gaule renvoie dans une temporalité romaine<sup>253</sup>.



**Figure 1 : extrait de la carte de l'abbé Berlié de 1769**

En s'appuyant sur cette carte et en analysant le contenu de la légende, on aboutit à un ensemble de réflexions sur l'organisation des diocèses<sup>254</sup>. Tout d'abord, le Pilat se situe dans un

<sup>251</sup> Gallica. A. du, Joubert, L. M. R. (17-18) A. du texte, & scientifique, D. (17-17 ? ; veuve) É. (1769). *Diocèse de Lyon divisé par ses vingt Archiprêtres / Dressé par Mr Joubert Fils ; et dirigé par M. l'Abbé Berlié. Dédié à Monseigneur Antoine de Malvin de Montazet, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, etc.* Gallica. Consulté le 2 mai 2018. Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53099867r>.

<sup>252</sup> C'est une division administrative religieuse entre le diocèse et la paroisse.

<sup>253</sup> Ce titre est attribué depuis 1079 à l'archevêque de Lyon par une bulle du pape Grégoire VII. Le titre de primat fait référence aux trois gaules impériales, la Lyonnaise, l'Aquitaine, la Belgique.

<sup>254</sup> Jacques Dubois, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales Economies Sociétés Civilisations*, numéro 4, C.N.R.S, Armand Colin, 1965, p.680 - 691.

cadre de frontière à l'échelle de deux diocèses<sup>255</sup>, le diocèse de Lyon et le diocèse de Vienne. Le diocèse de Lyon, en latin *Diocesis Lugdunensis*, existe depuis le II<sup>e</sup> siècle dans le cadre de l'antiquité romaine. Le second, le diocèse de Vienne, en latin *Diocesis Viennensis*, a également une historicité liée au bas Empire romain. On a ainsi de part et d'autre du Haut-Pilat (le Pilat des crêts) une juridiction septentrionale, dévolue au diocèse de Lyon. D'autre part, les territoires méridionaux sont dans le cadre juridique du diocèse de Vienne. L'historicité de ces diocèses constitue en fait une temporalité ancienne de la christianisation<sup>256</sup> à l'échelle du Pilat. Les différentes paroisses de part et d'autre des versants sont placées sous des administrations ecclésiastiques différentes. Pour autant, la catholicité s'impose partout, selon les règles édictées dans le rite tridentin<sup>257</sup>. Des éditions bréviaires à partir de 1568 et du missel à partir de 1570 organisent la catholicité vécue dans le cadre des messes et transmise aux populations du Pilat par un processus d'héritages culturels et culturels de familles à familles. Ainsi, le Pilat, dans sa globalité, suit des directives de l'Eglise catholique et romaine.

Ainsi, la nomenclature des paroisses dans la partie septentrionale du Pilat, sous la juridiction du diocèse de Lyon, constitue une trame religieuse essentielle à l'échelle des spiritualités vécues et ressenties. La représentation des églises paroissiales sur les pays du Pilat constitue le centre de la vie religieuse, notamment au niveau des sensibilités catholiques villageoises. Les positionnements des clochers des Eglises, la symbolique de la croix chrétienne sont des signes distincts de manifestations chrétiennes, associés à des temporalités antérieures. Les paysages de croix sont un effet marquant des cadres religieux dans les paysages ruraux, à la croisée des chemins et au sein des villages et hameaux.

D'autre part, les figurés des végétations sur les territoires religieux, à l'exemple des forêts<sup>258</sup>, soulignent la rareté des bois dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, renforçant ainsi l'impression générale de déforestations et de versants dénudés présents au niveau de la carte de St-Marcellin de Cassini. La physionomie des paroisses du Pilat s'établit dans des paysages globalement sans forêts, d'où des observations possibles sur de vastes panoramas à partir des

---

<sup>255</sup> Le diocèse est une circonscription ecclésiastique géographiquement élargie, avec à sa tête un évêque. La cathédrale est le siège liturgique de l'évêque.

<sup>256</sup> La christianisation, depuis l'édit de Théodose au IV<sup>e</sup> siècle, se diffuse dans les territoires. Pour autant, la période médiévale renforce la christianisation, en combattant les résurgences des pratiques païennes.

<sup>257</sup> Ces codifications se maintiennent dans la liturgie catholique jusqu'au concile de Vatican II.

<sup>258</sup> Ces forêts sont en fait éparses, majoritairement situées le long de la ligne de crête à l'échelle du Haut-Pilat, ponctuellement présentes aux abords de Planfoy.

clochers des églises. Ces églises sont visibles pour les contemporains aux alentours du village paroissial et les sons des cloches s'écourent à plusieurs lieues dans les campagnes environnantes. Ainsi, l'Eglise accompagne la vie des hommes dans les grandes étapes de leurs existences, de la naissance au décès. La paroisse est au cœur des populations, dans une géographie variable au sein du Pilat. Pour autant, les curés de campagne au niveau de leurs sacerdoces transmettent une culture catholique dans les différents sacrements<sup>259</sup>, mais aussi des informations<sup>260</sup> essentielles apportées à la population à la suite des célébrations religieuses.

## **2. Paysages chrétiens à différentes échelles administratives et géographiques**

Les analyses de Galley<sup>261</sup> sur les aspects religieux apportent des informations pertinentes sur l'organisation religieuse à l'échelle de l'Election de Saint-Etienne avant la Révolution française. Ainsi, les cadres administratifs ecclésiastiques structurent les vies des paroisses. Les archiprêtres au niveau du Pilat dépendent de deux diocèses voisins (Lyon et Vienne). Ces archiprêtres ont des paroisses d'inégales étendues, dans des géographies variables et disposant de capacités économiques contrastées. Des paysages de croix jalonnent les versants du Pilat, comme des signes s'insérant dans le temps et l'espace, structurant aux regards une civilisation aux racines chrétiennes.

### **a. L'échelle de la juridiction du diocèse de Lyon**

L'organisation des paroisses à l'échelle du Pilat, sous la juridiction du diocèse de Lyon, se cadre à l'échelle d'une partie de l'archiprêtré de Saint-Etienne. Le siège de cet archiprêtré se situe à Saint-Etienne en Forez, relayé par deux paroisses (Saint-Etienne, La grand et Saint-Etienne, Notre Dame). L'administration ecclésiastique gère globalement des paroisses dans des paysages de campagne, à différentes altitudes à l'échelle des versants nordiques du massif.

Les différentes paroisses concernées par cette juridiction sont notamment Rochetaillée, la Valla, Doizieu, St-Genest-Malifaux et St-Paul en Jarez sur un terroir proche du cadre géographique du Pilat dans les représentations du siècle des Lumières. L'étendue de cet archiprêtré de Saint-Etienne concerne majoritairement les versants septentrionaux du Pilat. On peut établir des limites juridictionnelles, bornées d'une part par les paroisses autour de Saint-

---

<sup>259</sup> Les sacrements de l'Eglise catholiques sont le baptême, l'eucharistie, la confirmation, le mariage, la pénitence, l'extrême-onction.

<sup>260</sup> Les curés des paroisses, relai de l'Etat annonce entre autres la tenue des Etats généraux en 1788.

<sup>261</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la veille de la Révolution*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.541-556.

Chamond et à l'ouest au niveau du hameau de Planfoy, considéré comme une annexe de la paroisse de La Grand à Saint-Etienne. En fait, ce hameau de Planfoy<sup>262</sup> est dans une dépendance de Saint-Genest Malifaux. La construction d'une Chapelle, dédiée à Saint-Etienne intervient au XVIIe siècle, dont le terrain est donné par le baron de Rochetaillée. Cet édifice religieux peut en fait servir également de sanctuaire à répit, face à des conditions climatiques catastrophiques, empêchant le voyage vers la paroisse-mère. On définit par sanctuaire à répit une pratique spécifique, pouvant donner le baptême à des nourrissons mort-nés, évitant ainsi les limbes.

La chapelle, dédiée à Saint-Etienne peut disposer de représentations mariales, éléments clefs du sanctuaire à répit. La place de la paroisse<sup>263</sup> de Saint-Genest Malifaux correspond d'autre part à une temporalité médiévale<sup>264</sup> et également l'affirmation d'une terre catholique dans des temporalités chrétiennes. La protection de Saint-Genest correspond en fait à un Saint<sup>265</sup> de l'Eglise catholique. D'autre part, le patronyme Malifaux est certainement au descriptif du terroir, avec une double connotation. On a de possibles références à des reliefs de gorges, complétés par la présence de forêts de hêtres. La protection du Saint consacre des terres de culture chrétienne, une paysannerie attachée à sa paroisse. De même, l'unité de la catholicité se met en place à l'échelle du Pilat, en condamnant le Jansénisme<sup>266</sup> et ses implantations locales.

Ainsi, le paysage religieux au XVIIIe siècle à l'échelle de cette paroisse montre la présence entre autres d'une croix en pierres ornée avec comme inscription l'année 1529 au niveau du hameau de la Sapt et la présence d'une Eglise paroissiale, dont la construction se termine au début du XVIe siècle. Dès lors, les paysages de croix<sup>267</sup> à l'échelle des paroisses du Pilat signifient plusieurs repères. On a par exemple des croix de chemins, présentes sur les carrefours, servant de repères aux voyageurs, des croix commémoratives marquant des

---

<sup>262</sup> Le baron de Rochetaillée, Hugues Badol de Forcieu, achète en 1654 le domaine de Planfoy. Le baptême des enfants doit se faire à la Grand à S-Etienne en Forez. Pour autant, les aléas de déplacements en période hivernale sont à l'origine de la construction de cette chapelle.

<sup>263</sup> Florian Goutagneux, « Le canton de Saint Genest Malifaux », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.388- 397.

<sup>264</sup> Le nom de Saint-Genest est mentionné vers 1061 dans le cartulaire de saint-sauveur en Rue, sous la forme latine de *Sanctus Genesis*.

<sup>265</sup> Saint-Genest est un comédien de Rome, martyrisé à la fin du IIe siècle.

<sup>266</sup> La bulle Unigenitus en septembre 1713 par le pape Clément XI, condamne le Jansénisme.

<sup>267</sup> Une croix en pierres, datée de 1667, est visible à l'échelle du hameau de Soulage, dépendant de la paroisse de La Valla.

événements particuliers, des croix de bourg ou de hameau, des croix de bornage pour identifier des limites de propriétés, des paysages de croix à l'échelle des cimetières<sup>268</sup> paroissiaux.

Les différentes paroisses sont sous la protection d'un saint, renforçant la catholicité et les pratiques de dévotion de la population. Cette hagiotoponymie à l'échelle des versants septentrionaux du Pilat, sous administration de l'archiprêtré de Saint-Etienne constitue un ensemble de références, traduisant une dimension religieuse de protection par la prière. On peut donc établir que la protection de Notre Dame est présente à l'échelle d'une des paroisses de Saint-Etienne en Forez ou au niveau de la paroisse de Rochetaillée<sup>269</sup>. Les représentations<sup>270</sup> des Vierges à l'enfant, sous la forme statuaire ou iconographique, sont des éléments marquants de cette ferveur religieuse. Cette dévotion mariale se constitue et se développe qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, relayée dans les campagnes. Les deux paroisses citées ont une historicité médiévale. La Vierge<sup>271</sup> est la protectrice des enfants et des affligés, structurant en fait le développement du culte marial dans le Pilat. Cette paroisse est sous l'administration du curé<sup>272</sup> Simand et du vicaire Bayle en 1787.

Cependant, d'autres saints, appartenant à la litanie des saints de l'Eglise catholique, imprègnent le cadre religieux des paroisses. Le calendrier<sup>273</sup> chrétien rythme la vie des hommes, avec la litanie des saints et les fêtes religieuses catholiques et l'encadrement des mœurs. La codification des grands actes sacramentels structure la vie des hommes, reposant à la fin dans une terre chrétienne consacrée, appelée cimetière paroissiale. Les paysages de croix, la pratique des inhumations, offrent en fait aux observateurs des manifestations du christianisme et des perspectives spirituelles et eschatologiques dans l'attente de la résurrection des morts selon le

---

<sup>268</sup> Les cimetières médiévaux se présentent comme de grands espaces ouverts, délimités par des murs et proches de l'Eglise paroissiale. Un décret royal de 1776 interdit les inhumations dans les Eglises et le transfert à terme des cimetières hors des enceintes des villes et des bourgs.

<sup>269</sup> La Chapelle, dédiée à la Vierge, sur le site paroissial de Rochetaillée, présente sur la carte de Cassini, valorise en fait le culte marial. L'intitulé de cette chapelle, Notre Dame de Bonsecours consacre une dévotion populaire.

<sup>270</sup> L'art baroque au XVII<sup>e</sup> siècle favorise les représentations mariales, marqueur catholique face au protestantisme.

<sup>271</sup> Les chapelles isolées, dédiées le plus souvent à la Vierge, sont potentiellement des sanctuaires à répit.

<sup>272</sup> Collectif, *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Aimé De La Roche, 1787, 458 p.

<sup>273</sup> La Révolution française change le calendrier avec la proclamation de la première république en septembre 1792. Le calendrier révolutionnaire, initialisé par le mathématicien Gaspard Monge fonctionne jusqu'en 1805.

rite catholique. La genèse des paroisses est associée à la mise en place d'un cimetière paroissiale, à l'exemple du cimetière de Rochetaillée, remontant au XVe siècle.

La physionomie de ces paroisses montre à la fois des paysages de collines, des cadres plus abrupts liés au domaine de la moyenne montagne, se poursuivant ainsi jusqu'au Pilat des crêts, ponctués par des zones de plateaux au niveau entre autres de Saint-Genest-Malifaux. Ainsi, l'univers paroissial montre une diversité paysagère, mais surtout des contrastes au niveau des peuplements, des activités économiques et par conséquent des productions de richesses à l'échelle des repères essentiellement agraires. Ces paroisses, nées dans la période médiévale, consacrées par l'Eglise présente au centre spirituel du territoire, une géographie inégale mais unie par la religion catholique et le rôle des curés de campagne dans la transmission des messages de l'ancien et le nouveau testament.

Paradoxalement, les idées philosophiques du XVIIIe siècle, contestant l'autorité de l'Eglise influencent très minoritairement la vie des campagnes. Celles-ci conservent des liens avec les modes de représentations traditionnels. Les populations villageoises paysannes restent ainsi très majoritairement analphabètes ou illettrées dans les terres catholiques. La parole des prêtres trace le chemin spirituel et politique des villageoises, des liens entre la catholicité et la monarchie de droit divin. Ainsi, la pensée élitiste, prenant appui sur la constatation de l'Eglise catholique, à l'exemple de Voltaire, ne touche pas vraiment les sensibilités villageoises, pratiquant un catholicisme transmis par héritages familiaux. Une certaine endogamie dans les campagnes renforce en fait la structuration d'une société traditionnelle, éloignée le plus souvent des idées progressistes des Lumières.

#### **b. A l'échelle de la juridiction du diocèse de Vienne**<sup>274</sup>

Le cadre géographique paroissial indique ainsi un ensemble de toponymies paroissiales à l'échelle des versants méridionaux du Pilat. Chaque paroisse est sous la protection d'un saint de l'Eglise catholique. On a en fait deux archiprêtres, qui administrent cette géographie ecclésiastique. Les paroisses de ces versants méridionaux sont au contact avec le Vivarais, disposant potentiellement de résurgences dans les pratiques du protestantisme proscrites par l'Etat à la fin du XVIIe siècle. La surveillance morale des petites écoles revient au diocèse de Vienne. C'est l'équivalent pour les versants septentrionaux, dans la délégation des compétences

---

<sup>274</sup> Le diocèse de Vienne administre également le haut-Vivarais. Plus au sud, c'est l'administration du diocèse de Viviers., du nom latin de *vivariensis*, constitué au Vie siècle dans un monde romain devenu chrétien. De plus, ce vivarais est aux yeux de l'église catholique un terreau potentiel de résurgences du protestantisme.

au diocèse de Lyon. La place de la surveillance de la catholicité, de ses pratiques conformes aux principes de l'Eglise est le centre de la démarche, une volonté d'unir les croyants dans des repères religieux similaires et par conséquent au niveau des représentativités et du respect des hiérarchies politiques.

Le contrôle de l'enseignement primaire à l'échelle des paroisses est un facteur clef de la compréhension de l'encadrement des hommes, dès leurs jeunesse. Les prêtres de l'Eglise catholique sont des rouages essentiels à la diffusion des Evangiles et de la mise en place d'une culture chrétienne pérenne à l'échelle des paroissiens des villages. Le diocèse de Vienne et sa gouvernance à l'échelle du Haut-Vivarais au contact avec le Pilat, est dans une politique de catholicité sur les terroirs, afin d'éviter les résurgences du protestantisme dans ces terres à traditions anciennes huguenotes depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Les facteurs du corpus juridique issus de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, de l'usage des dragonnades<sup>275</sup> à l'échelle des terres cévenoles, intègrent une dimension d'encadrements des populations et de surveillance des déviances protestantes, selon le crédo catholique. Le clergé séculier encadre la vie spirituelle des paroissiens et surveille ainsi le retour potentiel de pratiques protestantes interdites par la loi. Le catéchisme, enseigné aux enfants, est un outil dans l'affirmation de l'universalisme catholique entre culte des saints et respect des temps de prières des rythmes de passages et d'intégrations au niveau de la communauté paroissiale.

Ainsi, les déclarations royales du 13 décembre 1698 constituent la base de l'administration des croyants par l'intermédiaire des enfants, à l'échelle des paroisses. Dans le contexte des implications politiques de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, les protestants sont pourchassés. Ainsi, le cursus juridique prévoit la mise en place d'une politique précise en matière d'instruction<sup>276</sup>. On est ainsi dans une logique métapolitique entreprise par l'Eglise au fil des générations au niveau des ruralités du Pilat. L'acceptation d'un monde politique organisé par Dieu, le respect de la hiérarchie politique dans cette société d'ancien régime, conditionne majoritairement la vie paysanne. Ainsi, les élites politiques et religieuses perçoivent le petit peuple des campagnes comme transparent à leur regard, des héritages d'attachement à leurs

---

<sup>275</sup> On définit par dragonnade une politique de persécutions dirigée contre les protestants, dans des politiques de conversions forcées sur les populations locales savant et après la révocation de l'édit de Nantes.

<sup>276</sup> La déclaration royale du 13 décembre 1698, sous le règne de Louis XIV a comme enjeux d'instruire les enfants dans le catéchisme. La déclaration du 14 mai 1724, sous le règne de Louis XV renforce le rôle des curés des paroisses dans ce sens. Les cures, majoritairement à côté des églises paroissiales servent de cadre à cette instruction religieuse catholique, sous l'autorité du curé ou du maître d'école recruté par la paroisse. Les frères des écoles chrétiennes sont des relais à ce cursus catholique.

terroirs sans véritable rôle politique à l'échelle de leurs destins au sein d'un espace mental millénaire. La question de l'instruction des plus pauvres ne suscite pas l'enthousiasme chez les élites éclairées du monde philosophique<sup>277</sup> et prépare des enjeux de controverses en matière d'instruction chez les plus pauvres.

L'organisation de ces archiprêtrés se structure d'une part à l'ouest sous la juridiction de Bourg-Argental et à l'est sous la juridiction de Condrieu. Les différentes paroisses sont dans des paysages de vie contrastés, des versants montagnards, aux abords du Rhône. Les paroissiens ont par conséquent des niveaux de richesses différenciés<sup>278</sup> en fonction des géographies du Pilat. Cela donne ainsi une plus grande aisance dans les paroisses viticoles des bords du Rhône et une plus grande rusticité de vie à l'échelle des zones de montagnes. La nomenclature de ces paroisses, en fonction de ces archiprêtrés donne les facteurs suivants.

A l'échelle de l'archiprêtré de Bourg-Argental<sup>279</sup>, l'organisation administrative indique les paroisses de Bourg-Argental, comprenant notamment Thélis la Combe, Saint-Julien en Molin-Molette, Véranne, Argental, Burdigues. Ce cadre religieux correspond à la partie occidentale du versant méridional. Au-delà, on a un accès au diocèse du Puy et de l'archiprêtré de Monistrol, au contact de l'Auvergne. Dès lors, les paysages chrétiens à l'échelle des paroisses montrent de façon visible des bâtiments religieux, à géographie et temporalités variables. Ces derniers constituent par leur présence en fait des marqueurs de civilisation, d'héritages dans les pratiques de la foi catholique entre rituels et lieu de dévotions. Ainsi, la physionomie de l'Eglise<sup>280</sup> au centre du village, constitue ainsi des éléments spirituels visibles, des liens également entre le monde des vivants et le monde des morts, dans les déroulements liturgiques donnant des paysages sonores, sur fond de prières en latin. L'Eglise est le centre visible des terres catholiques entre architectures religieuses et usage des cloches, s'inscrivant dans les temporalités dans un calendrier chrétien.

---

<sup>277</sup> Pour Voltaire et Rousseau, l'instruction du peuple semble inutile. Ils privilégient en fait la thématique platonicienne d'une élite éclairée dirigeant le peuple. Diderot est pour l'instruction du peuple.

<sup>278</sup> Les perceptions de Messance sur une géographie paroissiale inégale, de part et d'autre des versants du Mont Pilat.

<sup>279</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la veille de la Révolution*, Saint-Etienne, 1903, Ménard, p.550 -555.

<sup>280</sup> Albert Babeau, *Le village sous l'ancien régime*, Paris, Didier, 1878,368 p.

Les paysages religieux ou assimilés par l'évocation de fonctions religieuses, visibles à l'échelle de Bourg-Argental<sup>281</sup>, sont perceptibles au niveau du plan de 1720, avec des toponymes comme le pré des prêtres. L'Eglise est présente, comme élément visible et symbolique de la catholicité. Ainsi, les contemporains du XVIIIe siècle ont sous leurs yeux des palimpsestes religieux plus anciens. Il s'agit en fait d'un portail roman<sup>282</sup>, daté du XIIe siècle. La paroisse est sous l'administration en matière ecclésiastique du diocèse de Vienne et du prieur de Saint-Sauveur<sup>283</sup> en rue. En fait, ce prieuré est d'abord sous la dépendance de l'abbaye bénédictine de la Chaize Dieu, dans le cadre géographique ecclésiastique du diocèse du Puy à la fin du XIe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle, puis revient à l'administration des jésuites<sup>284</sup> par la bulle papale de Paul V en 1607. C'est en fait une zone importante dans la reconquête catholique des corps et des âmes, suite aux troubles religieux du XVIe siècle. La présence de Jésuites est un élément de la reconquête catholique sur les campagnes, dans l'union du prieuré au collège de Tournon. On a ainsi un marquage catholique prononcé dans une catholicité de combats contre le protestantisme, notamment à Tence et à Annonay. La Galley apporte des précisions sur les cadres spirituels de cette paroisse, indiquant la présence de deux curés<sup>285</sup>. L'un est nommé par le collège de Tournon, en tant que prieur de Saint-Sauveur. Le second est nommé par l'archevêque et le chapitre de Vienne. Le cadre paroissial de Bourg-Argental est important. Cet archiprêtré structure en fait 17 cures<sup>286</sup>, s'étendant au-delà du cadre géographique du Pilat, comme la Louvesc<sup>287</sup>, le Monastier<sup>288</sup>.

A l'échelle de l'archiprêtré de Condrieu, on a entre autres les paroisses de Condrieu, Chavanay, Pélussin, Malleval. Chaque territoire a comme éléments visibles un ensemble de

---

<sup>281</sup>Louis Gache, « Le canton de Bourg-Argental », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier-le Pilat, RoanneHorwath, 1986, p.241 - 270.

<sup>282</sup> *Ibidem*, p.262.

<sup>283</sup> Le village doit son nom à une terminologie chrétienne (Saint-Sauveur) et une étymologie gauloise venant de gué et du latin associé à un ruisseau. Sa situation géographique est dans une zone de frontière au contact de l'Auvergne et du Vivarais. On est dans un cadre montagnard entre le Mont Chaussitre et la montagne du Pyrafa.

<sup>284</sup> Les ressources proviennent essentiellement de la gestion des bois du Taillard (hêtres).

<sup>285</sup> L'Almanach ecclésiastique militaire et civil du Viennois de 1787 donne les noms des deux curés. Il s'agit de Mayol, comme premier curé et de Fontaine, comme second curé.

<sup>286</sup> Collectif, *Almanach ecclésiastique militaire et civil du Viennois pour l'année 1787*, s.i,1787, p.48.

<sup>287</sup> Cette paroisse se localise à 1080m d'altitude, proche des vallées du Haut-Vivarais. C'est également un lieu de pèlerinage par la présence de la tombe du prêtre jésuite François Régis, venu en mission en 1640.

<sup>288</sup> Monastier est également une cure d'altitude, à 950 m, dans le cadre du Velay.

paysages religieux, construisant aux regards un cadre familial et traduisant également des facteurs de civilisation chrétienne dans un temps long. Ainsi, la physionomie religieuse est riche des racines médiévales. C'est par exemple le tympan du portail de l'Eglise Saint-Etienne à Condrieu<sup>289</sup>. En partie détruite au début des guerres de religion en 1562, sa reconstruction commence à partir de 1588. Son architecture, visible au XVIIIe siècle garde des éléments antérieurs à la destruction partielle de l'édifice par les protestants. En effet, ce tympan est dans une dimension de symboliques chrétiennes dans l'évocation de la passion du Christ, avant de pénétrer dans l'édifice religieux. Le cadre religieux catholique de Condrieu se perçoit également par le couvent de la Visitation, constitué en 1629, et présente également une chapelle à partir de 1664.

D'autre part, les paroisses de Chavanay, Pélussin et Malleval dans des géographies différenciées des bords du Rhône aux zones d'altitude, ont dans leurs cadres respectifs des facteurs religieux importants au niveau des espaces vécus et ressentis par les paroissiens. Le corpus catholique se structure dans une temporalité générationnelle sur la longue durée.

Au niveau des paroisses<sup>290</sup> de Condrieu, Chavanay, Pélussin et Malleval, Galley indique des informations sur les administrations religieuses de ces territoires. Condrieu est dans une gestion religieuse des chanoines, de l'administration de l'abbé Daynay, du chapitre de saint-pierre de Vienne, du chapitre de Saint-André Le bas pour Malleval. De plus, ces paroisses sont sous la protection de Saints : Saint-jean Baptiste à l'échelle de Chavanay ; de Notre Dame pour Pélussin. Dès lors, les paysages religieux sont dans des perspectives d'affirmation de la catholicité romaine et apostolique sur les terroirs. La pluralité des édifices religieux marque les territoires et construit une identité chrétienne dans la France de l'ancien régime. Ainsi, le patrimoine religieux de Chavanay<sup>291</sup> au XVIIIe siècle montre les conséquences également des guerres de religions<sup>292</sup> au XVIe siècle et des destructions partielles sur l'Eglise paroissiale .Le

---

<sup>289</sup> Théodore Ogier, *la France par cantons et par communes, le département du Rhône*, Tome 2, Lyon, Baly et Conchon, 1856, p.181- 208.

<sup>290</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la veille de la Révolution*, Saint-Etienne, Ménard,1903, p.550- 551.

<sup>291</sup> Florian Goutagneux, «\_Le canton de Pélussin,Chavanay », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire , La vallée du Gier-le Pilat ,Roanne,Horwath,1986,p.320 -325.

<sup>292</sup> Jean De Fay, seigneur de Chavanay, depuis 1553, baron de Malleval et de Virieu, brule partiellement l'Eglise de Chavanay en 1567.

bourg fortifié médiéval subit des destructions dans le cadre historique de la seconde guerre<sup>293</sup> de religion de 1567 à 1568. L'appartenance à la dévotion à Notre Dame est contestée par le protestantisme huguenot dans la remise en cause des cadres catholiques<sup>294</sup>. Le positionnement de Chavanay au XVI<sup>e</sup> siècle se situe sur une ligne de fracture entre les influences protestantes associées aux Cévennes plus méridionales et le corpus géographique traditionnel de l'Eglise catholique. La fin des guerres de religion, sous le règne d'Henri IV et son processus de pacification religieuse donnent sur le plan des paysages vécus la réaffirmation des symboles catholiques. Les paysages catholiques se structurent ainsi, à l'exemple de la croix du hameau de Triolet, datant de 1685 dans la temporalité de révocation de l'édit de Nantes. On a ainsi des marquages catholiques, comme la Croix de Chanson en 1686 (la représentation du Christ et de la Vierge). A l'échelle de la paroisse de Chavanay proche du Rhône, la reconquête catholique amplifie les constructions, comme la chapelle du Calvaire en 1724. Le paysage sonore de l'Eglise paroissiale est rythmé par le son des cloches<sup>295</sup> de l'église Notre Dame, cadrant ainsi les âmes du pays et complétant les actions des paysages catholiques sur un temps long, s'opposant aux résiliences des protestantismes.

## **B. L'ORGANISATION DES SPIRITUALITES VECUES DANS LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN**

Le clergé rural sous l'ancien régime joue un rôle essentiel à l'échelle des campagnes du Pilat. La place du bas clergé, comme les curés des paroisses, est un vecteur primordial de la société d'ordre de l'ancien régime. Pour autant, les cadres de la spiritualité s'expriment également par la présence de monastères sur le Pilat. On a en effet l'abbaye bénédictine de Valbenoîte proche géographiquement de Saint-Etienne en Forez et le monastère des Chartreux en Jarez. Ultra-minoritaire, la place des prières monacales est un facteur important au sein de la liturgie catholique, dans un dessein céleste à la gloire de Dieu.

Pour autant, les curés de campagnes sont souvent très majoritairement issus de familles paysannes et sont en général plus perméables aux idées libérales du siècle, dans leurs relations

---

<sup>293</sup> Les origines de la seconde guerre de religion sont la reprise des armes par les chefs huguenots à l'automne 1567 et le souhait de soustraire le roi Charles IX à l'influence du cardinal de Lorraine. La reprise de la guerre entraîne son cortège de massacres et de déplacements de populations, notamment contre les notables catholiques à Nîmes le 30 septembre, l'embrasement touche par rebond le Pilat cévenol plus au nord.

<sup>294</sup> Le saccage de l'Eglise paroissiale entraîne la destruction de la chapelle de Saint-Antoine de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Croix.

<sup>295</sup> On a en effet une grosse cloche datée de 1721, entourée de deux petites cloches, rythmant la vie catholique dans les campagnes environnantes.

avec leurs paroissiens. Formés généralement dans le grand séminaire de Saint-Irénée pour le diocèse de Lyon, les prêtres catholiques, officiant dans les campagnes, doivent maîtriser le latin dans la langue liturgique, correspondre en français sur le plan administratif et souvent connaître les dialectes locaux issus du franco-provençal pour connaître leurs paroissiens. Pour autant, la spiritualité vécue par les habitants suit les rythmes du calendrier chrétien, mais également les facteurs des sanctuaires ruraux, éléments de dévotions populaires.

### **1. Typologie ecclésiastique et cadre de la liturgie catholique**

La société d'ordre de l'ancien régime est un paramètre déterminant des structures mentales et des relations au corpus hiérarchique du monde paysan aux autorités visibles dans les campagnes. Le curé de campagne est un rouage essentiel à l'encadrement des hommes et des âmes. La codification de la sacralisation de la dimension pastorale se fait notamment par le port d'un costume ecclésiastique spécifique, mais aussi par un ensemble de règles codifiant les messes catholiques. Les curés dirigent l'ensemble de la vie pastorale et reçoivent en contrepartie des bénéfices de leurs paroisses. Celles-ci sont liées aux bénéfices de la dime et des apports des paroissiens dans l'exercice du culte catholique. Pour autant, les zones de montagnes, considérées comme pauvres, n'enrichissent pas les prêtres paroissiaux.

Le philosophe Rousseau<sup>296</sup> dresse ainsi le portrait du curé de campagne, proche de ses paroissiens, partageant avec eux les événements de leurs vies. Les difficultés d'existence de leurs ouilles peuvent aboutir à une conscience politique, aboutissant à la remise en cause d'une partie du bas clergé aux idées révolutionnaires et l'abolition des privilèges en août 1789.

#### **a. Le corpus des sacralisations dans la liturgie catholique entre représentations et cadre de la vie pastorale du bas clergé rural**

A l'échelle des campagnes du Pilat, la gestion des vies paroissiales<sup>297</sup> passe par l'autorité des curés. Ils représentent l'autorité religieuse catholique, exerçant leurs pastorales dans des pays de montagnes, comme le haut-Pilat, marqué par la rusticité des existences. Hormis, les différences de richesses des paroisses de part et d'autre des versants du Pilat entre des paroisses viticoles au bord du Rhône plus aisées que les zones de moyenne montagne, le credo catholique s'applique sur ces terres du Pilat, en conformité avec la politique de contre-réforme catholique dans la reconquête des hommes et des âmes. Le curé est un pivot primordial au niveau de la

---

<sup>296</sup> Jean-Jacques Rousseau est accueilli en 1728 à Confignon par le curé Benoît De Pontverre.

<sup>297</sup> Joseph Ageorges, Georges Goyau, *Le clergé rural sous l'ancien régime*, Paris, Bloud et cie, 1905, 61 p.

défense de la catholicité face aux résiliences protestantes présentes dans les Cévennes. Cette partie septentrionale appartenant à la chaîne de montagne des Cévennes, est dans des structures catholiques présentes et pérennes, constituant en fait la matrice culturelle du Pilat par rapport au monde cévenol marqué par des palimpsestes huguenots. Le Pilat est cependant dans les traumatismes des guerres de religion et les destructions sur les édifices religieux sur les paroisses. Les mémoires des destructions sont potentiellement présentes au niveau des transmissions familiales, dans un univers très majoritairement endogame. La place du catholicisme exerce en fait un moteur d'unicité du royaume et de la lutte contre les résistances protestantes entrepris dès le règne de Louis XIII, avec la politique conduite par le cardinal de Richelieu. La crainte du retour du protestantisme est en fait la crainte de la dissolution du royaume de France, où le roi est le roi par la grâce de Dieu. Dès lors, les curés de campagne dans leurs sacerdoce, sont des facteurs primordiaux du respect de la catholicité romaine, de la lutte contre les hérésies protestantes et de la justification de la punition pour fait de blasphème<sup>298</sup>. Le délit de Blasphème, efficient depuis la politique de Louis XIV, est combattu par Voltaire dans la défense du chevalier Delabarre en 1769. Les libertés de conscience et de religion sont proscrites, avant la révolution<sup>299</sup> française.

A l'échelle des processus de sacralisation dans le monde catholique au niveau du cadre géographique du Pilat, les références sont dans une temporalité chrétienne. La pastorale des curés ruraux marque les hommes et les esprits dès leurs enfances avec l'apprentissage du catéchisme, un paysage chrétien tout au long des rythmes de l'existence. Ainsi, au niveau de la paroisse de Rochetaillée, le curé Simand exerce son sacerdoce à la veille de la révolution. La spiritualité vécue se manifeste entre autres par l'église<sup>300</sup> paroissiale, dédiée à la Vierge. Le site de cet édifice est d'abord remarquable, surplombant la vallée du Janon et marquant ainsi les terres alentours de la visualisation chrétienne. Le clocher de l'Eglise, des symboles chrétiens comme les croix, construisent des enjeux de palimpseste chrétien. La visibilité de l'Eglise, dans le prolongement de la ligne de crête, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux, structure une identité catholique dans un temps long. Pour autant, l'historicité de la paroisse subit les aléas des guerres de religion et les épisodes de violence sur le village fortifié médiéval.

---

<sup>298</sup> Le délit de blasphème est supprimé en 1790 par l'Assemblée nationale.

<sup>299</sup> L'article 10 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, proclamé par l'Assemblée nationale le 26 août 1789, affirme une tolérance pour les opinions religieuses.

<sup>300</sup> Louis Bernard, « L'Eglise de Rochetaillée », Saint-Etienne, Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne, numéro 113, 1979, p.16-17.

L'architecture chrétienne suit une orientation spécifique au niveau des églises. Les paysages visibles au niveau de ce lieu de culte suggèrent en fait des strates<sup>301</sup> temporelles<sup>302</sup>, commencées durant la période médiévale et la présence d'un cimetière jouxtant l'Eglise et des symboles de la Renaissance. C'est le cas effectivement du baptistère, daté de 1595. Pour autant le village de Rochetaillée et son Eglise catholique subissent les assauts des troupes calvinistes en 1562, cheminant sur Saint-Etienne de Furan et ravageant de surcroît l'abbaye bénédictine de Valbenoîte. Les traces d'incendie constatées en 1932, l'occasion de travaux de rénovation de la toiture de l'Eglise, laissent potentiellement supposer un incendie partiel, survenu en 1562, ce lieu de culte catholique est ponctuellement dévasté. Cela explique en partie la date du baptistère de 1585, probablement à la destruction par les calvinistes du premier baptistère dans le rite catholique. Son descriptif, visible aux regards, est présent jusqu'à notre période<sup>303</sup>: « *le pied est formé par un groupe de quatre cariatides en forme d'hommes-poissons, portant une vasque hexagonale goudronnée...L'armoire, de plan hexagonal, a un toit ouvert d'écailles sur lequel est posée au sommet une statue de Saint-jean Baptiste, le corps de l'armoire offre quatre faces occupées par des niches contenant les évangélistes en relief ; la face centrale est occupée par la porte en bois, surmontée d'un cartouche avec la date.* Cette liturgie catholique s'enrichit également de cultes des reliques, remontant à la période médiévale. L'Eglise dispose ainsi de reliques de la Vraie Croix, qui ont échappé aux flammes de 1562. Ce culte de la Vraie croix<sup>304</sup> correspond sur le plan religieux à une dimension forte du catholicisme. Les transferts de reliques en occident se construisent à partir du XIe au XIVe siècle, donnant lieu à un élan de dévotion populaire dans la recherche du Salut. Pour autant, ces reliques sont notamment l'objet de commerces religieux à travers toute l'Europe, donnant lieu souvent à la vente de fausses reliques au moyen-âge. Ainsi, selon la tradition chrétienne, ce rite commence en fait dès la fin de l'antiquité romaine<sup>305</sup> et se développe suite aux présences chrétiennes en terre sainte dans le contexte des croisades. Ce morceau de la vraie Croix présent à l'échelle de la paroisse de Rochetaillée au XVIIe siècle est une manifestation importante de la puissance du catholicisme

---

<sup>301</sup> Noel Gardon, « Date de la construction de l'église de Rochetaillée », Saint-Etienne, Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne, numéro 130, 1983, p.36-37.

<sup>302</sup> Les trois chapelles de l'église sont construites sur l'ancien cimetière.

<sup>303</sup> Maurice Bedouin, « Rochetaillée », *Grande encyclopédie du forez et des communes de la loire*, Horwath, Roanne, 1985, p.88- 89.

<sup>304</sup> A.Frolow, « La relique de la vraie croix », *Revue de l'histoire des religions* numéro 162, P.U.F, 1962, p.115

<sup>305</sup> La mère de l'empereur Constantin, Hélène, découvre en 326 la croix de Jésus.

sur les corps et les Ames, dans la protection de la communauté catholique et la lutte contre les résiliences protestantes<sup>306</sup>, refusant le culte des reliques. Cependant, les excès des troubles religieux déstabilisent les campagnes du Pilat des ravages des calvinistes aux violences des ligueurs, censés défendre une sainte ligue catholique, mais pratiquant également des politiques de dévastation<sup>307</sup> sur les villages et hameaux.

D'autres temporalités s'ajoutent aux perceptions présentes de la vie paroissiale au XVIIIe siècle. Il s'agit entre autres d'une cloche, avec comme date 1744, disposant d'un diamètre de 1,20 mètre et fondue par Jacques Ducray. La vie paroissiale rythme les grands moments de l'existence des catholiques, du son des cloches rythmant les heures, à la tonalité grave du glas pour les défunts, reposant dans une terre consacrée proche de l'Eglise. Les liens entre la catholicité romaine et la noblesse locale interfèrent dans les actes religieux et les symboles du catholicisme. Ainsi, les fonds baptismaux, de style renaissance, ont un ajout de la symbolique nobiliaire. C'est en effet la visualisation aux yeux des fidèles de l'héraldique dès la maison de Badol De forcieu. La noblesse dispose ainsi de places réservées pour les offices, séparées de la masse paysanne. Ce lien est aussi acté par le parrain de la cloche de 1744, qui est une autre maisonnée, le baron de Rochetaillée Bernoue de Nantas remontant au XVIIe siècle dans son processus d'installation sur ces campagnes de Rochetaillée. La guerre dans les terres du Pilat inspire ainsi Anne d'Urfé<sup>308</sup> dès 1576 dans le contexte historique de la troisième guerre de religion de 1574 à 1576 et le début de la quatrième guerre à partir de 1576 jusqu'en 1577 et de la lutte contre le protestantisme<sup>309</sup> « *Revenant des travaux importuns de la guerre, et tant de périls qui me survoyent de près sur le haut Pila, je salue Forez...au lieu du son bruyant qui ressemble au tonnerre, de l'escouperie et du canon après...au lieu d'être à cheval tout armé nuit et jour* ». Le titre de ce registre poétique, *retour de guerre en languedoc ou salut en Forez*, marque la complexité de la période, entre violences légalisées et aspirations poétiques de chefs de guerre savants, mais également brutaux et fanatiques sur le plan religieux. Les guerres de religion sont donc présentes dans le Pilat, structurant ainsi le détachement progressif des Cévennes septentrionales catholiques, qualifiées de Pilat par référence au récit de l'humaniste Jean Duchoul dans la seconde moitié du XVIe siècle, au reste des Cévennes où les traces du

---

<sup>306</sup> La réforme de Jean Calvin proclame la souveraineté de Dieu, dès 1536.

<sup>307</sup> La sainte ligue Catholique, conduite en 1589 par Anne d'Urfé, conduit au siège du château pendant 19 jours, laissant des marques visibles de déstabilisation des pierres par les coups de canon jusqu'au XVIIIe siècle.

<sup>308</sup> Anne d'Urfé (155-1621), frère d'honoré, bailli du forez en 1574, ligueur puis homme d'église dès 1603.

<sup>309</sup> Collectif, *Loire écrite anthologie : le Forez, source d'inspiration littéraire*, Saint-Etienne, PU, 2000, p.29.

calvinisme subsistent dans les campagnes et les hameaux. Ainsi, le découpage religieux des contrées nordiques des montagnes cévenoles suit les impacts des guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle, du renforcement de l'absolutisme royal au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et de la primauté de la religion catholique dans les campagnes françaises de l'ancien régime. Le catholicisme est marqué par les actes de violences des calvinistes au niveau des Eglises, des curés des paroisses et à fortiori de la population, inhumée suite aux massacres dans des cimetières catholiques. Le Pilat, profondément catholique au XVIII<sup>e</sup> siècle est dans ses marges méridionales une zone de contacts, mais également de frontières avec les résurgences possibles du protestantisme dans les campagnes cévenoles dans des pratiques cachées loin des regards de la sainte église catholique et romaine. Ainsi, le Pilat au niveau de ses paroisses de montagnes peut être considéré comme des terres de mission à travers des enseignements religieux catholiques et la transmission de valeurs religieuses dès la jeunesse. Le crédo catholique, à l'échelle des paroisses, est un vecteur de civilisation, propre à l'ancien régime et se poursuivant également tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans les ruralités.

La question du catholicisme dans le Pilat, les politiques de guerres contre les menaces protestantes, la pression de la sainte ligue catholique, forment en fait des traces mémorielles sur les hommes dans la défense du catholicisme à travers les générations et des réticences prévisibles au programme de déchristianisation au niveau des politiques entre autres robespierriste dans les campagnes du Pilat à partir de la terreur révolutionnaire de 1793. Les processus de déstabilisation du catholicisme sont en fait une volonté politique de construire un monde nouveau. Cependant, les résistances au processus de déchristianisation se manifestent dans les campagnes du Pilat, constituant ainsi des terreaux de troubles religieux et politiques.

### **b. Routes de pèlerinage, sacralisation et liturgie du corpus monacal de l'abbaye de Valbenoîte aux Chartreux**

Les routes<sup>310</sup> de pèlerinages, dans les interactions à la spiritualité chrétienne, sont présentes à l'échelle du Pilat. Valorisé par la papauté dès le moyen-âge, le cheminement des pèlerins en route vers des lieux saints structure la force de la foi au niveau du cheminement des hommes, influençant ainsi les paysages traversés comme le Pilat. Ainsi, l'accès à la voie du Puy pour

---

<sup>310</sup> Jean Chélini, Henry Branthomme, *Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, 493 p.

relier Saint-Jacques<sup>311</sup> de Compostelle est un acte fort du pèlerinage chrétien<sup>312</sup>, dans une historicité médiévale. L'effacement des péchés, l'accès direct au paradis, est facilité depuis le début du XIIe siècle par la puissance religieuse des années Jacquaires<sup>313</sup> dans la dimension spirituelle de rémission des péchés et donc de l'accès au salut pour les âmes des pèlerins. Ainsi, cette métaphysique chrétienne influence les départs des pèlerins vers le sanctuaire religieux, localisé en Gallice en Espagne, effectuant une moyenne de 35 km à pied par jour et potentiellement le double à cheval. Ceci-étant, des zones de montagne, comme le Pilat<sup>314</sup>, obligent à un cheminement différent, réparti en étapes à durée variable. Ce périple à pied dure en fait 6 jours, traversant ainsi les zones de montagnes. Le Pilat est en fait ponctuellement sur l'accès à la *via podiensis*, précisé par le *Codex Catilinus*<sup>315</sup>, littéralement la voie du Puy, à partir du sanctuaire de la Cathédrale du Puy, Notre Dame de l'annonciation, localisé en Velay. Pour autant, les périodes de guerres en France et à l'échelle du Pilat, représentent en fait des freins au cheminement des pèlerins, face aux violences des routiers au XIV siècle dans le contexte de la guerre de cent ans et à l'insécurité générale issue des guerres civiles religieuses du XVIe siècle. De même, la décision de Louis XIV a comme enjeu de contrôler<sup>316</sup> les pèlerins sur les chemins de France, mettant un terme provisoirement aux pèlerinages sans contrôles vers Saint-Jacques de Compostelle. Se rendre à Saint-Jacques de Compostelle est un acte puissant dans la tradition catholique, construisant ainsi des regards souvent altruistes lors des passages des pèlerins dans le Pilat. Ils ont théoriquement la protection de l'Eglise. Pour autant, cette marche vers le sanctuaire de Saint-Jacques n'est pas sans danger face à des rencontres mal intentionnées ou dues aux fatigues du voyage éprouvant pour les corps et les organismes. Les haltes de repos,

---

<sup>311</sup> St Jacques le majeur est des douze apôtres du Christ. C'est le fils de Zébédée et le frère de Saint-jean l'évangéliste.

<sup>312</sup> L'évêque du Puy Godscalc, effectue vers 950 un pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle. Le pape Calliste II annonce en 1120 que les années saintes ou jacquaires, les pèlerins obtiennent l'indulgence plénière.

<sup>313</sup> Cela correspond au niveau du calendrier au 27 juillet, fête de la Saint-Jacques, tombant un dimanche. Le pape Alexandre III confirme les années Jacquaires dans le poids religieux du pèlerinage.

<sup>314</sup> Patrick Berlier, *Avec les pèlerins de Compostelle : en Lyonnais, Pilat et Velay*, Saint-Etienne, Actes graphiques, 2002, 143 p.

<sup>315</sup> Le codex *calixtinus*, par référence au pape Calliste II, se présente au XIIe siècle comme un guide de pèlerinage.

<sup>316</sup> L'ordonnance royale de 1665 codifie les pratiques du pèlerinage. C'est l'obligation de se munir d'une attestation de l'évêque sur les motivations du voyage, d'un certificat des échevins pour préciser l'identité du pèlerin, de l'obligation de présenter ces documents dans les villes traversées.

à l'exemple des abbayes du Pilat, sont des lieux également de prières, afin que l'effort se poursuive par la grâce de Dieu, selon la liturgie catholique.

Le pèlerin a obligation au XVIII<sup>e</sup> siècle de se munir d'un *créanciale*, désignant une lettre de recommandation du curé de sa paroisse. Cette lettre sert d'accès aux hébergements catholiques le long de son périple, mais également de laissez- passer envers les autorités civiles ou militaires. Lors du retour, le pèlerin peut abhorrer la coquille Saint-Jacques, signe symbolique de sa foi et de son périple vers le sanctuaire de Gallice.

Cependant, les périodes de paix constituent en fait des terrains favorables aux reprises des pèlerinages. Ainsi, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le pèlerin en route vers St-Jacques est susceptible de traverser le Pilat, à partir du site d'hébergement de l'abbaye de Ste Croix en Jarez, rejoignant dans son périple les versants méridionaux. Le chemin suit le site de Pavezin pour se rendre à Pélussin. La poursuite vers le Velay s'effectue par le franchissement du col du Tracol. Le pèlerin<sup>317</sup> porte dans la tradition des signes distinctifs, appelé Jacquet par ses contemporains. Le long des chemins et sentiers du Pilat, des haltes de recueils et de prières rythment la dimension du pèlerinage, c'est le cas notamment de la Chapelle du Calvaire, construite en 1724, sur la paroisse de Chavanay. Ainsi, le pèlerin peut compter sur la tradition d'hospitalités des ordres religieux, à l'exemple de l'abbaye bénédictine de Valbenoîte aux portes de Saint-Etienne en Forez, donnant également un accès sur la route du Puy, en remontant la vallée de l'Ondaine.

La présence d'un monastère bénédictin, proche de Saint-Etienne en Furan, construit ainsi d'un palimpseste religieux puissant, dans l'évocation des liens entre les vivants et les morts par l'intermédiaire des prières monacales. L'historicité<sup>318</sup> de ce monastère est dans des perspectives médiévales de récit sur cette vallée bénite ou *Vallis Benedicta*. Les bâtiments sont visibles au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, constituant dès lors un paysage chrétien remarquable et chargé de symboles dans des perspectives de civilisation chrétienne d'organisation du monde par des temps de dévotions au niveau de l'espace vécu. Les temporalités de cette abbaye cistercienne sont dans des évolutions politiques du monde médiéval aux guerres de religion de la seconde

---

<sup>317</sup> A partir du XV<sup>e</sup> siècle, le pèlerin a comme habit une vaste cape, portée jusqu'aux chevilles, appelée une pèlerine. Le port du bâton de pèlerin facilite la marche, mais également utilisé comme moyen de défense face aux bandits et autres voleurs. La besace sert de garde-manger sur le périple des chemins. Il porte également la gourde ou calebasse, le chapelet, le chapeau à large bord. La coquille St jacques est l'emblème du pèlerinage, souvent sculptée sur des maisons servant d'hébergements aux pèlerins.

<sup>318</sup> Claude-Philippe Testenoire Lafayette, *Histoire de l'abbaye de Valbenoîte, à Saint-etienne de Furans en Forez, 1184-1791*, Saint-Etienne, Théollier, 1893, 218 p.

moitié du XVIe à l'échelle régionale du Pilat. Pour autant l'abbaye traduit dans la première moitié du XVIIIe siècle des manifestations plus ou moins visibles de ces contextes historiques guerriers. Les bâtiments subissent à fortiori les traces des violences guerrières, des saccages et des destructions sur le Forez de la guerre de Cent ans aux violences huguenotes et destructions d'édifices religieux catholiques. Pour autant, on a globalement des reconstructions, renforcées par la réforme du concile de Trente de politique catholique efficiente sur les territoires.

Ainsi, le cadre de l'abbaye<sup>319</sup> jusqu'à l'incendie de 1779, détruisant la majorité des bâtis, est dans une architecture cistercienne. La fondation de ce site monacale remonte vraisemblablement à 1222, sous l'autorité de Guy IV comte du Forez. Cette date est efficiente également pour la pose de la première pierre de l'église de Valbenoîte, dédiée à la Sainte Vierge. Son architecture sacrée dans les règles cisterciennes se présente sous le signe de la simplicité ; on a en effet une église à trois nefs, son chœur sous la forme d'une abside. Ce bâtiment ecclésiastique a une dimension rectangulaire<sup>320</sup>. L'orientation générale de cette église est dans la tradition de la liturgie chrétienne. C'est à dire tournée vers l'est, notamment vers Jérusalem, considéré comme le centre du monde médiéval, béni par les autorités religieuses. La porte d'entrée de l'Eglise se présente à l'ouest, comme accès potentiel au ciel. Elle est destinée à être une église abbatiale, où le son des cloches résonne dans les campagnes environnantes. Le rythme des prières<sup>321</sup> suit un protocole précis tout au long de la journée. Les activités, notamment agricoles et artisanales, permettent à la communauté monacale de vivre. Pour autant, la révolution et les politiques contre les congrégations religieuses changent de facto le paysage traditionnel du site de Valbenoîte dans une configuration de laïcisation.

Les bâtiments<sup>322</sup> construits au fil des périodes sont en mauvais état au XVIIIe siècle, constituant ainsi des éléments d'affaiblissement économique de l'abbaye. Le paysage de ce monastère est dans les traces d'une enceinte quadrilatère s'appuyant sur la rivière Furan, datant du XIVE siècle. Ces murailles doivent servir en théorie à se défendre des routiers, qui écument ponctuellement le Forez. Leurs présences s'avèrent inutiles lors des violences protestantes en 1570, marquées par des incendies et des pillages sur le site abbatial. Le rythme de la vie

---

<sup>319</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne, Histoire de la ville et de ses habitants*, Roanne, Horwath, 1976, p.114.

<sup>320</sup> Cette église a une dimension de 36 m x 18 m.

<sup>321</sup> La communauté se réunit sept fois par jour des Vigiles aux Complies, pour célébrer la gloire de Dieu.

<sup>322</sup> L'abbaye cistercienne dispose de logis de moines, d'un cloître, mais aussi d'un cimetière où reposent les moines défunts en habits ecclésiastiques dans l'attente de la résurrection des morts selon la tradition catholique, apostolique et romaine.

monacale chez les cisterciens de Valbenoîte, réduit à 4 moines en 1753, portant l'habit noir et la tonsure. La règle bénédictine est pratiquée, malgré le petit nombre de moines présents sur le site. Les références à la devise de l'ordre sont liées à pax (paix) mais également, *Ora et Labora, prie* et travaille. Les moines doivent acquérir des vertus théologiques, dans la foi, l'espérance et la charité et des vertus morales comme l'humilité. L'ouverture au monde se fait également par la tradition de l'hospitalité et l'orientation de la prière dans l'église abbatiale. Les moines sont dans la conversion des mœurs dans les vœux de pauvreté et de chasteté, à l'obéissance à l'abbé et à la stabilité des lieux. Le cadre spirituel de l'Église résonne des chants des bénédictins. Les relations à la terre sont un élément déterminant chez les bénédictins, transformant et valorisant les terroirs sous la dépendance de l'abbaye.

L'organisation de la spiritualité chez les Chartreux du Pilat se place dans des historicités et temporalités médiévales à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Une partie des apports des travaux de Vachez<sup>323</sup> constitue un ensemble d'analyses, permettant de comprendre les palimpsestes et la place des temporalités, constituant les paysages vécus et mémoriels avant la Révolution française. Le site géographique constitue en fait un ensemble vallonné, localisé au piémont du Pilat dans le cadre régional du Jarez. La place de la toponymie consacre la dimension chrétienne des lieux. Ainsi, on peut mettre potentiellement en place le récit de la présence du corps de Ponce Pilate, associée au Pilat, source de contraintes climatiques et d'atmosphères négatives et la présence de cet ordre religieux dans des processus de prières et de dévotions pour apaiser ces territoires chargés potentiellement de facteur négatif pour les hommes et les âmes. La fondation de ce monastère chartreux influence ainsi le paysage régional en matière de spiritualités, mais aussi de possessions terriennes<sup>324</sup> importantes sur le Pilat.

La sainte Croix<sup>325</sup> traduit dès lors un ensemble de références, associées à la passion du Christ, structurant un corps religieux de ferveur et de pénitences. Ainsi, la devise des Chartreux est *stat crux dum volvitur orbis*, signifiant en fait que la Croix demeure tandis que le monde tourne, construit des objectifs de permanences au-delà des générations dans des aspects de métaphysiques chrétiennes. Le cadre de vie paysager a des liens entre la tranquillité du site et la vie monacale des chartreux, régi selon la règle de Saint-Bruno. Vachez expose le descriptif

---

<sup>323</sup> Antoine Vachez, *La chartreuse de Sainte-Croix*, Lyon, Brun, 1904, 334 p.

<sup>324</sup> Une forêt dans le haut-Pilat, proche du hameau de Tarentaise, des propriétés proches du hameau du Bessat, un domaine à Tarentaise, une propriété proche de Rochetaillée, trois scies sur le Furan.

<sup>325</sup> La Sainte Croix est dans la tradition chrétienne rappelle la martyrologie du Christ au Golgotha, relatée dans les Évangiles.

géographique de ce lieu de vie et de prière, où l'esprit des moines se perçoit au niveau de son analyse dans cette recherche du temps passé<sup>326</sup> : « *en se dirigeant vers la chaîne du mont Pilat...on pénètre d'abord dans une gorge<sup>327</sup> étroite et solitaire, que dominant de chaque côté des rampes escarpées, couronnées de rochers aux formes tourmentées...on suit un défilé...apparaît tout à coup aux yeux du visiteur un vaste bâtiment de forme rectangulaire, flanqué de tours carrés et cylindriques* ». Le cadre géographique est conforme aux objectifs d'installation de l'ordre, au sein d'une vallée montagnarde, éloignée du monde, base de toutes approches spirituelles chrétiennes dans des références cénobitiques entre prières à la gloire de Dieu et retrait du monde temporel. Le merveilleux s'inscrit aussi dans les traces mémorielles de sa fondation, à l'exemple du songe de Béatrix de Roussillon<sup>328</sup>, structurant un récit sur les fondements de la création de cette abbaye, renforçant ainsi l'intervention divine pour les contemporains.

Ainsi, des travaux archéologiques de 1993<sup>329</sup>, réalisés par l'unité de recherche archéologique cartusienne ont permis de reconstituer le cadre paysager au niveau du monastère vers 1750. Celui-ci est localisé à environ 8,5 km du bourg de Rive de Gier, disposant selon Messance<sup>330</sup> de 3000 habitants en 1788. Le monastère dispose d'un cimetière à l'intérieur du cloître, où reposent les moines<sup>331</sup> en habits de Chartreux, avec au centre une croix ornée de la devise de l'ordre. L'habit blanc est le vêtement monastique de cet ordre, serré avec une ceinture de cuir, un scapulaire avec une capuche nommée cuculle. La géographie des lieux suit un cheminement précis entre temporel et spirituel, dans des perspectives métaphysiques fortes. Le monde des Chartreux, par leurs prières, a une grande importance, à l'instar des bénédictins dans des rapports religieux forts où le monde des vivants côtoie le monde des morts.

D'autre part, l'ordre des Chartreux est dans une dimension temporelle médiévale, dans des processus de prières pour les vivants et les morts. Les traces mémorielles montrent l'importance

---

<sup>326</sup> Antoine Vachez, *La chartreuse de Sainte-Croix*, Lyon, Brun, 1904, p.5-6.

<sup>327</sup> Il s'agit de la vallée du Couzon, une rivière affluente du Gier.

<sup>328</sup> La vision d'une croix resplendissante de lumière, au milieu de plusieurs étoiles.

<sup>329</sup> Guy Leduc, *Sainte-Croix en Jarez, une chartreuse revisitée dans le Pilat*, Bourg en Bresse, Eldegé, 2006, p.28-39.

<sup>330</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, p.503.

<sup>331</sup> La dévotion va jusqu'à la mortification par le port du cilice. Maintenu à la taille par une corde appelée lombar.

du mythe fondateur de Béatrix<sup>332</sup>, traversant les temporalités. Le choix du site par les Chartreux à partir du XIIIe siècle incite aux repos des corps et des âmes, dans une configuration de métaphysique chrétienne, dans des interactions bénéfiques par rapport à une zone de montagnes, portant le nom de Pilate, honnie par les Chrétiens. Mais aussi, ce lieu de prières, appelé un monastère se situe dans des renvois spirituels à la terre sainte et aux mémoires des croisés dans leurs combats finalement eschatologiques. Le paysage religieux des Chartreux suit des préceptes et un mode de vie précis<sup>333</sup>, rattaché administrativement à partir de 1301 à la Provence. La vie<sup>334</sup> de cette communauté se décline en fait en temps de prières solitaires au sein d'ermitages. Le découpage géographique montre la place d'une maison haute pour les frères<sup>335</sup> de chœur, qui se sont retirés du monde dans des principes d'anachorètes et une maison basse pour les frères convers, qui ont une place de relations avec le monde extérieur. L'entrée de ce monastère chartreux, nommé également ordre cartusien date du XVIe siècle, avec comme symbole gravé au fronton l'Ordre des Chartreux<sup>336</sup>. Ainsi, au milieu du XVIIIe siècle, cette façade impressionnante, correspondant à une longueur de 110 mètres, flanquée de tours, est l'accès à la cour des obédiences ou cour des frères.<sup>337</sup>

Les principes de l'anachorète se structurent par l'accès à la cour des Pères, symbolisé par une ruelle entre le temporel et le spirituel. Les laïcs ne sont pas admis dans cet espace, où se situe la cellule du père prieur. La mémoire du monastère au XVIIIe siècle prend en compte les activités intellectuelles du Prieur Dom Polycarpe de la Rivière, présent sur le site de 1618 à 1627, auteur d'ouvrages de prières et de méditations chrétiennes. Cet aspect permet ainsi à ce monastère de bénéficier d'une aura pour ses réalisations intellectuelles dans les rapports à la théologie chrétienne dans la gloire de Dieu, pour les prières des vivants et des morts. Pour autant, ce monastère est aussi une entreprise économique, gérant l'exploitation des terres et de

---

<sup>332</sup> Béatrix de Roussillon par son don aux Chartreux est à l'origine dans la transmission orale de l'installation de cet ordre monacal dans le Pilat en 1281. Le récit retient sa dévotion et sa démarche de religiosité vis-à-vis de la disparition de son mari à St-Jean d'Acre en 1277. Elle repose dans l'Eglise originelle du site.

<sup>333</sup> Les préceptes de Guigues vers 1127, codifient la rigueur des pratiques monacales des Chartreux, entre solitude et prières.

<sup>334</sup> Le paysage sonore se décline notamment par l'usage du latin dans la liturgie, potentiellement également le chant de l'office des défunts. C'est un processus de communion entre les vivants et les morts. Les donations reçues dans les abbayes sont également dans cet objectif métaphysique.

<sup>335</sup> A la veille de la révolution, le monastère compte un effectif de treize religieux et cinq frères.

<sup>336</sup> Il s'agit de la croix sur le globe, entourée d'étoiles, symbolisant Bruno et ses compagnons.

<sup>337</sup> Cette cour correspond à la partie séculière des Chartreux, recevant les logements des frères.

forêts sur le Pilat par l'intermédiaire des frères convers<sup>338</sup>. Cela génère donc des revenus grâce au cens payés par les paysans, permettant au monastère de fonctionner et donc de se développer. La question de la distribution aux pauvres de vivres est un acte présent aux portes du monastère de Sainte-Croix, constituant ainsi des liens affectifs avec le monde rural alentour. Dès lors, les ecclésiastiques jouent également un rôle social dans cette France d'ancien régime, à la veille de la Révolution et des processus de déchristianisation.

## **2.Exercices des vies religieuses paroissiales dans des géographies et des temporalités variables**

Le bas clergé, composé généralement des curés de campagnes est un élément moteur de la vie religieuse des villages et des hameaux. Dépendant sur le plan administratif du diocèse de Lyon à l'échelle des versants septentrionaux du Pilat, les curés des paroisses dépendent du diocèse de Vienne pour les versants méridionaux. Evoluant dans des paysages, allant des zones de piémont, où des bords du Rhône, jusqu'à des altitudes plus élevées en relation avec le haut-Pilat, ces prêtres sont des acteurs essentiels au sein d'un espace mental profondément religieux, attachés aux traditions ancestrales de foi et de dévotion. La conduite de la pastorale dans ces terroirs unit souvent les paroissiens à leurs prêtres, la connaissance des familles, les présences aux célébrations religieuses, des liens dans les moments de joie comme les mariages ou baptêmes, mais également dans les processus d'accompagnement des défunts dans des terres consacrées avec les cimetières (souvent proches des églises). Le souci de tenir à jour les registres paroissiaux offre ainsi un paysage précis des relations des hommes à la catholicité, mais également au niveau de considérations métaphysiques importantes dans l'accompagnement des populations globalement rurales à l'échelle des terroirs du Pilat.

### **a. Paysages vécus à l'échelle des paroisses de la région de Pélussin**

La région de Pélussin<sup>339</sup> offre une topographie avec globalement une zone de plateaux, en contact potentiel avec le Rhône dans sa partie méridionale. Les aspects des limites sont visibles d'une part par la présence nord de la rivière du Bassin et au-delà l'accès au cadre du haut-Pilat

---

<sup>338</sup> Cela rejoint dans la bible le sacrifice d'Hannah, qui a donné son fils à Dieu. Les convers sont des frères laïcs, s'occupant des travaux manuels et matériels du monastère. Ils sont souvent issus de familles paysannes modestes, évoluant au monastère dès leur enfance et servant d'intermédiaire avec le monde réel.

<sup>339</sup> Ce Pélussinois, à partir de la paroisse de Pélussin, a intégré d'autres paroisses, Bessey, Roizey, Chuyer.

et des trois dents, au sud avec la rivière de la Croix de Mont-Virieux. Les relations des hommes à ces terres donnent ainsi des paysages singuliers, visibles aux yeux des paroissiens. C'est en fait un sol marqué par des pierres, lié à du quartz, complété par des éléments sableux, donnant des terroirs médiocres. L'agriculture reste majoritaire dans des productions de céréales et essentiellement du seigle et avoine, complétées par la pomme de terre. Ces terroirs<sup>340</sup> de plateaux sont aussi des facteurs de pâturages, complétés par des végétations éparses composées de fayard (les hêtres), de châtaigniers<sup>341</sup>, de la vigne.

Le cadre administratif de la paroisse de Pélussin<sup>342</sup>, complété par le hameau de Virieu<sup>343</sup>, sous la juridiction de l'archiprêtre de Condrieu, est dans une historicité chrétienne ancienne<sup>344</sup>. Ainsi, le hameau de Virieu, organisé autour d'une forteresse médiévale, dispose aux regards des contemporains du XVIIIe siècle d'un site catholique, prenant la forme d'une chapelle dédiée à Saint-Georges<sup>345</sup>, traduisant ainsi les liens entre la noblesse locale et les héritages des fonctions guerrières du XIIIe siècle liés à Jacques de Jarez. Cet édifice catholique médiévale est reconstruit<sup>346</sup> en 1633 sous le règne de Louis XIII, donnant lieu à un embellissement du site. Ainsi, le paysage sonore s'enrichit du rythme de deux petites cloches de la chapelle sur les pays environnants, à partir d'un clocher visible et audible. L'entrée de la porte d'accès à la chapelle s'inscrit dans une continuité de la foi au-delà des temporalités et des ravages du temps sur les monuments sacralisés : « *Loué soit le très saint sacrement de l'autel qui repose dans cette chapelle des seigneurs et Dames de Virieu, laquelle est tombée en ruine, a été réédifié par eux en l'année 1633 et l'autel sacré le 14 juillet 1652, priez pour les pauvres âmes* ». Pour autant,

---

<sup>340</sup> Théodore Ogier traite des considérations climatiques de ce cadre singulier vers le milieu du XIXe siècle, dans des conditions plus clémentes qu'à Saint-Etienne. C'est en fait des facteurs climatiques, moins marqués par l'amplitude thermique qui favorisent une culture viticole sur les versants des collines.

<sup>341</sup> L'intendant Messance en 1788 précise le cadre géographique, sous le mont Pilat. Il fait référence aussi aux marrons de Pélussin, qui concurrencent ceux de Pavezin.

<sup>342</sup> Théodore Ogier, *La France par cantons et par communes, Département de la Loire, l'arrondissement de Saint-Etienne*, Tome 2, Balay et Conchon, 1856, 516 p.

<sup>343</sup> La chapelle de Virieu est intégrée au château éponyme au XIIIe siècle, avec comme fonction de surveillance sur la communication des bords du Rhône à Saint-Chamond. Elle est utilisée par les familles nobles du château pour les offices religieux.

<sup>344</sup> La première mention de la paroisse intervient au cours du XIe siècle dans le cartulaire de Saint-André le Bas.

<sup>345</sup> Saint-Georges est un martyr chrétien du IVe siècle, le saint patron de la chevalerie. Son allégorie représente la victoire de la foi sur le mal.

<sup>346</sup> Les conséquences probables des détériorations des sites catholiques, suite aux troubles religieux du XVIe siècle, les expéditions guerrières sur le Pilat conduits par Jean De fay.

seul l'élite est capable de lire et de comprendre la portée de ce texte, à la foi métaphysique et symbolique.

La présence de chapelles est en fait le plus souvent une constante, soit liée au château et aux familles nobiliaires, soit valorisée dans des espaces plus isolés. C'est le cas de la chapelle de Sainte-Marie Madeleine<sup>347</sup>, construite au XVIIe siècle. On est également dans un corpus d'ermitage, marqué par la présence du Frère Laurent Drouault, considéré comme le premier ermite du Pilat, puis du père Paul de Gévaudan et le père Jean de Bruzeau. Au XVIIIe siècle, la mémoire du dernier ermite dans le pays de Pélussin est le frère Joseph avant de tomber en désuétude. Cependant, le Pape Paul V (1605-1621) en accordant le pardon des péchés à tous ceux qui viennent prier dans cette chapelle, contribue à faire perdurer ce lieu de prières et de dévotions à l'échelle des catholiques et de leurs présences sur le site, souvent dans une dévotion et ferveur populaire. On est ainsi dans une dimension religieuse de culture paysanne, marquée notamment par les processus des rogations<sup>348</sup> au niveau de cette chapelle. C'est en fait un ensemble de pratiques de dévotions, se déroulant le jour de la Saint Roch et les trois jours avant l'Ascension. Les objectifs sont en fait la bénédiction des troupeaux et des récoltes, dans le cadre d'une procession. Ces résurgences de rites agraires celtiques, mélangées au christianisme s'organisent aussi ponctuellement dans la chapelle de montagne de Saint-Sabin. Ainsi, on constate également les capacités du christianisme à synthétiser les anciens rites agraires de protection des récoltes et des élevages, bases des activités économiques de la France d'ancien régime et notamment de la vie paysanne au niveau des terroirs du Pilat.

Les aspects géographiques du site de Pélussin montrent une gorge importante, empruntée par le cours d'eau nommé Régrillon<sup>349</sup>. Le patrimoine religieux valorise plusieurs facteurs, dans des temporalités différentes. Ainsi, la dévotion se structure avec le culte<sup>350</sup> de la Vierge à l'enfant, dans une dimension de chapelle à répit, intégrée à l'Eglise médiévale. La mortalité infantile, très présente sous l'ancien régime, traduit le désarroi des familles catholiques face au

---

<sup>347</sup> Les dévotions se font chaque 22 juillet, pour honorer Sainte Marie madeleine, mais aussi le 16 août pour Saint Roche.

<sup>348</sup> Ces pratiques sont à la base mis en place par l'évêque de Vienne au Ve siècle. La métaphysique médiévale tend ainsi à protéger les communautés villageoises et les terroirs agricoles dans les apports d'une bénédiction divine.

<sup>349</sup> Sa naissance est louée à une confluence entre les ruisseaux de la Scie et du Bassin, avant de se jeter dans le Valencize aux abords de Chavanay.

<sup>350</sup> C'est en fait un site sacralisé ancien, nommé Notre Dame sous terre, structurant une crypte, placée à la base sous le chœur de l'Eglise primitive.

deuil des enfants et les capacités de bénédiction au-delà de la mort de ceux-ci. Ces processus de répit sont ainsi dans un rituel<sup>351</sup>, codifié par l'Eglise, donnant ainsi de l'espérance aux familles endeuillées. On est en fait dans de profonds liens métaphysiques, qui unissent le monde des vivants et le monde des morts et l'enfant<sup>352</sup> déposés dans un sanctuaire à répit renforçant les dévotions populaires, apportant de l'espoir d'accès au paradis à des familles dans le doute et le désespoir. La peur des Limbes, pour l'enfant décédé sans baptême, terrifie souvent les familles. En effet, selon la théologie catholique, il n'y a pas d'accès possible au purgatoire et au paradis, donnant lieu de facto l'impossibilité de revoir le défunt dans l'au-delà pour ses parents. La mort des nourrissons est cependant fréquente, notamment dans les difficultés de prise en charge des grands prématurés. On a dans certains cas une situation d'indifférence face à la multiplication des décès d'enfants, considérés comme inéluctables dans la société traditionnelle villageoise. Pour autant, la question de la prise en charge religieuse dans les références métaphysiques est un facteur dominant des familles, créant ainsi les conditions d'apaisement des âmes dans le rituel d'accompagnement des bébés décédés.

Ainsi, le protocole correspond également à l'attente de signes, qui marquent le retour à la vie. Ce sont notamment l'impression du retour des couleurs sur les joues de l'enfant, sur ses lèvres, de bruits assimilés à des gémissements. La tradition pour ceux qui n'ont pas ces signes, est d'enterrer le corps de l'enfant contre un mur de L'Eglise paroissial. On inhume en général le corps du bébé, proche des gouttières de l'Eglise, en espérant l'intercession divine avec la symbolique de l'eau touchant le lieu sacralisé de l'Eglise et se déversant potentiellement sur le corps sans vie du nourrisson. Dès lors, on peut se demander la part des inhumations clandestines de ces nouveaux nés de la part des familles. Toutefois, ces pratiques de répits, condamnées par la curie romaine en 1729, continuent de se poursuivre au niveau des pratiques de dévotions populaires. Pour autant, l'Eglise n'accepte jamais officiellement ces pratiques, privilégiant l'ondoïement<sup>353</sup> au niveau des situations d'urgences. Cependant, les relations aux morts des enfants<sup>354</sup> restent présentes dans les familles paysannes de l'ancien régime se poursuivant ainsi dans une grande partie du XIXe siècle. L'enfant décédé suit un rituel précis, habillé de blanc,

---

<sup>351</sup> Jacques Gélis, « La mort et le salut spirituel du nouveau né. Essai d'analyse et d'interprétation du sanctuaire répit (XVe –XIXe siècle) », Revue d'histoire moderne et contemporaine tome XXXI,1984, p.361 - 376.

<sup>352</sup> 10 % environ des enfants décèdent avant le premier mois.

<sup>353</sup> L'ondoïement est une pratique religieuse, liée à une cérémonie simplifiée du baptême, en cas de risque de décès du nouveau-né.

<sup>354</sup> Marie-France Morel, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », Spirale numéro 80 , 2016, p.197-216 .

considéré comme un petit ange sans péché et donc accédant ainsi au paradis. Souvent, sa tête est couronnée de fleurs, portant en ses mains un chapelet. Le rituel au niveau de l'église se cadre dans des tentures blanches, symbolisant ainsi la pureté du petit être et de sa vocation naturelle à entrer dans le paradis. Considéré comme un ange il rejoint ainsi le cortège des enfants décédés à l'échelle du cimetière, souvent attendant à l'Eglise paroissiale. Ainsi, la mort des enfants est une réalité dans les familles de l'ancien régime. Ils sont globalement qualifiés de petits par les curés en charges des paroisses, désignant en fait une tranche d'âge avant les cinq années d'existence. Les registres paroissiaux sont les témoins de ces facteurs de mortalités importantes à l'échelle des petits, morts prématurément.

Le curé est nommé par le chapitre noble de Saint-Pierre de Vienne, clef de la vie religieuse. Il est titulaire des lettres de prêtrises nécessaires à son sacerdoce pastoral, officiant dans une Eglise et pratiquant les sacrements de l'Eglise catholique apostolique et romaine. L'étude des actes administratifs religieux pour l'année 1787<sup>355</sup> à Pélussin donne ainsi un instantané des paysages vécus et mémoriels, par la résurgence de noms associés aux paroissiens, mais aussi le cheminement de la spiritualité catholique des actes de baptêmes, de mariages et d'accompagnements des défunts. L'Eglise médiévale, présente sur le site, reste dès lors l'expression de la catholicité au fil des générations dans les moments de joie et dans les moments de peine. Le curé, personnage central de la catholicité romaine conduit ses ouailles vers le salut de leurs âmes, la valorisation des pratiques culturelles chrétiennes dans un calendrier de fêtes religieuses et de grands moments liturgiques. A l'échelle de la paroisse de Pélussin en 1787, le curé Barjon, dont la signature est présente sur les actes religieux, est le pilier de la vie religieuse et de la communauté religieuse. Il symbolise au niveau des représentations le conducteur de la pastorale de la paroisse, vêtu d'une manière distinctive dans le monde en noir et portant la chasuble et l'étole durant les cérémonies religieuses<sup>356</sup> dans un habit de religion sacralisé et symbolique.

Le registre paroissial est en fait les manifestations de la catholicité romaine au fil des générations, de l'union des hommes au spirituel, de ce consensus de terroirs villageois par rapport au dogme et aux pratiques religieuses. Pour autant, la plus ou moins lisibilité des

---

<sup>355</sup> A.D Loire.3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial des baptêmes,mariages,sépultures de Pélussin en 1787 », Archives départementale de la Loire (Consulté le 12 juin 2018).Disponible : URL : <http://www.loire.fr>jcms>les-archives-en ligne>

<sup>356</sup> Le paysage sonore est présent entre le bruit des pas pour l'arrivée des fidèles, la voix du prêtre conduisant les offices, les prières collectives en latin récitées par l'assemblée, les bruits de déplacements pour communier proche de l'autel.

signatures des paroissiens, lors des actes transcrits dans le registre, montre de fait un monde rural très largement analphabète ou illettré. Les hésitations dans les signatures consolident cet état de fait, avec souvent des noms de famille, écrits à la plume et au style imparfait. La signature des curés est souvent plus affirmée, montrant la maîtrise de l'écrit<sup>357</sup> proposée dans le cadre de la formation des séminaires. On est ainsi par le prisme des écritures, présent à l'échelle des registres dans un univers culturel marqué par le fossé entre les lettrés et le reste de la population au niveau des villages à sensibilités religieuses catholiques. Pour autant, la religion vécue à l'échelle des sacrements de l'Eglise catholique construit des rapports au spirituel tout au long des paysages ressentis par les contemporains. Ainsi, cet espace vécu, au rythme des cérémonies religieuses structure un ensemble de références et de pratiques de dévotions dans le cursus des existences terrestres de la communauté villageoise. Les temps religieux<sup>358</sup> au niveau des pratiques liturgiques sont des éléments marquants dans la vie des paroisses de l'ancien régime. La métaphysique chrétienne catholique conduite par les curés des paroisses, en habits<sup>359</sup> religieux distinctifs pendant les cérémonies et dans la vie courante, détermine dès lors un puissant facteur de civilisation. Le port de la soutane<sup>360</sup> en noir est valorisé dès le XVIe siècle, dans le contexte du Pape Sixte V et du Concile de Trente. Le processus de réforme s'inscrit dans un renouveau catholique face aux dynamismes des protestantismes. Le port du noir est considéré comme gage de sérieux et de rigueur, reprenant ainsi les vêtements portés par les protestants. Lors des messes, le curé porte la chasuble, qui est un vêtement sans manche. Les couleurs<sup>361</sup> changent en fonction des temps religieux et sont visibles aux yeux des paroissiens, structurant ainsi chez eux des repères de temporalités catholiques. Les paroissiens des communautés catholiques ont des rapports à l'écrit très modestes. Cependant, l'apprentissage par cœur des prières en latin sans comprendre la signification, en faisant potentiellement des fautes de récitation sont des facteurs essentiels de la vie paroissiale. Les présences lors des messes dominicales et dans les grands moments liturgiques du calendrier chrétien construisent

---

<sup>357</sup> La rédaction de texte en française et l'obligation de maîtriser des bases de latin, comme langue de la liturgie et des différentes prières énoncées durant les offices.

<sup>358</sup> Les temps de l'avent, du carême, des quatre temps.

<sup>359</sup> Louis Trichet, *Le costume du clergé : ses origines et son évolution en France*, Paris, Cerf, 1986, 245 p.

<sup>360</sup> L'assemblée constituante pendant la Révolution supprime dans un premier temps le costume religieux. L'interdiction de la soutane se met en place le 6 avril 1792. La restauration réaffirme l'obligation du port de la soutane et des 33 boutons par référence à Jésus Christ.

<sup>361</sup> Le concile de Trente codifie les pratiques des couleurs dans la liturgie romaine. C'est par exemple l'usage du blanc symbolisant la pureté, porté notamment pour Noël. Le port du noir représente le deuil et est porté lors de la messe accompagnant les défunts et la messe du vendredi saint.

ainsi un ordre social et politique dans une hiérarchie de représentations et de valeurs. La science du curé, conduisant la messe en latin, tournant le dos à ses fidèles lors de la célébration, reste un facteur marquant de cette France d'ancien régime, dont les pratiques se poursuivent dans une grande partie du XIXe siècle dans un monde encore dominé par la ruralité et les dévotions populaires et les rapports au religieux. L'assemblée des fidèles suit un protocole particulier, une séparation entre les hommes et les femmes, les notables positionnés proche de l'autel. Ces facteurs fondent en fait des symboles sur la hiérarchie sociale dans cette France d'ancien régime. C'est le plus souvent une société d'ordre, globalement déterminée par la naissance.

La sacralisation des vêtements ecclésiastiques montre en fait l'importance d'une société d'ordre, dans une historicité plus ancienne liée à la période médiévale dans les liens entre le monde matériel et le monde spirituel. Le curé de campagne doit être visible et reconnaissable aux yeux de ses paroissiens, comme figure morale et conduisant la pastorale dans la recherche et la diffusion des vertus chrétiennes apostoliques et romaines. Il est le défenseur de la catholicité et le combattant des résiliences du protestantisme, notamment à l'échelle du Pilat méridional dans les familles paysannes en interaction avec le Vivarais. De même, les paysages lumineux des églises catholiques offrent aux regards des aspects remarquables entre lumière divine et lumière naturelle. Ainsi, le jeu de vitraux donne un éclairage singulier à ce lieu de culte, en fonction des saisons et des niveaux de luminosité, de plus, le recours aux cierges dans les pratiques de dévotions catholiques constitue un aspect saisissant de la foi, mais aussi du poids des odeurs entre le recours à l'encens et senteurs liées aux cierges. Pour le croyant, l'église est potentiellement un vaisseau intemporel, une communication entre le présent et l'au-delà, des liens générationnels unissant les paroissiens à leur lieu de culte, souvent dans une historicité médiévale. Ces perspectives de religiosités catholiques unissent les corps et les âmes dans les moments de communions lors des messes. Ces aspects concourent à des pratiques rituelles, comme la confession des péchés et de la communion avec le christ lors des offices religieux. Outre le statuaire des saints faisant partie du décorum de la catholicité, le paroissien entre dans l'église et se place potentiellement dans un désir d'éternité, reliant le monde des vivants et le monde des morts, dans l'attente de la résurrection des corps. Ces empreintes mémorielles des liturgies passées consacrent donc la sacralisation de ces lieux, valorisant en fait un ensemble de mœurs et de coutumes. Pour autant, le curé des paroisses joue un rôle administratif important, par l'obligation de tenir des registres paroissiaux. Ces éléments transcrits dans les registres au fil des années constituent des palimpsestes d'histoire familiales et sociétales en liens avec les valeurs catholiques, structurant de facto les paysages du quotidien. On est ainsi dans un

ensemble de représentations entre héritages religieux catholiques et mode de vie, organisé par le rythme du calendrier chrétien. Les relations des hommes au religieux organisent globalement leurs existences, renforcées par la tradition plus présente au niveau des ruralités et des représentations des paysages perçus comme sacrés. Dès lors, l'analyse du paysage administratif et par rebond des protocoles religieux sur l'année 1787<sup>362</sup> à l'échelle de Pélussin traduisent des aspects généraux sur un cursus de registres, codifiés par un encadrement administratif au niveau des aspects sémantiques, mais également des repères associés au fonctionnement de la catholicité romaine à l'échelle des grands moments de la vie paroissiale. Le nombre d'actes enregistrés est de 238, représentant ainsi une vie pastorale, occupant fortement le curé Barjon. Composés de seize feuillets, ces actes religieux dans la liturgie catholique représentent en fait un ensemble de regards sur les familles de la paroisse, leurs conditions sociales et leurs relations à la foi dans les grands moments de la vie, mais également au niveau des actes accompagnant les défunts dans la mort. Le nombre d'actes montre en fait sur un total de 238<sup>363</sup> une répartition différenciée. Le nombre de baptêmes se situe à 98, soit 41% des actes de l'année 1787. Les décès correspondent à 103 actes, soit 43 % du total. Parmi les défunts, la mortalité des enfants de 0 à 5 ans est de 26% des décédés. Les mariages répertoriés pour cette année sont au nombre de 37 actes, soit 16% du total. On a dans ces éléments de pourcentages des indications sur les réalités des paysages vécues à l'échelle de Pélussin et la part importante de la mortalité des enfants. D'autre part, les défunts sont plus nombreux que les naissances, pour cette année 1787, créant ainsi une situation de perte de population dans cette période de fin de l'ancien régime à l'échelle de cette paroisse de Pélussin.

Ainsi, le volume de ces actes pour 1787 correspond à un corpus, commençant en date du 4 janvier 1787. Il s'agit en outre d'un acte de décès<sup>364</sup> d'un enfant en bas-âge le 4 janvier <sup>365</sup>avec l'intitulé suivant exprimant une codification juridique à cette démarche : « *L'an mille sept cent quatre-vingt-sept et le 4 janvier, jay enterré Jean-claude, fils de M. Damaine aubergiste à Saint*

---

<sup>362</sup> A.D. Loire.3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial des baptêmes,mariages,sépultures de Pélussin en 1787 », Archives départementale de la Loire (Consulté le 12 juin 2018). Disponible : URL : <http://www.loire.fr>jcms>les-archives-en ligne>

<sup>363</sup> L'intendant Messance pour la paroisse de Pélussin donne en 1788 des chiffres de 682 feux, correspondant à des maisonnées.

<sup>364</sup> A.D. Loire.3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial des baptêmes,mariages,sépultures de Pélussin en 1787 », Archives départementale de la Loire (Consulté le 12 juin 2018). Disponible : URL : <http://www.loire.fr>jcms>les-archives-en ligne>

<sup>365</sup> Le 4 janvier 1787 correspond à un jeudi.

*jullien ..., âgé de treize mois ... témoins Benoit Royer et Benoit Muguet illettrés*». Le curé ajoute la mention d'illettré, désignant un état culturel opposé à celui de lettré, montrant en fait un illettrisme présent dans le monde catholique par opposition au monde protestant, où lire la Bible est une nécessité même dans les familles les plus modestes. Pour autant, le jeune défunt repose dans une terre bénite, appelée un cimetière<sup>366</sup>, souvent associé à la constitution de la paroisse dans une historicité médiévale. Les rapports à la mort sont aussi perceptibles à la communauté villageoise par le son des cloches. Le glas sonne trois fois pour les hommes, deux fois pour les femmes, une fois pour les enfants. L'anonymat est généralement de mise à l'échelle du cimetière paroissial, enveloppé dans un linceul<sup>367</sup>, rejoignant la communauté des morts au sein d'une fosse commune. La charrette mortuaire déplace le corps dans le cimetière, avant d'être descendue par la terre d'inhumation collective. La question de l'accumulation des corps et les facteurs d'hygiène sont une réalité. Les paysages visuels et olfactifs du cimetière de la paroisse sont présents au niveau des ossements affleurant la terre sous l'effet des pluies ou dans des inhumations en saison d'été où la décomposition du corps s'accélère. Le rappel des morts dans le souvenir des vivants s'effectue souvent par des messes, qui rappellent leurs passages sur la terre et l'attente de la résurrection selon la liturgie catholique, demandant ainsi que le corps soit intact, interdisant de facto les crémations des défunts.

Le dernier acte est daté du 31 décembre <sup>368</sup>1787, portant mention d'un acte de baptême<sup>369</sup> : « *L'an mille sept cent quatre sept et le trente et un de décembre, j'ai baptisé Jean Benoit fils de François Coronyst et de Marianne Rivory habitant à la pacalary paroisse de pelussin le parein Benoit Melier oncle la mareine Catherine Seitre tente* ». La fin de l'acte se termine par la mention d'illettrés. Seule la signature du curé Barjon est présente pour certifier cet acte de baptême. D'autre part, la syntaxe proposée dans cet extrait de registre paroissial montre également un paysage des lettres, marqué par un Français écrit dans les normes du XVIIIe siècle. L'usage du français chez les lettrés du XVIIIe siècle, dont font partie les curés de

---

<sup>366</sup> Le mort, avant d'être inhumé en terre catholique, est l'objet d'attention de la part des vivants, à l'exemple de la veillée mortuaire au domicile du défunt. La pratique du deuil se poursuit dans les familles.

<sup>367</sup> L'usage du cercueil se met en place au cours du XIXe siècle pour le commun.

<sup>368</sup> Le 31 décembre 1787 correspond à un mercredi.

<sup>369</sup> A.D. Loire.3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial des baptêmes,mariages,sépultures de Pélussin en 1787 », Archives départementale de la Loire (Consulté le 12 juin 2018). Disponible : URL : <http://www.loire.fr>jcms>les-archives-en ligne>

campagne montre un paysage littéraire avec une grammaire spécifique, une syntaxe particulière avec le recours à un champ grammatical particulier.

Dans la liturgie catholique, les rôles respectifs de parrain et de marraine sont censés se subsister aux parents en cas de décès et de continuer de s'occuper des enfants du couple. Le prénom composé de l'enfant porte également une référence au prénom de son parrain, traduisant en fait une continuation familiale. La présence de la mort, des espérances de vie réduites oblige les familles à perdurer par des stratégies de substitution en cas de deuils ou de maladies touchant les parents. D'autre part, le concept de la famille<sup>370</sup> sous l'ancien régime dans le monde rural est largement inspiré par les repères médiévaux, montrant dès lors des maisonnées où cohabitent la même fratrie et potentiellement plusieurs générations. Dans le monde paysan, les relations à la terre, la question des legs et des héritages constituent en fait des matrices aux rapprochements des familles, souvent voisines géographiquement à l'échelle du village ou des hameaux.

D'autre part, le corpus des actes de 1787 dispose d'actes de mariages, sous le vocable de bénédictions nuptiales. Ainsi, la présentation d'un acte daté du 11 janvier <sup>371</sup>1787<sup>372</sup> montre en fait également la présence d'un protocole sémantique au niveau de précisions apportées entre Antoine garde et Antoinette Charin. Le protocole des mariages suit un corpus précis selon un modèle proposé et respecté par le curé de la paroisse, laissant ainsi des traces dans le registre de cette cérémonie catholique : « *jay donné la benediction ensemble à antoine garde, veuf...à Antoinette Charin* ». Les références aux témoins « *Benoit Muguet, Jean Desvrieu, Jacques Pitiot, Joseph Grenier, tous illétrés* ». Le mariage sous l'ancien régime reste très majoritairement établi dans une stratégie familiale, où la raison et les intérêts des familles respectives sont des éléments moteurs des alliances matrimoniales. La question de la filiation et de la légitimité des descendance passe par les actes de bénédiction nuptiale. L'importance du mariage donne le titre d'enfant légitime au niveau de l'acte de baptême, structurant ainsi une légitimité dans l'accès aux droits et coutumes familiales sur la place des héritages. C'est également l'importance de la masculinité, héritant du patronyme, le transmettant par le mariage et au-delà par les naissances. Cela constitue dès lors une société traditionnelle sur le modèle

---

<sup>370</sup> Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 1975, 316 p.

<sup>371</sup> Le 11 janvier 1787 correspond à un jeudi.

<sup>372</sup> A.D. Loire.3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial des baptêmes,mariages,sépultures de Pélussin en 1787 », Archives départementale de la Loire (Consulté le 12 juin 2018). Disponible : URL : <http://www.loire.fr>jcms>les-archives-en ligne>

patriarcale. Cela valorise en fait plus souvent un phénomène de reproduction familiale et sociale, notamment à l'échelle du monde paysan du Pilat.

Les jours du mariage sont également codifiés, à la suite d'un entretien avec le curé de la paroisse et la vérification de la catholicité des postulants au mariage. D'autre part, les canons<sup>373</sup> du concile de Trente cadrent un mariage matinal. Paradoxalement certains mariages peuvent théoriquement se dérouler à l'aube. Les grandes fêtes religieuses, comme la messe dominicale, ne sont pas des jours requis pour la bénédiction nuptiale. Pour autant, ce sacrement est un acte fondateur de la construction et de la pérennité<sup>374</sup> des familles catholiques, des processus de transmission de ces héritages de mœurs religieuses aux générations suivantes. La catholicité est présente dans ces villages du Pilat, construisant des repères puissants dans les relations aux autres membres de la communauté. A l'échelle de l'Eglise paroissiale, s'organise l'ordre social, dans la séparation des sexes, des bancs réservés pour la noblesse locale, dans un monde d'ordres voulu par Dieu.

### **b. Les bouleversements des paysages dans le contexte révolutionnaire à partir de 1789 et les implications sur le catholicisme**

Globalement intéressé par les idées progressistes de la Révolution française, le bas clergé<sup>375</sup> rural du Pilat est dans un premier temps favorable dans l'ensemble aux changements et aux idées d'égalité prônée par les révolutionnaires de 1789. Ainsi, l'annonce et la tenue des Etats Généraux<sup>376</sup>, avec comme relai les curés des campagnes à l'issue des offices religieux, peuvent constituer pour ce bas clergé un moment d'espoir dans les perspectives de réformes de la société d'ordre, au profit d'une proche humaniste, proche des principes des évangiles. Dès lors, les idées libérales se diffusent potentiellement chez les lettrés, représentés notamment par les curés de campagne. Les aspirations aux changements se perçoivent au niveau du corpus de cahier de

---

<sup>373</sup> Le Concile de Trente édicte un corpus juridique en novembre 1563, destiné à lutter contre les mariages clandestins. Il est ainsi précisé le cadre horaire des mariages de 4 heures du matin à midi, en se référant à des heures solaires. De même, il considère le caractère licite du mariage des veuf et des veuves.

<sup>374</sup> Le catéchisme de 1566 de Pie V, destiné aux curés des campagnes, valide le mariage comme cadre de la sexualité. Cette dernière est globalement conçue comme vecteur de procréation.

<sup>375</sup> Joseph Ageorge, *Le clergé rural sous l'ancien régime*, Paris, Bloud et Cie, 1908, 61 p.

<sup>376</sup> Lors des Etats généraux le 5 mai 1789, le clergé est représenté avec 291 députés sur un total de 1139. L'essentiel a comme origine des curés des paroisses, soit 200, qui sont majoritairement dans l'appartenance au bas clergé.

doléances. L'exemple proposé est celui du curé du village de Bessey<sup>377</sup> dans le Pélussinois. Le curé Font en 1789 participe à la rédaction du corpus des cahiers de doléances pour le clergé à l'échelle du Forez. Il analyse ainsi en 1788 l'état de sa paroisse : « *Les grosses charges jointtes avec les mauvaises saisons ont obligez d'empruntez pour vivre, le leur restant rien de la récolte après leur charge. Les intérêts s'accumulant avec les nouvelles dettes ont emporté les fonds* ». Le contenu de ces écrits traduit également les aspects météorologiques<sup>378</sup>, globalement mauvais à partir des années 1780, qui fragilisent des systèmes agraires traditionnels et engendrent de fait la montée des mécontentements face aux disettes éventuelles, se traduisant au niveau des mémoires paysannes par le retour des peurs. Ce sont en fait les craintes, liées aux impacts de l'hiver 1709 sur la paysannerie et l'augmentation des mortalités. Ces facteurs restent très présents au niveau des mémoires familiales, constituant un prisme récurrent lié à la peur de manquer.

On peut aussi analyser les aspirations libérales, présentes au niveau du cahier de doléance<sup>379</sup> pour la paroisse de Notre Dame à Saint-Etienne en Forez, porte d'entrée du Pilat en relation avec le pays de Stéphanois. Le contenu apporte ainsi des éléments sur l'esprit du temps et les influences des idées philosophiques sur une partie du clergé en date du 5 mars 1789. L'article 12 expose ainsi une approche humaniste sur la considération des hommes : « *Tous les hommes sont égaux par leur nature* » et l'article 17 expose l'importance « *de la liberté individuelle* ». Pour autant ces aspirations aux changements construisent aussi des facteurs de permanences et de maintiens des possessions matérielles du clergé. C'est l'objectif de l'article 26 : « *Les députés demanderont qu'ils ne soient faites aucune aliénation des biens de l'Eglise* ». Ce document est construit sous le domicile du curé Fromage, au niveau de la cure de l'Eglise Notre-Dame, les signatures de ce document de doléances sont des prêtres de la paroisse de Notre Dame. Ce sont des lettrés, intéressés par les enjeux libéraux de leur époque, favorables au changement par rapport à une certaine sclérose de la France en 1789, dominée par une société d'ordre. On a ainsi leurs noms et leurs statuts : « *Fromage, curé, Chauve, prêtre, docteur en*

---

<sup>377</sup> Florian Goutagneux, « Bessey », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Roanne, Horwath, 1986 p.314.

<sup>378</sup> Leroy Ladurie analyse les aléas du climat au XVIIIe siècle en France. On a ainsi de 1782 à 1789 une période de fraîcheur, qui impacte les communautés agraires villageoises.

<sup>379</sup> Etienne Fourniel, Jean-Pierre Gutton, *Cahiers de doléances de la province de Forez*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes foreziennes, Tome 2, 1975, p.436 - 439.

*théologie, Thiollière, prêtre (...) Cunil, vivaire* ». En fait, 17 religieux signent ce document et valident de fait le désir de changements d'une partie du clergé du Forez.

Ceci étant, les processus de déchristianisation<sup>380</sup> fracture le monde catholique, constituant ainsi un climat de tensions, voire de guerres civiles. Cette politique de déchristianisation se manifeste par des changements de noms, à l'exemple de Saint-Etienne devenant Armeville, Valbenoîte en Val d'armes, Saint-Chamond en Vallée-Roussseau, Saint-Genest-Malifaux en Ceméne et Furan, Saint Martin de Burdignes en Forez appelé simplement Burdignes. Les violences contre les religieux marquent les esprits. A Burdignes, le souvenir de la religieuse, sœur Sainte-Croix est présent dans les mémoires tout au long du XIXe siècle, par la présence d'une stèle à l'échelle de la chapelle mariale. Accusée d'avoir donné asile à un prêtre réfractaire, elle est guillotinée en le 5 août 1794 à Privas en Ardèche.

Un climat de violences physiques impacte les prêtres catholiques, refusant la constitution civile du clergé le 24 août 1790 et le décret du 27 novembre 1790 obligeant les prêtres sous peine de révocation à prêter serment à cette constitution civile du clergé. Le pape Pie VI condamne<sup>381</sup> cette démarche juridique contre l'Église catholique le 13 mars et le 11 avril 1791. Les prêtres, considérés, comme réfractaires sont punis de la peine de la déportation, confirmée par un décret du 21 octobre 1793. Le climat de violence s'intensifie sous la terreur révolutionnaire. Dès le 11 avril 1794, ceux qui sont accusés de cacher un prêtre réfractaire sont soumis à la peine de mort. On a un processus de déchristianisation entre la mise en place du calendrier révolutionnaire, supprimant la temporalité catholique et les références aux saints et des mesures coercitives contre l'Église catholique, ses lieux de culte et ses représentants. Ces facteurs fracturent la France rurale à l'échelle du Pilat, globalement attachée à ses prétures, présentes sur les paroisses le plus souvent avant la Révolution et connues par les familles des paroissiens, par l'historicité des actes liturgiques au niveau des histoires familiales et la connaissance de leurs membres dans le parcours du croyant au fil de sa vie.

On est en fait dans une logique de fracture, voire de dissolution de l'Église catholique, marquée par des dissensions entre les prêtres assermentés et les prêtres réfractaires. Ainsi, des

---

<sup>380</sup> Michel Vovelle, *Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976.316 p.

<sup>381</sup> Le pape Pie VI dans *Quod aliquantum* le 10 mars 1791, condamne la constitution de clergé, mais aussi la déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789. Le préambule de ce texte déclaratif contient des références à l'être suprême, mais ne valorise pas Dieu dans ces éléments liminaires. On est dès lors dans d'autres repères où la religion catholique n'est pas au centre de la démarche des constitutionnel, mais l'homme, dans ses capacités d'évolution et de se libérer des entraves. Ce texte est en fait la convergence de la philosophie humaniste et des idées des Lumières.

violences sont effectives sur des religieux, considérés comme des hors la loi dans ces phases de destructions du catholicisme. Le vicaire d'Hyère de Pélussin en 1792 subit une violence collective, se réfugie à Virieu. Il continue d'exercer secrètement sa pastorale, avant d'être dénoncé. Le chemin de l'exil le conduit à la fin d'août 1792 en Suisse. C'est le choix également du départ du curé Oriol de Lupé à destination de la Savoie. On a également en 1793, celui du curé Barjon de Pélussin et aussi celui du curé Mousset, également de Pélussin. La terreur révolutionnaire influence des basculements de vie. La peur modifie les trajectoires des prêtres et certains acceptent de remettre leurs lettres de prêtrise et par conséquent changent de vie. On a ainsi l'exemple des curés André Tavernier à Bessey, Jean-Pierre Thomas à Véranne, Claude Fronton à Chavanay. Pour les paroissiens, cette situation de déchristianisation provoque souvent des effarements et de la colère. L'accentuation des violences sous la terreur robespierriste et ses représentants en provinces augmentent en fait les ressentiments au niveau des sociétés traditionnelles rurales, souhaitant de leurs enfants, la poursuite des sacrements en liens avec les héritages familiaux et de leurs représentations du monde spirituel.

Les prêtres du Pilat sont en fait soumis à un contexte révolutionnaire, pratiquant la terreur contre l'Eglise catholique et ses représentants, soupçonnés d'être par essence les alliés de l'ancien régime monarchique et donc par conséquence opposés aux principes républicains. La terreur en Forez se traduit concrètement par les actions de Claude Javogues<sup>382</sup> et la constitution en date du 20 octobre 1793 d'une force révolutionnaire, constituée de 1200 hommes. Il terrorise le clergé et transforme à partir du 1er nivose an II (janvier 1794) les églises en temples de la raison. On a également des destructions publiques par le feu des objets de culte catholique, à l'exemple des missels, des chasubles. Javogues incite les curés à rendre leurs lettres de prêtrises par des pressions et des violences. Galley<sup>383</sup> aborde ainsi le cursus de Javogues et ses actions, qui provoquent le plus souvent de la colère et des ressentiments parmi les populations villageoises face aux destructions des croix et autres objets sacralisés dans la liturgie catholique.

Ainsi, la guerre contre le catholicisme dans le Pilat est perceptible par l'importance des démissions et des abjurations des prêtres. Leurs écrits apportent aussi un éclairage sur le contexte de la Terreur, frappant les consciences et les âmes, les forçant à renier des engagements

---

<sup>382</sup> Claude Javogues (1759-1796), avocat, député à la convention nationale, vote la mort du roi, il devient représentant en mission et organise la Terreur et le tribunal révolutionnaire dans la Loire à partir de septembre 1793. C'est un anticlérical, considérant les prêtres comme des scélérats.

<sup>383</sup> Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, tome 2, Saint-Etienne, La loire républicaine, 1906, p.150 -195.

d'une vie sous les effets conjugués des violences et de la peur. Plusieurs exemples apportent une illustration à ces paysages de terreur, frappant les religieux. Ainsi, Louis Barjon, âgé de 75 ans et impotent, signant à grande peine ce document dépose une Lettre<sup>384</sup> au district de Saint-Etienne en date du 19 thermidor (6 août 1794) : « *lorsque j'ai déposé mes lettres de prêtrise, j'ai entendu renoncer à toutes fonctions ecclésiastiques et abdiquer et me conformer à la loi du 14 frimaire an I* ». Cette loi du 14 frimaire an I (4 décembre 1793) est la mise en place politique de la convention et des objectifs de surveillance et de contrôles des lois révolutionnaires. Vraisemblablement, cette lettre est dictée sous la crainte des violences, voire écrite par un tiers, avec comme finalité une signature hésitante. La terreur se matérialise aussi au niveau de la forme des lettres, avec comme filigrane la peur se percevant dans l'usage d'une syntaxe particulière. C'est le cas de la lettre du curé Louis Ginet de Malleval<sup>385</sup> : « *Je soussigné, déclare que lorsque j'ai remis au citoyen Plasson, maire de la commune de Malleval, mes lettres de prêtrise (...) je ne croyois pas qu'il falloit autre chose (...) je renonce à toutes les fonctions de mon ministère, donne quelque égard qu'il puisse contester, sans aucune résistance* ». Le curé Ginet subit les foudres de la révolution, emprisonné le 25 pluviôse de l'an II (13 février 1794). Il est libéré le 19 juillet 1794 (le 1<sup>er</sup> thermidor an II) et change complètement d'existence en se mariant. On a également un changement de vie radical pour le curé de Chavanay<sup>386</sup>, Claude Fronton, qui devient agriculteur. Cette qualité se trouve sur un certificat de civisme en date du 6 frimaire an III (26 novembre 1794). On a également le dépôt de lettres de prêtrise de Christophe Colombet, curé de la Versanne en date du 24 Nivôse an III (13 janvier 1794), Jean Villedieu, vicaire de Ruthiange en date du 12 Nivôse an II (1<sup>er</sup> janvier 1794).

Pour autant, l'église de Malleval du curé Ginet est dépouillée auparavant de sa richesse en date du 11 pluviôse an I 30 janvier 1793. Il s'agit d'un ciboire, d'un ostentatoire d'une croix, des cloches pesant 503 livres. On est dans une politique contre le catholicisme où les prêtres sont associés pour les révolutionnaires à des fanatiques et à des piliers de l'ancien régime, en influençant les populations locales dans le respect des hiérarchies de la société d'ordres.

La pression se fait également sentir chez le courrier du curé de Véranne, Jean-Pierre Thomas<sup>387</sup> en date du 8 pluviôse an II : « *Me voilà sans état, après avoir éprouvé beaucoup*

---

<sup>384</sup> *Ibidem*, p.163.

<sup>385</sup> *Ibidem*, p.164.

<sup>386</sup> *Ibidem*, p.163.

<sup>387</sup> *Ibidem*, p.165.

*d'ennuis dans la cure que je quitte sans regret* ». Pour autant, il apparaît dans certains cas une certaine joie des restitutions des lettres de prêtrise, pour des raisons philosophiques. Le curé Chorel<sup>388</sup> du Bessey donne les arguments suivants : *« je donne avec plaisir ma démission et je vous assure que cette démarche que je fais d'un grand cœur ne coûte rien à mon cœur ; que j'ai toujours nourri des principes puisés dans la plus pure source d'une philosophie éclairée et raisonnée »*. Des noms de curés complètent cette analyse de déchristianisation, comme Jean Chantal, vicaire à Planfoy. Son écrit<sup>389</sup> exprime également des craintes sur son avenir, dans un contexte de terreur, d'emprisonnement et d'exécutions. Il montre ses regrets de ne pas avoir pu retrouver sa lettre de prêtrise en date du 22 floréal an II (11 mai 1794) et souligne sa loyauté dans un contexte de pressions et de basculements historiques révolutionnaires : *« qu'on insère dans le registre de cette administration les présentes par lesquelles il proteste contre toute fonctions sacerdotales (...) promet de vivre en bon républicain et observateur des lois »*.

Les processus de dépouillements et de destructions des objets liturgiques des églises sont relatés par Galley, dans les références au récit de Barge sur La valla. C'est en fait l'application de la loi du 10 septembre 1792, consistant à l'enlèvement de l'orfèvrerie consacrée au culte, de tous les ustensiles de cuivre, de toutes les cloches à l'exception d'une seule réservée au service civil. Ce mois de septembre 1792 valide une nouvelle temporalité, le calendrier républicain en date du 22 septembre 1792, le 1<sup>er</sup> Vendémiaire. Mais pour la population rurale du Pilat, la temporalité vécue continue d'être dans un calendrier chrétien, éloignée des perceptions de l'élite républicaine et révolutionnaire.

C'est l'exemple de l'Eglise de La Valla<sup>390</sup> en date du 18 frimaire, le 18 décembre 1792, accompagnée d'hommes en armes : *« enfin le 28 frimaire, sur les trois heures du soir, arrivèrent le citoyen Monatte, procureur de la ville de Saint-Chamond et Bourgeois qui se disait juge criminel (...) lesquels se firent conduire à l'Eglise pour inventorier les ornements. (...) Ils sabrèrent les saints et les corniches des autels, déchirèrent les livres (...) Ayant ouvert le tabernacle, ils y trouvèrent des hosties (...) qu'ils foulèrent aux pieds proférant des blasphèmes horribles »*.

Les paroissiens cachent en fait certaines richesses de l'Eglise, comme des pièces d'orfèvrerie, avec un calice, un ciboire, une croix d'argent, des étoffes précieuses à l'exemple des Chappes

---

<sup>388</sup> *Ibidem*, p.164.

<sup>389</sup> *Ibidem*, p.160.

<sup>390</sup> *Ibidem*, p.193.

et chasubles, des objets de décoration dans les chapelles, les tableaux des autels. Ainsi, Monatte et Bourgeois constatent la pauvreté de cette église. Les interventions des fidèles sauvent également les cloches remontant au XVe siècle. Des édiles participent à cette préservation culturelle de la destruction, comme Jean Matricon, Jean Rivat, Jean Thibaud, Jean-Marie et Jean Tissot. La vie pastorale est décapitée et la déchristianisation aboutit à des colères et à des mécontentements. Le basculement de cette terreur contre le catholicisme se fait dans la temporalité de l'exécution de Robespierre le 9 thermidor de l'an II, le 27 juillet 1794. La condamnation de Claude Javogues, relai de la terreur à l'échelle du Forez et du Pilat, est faite le 18 vendémiaire de l'an V (9 octobre 1796), il est fusillé le lendemain. Pour autant, les traces de Javogues perdurent dans les mémoires paysannes comme un homme débauché, agité, de mauvaise réputation. Son nom s'associe à une connotation négative, avec l'expression comme faire son Javogues.

La chute et l'exécution de Robespierre ouvrent un nouveau cursus politique, le Directoire et ses conséquences sur les paysages religieux du Pilat. On a en fait l'opposition entre les prêtres constitutionnels et les prêtres réfractaires. Le cadre politique valide un corpus juridique, à l'exemple du décret<sup>391</sup> du 3 ventôse an III (le 21 février 1795). Pour autant, le cursus général renforce les politiques de répression contre les prêtres dits réfractaires, qui par leurs actes de refuser de prêter le serment, sont considérés comme suspects et de diffuser des idées antirépublicaines. Ces mesures sont efficaces à l'échelle du Pilat, où les prêtres réfractaires continuent d'exercer dans la clandestinité leurs pastorales et la pratique des sacrements selon la liturgie romaine. Les prêtres, considérés, comme jureurs, sont globalement désavoués par la population villageoise et leurs offices majoritairement désertés. Cependant, un climat de méfiance et de délations traverse les villages et les hameaux. Les tensions religieuses perdurent en fait sous le directoire, entre des arrestations de prêtres réfractaires, des emprisonnements, fracturant ainsi le cadre politique de l'acceptation de la République dans les villages. L'ancien curé de Rochetaillée Antoine Simand fait part dans un écrit de son désarroi vis-à-vis du serment par rapport à son serment vis-à-vis de la constitution civile du clergé. Selon lui, ce serment est fait avec des limites théologiques<sup>392</sup>: « *qu'avec restriction de tout ce qui pouvait être contraire*

---

<sup>391</sup> C'est en fait le rétablissement de la liberté de culte et valide la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'article I de ce décret fait référence à l'article 7 des droits de l'Homme et du citoyen sur la liberté de croyance, mais également à l'article 122 de la Constitution, où l'exercice d'aucun culte ne peut être troublé.

<sup>392</sup> Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la révolution*, tome 3, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1909, p.83.

à la foi et à la discipline de l'Église catholique apostolique et romaine ». Ce curé, considéré comme jureur, est dans le doute de sa légitimité, par rapport à sa formation liée au séminaire et aux vœux d'allégeances à Rome. Ces facteurs construisent ainsi un climat de scepticisme par rapport à la légitimité religieuse des prêtres, qui prêtent serment à cette constitution civile du clergé. De plus, Galley propose un écrit concernant Rochetaillée, qui montre par la syntaxe utilisée une certaine protection de la population et de ses édiles vis-à-vis des prêtres poursuivis.

C'est ainsi que le rapport suivant, en date du 29 thermidor an III (16 août 1795) affirme une situation religieuse, avec des sous-entendus<sup>393</sup> : « *Nous n'avons aucun ministre d'aucun culte (...) il en étoit un qui ne venoit que de temps en temps exercer (...). Il demeure à Tarentaise (...) il s'en est allé ; nous ne l'avons plus vu ; nous ignorons son nom* ». On constate à la fois des informations d'ordre générale, mais aucune information assez précise pour permettre de retrouver ce prêtre réfractaire. Pour autant, la politique est répressive contre les réfractaires, vivant dans la clandestinité, se déplaçant au fil des villages, pouvant être arrêtés et emprisonnés<sup>394</sup> par les autorités.

C'est l'exemple de l'arrestation du curé Fromage en date du 20 pluviôse an VII (8 février 1799)<sup>395</sup>, l'ancien curé de la paroisse de Notre Dame à Saint-Etienne. Considéré comme malade, il demeure chez lui, gardé par 4 hommes et un gendarme. Les prêtres réfractaires, considérés continuent toutefois leur pastorale dans les campagnes du Pilat, avec des difficultés. Les prêtres jureurs sont globalement désavoués par leurs ouailles, car rompant le serment de fidélité à Rome. Ces facteurs induisent des méfiances sur la légitimité de leurs actes liturgiques, qui rythment les grands moments de l'existence des catholiques.

Galley apporte des éléments de précisions sur le rôle de la montagne et donc du Pilat, comme facteurs de refuge pour les prêtres pourchassés. Il fait références aux remarques du graveur Claude Pupil, édile stéphanois sous le Directoire : « *Ceux qui craignaient d'être arrêtés et qui ne voulaient pas prêter serment se jetèrent dans la montagne (...) Les prêtres qui parcouraient la montagne (...) protégés par une quantité de personnes (...) Les habitants se faisaient un devoir de les recevoir, de les nourrir (...) de leur payer la sainte messe (...) de même que les*

---

<sup>393</sup> *Ibidem*, p.83.

<sup>394</sup> C'est l'exemple du curé de Pavezin, Claude Briéry, expulsé de sa cure pour avoir refusé de prêter serment. Arrêté sous la terreur en mars 1794, il est exécuté le 17 mars 1794.

<sup>395</sup> Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la révolution*, tome 3, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1909, p.409.

*baptêmes, mariages et décès* ». Dès lors, les réticences de populations rurales face à la politique religieuse du directoire contre les prêtres réfractaires fragilisent l'acceptation de ce nouveau régime. Ainsi, le changement institutionnel au niveau du Consulat et de la personnalité de Napoléon Bonaparte, détermine un basculement vers une politique d'apaisement vis-à-vis de l'Eglise catholique. L'objectif est d'enrayer la division des Eglises et donc des Français. Les prêtres réfractaires tendent à chasser les prêtres constitutionnels des paroisses. On est alors dans une démarche de paix religieuse, marquée par le Concordat.<sup>396</sup>

Les prêtres jureurs sont désavoués par l'Etat dans un basculement politique radical, privilégiant la paix sociale, plutôt que le retour des conflits religieux et les désordres inhérents dans les campagnes du Pilat. Les prêtres survivants, sortent de la clandestinité où potentiellement ils reviennent de l'exil. Les religieux assermentés perdent leurs statuts et doivent démissionner de leurs fonctions sacerdotales. La pastorale des prêtres réfractaires s'organise désormais dans la légalité, en reprenant le catéchisme, en baptisant les enfants plus âgés qui ne l'ont pas été dans un contexte antérieur. Cependant, l'éducation chrétienne dans les campagnes est reprise par les curés des paroisses, avec cependant des accommodements vis-à-vis de l'Etat des règles de l'état civil. Ces éléments sont gérés jusqu'en 1792 par les curés des paroisses, tandis que le décret du 20 septembre 1792 valide la laïcisation<sup>397</sup> de l'Etat civil. Les curés n'ont désormais plus la primauté dans les actes de l'état civil, au profit des communes. Les prêtres constitutionnels sont désormais relégués, marquant la victoire idéologique et religieuse des prêtres réfractaires, devenant désormais un clergé légalisé. C'est le cas du prêtre constitutionnel Nicolas Dormant<sup>398</sup> de la paroisse de Valbenoîte, mais également Antoine Simiand, l'ancien curé de Rochetaillée. La situation religieuse est dans une dimension d'apaisement des conflits sous le Consulat. Pour autant, le code civil en 1804 légitime le divorce et contrarie la spiritualité catholique. La promulgation du catéchisme impérial en 1806 porte également atteinte à l'autorité des curés des paroisses, inféodée ainsi au pouvoir impérial et à l'autorité des préfets. Cependant, la politique de pacification de Bonaparte se heurte à la réalité

---

<sup>396</sup> La religion catholique redevient la religion de l'Etat, par le concordat du 26 Messidor an IX (15 juillet 1801). Les prêtres constitutionnels sont contraints à la démission.

<sup>397</sup> L'Etat s'affranchit en fait des registres paroissiaux. Le mariage se fait au nom de la Loi, dans le cadre des communes, avec la signature du maire ou de ses représentants. Le mariage religieux n'est plus indispensable, au profit du mariage civil. Le divorce est possible. La restauration supprime le divorce par la loi Bonald le 8 mai 1816, traduisant une réaction du catholicisme vis-à-vis des périodes antérieures.

<sup>398</sup> Jean-Baptiste Galley, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, tome 3, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1909, p.82.

des temporalités paysannes, s'exerçant dans un temps long, loin des décisions politiques des élites. Les mémoires paysannes se nourrissent globalement des traumatismes révolutionnaires, des violences contre les prêtres des paroisses, des atteintes aux lieux de culte catholique et des changements radicaux d'usage de ces lieux de la catholicité à l'exemple des monastères. Les violences révolutionnaires souhaitent en fait affaiblir, voire détruire la tutelle séculaire de l'Eglise catholique à l'échelle de la France et des campagnes du Pilat. Le nouveau régime républicain modifie souvent par la force des paysages centenaires, en abattant les symboles chrétiens et en valorisant de nouveaux repères dans les processus de laïcisation des paysages chrétiens, hérités de l'historicité médiévale.

Ainsi, le monastère de Sainte-Croix connaît des bouleversements des paysages vécus dans la transformation radicale de ce monastère cartusien en village laïc. Ces processus juridiques<sup>399</sup> préparent en fait l'expulsion des moines, prélude à une appropriation différente de ces espaces par des familles, sur des palimpsestes religieux séculaires. Ce cursus, rappelé par Vachez<sup>400</sup>, conduit dès lors à symboliser un changement de civilisation, marqué par la perte de sacralisation du religieux dans les enjeux révolutionnaires de laïcisation de la société. En date du 11 mai 1790, l'établissement d'un inventaire des biens des Chartreux est la base préliminaire à la vente de ceux-ci, dans des applications d'une politique destinée à affaiblir le catholicisme, voir à le réduire à l'échelle de la société traditionnelle. Ainsi, le décret du 2 novembre 1789 met les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation. La suppression des vœux ecclésiastiques en date du 13 février 1790 consacre une nouvelle temporalité révolutionnaire. Les moines des chartreux sont donc indésirables dans le processus de laïcisation de l'assemblée constituante. La quiétude du monastère, dans un paysage en arrière d'un plan de collines, représente<sup>401</sup> dans le livre de Vacher, une intemporalité des lieux. La tempête révolutionnaire bouleverse de fait des mœurs et des coutumes séculaires dans le corpus monastique de Ste Croix, un basculement historique conséquent. Cette reconstitution du monastère en 1789 est en fait une perspective idéalisée, dessinée des décennies après les événements. Toutefois, cette représentation est dans une approche mémorielle, dans la quête d'un monde et de ses représentations qui n'existent plus. Cette gravure évoque en fait une dimension symbolique dans une historicité médiévale influençant les cadres d'existence en 1789. Cette reconstitution mémorielle dans une

---

<sup>399</sup> Un ensemble de lois produit sur les paysages vécus des changements complets au niveau des usages dans les paysages du quotidien, dans des héritages médiévaux.

<sup>400</sup> Antoine Vachez, *La Chartreuse de Sainte-Croix en Jarez*, Lyon, Brun, 1904, 314 p.

<sup>401</sup> *Ibidem*, n.p.

atmosphère apaisée du monastère consacre en fait l'importance des lieux, des interactions entre les paysages de collines et les aspects métaphysiques des moines de Sainte-Croix, entre les rythmes des prières et des chants liturgiques. C'est un lieu sacralisé, propice à la méditation des âmes, lieu de prières rythmé par le son des cloches.



**Figure 2 : Sainte-Croix en Jarez en 1789 représenté par Antoine Vachez**

Ainsi, un ensemble de faits transforme durablement le monastère, passant de l'historicité médiévale marquée par la religion chrétienne à des valeurs révolutionnaires globalement éloignées des préoccupations métaphysiques. La vie des moines se trouve ainsi durablement modifiée dans ce laps de temps très court où les changements de politiques structurent des perturbations profondes au niveau de leurs pratiques et de leurs cadres de vie. Vachez énonce ainsi le récit des bouleversements <sup>402</sup> en date du 6 mai 1791, prélude à la confiscation et à la vente des biens : « *Dans le cloître (...) nous avons parcouru les cellules qui sont habitées par les religieux (...) les meubles dont elles sont garnies étant de la plus modique valeur (...) un lit tout en bois garni de paille* ». On a également la présence d'animaux domestiques, utilisés pour les activités agricoles, 3 chevaux, un mulet, 3 vaches, 4 bœufs. Le monastère dispose d'une riche bibliothèque avec 1781 volumes<sup>403</sup>, avec certainement des ouvrages de Dom Polycarpe de la Rivière, référence intellectuelle du monastère au XVIIIe siècle. Cependant, les traces de l'art chrétien perdurent, malgré les violences révolutionnaires, à l'exemple des peintures murales

---

<sup>402</sup> Antoine Vachez, *La Chartreuse De Sainte-Croix en Jarez*, Lyon, Brun, 1904, p.201- 204.

<sup>403</sup> La terreur robespierriste pratique des autodafés, notamment à Armesville au pré de la Foire, où les livres religieux inestimables sont potentiellement voués à la destruction par le feu.

présentes dans l'Eglise du monastère et des épitaphes mortuaires dans ce cadre sacralisé. Ainsi Antoine Vachez<sup>404</sup> rappelle l'historicité médiévale, liée à ce monastère en traduisant une épitaphe latine présente dans l'Eglise<sup>405</sup> : « *Ici repose noble homme Thibaud de Vassalieu, de son vivant archevêque de Lyon et de Cambrai, Chanoine de Vienne (...) qui mourut l'an du seigneur 1327 (...) Que son âme par la miséricorde de Dieu repose en paix* ». On a ainsi le rappel de blasons<sup>406</sup> médiévaux peints, dévolus à Thibaud de Vassalieu et son neveu Guillaume de Vassalieu au XIV<sup>e</sup> siècle dans la représentation d'un lion sur fond d'or, symbole de courage et de combativité. Dès lors, cette église est dans une dimension de sépultures, traversant ainsi les temporalités et perdurant malgré les périodes de basculements comme la Révolution française. Vachez valorise également des représentations de l'art religieux, en dessinant l'art sacré, comme enjeu de continuité mémorielle, montrant aussi la survivance des représentations au-delà des turbulences historiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces écrits construisent en fait les bases du patrimoine religieux, culturel et artistique à l'échelle du monastère dans des objectifs de préservations.

On a la présence de huit moines, de quatre frères convers, quinze domestiques dévolus à la culture des terres. Présents dans le monastère certainement depuis longtemps, leurs noms et leurs âges sont des facteurs de compréhension de leurs troubles potentiels face à l'obligation de partir de leurs paysages d'existences habituelles.

Les moines choisissent pour la majorité d'entre eux l'exil plus ou moins lointain, à l'échelle du Velay<sup>407</sup> ou en Suisse. Cependant, l'un d'entre eux, François Antoine Baumann<sup>408</sup> vit dans la clandestinité dans la région du Pilat, caché de ferme en ferme. Sa vie, devenu un roman, entre dans les mémoires paysannes, comme symbole de la résistance aux violences révolutionnaires. Les changements de ce monastère médiéval en village est un fait marquant, bouleversant d'une façon radicale le paysage du quotidien lors de la vente du monastère en lots d'habitations. Cette laïcisation de ce site religieux sacralisé marque les esprits et constitue en fait un puissant symbole de changement de paradigme politique, base du nouveau régime dans la tradition des

---

<sup>404</sup> Antoine Vachez, *les peintures murales de Sainte- Croix en Jarez*, Montbrison, La Diana, 1899, 26 p.

<sup>405</sup> *Ibidem*, p.5.

<sup>406</sup> *Ibidem*, p.22.

<sup>407</sup> Pierre Bonnet, sacristain, devient curé à Raucoule par l'évêque en exil Galard ; Louis Petit se réfugie également dans le Velay et est réintégré en 1797, exerçant sa pastorale dans la paroisse de Saint-Didier

<sup>408</sup> Il est recherché et est obligé ponctuellement à se cacher dans les bois du Pilat, nourri par la population locale. Il vit dans la clandestinité jusqu'au Concordat et meurt à Pavezin en 1803 à l'âge de 59 ans.

Lumières entre libre-penseur et athéisme. Les moines sont confrontés ainsi à une situation politique qui les dépasse largement. Ils représentent un symbole de la société d'ancien régime, honni par les tenants du nouveau régime politique, économique et culturel. Ils sont pour l'élite éclairée un vestige médiéval, avec comme finalité leurs disparitions du paysage générationnel, mais leurs présences dans les mémoires locales.

La vente des bâtiments du monastère selon Vachez<sup>409</sup> se déroule du le 17 et le 19 frimaire an III, soit le 7 et 9 décembre 1794, en 25 lots, puis en 45 lots. Les principaux acheteurs, en accord avec les habitants de Pavezin<sup>410</sup> sont Etienne Ranaud, maréchal-ferrant et Pierre Roux, cultivateur. Le reste des acquéreurs sont globalement des cultivateurs de la région, construisant par leur présence l'ébauche d'un village singulier, issu de cette période révolutionnaire, avec des traces visibles de l'architecture monacale catholique dans les nouvelles maisonnées occupées par des familles paysannes. L'installation de ces familles dans les anciennes cellules des moines est un basculement primordial dans les changements d'affectation des bâtis, la naissance d'enfants dans l'ancien monastère, des vies familiales avec le bruit opposé au silence monacale. Le lieu sacralisé, dévolu aux moines est devenu un village, marqué par les paysages du quotidien, les activités des hommes, le paysage sonore des voix d'adultes et d'enfants dans un cadre relationnel villageois.

## Conclusion

Ainsi, les rapports à la religion catholique apostolique et romaine construisent des relations séculières entre les ruralités du Pilat et la foi religieuse. Les curés de campagnes sont des éléments moteurs à l'échelle de la société rurale du Pilat. Les paroisses dans les différents versants de ces montagnes encadrent la vie des hommes, le rythme des existences entre le calendrier chrétien et les protocoles sacramentaires de la liturgie catholique. Les représentations des habitants des villages et hameaux, sont globalement similaires à l'historicité médiévale. Ces pays de tradition catholique suivent la pastorale de leurs curés, récitant en latin des prières dont ils ne comprennent pas le sens, lors des messes et autres fêtes liturgiques. Toutefois, la question de la mort est présente dans le quotidien des paysages vécus, de la place de la mortalité des enfants aux aléas de la fugacité des existences. L'Eglise est à la fois un lieu de repères temporels

---

<sup>409</sup> Antoine Vachez, *La Chartreuse De Sainte-Croix en Jarez*, Lyon, Brun, 1904, p.231

<sup>410</sup> La commune accède en 1838 à un corps de bâtiments, ayant servi aux Chartreux.

par le son des cloches perceptible dans les alentours, mais également un cadre sacralisé, lieu des liturgies fondatrices de la religion catholique. Ainsi, les préceptes révolutionnaires, entre les influences déistes de Voltaire et les protocoles de laïcisation des ruralités du Pilat, perturbent dans leurs âmes les populations locales. Les bouleversements des rythmes, la mise en avant d'un calendrier révolutionnaire détruisant les références chrétiennes structurent à la fois de l'incompréhension, mais également de la colère par rapport à ces changements brutaux du paysage de vie du quotidien. L'attachement majoritaire aux prêtres des paroisses, les changements d'affectations des lieux de culte dans une temporalité réduite, conduisent ainsi à des réactions populaires de préservations des patrimoines religieux hérités des générations passées. Pour autant, le pragmatisme de Napoléon Bonaparte apporte la construction d'une politique d'apaisement envers la religion catholique et les croyants. Ainsi, les accords du Concordat assurent les conditions d'un apaisement civil sur la question religieuse. Cependant, les campagnes du Pilat sont marquées durablement par les traces des violences, notamment durant le cadre de la Terreur révolutionnaire robespierriste. Ainsi, la Restauration à partir de 1814 et 1815 replace la religion catholique au centre de la vie des campagnes, structurant de même une politique de missions pour favoriser la déchristianisation des populations villageoises. Dès lors, les curés des paroisses à partir de la Restauration sont dans une logique majoritairement de contre-révolution, reprenant ainsi le corps idéologique de Joseph de Maistre. La politique religieuse de la Restauration<sup>411</sup> remet le catholicisme au premier plan dans les campagnes de France et du Pilat. Les curés des paroisses ont un rôle politique important, de lutter contre les résiliences des idées révolutionnaires, en s'attachant à enseigner la doctrine chrétienne dès l'enfance dans le cadre des écoles<sup>412</sup>. Ainsi, les idées républicaines ont des difficultés à s'imposer dans les campagnes du Pilat, dans les traumatismes des liens entre la République et la terreur robespierriste, présente dans les mémoires paysannes et les traces des violences visibles sur les édifices religieux catholiques. La Restauration organise un retour du religieux à l'échelle des campagnes du Pilat. Ces pratiques renforcent ainsi les tendances conservatrices paysannes. Les mémoires paysannes du Pilat gardent longtemps les traces des rancœurs contre la terreur robespierriste. Pour autant, la fin des privilèges ecclésiastiques offre des opportunités foncières, notamment au niveau de l'ancienne juridiction de l'abbaye de Valbenoîte en amont du Furan dans des accès à des propriétés.

---

<sup>411</sup> La Charte constitutionnelle de 1814 valide le catholicisme, comme religion d'Etat.

<sup>412</sup> L'ordonnance du 29 février 1816 donne obligation aux communes de pourvoir l'éducation primaire des enfants.

La reconquête des âmes se construit à partir de la Restauration, dans des processus d'évangélisation du monde paysan et des respects hiérarchiques voulus par Dieu. Ces terres de mission sont dans la résurgence spirituelle de l'ancien régime et du retour des corps constitués. Ainsi, le terreau rural du Pilat, attaché aux traditions et à la catholicité retrouvée après les excès de la Terreur et de la volonté de contrôle du premier Empire, continue des coutumes et mœurs dans des logiques de respects ecclésiastiques et nobiliaire durant la première moitié du XIXe siècle. La métapolitique conservatrice, voir réactionnaire perdue à l'échelle des campagnes, relayée par les sermons des curés politiquement engagés dans leur majorité pour la restauration royale, liée à un dessein divin.

Ainsi, Les idées républicaines, sur fond de laïcisation de la société restent éloignées des préoccupations de la majorité paysanne, attachée aux pratiques dominicales d'assister à la messe et soucieux de respecter le calendrier catholique entre les fêtes religieuses et les pratiques de dévotions dans le culte des saints et de la Vierge. Dès lors, le retour des curés dans leur paroisse, soucieux de relayer le corpus du Vatican, se place dans des héritages d'ancien régime de processus d'encadrements des corps et des âmes dans les villages, les hameaux et les fermes isolées.

## **CHAPITRE 3 : Palimpsestes féodaux et regards des naturalistes**

### **Introduction**

Les pays des vallées, collines et montagnes du Pilat ont également des temporalités médiévales, au niveau des paysages observables au XVIIIe siècle. Les traces des féodalités se perçoivent aux regards des contemporains au niveau des différents versants du Pilat, des versants septentrionaux comme le château de Rochetaillée à la porte de Saint-Etienne en Forez, le château de Saint-Ennemond comme porte d'entrée du Pilat au niveau de Saint-Chamond et la vallée du Gier. Les versants méridionaux, intégrant le pays bourguisan dans les restes du château d'Argental et de Bourg-Argental, mais aussi de la région du Pélussin avec le château de Virieu. Les familles seigneuriales depuis la période médiévale imprègnent les campagnes du Pilat par leurs bâtiments et les influences sur une paysannerie dépendante des seigneuries, souvent dans une démarche de rivalités. Les titres seigneuriaux au XVIIIe siècle soulignent l'importance de cette noblesse du Pilat. On a en effet le baron de Rochetaillée<sup>413</sup> Jean-François Bernoue (1746-1827) dominant les terres des portes de Saint-Etienne en Forez jusqu'aux haut-Pilat, en contact avec le hameau de Tarentaise. A l'est sur ces versants septentrionaux s'organisent les terres du marquis Jacques Gallet de Montdragon <sup>414</sup>( 1715-1796) dans le pays de Saint-Chamond jusqu'aux versants escarpés du village de La Valla. De même, les versants méridionaux sont sous la dépendance de droits seigneuriaux, à l'exemple de la baronnie d'Argental<sup>415</sup>, sous la dépendance à partir de 1761 de François David Bollioud des Granges. Ces familles influencent les terroirs et font perdurer un modèle agraire conservateur et traditionnel, par les paiements des impôts, issus des droits féodaux<sup>416</sup>.

Les mémoires des féodalités seigneuriales, des rapports aux patrimoines des châteaux et places fortes constituent des traces inégalement visibles et perceptibles, influençant aussi les

---

<sup>413</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*, Normand, Hennebont, Tome 1, 1916, p. 305 -309.

<sup>414</sup> *Ibidem*, p.323 -328.

<sup>415</sup> *Ibidem*, p.11.

<sup>416</sup> Henri Sée, « La portée du régime seigneuriale au XVIIIe siècle », Tome X, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Cornély et Cie, 1908, p.171-191.

paysages dans le choix de sites souvent remarquables, à la croisée des routes médiévales et globalement sur des promontoires rocheux. Les terres du Pilat sont de remarquables témoins des aléas historiques, entre dominations seigneuriales sur les campagnes environnantes et affaiblissement des pouvoirs des féodaux à partir du XVe et du XVIIe siècle. Les châteaux sont en fait des lieux de pouvoir, visibles majoritairement à des lieux à la ronde, où le féodal disposant souvent des héritages des droits de justice, structure le monde paysan alentour. Ceux-ci par leurs travail au quotidien artificialisent les paysages au fil des générations et des saisons. Toutefois, la temporalité féodale s'exerce globalement dans un temps long et leurs constructions symbolisent les rapports au temps et à l'espace, dans des processus de gloires et aussi de déclin face au poids de la monarchie française et la mise au pas des grands féodaux à partir du XVe siècle et les conséquences politiques de la victoire contre l'Angleterre à l'issue de la guerre de cent ans. Pour autant, le patrimoine féodal est présent dans le quotidien des paysans, donnant ainsi une temporalité médiévale, se poursuivant au siècle des Lumières. La culture savante est fondamentalement éloignée des représentations du quotidien des ruralités du Pilat.

Paradoxalement, ces paysages de châteaux et de fiefs féodaux sont en fait au XVIIIe siècle face à de nouvelles représentations du monde, fondées sur la curiosité scientifique, les apports de la raison et de la connaissance, inspirées en fait de l'humanisme de la Renaissance. Ces hommes nouveaux, globalement éclairés par la raison et la science arpentent les versants du Pilat. Leurs écrits donnent un éclairage différent de la richesse des lieux, éloignés des vestiges médiévaux visibles dans les campagnes. Ils représentent en fait le progrès, des idées modernes remettant les pratiques superstitieuses, croyants au pouvoir des sciences et de la connaissance, dans des principes humanistes.

Les références à Jean Du Choul<sup>417</sup> dans les propos savants du XVIIIe siècle sont globalement présentes au niveau des écrits et des réflexions sur le Pilat. Il apparaît également dans les apports de Bernard De Jussieu<sup>418</sup> sur des aspects botaniques, la construction de liens entre climats et végétations. Cela peut en fait produire des bases d'une forme de déterminisme anthropologique sur les ruralités montagnardes. Les traces de Du Choul chez les savants des lumières expriment à la fois les racines intellectuelles de la connaissance, mais également une forme d'hommage à ce voyageur du XVIe siècle. Les voyages dans les terres du Pilat par les savants du XVIIIe

---

<sup>417</sup> Etienne Mulsant, *la description du Mont-Pilat par Jean Du Choul*, Lyon, Scheuring, 1869, 78 p.

<sup>418</sup> Bernard Jussieu, botaniste français (1699-1777).

siècle expriment à la fois la beauté de la nature, une ode à sa singularité, mais aussi l'absence de la quasi-absence de la population locale dans le regard éclairé de cette élite. Le Pilat est aussi la base de visions assez poétiques, une relation avec ces territoires où les littéraires expriment à la fois un descriptif des lieux, mais également une forme de sentimentalisme, attaché au temps passé et à une ruralité considérée comme idyllique aux regards de cette élite lettrée, oubliant cependant la vie rustique paysanne.

On est donc à l'échelle du Pilat dans une organisation paysagère au XVIIIe siècle, fruit des regards croisés. Effectivement, des bâtiments féodaux dominent encore les campagnes environnantes et paradoxalement la modernité conduit sur les chemins du Pilat des esprits universalistes, influencés par la philosophie des Lumières, se plaçant également dans les héritages de l'universalisme. Leurs écrits témoignent de leurs points de vue sur les paysages traversés dans le cours du XVIIIe siècle,

## **A. MEMOIRES DES LIEUX ET MEMOIRES DES HOMMES :DES TRACES SEIGNEURIALES SUR LES TERRES DU PILAT**

### **1.A l'échelle du Pilat septentrional**

Les terres du Pilat ont des temporalités médiévales et seigneuriales, par la présence de populations paysannes locales, enracinées aux terroirs. La question des paysages féodaux est par conséquent un élément visible des paysages du quotidien au siècle des Lumières.

Le monde paysan dans les villages, les hameaux et les fermes isolées a sous ses yeux majoritairement les symboles des pouvoirs seigneuriaux par des constructions à vocation d'abord militaire. Les familles seigneuriales par leurs lignées, leurs blasons sont des héritages successifs au gré des alliances matrimoniales, des basculements historiques associés aux guerres, aux troubles religieux et aux conséquences de la fronde au XVIIe siècle. Pour autant, la féodalité se nourrit d'un sentiment de supériorité par rapport au monde paysan, payant l'impôt du sang et globalement revendiquant des ascendances franques opposées aux descendants des gallo-romains formant le gros de la paysannerie. Pour autant, la féodalité classique à partir du XIIIe siècle imprègne les paysages des processus de construction de forteresses, visibles au cours du XVIIIe siècle dans un état des bâtis variables.

#### **a. L'organisation générale et les rapports aux paysages d'historicité féodale**

Pour autant, le renouvellement des élites seigneuriales s'organise à partir de la Renaissance et perdure au cours du XVIIe siècle, prenant en fait les héritages culturels de cette ancienne noblesse, s'appropriant leurs codes culturels et les valeurs associées à la transmission par la naissance. L'ombre du comte de Forez Guy IV <sup>419</sup> au XIIIe siècle marque les possessions seigneuriales du Pilat au XVIIIe siècle dans les juridictions seigneuriales, de même que les impacts du rattachement de ces contrées à la France au XVIe siècle<sup>420</sup> dans la réunion du Comté de Forez à la couronne. Les guerres de religion <sup>421</sup> impactent durablement les paysages fortifiés du Pilat, les mémoires des hommes sur les processus des violences et des destructions dans cette seconde partie du 16<sup>e</sup> siècle. Thiollier cite en effet la phrase prononcée par le lieutenant général Jean Papon<sup>422</sup>, marquant ainsi par rebond la spirale des destructions sur le Pilat, comme lieu de passage des troupes huguenotes venant du Vivarais : « *grandement travaillé, forcé, investi, rançonné, brulé et autrement affligé de toutes sortes de cruautés* ». Le Pilat se relève difficilement des traumatismes et des violences des guerres de religion française, à l'exemple des impacts des boulets des ligueurs sur le château de Rochetaillée en 1589<sup>423</sup>.

Pour autant, le Pilat est au cours du XVIe siècle, dans un contexte antérieur aux troubles religieux ; il reçoit les pérégrinations scientifiques d'un lettré, nommé Jean Du Choul, proposant une perspective raisonnée dans ce contexte passionnel d'exaspérantes religieuses au milieu du XVIe siècle. On est donc dans des paradoxes entre les féodalités persistantes au XVIe siècle et la marche vers la modernité symbolisée par Du Choul. Ces paysages différenciés se côtoient, sans forcément se mêler, montrant une forme de résurgence entre les anciens issus de la féodalité et les modernes issus de l'humanisme, aspirant à la dignité de l'homme, à l'émancipation par la connaissance et la science.

Les familles seigneuriales, réparties sur les différents versants du Pilat, ont des enjeux et une culture commune dans l'appartenance à la noblesse forézienne. Les paysages de collines, de vallées et de montagnes, propres au Pilat, au sud du Forez comtale, marquent ainsi les cadres de l'organisation militaire dans la défense primatale des axes de communication, la nécessité

---

<sup>419</sup> Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, Tome 1, Lyon, A. Waltener, 1889, p.9 - 13.

<sup>420</sup> *Ibidem*, p.18.

<sup>421</sup> *Ibidem*, p.21- 24.

<sup>422</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>423</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, 1857, p.272.

de contrôler les passages naturels que représentent les vallées et les lignes de crêts. Les titres de noblesse<sup>424</sup> portés par ces familles puissantes du Pilat sont dans une logique de hiérarchies, prenant en compte l'historicité des anoblissements et le poids des titres nobiliaires. Le sens de fief se définit par un ensemble de possessions terriennes, de la possibilité du droit de justice sur les paysans dépendants de la seigneurie et fondamentalement de l'importance de posséder un château comme marqueur de la puissance. Le Pilat dispose donc de baronnies, comme à Rochetaillée, à Argental et à Malleval, le marquisat de Saint-Priest aux abords de la vallée du Furan et de la ville de Saint-Etienne en forez. Le marquisat de Saint-Chamond est dans le pays du Jarez, feudataire du comte du Forez. A l'est du Pilat au contact avec la baronnie de Rochetaillée, on a des terres qui sont sous la juridiction du château de Feugerolles, proche de la vallée de l'ondaine. La famille Charpin, disposant du titre de Baron de Feugerolles<sup>425</sup>, a des droits féodaux sur les campagnes environnantes. Ces configurations seigneuriales influencent les architectures de forteresses, présentes inégalement à l'échelle du Pilat.

#### **b.A l'échelle du Pilat septentrional, des châteaux de Saint-Chamond et Rochetaillée**

L'organisation de ces paysages, généralement dévolue au départ à une architecture militaire médiévale, évolue potentiellement dans des aménagements du XVIe au XVIIIe siècle, ils sont en fait l'incarnation des lieux de pouvoirs des féodalités, des emblèmes associés aux blasons des différentes dynasties familiales et la perte progressive de leurs capacités militaires face à des basculements historiques notoires, comme la marche vers l'absolutisme royal au XVIIe siècle et les processus de domestication de la noblesse provinciale. On a au 18<sup>e</sup> siècle l'exemple de deux forteresses dans deux zones géographiques éloignées. L'une se situe à l'échelle de la colline de Saint-Ennemond dans le pays de Saint-Chamond dans un paysage de collines, donnant accès aux versants plus montagnards du Pilat. La porte d'entrée de Saint-Chamond passe en effet par la vallée du Gier. D'autre part, la place forte Rochetaillée, proche du pays stéphanois est dans un paysage d'altitude plus prononcé. Ces deux forteresses disposent de fonctions différentes et développent également des historicités singulières dans des paysages particuliers. Les familles seigneuriales, considérées comme les maîtres des lieux, sont dans des hérités variées. Le point commun réside cependant dans le sentiment d'appartenance à l'élite,

---

<sup>424</sup>Jean-Baptiste Sonyer Du Lac, *Les fiefs du forez : d'après le manuscrit inédit de M.Sonyer du Lac ( Ed. 1858)1788,BNF,Paris,Hachette,2012,377p.*

<sup>425</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*, Tome1,Normand, Hennebont, 1916, p.140 - 144.

dominant de facto le monde paysan, attaché depuis des générations à ces terres, dépendantes des seigneuries. Pour autant, La baronnie de Rochetaillée et le marquisat de Saint-Chamond sont en même temps dans des rivalités agraires et de concurrences de richesses. Les bénéfices octroyés par les cens, le système de fermage et l'usage des banalités par le commun sont en fait les matrices des richesses terriennes et le maintien du rang de l'étiquette dans la société d'ancien régime. Les jeux des apparences de cette noblesse locale suivent des protocoles particuliers, où leurs vêtements marquent leurs appartenances sociales à l'élite, souvent éloignés des préoccupations des paysans. Le port de l'habit<sup>426</sup> est un signe visible de reconnaissance dans le paysage social de l'ancien régime et de hiérarchie sociale dans une société inégalitaire, marquée par la naissance.

La gestion de leurs terres est limitée par l'influence royale<sup>427</sup> en matière juridique, par des processus de limitations des justices féodales. Le roi se place comme le protecteur des communautés rurales, avec l'interdiction de l'aliénation des biens communaux. Les villages du Pilat peuvent donc requérir la justice du roi, en cas de litiges sur les conflits d'usages comme les forêts, issues des droits féodaux.

Ces châteaux de dimensions différentes, sur des lieux inégaux, sont globalement intacts jusqu'à la Révolution française. Les événements révolutionnaires bouleversent les habitudes des châtelains d'une façon drastique entre l'abolition des droits féodaux, les captations des terres par la paysannerie locale et les atteintes aux biens fonciers seigneuriaux dans la remise en cause des légitimités des terriers féodaux. Les processus d'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789, les basculements révolutionnaires dans la chasse à la noblesse<sup>428</sup> conduisent à des changements massifs de propriétés<sup>429</sup> sur le Pilat. La paysannerie, payant le cens accède à la propriété foncière, morcelant de facto la seigneurie en de multiples parcelles. Ces facteurs contribuent à des destins variés des châteaux. La terreur révolutionnaire, incarnée par Claude Javogues, se traduit par des actes juridiques forts et destructeurs sur les châteaux, symboles de l'ancien régime. Sa personnalité de meneur utilise les foules<sup>430</sup> à des fins politiques et

---

<sup>426</sup> Daniel Roche, *Une culture des apparences, une histoire du vêtement (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Fayard, 1989, p.568.

<sup>427</sup> Jean Gallet, « Les transformations de la seigneurie en France en 1600 et 1789 », *Histoire économique et société*, 18<sup>e</sup> année numéro 1, Paris, Sedes, 1999, p.61-81.

<sup>428</sup> Le marquis De Mondragon, Jean-Jacques Gallet De Beauchesne, meurt en émigration en 1796.

<sup>429</sup> La loi du 27 avril 1825 accorde une indemnité similaire à la perte des biens durant la Révolution.

<sup>430</sup> Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1905, 125 p.

révolutionnaires, désignant ainsi les adversaires à abattre. On a souvent dans des épisodes révolutionnaires de violences des temporalités où « *les foules*<sup>431</sup> *se livrent à de bas instincts* », dirigées par des meneurs avec « l'autorité (...) *très despotique* ». Pour autant, la foule est aléatoire au niveau de ses objectifs. Elle peut prendre la défense du présumé accusé et contraindre Javogues à une certaine clémence, face à la pression de la foule. On a ainsi l'exemple du péripse du seigneur de Feugerolles dans la turbulence de la terreur. Ainsi, le comte Louis-Alexandre-Jérôme De Charpin<sup>432</sup> est arrêté par ordre de Javogues, potentiellement transférable à Feurs pour être guillotiné. Les habitants du Chambon se portent devant la prison et réclament sa libération. Javogues le fait libérer en demandant en compensation la livraison de l'argenterie du Château, qu'il acte par un document daté du 2 janvier 1794 (13 nivôses de l'an II). L'exemple de la libération du comte de Feugerolles, par la pression du peuple du Chambon, est le signe du lien séculaire entre le seigneur et ses habitants, la question des effets de la foule sur les processus de libération face à un emprisonnement considéré comme injuste. Pour autant, le système de la terreur s'abat sur les symboles des pouvoirs seigneuriaux, comme emblèmes de l'ancien régime honnis par le nouveau régime, souhaitant détruire les traces des temporalités anciennes sur les campagnes dans l'avènement d'un nouveau monde républicain, débarrassé des repères de la féodalité, de la monarchie.

Ainsi, l'arrêté du 1<sup>er</sup> nivôse an II<sup>433</sup>, soit le 31 décembre 1793, accélère les processus de destruction. De-là, la promulgation d'articles scelle ainsi le destin de châteaux féodaux changeant par-là, radicalement les paysages du quotidien des habitants environnants ces édifices à la temporalité médiévale : « *Art.1<sup>er</sup> : Tous les châteaux forts...tous les châteaux de luxe ...dont la splendeur et la grande qualité de bâtiments annoncent la stupéfaction de l'inutilité seront démolis : on ne laissera subsister que le simple nécessaire* ». L'article 2 précise que la démolition a comme finalité la construction de maisons pour les personnes les moins favorisées. Le paysage traditionnel, dans des héritages seigneuriaux, marqué par les châteaux dominants les campagnes environnantes est modifié à jamais. Pour autant, les destins des châteaux sont à géographie variable, détruits et servant de carrières de pierres à l'échelle du Château de Saint-Chamond et globalement préservés à l'échelle de la forteresse d'aspect

---

<sup>431</sup> *Ibidem*, p.37.

<sup>432</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 1, Saint-Etienne, Les libraires, 1854, p.455.

<sup>433</sup> Jean-Baptiste Gallet, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, Tome 2, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1906, p.341.

médiéval de Rochetaillée, considérée donc comme non luxueuse et en partie préservée. La question du devenir du Château de Rochetaillée est liée d'une part à son aspect général à la veille de la révolution. Traditionnellement, la famille Bernoue privilégie son Château de Nantas à Saint-Jean Bonnefond et considère le site de Rochetaillée comme secondaire. On dispose de renseignements sur la physionomie de cette place forte austère avant la Révolution Française par le document proposé par De La Tour Varan, portant sur un acte daté du 14 août 1753<sup>434</sup>, concernant le baron Jacques Bernoue. Le Château a une physionomie médiévale, disposant de hautes tours posées sur un bloc de quartz dans un plan polygonal <sup>435</sup>: « *la dite baronnie de Rochetaillée, située dans le comté du Forez, décorée d'un château sur un rocher, consistant en une chapelle, au-dessus de laquelle est un bucher ; huit chambres, deux garde-robes ; d'un ravelin dans lequel il y a une citerne, et deux tours avec une cave dans ledit château* ». En contrebas, on a une allée, de 80 pas de long et 16 à 20 de large. Cette allée donne accès à une basse-cour, disposant d'un grenier et d'une écurie. Cependant, on peut se poser la question de l'usage des pierres de cette basse-cour pour construire des maisons dans l'immédiateté du château, sans pour autant porter atteinte à la structure de l'édifice. Le devenir de cette place forte est essentiellement économique, face au revers des fortunes issus de la Révolution pour la famille Bernoue de Nantas. Cela conduit ainsi à la vente des meubles, des tentures, des pierres au début du XIXe siècle. On a ainsi la désaffection du château, dans un processus de délabrements, donnant au milieu du XIXe siècle un paysage de ruines romantiques aux yeux des contemporains. Ainsi, la terreur a majoritairement épargné cette forteresse, considérée en fait comme vétuste. Cependant, les aspects économiques et financiers dans cette France du début du XIXe siècle viennent à bout de cette place-forte médiévale. Le village de Rochetaillée, au niveau de ses bâtis proches ou plus éloignés du château est dans des traces médiévales, par l'utilisation des pierres, des linteaux pour les nouvelles maisonnettes, bordant l'allée, devenue progressivement un chemin reliant les portes de ce village anciennement fortifié.

Cependant, le château de Saint-Chamond devient à son échelle une carrière de pierres<sup>436</sup>, ne laissant comme trace que l'ancienne dépendance dite « la Grand'grange ». Ce bâtiment, reliquat du château primatial, localisé sur la colline de Saint-Ennemond, est transformé en habitation en

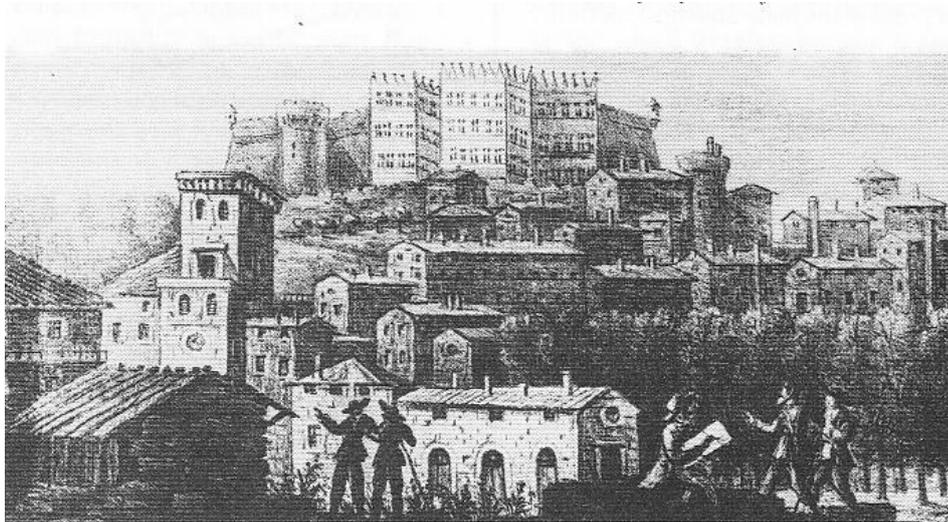
---

<sup>434</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, 1857, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, 1854, p.292- 303.

<sup>435</sup> *Ibidem*, p.292.

<sup>436</sup> La démolition est ordonnée par dans la loi du 29 brumaire an II.

1837<sup>437</sup> par le marquis de Mondragon, Antoine-Jean-Marie-Théodore De Gallet. On dispose cependant de représentations de ce château de St-Chamond en 1787<sup>438</sup>.



**Figure 1 : lithographie du château de St - Chamond en 1787 par T.F**

De plus, le départ pour l'étranger des nobles a comme effet la loi du 8 avril 1792, donnant la confiscation de leurs biens. La loi 9 floréal an III, correspondant au 28 avril 1795, complète l'arsenal juridique. Ainsi, les ascendants d'immigrés doivent tous les deux mois une déclaration de leurs biens, avec comme objectif des confiscations si la valeur dépasse 20 000 livres. On a ainsi un cursus de spoliation des biens nobles, considérés comme illégitimes et injustes dans ce contexte révolutionnaire. Ces facteurs aboutissent ainsi à la Restauration à la baisse des fortunes seigneuriales, à la présence de nouveaux propriétaires globalement paysans à l'échelle des anciennes seigneuries. Les fermes, les bâtiments agricoles ont en effet majoritairement un cursus de changement d'affectation au profit généralement des anciens tenanciers, profitant de l'aubaine de l'abolition des droits féodaux et du départ des propriétaires seigneuriaux. La Restauration apaise les tensions par une politique de compensation financière, appelée « le milliard des émigrés » sous le règne de Charles X. Les enjeux sont d'éviter de brusquer les

---

<sup>437</sup> Ce bâti sert de cadre aux frères des Ecoles Chrétiennes.

<sup>438</sup> Gilbert Gardes, Monique Geoffray, Alain Rivory, « Le canton de Saint-Chamond », la vallée du Gier-le Pilat, Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Roanne, Horwath, 1986, p.194.

paysans propriétaires par crainte des résurgences des jacqueries et de limiter les influences libérales dans les campagnes par cet octroi de petites propriétés paysannes.

Ainsi, à l'échelle du Pilat, les structures agraires issues dans ce changement de foncier perdurent majoritairement tout au long du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Ces accès à la petite propriété terrienne créent les conditions d'un certain conservatisme paysan, la crainte de la dépossession des biens face aux résiliences révolutionnaires, la méfiance vis-à-vis de la modernité. Ce conservatisme va ainsi souvent de pair avec un conservatisme religieux catholique, dans le maintien d'une société traditionnelle rurale organisée autour du clocher de la paroisse et du château seigneurial.

D'autre part, l'historicité des titres nobiliaires pour Saint-Chamond et Rochetaillée sont dans une noblesse récente, globalement liée au XVIIe siècle. Le marquisat de Saint-Chamond est acté avec Jacques Mittes de Chevrières en 1616 dans le contexte politique du début du règne de Louis XIII. La baronnie de Rochetaillée<sup>439</sup> correspond à l'année 1656 sous le règne de Louis XIV. Ces titres nobiliaires, privés en fait d'une partie de leurs fonciers perdurent tout au long du XIXe siècle, au niveau de leurs descendances. Le prix de sang est dans la tradition nobiliaire, reprise par cette noblesse récente, qui sous l'ancien régime justifie en partie le système des privilèges. Ainsi, Emile Salomon relate les décès aux combats, à l'exemple du capitaine de cavalerie Antoine Gallet De Beauchesne<sup>440</sup>, frère du marquis de St Chamond, tué à la bataille de Fribourg le 31 octobre 1741.

Les actions politiques de cette noblesse du Pilat vont dans le sens du conservatisme, de la défense des idées royalistes à l'exemple du parcours de Vital Jean Bernou De Nantas, baron de Rochetaillée<sup>441</sup>.

A l'échelle de cette légitimité seigneuriale, on a potentiellement un ensemble de récits, qui par leurs aspects merveilleux, marquent les esprits au travers des générations et se poursuivent au XIXe siècle au niveau des mémoires paysannes. Ainsi, Emile Salomon relate une légende<sup>442</sup>

---

<sup>439</sup> Maurice Bedouin, « Rochetaillée », le pays stéphanois-la vallée de l'Ondaine, Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Roanne, Horwath, 1986, p.86.

<sup>440</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*, Tome 1, Normand, Hennebont 1916, 448 p.

<sup>441</sup> Il suit la politique de l'ordre moral et possède le journal conservateur appelé le Stéphanois de 1872 à 1875, défendant les idées politiques de Mac-Mahon.

<sup>442</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*, Tome 1, Normand, Hennebont, 1916, p.306.

sur la genèse féodale du site de Rochetaillée sur fond de péripéties chevaleresques et de rapports aux merveilleux : « *Il y a plusieurs siècles (...) 21 chevaliers voulurent danser avec les fées dont la caverne s'ouvrait près de là à la Roche-Corbière (...) la porte se referma (...) l'immense caverne devint une humble grotte et on n'entendit plus jamais parler des chevaliers* ». En fait, ce récit, transmis par les mémoires orales montre une forme de syncrétisme de civilisation. Les références aux fées et à la grotte se placent dans des repères celtiques, tandis que la symbolique chevaleresque intègre des valeurs chrétiennes. Ainsi, les récits et légendes superposent des strates de culture, entremêlant les représentations païennes et chrétiennes. On est donc dans ce cas de figure dans des temporalités entremêlées, constituant par là des paysages mémoriels surnaturels, relatés lors des veillées paysannes. Ces représentations culturelles sont par conséquent les produits de strates de civilisation, imprégnant l'ancien régime et faisant appel à un mélange de civilisations. Les rapports à l'oral transmettent potentiellement un paysage ésotérique, matrice des comtes et légendes de la période médiévale. Le rôle des fées<sup>443</sup> ouvre des portes entre le réel et le surnaturel, entrant dans les récits et légendes à partir du XIIe siècle. Le mot fée a comme origine latine *fata*<sup>444</sup>, mais intégrant la mythologie celtique dans l'accès à un autre monde. On est ainsi dans des traces mémorielles du celtisme, lié aux divinités de la nature. La symbolique de la grotte, comme lieu de mystère et d'interfaces avec l'au-delà, valorise dès lors ces strates de civilisation entre paganisme et monothéisme chrétien.

## **2. A l'échelle du Pilat méridional : les traces féodales dans le pays bourguisan et dans le Pélussinois**

Les terres du Pilat méridional sont en fait dans les marges des zones limitrophes, donnant accès à d'autres pays. Dès la période médiévale, les surveillances des accès au haut-Pilat par la présence de places fortes en altitude, déterminent des enjeux, qualificatifs des structures féodaux-vassaliques. Des références positionnées sur des promontoires rocheux, ces places fortes occupent les campagnes environnantes, créant ainsi des relations aux terroirs liés à l'ombre seigneurial dominant la seigneurie. Cependant, les traces paysagées au XVIIIe siècle montrent à la fois des paysages de ruines, mais aussi une architecture toujours présente aux regards en fonction des zones géographiques.

### **a. Les traces des places fortes dans la région de Bourg-Argental**

---

<sup>443</sup> Alfred Maury, *Les fées du moyen-âge*, Paris, Librairie philosophique De Ladrance, 1843, 138 p.

<sup>444</sup> Cela désigne en fait le destin.

Le pays de Bourg-Argental dispose ainsi au XVIII<sup>e</sup> siècle de châteaux et places fortes, se situant dans des temporalités variables. Les traces du château d'Argental concernent le paysage mémoriel des troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle, démoli en 1595 par un incendie volontaire, dans un contexte d'affirmation royale<sup>445</sup>. Pour autant, ces mémoires des pierres sont dans un paysage remarquable. On est donc dans des liens temporels forts entre les ruines d'Argental et les regards du XVIII<sup>e</sup> siècle sur ces ruines. Paysages du quotidien à l'échelle de la campagne environnante, le site est pour autant remarquable, où l'ombre des ruines surveille symboliquement les anciens chemins médiévaux dans ce Pilat méridional aux portes du Vivarais. Le promontoire rocheux, où sont implantées les ruines de cette place forte, apporte un paysage saisissant en fonction des saisons, rythmé par le bruit du vent, alternant des nuances visuelles en fonction du niveau d'ensoleillement, du manteau neigeux hivernal, avec en contre-bas le paysage sonore du torrent de montagne. Le site au XVIII<sup>e</sup> siècle se situe à moins d'une lieue de Bourg d'Argental, visible par les habitants et les paysans alentours. Les traces de ce bâti montrent l'usage de la pierre de schiste, comme base des constructions. L'incendie détruit ainsi les boiseries de cette place-forte, déstabilise aussi les pierres des murailles, facilitant de facto leurs démolitions par la déstabilisation des mortiers de chaux. L'absence d'entretien entraîne au fil des temporalités le paysage de ruines, visible dans les campagnes alentours. Pour autant, les maisons, constituant un hameau au pied du château en ruine, continuent d'être occupées, devenant ainsi des vestiges de la féodalité médiévale, polarisant des lieux de vie proche de la forteresse, à l'abri face aux luttes seigneuriales<sup>446</sup>. Cette architecture médiévale dans les maisonnées, présente aux abords du château entre les petites ouvertures et la largeur des murs montre en fait deux formes de bâtis<sup>447</sup>. Certainement, on peut voir encore au XVIII<sup>e</sup> siècle des traces de l'incendie, noircissant les pierres, les restes des bois utilisés pour les charpentes, généralement en bois de chêne. Des traces de linteaux médiévaux s'organisent aussi dans les maisonnées proches, liés au développement du hameau médiéval, servant de cadre d'existence des familles essentiellement paysannes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>445</sup> Le Château est occupé par les ligueurs en 1594, sur des terres marquées par le protestantisme. Sa destruction est un acte symbolique, dans le contexte de l'affirmation royale du roi Henri IV face à toutes sortes de séditions et de factieux.

<sup>446</sup> Les rivalités entre les seigneurs d'Argental et les seigneurs de Burdignes.

<sup>447</sup> L'utilisation des restes des pierres de la place forte pour construire des maisons, ou agrandir des structures plus anciennes.

Le cadre de montagne sert d'écrin à ces vestiges, positionné sur un promontoire, dominant un torrent en contre-bas. Ces facteurs constituent les bases d'un paysage, nourri des traces de la féodalité bourguisane à 690 m d'altitude. Ainsi, ces mémoires des pierres, dominant une vallée se trouvent liées aux mémoires seigneuriales, liées à ces terres et à cette place forte. Cette baronnie d'Argental se constitue au moyen-âge dans les structures féodo-vassaliques, dominant les accès à une des lignes de crête du Pilat à 1662 m d'altitude<sup>448</sup>, avant d'accéder au bourg médiéval de Saint-Etienne de Furan, en passant par le hameau de Planfoy. On est en effet dans une historicité médiévale, associée à des chemins muletiers de montagne, passant proche du sommet de la Tourière à 1292 m. Cette toponymie date en fait d'une linguistique de l'ancien français, signifiant en fait un système d'échanges, avec l'usage d'un pivot. On est alors dans une traçabilité ancienne de chemin commerciale, expliquant l'importance du château d'Argental, comme verrou potentiel de cette voie de communication.

Les transmissions des titres oscillent entre l'hérédité et des changements seigneuriaux par le fait de ventes d'anciennes familles désargentées. Ainsi, cette baronnie revient par vente en 1480 à Jean De Bourbon. Elle est réunie à la couronne de France en 1523, comme l'essentiel des terres du Pilat. Le XVIIIe siècle assiste à des changements de titre de barons, tout d'abord François David Bollioud Des Grange en 1761, puis à Louis Bellet, devenant baron d'Argental en 1789. Toutefois, ces ruines de ce château, marquent les contemporains du XVIIIe siècle. En fait, l'ombre du Château sur cette vallée fige les lieux dans une temporalité médiévale. Cette forme de paysage de ruines de place fortifiée, gardant pour l'éternité les chemins d'accès vers les crêtes revêt également un caractère métaphysique, source potentielle d'inspiration.

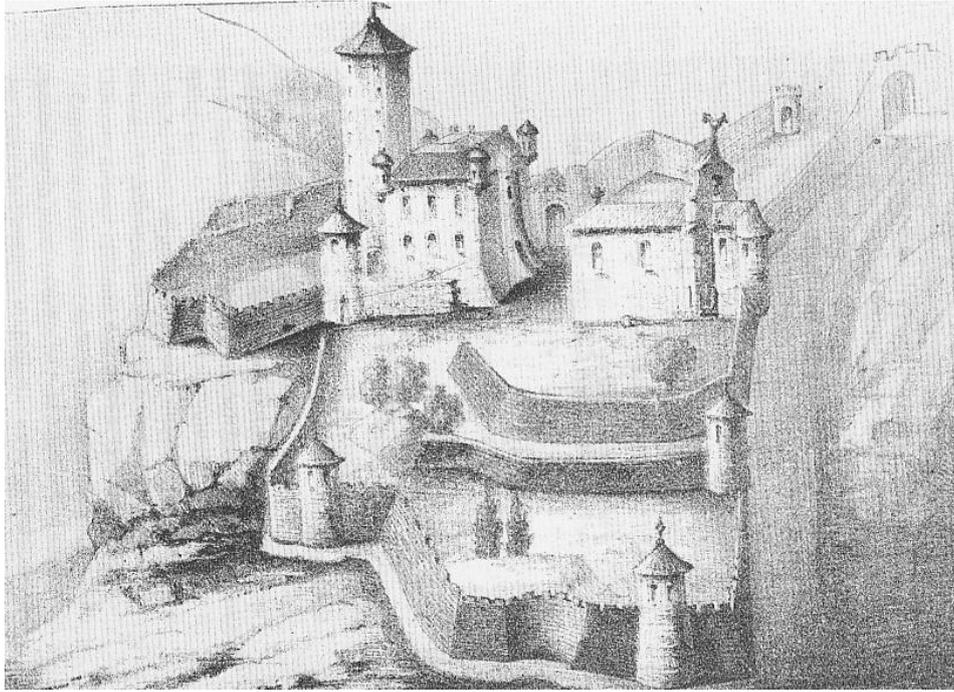
Ainsi, la matrice d'Argental dans les représentations paysannes de ce pays, reste dans l'ombre de cette forteresse. C'est ainsi que l'abbé Seytre<sup>449</sup> au XVIIIe siècle reconstitue par ses écrits une forteresse imaginée, remplaçant ainsi les références féodales et chevaleresques dans le contexte du siècle des Lumières. De La tour Varan reprend ce dessin<sup>450</sup> en 1857.

---

<sup>448</sup> Les étapes concernent notamment l'itinéraire passant par le village de Saint-Didier De Ruthiange.

<sup>449</sup> L. Paul d'Aubigny, *Copie annotée de l'histoire de Bourg-Argental d'après le manuscrit de Messire Seytre, curé de Bourg-argental en 1743*, Manuscrit, 1856.

<sup>450</sup> Jean-Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, 1857, p.346.



**Figure 2 : la représentation du château d'Argental par de La Tour Varan**

En fait, son descriptif apparaît comme éloigné de la réalité, mais reconstitué par le verbe et le dessin. On a en effet un paysage idéalisé, associé globalement à son imagination au niveau des élévations, correspondant à ses représentations de cette période médiévale. Cependant, on peut penser que Seytre en se rendant sur place, constate le cadre général de cette architecture médiévale, sur des traces visibles des anciens murs.

De plus, cette volonté au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle de s'intéresser aux bâtis médiévaux, de valoriser ces lieux par les écrits et de favoriser une représentation par le dessin, est en fait dans une approche de patrimonialisation. Les interprétations de Seytre sur cette place-forte proposent le descriptif suivant, lié tout d'abord à sa situation de carrefour : « *Pour surveiller les deux chemins qui conduisent l'un à St-Etienne de Furans (...) et l'autre à Saint-Sauveur en rue et de là dans les provinces du Velay (...) la grande influence des marchands, concours de gens de guerre et vagabonds et le grand passage sur ce territoire limitrophe des trois provinces, Vivarez, Velay et Forez* ». L'auteur intègre ainsi le rôle de carrefour médiéval, justifiant la construction et la pérennité de cette forteresse. La force du dessin de Seytre, repris par de La tour Varan montre les aspects d'une architecture guerrière médiévale au niveau des cadres des bâtis.

Pour autant, ce rôle de carrefour commercial au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît comme suranné, imprégné dans les mémoires des populations locales. La contemplation des ruines par Seytre invite également à faciliter son imaginaire dans une reconstitution magnifiée dans cette période faste d'une forteresse dominant les environs, dans un plan globalement polygonal : « *une vaste enceinte de murs et de tours (...) renferme la chapelle moulin et le vieux manoir dont quatre tourelles (...) au centre un donjon* ». Ce descriptif d'une forteresse présente et dominante est en réalité une perspective imagée, donnant en réalité un aperçu de la physionomie de cette forteresse. Cette approche mémorielle du XVIII<sup>e</sup> siècle se complète avec un dessin, représentant les différentes parties du château, donnant sur le plan factuel une approche inégale de la réalité perçue avant l'incendie<sup>451</sup> de 1595. La datation de ce dessin de 1744<sup>452</sup> représente une architecture médiévale de place forte, sans se préoccuper des aménagements possibles en fonction des temporalités. Le donjon, de forme pentagonale apparaît comme la pièce maîtresse, renforcé par une enceinte, disposant de tours d'angles. Seytre fait également des références aux paysages militaires médiévaux, à l'exemple d'un pont-levis et d'une poterne étroite, rendant son récit dans une temporalité chevaleresque. Les représentations de la haute-cour et de la basse-cour sont dans une tradition architecturale médiévale. L'Eglise épargnée par les destructions est un marqueur pour Seytre, afin de représenter les autres bâtiments sur ce site en altitude. Son approche de dessin sur un site en état de ruine, présent à son regard, est potentiellement une démarche mémorielle forte. Cette temporalité féodale impacte son dessin au niveau des interprétations du moyen-âge d'un homme du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec forcément des fantaisies architecturales par rapport au site castral réel du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour autant, l'auteur insiste sur la richesse de l'intérieur et notamment aux souvenirs de Marguerite de Monchenu, donnant ainsi l'impression de la perte d'un patrimoine local irréparable. On en fait des éléments pour corroborer la présence de richesses<sup>453</sup> à l'intérieur du bâti, à l'exemple d'une poutre dorée, de tentures.

---

<sup>451</sup> Le château est au centre des troubles religieux entre les protestants et les catholiques, par son positionnement géographique. Le protestant De Mourgues enlève la forteresse, reprise par la Sainte-ligue catholique en 1594, avant sa destruction volontaire.

<sup>452</sup> Le bibliothécaire de La Tour Varan reprend ce dessin au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>453</sup> Louis Gache, « Bourg-Argental », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.247 -248.

Les traces visibles au milieu du XVIIIe siècle concernent les bases des constructions comme les murs, le donjon et des échauguettes, des éboulis de pierres de schistes épars. L'abbé Seytre apporte dans son récit un témoignage singulier sur son regard, face à un paysage en état de ruines depuis la fin du XVIe siècle. Ses références au blason<sup>454</sup> seigneurial a ainsi des facteurs mémoriels de résurgence des symboliques féodales par les héraldiques et les transmissions générationnelles des valeurs familiales seigneuriales, au-delà des changements dynastiques sur ces terres. : « *La noble bannière d'Argental, Lion d'azur au champ d'or fleur de lisé* ». En fait, les enjeux associés aux symboliques seigneuriales, dans un monde dominé par l'analphabétisme, consistent à se faire reconnaître et de se distinguer par rapport au commun. La culture héraldique fait une distinction entre le blason pouvant être porté sur une bannière ou un vêtement et des armoiries<sup>455</sup> concernant des ornements extérieurs souvent associés à des linteaux de portes ou de fenêtres. Le lion<sup>456</sup> représente le courage, la noblesse et la fleur de lys la symbolique royale.

La place des basculements historiques construit également les paysages du XVIIIe siècle, dans des rapports aux violences du XVe<sup>457</sup> et du XVIe siècle. Ainsi, le site de Burdignes<sup>458</sup> proche d'Argental, mais également positionné en contact avec le Vivarais dispose des ruines de la tour Monchal, reste du château d'éponyme. Ce dernier a un rôle de surveillance efficace, surveillant le versant méridional de la Déome. Ces ruines, présentes au XVIIIe siècle à 995 m d'altitude, sont l'expression des rivalités seigneuriales guerrières et des basculements historiques du XVIe siècle dans des destructions de forteresses militaires. Les structures des maisons paysannes alentours utilisent les reliquats des pierres de granit et réaffectent ces éléments médiévaux dans des maisonnées familiales. Ainsi, les palimpsestes de cette place forte se perçoivent dans les fermes proches, visibles au XVIIIe siècle. Cependant, les aspects médiévaux sont présents au niveau des ruines, dans une architecture militaire du XIIe siècle<sup>459</sup>,

---

<sup>454</sup>L. Paul d'Aubigny, *Copie annotée de l'histoire de Bourg-Argental d'après le manuscrit de Messire Seytre, curé de Bourg-Argental* en 1743, Manuscrit, 1856.

<sup>455</sup> Ces signes distinctifs sont abolis pendant la Révolution française le 19 juin 1790, comme volonté d'éradiquer tous symboles de la noblesse.

<sup>456</sup> Claude Wenzler, *Guide de l'héraldique*, Rennes, Ouest-France, 2002, 223 p.

<sup>457</sup> Les oppositions guerrières entre les seigneurs Florimon, seigneur de Montchal et le seigneur Guy d'Argental.

<sup>458</sup> Louis Gache, « Bourg-Argental », *Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat*, Roanne, Horwath, 1986, p 271 -273.

<sup>459</sup> F. Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, Tome 1, Lyon, A. Waltener, 1889, p.76.

dominant la vallée avoisinante, symbole de la présence et de la puissance seigneuriale sur les campagnes. Ce sont en fait les rets visibles du corpus féodal dans les relations des hommes à la terre, la symbolique hiérarchique d'un monde médiéval dominé par les seigneurs de la guerre, dans le contexte des violences du XII<sup>e</sup> siècle. Le Forez prend ainsi naissance dans ces violences opposant le comte Guy à l'archevêque de Lyon. Les terres méridionales du Pilat sont par conséquent dès le contexte médiéval des territoires de passage, de surveillance en direction notamment du Rhône. Ces forteresses militaires jouent en effet un rôle dans des basculements guerriers, comme la guerre de cent ans du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et les oppositions religieuses entre les catholiques et les protestants affectant ainsi les devenirs des châteaux, changeant d'affectation au gré des combats, des victoires et des défaites. Toutefois, le devenir du Château de Montchal suit certainement les processus de destruction des restes des féodalités à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'usage de l'artillerie est un élément déterminant, rendant obsolète ce type de place militaire, déstabilisant ainsi les structures du château de Montchal au fil des opérations militaires. Les troupes de la ligue, présentes sur ces terres, à l'exemple de château d'Argental en 1594, montrent en fait des changements radicaux dans l'art de la poliorcétique. L'usage du canon<sup>460</sup> est déterminant dans la prise des forteresses, comme l'usage de la couleuvrine plus légère et plus aisément transportable sur les chemins muletiers du Pilat par traction équine. La guerre modifie durablement les paysages vécus et ressentis par les destructions visibles et les traumatismes sur les populations endogènes subissant les violences, les pillages.

Pour autant, l'abbé Seytre signale qu'une partie des restes de la forteresse est valorisée comme lieu d'habitation jusqu'aux années 1680, citant la présence de Dame Marie-Anne de Simiane<sup>461</sup>. Il précise aussi que seules subsistent des ruines, positionnées sur le hameau de Montchal. On est certainement dans un changement dynastique, suite aux troubles religieux du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour autant, la fin du XVII<sup>e</sup> siècle marque l'abandon du site par les familles nobiliaires, laissant dès lors à l'observation la ruine d'un donjon à l'architecture carrée. En fait, ce pays est dans des changements seigneuriaux, au fil des temporalités <sup>462</sup>: « *Les familles de Montchal, Durgel, St-Priest, De Chevrières, De Simiane, Fay De La Tour, Bollioud des*

---

<sup>460</sup> L'artillerie dans la seconde moitié pendant les guerres de religion en France se généralise sur les champs de bataille et notamment lors des attaques sur les forteresses médiévales. L'édit de Blois de 1572 de Charles IX réorganise l'artillerie, valorisant 6 calibres.

<sup>461</sup> C'est une lignée issue de Provence, remontant au XII<sup>e</sup> siècle. C'est Girand d'Argout, qui pris le nom de Simiane. Ce nom, cité par Seytre, est certainement lié à une branche qui s'installe en Dauphiné au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>462</sup> Louis Gache, « Bourg-Argental », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p 271.

*Granges* ». Ce dernier conserve la juridiction sur les terres, appartenant à l'ancienne seigneurie de Montchal. L'ancien régime dans les propriétés terriennes est présent dans les regards des paysans alentours dans une économie majoritairement agricole.

### **b.A l'échelle des terres seigneuriales du Pélussinois et de la région de Condrieu**

La géographie du Pélussinois correspond à la partie très méridionale du Forez. Les pays du Pélussinois sont globalement situés proche du Rhône, donnant des paysages de collines, de plateaux par rapport aux versants plus abrupts donnant accès au haut-Pilat. L'hydrographie construit également des paysages de vallées. Ces terroirs ont donc une historicité seigneuriale, présente au niveau des regards au XVIIIe siècle dans la reconnaissance des familles seigneuriales, de leurs relations ancestrales à la terre. La région de Condrieu, proche du Pélussinois, a au XVIIIe siècle comme paysages des temporalités médiévales dans les aspects architecturaux. Ceci est lié au système de fortifications et de places fortes présentes sur les reliefs généralement élevés.

Ces forteresses sont en réalité des résiliences de frontières dans les limites comtales entre le XIIe et le XIIIe siècle. Elles ont ainsi pour fonction d'arquer le territoire, de structurer l'espace et le temps en référence avec des familles nobiliaires, globalement vassales du puissant comte du Forez<sup>463</sup>, par rapport au Lyonnais et au Viennois. La configuration du Château médiéval de Condrieu<sup>464</sup> est le produit des rivalités entre la juridiction ecclésiastique, intégrant Condrieu et les ambitions territoriales du comte du Forez. Ainsi, Jean-Marie de La Mure<sup>465</sup>, relate dans son ouvrage des démarches historisantes, affectant ainsi les paysages vécus de générations en générations entre période de paix et de conflictualités<sup>466</sup>. Les places fortes du Pélussinois font face à l'architecture militaire du château de Condrieu dans la surveillance du Rhône, mais également comme verrou d'accès au bourg fortifié de Condrieu.

Ces forteresses à vocations guerrières, de défense des campagnes environnantes, dépassent ainsi leurs temporalités dans les regards du XVIIIe siècle. Ces facteurs contribuent à la mise en

---

<sup>463</sup> Jean-Marie de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes du Forez*, Tome 1, Lyon, Brun, 1860, 635 p.

<sup>464</sup> Les vestiges de ce château féodal est la tour Garon.

<sup>465</sup> C'est un historien, mais aussi un théologien, vivant au XVIIe siècle. Il rédige en 1675 son livre sur l'histoire des ducs de Bourbon et des comtes du Forez.

<sup>466</sup> Auguste Bernard, *Histoire du Forez*, Volume 1, Montbrison, Bernard aîné. 356 p.

place de récits et légendes. C'est ainsi des histoires de souterrains, globalement propres à tout récit médiéval. On a des transmissions ponctuellement au niveau des mémoires paysannes, à l'exemple du souterrain du Château de la Valette au château de Virieu proches sur le plan géographique.

Pour autant, la morphologie du Pélussinois se présente comme un plateau, dominant la vallée du Rhône avec la présence de collines. Cette morphologie modèle cette forme paysagère, complétée par le positionnement proche du plateau de Condrieu. Le site de Condrieu dans cette temporalité médiévale, donnant le château éponyme, utilise également ces pierres du pays, souvent du micaschiste, mais aussi des éléments de galets provenant du lit du Rhône. Cependant, l'usage du granit pour les linteaux, relatifs aux ouvertures de dimensions variables, s'avère plus efficient, face aux fragilités des roches de schistes. L'usage de ce type de roche demande en fait plus d'entretien, face aux processus temporels de détérioration, des effets conjugués des éléments climatiques et du changement d'usage dans le caractère obsolète sur le plan militaire des forteresses austères médiévales. Le caractère obsolète et inconfortable de ce type de structure, a comme impact l'abandon progressif des entretiens courants, ou la vente des pierres dans des processus de démolition face aux nouveaux contextes politiques et économiques.

L'extraction des roches locales sert de matériaux de construction accessible. Ainsi, l'élévation des places fortes médiévales construit ainsi des bâtis en roches granitiques et en schiste, marque les sites d'observations vis-à-vis de cette vallée rhodanienne. Les palimpsestes médiévaux correspondent à un paysage castral entre le XIIe et le XIIIe siècle, dans une configuration comtale guerrière<sup>467</sup>. La marque visible des places militaires, sur ces frontières méridionales du comté de Forez, se perpétue au-delà de cette féodalité classique. La dégradation des élévations est un moyen pour la paysannerie locale d'utiliser ces pierres pour les maisons dans les villages et hameaux, plus ou moins proches de ces citadelles.

Certains vestiges, visibles pour le commun au siècle des lumières, sont dans cette expression de cette représentation du corpus féodo-vassalique. Ces bâtis, plus ou moins entretenus marquent les territoires, dans des réminiscences des temporalités passées. Les processus de guerres affectent les bâtiments médiévaux, à l'exemple de la guerre de cent ans dans le Pilat. Les cadres féodo-vassaliques, enrichis de constructions potentiellement postérieures, sont

---

<sup>467</sup> La configuration d'une frontière en 1173, avec des échanges de territoires entre le comte Guy II et l'archevêque de Lyon Guichard.

visibles à l'échelle du Pélussinois, à l'exemple du Château de La Valette et du château de Virieu, mais aussi sur les paysages médiévaux visibles au niveau du Château de Lupé. Pour autant, les mémoires paysannes intègrent potentiellement des noms de lieux, associés à une justice seigneuriale souvent expéditive. Ainsi, Etienne Mulsant<sup>468</sup> relate l'origine du lieu appelé le Rocher des pendus, correspondant à l'ancienne seigneurie de Malleval<sup>469</sup>, concurrente guerrière du Château de Virieu dans les oppositions seigneuriales au niveau des contextes médiévaux, mais aussi dans des rivalités liées aux guerres de religions en France, affectant le sud du Pilat dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

En fait, Cette toponymie, liée à la souffrance dépasse le cadre de Malleval, avec le sens de mauvaise vallée. Cela se répercute sur des lieues à la ronde et de générations à générations. Cela crée ainsi de facto un fort sentiment mémoriel, teinté de superstition sur ce lieu considéré comme négatif. L'émotion des événements passés est source de craintes dans le présent par rapport à cette toponymie. On se place donc dans des influences mémorielles, des strates de civilisation d'une brutalité féodale transmise dans les mémoires orales, donnant ainsi un nom à ce rocher à fonction de supplice. Vraisemblablement, l'organisation de la vie pastorale dans ces versants, proche de ce rocher, sont l'occasion de rappel de l'histoire de cet endroit. Ces facteurs mémoriels perdurent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, relatés par les écrits de l'érudit Mulsant<sup>470</sup> : « *Près de là se trouve le Rocher des pendus, lieu d'exécution de la seigneurie de Malleval ; on y avait implanté deux grosses pierres creusées dans le milieu (...) une potence retenue inférieurement par quatre crampons de fer (...) sur ces lieux arides croissent de petites fleurs (...) connues dans le pays sous le nom de larmes des pendus* ». On retrouve également un descriptif de cette géologie mémorielle, associée à une historicité de haute justice seigneuriale, dans un texte d'un botaniste, appelé Antoine Etienne Boilu en 1883<sup>471</sup> : « *On prend (...) un chemin étroit, humide et encaissé qui permet d'atteindre plus tôt le Rocher des Pendus. Ce rocher (...) se dresse presque à pic au-dessus du torrent de Malleval* ». Ce récit peut apporter également des traces d'une topographie médiévale de sentier muletier, de comprendre aussi le pittoresque de Malleval au regard de l'homme de passage. On en déduit potentiellement que cette impression peut être similaire aux regards des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle sur ce site

---

<sup>468</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.160.

<sup>469</sup> L'incendie du château de Malleval intervient en 1574 et renforce ainsi la primauté du Château de Virieu.

<sup>470</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.160

<sup>471</sup> Antoine Etienne Boulu, « Herborisation de Malleval à Chavanay », Tome 10, *Annales de la société botanique de Lyon*, Lyon, Georg, 1883, p. 45-48.

remarquable. La disposition des lieux est ainsi dans des temporalités du moyen-âge, affectant les sens dans la perception de la gorge et du paysage sonore du torrent en contre-bas. La vision historisante du lieu complète cette dimension singulière du site, par la présence de maisons de pierres austères dans ce village aux aléas historiques forts. Cela charge l'atmosphère d'une façon particulière, dans une perception d'une baronnie déchuée durant les guerres de religion dans une géographie locale de cette mauvaise vallée<sup>472</sup>. Cette analyse de l'abbé Seytre au XVIIIe siècle conforte ce déclin des lieux<sup>473</sup> : « *Cette petite ville n'est plus, si l'on excepte une soixantaine de maisons entourées de tous côtés de rochers* ».

Ceci étant, le cadre géographique des châteaux dans le Pélussinois issu de cette tradition féodale, dispose de distances assez courtes entre les sites castrales. La vocation primatale militaire reste visible, malgré des améliorations au niveau de l'architecture au fil des possessions seigneuriales sur ces sites symboliques du pouvoir local. Ainsi, la représentation des mesures du XVIIIe siècle, en utilisant le système de la lieue, soit l'équivalent d'environ 4, 5 km<sup>474</sup>. Virieu, La valette et Luppé sont dans des espaces relativement proches, constituant ainsi potentiellement un réseau de forteresses. Les aspects historiques de ces constructions, sont présents aux yeux des observateurs du XVIIIe siècle, à l'échelle des mémoires nobiliaires locales. Les états des bâtis indiquent des facteurs plus ou moins importants de capacités d'entretien ou de maintien d'une fonction seigneuriale visible aux alentours.

Le Château de Virieu<sup>475</sup> est la représentation d'une puissance pérenne au XVIIIe siècle, dans des mémoires seigneuriales<sup>476</sup>, marquées par des changements notoires au gré des aléas. Il est présent dans le paysage durant la période révolutionnaire. Son architecture affirmée au XVIIIe siècle est le fait d'une historicité de travaux conséquents, remontant à la Renaissance et améliorée au fil des générations nobiliaires gérant ce site remarquable. Le développement du

---

<sup>472</sup> En latin, le site est appelé *Malavallis*, ou l'ancienne forteresse se positionne sur des rochers granitiques, dans un paysage de confluences de deux torrents, le Bataillon et l'Épervier.

<sup>473</sup> Louis Gache, « Malleval », *Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier-le Pilat, Roanne*, Horwath, 1986, p.340.

<sup>474</sup> Le site de Lupé est à environ 7 km de Virieu. Le site de La Valette laisse la place au XVIIIe siècle à un hameau éponyme, proche d'environ de 2km du château de Virieu. Ce hameau dispose de traces féodales, vraisemblablement enrichies des pierres de la place forte militaire, tombée en désuétude.

<sup>475</sup> Emile Salomon, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Maconnais qui ont formé le département de la Loire* Normand, Hennebont, Tome 1, 1916, p.416 - 420.

<sup>476</sup> Les ornements visibles sur les patrimoines seigneuriaux, signes distinctifs de l'appartenance à la noblesse locale, imprégnant les cadres de vie des espaces vécus par les sociétés villageoises terriennes.

village de Pélussin s'organise en fait dans le sillon du site castrale féodale. Le basculement historique des guerres de religion a des conséquences sur cette forteresse, dont la fonction primatale est militaire, dans des zones de conflictualités seigneuriales au niveau des versants méridionaux du Pilat. Le paysage de ce château au XVIIIe siècle est en fait l'aboutissement de travaux effectués au fil des temporalités. C'est ainsi les influences du baron De La Fay<sup>477</sup> dans la première moitié du XVIIe siècle, héritant d'un changement paysager conséquent dans la transformation d'un château militaire<sup>478</sup> en un château d'habitation seigneuriale dans cette période. Cependant, des traces médiévales se positionnent au nord-ouest de l'édifice dans une configuration architecturale du XVe siècle. Ce château, observable au XVIIIe siècle est par conséquent le fruit de travaux et d'amélioration du bâti, avec des résiliences plus anciennes au niveau de l'appareillement des pierres. Le cadre général de l'édifice valorise une impressionnante façade, renforcée par des murs épais. Cette influence de l'architecture militaire perdure cependant par la présence de deux tours<sup>479</sup> de forme circulaire, percées d'ouvertures avec des fenêtres à meneaux. Le système défensif s'observe par les remparts, structurant en fait un mur d'enceintes. La présence de fossés est potentiellement inondable, en utilisant les eaux du Re grillon, à partir d'un réservoir d'eau formé par un étang à proximité. L'accès à ce château, disposant d'ouvertures, se fait par une porte ogivale, surmontée d'une échauguette. On est ainsi dans une architecture à la fois militaire, mais également confortable pour la famille nobiliaire par une luminosité présente sur les façades, grâce aux fenêtres. Cet édifice comporte des dépendances pour une vie nobiliaire, à l'exemple des écuries, des caves et des celliers. Le site dispose d'une géologie granitique, utilisée potentiellement pour les bâtis. La famille nobiliaire<sup>480</sup> en place dans la seconde moitié du XVIIIe siècle dispose du titre de baron de Maleval et seigneur de Virieu, exerçant sa juridiction sur les terres alentours, dans le dispositif des droits féodaux structurant les valorisations agraires.

Pour autant, les places fortes médiévales, proches de Virieu, sont globalement en mauvais état à la veille de la révolution. Le site de La valette, construit au début du XIVe siècle sert de

---

<sup>477</sup> Cette famille nobiliaire est présente sur le site depuis la fin du XVIe siècle, marqué par Jean Du Fay, disposant du titre de baron de Virieu. Il entreprit ainsi une politique de travaux conséquent dans un changement de fonction de ce site, devenant un lieu de résidence pérenne et visible.

<sup>478</sup> La dernière mention du donjon à l'historicité médiévale remonte en 1566.

<sup>479</sup> Une des tours est transformée en donjon de style médiéval au XIXe siècle.

<sup>480</sup> François Olivier de Sénozan reçut par mariage ce titre en 1711.

carrières de pierres. Les traces de cette forteresse au début du XIXe siècle sont une tour circulaire, typique du XIIIe siècle, complétée par des anciennes élévations à l'état de ruines.

## **B. MEMOIRES SAVANTES : DES TRACES DE DU CHOUL AUX LETTRES DU XVIIIe SIECLE**

Etienne Mulsant aborde l'historicité des esprits curieux et lettrés<sup>481</sup> sur le Pilat. Il consacre entre autres Du Choul. C'est en fait un moteur sur le plan des regards ascientifiques sur ces terroirs de montagnes et de vallées. Il écrit ainsi ces strates culturelles, fondant la démarche des lettrés de l'ancien régime<sup>482</sup>: « *Du Choul, La Tourette (...)* » qui ont écrit sur cette montagne ». Ainsi, la pluralité des regards dans des temporalités différentes du XVIe siècle au XVIIIe siècle, structure l'importance des reliefs, de la botanique, mais aussi des aspects des processus d'anthropisation, façonnant les paysages vécus, vus et ressentis. Il développe tout au long de son analyse sur le mont Pilat et ses environs des références à ces voyageurs du passé, arpentant les chemins escarpés et posant des regards globalement scientifiques sur cette montagne, partie septentrionale des Cévennes. Son écrit sur le Pilat montre des renvois aux voyageurs du passé, arpentant ces terrains abrupts, à la recherche des aspects botaniques et observant également les éléments de la verticalité, qualificatif des structures de montagnes.

### **1.Sur les traces de Jean Du Choul, référence globale des auteurs des Lumières au niveau du régionalisme du Pilat**

Dans la seconde partie du XVIe siècle, ce savant humaniste rédige en latin un opuscule sur les paysages traversés. Le titre est innovant au niveau des perceptions régionaliste sur cette singularité du Pilat. Conçu comme un récit de voyageur, les thèmes abordés sont pluriels. Il s'intéresse ainsi aux origines toponymiques des lieux traversés, à la compréhension des strates des temporalités, aux enjeux de l'anthropisation sans la réalisation des paysages traversés. Son ouvrage marque les autres voyageurs, notamment dans ces démarches savantes du XVIIIe siècle. Ces lettrés sont le plus soucieux de reprendre les informations factuelles de Du Choul. Leurs écrits citent le plus souvent l'auteur, comme mentor au niveau des perceptions sur le Mont Pilat. On a également des différences et des similitudes aux niveaux des enjeux paysagers dans des périodes différenciées. D'autre part, Mulsant par sa traduction en français des écrits de Du Choul participe à sa diffusion dans la seconde moitié

---

<sup>481</sup> Etienne Mulsant, *Souvenir du Mont-Pilat et ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.1 - 18.

<sup>482</sup> Etienne Mulsant, *Souvenir du Mont-Pilat et ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.1.

du XIXE siècle et au-delà. On est en effet dans une démarche de patrimonialisation régionale de cet humaniste, point de départ de lecture des lettrés sur les richesses du Pilat au niveau de ses observations singulières.

### **a. Du Choul, mentor des auteurs postérieurs et premières approches sur les paysages observés et analysés**

Ainsi, des textes d'auteurs du XVIIIe siècle portent mention des palimpsestes de l'humaniste Jean Du Choul. Cette renaissance interfère en fait pour beaucoup sur le raisonnement des lettrés. Le choix de la raison, plutôt que de la superstition structure la pensée de Du Choul. C'est un homme de son époque, marqué par les enjeux religieux, les capacités à croire en l'homme pour ce savant appartenant à l'élite. Les lettrés des Lumières se nourrissent intellectuellement des précurseurs humanistes. Ainsi, les textes sur le Pilat rendent globalement hommage au précurseur Du Choul dans cette France d'ancien régime.

La citation de son nom est un outil également de mémorisation et de pérennisation pour les lecteurs à venir sur les montagnes du Pilat.

Le Pilat est le fruit de strates temporelles, mais aussi du rôle des hommes de ce pays dans les processus de construction paysagère. La première publication date de 1555<sup>483</sup> abordant en latin dans le contexte culturel de l'humanisme, cette description du Mont-Pilat. Sa curiosité scientifique construit un opuscule montrant un environnement singulier, dans des processus géohistoriques et des temporalités variées. L'érudit Mulsant apporte dans sa traduction<sup>484</sup> de Du Choul un autre regard, rendant plus accessible au commun ce travail du XVIe siècle. Cela construit dès lors une démarche de patrimonialisation du travail de ce savant, base des analyses produites par des lettrés sur d'autres temporalités comme le XVIIIe siècle. Les connaissances<sup>485</sup> sur cet humaniste, moteur des études postérieures dans la continuation de la description des paysages du Mont-Pilat sont de plusieurs types. L'auteur est le fils de

---

<sup>483</sup> Jean Du Choul, *De Varia quercus historia accessit pilati montis descriptio*, Gulielmum Rouillium, Lugdunum, 1555, 90 p.

<sup>484</sup> Etienne Mulsant, *Description du Mont-Pilat par Jean Du Choul*, Lyon, Pitrat aîné, 1869, 78 p.

<sup>485</sup> Antoine Magnin, « Remarques sur la description du Mont-Pilat par Jean Du Choul et la traduction de cet ouvrage par Mulsant », Société botanique de Lyon, Tome 5, bulletin 1, Lyon, 1887, p.13 - 21.

guillaume Du Choul.<sup>486</sup> Son ouvrage de 1555 comporte en fait deux parties <sup>487</sup>: « *De varia quercus historia (p ;7 à 71) , compilation de tout ce qu'on savait sur les chênes et les arbres voisins, tels que le hêtre (...) Pylati montis descriptio (p.73-90) ,description du mont Pilat contenant quelques renseignements sur les plantes de cette montagne (...)* Cet opuscule a été traduit incomplètement par Alléon-Dulac (...) incomplètement encore par Ozanam<sup>488</sup>, enfin réimprimé et traduit en entier par Mulsant ».

Ainsi, le naturaliste Jean-Louis Alléon Dulac <sup>489</sup> évoque en 1765 Du Choul en ces termes<sup>490</sup> : « *Duchoul, auteur Lyonnais, qui donna en 1555 une description en latin de la montagne de Pila, fait une peinture charmante des mœurs, des usages* ». Cet homme exerce la fonction d'avocat au parlement et aux cours de Lyon. Ceci étant, sa curiosité scientifique lui donne des compétences en botanique, accédant ainsi au statut de naturaliste. L'accès à Du Choul, donnant lieu à une esquisse de traduction en français, constitue ainsi la reconnaissance du travail régional sur le Pilat, source d'inspiration des futurs épigones. A deux reprises en 1754 et 1763, Alléon-Dulac se rend dans le Pilat. Il suit ainsi le palimpseste de Du Choul deux siècles auparavant, agrandissant cependant les lieux visités et analysés. Ses écrits apportent par le descriptif une compréhension des paysages traversés entre les écrits de Du Choul et d'autres analyses sur les écosystèmes montagnards vus et analysés.

Le naturaliste Claret de La Tourette a la même démarche de revenir sur les traces de Du Choul, en observant des lieux globalement similaires, mais différenciés sur le plan des temporalités. On note ainsi des convergences sur les démarches des deux savants. IL rédige son ouvrage, relatant son voyage au Mont-Pilat, suite au travail d'herborisation<sup>491</sup> effectué à la fin de juillet 1767, donnant un ouvrage publié en 1770. Son goût pour la botanique fait de

---

<sup>486</sup> Antiquaire lyonnais, réputé pour sa collection de pièces numismatiques, auteur de recherches sur la Rome de l'antiquité.

<sup>487</sup> Antoine Magnin, « Remarques sur la description du Mont-Pilat par Jean Du Choul et la traduction de cet ouvrage par Mulsant », Société botanique de Lyon, tome 5, bulletin 1 Lyon, 1887, p.14

<sup>488</sup> Frédéric Ozanam (1813-1853), historien français d'origine lyonnaise.

<sup>489</sup> C'est un botaniste (1723-1788), auteur en 1754 d'un ouvrage portant sur l'histoire naturelle, membre également de la société royale d'agriculture de Lyon.

<sup>490</sup> Jean-Louis Alléon-dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelles des provinces de lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome 1, Lyon, Claude Cizeron, p.16.

<sup>491</sup> La botanique du Pilat est contenue dans un opuscule *Botanicon Pilatense*.

Claret De La Tourette<sup>492</sup> un épigone de Du Choul. Sa démarche scientifique sur la richesse du Pilat incite Jean-Jacques Rousseau à pratiquer l'herborisation dans ces lieux du 13 au 16 août 1769, suivant par-là effectivement les traces de Du Choul. Les réflexions de Rousseau influencent aussi sa démarche de botaniste, enrichissant son livre sur le Pilat<sup>493</sup> : « *Depuis que ceci est écrit, j'ai eu lieu de faire usage des excellentes notes qui m'ont été fournies sur quelques plantes tardives du Pilat, par un homme célèbre, qui après avoir percé d'un œil philosophique les replis du cœur humain, n'a pas cru qu'il fut indigne de lui de fixer son regard sur des herbes et sur des mousses* ». L'esprit botaniste de du Choul<sup>494</sup> est effectivement présent dans cette démarche d'herborisation du XVIIIe siècle : « *Presque au centre des bois du Pilat se trouvent partout des arbrisseaux (...); On les nomme Airelles ou Aurelles* ». Ces savants sont en fait les héritiers de cet érudit du XVIe siècle, passionnés de botanique, curieux des environnements et des facteurs liés aux processus d'anthropisation.

### **b. Les apports descriptifs paysagers selon Du Choul**

Le livre du bibliothécaire Mulsant en 1869, proposant une traduction en français des écrits de Du Choul en Latin, constitue une matrice de l'analyse première sur ce Pilat, dans le regard de la seconde moitié du XVIe siècle, clef des ouvrages et remarques postérieures à Du Choul. Ainsi, la maîtrise du latin conditionne avant Mulsant la compréhension de ces paysages du Pilat, apparaissant en filigrane dans le récit. C'est en fait un petit ouvrage d'érudition, réservé par le latin usité à une élite, héritière en fait de cette République des Lettres, structurant le corpus humaniste. Les érudits du XVIIIe siècle sur le Pilat perçoivent en fait les aspects paysagers, globalement par le prisme de la curiosité scientifique, éloignée en fait des paysages perçus par les populations locales. Elles sont très majoritairement illettrées et concentrées sur d'autres centres d'intérêts, dans un mode de vie agraire traditionnel. Paradoxalement, ces savants se déplaçant dans le Pilat dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ont en fait une vision parcellaire de la réalité vécue par l'habitant. Le corpus de leurs écrits, dresse souvent un

---

<sup>492</sup> Marie-Antoine Claret de La Tourette (1729-1793) est un esprit éclectique, naturaliste, minéralogiste, botaniste, entomologiste. Il connaît Jean-Jacques Rousseau et entretient des relations épistolaires, qui influencent le philosophe à herboriser dans le Pilat.

<sup>493</sup> Marie-Antoine Claret de La Tourette, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais, contenant des observations sur l'histoire naturelle de cette montagne et des lieux circonvoisins, suivi du catalogue raisonné des plantes qui y croissent*, Lyon, Regnault, 1770, p.106.

<sup>494</sup> Etienne Mulsant, *Description du Mont-Pilat par Jean Du Choul*, Lyon, Cheuring, 1869, p.57.

catalogue descriptif des lieux et des observations effectuées. Ils ne voient pas le quotidien rustique de ces habitants de ces montagnes, dans des contraintes présentes au niveau des vies villageoises. Les portraits des hommes du Pilat sont ponctuellement présents, souvent idéalisés dans la rusticité du montagnard. Cette anthropologie pilatine, inégalement présente chez Du Choul reste parcellaire chez les autres auteurs. Le livre, de Du Choul publié en 1555, est un opuscule, comportant en fait 17 pages, intégré dans un corpus plus conséquent.

Pour autant, les notes commentées de Mulsant sont riches d'enseignements et complètent le récit de Du Choul sur le Mont-Pilat. On a des héritages inégaux au niveau des précisions des cadres de vie sans les aspects des processus d'anthropisation. Ces aspects paysagers variés sont en fait source d'inspiration des érudits des lumières. Les traductions du texte amènent des références complémentaires, montrant des paysages des lieux dans des permanences et des différences en fonction des temporalités. Les lieux cités et décrits par Du Choul, commentés par Mulsant, sont présents inégalement dans les textes des érudits des Lumières.

En fait, les références aux notes de Mulsant donnent des indications sur l'écosystème, sur les aspects environnementaux et les processus d'artificialisation. Ces facteurs construisent des paysages de vie, présents également au XVIIIe siècle, dans les traces de Du Choul. On a ainsi des nominations de lieux, comme le village de Virieux et du Bessat. Ainsi, le texte en latin, traduit ensuite par Mulsant donne le cadre géographique du Pilat dans la seconde moitié du XVIe siècle<sup>495</sup> et structure ainsi ces représentations du Pilat. En fait, les héritiers intellectuels de Du Choul élargissent leurs champs de vision des pays du Pilat, à partir de la lecture première en latin. L'analyse des notes de Mulsant précise l'œkoumène, cité par Du Choul, repris globalement par les auteurs plus récents dans la lignée de la figure de l'honnête homme, développant un esprit curieux et rationnel sur le monde qui l'entoure. On peut dès lors citer cette note sur Virieux<sup>496</sup>, proposée dans le récit De Du choul : « *Viracum ou Virieux est un village voisin de Pélussin (...) on y jouit d'une vue admirable qui se projette sur la chaîne des Alpes* », mais également des précisions sur ce lieu du Bessat<sup>497</sup> : « *Le Bessat, quelque fois (...) appelé Bessard (...) sur le chemin de la grange de Pilat à Saint-Etienne, par Rochetaillée* ».

---

<sup>495</sup> Etienne Mulsant, *Description du Mont-Pilat par Jean Du Choul*, Lyon, Cheuring, 1869.78 p.

<sup>496</sup> *Ibidem*, p.66

<sup>497</sup> *Ibidem*, p.66

L'anthropologie sur le Pilat dans les mœurs et coutumes des habitants dresse un portrait de difficultés d'existence dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, également contraignant globalement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Concernant les habitants de Doizieu, Du Choul évoque une certaine précarité<sup>498</sup>, avec une dévotion religieuse : « *Ces montagnards sont remarquables par leurs esprits religieux (...) la pénurie de leurs ressources (...) la pauvreté* ». Ce paysage d'une paysannerie locale laborieuse et majoritairement pauvre est analogue aux repères de la seconde moitié du XVIIIe siècle, dans le corpus juridique de l'ancien régime, des contraintes d'exploitation sur ces terroirs d'altitude. Le rapport à la viande, cité par Du Choul<sup>499</sup> et traduit par Mulsant : « *Quand à la nourriture des paysans (... ) les plus pauvres vivent principalement de fruits* ». En fait, les us et coutumes paysannes, issues de temporalités médiévales, perdurent dans la première moitié du XIXe siècle sur ces pays de montagne. La peur de manquer, les mémoires des crises frumentaires et épidémiques, transmises de génération en génération façonnent les rapports au monde dans la culture paysanne.

Par ailleurs, la botanique, présente chez Du Choul, commentée par Mulsant sert majoritairement de cadre aux voyages des naturalistes du XVIIIe siècle. On retrouve majoritairement un monde végétal, décrit par Du Choul. Ce souci de la botanique du Pilat est pour Claret de La Tourette l'objet d'un catalogue, montrant des similarités avec l'univers végétatif décrit dans l'ouvrage de 1555, excepté pour la régression du manteau forestier. C'est l'exemple de l'airelle, appelée ainsi localement, mais correspondant en fait aux myrtilles. La botanique de ces zones de moyenne montagne concerne entre autres des bruyères, genêts, des résineux. Cela construit un biotope de moyenne montagne, complété par des zones de prairies, composées de graminées interférant sur le système agraire traditionnel.

D'autre part, le médecin et botaniste Antoine Magnin<sup>500</sup> reprend l'ouvrage de Mulsant sur la traduction de Du Choul. Il apporte en effet des précisions sur la traduction latine<sup>501</sup> à

---

<sup>498</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>499</sup> *Ibidem*, p.23.

<sup>500</sup> Il est directeur du jardin botanique de Lyon de 1881 à 1884 et président de la société botanique de France de 1908 à 1909.

<sup>501</sup> Antoine Magnin, « Remarques sur la description du Mont-Pilat par Jean Du Choul et la traduction de cet ouvrage par Mulsant », Tome 5, Société botanique de Lyon, bulletin 1, 1887, p.17.

l'échelle du corpus botanique du Pilat. Il revient sur le catalogue botanique de Du Choul, correspondant à des plantes majoritairement liées à la montagne et précise des aspects sémantiques sur les arbres désignés. Ce sont des références aux charmes, aux hêtres, aux tilleuls. Pour autant, le décrit botanique effectué par Du Choul se retrouve également chez les botanistes du XVIIIe siècle. Cependant, les enjeux démographiques modifient l'environnement entre artificialisation à des fins agraires et constructions de paysages vécus, fruits du travail séculaire du monde paysan.

## **2. D'autres regards sur le Pilat sur les traces de du Choul dans la seconde moitié du XVIIIe siècle**

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle à l'échelle du Pilat, des savants, souvent botanistes, mais aussi philosophes avec Jean-Jacques Rousseau se déplacent dans ces montagnes et vallées pour des durées variables. Par ailleurs, l'esprit de cette République des lettres, par rapport aux références humanistes liées à la raison et à la science, est quelque part dans la lignée de Du Choul. La lecture de ce livre en latin est en fait un préalable pour ces érudits, avant de se déplacer sur ces lieux décrits dans cette seconde moitié du XVIIe siècle. Ils construisent globalement des repères savants, dans leurs descriptifs des paysages traversés. L'avancée des sciences dans ce siècle des Lumières lutte contre toutes formes de superstitions et d'obscurantisme. Ils privilégient en fait le rationnel sur le merveilleux, les faits sur les récits.

De plus, ils apportent également dans leurs pérégrinations un corpus d'écrit plus ou moins dense. Toutefois, leurs visions du Pilat élargissent les périmètres de Du Choul sur d'autres pays. Cela structure en effet ainsi une dilatation de l'espace Pilat dans d'autres temporalités. Les mémoires de leurs présences inspirent des érudits comme Mulsant au XIXe siècle et des écrivains régionaux comme Jean Combe au XXe siècle. Cependant, ces textes globalement savants de cette seconde moitié du XVIIIe siècle utilisent dans leurs références un vocabulaire montagnard, avec comme filiation les Alpes. Forcément, le fil des textes montre des comparaisons, des recherches de similitudes, mais toutefois des différences au niveau morphologique entre la haute montagne alpine et la moyenne montagne du Pilat. Ces montagnes du Pilat, liées aux Cévennes septentrionales, ont des caractéristiques différentes au niveau des altitudes, de la morphologie des sommets, des versants plus ou moins escarpés.

Les connaissances de l'altitude sont permises grâce à l'usage du baromètre <sup>502</sup>atmosphérique au mercure. Pour autant, son usage avec précision reste assez limité, d'où des erreurs d'appréciations<sup>503</sup>.

Ainsi, cette fascination pour l'aventure alpine<sup>504</sup> la recherche sur les érudits locaux, dans le souhait de visiter ces montagnes proches, appelées le Pilat, est de comprendre la pluralité des acteurs, qui structurent ces paysages, dans les héritages des temporalités antérieures. Cependant, les ouvrages régionaux sont diffusés et globalement lus par une élite éclairée, férue de botanique et d'histoire naturelle à différentes échelles géographiques. L'entité régionale du Pilat est donc l'objet d'études, de comparaisons, de discussions en comparaison notamment avec les Alpes. Ceci étant, Alléon-Dulac exprime son incapacité à mesurer l'altitude des montagnes du Pilat<sup>505</sup>, par l'impossibilité de se procurer un baromètre portatif, donc d'étayer une comparaison scientifique vis-à-vis des Alpes.

#### **a. Les regards d'Alléon-Dulac en 1765 : un homme de son époque**

En 1765 paraît un livre<sup>506</sup>, avec comme postulat une approche de science naturelle. L'auteur est un stéphanois et rédige ses observations à partir de deux excursions en 1754, démarrées le 14 juillet 1763. Il se place dans l'approche de Du Choul dans une grande partie de son ouvrage et plus particulièrement pour la botanique. L'auteur est un Stéphanois, né en 1723. Ses études de droit le conduisent à revenir dans sa ville natale. Il exerce la fonction de directeur des postes, entreposeur de tabac. On est en fait dans un cadre juridique de l'ancien régime, marqué par la vénalité des offices.

---

<sup>502</sup> Les expériences du savant Evagélita Torricelli en 1644 montrent la possibilité de calculer une altitude.

<sup>503</sup> En 1774, un article de l'encyclopédie met en avant que *les chaumes d'Auvenat dans le Beauannois surpassent les Alpes en hauteurs*. Il s'agit en fait de l'Auvergne, appartenant au Massif central.

<sup>504</sup> En 1787, le genevois Horace Bénédicte de Saussure gravit le Mont Blanc.

<sup>505</sup> Jean-Louis Alléon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Claude Cizeron, 1765, Tome 1, p.329.

<sup>506</sup> Jean-Louis Alléon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome 1, Lyon, Claude Cizeron, 1765, 384 p.

Dans la préface de cet ouvrage, il annonce sa démarche concernant le Pilat<sup>507</sup> : « j'ai renfermé dans un *Mémoire particulier, tout ce qui concerne la montagne de Pila (...) cette montagne forme une chaîne de 10 lieues d'étendues* ». En fait, ce travail sur le Pilat se situe à la fin de l'ouvrage entre la page 311 et la page 372. D'emblée, l'auteur met en avant la renommée de cette montagne<sup>508</sup>. « *La montagne du Pila est si célèbre dans tout le royaume et principalement dans nos trois provinces, que je formais le projet de l'aller vérifier* ». De plus, il aborde le caractère climatique changeant de la montagne dans son analyse ; il fait ainsi le constat de différences de températures<sup>509</sup>, pouvant en 24 heures montrer des différences de 12 à 15 degrés. D'autre part, il a sous ses yeux des topographies différentes au fur et à mesure des abords des montagnes du Pilat. La place du bon air montagnard est ressentie par l'auteur, développant également des références à Rousseau<sup>510</sup> : « *C'est une impression générale dit M ; Rousseau de Genève qu'éprouvent tous les hommes (...) l'air est pur et subtil (...) on se sent plus de facilité dans la respiration(..) Plus de sérénité dans l'esprit* ». Les propos de l'auteur amènent ainsi à prendre en compte les influences alpines au niveau des descriptifs des montagnes. L'histoire alpine<sup>511</sup> est présente dans le raisonnement d'Alléon-Dulac entre la verticalité, des végétations présentes en fonction de l'altitude. Les montagnes du Pilat offrent en effet des paysages pittoresques, marqués par des vallées où circulent des rivières comme le Furens. Le voyage en montagne dans le contexte du XVIIIe siècle est à la fois un exercice physique, mais potentiellement métaphysique, facilitant la réflexion sur la place de l'homme dans ces paysages d'altitude. L'exaltation de ce type de voyage influence la poésie, à l'exemple du poème d'Albert Von Haler en 1732, concernant les Alpes suisses et intitulé *Die Alpen*. Les regards sur la beauté des montagnes est important par rapport à l'esthétisme des points de vue, possible sur les sommets, à l'exemple des points élevés du Pilat. L'expérience de la montagne à l'échelle régionale, comme le Pilat, entraîne les naturalistes sur les chemins escarpés, sur les traces de l'érudit Du Choul. Sa lecture offre potentiellement un ensemble de comparaisons, mais aussi de divergences par rapport aux écrits du XVIe siècle dans une vision plus élargie sur le plan géographique.

---

<sup>507</sup> *Ibidem*, p.28.

<sup>508</sup> *Ibidem*, p.311.

<sup>509</sup> *Ibidem*, p.330.

<sup>510</sup> *Ibidem*, p.333.

<sup>511</sup> Etienne Bourdon, *Le voyage et la découverte des Alpes : Histoire de la construction d'un savoir (1492-1713)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, 639 p.

On est ainsi dans un cadre considéré comme naturel, les relations des hommes à ces contraintes. Pour autant, la réalité des montagnes du Pilat se place dans des descriptifs différents, au niveau de l'altitude, des sommets arrondis sous les effets de l'érosion, de l'absence de neiges éternelles et à fortiori de glaciers. Cependant, ces paysages du Pilat peuvent être grandioses au sein d'une expérience visuelle dans des repères naturalistes.<sup>512</sup>, mais également méditative d'introspection de l'homme par rapport à cette nature dans des facteurs spirituels sur la place de l'homme. Les voyages sur les terres du Pilat apportent ainsi un ensemble de réflexions, tant sur des facteurs physiques perceptibles à l'œil, que des interrogations philosophiques des symbolismes des sommets.

L'étude sur le Pilat suit le schéma du minéral, du végétal et de l'animal, reprenant le postulat scientifique de cette période entre observations et comparaisons. C'est en fait un mode de pensée empirique, aboutissant à des causalités, préparant une forme de déterminisme lié aux contraintes de ce type de milieu dominant au cours du XIXe siècle.

Alléon-Dulac reprend le postulat de la botanique<sup>513</sup> du Pilat, soulignant cependant un constat de réalité par rapport à ses prédécesseurs<sup>514</sup> arpentant le massif. Il annonce ainsi une botanique assez commune<sup>515</sup> :« *Mais ce qui jusqu'à présent a excité la curiosité de ceux qui visitent les montagnes de Pila (...) la qualité des plantes qu'ils imaginent y trouver (...) les montagnes de Pila (...) ne produisent que des végétaux communs* ». Son analyse des conditions climatiques, liée à des contraintes de montagnes limite sur le plan du calendrier les temps de l'herborisation<sup>516</sup>. On a ainsi des références à la longueur des hivers et des printemps considérés comme tardifs. Il conseille pour herborisation une période courte d'un mois de la mi-juin à la mi-juillet.

---

<sup>512</sup> Ce terme dans le courant du XVIIIe siècle désigne une démarche de science naturelle dans la lignée de Pierre Chomel (1671-1740), rédigeant un *abrégé des plantes* usuels et les travaux de Georges Louis Leclerc de Buffon sur l'histoire naturelle.

<sup>513</sup> Jean-Louis Alléon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome 1, Lyon, Claude Cizeron, 1765, p.338 -352.

<sup>514</sup> Il fait référence à Du Choul et à Claret de La Tourette.

<sup>515</sup> Jean-Louis Alléon-Dulac, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Tome 1, Lyon, Claude Cizeron, 1765, p.339.

<sup>516</sup> *Ibidem*, p.352.

Puis, il propose un descriptif des plantes, développant une savante en latin. Cet exposé des plantes observées consiste à montrer l'importance de la Digitale <sup>517</sup>: « *Une des plantes que l'on trouve le plus fréquemment dans toutes ces montagnes* ». Il met en avant la digitale rouge et la digitale jaune, comme espèce végétale très fréquente. L'auteur en valorisant certaines plantes est également dans une réflexion de pharmacopée. Ce sont également des traditions associées à l'herboristerie, présentes aussi chez Du Choul. La liste des plantes donne ainsi leurs effets bénéfiques dans le cadre de médications : les lys, la Bétoine, la grande Gentiane. Ainsi, Alléon-Dulac se place dans cette démarche des bienfaits thérapeutiques des plantes de montagne. Il précise aussi que ces plantes de montagnes ont plus de qualités que les plantes de plaines. Cette comparaison aux plantes alpines est présente dans son analyse <sup>518</sup>: « *Les Alpes ont environ cinq cents sortes de plantes (...) les montagnes de Pila que l'on appelle les petites Alpes* ». Cette appellation de petite Alpes explique l'importance des montagnes alpines au niveau des références des naturalistes. Ces Alpes, comme références majeures de la montagne sont présentes chez Rousseau et Claret De La Tourette. On a aussi la présentation des conifères au niveau du Pilat, la présence de sapins<sup>519</sup>, donnant un ensemble d'utilisation pour ce type d'arbre : « *Le sapin fournit trois choses pour le commerce ; le bois, la térébenthine et une autre résine d'une consistance plus épaisse, qui sert à faire la poix (..) il est très propre à la charpente des maisons (...) il est employé dans la menuiserie* » ; il indique également la présence de travailleurs saisonniers agricoles, venant du piémont italien<sup>520</sup>, pour ramasser la térébenthine pendant le mois d'août.

De plus, son analyse reprend le catalogue des plantes du Pilat<sup>521</sup> à la fin de son ouvrage, reprenant le corpus développé chez Du Choul dans son livre de 1555 dans l'usage du latin. C'est la présence d'une variété de plantes, déjà citée au XVI<sup>e</sup> siècle, qui perdure au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le regard d'Alléon-Dulac. On a en effet le *sorbus domestica* ou le Cormier ; l'hellébore noire qui est une plante vivace ; la molène appréciant le terrain sec et fleurit le plus souvent en septembre ; l'*alchimilla vulgaris* ou l'alchémille qui est une plante herbacée, le houx. Le rappel des arbres sur le Pilat, outre les conifères, comme les sapins (*Abies pectinata*)

---

<sup>517</sup> *Ibidem*, p.340.

<sup>518</sup> *Ibidem*, p.350 -351.

<sup>519</sup> *Ibidem*, p.359- 360.

<sup>520</sup> *Ibidem*, p.363.

<sup>521</sup> *Ibidem*, p.371-373.

montre les présences du Charme (*carpinus betulus*), du hêtre (*Fagus sylvatica*). Pour autant, les effets de l'altitude interfèrent sur l'étagement de la végétation, d'étages collinéens aux versants plus abrupts, du monde des arbres à feuilles caduques aux résineux. On est en fait dans un couvert général de moyenne montagne.

Les références à Du Choul sont aussi soumises à l'empirisme d'Alléon-Dulac, pouvant remettre en cause certains paramètres décrits par l'humaniste. On est chez Alléon-Dulac dans une dimension rationnelle, reprenant le voyage de Du Choul, s'imprégnant de l'atmosphère du récit de 1755 et construisant des comparaisons par rapport à ses propres expériences. C'est l'exemple de la fraîcheur de la fontaine de Pila (source du Giers), qui est censée faire enfler la bouche. Ceci est remis en question par Alléon-Dulac<sup>522</sup>, comme une exagération de Du Choul. D'autre part, il précise l'absence de tonnerre, suite à un jet de pierre dans la fontaine, critiquant l'affirmation de Du Choul, reprenant en fait une tradition populaire superstitieuse. Cependant, on peut se demander si la présence de Du Choul sur le site observé, s'effectue dans d'autres saisons, comme au printemps ou à la fin de l'été, expliquant ainsi, cette sensation de froid extrême et les facteurs physiques associés.

### **b.La démarche épistolaire de Rousseau en 1769 et les travaux sur le Pilat par Claret de La Tourette**

Les savants naturalistes, épris d'histoires naturelles, entretiennent des correspondances. On a ainsi l'exemple de Claret de La Tourette<sup>523</sup> et Rousseau. L'herborisation<sup>524</sup> est une activité privilégiée par ces botanistes, avec comme corollaire des voyages pour recueillir les spécimens voulus. Un des mentors de l'herborisation est Carl Von Linné, naturaliste suédois (1707-1778). Son travail de classification de la nature construit une démarche scientifique, par l'usage de deux mots pour désigner une espèce. C'est l'usage du

---

<sup>522</sup> *Ibidem*, p.337.

<sup>523</sup> En 1766, il organise un jardin botanique au niveau de l'école vétérinaire de Lyon. Il entretient des échanges épistolaires avec les botanistes de son époque, Linné, Bernard Jussieu, l'abbé Rozier.

<sup>524</sup> La pratique de l'herborisation se diffuse à partir du XVIIe siècle avec le mouvement de curiosité scientifique valorisé chez les humanistes.

latin pour définir l'origine des espèces. On a l'exemple du Polypode du chêne <sup>525</sup> ou *Polypodium dryopteris*, collecté par Jean-Jacques Rousseau dans le Pilat et envoyé à Claret De La Tourette. Ils entretiennent en effet des correspondances et pratiquent l'herborisation notamment dans le massif de la Chartreuse en 1768. Les échanges sur les potentialités de la botanique du Pilat par Claret de La Tourette<sup>526</sup>, incitent Rousseau à effectuer un périple dans cette montagne en août 1769, plus exactement du 13 au 16 août 1769. Pour autant, cette période peut être difficile, face à des conditions climatiques aléatoires. L'analyse d'Alléon-Dulac conseille une séquence temporelle le 15 juin et le 15 juillet. Ainsi, il montre sa déception par rapport à cette herborisation et à cette montagne du Pilat <sup>527</sup> : « *nous n'avons presque rien trouvé, étant allé trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines (...) ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte* ».

Cependant, l'herborisation est une passion pour le philosophe, avec comme modèle cette pratique dans les Alpes, commencée à partir de 1763 lors de promenades dans le Val de Travers. La nature est pour lui l'objet de ses attentions, oubliant le plus souvent les populations endogènes, transparentes à ses yeux.

Le voyage dans le Pilat est connu<sup>528</sup>, partant de la région de Condrieu jusqu'au lieudit la grange de Pilat, devenant au cours du XIXe siècle la Jasserie. Le circuit pédestre est d'environ 32 kilomètres, naissant au bord du Rhône et s'achevant au niveau du haut-Pilat. Il relate notamment de mauvaises conditions climatiques dans une lettre adressée à Claret De La Tourette le 17 décembre 1769 et sa déception par rapport à l'herborisation dans la Chartreuse <sup>529</sup>: « *Vous me faites bien sentir et déplorez ma misère me demandant compte de mon herborisation de Pila. J'y allais dans une mauvaise saison, par un très mauvais temps (...) J'ajouterai qu'il n'y a point, selon moi de comparaison à faire entre les deux*

---

<sup>525</sup> Eric Perrin, *Hommage révolutionnaire à l'herboriste du Mont-Pilat Jean-Jacques Rousseau*, Saint-Chamond, Les éditions de Phenicie, 2012, p.25.

<sup>526</sup> Il rédige, avec l'abbé Rozier, en 1766 un ouvrage intitulé *Les démonstrations élémentaires de botanique*. Ce livre fait référence au monde des botanistes, dont Rousseau.

<sup>527</sup> Roger Belet, « Une herborisation de Jean-Jacques Rousseau au Mont Pilat », Saint-Etienne, Volume 10, Centre d'études Foréziennes, 1979, p.68.

<sup>528</sup> La valorisation en 1969 d'un sentier mémoriel Jean-Jacques Rousseau, reprend les éléments de son voyage par rapport aux lettres du philosophe. On a également dans la région de Chambéry une trace mémorielle importante, liée également au sentier Jean Jacques Rousseau.

<sup>529</sup> Roger Belet, « Une herborisation de Jean-Jacques Rousseau au Mont Pilat », Volume 10, Saint-Etienne, Centre d'études Foréziennes, 1979, p.69.

*herborisations et que celle de Pilat me paraît aussi pauvre que celle de la Chartreuse*<sup>530</sup> *est abondante et riche* ». En fait, le bilan de son herborisation par rapport à la botanique alpine le déçoit. Cependant, les intitulés pour certaines espèces évoquent une botanique alpine, montagnarde, trouvée dans le Pilat. On a ainsi des exemples, comme *Arnica montana*<sup>531</sup>, *Arbutus alpina*<sup>532</sup>, *Alchmilla alpina*<sup>533</sup>. Lors de son excursion dans le Pilat, il conserve en mémoire le périple organisé à l'échelle de la Chartreuse en juillet 1768, accompagné du savant botaniste Claret de La Tourette. Le voyage dans le Pilat l'année suivante, sans Claret de La Tourette, a des moments climatiques difficiles, mais des périodes de joie botanique<sup>534</sup>. C'est ainsi lorsqu'il découvre un spécimen de *Sonchus alpinu* (la reconnaissance du lichen d'Islande ou *Lichen islandicus*). Il constate également la forte présence du *Meum athamaticum*. Cette dernière *est une* plante basse entre 25 et 30 cm d'altitude de hauteur très commune dans les zones d'altitude, notamment de pâturages, renforçant ainsi les fonctions agraires de ces prairies d'altitude dans ce Pilat de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Sa récolte peut notamment se faire dans le lieu appelé la grange de Pilat, servant d'estives dans ses abords immédiats. Il regrette également l'absence d'espèces alpines similaires à l'herborisation dans la Grande Chartreuse comme l'*Astrantia* et la *Pirola*<sup>535</sup>, explicables par des altitudes moins élevées dans le Pilat que dans les Alpes, mais aussi par la nature des sols. De plus, l'absence de Claret de La Tourette est évoquée, comme désavantage pour repérer les plantes. Rousseau garde une image négative du Pilat, qualifié de triste montagne, renforcée par les pluies et son corollaire d'humidité. Tous ces facteurs conduisent à une progression difficile à l'échelle du Pilat.

Les résultats de son herborisation dans le massif du Pilat concernent en fait 18 espèces. Claudius Roux en dresse la liste<sup>536</sup> et on retrouve des plantes décrites par Alléon-dulac, comme

---

<sup>530</sup> Claudius Roux, « Les herborisations de Jean-Jacques Rousseau à la Grande Chartreuse en 1768 et au Mont Pilat en 1769 », Tome 60, Annales de la société linnéenne de Lyon, année 1913-1914, p.101 -120.

<sup>531</sup> Cette arnica des montagnes est une plante herbacée vivace, présente dans des sols montagnards acides et pauvres.

<sup>532</sup> Il s'agit d'un arbuste nain.

<sup>533</sup> C'est l'alchémille des Alpes.

<sup>534</sup> Claudius Roux, « une herborisation de Jean-Jacques Rousseau à la Grande Chartreuse en 1768 et au Mont Pilat en 1769 », Tome 60, Annales de la société linnéenne de Lyon, année 1913.1914, p.101 -120.

<sup>535</sup> L'*Astrantia* est une plante plutôt montagnarde, considérée comme vivace et robuste. La *Pyrola* appartient aux herbacées.

<sup>536</sup> Claudius Roux, « une herborisation de Jean-Jacques Rousseau à la Grande Chartreuse en 1768 et au Mont Pilat en 1769 », Tome 60, Annales de la société linnéenne de Lyon, année 1913-1914, p.116

la digitale rouge ou l'alchémille, mais aussi par Du Choul. On a donc une pérennité des espèces endogènes à ce cadre montagnard entre les facteurs de l'altitude et la nature des sols. C'est le cas de la fougère ou *Polypodium felix femina*, que l'on retrouve dans l'herbier de Claret de la Tourette, suite à sa récolte<sup>537</sup> au Mont Pilat en 1767.

D'autre part, le parcours du philosophe-botaniste n'est pas solitaire. Il est en effet accompagné<sup>538</sup> durant son périple notamment du marquis de Beffroy, de Rosières, de Champagneux. Rousseau apporte des précisions sur leurs présences<sup>539</sup> : « *J'allois à Pila avec trois messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique* ». Le début de la montée vers les sommets se fait le 14 août à partir de Condrieu, puis par Pélussin. L'accès aux sommets se fait ainsi par d'autres chemins chez Du Choul et Alléon-Dulac. Ils accèdent au Haut- Pilat par d'autres sentiers, mais souhaitent comme Rousseau atteindre les sommets. On a donc des regards complémentaires entre les étages collinéens, les vallons et les points communs à l'échelle de la Grange de Pilat, proche du hameau du Bessat.

On connaît son itinéraire, le sommet de la montagne est atteint le 15 août, avec un postulat d'herborisation tout au long des sentiers suivis. Restant deux nuitées sur place, avec ses compagnons de voyage, l'endroit précis n'est pas avéré. Pour autant, la mémoire locale paysanne indique l'hébergement de la Grange de Pilat, sans preuve effective. Pour autant, les nuitées sont difficiles pour Rousseau<sup>540</sup> : « *Pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas embourré de puces* ». Cette présence supposée du philosophe à la Grange de Pilat sert également de faire valoir touristique. Ainsi, l'érudit régional Jean Combe relate l'inscription suivante dans la chambre supposée, dévolue à Jean-Jacques Rousseau durant son bref séjour en août 1769 : « *Jean-Jacques Rousseau est venu herboriser au Pilat (...) il a couché dans cette chambre* ». Ainsi, le passage éclair de Rousseau dans le Pilat marque les mémoires locales, s'appropriant sa présence à la Grange de Pilat, donnant ainsi à ce lieu une aura révolutionnaire, notamment dans la période robespierriste où Rousseau est régulièrement cité dans les discours politiques du nouveau régime.

---

<sup>537</sup> Eric Perrin, *Hommage révolutionnaire à l'herboriste du Mont-Pilat Jean-Jacques Rousseau*, Saint-Chamond, Les éditions de Phenicie, 2012, p.11.

<sup>538</sup> Roger Belet, « Une herborisation de Jean-Jacques Rousseau au Mont Pilat », Volume 10, Saint-Etienne, Centre d'études Foréziennes, 1979, p.67.

<sup>539</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>540</sup> *Ibidem*, p.70.

Claret de la Tourette se situe dans une tradition de botanistes, échangeant de manière épistolaire avec Rousseau et pratiquant l'herborisation ensemble dans les Alpes. C'est un savant botaniste, influençant certainement Rousseau à se rendre sur ces terres du Pilat pour pratiquer l'herborisation. Son livre de 1770, sur notamment la botanique du Pilat est en fait le résultat de déplacements sur place dans les années antérieures. Ainsi, on est dans une démarche scientifique d'herborisation, mais aussi de réflexions sur les conditions climatiques propres à l'altitude du Pilat. On est aussi dans une réflexion sur les étagements dans la montagne et la présence de sapins en altitude. Il rejoint ensuite les analyses d'Alléon-Dulac sur le rôle des piémontais chaque année dans le Pilat au niveau de la récolte de la résine du pin, donnant la térébenthine<sup>541</sup>. Il entreprend ensuite de comparer les pratiques d'estive sur le site de Grange de Pilat, avec des similitudes vis-à-vis des pratiques présentes dans le Jura et en Suisse<sup>542</sup>. Il souhaite par ce prisme montrer la qualité des fourrages des montagnes du Pilat et par rebond les fromages produits en ces lieux.

Cette approche naturaliste reste pour lui l'essentiel. Il met entre autres la réflexion de Du Choul, concernant l'arbre nommé *Lothi species quaedams*, qui est selon lui un tilleul. Il précise également que ce type d'arbres est visible devant le presbytère du hameau de Tarentaise. Dès lors, la botanique l'emporte sur les considérations anthropologiques, d'une population rurale montagnarde, globalement transparente pour les érudits des lumières. On a le même constat chez Rousseau où le peuple du Pilat se présente en filigrane. En suivant ses arguments, il se cadre dans la tradition de botanistes comme Théophraste<sup>543</sup>. Il fait référence à Du Choul au début de son livre, avec des critiques à son égard : « *Du Choul (...) publia en 1555 une description latine du Mont -Pilat dont le vrai mérite est peut-être d'avoir contribué à la célébrité de cette montagne (...) c'est plutôt l'ouvrage d'un rhéteur plutôt que d'un observateur* ».

En fait, le corpus naturaliste est son postulat, dans les héritages humanistes, complété par les idées du XVIIIe siècle sur les bienfaits de la nature. Claret de la Tourette connaît les écrits de son ami. Rousseau est souvent dans une démarche d'idéalisation de cette nature champêtre, donnant des finalités philosophiques et politiques, mais aussi spirituelles dans sa défense d'une religion naturelle. D'autre part, Claret de La Tourette est un érudit, un homme de son temps,

---

<sup>541</sup> Etienne Plassy, *En forez de pages en pages*, Lyon, Editions LUGD, 1994, p.174.

<sup>542</sup> *Ibidem*, p.175.

<sup>543</sup> C'est un philosophe antique, un esprit éclectique botaniste, et naturaliste.

fréquentant ses pairs ou assimilés au sein de cette République des lettres, à vocation scientifique et universaliste dans des idées globalement libérales.

Ce catalogue des plantes du Pilat<sup>544</sup> se positionne à la fin de son ouvrage intitulé *Voyage au Mont-Pilat, suivi d'un catalogue raisonné des plantes qui s'y trouvent*. Il indique suivre la méthode de classification proposée par le savant Von Linné. De plus, il propose une division des plantes rencontrées en trois items : les plantes médicinales, les plantes alpines ou les plus rares et les plantes subalpines ou peu communes. Cette nomenclature du corpus botanique fait donc référence à l'univers alpin. Ainsi, les plantes des montagnes à l'échelle du Pilat sont classifiées par des références associées aux Alpes et au massif de la Chartreuse. L'auteur précise les conditions de recueil des plantes au mois de juillet<sup>545</sup>, occupant trois journées, logeant à la Grange de Pilat, accompagné d'amis férus de botaniques. Ce récit confirme la fonction d'hébergements proposée par cette ferme d'altitude, offrant ainsi le gîte et le couvert pour les savants régionaux, mais certainement aussi pour les voyageurs de passage traversant cette montagne ou les bergers itinérants.

Il exprime ainsi son sentiment sur l'importance de la botanique dans son périple sur le Pilat<sup>546</sup>: « *la botanique (...) est sans doute le plus intéressant au Mont-Pilat* ». Il décrit ensuite un ensemble d'arbustes, visibles depuis le cours du Giers jusqu'au site d'altitude de la grange de Pilat<sup>547</sup> : l'érable des haies, le noisetier, l'obier, le sureau à grappe (...) le groseillier des Alpes à fruits doux. Il met en avant son savoir par référence à Du Choul en matière de sciences naturelles. Il lui rend toutefois hommage à la fin de son livre.

Ce catalogue<sup>548</sup> met en place en latin 24 classifications de cette botanique du Pilat, montrant un travail scientifique d'érudition et de transmission des recherches sur le Pilat. En fait, il y a

---

<sup>544</sup> Jean-Baptiste Saint-Lager, « Compte rendu de l'ouvrage intitulé Claret de La Tourette, sa vie, ses travaux et ses recherches sur les lichens du Lyonnais », Lyon, Société botanique de Lyon, tome 3, bulletin 2, 1885, p.45-51.

<sup>545</sup> Marie-Antoine Claret de La Tourette, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais, contenant des observations sur l'histoire naturelle de cette montagne et des lieux circonvoisins, suivi du catalogue raisonné des plantes qui y croissent*, Lyon, Régnault, 1770, p.98.

<sup>546</sup> *Ibidem*, p.89.

<sup>547</sup> *Ibidem* p.95.

<sup>548</sup> *Ibidem*, p.113 -200.

environ 540 planches sur le Pilat, dont 40 alpines considérées comme très rares et 130 correspondantes aux montagnes subalpines<sup>549</sup>.

L'évocation de l'airelle, citée également par ses prédécesseurs, est suivie d'une réflexion commerciale, vendue à Saint-Etienne en Furens. La référence au marché de Saint-Etienne est en fait un lieu désigné par le pré de la Foire aux portes de la ville. Pour autant, il établit un bilan nuancé de son herborisation, mettant en place des changements de l'environnement par rapport au récit de Du Choul<sup>550</sup> : « *J'ose croire que ce faible essai établira du moins que le Mont-Pilat n'a point usurpé sa réputation botanique ; qu'elle fut peut-être trop étendue autrefois ; mais qu'elle a été injustement dégradée de nos jours. Duchoul lui avoit rendu plus de justice* ». L'auteur constate en fait les processus d'anthropisation et d'artificialisation des terroirs au fil des générations de familles paysannes vivants sur ces lieux. C'est ainsi l'exemple des prairies de la grange de Pilat, qui sont des lieux de pâturages pour les moutons et potentiellement les vaches montant de la plaine durant l'été. On est ainsi dans l'historicité de paysages, la place de la paysannerie attachée aux pays, qui modèle la terre dans des références agraires. Paradoxalement, le monde des naturalistes, féru de paysages considérés comme sauvages, se heurte à l'échelle du Pilat à des processus séculaires d'anthropisation. En fait, les transformations des paysages sont liées aux communautés villageoises dans les interactions vis-à-vis des terres de pâturages et des facteurs de déforestation par rapport au récit de Coudés, lorsque la pensée naturaliste de Rousseau dans l'apologie de la nature, se heurte aux effets des hommes sur les territoires de vie. Ainsi, ces naturalistes évitent si possible les habitants de ces pays, préférant des herborisations sur des terroirs considérés comme naturels, censés être à l'écart des influences des hommes sur l'environnement immédiat. En réalité, l'œkoumène agropastorale sur le Pilat interfère dans les paysages des botanistes, censé être lié à mère nature. Ainsi des pâturages des animaux dans les terres de montagne, comme les chèvres ou les moutons transforment sans cesse le paysage botanique, modifiant la nature des plantes, leurs disséminations au gré des estives, empêchant en fait le retour d'une forêt naturelle conquérante, potentiellement oppressante pour la population locale. Dès lors, cette dimension agraire, évoquée chez Alléon-Dulac et Claret de la Tourette reste le véritable moteur de la construction paysagère, au fil des générations dans ces terres du Pilat. Le travail de la terre, les pratiques agraires traditionnelles modifient d'une manière visible la morphologie des paysages. Le Pilat

---

<sup>549</sup> Etienne Plassy, *En Forez de pages en pages*, Lyon, Editions LUGD, 1994, p.174.

<sup>550</sup> *Ibidem*, p.174.

des naturalistes sur des terres sans hommes est en fait le produit de raisonnements idéalisés, loin des paysages de vie humaine.

Ainsi, le descriptif des arbres par Claret de La Tourette évoque en fait une nature, qui en fait reste modelée par le travail des paysans, globalement sous-évaluée par l'auteur<sup>551</sup> : « *Parmi les grands arbres, on trouve dans le bois le chêne, le sycomore, le charme, le hêtre, le tilleul, le châtaignier, le merisier (...) le pin vulgaire (...) Dans les lieux humides on voit le frêne, les peupliers noirs et blancs, l'aulne, le bouleau, le saule* ».

### **Conclusion**

Ainsi, les regards sur le Pilat orientent des observations différenciées en fonction des temporalités. Les passages des botanistes dans la seconde moitié du XVIIIe siècle sont volontairement éloignés du monde des hommes ; privilégiant globalement l'univers minéral et végétal. Cependant, les terres du Pilat disposent dans les symbolismes des bâtis de références médiévales, que ces érudits du XVIIIe siècle ne souhaitent pas voir dans leur perception paysagère. Leurs approches sur le Mont-Pilat se nourrissent cependant du récit de l'humaniste Jean Du Choul, citant son action dans leurs livres et reconnaissant son action sur la réputation de cette montagne régionale face au poids des Alpes.

Toutefois, la place des alpes au niveau des repères paysagers construit les comparaisons avec cette moyenne montagne. Ces facteurs constituent parfois de la déception à l'exemple du voyage éphémère de Rousseau, ou de la satisfaction sur les richesses naturelles du Pilat à l'exemple d'Alléon-Dulac ou de Claret de La Tourette. Pour autant, la place de ces érudits, leurs livres, leurs lettres, favorisent la mise en place d'un roman régional dans la seconde moitié du XXe siècle. Les traces de Rousseau s'invitent ainsi dans le temps présent à travers le sentier Jean-Jacques Rousseau. Ils participent ainsi à la connaissance de cette singularité du Pilat, dont l'historicité se rattache aux Cévennes septentrionales, détachée de l'ensemble montagnard

---

<sup>551</sup> *Ibidem*, p.174.

originel pour des raisons politiques et religieuses face aux résiliences du protestantisme, terreau du séparatisme par référence à l'absolutisme royal catholique.

Les différentes places fortes à l'échelle du Pilat dans les versants septentrionaux et méridionaux rappellent pour certains les troubles religieux du XVIIe siècle et le détachement administratif de ces montagnes par rapport au Vivarais.

Ainsi, ces châteaux et places fortes perdurent au siècle des Lumières, liés à des familles seigneuriales. Ils arborent leurs ornements sur leurs pierres, marquant ainsi l'appropriation des pays environnants. Cependant, le nouveau régime révolutionnaire abat majoritairement ces symboles de l'ancien régime et consacre de nouveaux héros, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau et son excursion botanique dans le Pilat. Ainsi, la Révolution française redessine les propriétés foncières et participe à la recomposition des paysages du Pilat. On a ainsi des dépossession des biens seigneuriaux, des changements, des morcellements patrimoniaux à venir. Ce sont en fait les effets de la suppression du droit d'ainesse et de l'égalité dans la transmission du patrimoine entre tous les enfants. Toutefois, les titres nobiliaires de baron et marquis perdurent tout au long du XIXe siècle, s'inscrivant ainsi dans des mémoires paysannes du Pilat, associées à des temporalités féodales, avec une perte conséquente de leurs possessions terriennes sur le Pilat. Les paysages du Pilat sont par conséquent affectés par des changements temporels, mais en même temps par des traditions agraires persistantes de l'ancien régime. Jusqu'à une grande partie du XXe siècle, les paysages traversés, les anciens bâtis féodaux sont des traces des liens des hommes avec ces terres, du travail paysager sur les terroirs. Le mythe d'une nature innée présente sur les terres du Pilat, cher aux naturalistes, se heurte aux principes de réalités.

Indéniablement, l'apport de la main de l'homme sur son environnement et son cadre de vie façonnent les paysages au travers des générations paysannes, vivantes et mourantes sur ces terres. Les paysages sont donc très majoritairement les effets des processus d'enracinements des hommes, construisant un modèle de société traditionnelle rurale, sur fond de valeurs terriennes et d'enracinements à travers les générations.

## **DEUXIEME PARTIE : LES CHANGEMENTS DES CADRES PAYSAGERS AU NIVEAU DES DIFFERENTES TEMPORALITES DE 1815 AUX ANNEES 1930**

### **Introduction**

Les basculements politiques, juridiques, culturelles de la Révolution française s'expriment également à l'échelle géographique des campagnes du Pilat. La France de la restauration suture à la fois un âge politique de restauration de l'autorité du roi Louis XVIII, mais également des enjeux de restauration du catholicisme dans le Pilat, face aux traces de la politique de déchristianisation conduite notamment sous la terreur robespierriste.

Pour autant, le monde paysan reste très majoritairement attaché à son église, et à son village, marqué par une francisation minoritaire dans la première moitié du XIXe siècle et des comportements, mœurs et coutumes, hérités des traditions de l'ancien régime entre traditions religieuses et acceptation de l'autorité politique ou morale.

Cependant, le paysage politique des campagnes se transforme, par les changements de régimes au cours du XIXe siècle, d'une France monarchique au postulat d'un système censitaire, à une France autoritaire impériale par le paradigme du second Empire. Toutefois, l'esprit républicain se diffuse progressivement dans les campagnes entre l'expérience de la seconde République et des actions de la IIIe République, sur fond d'instruction scolaire et de construction d'une identité républicaine, dépassant les clivages régionalistes, grâce à l'accélération de la francisation pour les jeunes générations.

L'accélération des changements paysagers à l'échelle des regards sur les différents pays, s'organise par la montée en puissance au cours du XIXe siècle de l'industrialisation et l'usage des rivières du Pilat à des fins de productivités de différents niveaux. On a un postulat de changements, de transformations radicales de paysages considérés comme séculaires, à l'exemple des barrages-réservoirs, édifiés au fil de l'eau, aménageant différemment les lits des rivières et modifiant durablement les cadres de la ruralité. L'essor des villes industrielles, à l'échelle des vallées, comme la ville de Saint-Etienne, développe ainsi des représentations souvent idéalisées du cadre montagnard du Pilat, par une intelligentsia souvent urbaine. Le monde industriel sur fond d'un paysage sonore bruyant par le machinisme, complété par le paysage visuel des cheminées d'usines, s'oppose dans la représentation savante à l'air pur de la montagne. Le postulat de la nature est en croissance à la fin du XIXe siècle, sur fond d'activités pédestres, mais aussi culturelles et patrimoniales.

## **CHAPITRE 4 : industrialisations et interactions paysagères à différentes échelles**

### **Introduction**

A l'échelle des différents versants du massif du Pilat, les capacités hydrographiques offrent des opportunités importantes au niveau des forces motrices dans des installations au fil des eaux, au niveau des vallées, mais également plus en amont comme les scies à eau proches des bois de Pilat. Les activités économiques et l'usage des rivières du Pilat<sup>552</sup> sont donc dans des temporalités anciennes, marquées par l'image traditionnelle du moulin. Pour autant, les innovations, associées à la machine à vapeur, à la puissance grandissante des machines impactent les vallées aux moulins traditionnels dans des bâtiments plus vastes au fil de l'eau ; dès lors, la maîtrise de l'eau est une condition impérieuse pour le maintien d'une valorisation continue, d'où les perspectives de barrage-réservoir dans l'ancien lieu-dit appelé le Gourd du Furan<sup>553</sup> dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Ainsi, les moulins sont présents sous l'ancien régime au niveau du Furan, mais également sur d'autres cours d'eau dans les différents versants. Cependant, le développement de ville dans la vallée du Furan, comme Saint-Etienne, nécessite la maîtrise des eaux de ce torrent de montagne. Les objectifs à l'échelle de la vallée du Furan sont d'une part d'endiguer les inondations annuelles de la ville et en amont de la vallée et d'autre part de procurer aux manufactures et usines un débit d'eau régulier dans l'usage de forces motrices au fil de l'eau. Les rivières à l'échelle du Pilat sont des éléments présents dans les processus industriels, construisant des rapports aux paysages changeants. On a ainsi les passages de moulins, construits majoritairement sous l'ancien régime, et des sites de production plus importants, usant de la force motrice des rivières à l'exemple de la haute vallée du Furan.

La croissance des ateliers au fil de l'eau dans ces vallées industrielles apporte une résonance particulière, par la multiplication des martinets de forges. Paradoxalement, les sommets apparaissent comme plus calmes et construisent ainsi un univers champêtre et traditionnel, cher au regard du bibliothécaire Etienne Mulsant. On est ainsi dans des rapports au bruit des machines dans les vallées et gorges, à l'exemple des sites proches de Saint-Etienne à la quiétude supposée des cimes, mettant en scène aux yeux des érudits de la démonstration

---

<sup>552</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.241-305.

<sup>553</sup> Ce site correspond à une tentative de barrage datant du XVIIe siècle, non pérenne suite aux crues du Furan.

d'un Pilat éternel, pérenne face aux changements de civilisation alentours dans les processus d'innovations industriels. Ainsi, l'essor du monde industriel draine en effet inexorablement une attirance des campagnes du Pilat pour ces villes tapageuses, bruyantes, porteuses d'espoirs de meilleures conditions de vie à l'échelle du monde paysan, attaché séculièrement à ses terres et à son pays.

On a ainsi des aménagements conséquents à l'échelle des vallées, des nuisances sonores potentielles et des pollutions des eaux éventuelles constituant ainsi un changement radical au niveau des paysages de gorge. Ces usines au fil de l'eau sont souvent dans des héritages de présences antérieures au processus des industrialisations, associées souvent à des productions antérieures au XIXe siècle. Cependant, les innovations entraînent des changements importants au niveau du volume des manufactures et des usines et par rebond sur la montée en puissance d'une population ouvrière travaillant sur ces sites encaissés. Par ailleurs, l'usage du moulinage dans le Pilat est dans des temporalités anciennes, souvent médiévale, à l'exemple d'une scie à eaux à Saint-Genest Malifaux en 1390<sup>554</sup>. Le monde industriel apporte aux regards une autre dimension dans les installations, les bâtiments, le captage forcé de la force hydraulique. Ainsi, on produit par le biais de machines bruyantes au niveau du textile, mais également de la production de matériel de fer, comme les faux à l'échelle du haut-Furan, proche de la ville de Saint-Etienne. Ainsi, les rivières à l'échelle du Pilat sont utilisées pour les activités de production à différents niveaux, que ce soit au niveau de la petite métallurgie<sup>555</sup> ou du maintien de l'activité de coupe de bois dans le haut-Pilat. Ainsi, la physionomie des cours d'eau change par les facteurs des aménagements voulus par les hommes. On est dès lors dans des rapports à la production industrielle. On a donc des conséquences paysagères dans la transformation des écosystèmes traditionnels et le recul progressif du monde agraire.

#### **A.DE L'ORGANISATION GENERALE DES PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION AUX EVOLUTIONS PAYSAGERES DE LA HAUTE VALLEE DU FURAN**

A partir de 1815, le modèle dominant dans les processus industriels est le Royaume-Uni. Le Pilat maintient des facteurs de ruralités importants. Toutefois, les apports de l'industriel James

---

<sup>554</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.242.

<sup>555</sup> Louis-Joseph Gras, *Essai sur l'histoire de la quincaillerie et petite métallurgie, (serrurerie, ferronnerie, coutellerie, clouterie, boulonnerie, etc.) à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise comparée aux régions concurrentes*, Saint-Etienne, Thomas 1904, 209 p.

Jakson<sup>556</sup> changent les paysages au fil de l'eau, dans l'importation de savoir-faire britannique dans la fabrication de l'acier. Ainsi, cette famille industrielle dispose dans la vallée du Furan, proche de Rochetaillée de cinq moteurs hydrauliques au milieu du XIXe siècle.

## **1. Les cadres généraux et les interactions à l'échelle de la haute vallée du Furan**

La physionomie des systèmes de moulinage au fil de l'eau laisse progressivement la place à des unités de production plus conséquentes. La recherche de cette force hydraulique est cependant similaire aux objectifs de l'ancien-régime. Cependant, l'usage de machines, couplé à l'énergie hydraulique installe durablement les méthodes industrielles, rendant progressivement obsolète le moulinage traditionnel au fil de l'eau. Les moteurs hydrauliques accélèrent les productivités et les productions, offrant de l'emploi au monde rural proche.

L'organisation des différents paysages de gorges est progressivement modifiée, sous des actions concrètes au niveau des aménagements des rives. On a ainsi progressivement des changements importants sur le plan des paysages séculaires entre des modifications des cours d'eau et des constructions souvent imposantes au niveau des paysages vécus.

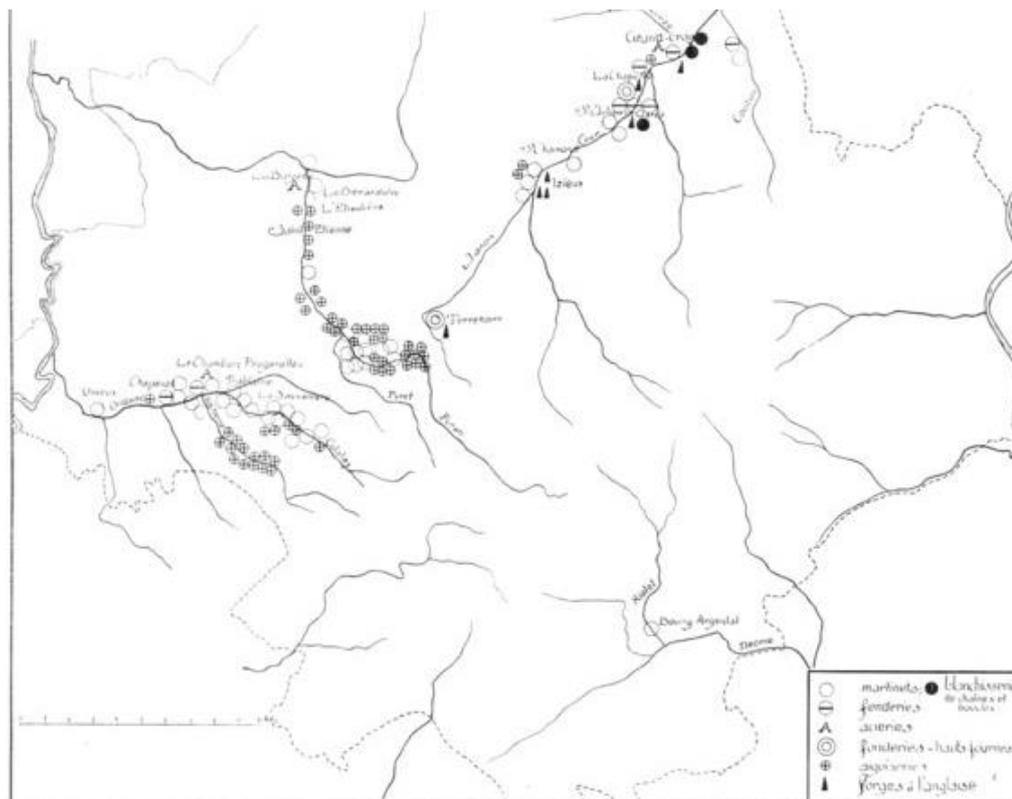
### **a. L'organisation générale et les focus locaux**

La carte proposée<sup>557</sup> par Devun intitulée *Les usines métallurgiques des usines du Pilat en 1832*, apporte un raisonnement spatial sur le dispositif de production et sur ses enjeux. D'autre part, la temporalité, proposée par l'auteur se contextualise dans la France libérale de Louis-Philippe, marquée par un postulat de développement économique dans une ouverture aux différentes innovations industrielles, avec comme référence le développement anglais.

---

<sup>556</sup> William Fritz Jackson, *James Jackson et ses fils*, Paris, s.i., 1893, 203 p.

<sup>557</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, *Revue de géographie alpine*, numéro 2, année 1944, p.259.



**Figure 1 : les usines métallurgiques des usines du Pilat en 1832**

Au niveau de la légende, les items proposés construisent en fait des interactions fortes, mais inégales dans la modification des cours d'eau par les installations humaines. On se place en effet dans des rapports industriels en fonction des versants. La nomenclature de cette légende propose une typologie des activités : martinets, fonderies, aciéries, fonderies, aiguiseries avec des Molières, forges à l'anglaise. On a en effet une organisation du travail répartie en ateliers. Ainsi, le travail des métaux correspond à plusieurs nomenclatures. Les ateliers, appelés fonderies préparent le travail des cloutiers et des serruriers, en fabricant des baguettes. La structure des martinets<sup>558</sup> est plus conséquente, consistant à étendre le fer et l'acier, pour pouvoir fabriquer entre autres des fusils, des faux, des pelles, des bèches. Les forges à martinets, établies majoritairement en amont du Furan, ont un rôle essentiel dans la fabrication de la matière première nécessaire aux façonnages du fer et de l'acier. D'autre part, cette carte montre le poids des aiguiseries le long de ces cours d'eau de montagnes, à différentes échelles géographiques. Elles sont au nombre de treize dans la haute vallée du Valchérie<sup>559</sup>, de cinq dans la vallée de

<sup>558</sup> Un seul martinet est visible sur la carte au niveau des versants méridionaux du Pilat, en amont de Bourg-Argental, utilisant les eaux du Riotet.

<sup>559</sup> Le Valchérie est un cours d'eau, naissant dans le Pilat, dans la région de Saint-Romain les Atheux.

Cotatay <sup>560</sup> en interface avec le site du Chambon-Feugerolles. On a aussi plus à l'est au contact avec la ville de Saint-Etienne la localisation de quatorze aiguiseries dans la haute vallée du Furan, en amont de la zone de confluence entre le Furet et le Furan. Les eaux, nées dans le Pilat sont donc des facteurs de développement de cette forme de paysage industriel au fil d'eau connaissant un développement important dans les phases d'industrialisations du XIXe siècle. La genèse de ces ateliers est associée à des périodes plus anciennes<sup>561</sup>, construisant ainsi des liens mémoriels avec la population locale avant l'abolition des privilèges le 4 août 1789. La propriété des cours d'eau reste à l'origine très majoritairement féodale, à l'exemple des ateliers au fil de l'eau possédés par la famille Bernoue de Nantas<sup>562</sup> à l'échelle de la haute vallée du Furan dans la région de Rochetaillée.

En fait, les aiguiseries sont utilisées dans le cadre de la coutellerie, comme la fabrication de l'eustache, avec un manche de bois ou de corne. C'est en fait le premier couteau pliant. Les aiguiseries affutent également des lames d'escrimes. L'usage des molières, ou meules en grés constitue les éléments majeurs du travail d'affutage des pièces de métal. On est également dans des temporalités associées à l'ancien régime, base des développements du XIXe siècle. Les cours d'eau, venants sont dans une logique d'aménagements industriels <sup>563</sup>, dans le prolongement des systèmes de moulinage de l'ancien régime, souvent dans des temporalités médiévales. Dès lors, les configurations de ces ateliers au cours du XIXe siècle, leurs extensions, résultent majoritairement de sites antérieurs, créant alors des conditions de palimpsestes, comme le maintien de meules très anciennes sur les sites d'aiguiseries.

On a l'exemple de l'atelier des forges Jourjon, présent depuis deux siècles sur le site, acheté en 1827 par les cousins Holtzer<sup>564</sup>. Ils succèdent en fait à des maîtres de forges locaux. Les Jourjon sont présents sur ces lieux depuis 1773.

---

<sup>560</sup> C'est un affluent de l'Ondaine, d'une longueur de 10,5 km, prenant sa source dans la région de Saint-Genest-Malifaux Pilat.

<sup>561</sup> Sous le règne de Louis XIV au XVIIe siècle, on a également des ateliers de forge sur le Cotatay et des aiguiseries sur le Valchérie.

<sup>562</sup> Nicole Verney-Carron, *Le ruban et l'acier, les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle (1815-1914)*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1999, p.38.

<sup>563</sup> Pétrus Faure, *Histoire de la métallurgie au Chambon-Feugerolles* Le Chambon feugerolles, Jué, 1931, 144 p.

<sup>564</sup> Nicole Verneymay-Carron, *Le ruban et l'acier, les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle (1815-1914)*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1999, p.100.

Cette famille industrielle à une origine alsacienne, présente en 1825 à Cotatay à l'échelle d'un atelier de corroyage. C'est à dire l'usage d'un martelage du métal grâce à un pilon, constituant un bruit fort et répétitif dans l'environnement immédiat. Les ouvriers, au nombre de huit, sont également alsaciens, parlant le dialecte régional, à consonance allemande. Ils évoluent par conséquent dans un autre environnement sonore, lié à l'usage de l'arpitan avec les problèmes de compréhensions possibles dans les débuts de leurs arrivées sur ce site.

Ces activités métallurgiques montrent l'importance en fait des versants septentrionaux du Pilat, les facteurs structurants des rivières comme le Furan en relation avec Saint-Etienne, le Janon en relation avec le site plus en aval de Terrenoire<sup>565</sup>. Ce Pilat métallurgique se positionne également dans des contacts avec la vallée de l'Ondaine et le site du Chambon-Feugerolles, mais également en interface avec la vallée du Gier au contact de Saint-Chamond. Les traces de ces utilisations de ces cours d'eau montrent plusieurs aspects dans des usages plus anciens. Ainsi, pour le Gier et le Janon, l'abbé Combray<sup>566</sup> rédige sur Saint-Chamond en 1793 : « *Le Gier et le Janon moins fleuve que ruisseau (...) A côté c'est du fer dont la barre est fendue (...) Partout on fait des clous, des outils* ».

Les autres cours d'eau, venants du Pilat, ont également leurs importances dans le travail des métaux. Ainsi, Emmanuel-Louis Grûner<sup>567</sup> fait en 1857 le diagnostic suivant, montrant l'importance des activités métallurgiques au fil de l'eau<sup>568</sup> « *L'Ondaine reçoit ses eaux du versant occidental de la chaîne du Pilat, elles lui parviennent par une série de gorges (...) petits cours d'eau assez importants par le nombre de martinets qu'ils mettent en mouvement* »

Les forces de ces rivières de montagnes, nées dans le Pilat interfèrent en fait sur des possibilités de productions au fil de l'eau, sous la forme d'ateliers plus ou moins grands.

Cependant, on a ainsi l'importance de trois rivières<sup>569</sup> dans le travail des métaux, le Furan qui reste au premier plan, le Gier et l'Ondaine, enrichis de l'Ondénon. En fait, la matrice du

---

<sup>565</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.259.

<sup>566</sup> *Ibidem*, p.245.

<sup>567</sup> Emmanuel-louis Grûner, *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*, Paris, Imprimerie impériale, 1857, 778 p.

<sup>568</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.245.

<sup>569</sup> Leurs naissances sont montagnardes, le Furan à 1160 mètres d'altitude, le Gier à 1160 et l'Ondénon à 1000 mètres.

développement de ces activités métallurgiques dans la première moitié du XIXE siècle correspond au site de Tremblaine sur l'Ondaine, marquée par le dynamisme de la famille Jackson. Ce site dispose de l'apport d'eaux venant des montagnes du Pilat et introduit également une temporalité plus ancienne dans la présence d'une forge au fil de l'eau. Le lieu, appelé la forge du pêcheur, est en fait dans une temporalité de création médiévale, dans l'usage de fabrication de métaux traditionnels par un maître des forges. Ainsi, F.W Jackson, descendant du fondateur rappelle cet investissement sur ce lieu dans son livre mémoriel. On a ainsi comme référence les apports économiques du modèle de Scheffield, dans l'utilisation des creusets pour produire de la métallurgie selon la méthode de l'anglais Huntsmann dès 1740. Le maître de forge Jackson est donc à l'origine de cet essor métallurgique de ce versant du Pilat, en interaction notamment avec le Furan. L'essor de cette industrialisation après 1815 transforme de manière durable les vallées proches de Saint-Etienne, structurant ainsi des fonctions industrielles de plus en plus marquées, dans un paysage sonore de bruits des ateliers au fil de l'eau.

D'autre part, la nomenclature de Haut-fourneau anglais, localisée en fait sur le site de Terrenoire, proche de Saint-Etienne est dans des références de transfert technologique venant d'outre-manche, à l'échelle du Pilat. Les apports de la rivière Janon sont des facteurs qui interfèrent dans la constitution dans ce modèle de forge à l'anglaise<sup>570</sup>, dans des productions de fonte. On a ainsi la constitution d'une usine à Terrenoire, un haut fourneau alimenté au coke<sup>571</sup> pour la fabrication du métal. Le créateur de ce projet est Louis-Georges Gabriel de Gallois<sup>572</sup>, arrivant à Saint-Etienne en 1814. Il ouvre ainsi en 1822 ce premier type de haut fourneau dans un lieu riche en charbon sur le site de Terrenoire. La morphologie de ce type de haut fourneau à l'anglaise interfère visiblement sur le paysage vécu dans cette vallée du Janon. Ce bâti industriel, présent aux regards, s'inspire directement des structures anglaises de productions métallurgiques. On a par conséquent l'importation d'un paysage métallurgique de type anglais à l'échelle des vallées liées au Pilat. La physionomie de ce haut fourneau anglais, proche du Janon est typique de l'affirmation des paysages industriels, proches des villes en essors économiques et démographiques, comme Saint-Etienne. Sa forme ressemble à une pyramide, dont la hauteur peut atteindre vingt mètres en maçonnerie. L'objectif est de construire un four

---

<sup>570</sup> De Gallois introduit tout d'abord cette méthode de production sur le site de saint-julien à Saint-Chamond.

<sup>571</sup> Le coke est un combustible, obtenu à partir du charbon.

<sup>572</sup> Un séjour d'étude en Angleterre lui permet de comprendre les techniques d'extraction du fer. Il devient directeur de la Compagnie des mines de fer de Saint-Etienne en 1818.

à haute température, avec les difficultés d'exercice des ouvriers dans un tel environnement. La chaleur est présente lors des coulées, montrant l'alliage de fer et de carbone pour produire de la fonte. Les lumières de ce haut-fourneau interfèrent sur les paysages, renforcés par des saisonnalités avec des jours plus ou moins grands. L'écosystème est soumis aux pollutions du haut fourneau entre la présence de fumées toxiques et les impacts sur les poumons des ouvriers et du voisinage. Les rejets à l'échelle de la rivière montagnarde du Janon interfèrent certainement sur le processus de raréfaction de la truite sauvage, nommée Fario, nécessitant pour évoluer un biotope de qualité. On peut également faire ce constat de cette dégradation de la qualité des eaux pour les espèces endogènes, comme les écrevisses, perceptibles également dans la vallée du Furan. Ces zones humides sont en fait affectées par les aménagements industriels de plus en plus conséquents, impactant dès lors les lits des cours d'eaux de manière durable, par la construction de réservoirs, proches des sites industriels, afin de maîtriser les débits de ces rivières de montagnes. En fait, ces rivières sont dans des processus d'artificialisations anciennes, se développant au cours du XIXe siècle, dans des perspectives de domestication de la nature des eaux montagnardes, par essence pouvant être tumultueuses.

### **b. Les paysages industriels dans la haute vallée du Furan et dans les vallées proches**

Ce dernier aspect est un facteur important de cette croissance industrielle, par les interactions notamment de la Famille Jackson<sup>573</sup> à l'échelle du Pilat septentrional et notamment de la haute vallée du Furan. Cette famille installe trois martinets<sup>574</sup>, dans le site de la vallée, en aval du Gouffre d'enfer, surplombé par le village de Rochetaillée sur les versants. On dispose ainsi du récit de l'installation dans cette vallée du Furan en 1819, aboutissant à un constat d'accès et donc d'aménagements de voies à venir<sup>575</sup> « *Vers la même époque, il fait l'acquisition au sud-est de Saint-Etienne , d'une forge dans la vallée (...) cette petite usine était située (...) tout près d'un endroit appelé le Gouffre d'enfer (...) La Roche Corbière qui domine son emplacement lui donna son nom (...) les propriétaires l'appelaient « la Forge » tout court (...) il n'existait pas encore de chemin de voitures dans la vallée du Furens : les transports se faisaient*

---

<sup>573</sup> James Jackson, fabricant de limes à Birmingham s'installe à Trablaine sur l'Ondaine en 1815.

<sup>574</sup> William Fritz Jackson, *James Jackson et ses fils*, Paris, s.i, 1893, 203p.

<sup>575</sup> *Ibidem*, p.35.

*par mulets* ». On est ainsi dans le rachat d'une forge<sup>576</sup> existante au fil de l'eau, qualifiée de masure, aboutissant à la réalisation d'une usine à partir de ce site. Ce site de forge est administré<sup>577</sup> par John Jackson. La famille embauche sur ce site un étireur anglais<sup>578</sup> pour la forge de Rochetaillée, maîtrisant en fait cette technique. Les autres ouvriers, présents sur le site, ont une durée journalière de travail de 12 heures<sup>579</sup> « sous *le marteau (...) de 5 heures du matin à 7 heures le soir* ». On peut dès lors se représenter le paysage de cette forge entre le bruit fracassant du marteau, permettant de travailler le fer et les fours, diffusant une chaleur accablante pour les ouvriers pour fondre ce minerai. Le paysage industriel dans ce type de bâti, dans la temporalité du XIXe siècle, s'organise majoritairement en briques, complétées par des appareillements de pierres de schistes à proximité immédiate des constructions. Le Furan est dès lors dans des cursus d'artificialisations anciennes, marqués par des traces des biefs médiévaux et la modernité des nouveaux réservoirs d'eau permettant de faire fonctionner les turbines hydrauliques de façon plus régulière. Cette forme d'usine est avant tout fonctionnelle entre la partie atelier, dédiée à la métallurgie et la partie plutôt administrative. L'accès à ces usines en amont du Furan pour les charrettes porteuses des matières premières conduit à un élargissement conséquent du sentier précédemment muletier. La relation avec la ville industrielle dans la vallée du Furan, à environ 7 km, est un facteur puissant de transformation des paysages. On a l'accélération des processus d'artificialisation au niveau des berges du Furan, surmontées potentiellement de murets de pierres pour faire face à des crues raisonnables et contrôlables. Pour autant, le paysage industriel de ce type de vallée, dédié majoritairement à la métallurgie a des incidences sur les cadres de vie. Ainsi, on peut prendre en compte les facteurs des pollutions endogènes associés aux fumées des hauts fourneaux des forges, des facteurs liés aux contamination des eaux du Furan par rapport au fer, des risques liés à la santé pour les travailleurs, respirant un air vicié, source potentielle de problèmes pulmonaires. Les facteurs de saisonnalités interfèrent dans ces changements de perspectives. On a par exemple des chemins enneigés pendant l'hiver obligeant les ouvriers à coucher sur place. D'une part, le gel possible du Furan ralentit ponctuellement la production métallurgique par rapport aux périodes hivernales. D'autre part, le niveau de l'ensoleillement est moindre dans ce type de

---

<sup>576</sup> La carte de Cassini montre en effet un système de moulinage dans la vallée du haut Furan, associé potentiellement à un travail de forge par le biais de martinets.

<sup>577</sup> William Fritz Jackson, James Jackson et ses fils, Paris, s.i,1893, p.54.

<sup>578</sup> *Ibidem*, p.64.

<sup>579</sup> *Ibidem*, p.64.

vallée, sans électricité dans cette première moitié du XIXe siècle. On a ainsi un paysage potentiellement pollué à l'air chargé, visible des versants de cette vallée. Pour autant, les habitants de Rochetaillée, village proche du site ont des opportunités au niveau des emplois à l'échelle du Gouffre d'enfer.

Ainsi, l'usage du Furan à l'échelle de Rochetaillée se place dans des temporalités anciennes, marqué par des constructions pour utiliser la force hydraulique, par un paysage ponctuel de biefs sous la forme d'un bassin d'eau. Un document de 1690 rappelle l'usage des molières<sup>580</sup> sur ce cours d'eau, par des artifices, des aménagements sur ce cours d'eau. On a ainsi des métiers en relation avec la métallurgie dans la région de Rochetaillée, comme la fabrication des couteaux. Ces facteurs expliquent ainsi l'importance des aiguiseries dans cette vallée du Furan. Les investissements de Jackson à la Roche Corbière s'effectuent sur des sites anciens, exerçant des activités liées à la métallurgie depuis l'ancien régime entre les Molières des aiguiseries et les martinets des forges. On a ainsi un savoir-faire, lié à une tradition d'ouvrages dans ce secteur dans des productions métallurgiques associées au monde des campagnes. On a ainsi sur le site de cette vallée du Furan un ensemble de bâtis, des ateliers au fil de l'eau, des maisons d'habitations. Cela construit des appropriations des territoires à des temporalités variables, cinquante-cinq maisons présentes en 1846, neuf hameaux liés aux activités métallurgiques, contre quinze hameaux à la fin du XVIIe siècle<sup>581</sup>. Le XIXe siècle marque en effet un phénomène de déprise démographique face à la polarité de Saint-Etienne et d'autre part la concentration des activités entre les mains des maîtres des forges, développant des usines plus performantes que les petits ateliers au fil du Furan.

Cependant, ces maisons le long de la vallée, en relation avec ces ateliers présentent des risques face aux inondations répétées du Furan et des ravages sur les moyens de production et les cadres de vie familiales. Cet écosystème difficile explique en partie également ces désaffections de l'habitat pour ce cadre géographique de vallée plus ou moins étroite, entourée de versants plus ou moins abrupts. On a en effet une diminution des activités humaines, par rapport aux indications de la fin du XVIIe siècle, d'où des changements paysagers entre

---

<sup>580</sup> Maurice Bedouin, « Rochetaillée », Grande encyclopédie des forez et des pays de la Loire, le pays stéphanois la vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.91- 95.

<sup>581</sup> On par exemple Le Bernay, les grandes Molières, Maupas, Les billetières, les Ballaires, Sous les Buffières, le Clapeau, Dessous les Gallières, La scie, Corbière, l'Escaille.

abandon des maisons et déprise démographique. Ainsi, la carte nommée <sup>582</sup>*Les activités dans la haute vallée du Furan à la fin du XVIIe siècle*, montre une vallée très artificialisée à l'échelle des hameaux et des structures au fil du Furan.

Cependant, F.W Jackson précise que cette usine de la Roche Corbière est en état de ruine, au moment de la rédaction de son livre, soit en 1893. Le site est existant à la fin du XVIIe siècle, structurant des liens antérieurs puissants dans l'usage du Furan. Cet abandon de site au cours de la seconde moitié du XIXe siècle construit plusieurs hypothèses. De là, on peut supposer des difficultés d'installation sur le long terme, face aux crues du Furan. La fin du chantier du barrage de Rochetaillée se situe en 1866, laissant de fait plusieurs décennies de crues ponctuelles, dévastant les installations de Jackson sur ce site inondable. D'autre part, on peut supposer un déplacement des installations plus en aval vers Saint-Etienne. Les crues sont en effet répétitives, les crues<sup>583</sup> du 26 et 27 août 1834, du 14 août 1837, suite à des pluies abondantes. Les crues se répètent dans d'autres saisons, en novembre 1840, en février 1840. La crue du 13 juillet 1849 abîme une grande partie des usines au fil de l'eau, suivie le 15 juillet d'une montée des eaux conséquentes. Dès lors, des travaux importants de reprise en main sont nécessaires, pour réactiver les usines, dont les forges noyées sous les eaux. Le paysage psychologique de ces crues répétées constitue potentiellement des freins sur le long terme au maintien des structures. On est dès lors confronté aux risques potentiellement mortels sur les ouvriers travaillant sur ces sites inondables plus, le coût financier de la remise en état de l'appareil productif face à une rivière encombrée par des débris de toutes sortes est de plus en plus conséquent, d'où des abandons possibles de sites de moins en moins rentables. La mise en place d'ouvrages en amont dans la vallée du Furan change les paysages d'activités le long de cette rivière d'une manière durable dans des interactions sur cette vallée de production, dans une genèse de temporalité d'ancien régime.

D'autre part les apports de la carte intitulée<sup>584</sup> *Les activités dans la haute vallée du furan en 1846* apportent des précisions dans la temporalité du milieu du XIXe siècle. On a un focus sur les activités à l'échelle de hameaux, dominés par les activités liées à l'armurerie<sup>585</sup>. Ainsi, ces

---

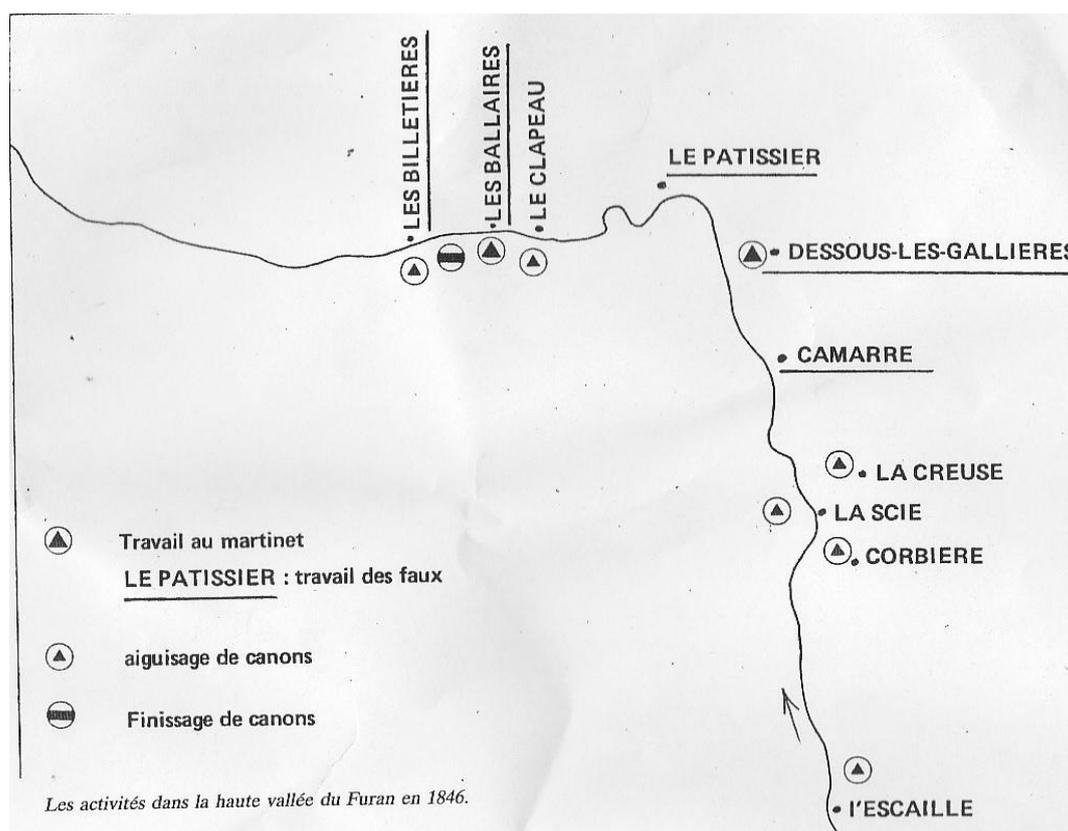
<sup>582</sup> Monique Luirard, « Le forez de 1789 à 1980 », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire/le pays stéphanois/la vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.72.

<sup>583</sup> Saint-Etienne métropole, « Le Furan », Saint-Etienne, L'Envol numéro 179, novembre 2014, p.24.

<sup>584</sup> Monique Luirard, « Le forez de 1789 à 1980 », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire/le pays stéphanois/la vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.73.

<sup>585</sup> Des ateliers différenciés entre aiguiseries et finissages de canons.

ateliers, ponctuellement répartis favorisent un paysage sonore de travail sur les armes, entre le bruit des machines et l'atmosphère de ces ateliers. Ce développement est lié à la croissance de l'activité de l'armurerie sur Saint-Etienne. Les positionnements des martinets, dans la filiation à l'ancien régime, s'organisent notamment dans le lieu-dit le Pâtissier, avec comme fonctionnalité la production de faux. C'est en fait l'atelier Barralon sur le site d'un ancien moulinage. D'autre part, les aiguisages de canons se localisent sur six sites. Ainsi, d'aval en amont, on a les Billetières, le Clapeau, puis au niveau de la Creuse, la Scie, Corbière. Ces localisations sont liées à des cadres de vie, liés à des hameaux épars le long du Furan. Ces hameaux ponctuels utilisent majoritairement la pierre de schiste au niveau des bâtis, des murs épais face à l'humidité très présente aux abords du Furan. Ce type d'espace a de plus un niveau d'ensoleillement faible, provoquant des risques sur la santé humaine au niveau du froid plus présent que sur les adrets. On a donc un cadre de vie contraignant, favorisant ainsi les départs<sup>586</sup> vers d'autres sites plus en aval, au niveau de la ville industrielle de Saint-Etienne.



**Figure 2 : les activités dans la haute vallée du Furan en 1846**

<sup>586</sup> On passe de 365 personnes dans la vallée du Furan en 1841 à 191 en 1881.

## **2. Des politiques de maîtrises des eaux et les interactions paysagères à différentes échelles**

Confrontés aux crues de la rivière montagnarde, pouvant être torrentielles en période de crue, nommée le Furan, les facteurs de l'industrialisation poussent à la mise en œuvre de projets conséquents à l'échelle de cette haute vallée. D'autre part, la question de la répartition de l'eau aboutit à des conflits d'usage entre les industriels et les ateliers traditionnels le long de son cours. Pour autant, les défis de la construction du barrage interpellent le contemporain, en changeant de manière radicale la physionomie des gorges et en assurant à Saint-Etienne une gestion de l'eau globalement pérenne. La gestion des eaux du Pilat fait face à l'irrégularité des débits en fonction des saisons et une démographie urbaine importante à l'échelle des vallées, réclamant des ressources en eau stable et constante en volume.

### **a. Les facteurs de changements par des politiques de barrages à géographie variable**

Tout d'abord, le cadre paysager de cette gorge remarquable à l'échelle de la haute vallée du Furan sert d'objet mémoriel dans la reconstitution de ces éléments avant le barrage, considérés comme naturels dans l'ouvrage de F.Thiollier<sup>587</sup>, paru en 1889.



**Figure 3 : le cours du Furan près de la roche Corbières en 1855**

---

<sup>587</sup> Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, Waltener et Cie, 1889, p.69.

Cette gravure interpelle le regard dans sa dimension de recherche mémoriel du temps passé, sur un site considéré comme sauvage, avant l'édification du barrage pendant le second Empire. Cependant, ce cadre bucolique, paisible, évoqué dans cette illustration, entre cette roche Corbière, dominant le cours du Furan, est symbolique, loin des réalités de la fureur possible de cette rivière en période de crue sur les riverains. Ce lieu est appelé le Gouffre d'enfer, par référence aux tourbillons des eaux, rappelant l'ancienne toponymie de gourd et le paysage sonore de bruit provoqué par la rivière. De plus, le paysage choisi donne l'impression d'une nature sans hommes, éloignée des réalités des aménagements sur ce cours du Furan. On peut penser que cette vue est réalisée en amont du site industriel de la famille Jackson dans un atelier de martinet. Ce paysage considéré comme naturel, proche de la roche Corbière invite à la rêverie et à la méditation. C'est aussi une invitation au voyage dans un dépaysement proche. Cette proximité du site avec la ville de Saint-Etienne, majoritairement bruyante par son industrialisation croissante, donne au regard une nature tranquille, marquée par les méandres<sup>588</sup> du Furan, dominée par cette roche Corbière<sup>589</sup> majestueuse. Mulsant rappelle l'origine de cette toponymie par la présence de nombreux nids de corbeaux<sup>590</sup>, attirés par la tranquillité des lieux. Le romantisme de cette illustration rappelle potentiellement des aspects de la vallée du Rhin. On devine en effet en arrière-plan un paysage de gorge, correspondant à une partie du Furan en amont, enserré dans des gorges. Cette morphologie est utile pour construire un barrage sur ce type de lieu, entre des versants rocheux, composés de pierres de schistes. Toutefois, cette représentation idéalisée ne correspond que partiellement au paysage vécu et visible par les contemporains.

Alors que dans la réalité de ces paysages vécus, on a un bruit important, venant du marteau hydraulique du martinet aux abords du Gouffre d'enfer, renforcé potentiellement par les phénomènes de résonance au niveau des gorges. Cependant, les activités au fil de l'eau dépendent de la puissance hydraulique, liée à des saisonnalités. On a en effet à l'échelle du Furan des freins à l'usage permanent des ressources hydrauliques au fil de l'eau, liés à la nature du débit au fil des saisons. On a ainsi le spectacle de courant variable en fonction des périodes de l'année entre crues et débits insignifiants.

---

<sup>588</sup> François Taillefer, « Les méandres des rivières », *L'information géographique*, volume 13, numéro 3, 1949, p.120-125.

<sup>589</sup> La Roche Corbière, proche du gouffre d'enfer est composé de schiste, atteignant une hauteur de 90 mètres.

<sup>590</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs de Mont-Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.297.

Dès lors, la question de l'irrégularité des débits du Furan se pose à différentes temporalités, aboutissant ainsi progressivement à la nécessité d'aménagements conséquents dans une partie étroite du cours d'eau, déterminée par la présence de gorges encaissées en amont du lieu appelé Corbière. Le descriptif des aléas du Furan est éloquent, pour structurer des politiques durables de maîtrise de ces eaux et les finalités des politiques d'aménagements sur cette rivière montagnarde. On a ainsi les analyses à des temporalités différenciées, évoquant la situation du Furan. Ainsi, le chroniqueur Beneyton relate les effets climatiques sur les activités au fil de l'eau du Furan en 1766<sup>591</sup> : « *Il a fait un hiver des plus violents qu'on ait vu depuis 1709 (...) le gel ayant arrêté les moulins et tous les artifices à eaux* ». Les aléas du cours du Furan interviennent également en 1830<sup>592</sup>, marqués par la sécheresse, interférant sur l'arrêt des ateliers pendant 6 mois par manque d'eau.

Ainsi, la technologie des barrages de la période industrielle répond à ces enjeux de captation des eaux, à des fins économiques, mais aussi à des fins d'alimentation en eau les villes comme Saint-Etienne. Ces gestions des eaux à différentes échelles répondent aux demandes croissantes de stabilités des flux, mais également d'eau potable à destination des villes industrielles des vallées.

### **b. Les barrages et les transformations radicales des paysages vécus**

Tout au long du développement des industrialisations à l'échelle des versants septentrionaux du Pilat, des aménagements conséquents se structurent sur des sites précis. La construction des barrages à différentes échelles géographiques favorise d'une part une politique de maîtrise des eaux et d'autre part des garanties de ressources au niveau de ces barrages réservoirs. Leurs constructions à des dates différentes changent cependant d'une manière définitive la morphologie de ces vallées. Ces artificialisations, liées à des temporalités médiévales au niveau des paysages vécus et ressentis montent d'un cran technologique avec ce type de construction monumentale.

Ainsi, l'échelle de la haute vallée du Furan, la mise en place de deux barrages organisent d'autres paysages. On a par conséquent des interactions technologiques sur les gorges du Furan.

---

<sup>591</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.276

<sup>592</sup> *Ibidem*, p.276.

Dès lors, ce cours d'eau, modifié par les hommes, offre d'autres regards, constituant également les fondements d'un patrimoine industriel et mémoriel. Ainsi, l'association des Amis de Rochetaillée au début de 1960 intervient dans ces aspects mémoriels du site du barrage du Gouffre d'enfer. On a en fait les actions de passionnés sur l'histoire locale de la région de Rochetaillée, comme Louis Collin, président des Amis de Rochetaillée au début des années 1960, aidé dans son travail mémoriel par son frère Jean Collin et sa belle sœur Georgette Collin. Cet opuscule rend hommage au centenaire du barrage de Rochetaillée<sup>593</sup>: « Nous sommes à la moitié du siècle (...) cette formidable poussée démographique a une conséquence immédiate : la ville manque d'eau (...) le conseil municipal de l'époque adopta le projet de MM. Graeff, ingénieur en chef et Conte-Grand-chanps, ingénieur des ponts et chaussées, en mars 1858 ». Ces aspects mémoriels contenus dans le texte montrent en fait le travail de passionnés à l'échelle des temporalités de Rochetaillée. Ils participent à leurs niveaux à la compréhension de l'historicité locale, intégrée dans les différentes périodisations du Pilat. Ce sont des facteurs constructifs dans les perceptions des permanences et des basculements à l'échelle des paysages vécus et ressentis, des interactions entre la société traditionnelle rurale et la marche vers la modernité.

Ainsi, le barrage suscite l'admiration face au gigantisme des travaux, empêchant ainsi les inondations répétées du Furan structurant des aspects mémoriels régionalistes. Le barrage devient un lieu de mémoire des aménagements au fil de l'eau du XIXE siècle. D'autre part, le contemporain de la construction du barrage Etienne Mulsant<sup>594</sup> livre également son point de vue, son regard sur cet aménagement de cette gorge à l'échelle de la haute vallée du Furan, presque dans l'immédiateté de son achèvement. Son analyse valorise tout d'abord l'historicité des projets d'aménagements, puis aborde les éléments factuels de cette construction de ce barrage-réservoir sur un site singulier. Ces perspectives entre historicité et conséquences d'un tel aménagement, constituent le fil conducteur de son propos, un regard pertinent sur un changement paysager conséquent dans cette haute vallée du Furan aux implications durables au niveau de l'écosystème local.

En premier lieu, les références à différentes temporalités montrent une politique d'aménagements souhaitée, mais inégalement réalisée par rapport aux potentiels technologiques des périodes concernées. La politique de l'eau vis-à-vis du Furan, dans des

---

<sup>593</sup> Louis Collin, *Centenaire du barrage de Rochetaillée*, Saint-Etienne, Bois national, 1966, p.7.

<sup>594</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs de Mont-Pilat et de ses environs*, tome 2 Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.197- 215.

objectifs de maîtres des aléas naturels, se met en place sous Louis XIV et les tentatives d'un premier barrage, non pérenne face à la puissance des crues. La mise en place du barrage-réservoir se poursuit au niveau des études préalables globalement au cours du XIXe siècle, construisant ainsi un ensemble de projets d'aménagements sur ce site, aboutissant à des changements paysagers notables vis-à-vis des paysages d'ancien régime à l'échelle de cette haute vallée du Furan. La restructuration paysagère, avec comme enjeu la construction d'un barrage monumentale au niveau d'une gorge assez resserrée est dans des processus anciens au démarrage des travaux sous le second Empire. Ainsi, le maire de Saint-Etienne Peyret-Lallier rédige en 1836 un mémoire<sup>595</sup> portant sur *l'aménagement des eaux du Furens*. Le projet de gestion de l'eau dans cette haute vallée du Furan s'appuie sur l'étude de l'ingénieur Comte-Granchamps, défendu dès 1846. La nature du terrain sert de cadre à ce projet<sup>596</sup> : « *Du milieu de l'étroite et profonde vallée du Furens, dans le lieu où elle se resserre davantage, s'élève au-dessus du Gour ou Gouffre d'Enfer un rocher énorme (...) appelé Roche-Plate ; il semble avoir surgi pour former un obstacle aux eaux, qui ne trouvent d'autres passages que les côtés de sa base* ». Les étapes de la construction de ce barrage-réservoir montre la maîtrise du génie civile et l'utilisation des paysages existants pour élever cet édifice monumental, construit en maçonnerie. La géologie de ce lieu, appelé Roche-Plate est de bonne qualité, composée de micaschiste, pour favoriser des élévations à partir de cette roche en pierre de taille. Des fondations importantes se déroulent dans l'objectif d'atteindre du granit au niveau du sous-sol, aboutissant à l'usage d'explosifs, bouleversant la tranquillité du paysage sonore de cette vallée. Les saisonnalités interfèrent au niveau du rythme des travaux ; ceux-ci sont globalement arrêtés d'octobre à mai, face au gel récurrent dans cette temporalité climatique. On est donc dans un climat montagnard au fond de cette vallée, une présence de températures basses durant une période considérée comme froide s'échelonnant potentiellement sur six mois.

Ainsi, la réalisation de ce bâti qui transforme le paysage<sup>597</sup> de cette haute vallée du Furan, est menée par l'ingénieur de Mongolfier. Les étapes préliminaires, suite aux études des paysages de gorges, sont de favoriser une dérivation du cours du Furan, dans la construction d'un canal, puis de rejoindre son lit à environ 200 mètres en aval sur le site proche de la Roche-Corbière. La construction d'un chemin de fer et l'usage de wagonnets tirés par des chevaux, apportent les

---

<sup>595</sup> *Ibidem*, p.198.

<sup>596</sup> *Ibidem*, p.201 et 202.

<sup>597</sup> Jean-Louis Bordes, *Les barrages réservoirs du milieu du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle en France*, Paris, Ecoles nationale des ponts et chaussées, 2005, p.201-217.

matériaux nécessaires à la construction. Ce projet innovant sert de modèle à d'autres installations, à l'exemple de la visite de l'américain Wegmann, responsable de l'alimentation en eaux de la ville de New-York<sup>598</sup>.

Mulsant fait un bilan de cette œuvre monumentale, décrivant la dimension de ce barrage<sup>599</sup>, faisant 50 mètres de hauteur qui barre la vallée. La plaque commémorative, constitue une approche mémorielle sur ce site<sup>600</sup> : « *Sous le règne de Napoléon III le 28 octobre 1866 a été inauguré ce barrage* ». La gestion de l'eau du Furan est solutionnée<sup>601</sup> : « *Pour alimenter les usines, on dispose d'un canal à ciel ouvert (...) dont le débit est dirigé par une vanne motrice (...) Les eaux de la ville sont menées dans l'aqueduc souterrain des sources, au moyen d'un canal souterrain* ». Pour autant, on a en aval des conflits d'usage de l'eau au niveau des ateliers présents au fil de l'eau et les usines positionnées dans la vallée de Saint-Etienne.

Ce projet de barrage réservoir valorise également des aménagements pour favoriser un tourisme sur ce lieu remarquable. On a ainsi une approche complète, donnant des accès au barrage par une allée plantée d'arbres le long de l'ancien cours du Furan, des accès au barrage grâce à un escalier à partir de l'ancienne base du site appelé Roche-Plate.

Ainsi, Mulsant perçoit dès 1870 les apports touristiques de cette construction, offrant un point de vue remarquable pour les visiteurs et l'accès aux versants du Furan, des chemins aménagés pour les familles. De plus, ce barrage est un espace de vie pour la faune : « *l'Hirondelle de rocher (...) des truites qui prospèrent (...) la loutre* ». On a également le retour des corbeaux à la Roche-Corbière, perturbés par l'usage des explosifs dans les processus d'aménagements du barrage. On peut ainsi montrer le paysage des travaux, le bruit des explosions dans cette vallée, remontant dans les villages alentours comme Rochetaillée, des périodes propices aux travaux dans la bonne saison et arrêtés pendant la période hivernale. Ces travaux sur ce site sont pour l'époque gigantesques, interférant les cadres des paysages et modifiant les regards sur cette vallée du Furan. Dans cette perspective de gestion du Furan, les aménagements plus en amont concernent la construction d'un second barrage, appelé le Pas-de Riot<sup>602</sup>, dans la temporalité de

---

<sup>598</sup> *Ibidem*, p.213.

<sup>599</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs de Mont-Pilat et de ses environs*, Tome 2 Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.213.

<sup>600</sup> *Ibidem*, p.215.

<sup>601</sup> *Ibidem*, p.214.

<sup>602</sup> Maurice Bedouin, « Rochetaillée », Grande encyclopédie du forez et des pays de la Loire, le pays stéphanois la vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.96.

la III<sup>e</sup> république. C'est un projet conséquent, s'échelonnant de 1873 à 1878, à environ 2,5 km du barrage du gouffre d'Enfer. La toponymie du site rappelle un passage étroit, associé à un cours d'eau. Les travaux, conduits par l'ingénieur Lefort, ont pour action de contrôler les eaux à destination du premier barrage. On a ainsi des changements radicaux dans ces paysages de la haute vallée du Furan. Les deux barrages sont aussi dans des perspectives touristiques, de visites des lieux. Au pied de la roche-Corbière, la construction d'une auberge, appelée *Auberge de la cascade*, par référence à la chute d'eau proche, est dans cette optique de projet touristique. On a l'utilisation des pierres du pays, une architecture valorisant l'usage du schiste. La surveillance des lieux est affectée à un gardien, vivant en famille, à proximité du barrage du Gouffre d'enfer, dans une maison dédiée, construite sur un versant, également en pierres de schiste. Au départ, ce bâtiment, construit en 1860 par les Ponts et Chaussées, sert de cadre aux ingénieurs présents sur le site, lors des étapes de la construction. Le travail du gardien surveille l'état de la maçonnerie, luttant aussi contre le braconnage des truites des barrages et des autres espèces vivants à proximité. C'est un cadre de vie, variable en fonction des périodes de l'année, dans un processus d'isolement dans les phases hivernales, marquées par la neige et le gel. On est ainsi dans des politiques durables de changements paysagers, visibles sur d'autres géographies et paysages de vie. D'autre part, des activités de grands travaux dans cette vallée sur un temps long génèrent des opportunités au niveau du paysage économique local. On a ainsi certainement une offre de main d'œuvre sur le chantier, des approvisionnements alimentaires demandés. De plus, les ouvriers, venant entre autres de Saint-Etienne ont vraisemblablement des hébergements temporaires en bois, ou sous la forme de toiles de tente, complétés par l'installation d'écuries pour panser les chevaux. On peut supposer que ces installations se situent proche de la maison en schiste, construite en 1860, sur un versant de montagne, à proximité immédiate du chantier. Ces facteurs conduisent en fait à une vitalité de cette vallée, par le nombre des hommes travaillant journalièrement, les bruits sonores de leurs travaux, de leurs voix, les lumières des campements visibles à la lampe à pétrole, observables des lieux à la ronde face à la torpeur de la nuit. Tout ceci s'effectue aussi par le paysage sonore du torrent, transformé et détourné par les hommes et aussi par les interactions de la luminosité du printemps à l'été sur cette vallée encaissée et humide.

Dès lors, la construction de ces deux barrages dans des décennies différenciées organisent les conditions d'un développement touristique local. Des politiques paysagères se perçoivent ainsi dans les aménagements des accès au niveau des berges, mais également en remontant l'ancien cours du torrent bordé de platanes à intervalle régulier. Le visiteur est dès lors dans

une capsule temporelle, dans la configuration paysagère d'alignement des végétaux, des processus d'aérations, d'ombres apportées par ces arbres dans les périodes chaudes de l'été. L'impression au bout du chemin montre à la fois un sentiment d'admiration face aux défis de ce barrage du Gouffre d'enfer, installé sur l'ancien site de la Roche Plate, mais aussi le sentiment de la petitesse des hommes confrontés à une prouesse technique et technologique d'un barrage-réservoir colossal pour le XIX<sup>e</sup> siècle. L'utilisation des matériaux métallurgiques, à l'exemple des mains courantes, sur un escalier aux pentes raides, taillées dans la roche, demande un effort physique aux visiteurs, mais accessible aux familles par l'usage de paliers intermédiaires. Le spectacle d'observation d'une partie de la vallée à partir du barrage fascine le visiteur et renforce son souhait de revenir dans ce cadre exceptionnel du patrimoine industriel, soumettant la nature et artificialisant le site à des fins de promenades familiales.

La gravure, proposée dans l'ouvrage de Félix Thiollier en 1889<sup>603</sup>, représente le barrage, par rapport à l'accès en remontant l'ancien lit du torrent. Cette approche poétique d'un cadre particulier introduit également des facteurs de sentimentalisme et de romantisme sur ce site, donnant accès au plan d'eau. On a aussi des enjeux de valorisation des capacités de l'homme à maîtriser la nature, dans des héritages cartésiens. D'autre part, le paradigme du progrès reste très présent à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, s'accéléralant sous la gouvernance des républicains. L'héritage des bâtis de l'époque impériale est ainsi assumé, participant dès lors à des enjeux de développement entre progrès et hygiène grâce à la gestion de l'eau.

---

<sup>603</sup> Félix Thiollier, *Le Forez pittoresque et monumental*, Lyon, Waltener et Cie, 1889, p.69.



**Figure 4 : accès au barrage par l'escalier**

Dans cette logique de changement paysager durable sur d'autres secteurs du Pilat, Mulsant décrit un paysage particulier<sup>604</sup>, associé au réservoir de Couzon, sur un autre pays non loin de Sainte-Croix, sur un autre versant du Pilat : « *En suivant la route qui serpente sur les flancs de la montagne (...) on arrive bientôt au réservoir établi dans la vallée du Couzon (...) on croirait avoir sous les yeux une miniature des lacs suisses*<sup>605</sup> (...) sur les bords (...) abonde le genêt ». Il décrit aussi cette digue<sup>606</sup>, présente sous ses yeux, valorisant une hauteur de 30 mètres et de soixante mètres d'épaisseur, une structure formée de trois murailles, remplies entre elles de remblais. Situé à environ 11 km de Sainte Croix en Jarez, le site de Châteauneuf est lié à un château éponyme. D'autre part, les approches sur les temporalités de cette construction<sup>607</sup> se

---

<sup>604</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs de Mont-Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.35 - 36.

<sup>605</sup> On est ainsi dans des références aux lacs alpins, associant bon air et tranquillité d'esprit dans un environnement préservé. Ce sont par exemple des sites comme le lac de Cauma à 997 mètres d'altitude, le lac du Blausee à 887 mètres d'altitude.

<sup>606</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs de Mont-Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.36.

<sup>607</sup> C'est un barrage de terre avec une élévation en maçonnerie, localisé à 4 km au sud de Rive de Gier. On a en fait une surface de réservoir d'environ 13 hectares, offrant aussi des opportunités touristiques de promenades sur le site.

présentent sous la forme d'une plaque commémorative indiquant les débuts des travaux sous le règne de Louis XVI et terminés sous Charles X. Ce projet monumental est dans des temporalités différenciées, de la fin de l'ancien régime à la Restauration. On est aussi dans une gestion de l'eau à finalités de développement économique, marquée par la maîtrise du cours du Couzan<sup>608</sup>, pour alimenter le Gier d'une façon constante entre les usages de la navigation et l'approvisionnement en eau des ateliers, usant de la force hydraulique. Ce bâti sur le Ban est dans cette périodisation industrielle, dans l'usage de maçonnerie.

De plus, on constate également des aménagements sur d'autres rivières, constituant ainsi des paysages artificialisés avec des retenues d'eau. Ainsi, à l'échelle de la rivière du Ban<sup>609</sup>, en amont de la ville de Saint-Chamond, la gestion de l'eau répond à des impératifs de développements industriels des usines, mais également des enjeux démographiques du besoin en eau potable des citoyens. Ce sont des réalisations à l'échelle du barrage-réservoir de la Rive ou du Ban<sup>610</sup>. La morphologie de cet aménagement construit une nouvelle forme paysagère, voulue par les hommes, proche du village de La Valla-en-Gier, dans une temporalité associée au second Empire de 1866 à 1870, par référence notamment au barrage du Gouffre d'Enfer.

La représentation de ce barrage en 1870<sup>611</sup> montre à la fois une retenue d'eau, dans un environnement de montagnes, sur des versants inégalement boisés et ses capacités de promenades, structurant ainsi une dimension touristique<sup>612</sup>. Ce processus d'artificialisation autour d'une retenue d'eau crée des conditions d'un écosystème, avec des finalités économiques. Cette gravure paisible est dans la représentation d'un environnement, considéré comme naturel, incitant à visiter ces lieux. On a dans cette communication des similitudes avec les représentations des retenues d'eau alpine, des lacs de montagnes aux apports vivifiants pour la santé dans des références hygiénistes.

---

<sup>608</sup> Le Couzon est une rivière de montagne, affluent du Gier, d'une longueur de 12,5 km, prenant sa source à 900 mètres d'altitude.

<sup>609</sup> C'est une rivière prenant sa source dans le Pilat à 1100 mètres d'altitude, sinuant sur les versants de montagne, notamment proche de la Valla-en-Gier.

<sup>610</sup> Eric Perrin, *Le barrage de la Rive, de l'eau pour boire et travailler*, Saint-chamond, Editions Faucoup, 1999, 31 p.

<sup>611</sup> Alain Rivoiry, « La Valla- en –Gier », *Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire /La Valla –en-Gier-Le Pilat*, Roanne, Horwath, 1986, p.228.

<sup>612</sup> L'installation de la famille Rivat, dans un objectif de restauration.

Dès lors cette gravure, représentant le réservoir d'eau, proche de la Valla-en-Gier, développe un imaginaire de tranquillité montagnarde, de lac d'altitude. On est ici encore dans des références alpines des territoires suisses. Le réservoir de Couzan, entouré des versants montagnards offre des perspectives de dépaysements, de promenades sur un site remarquable.



**Figure 5 : le barrage de la Rive en 1870**

## **B. L'ORGANISATION DES SITES TEXTILES ET LES INTERACTIONS PAYSAGERES**

La place des sites textile dans le Pilat est dans les rapports à des temporalités différenciées, aboutissant à des héritages présents au cours du XIXe siècle. L'énergie hydraulique reste un facteur présent dans le cursus de développement de ce type de construction. Les facteurs de localisations dans les différents versants montrent des géographies variables en fonction des lieux. Ainsi, les ateliers et les usines, avec comme fonctionnalité des productions de textiles, entraînent des développements économiques locaux. Les morphologies de ce type de bâti essaient le long des cours d'eau du Pilat, drainant ainsi des capacités d'emplois locaux. On a dès lors des physionomies particulières, dédiées aux textiles, structurant ainsi des paysages de vie économique. Les différentes vallées des versants septentrionaux aux versants méridionaux sont dans des activités économiques en croissance, construisant le développement des sites de production dans ce contexte industriel. A l'échelle des villages et des hameaux, les présences

de ces paysages textiles interfèrent forcément sur les cadres de vie majoritairement agraires, confrontés aux facteurs des industrialisations et les conséquences sur la culture paysanne dans la mise en place d'un monde ouvrier à la campagne. La production de textile domicile dans les maisonnées paysannes laisse de plus en plus la place à des unités de productions, dans un aspect de concentration des hommes et des machines sur un territoire réduit.

### **1. Les lignes directrices à l'échelle des différents versants**

L'organisation des paysages textiles au fil de l'eau construit des éléments d'anthropisations importants le long des berges des différents cours d'eau. Les présences de moulins, dans la production de textile, sont le plus souvent dans des temporalités médiévales. L'usage des forces motrices des cours se place en fait dans une temporalité d'ancien régime. Cela constitue au niveau des paysages de vie des traces des anciens sites le long des différents cours d'eau. On est alors dans des perspectives de palimpsestes, reflétant différentes périodes historiques dans les processus d'aménagements des lieux de productions textiles. Toutefois, l'énergie motrice est par essence aléatoire, dans les facteurs des débits d'eau irréguliers, liés à ces rivières de montagnes. L'organisation passe progressivement d'un atelier de type familial sous l'ancien régime à des bâtis plus imposants au cours du XIXe siècle, les usines. Ce modèle architectural d'usine produit d'autres paysages, que les systèmes de moulinage traditionnel. Les cadres des bâtiments sont dans des objectifs de productivité et de fonctionnalité. Les usages des briques garantissent des élévations rapides de ce type de construction. Les hauteurs souhaitées permettent d'installer les machines textiles. On a en effet des usages de l'eau, dont la genèse correspond aux temporalités médiévales. Le corpus juridique de l'ancien régime considère que les rivières et ruisseaux du Pilat sont dans le paysage juridique des banalités<sup>613</sup> avec un ensemble de droits afférants dans la capacité à prélever le cens pour l'usage de l'eau. Pour autant, les bases révolutionnaires bouleversent la juridiction seigneuriale entre l'abolition des privilèges et de nouveaux fondements juridiques, concernant la gestion des eaux. Le morcellement des propriétés riveraines laisse la place aux entités seigneuriales d'ancien régime plus conséquentes.

---

<sup>613</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.292.



notamment aux abords de Saint-Chamond. Les lacets et les tresses sont utilisés dans les corsetages et la mode féminine. On a aussi des productions de laine, pour les vêtements.

Les cadres géographiques représentés, en fonction des échelles géographiques, abordent plusieurs types de localisations en fonction des cours d'eau et des versants. On a en effet des rapports aux productions textiles au fil de l'eau différenciés entre les versants septentrionaux et méridionaux. On a le poids des rivières dans les zones de productions dédiées. Ainsi, les transformations paysagères dans les activités de moulinage de la soie, mais également des productions textiles comme le ruban, structurent des paysages économiques dans la vallée du Furan, la vallée du Janon, la vallée du Dorlay à l'échelle des zones septentrionales. Au niveau des versants méridionaux, on a des polarités paysagères importantes dans ces productions textiles. Ce sont par exemple des activités importantes à l'échelle de la région de Pélussin, de Saint-Julien-Molin-Molette. Ces ateliers et usines valorisent au cours du XIXe siècle des capacités d'emplois dans le textile, embauchant majoritairement des populations féminines. On a ainsi des exemples de développement de structures, dans des rapports géographiques de cercle vertueux par rapport aux structures existantes. C'est le Moulinage des rivières à Pélussin, créé en 1873 dans un bassin d'emploi qualifié dans la production de la soie. Le site de production consiste à tordre de la soie. On a des bâtiments en pierre, de grandeurs industrielles et des toits en shed. Le shed est en fait l'usage d'un anglicisme, associé aux formes de toitures en dents de scie, visible dans l'industrie anglaise textile. Cette architecture diffuse par sa hauteur une luminosité importante et les capacités d'entraînement des machines-outils, nécessitant des hauteurs de plafond. Ce type d'usine construit un modèle industriel précis<sup>616</sup>, donnant en fait plus de lumière sur son versant nord, grâce à l'usage de grandes parties vitrées. On a un vaste bâtiment en deux étages, sur près de 270 mètres carrés de surface, proche du Régrillon, apportant l'eau nécessaire aux machines industrielles. De plus, cette usine de moulinage de la soie, est dans une organisation géographique interne, typique du monde textile du XIXe siècle à l'échelle de Pélussin, les usines proches du Régrillon embauchent une main d'œuvre nombreuse, empruntant chaque jour un itinéraire singulier, appelé des *Esses*<sup>617</sup>, rejoignant en fait les habitations localisées dans le quartier d'habitations des Croix aux ateliers le long du

---

<sup>616</sup> Jean-François Belhoste, Paul Smith, *Architectures et paysages industriels : l'invention d'un patrimoine*, Ballainvilliers, Editions de La Martinière, 2012, 272 p.

<sup>617</sup> Cela désigne dans le pélussinois des aménagements en pierres du sentier initial, avec des marches et des murettes, pour favoriser un accès aux sites textiles plus faciles en fonction des saisons. Ces escaliers donnent ainsi accès aux usines de moulinage dans la vallée. Cela raccourcit les distances par rapport à la route.

Régrillon. Cette usine, fondée par Pétrus Gabert, offre un paysage industriel, s'organisant sur un 40 mètres de long et 15 mètres de haut. La roue, fournissant l'énergie hydraulique dispose d'un diamètre de 10 mètres. L'organisation du paysage économique dans cette seconde moitié du XIXe siècle donne du travail à une centaine d'ouvriers, très majoritairement féminines, travaillant dans un paysage sonore propre aux ateliers de moulinage. On a en effet des bruits typiques, liés aux métiers à tisser, souvent des étiers de type Jacquard. Ce paysage sonore typique du textile est appelé le *Bistanclaque*<sup>618</sup>. De plus, le travail de la soie se fait dans un environnement particulier avec de la chaleur et de l'humidité. Le paysage économique de l'usine Gabert est actif au début du XXe siècle. Ainsi en 1905<sup>619</sup> l'usine Gabert fils a soixante métiers. Trois autres usines de tissages<sup>620</sup> sont aussi en activités, à l'exemple Mousset et soixante-quatorze métiers, Pelletier et Chavannes disposant de cinquante-deux métiers à tisser, Ravachol-Dumas et un paysage industriel de trente métiers. On a des spécialisations textiles, comme des mousselines, des crêpes ou des foulards. Les conditions de travail pour le personnel ouvrier sont difficiles, dans des journées pouvant atteindre avant 1900 des amplitudes importantes, des journées de plus de 14 heures, ramenées à 10 heures pour les enfants de 12 à 16 ans, 8 heures pour les enfants de 8 à 12 ans. Les sites disposent souvent de dortoirs pour héberger les ouvriers trop éloignés de leurs habitations, associées souvent aux hameaux plus ou moins éloignés du bourg de Pélussin.

Concernant le paysage juridique de la gestion des eaux à l'échelle du Pilat, on est dans un cadre associé au projet du code rural de 1814<sup>621</sup>, présenté par le baron Jean- Joseph-Verneilh-Puyrasseau. L'eau est considérée comme chose commune, associée au lit des rivières et ruisseaux. Les droits de propriété à l'échelle des rivières et ruisseaux du Furan sont sur le plan juridique considérés comme des cours d'eau non domaniaux, structurés par le droit privé. Les gestions de l'eau<sup>622</sup> construisent un ensemble d'obligations pour les différents propriétaires, installés le long des berges. Ceux-ci doivent entretenir les cours d'eau, maintenir l'écoulement

---

<sup>618</sup> On a ainsi les bruits des différentes fonctions de la machine textile à tisser, venant du langage populaire des canuts lyonnais.

<sup>619</sup> Antoine Chavas, *Pélussin hier, ses origines et son histoire*, Pélussin, Association « Visages de notre Pilat », 1949, p.104.

<sup>620</sup> *Ibidem*, p.104.

<sup>621</sup> Françoise Fortunet, « Le code rural ou l'impossible codification », *Annales historiques de la Révolution française*, Janvier-Mars 1982, p.95- 112.

<sup>622</sup> Les torrents de montagne ont globalement en amont de fortes pentes et des fonds majoritairement constitués de pierres.

de l'eau et l'élagage des végétaux. C'est entre autres les aspects des roues hydrauliques réparties au fil des eaux. Ces eaux du Pilat entrent dans la catégorie des eaux non navigables et flottables. Le cadre du biotope le long des berges des torrents et ruisseaux montrent des présences inégales de ripisylves<sup>623</sup>, structurant des paysages pittoresques. On a ainsi des arbres, à l'exemple des frênes et des chênes pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur, des espaces de buissons, des berges herbacées pouvant se composer de plantes en partie aquatiques comme les iris. Les torrents et ruisseaux du Pilat, avec des eaux globalement considérées comme froides, disposent variablement de cette forme de paysages, en fonction des éloignements vis-à-vis des œkoumènes. On a de plus des changements ponctuels des rivières de ces montagnes, avant la mise en place des grands barrages réservoirs, à l'exemple des différences d'étendues au sein des différents lits<sup>624</sup>, liés aux saisonnalités des cours d'eau. Les morphologies changent en fonction des rythmes des débits et également des aménagements antérieurs des moulins. On a au niveau des paysages vécus des résiliences des retenues d'eau, associées à des périodes plus anciennes, sur des aspects d'enrochements. On a ainsi, le long des rivières, la mise en place de traces de biefs en pierre de schiste, localisées dans la haute vallée du Furan, ou la vallée du Régrillon dans le Pélussinois.

Les transformations des berges par les ateliers et les usines interfèrent globalement sur la raréfaction de sites de ripisylves, proches de ces artificialisations en expansion dans le contexte économique des développements industriels au cours du XIXe siècle. Ces qualités de l'eau variables sont à l'origine d'un biotope montagnard, associé généralement aux salmonidés, comme les truites fario. La disparition des ripisylves s'accélère par le développement des bâtis industriels au fil des eaux. On a de plus une érosion du fond des lits des cours d'eau. Le biotope se transforme par la disparition progressive des espèces endémiques<sup>625</sup>, dépendantes des rivières de montagne, perturbées par les activités humaines.

De plus, la filière textile peut impacter le châtaignier par des effets d'aubaine. Ainsi, la production d'acide gallique<sup>626</sup> utilise une teinture venant du bois de châtaigniers, présents dans

---

<sup>623</sup> Il s'agit de la contraction entre le terme latin *ripa*, signifiant la rive et *sylva*, désignant les arbres.

<sup>624</sup> Le lit mineur correspond à une phase de cours d'eau minimal, pouvant laisser un mince filet d'eau dans les périodes d'assèchement. Le lit majeur entraîne potentiellement des inondations importantes des vallées.

<sup>625</sup> On a la disparition progressive des écrevisses à pied blanc, de la loutre d'Europe à l'échelle de ces sites industriels aménagés, se développant au fil de l'eau, mais aussi des insectes évoluant en milieu humide comme les libellules.

<sup>626</sup> Antoinin Chavas, *Pélussin hier : ses origines et son histoire*, Pélussin, Visages de notre Pilat, 2002, p.105.

cette région. On a ainsi la mise en place d'une usine en 1867, par l'ancien maire de Pélussin Jamet sur le hameau du Truchet, localisée en dehors du bourg de Pelussin. Une haute cheminée en brique se perçoit dans ce site industriel. Le travail consiste à produire un colorant de couleur jaune, à partir du bois de châtaignier<sup>627</sup> provenant essentiellement du Pilat. Le site peut traiter jusqu'à neuf tonnes de bois par jour, employant huit ouvriers et un contremaître. Le paysage de fumée s'exhale de ce site de colorant, à partir d'une grande cheminée à la forme carrée, complétée aussi par une odeur particulière aux alentours. On est dans une pollution effective de l'air et de l'environnement immédiat.

### **b. Focus locaux au niveau des implantations au fil de l'eau dans différents secteurs géographiques**

L'organisation de différents sites textiles, proposée par Devun<sup>628</sup>, construit un raisonnement géographique, en fonction des versants du Pilat et des différentes vallées. Ces formes paysagères entre les différentes étapes de production de la soie ou autres textiles, déterminent des usages particuliers de lieux. Cela en fait constitue des phénomènes de spécialisations. Ainsi, cette démarche aborde les différents sites proposés par l'auteur, en précisant le nombre et la typologie de ces implantations. Ces facteurs influencent ainsi les paysages économiques de ces différentes vallées, interférant aussi sur les paysages vécus et ressentis par les habitants de ces lieux. On a de plus un ensemble de précisions sémantiques, apportant d'utiles précisions aux cadres géographiques vécus et perçus. Au niveau des versants septentrionaux, le Furan dispose en amont de la ville de Saint-Etienne de cinq sites associés au travail de la soie et un atelier dédié au travail de la laine<sup>629</sup>. La vallée proche, localisée en aval du Janon en interaction avec la ville de Saint-Chamond, montre le poids du textile. Les ateliers et fabriques parsèment cette rivière au fil de l'eau ; structurant un pôle économique locale en croissance et constituant ainsi un bassin d'emplois dans ce secteur.

---

<sup>627</sup> La raréfaction de ce bois à la fin du XIXe siècle impacte la survie économique du site. Le gel des châtaigniers en 1896 dans le Pilat augmente en fait cette pénurie, aggravée par une surexploitation de ce bois à des fins industrielles. La maturité du Châtaignier est atteinte généralement au bout de 25 ans. L'usage des châtaignes dans l'alimentation paysanne est dans une tradition médiévale. Dans le paysage agraire traditionnel, les sous-bois de châtaignier constituent des pâtures pour les chèvres.

<sup>628</sup> M. Devun, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32, Revue de géographie alpine, numéro 2, année 1944, p.292.

<sup>629</sup> Le travail de la laine est dans une temporalité médiévale dans le cadre des foulons.

On a en effet les présences d'un ensemble de sites nombreux, entre la ville de Saint-Chamond et Izieux. Cela traduit une forte spécialisation dans le travail du textile dans cette zone géographique. Ponctuellement, le village de la Valla plus en amont dispose d'un site de production, lié au moulinage. Concernant les versants septentrionaux, on a des territoires marqués par ces valorisations textiles. On constate ainsi les polarités de sites, comme Bourg-Argental, disposant de six sites, de Saint-Julien-Molin-Molette avec onze sites, de Maclas avec six sites, de Pélussin avec une trentaine de sites et Chavanay organisant trois sites.

Ces ateliers, fabriques ou usines, modèlent par leurs architectures ces paysages de vallées, où circulent un ensemble de rivières de montagnes. D'une manière générale, les sites textiles montrent plusieurs aspects, en fonction de la forme des activités valorisées. Le moulinage reste très présent sur l'essentiel des pays du Pilat. On a plutôt sur le versant rhodanien le tissage de la soie et le secteur géographique de la Déome. L'industrie de la tresse et du lacet se positionne plutôt dans le secteur du Gier. Les activités de rubanerie correspondent à une partie de la vallée du Furan, en relation avec Saint-Etienne, mais aussi dans la région de Saint-Genest-Malifaux. On a sur différents lieux des usines de productions textiles, interférant sur les paysages du quotidien. L'architecture construit ainsi plusieurs formes d'habitats. On a ainsi le modèle de l'atelier habitation de passementier, disposant de hautes fenêtres pour la fonctionnalité des métiers Jacquard, des bâtis en pierre de granit à l'échelle de Saint-Genest-Malifaux. D'autre part, le cadre géographique du moulinage dispose d'importants volumes et des fenêtres hautes au niveau du rez-de-chaussée. On retrouve dans les usines de tissages ou fabriques la même recherche de luminosité avec des fenêtres hautes.

Ces approches architecturales de production de textiles s'expriment à l'échelle du site de Doizieu et de Saint-Paul en Jarez. On a en effet une représentation de dix sites textiles dans la région de Doizieu et de quatorze sites sur Saint-Paul en Jarez. Les territoires de Doizieu et de Saint-Paul en Jarez ont une production dédiée aux activités de soieries, en interaction avec la rivière Dorlay. Des bâtis en pierres jalonnent la rivière Dorlay, constituant les fondements du patrimoine textile local. C'est ainsi l'exemple de la fabrication de lacets Coffey<sup>630</sup>.

## **2. Paysages et temporalités de l'industrie de la soie à différentes échelles géographiques entre le versant sud et le haut-Pilat**

---

<sup>630</sup> Félix Iardon, « Saint-Paul en Jarez », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire/la vallée du Gier et le Pilat, Roane, Horvath, 1986, p.56.

A l'échelle de focus locaux, les paysages liés à la production de textiles façonnent progressivement les activités économiques de sites ruraux dans le Pilat à partir du XVe siècle.

#### **a. A l'échelle de Saint-Julien-Molin-Molette et de Chavanay, des fabriques textiles interférant sur les paysages du quotidien**

A l'échelle des sites de Saint-Julien-Molin-Molette, localisés dans la partie méridionale du Pilat, bénéficiant des eaux de la rivière Ternay<sup>631</sup>, on perçoit plusieurs approches paysagères dans le développement de ce site. Louis Bancel<sup>632</sup> apporte des facteurs temporels judicieux sur l'industrie de la soie dans ce secteur géographique du Pilat. D'autre part, les apports de l'ouvrage de l'abbé Chaland<sup>633</sup> en 1851 décrivent les cadres d'existence et les temporalités. On a ainsi un ensemble descriptif du cadre géographique s'offrant aux regards, positionnant le site dans des repères territoriaux <sup>634</sup>: « *Saint-Julien, situé sur le penchant méridional de la haute montagne du Pilat (...) cache sa modeste existence au fond d'un ravin, où arrive la petite rivière Ternay (...) elle a fait tourner les nombreuses moulettes de l'aiguillage et les nombreux moulins à grains et à huile* ». Ces indications géographiques indiquent l'importance de la rivière Ternay dans les systèmes de moulins médiévaux. Ces moulins au fil de l'eau sont d'autre part les facteurs du développement des activités de soie à l'échelle de ce territoire, développant ainsi une culture ouvrière textile.

Ainsi, la toponymie du site est dans ces aspects liée à l'usage motrice de l'eau. De plus, les activités de soie, proposées au XIXe siècle sont en fait dans des temporalités plus anciennes, constituant des traces et des transmissions d'un savoir-faire particulier. En fait les usages notamment de la rivière Ternay, comme source motrice, sont à l'origine de la toponymie de ce site. Ainsi les noms de Molin et Molette sont dans des toponymies, liées à des artificialisations médiévales sur cette rivière<sup>635</sup>. On a ainsi la mise en place de moulins au fil de l'eau, complétée par des biefs-réservoirs nécessaires à la régulation du débit d'eau. A l'échelle du Ternay, cette

---

<sup>631</sup> La rivière Ternay est un affluent de la Déome, d'une longueur d'un près de 15 km, prenant sa source à Veranne.

<sup>632</sup> Joseph Bancel, *histoire de st julien Molin –Molette*, St-Julien-Molin-Molette, Gattet-Bancel, 1984,154p.

<sup>633</sup> L'abbé Chaland, *Mémoires de Saint-Julien-Molin-Molette*, Lyon, De Maillet, Girard et Josserand, 1852,34p.

<sup>634</sup> *Ibidem*, p.4.

<sup>635</sup> Louis Gache, « Saint-Julien-Molin-Molette », *Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier et le Pilat*, Roanne, Horwath, 1986, p.280.

rivière de montagne reste fluctuante en fonction des saisons et des temporalités. Ces facteurs de crues sont exposés dans l'ouvrage de Joseph Bancel<sup>636</sup>. On a forcément des conséquences économiques, liées à ces inondations. On a ainsi le descriptif de l'inondation du 12 septembre 1768, emportant le pont en pierre, datant du XVe siècle, séparant le bourg. La politique de construction d'un nouveau pont, se présente aux regards des contemporains tout au long du XIXe siècle. D'autres inondations marquent les mémoires locales, comme à l'automne 1801 et le 5 juin 1900. Les ateliers et fabriques, au fil du Ternay, sont impactés par des crues sur les bâtiments et les outils de travail.

L'historicité de la soie se situe dans des temporalités du XVIIIe siècle<sup>637</sup>, produisant à long terme un savoir-faire local, transmis de générations à générations. Le forez importe l'industrie de la soie, à partir du savoir du bolognais Jean Gayotti en 1634. Cette technicité est complétée par les apports de Pierre Beney en 1669. Le paysage économique du XVIIIe siècle, impulsé par Louis XIV et Colbert, favorise des transferts de capacités de productions textiles. La soie, à l'échelle du Pilat, est associée à cette politique d'Etat, complétée par l'essor des manufactures royales textiles. On est ainsi dans des palimpsestes au niveau des productions de la soie. L'abbé Chaland, dans sa monographie, datée de la moitié du XIXe siècle, apporte des facteurs liés à l'historicité locale. Ces facteurs sont repris au niveau de l'ouvrage de Joseph Bancel<sup>638</sup> en 1984, s'intéressant à la genèse des activités de soieries dans ce secteur géographique, remontant au XVIIIe siècle. Il cite en effet un extrait d'un registre de décès paroissial daté du 25 avril 1674, avec la mention de professions associées à la soie<sup>639</sup>, accompagnant la défunte Sybille Royet : « *Bayon, tissotier de soye, Arnaud, Neyme, son mari, tissotiers* ». Ces ouvriers et ouvrières de la soie sont appelés également des ribandiers, évoluant traditionnellement dans les tissages à domicile en zone rurale. A partir du XIXe siècle, les unités de productions plus importantes structurent d'autres paysages, dans des liens entre les industrialisations et la montée en puissance des usines. On a en effet des industriels, comme Joseph Corrompt<sup>640</sup> à partir de 1822, développant le bâti de production de la soie, à partir d'une fabrique dans un lieu appelé Ligue. Il possède également un site de production dès 1817 dans un lieu appelé Pré-Batoir,

---

<sup>636</sup> Joseph Bancel, *Histoire de Saint-Julien-Molin-Molette*, Saint-Julien-Molin-Molette, Gattet-Bancel, 1984, p.137 à 141.

<sup>637</sup> *Ibidem*, p.127.

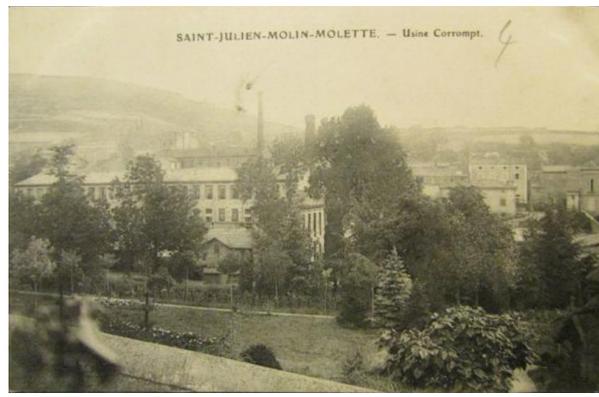
<sup>638</sup> *Ibidem*, p.127 à 131.

<sup>639</sup> *Ibidem*, p.127.

<sup>640</sup> L'abbé Chaland, *Mémoires de Saint-Julien-Molin-Molette*, Lyon, De Maillet, Girard et Josserand, 1852, p.22.

appelée aussi fabrique de Maliquet<sup>641</sup>. Ainsi, le patrimoine textile interfère au niveau des territoires vécus, dans des strates temporelles du XVIIe au XXe siècle. Les paysages industriels sont dans des héritages de technicités et d'organisation du travail, de l'atelier familial à la fabrique.

La famille d'industriel Corrompt<sup>642</sup>, avec Louis-Joseph-Marie, continue de développer sous le second Empire la croissance des bâtis de productions de soie. Ainsi, la géographie industrielle a dans la seconde moitié du XIXe siècle l'affirmation de l'usine Sainte-Marie, appelée également l'usine Corrompt, à l'exemple de la carte postale<sup>643</sup> proposée, dans la temporalité du premier tiers du XXe siècle.



**Figure 7 : l'usine Corrompt**

Cette usine Corrompt, appelée également Sainte-Marie, est liée à la présence d'une statue de la vierge<sup>644</sup>, montrant ainsi une sensibilité catholique de l'établissement. On a aussi un contexte de tradition paternaliste, d'encadrement des ouvriers et des ouvrières au quotidien. L'énergie hydraulique, puisée dans le Ternay, est dans cette tradition d'usage de l'eau comme force motrice. La rivière est par conséquent le moteur du développement du paysage industriel local. Les relations économiques des hommes confortent le recours à ce cours d'eau, dans une dimension temporelle ancienne, se poursuivant au cours du XIXe siècle et d'une grande partie

---

<sup>641</sup> Louis Gache, « Saint-Julien-Molin-Molette », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier et le Pilat, Horwath, 1986, p.280.

<sup>642</sup> Hubert Sage, *Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine, lié à l'industrie textile*, Jean-Pierre Huguët éditeur, 2013, 180 p.

<sup>643</sup> Saint-Julien-Molin-Molette, *L'usine Sainte Marie*, Saint-Julien-Molin-Molette, n.p., 2020, p.12

<sup>644</sup> La présence de cette statue, positionnée sur une niche à l'entrée du bâti, se situe dans des palimpsestes des protections des lieux et également des hommes.

du XXe siècle. D'autre part, l'organisation architecturale et paysagère du site montre plusieurs aspects entre les fonctions de productions et les fonctions d'habitations.

L'architecture de ce site est type des bâtiments industriels de la seconde moitié du XIXe siècle. Les fonctions des différents bâtiments montrent plusieurs affectations. Une maison de maître, des écuries, l'usine. La surface totale correspond à un paysage bâti de 6500 mètres carrés. La géologie locale de roches sert de matériaux de construction, dans une dimension pérenne. Ainsi, l'apport de pierres de granit se place dans une tradition architecturale locale, structurant un paysage typique de la région à l'échelle des processus de construction des bâtiments. Ce site industriel est dans une logique de production textile. On a aussi des odeurs particulières sur ce type d'usines. Le recours à la graisse pour les métiers à tisser imbibe le sol au fil des décennies de production. Les périodes de fortes chaleurs estivales renforcent la diffusion des odeurs, complétée par le rythme des machines à tisser. Des escaliers en bois desservent les trois niveaux de cette usine. Une toiture est dans le style des sheds, organisée en vitraux pour assurer de la luminosité. Le monde du travail structure la vie des ouvrières. C'est un règlement intérieur souvent sévère, comme l'interdiction de parler pendant les heures de travail ou des amendes en cas de retard sur son lieu de travail, les pressions exercées par les contremaîtres au niveau des productivités et de la surveillance des ateliers. De plus, le contrôle administratif de contrôle social est possible grâce aux livrets ouvriers, crée le 12 avril 1803 (22 Germinal de l'an XII) sous le Consulat. Ce système de surveillance perdure jusqu'en 1890 sous la IIIe République<sup>645</sup>.

La mise en place d'un canal sur le site de Saint-Julien-Molin-Molette apporte également aux différents sites de production l'eau nécessaire pour la mise en activité des métiers textiles à l'échelle des usines. Dès 1819, la construction d'un Grand bâtiment <sup>646</sup> est dédiée à la fabrication des foulards. Des références chrétiennes dans un paternalisme industriel se structurent au niveau des fabriques de Sainte-Julie et de Sainte-Marthe. Ces fabriques sont construites vers le milieu du XIXe siècle. Des dortoirs donnent l'hébergement aux ouvrières de cette production textile. Ces activités de soieries attirent des populations diverses. L'abbé Chaland précise ainsi plusieurs origines géographiques<sup>647</sup>, attirées par la qualité de la soierie

---

<sup>645</sup> C'est en fait la proposition de loi Dautresme du 1 novembre 1881, qui sert de cadre à la loi de 1890.

<sup>646</sup> Louis Gache, « Saint-Julien-Molin-Molette », *Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, la vallée du Gier et le Pilat*, Roanne, Horwath, 1986, p.281.

<sup>647</sup> L'abbé Chaland, *Mémoires de Saint-Julien-Molin-Molette*, Lyon, De Maillet, Girard et Josserand, 1852, p.22.

produite sur le site : « *La soierie y attira les italiens, et l'impression amena les Polonais et les belges* ». Le travail d'impression consiste à colorer la soie. On a ainsi les innovations dans le domaine des colorants, comme le développement de la teinte bleu de Prusse. Cependant, le travail de la soie laisse des maladies professionnelles, comme des atteintes pulmonaires par la respiration des poussières. De plus, cette fragilité endémique des ouvrières et ouvriers de la soie prépare des ravages liés au bacille de Koch, responsable de la tuberculose. Ainsi, des populations d'origines diverses, sur les sites de production textile, montrent l'attrance pour ce bassin d'emplois potentiel à l'échelle régionale et internationale. Les familles d'origine étrangère s'établissent majoritairement au niveau de temporalités longues, donnant à leurs descendants un enracinement à Saint-Julien-Molin-Molette. La culture familiale se mélange à la culture locale, dans un brassage positif et constructif. Les noms de familles sont les témoins de ces influences européennes sur ce versant méridional du Pilat. Pour autant, les ateliers familiaux restent les fondements des activités de soierie à plus grande échelle. Les paysages de Saint-Julien-Molette sont de plus dans des strates temporelles, intégrant ces paysages économiques du travail de la soie. Joseph Bancel rappelle ainsi ces cadres familiers perçus par la communauté des habitants dans le paysage de Saint-Julien-Molin-Molette <sup>648</sup>. Les basculements technologiques du XIXe siècle impactent la vie des habitants au niveau des territoires vécus entre les processus de modernisation et les traditions du pays.

On perçoit ainsi plusieurs types de paysages dans le cadre de l'univers villageois. On a ainsi des communications anciennes, remontant aux gallo-romains, composées de chemins-muletiers, partant des bords du Rhône jusqu'à Saint-Pierre de Bœuf. Le bourg valorise également un ensemble de repères, par rapport à des patronymes, correspondants à des maisons d'habitations. On a ainsi la maison Rouchouze, à l'emplacement des fossés du château. Ce sont aussi des points de repères pour les villageois, à l'exemple de la maison Oriol.

D'autre part, le développement économique au cours du XIXe siècle s'accroît avec la mise en place de communications à travers le Pilat. On a ainsi la construction de deux routes. L'une structure un axe, reliant Saint-pierre de Bœuf à Bourg-Argental. L'autre coïncide avec la mise en place d'un accès entre Serrières et Saint-Etienne. L'origine des ouvrières et ouvriers est essentiellement locale <sup>649</sup> dans des ancrages ruraux. Ils proviennent ainsi du Bessat, de

---

<sup>648</sup> Joseph Bancel, *Histoire de Saint-Julien-Molin-Molette*, Saint-Julien-Molin-Molette, Gattet-Bancel, 1984, p.11-16.

<sup>649</sup> *Ibidem*, p.17.

Colombier, de Graix, de Saint-Sauveur s'agrégeant à des populations d'origines plus lointaines, mais se déplacent régulièrement vers leurs origines géographiques du Pilat, proches des sites d'activités. Joseph Bancel rappelle ces déplacements dans des cycles réguliers<sup>650</sup> : « *Les ouvrières partaient chez elles le samedi soir et revenaient le lundi assez tôt, et même le dimanche soir, car le travail commençait à 6 heures du matin* ». Elles utilisent les chemins muletiers pour se déplacer, majoritairement à pied. Ces activités procurent en fait aux familles paysannes des revenus nécessaires, dans un contexte social rustique et précaire. Joseph Bancel montre également les processus d'enracinements dans la construction de nouvelles maisons le long de la route conduisant à Colombier. Ce paysage de vie modeste est également décrit<sup>651</sup> : « *Toutes ces maisons se ressemblaient : deux pièces au rez-de-chaussée, deux au premier et deux fenêtres au dernier étage pouvant servir de chambre et grenier* ». Ces installations pérennes de nouvelles populations, notamment d'ouvriers et d'ouvrières dans le textile, se concrétisent aussi par l'augmentation de la taille du cimetière du village. L'inhumation des morts est la signification renforcée de cet enracinement au village de familles originaires d'ailleurs. Ainsi, le cimetière autour de l'Eglise augmente ses capacités par son transfert<sup>652</sup> sur le chemin de Chatagnard, localisé à l'extérieur du bourg.

De plus, le site de Chavanay, localisé à environ 20 km de Saint-Julien-Molin-Molette est également structuré entre autres par des activités de soierie, façonnant ainsi un paysage visuel dans des héritages temporels. La vallée du Régrillon se place dans des temporalités de moulinage. Ainsi, l'abbé Bahia<sup>653</sup>, curé de paroisse, aborde cette approche temporelle, en valorisant des éléments factuels sur l'historicité<sup>654</sup> de la production de soie à l'échelle de Chavanay. On a des éléments factuels, liés au XVIIe siècle, comme genèse de ce type d'activité. L'abbé Bathia précise ainsi<sup>655</sup> : « *Les registres de Chavanay mentionnent : en 1630, Jean De lastie « filleur de soye » (...) frère de Jean De Lastic, notaire royal à Chavanay* ». Le recensement sur Chavanay en 1851<sup>656</sup> donne un état des lieux des professions, lié aux activités

---

<sup>650</sup> *Ibidem*, p.17.

<sup>651</sup> *Ibidem*, p.17.

<sup>652</sup> *Ibidem*, p.96.

<sup>653</sup> Joseph Bathia, *les « filleurs de soye » de Virieu, Pélussin et Chavanay*, Saint-Etienne, Théolier, 1906,16 p.

<sup>654</sup> *Ibidem*, p.15 et 16.

<sup>655</sup> *Ibidem*, p.15.

<sup>656</sup> A.D.Loire 35 NUM\_057\_6M536. Recensement de Chavanay en 1851 (Consulté le 20 janvier 2020). Disponible URL : [https://www.loire.fr/jcms/lw\\_1330748/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/lw_1330748/les-archives-en-ligne)

de soierie. Ces paysages de vie montrent des patronymes et des relations à la soie. On a ainsi, Antoine Garde, ouvrier moulinier, âgé de 24 ans ; Antoinette Bouchet, âgée de 18 ans, ouvrière en soie ; Jean Devieux, âgé de 47 ans, moulinier. En fait, le développement de la soie à Chavanay est associé à la croissance de cette activité à l'échelle du Pélussinois. En fait, on est dans une spécialisation géographique, associée à la soie et également à l'industrie lyonnaise, cela constitue les fondements des moulinsiers du Pilat<sup>657</sup>. Le port de Chavanay donne des possibilités de transport, liées à la soierie, à l'échelle de la vallée du Rhône. De plus, au tissu local et régional, associé à la sériculture, interfèrent des cultures des mûriers, base de l'alimentation des vers à soie. Chavanay a un paysage architectural au XIXe siècle, rappelant des strates médiévales. Les activités de soieries évoluent dans ce cadre passager. On a ainsi des temporalités des bâtiments d'ancien-régime, à l'échelle du bourg médiéval. Un ensemble de hameaux épars structurent des lieux-dits comme, le hameau de la Grande Gorge, la petite Gorge. Ces toponymies rappellent le cadre géographique d'une vallée, associé à la proximité du Régrillon, qui se jette dans le Rhône. C'est l'exemple de l'inondation de mai 1856, qui marque des traumatismes mémoriels à l'échelle des populations locales.

Pour autant, au cours du XIXe siècle, cette dépendance aux vers à soie draine des incertitudes au niveau des approvisionnements pérennes. Ainsi, le vers à soie ou *Bombyx muri* est sujet à la pébrine. Cette maladie<sup>658</sup> détruit les élevages vers le milieu du XIXe siècle, avec des conséquences sur les diminutions des activités économiques et la montée du chômage pour les ouvriers de la soie. La montée en puissance d'un champignon empêche au vers de produire de la soie. Les Cévennes sont confrontées à cette maladie du vers à soie. Cela impacte par conséquent l'ancien territoire des Cévennes septentrional, appelé le Pilat. Cependant, des innovations dans le domaine des textiles aboutissent à un déclin de ce type d'activité traditionnelle<sup>659</sup>. Ainsi, en 1884, la soie synthétique, inventée par le Comte Hilaire de Chardonnet, propose un produit moins onéreux et détruit progressivement ces activités de moulinage à l'échelle locale et régionale. L'année 1924 et la mise sur le marché de la rayonne

---

<sup>657</sup> Robert Poidebard, *Les moulinsiers du Pilat : un aspect du développement de la soie en Lyonnais, 1600 à 1800*, Lyon, La Guillotière, 1956, 82 p.

<sup>658</sup> Les travaux de Pasteur sauvent l'industrie de la soierie. Pour autant, une autre maladie, nommée la Flacherie continue de décimer les élevages. La soierie artificielle, appelée la viscosse, remplace progressivement les activités de soierie naturelle.

<sup>659</sup> Ernest Pariset, *Les industries de la soie : sériculture, filature, moulinage, histoire et statistiques*, Pitrat aîné, 1890, 423 p.

ou soie synthétique impactent définitivement le système des moulinares à différentes échelles du Pilat. Cette modernité dans les structures de production détruit progressivement les ateliers familiaux de soieries traditionnelles. Ce modèle de production à l'échelle des ateliers ruraux subit les contrepoids de la modernité et des innovations technologiques. Le chômage de ces populations conduit aussi à des exodes ruraux vers les centres urbains plus industrialisés de rubanerie et de passementerie, à l'exemple de la région stéphanoise ou de la région lyonnaise. On est ainsi dans une démarche de prolétarianisation des populations les plus fragiles face aux enjeux des innovations textiles. La perte des savoirs et des savoir-faire laisse dans le paysage vécu des ruines des moulinares, le long d'anciens biefs. Les traces des systèmes de moulinares et des ateliers familiaux constituent à moyen terme les fondements de patrimonialisation de ces paysages économiques, considérés comme obsolètes face aux usines textiles de production de masse. Pour autant, les impacts de la première guerre mondiale et les effets de la crise de 1929 fragilisent ce type d'activités.

#### **b. A l'échelle du haut-Pilat, des activités liées à la soierie dans un cadre montagnard, organisé autour de plateaux d'altitude**

On a ainsi un ensemble de facteurs temporels, qui impacte la mise en place des activités de soierie dans ces paysages de reliefs et de plateaux, à l'exemple de Saint-Genest-Malifaux à près de 1000 mètres d'altitude dans des terres rustiques, soumises aux vents et aux contraintes climatiques de ces territoires de montagnes. Les cadres de l'œkoumène sont liés à des paysages d'altitude de plateaux. De même, Ces activités économiques de moulinage sont présentes à l'échelle du haut-Pilat. On a dès lors un système de moulinage de la soie, utilisant potentiellement la force motrice des eaux, ressource présente sur ces territoires. D'autre part, les innovations du travail de la soie sur les territoires du Pilat, se construisent par des facteurs historiques. On a ainsi des transferts technologiques de l'italien Gayotti dans la première moitié du XVIe siècle, présents à l'échelle du massif. Ces savoir-faire se diffusent sur différents pays au fil des temporalités de l'ancien régime dans les pays du Pilat.

Les infrastructures existantes sur le plateau de la région de Saint-Genest-Malifaux sont dans des étapes de changements potentiels de fonction, constituant dès lors un ensemble de palimpsestes perceptibles et visibles au niveau des paysages de moulinage au cours du XIXe siècle. Les entretiens des biefs, au fil des générations et des techniques de travail constituent la matrice du paysage vécu en relation notamment avec la soierie. Pour autant, ces productions de soierie restent minoritaires à l'échelle de ces pays d'altitude, par rapport notamment aux versants associés à la région de Pélussin ou de Saint-Chamond. Pour autant, les cadres de ces

activités traduisent des permanences d'ateliers ruraux dans des environnements de moyenne montagne. L'éloignement géographique vis-à-vis des principaux axes liés aux accès aux vallées méridionales et septentrionales est également un frein à l'augmentation conséquente de ce type de production en zone rurale. Cependant, la route construite en 1832, à partir de Saint-Etienne, passe par Saint-Genest-Malifaux. Cela offre des accès à la vallée du Rhône, offrant au pays de Saint-Genest-Malifaux des communications aux vallées proches. Ces terres sont globalement considérées comme territoires rustiques, aux contraintes climatiques fortes en période hivernale. Les vallées proches industrielles ou plus éloignées sur les différents versants du Pilat sont par essence plus attractives pour le développement de l'industrie textile. Cependant, la traversée du Pilat, passant par Saint-Genest-Malifaux reste inégale, en fonction des temporalités saisonnières. Ces zones de plateaux, souvent ventées, sont des facteurs de formation de congères pendant les phases hivernales. Ce cadre de vie est potentiellement isolé durant la saison froide, mettant un terme provisoire aux activités de commerce de soierie. La gestion de maîtrise de l'eau est aussi un ensemble de facteurs déterminants, en incluant plusieurs temporalités d'ancien régime. Les eaux du Pilat d'une manière générale sont des enjeux de politiques de contrôles à différentes échelles géographiques. Les eaux de Saint-Genest-Malifaux offrent des capacités de ressources à des fins de moulinage, ou de projet de barrages-réservoirs dans le contrôle des flux d'eau tout au long de l'année.

On est alors dans des traces toponymiques des enjeux de propriété sur l'eau, à l'exemple du lieu-dit appelé *La Font Ria*. Cette consonance en franco-provençal signifie en français en fait *La Font du Roy*. Cela renvoie à un paysage juridique d'ancien-régime au niveau de la propriété des sources entre droit féodal et privilège royal<sup>660</sup>. L'eau à l'échelle du pays est un facteur important, lié aux usages et par conséquent au rôle au niveau des forces motrices. Les changements de propriétés, occasionnés par l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789, ouvrent en fait des perspectives économiques tout au long du XIXe siècle dans les usages au fil des cours d'eau des propriétaires des différents moulins.

Par ailleurs, le travail de la soie dans le Pilat reste dans son historicité associée à des temporalités de la Renaissance<sup>661</sup>, interférant progressivement les pays du Haut-Pilat au niveau

---

<sup>660</sup> Le XVIIe siècle est marqué par le projet du canal du roi, dans la temporalité de Louis XIV. La mise en place d'un réservoir conséquent et pérenne sur le site de Saint-Genest-Malifaux est abandonnée en 1816.

<sup>661</sup> Le développement des activités de soierie est lié à la présence de soyeux italiens, à l'exemple de d'Antonio Gayotti. Il s'installe proche du village de La Valla en Gier, avant de s'installer dans la vallée du Gier, proche de Saint-Chamond. La francisation du nom évolue au fil des générations en Gayot.

de différentes formes d'activités. Cependant, les basculements temporels, liés aux guerres de religion, aux désordres de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, aux aléas politiques du XVII<sup>e</sup> siècle, sont des facteurs de ralentissement d'une croissance pérenne. Ce type de production à l'échelle du massif du Pilat et par conséquent à l'échelle des pays de Saint-Genest-Malifaux fluctue en fonction des contextes historique. De plus, les cadres paysagers de ce territoire du haut Pilat se forment sur un vaste plateau, organisé par un ensemble de lieux dits. Le cadre général est dans un paysage de vie, disséminé en hameaux et fermes isolées, associé aux difficultés des communications vis à vis des autres territoires. La prise en compte de toponymes sur ce relief de plateaux construit également des rapports aux cadres végétaux. Ainsi, le lieu-dit comme le Sapt renvoie à un paysage de sapinières, structurant un couvert végétal dans des interactions à l'altitude. Pour autant, la naturalité dans ces terres du haut-Pilat, comme sur les autres pays n'existe pas. Les strates d'aménagements des terroirs agraires sont liées à des populations paysannes. Ces échanges aléatoires, notamment dans des saisonnalités hivernales se complètent par des processus de gels, récurrents au niveau de la rivière Semène pendant ce type de saison. On a par conséquent des forces motrices, dépendantes de la rivière, en arrêt pendant une partie de l'année, sous les effets des températures négatives. Les relations à l'altitude dans une configuration élevée, sont également dans un contexte climatique de cycle du petit-âge glaciaire. Ainsi, ce cycle climatique long, commençant dans des périodisations médiévales, se poursuit jusque vers les années 1860 à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle du Pilat. Cependant, des périodes froides se maintiennent jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. On a ainsi de forts épisodes neigeux dans ces régions de plateaux, des températures négatives structurant des phases de gel. Les villageois connaissent ainsi une rusticité de vie dans la saison froide, perdurant fortement à l'échelle de la temporalité du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les caractéristiques de ce temps climatique se traduisent en fait par la longueur et la rigueur des processus hivernaux, renforcés par les effets de l'altitude sur les chutes de neige et les effets du gel sur ces territoires. Par ailleurs, le cursus climatique affectant des saisonnalités froides en période hivernale se poursuit ainsi après 1860, dans des phénomènes de résiliences de ce petit âge glaciaire. Ainsi, les activités économiques sont globalement suspendues dans ces contextes hivernaux marqués. Le bourg de Saint-Genest-Malifaux reste dans des strates médiévales, mettant en place un cadre familial pour les contemporains du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment les hommes et femmes liés aux activités de soierie. La vie quotidienne est toutefois marquée par les activités agraires. A l'échelle des ateliers familiaux dans ces fermes d'altitude,

ce type de travail majoritairement féminin apporte des revenus complémentaires dans ce contexte économique de rusticités et de précarités face aux aléas agricoles de culture du seigle et des élevages familiaux de moutons et de chèvres. Les fermes, construites en granit regroupent globalement des maisonnées nombreuses, constituant de fait un possible réservoir en main d'œuvre pour le textile rural.

La rivière Semène est le cours d'eau montagnard, structurant le long de son lit les activités de moulinage, dans des strates temporelles et des enjeux de valorisations des sites. Cette rivière prend sa source sur ces plateaux d'altitude du haut-Pilat, structurant ainsi un ensemble de moulins associés à la base au moulinage du seigle dans la temporalité de l'ancien régime. On a ensuite des processus des industrialisations et des changements d'usage, avec des facteurs d'activités de soierie. La soie se développe ainsi ponctuellement sur des sites.

A l'échelle des ateliers dans ce cadre rural, les opérations de moulinage<sup>662</sup> comprennent plusieurs phases, structurant les activités de la soie au niveau des paysages vécus et également au niveau de la transmission des savoirs dans le travail de la soie. Ces approches de technicités, liées à la soie, organisent dans les paysages de travaux plusieurs phases. D'une part, on désigne par flottes, un ensemble de fils de soie enroulée. Elles sont ensuite soumises à un bain de savon et d'huile végétale, apportant dès lors l'élasticité à la soie. Ces flottes sont ensuite séchées, avant de passer au dévidage. Le travail de la soie demande des précisions, des gestes méticuleux et soignés, pour ne pas abîmer ce produit de qualité. Ces différentes opérations se structurent dans un paysage sonore singulier des moulinaages, mais aussi dans une certaine humidité. On est ainsi dans un paysage rural, travaillant la soie, dans un environnement restant très majoritairement agricole aux sensibilités traditionnelles.

De plus, les activités motrices au fil de l'eau sont au XIXE siècle dans des palimpsestes plus anciens. On a ainsi des transformations des fonctions de production, à l'échelle des territoires dans la périodisation du XIXe siècle. Ce sont par exemple des lieux géographiques vécus, sur plusieurs sites le long de la vallée de la Semène. C'est par exemple des valorisations à l'échelle du lieu-dit Le Mas à Saint-Genest-Malifaux, le lieu-dit La scie de La Roue, le lieu-dit Les Gaux. La place des toponymies indique des références, dans des temporalités globalement médiévales, dans les processus d'appropriation des territoires liés aux usages et aux coutumes. Ces approches paysagères dans différents lieux s'organisent globalement dans la temporalité du

---

<sup>662</sup> Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux, « Mémoire et patrimoine », Bulletin historique du haut-Pilat numéro 27, 2019, p.127.

XIXe siècle, marquée par le moulinage de la soie. La croissance de la demande impacte les paysages de Saint-Genest-Malifaux sur des sites dédiés.

On a d'autre part la mention de Pierre Courbon <sup>663</sup>baron de Saint-Genest en 1888 et 1889, qui investit dans la modernisation d'un ancien site, dans un lieu appelé le Mas. L'ancienne scie est sujette à démolition, pour recevoir un bâtiment conséquent, sur trois niveaux. En 1891, on a ainsi mention sur ce site de production de la soie, de Jean-Marie Guichard, moulinier, son épouse et 7 ouvrières, âgées de 12 à 20 ans, résidant la semaine dans cette fabrique. De plus, on a mention effectivement d'un autre changement d'usage dans le lieu appelé La scie de La Roue. L'ancien moulin à blé est transformé par Julien Royet <sup>664</sup>de 1879 à 1880. L'eau utilisée est le ruisseau de la Condamine, avant d'entrer en confluence avec la Seméne. En 1891, cet établissement fait travailler 12 ouvrières, dont les plus jeunes ont 14 ans. On a également des moulinages des activités de soierie, à l'échelle du hameau des Gaux. On a ainsi une transformation du moulinage en 1835 par Jean Bonche<sup>665</sup>, près d'une ferme nommée Margot, liée à son occupante. Un second moulinage se situe vers 1863, impulsé par Pierre LARGERON. Ce dernier emploie une vingtaine d'ouvrières en 1881, dont les âges vont de 14 à 22 ans. Dès lors, l'ensemble de ces moulinages interfère sur les constructions d'unités de production. Les interactions économiques des activités de soierie au niveau du paysage économique de ces terres de plateaux conduisent à des palimpsestes dans le cheminement vers la patrimonialisation dans des périodes postérieures.

## Conclusion

Ainsi, on a au niveau des pays du Pilat des strates des processus des industrialisations sur différentes échelles géographiques. C'est par exemple l'importance de fabriques à l'échelle des

---

<sup>663</sup> *Ibidem*, p.131.

<sup>664</sup> *Ibidem*, p.131.

<sup>665</sup> *Ibidem*, p.132.

vallées de la région de Saint-Etienne et de Saint-Chamond. De plus, les versants septentrionaux et méridionaux sont dans ces interactions industrielles. On a par conséquent des changements paysagers importants au niveau des espaces vécus pour les populations locales. Les relations des hommes aux changements dans ces facteurs de modernité aboutissent à des constructions imposantes, à l'exemple du barrage-réservoir de Rochetaillée, restructurant ainsi le cours naturel de la rivière Furan. Les paysages sonores des cours d'eau montagnards se modifient considérablement. La montée en puissance des facteurs d'artificialisation éloigne par conséquent de plus en plus les aspirations à la naturalité. La modernisation impacte durablement les vallées du Pilat, déstabilisant potentiellement les activités agraires traditionnelles dans les héritages des sensibilités de l'ancien régime. Dès lors, les changements sont visibles pour les contemporains, modifiant leurs regards et les paysages considérés comme ancestraux. Des odeurs nouvelles, liées aux fabriques se diffusent dans des espaces proches ou plus éloignés. On a également le bruit des machines, amplifié dans les vallées par le phénomène d'écho et la visualisation des fumées, émanant des cheminées d'usines. D'autre part, les perturbations des lits de ces rivières de montagnes impactent en fait les écosystèmes locaux d'une façon durable. Les pollutions potentielles des eaux font raréfier les espèces endémiques des rivières de montagnes. La question des changements irrémédiables par rapport à cette nature idéalisée interpelle des personnalités comme Etienne Mulsant. La modernité est source de transformations radicales et d'inquiétudes possibles sur les legs générationnels vis à vis de l'état de nature idéalisée.

## **CHAPITRE 5 : Anthropisations et polarités paysagères à l'échelle des territoires vécus et représentés**

### **Introduction**

Au cours du XIXe siècle, les villes industrielles de la vallée du Furan comme Saint-Etienne<sup>666</sup>, de la vallée de l'Ondaine à l'exemple du Chambon-Feugerolles et de la vallée du Gier, à l'exemple de Saint-Chamond et Rive de Gier transforment leurs cadres de vie radicalement. Ces facteurs de changements paysagers à l'échelle des vallées du Pilat<sup>667</sup> se structurent avec la force motrice des cours d'eau et les affirmations de barrages réservoirs<sup>668</sup>. Ces transformations des cadres d'existence servent de trames aux invitations aux voyages dans des territoires à la fois proches des sites industriels, mais aussi éloignés par l'observance des bienfaits des montagnes, du grand air et d'une vie censée être idéalisée, par opposition aux miasmes de la ville. Les changements conséquents entre bruits et pollutions des usines, comme l'exemple de l'affirmation du site charbonnier dans la région stéphanoise sert de cadre à un Pilat souvent sublimé dans le temps et l'espace. On voit l'opposition aux tumultes des vallées industrielles et laborieuses. En effet, cette recherche du temps perdu à l'échelle du Pilat est la ligne de force d'héritages romantiques et d'approches nostalgiques face aux progrès qui perturbent les paysages traditionnels. Cette quête des beautés des paysages d'altitude va de pair sur les traces des mémoires de campagnes magnifiées, reprenant quelque part le cheminement intellectuel de de La Tour Varan<sup>669</sup> en 1854 dans cette quête du temps passé, mais également de la richesse naturelle d'Alléon-Dulac et de Claret de La Tourette. Le Pilat est riche de sa diversité dans une nature <sup>670</sup>censée être préservée, malgré les processus d'artificialisation. Le Pilat représente les espoirs d'une nature idéalisée.

Dès lors, les recherches de dépaysements proches dans les « pays » du Pilat marquent l'esprit des élites comme Etienne Mulsant, Seytre de la Charbourze. Leurs récits de voyage constituent à leurs manières un corpus riche au niveau des descriptions des sites et des apports culturels de ces pays de mémoires. On a aussi l'expression bienfaiteur du rapport au grand air sain et vivifiant magnifié et souvent sublimé. Ainsi, la construction d'une station climatique de

---

<sup>666</sup> Maxime Perrin, *Saint-Etienne et sa région économique*, Tours, Arrault et Cie, 1937, 516 p.

<sup>667</sup> *Ibidem*, p 179.

<sup>668</sup> *Ibidem*, p 184.

<sup>669</sup> Jean Antoine de La tour Varan, *Chronique des châteaux et des châtelainies*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, 1854, 463 p.

<sup>670</sup> L'allemand Ernst Haeckel en 1866 traite de l'écologie, des relations des hommes avec la nature.

grand air<sup>671</sup> dans le haut Pilat à la fin du XIXe siècle, cela répond à la fois à la recherche de dépaysements, des aspirations hygiénistes du temps, des demandes économiques d'hébergement sur ce site remarquable. Dans ces perspectives de recherches du bon air, les paysages du Pilat apportent la richesse des panoramas et l'altitude censée être bienveillante pour les organismes, l'appel du grand air opposé aux confinements des villes. Ces paysages du Pilat montrent différentes formes d'anthropisations, des enjeux touristiques.

### **A. ETIENNE MULSANT<sup>672</sup> ET L'INVITATION AUX VOYAGES**

Etienne Mulsant<sup>673</sup> appartient à l'élite scientifique de son temps. Ainsi, ce savant, naturaliste de formation, exerce aussi la fonction de bibliothécaire de la ville de Lyon, professeur d'histoire naturelle. L'esprit du livre, publié en 1870 en 2 tomes, se perçoit dès les premières pages<sup>674</sup> : « de *ses sites pittoresques, des richesses naturelles, des vues admirables* ». Ces qualificatifs sur les sites singuliers du Pilat donnent à la fois des regards esthétiques, la part des paysages de montagne, mais également des terres de mémoires. Le registre épistolaire structuré par l'auteur comporte un ensemble de 36 lettres, entre les réflexions étymologiques, les dynamiques géohistoriques, les perspectives sociétales dans les regards de cet intellectuel et ses observations savantes. Mulsant construit en fait un guide sur le Pilat entre considérations environnementales, paysages singuliers et apports historiques. Au-delà des changements issus des processus industriels, le Pilat doit montrer des qualités considérées comme naturelles, des liens aux ruralités montagnardes soumises aux transformations économiques dans les vallées avec les processus industriels. La place de la nature reste un des fils conducteurs sur fond d'anthropisation des sites à géographie variable. On est ainsi dans un postulat naturaliste, mais également culturel et anthropologique de perceptions de paysages, potentiellement en transition, face à la modernité du cursus industriel, impactant les cadres de la vie rurale sur différents pays.

---

<sup>671</sup> Le grand hôtel du Mont-Pilat est inauguré le 9 juillet 1898.

<sup>672</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, 1870, 242 p.

<sup>673</sup> Il est également entomologiste et féru de voyages à vocation scientifique.

<sup>674</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.1.

## **1.La carte du Pilat et de ses environs selon Mulsant**

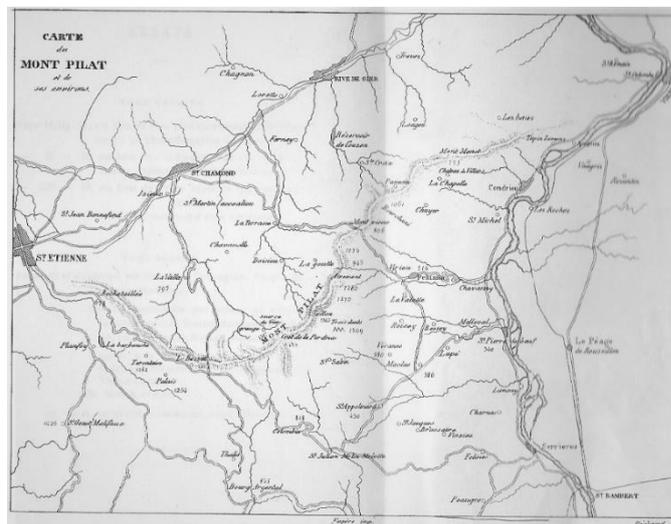
Se présentant comme un amoureux de la nature, le bibliothécaire Etienne Mulsant (1797-1880) apporte dans son descriptif sur le Pilat des regards paysagers particuliers dans une temporalité du XIXe siècle. Cette carte consacre la richesse des lieux et des sites pittoresques, marqueurs des activités de tourisme régional, dans une période de basculement industriel. La temporalité de la seconde moitié du XIXe siècle à l'échelle du Pilat est dans une logique de transformations durables au niveau particulièrement des vallées. La politique économique, conduite sous la Monarchie de Juillet, poursuivie notamment sous le second Empire, construit des fondements pérennes des processus des industrialisations sur différents secteurs géographiques. On a au niveau de ses perceptions une démarche aussi de retrouver les sensations de la mémoire, les apports de l'esthétisme par rapport aux sites observés, mais également une dimension de retours dans des imprégnations passées, base de la mémoire et des différentes émotions. On a aussi dans ce périple sur le Pilat des renvois au temps jadis, avec comme arrière-plan une dimension politique conservatrice, fondés sur un terreau agraire immuable, vivant au rythme des saisons, éloignés des tentations de la ville industrielle.

### **a.L'esprit général et les enjeux patrimoniaux dans des héritages**

Etienne\_Mulsant se place dans les héritages des savants et de leurs ouvrages sur le Mont Pilat. Sa carte, proposée à la fin de son ouvrage est le fruit de pratiques empiriques sur ces terroirs du Pilat. L'esprit des anciens auteurs est dans ses regards posés sur ces paysages, s'imprégnant entre autres de Claret De La Tourette dans son cadre général, dans un postulat de nature et de paysages agraires sur les sites d'altitude, loin du vacarme des bruits des paysages industriels au niveau notamment des vallées du massif.

Les observations de l'auteur vis-à-vis du Pilat s'enrichissent à la fin de son second tome d'une carte intéressante sur les « pays » concernés. Ces critères géographiques sont sur les territoires du Pilat la clef de sa réflexion à l'échelle du temps qui passe et des enjeux des strates de civilisation, imprégnant les terres du Pilat entre les bâtis et les coutumes ancestrales des paysages vécus. Cette cartographie singulière est le fruit de la réflexion de Mulsant, des démarches empiriques de ses déplacements dans le Pilat. Sa pensée sur le Pilat se nourrit

également d’auteurs plus anciens, citant Du Choul et Latourette<sup>675</sup>, de même que Seytre de la Charbouze cité également par Mulsant. Seytre De La Charbouze entreprend son voyage au mois de juin 1840<sup>676</sup>. L’esprit de la carte<sup>677</sup>, contenu dans l’ouvrage, est une invitation aux voyages. Les descriptifs forment en fait un corpus ressemblant à un guide très documenté, entre itinéraires et paysages remarquables, des lectures de l’auteur, avec comme centre le mont Pilat et la visualisation de reliefs. On a ainsi des représentations cartographiques sur un territoire très majoritairement montagnard, marqué par un ensemble de bordures, structuré en vallées plus ou moins encaissées. On a de plus des cadres hydrographiques, structurant des paysages de vie en rivières et ruisseaux, constituant ainsi une richesse hydrique importante.



**Figure 1 : la carte du Pilat**

La place des territoires du Pilat, proposée par la carte, établit des spécificités sur des paysages de moyenne montagne, les facteurs orographiques, hydrographiques et anthropiques avec des lieux de vie. L’organisation du territoire en fonction de la carte proposée, donne des grands axes de repères : au Nord une ligne avec des villes comme Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive de Gier, la partie orientale bornée par le Rhône, des repères comme Condrieu et St Pierre de Bœuf, la partie méridionale structurée par Bourg-Argental, Saint-Julien-Molin-Molette,

<sup>675</sup> *Ibidem*, p.1.

<sup>676</sup> Seytre de la Charbouze, *Voyage au Mont Pilat ou visite à mon pays natal*, Saint-Etienne, Freyrier et Cie, 1874, p.7.

<sup>677</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, np.

tandis que les limites occidentales partant de St-Etienne se structurent avec Planfoy et St Genest-Malifaux. On peut donc se demander les rapports aux distances, en prenant comme repère le col de la Perdrix en interfaces avec d'autres lieux. On a dans cette perspective environ 24 km jusqu'à St-Etienne, plus de 18 km jusqu'à Rive de Gier, environ 34 km pour rejoindre St-Pierre de Bœuf, presque 19 km jusqu'à Bourg-Argental et 20 km jusqu' à St-Genest-Malifaux. Les rapports aux distances dans la seconde moitié du XIXe siècle sont différents des perceptions actuelles dans les relations au temps et à l'espace et donc aux paysages observés et ressentis dans des mobilités traditionnelles pédestres ou animales avec la place des chevaux et des mulets.

Ainsi, les rapports à la géographie des lieux, la place des limites d'une géographie de collines, vallées et montagnes et les facteurs d'anthropisation déterminent ces territoires. Les perspectives cartographiques sont une extension géographique par rapport aux limites de Claret de La Tourette, donnant des repères plus actuels élargissant le Pilat.

Sur le plan du descriptif, l'intitulé<sup>678</sup>choisi par l'auteur apporte un regard cartographique sur les « pays » du Mont du Pilat. On peut dès lors se demander les critères de typologies et les interactions vis-à-vis des régions du Pilat. Naturaliste de formation, intéressé par les critères orographiques<sup>679</sup>, suivant ainsi Elie de Beaumont, géologue, participant à la première carte géologique complète de la France et présentée à l'académie des sciences en 1841, Mulsant suit ainsi les traces d'Elie de Beaumont. Il ajoute également un regard régional spécifique sur ces terres du Pilat. La place de la géologie structure le Pilat et construit un raisonnement spécifique<sup>680</sup>et original, associée à des enjeux culturels. Les réflexions de l'auteur débouchent sur la description du relief de montagnes et des qualités géologiques : « *les montagnes* <sup>681</sup>*du Pilat proprement dit, atteignent déjà 793 mètres au Mont Monnet, au-dessus de Condrieu ; 1365 mètres au crêt de l'Oeillon ; 1434 mètres, à celui de la Perdrix, point culminant de la chaîne ... ce chaînon composé de terrains de cristallisation de deux époques différentes : les terrains schisteux et les terrains granitiques* ». Ainsi, le figuré de la carte propose la présence d'une chaîne du Pilat, centre de la démarche de l'auteur, complétée par une analyse géologique

---

<sup>678</sup> La carte du Mont Pilat et de ses environs.

<sup>679</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome2, Lyon, Pitrat aîné, p. 89.

<sup>680</sup> *Ibidem*, p.103.

<sup>681</sup> *Ibidem*, p.93.

de sa situation présente<sup>682</sup> : « *Le Pilat a dû être agité à l'époque des mouvements...mais il doit son relief actuel ...et l'orientation est de sa chaîne au cataclysme qui a redressé les terrains jurassiques* ». La géologie du Pilat peut servir d'élément à ses caractéristiques, à ses grandes régions nordiques et méridionales.

### **b. Les perspectives d'autres regards sur le Pilat**

Toutefois, le registre de Mulsant rompt avec les héritages des liens du Pilat aux Cévennes, et aborde la question du Pilat et de ses environs comme des territoires spécifiques, liés à la présence du Mont Pilat au centre de la carte. Cette approche régionaliste suggère un état d'esprit, la valorisation de « pays » typiques et singuliers. De même, la centralité du Mont Pilat est au cœur des préoccupations géographiques de Mulsant. Cependant, l'organisation endogène de cette carte sur le Pilat et ses environs constate à la fois l'absence de légende et d'échelle, mais également un souci toponymique réel. La carte dispose d'un ensemble de repères, sur des villages, comme la mention du Bessat, de Tarentaise, de Planfoy pratiquement au cœur du Mont Pilat. On a également des nominations de villages dans les versants méridionaux, comme Colombier, St Appolinard et Malleval. A ces cadres factuels, associés aux villages et hameaux, l'auteur complète les repères par des facteurs hydriques : (les représentations de la richesse des cours d'eau dans les massifs et les vallées). Cependant, il n'y a aucune précision sur les noms de ces cours d'eau sur cette carte. On a des tracés très réalistes de part et d'autre des versants. Toutefois, les lettres XI<sup>683</sup> donnent aux lecteurs des renseignements utiles, enrichissants sur les cours d'eau<sup>684</sup> et leurs rôles dans les terroirs traversés.

De même, des précisions sur les altitudes apportent aux lecteurs également une idée des efforts à fournir pour y parvenir. La désignation générale de Mont Pilat, dessinant comme une barrière allant de Rochetaillée dans sa partie orientale au pays de Pavezin pour sa partie occidentale va en fait avec un ensemble de sommets de moyenne montagne. Les références exemples du crêt de la perdrix à 1434 m, de l'Oeillon à 1365 m et des trois dents à 1209 m renforcent le descriptif de moyenne montagne, des lignes de crêt et de vallées. On remarque

---

<sup>682</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p.97.

<sup>683</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p 1- 19.

<sup>684</sup> Le Pilat considéré comme un château d'eau.

cependant des différences avec les altitudes <sup>685</sup> actuelles, explicables par les effets de l'érosion<sup>686</sup>. Ce processus géomorphologique connu change le modelé des reliefs, avec une désagrégation partielle des roches. Les facteurs érosifs indiquent la prise en compte des facteurs climatiques à l'échelle du Pilat. On a en effet le rôle de la neige, des précipitations et du gel dans les changements des paysages du relief. Le froid, le gel et la neige dans ces zones de moyenne montagne modifient régulièrement les paysages au niveau des territoires vécus et ressentis. D'autre part, Mulsant désigne les sommets par une toponymie particulière, non présente chez la carte de Cassini dite feuille de St Marcellin. On peut dès lors s'interroger sur des origines de ces noms à l'échelle des mémoires paysannes du Pilat. Vraisemblablement repris par Mulsant dans son propos naturaliste et anthropologique, il entreprend de relier le Pilat aux mémoires des terres et aux approches historisantes, le lieu la Grange de Pilat et le site remarquable de Rochetaillée.

Il aborde ainsi l'origine du crêt de l'Oeillon <sup>687</sup>: « *On donne dans le pays le nom d'ailon à l'aiguillon dont se servent les laboureurs..., le crêt de l'Oeillon se termine en effet par une pointe aigue* ». Cette référence paysanne indique de facto le poids de la paysannerie dans les terres du Pilat, des héritages agro-pastorales entre terres d'élevages et de pâturages dans le haut Pilat, des contraintes difficiles liées à ce type de milieu d'altitude. On a donc des évocations agraires. Mulsant est également dans une tradition orale de transmission d'une culture paysanne. Pour autant, il n'apporte pas de réponse à l'origine du nom du sommet du Crêt de la Perdrix, peut être lié à des paysages de chasse. L'élévation des reliefs donne une vue au Nord sur les monts du Forez et du Lyonnais, à l'Est vers la vallée du Rhône et au-delà le spectacle possible des Alpes et du Mont Blanc, au Sud vers les montagnes de l'Ardèche. Mulsant décrit ses sentiments d'extase sur le panorama visible du sommet du Crêt de la Perdrix<sup>688</sup> par beau temps : « *Il n'existe aucun point dans les environs de Lyon, d'où l'on puisse jouir d'un coup d'œil et aussi étendu et aussi varié que le crêt de la Perdrix* ». Ce regard d'observation vis-à-vis des Alpes détermine de fait des rapports de comparaison et donc de différenciation entre un Pilat de moyenne montagne et le domaine alpin de haute montagne. Cette évocation des Alpes, ce lien associé au regard, souligne cependant un lien entre ces deux chaînes dans la capacité

---

<sup>685</sup> Le Crêt de la Perdrix à 1431 m, l'Oeillon à 1364m, les trois dents situées à l'est de l'Oeillon à 1213 m.

<sup>686</sup> Jean Pouquet, *L'érosion des sols*, Paris, P.U.F, 1967, 126 p.

<sup>687</sup> Seytre de la Charbouze, *Voyage au Mont Pilat ou visite à mon pays natal*, Saint-Etienne, Fredier et Cie, 1874, 214 p.

<sup>688</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p.113-114.

d'observer par temps dégagé, de percevoir au-delà des distances l'émotion de la contemplation des beautés de la nature. Ce descriptif souligne le possible sentiment d'extase face au panorama exceptionnel dans des perceptions physiques et métaphysiques de l'homme avec les distances (170 km du crêt de la Perdrix au Mont-Blanc). Ainsi, les regards structurent les perceptions paysagères à géographie variable. Cette même démarche raisonnée apporte un éclairage à la toponymie de la Roche des trois dents. C'est ainsi que Mulsant donne une compréhension géologique à ces paysages de roches<sup>689</sup> : « *rocher singulier, démantelé par le dernier soulèvement* ». Ce paysage géologique visible se place donc dans un temps long, citant le terme de Trident<sup>690</sup> utilisé par également Du Choul au XVI siècle pour cette observation singulière. En fait, l'auteur par l'observation des géologies du Pilat identifie différents paysages et structures des territoires marqués et caractérisés par des reliefs. Cette carte reflète donc également l'esprit du géologue, ses relations avec la nature des roches et renforce ainsi le descriptif d'une vision régionale<sup>691</sup> spécifique<sup>692</sup> : « *le massif du Pilat est constitué principalement par trois sortes de roches : à la base le micaschiste, dans sa région moyenne, le gneiss ; sur les points élevés le granit* ». Cette filiation des territoires aux roches, cette approche des liens des hommes à ces terres du Pilat servent également à un déterminisme anthropologique du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle. Le postulat d'une nature particulière influence le caractère des hommes, l'idée de la rusticité du montagnard liée aux critères déterministes erronés. Cependant, les changements de l'environnement paysan face aux industrialisations sont des éléments propices à l'exode rural. Cette géographie des ruralités, des cultures spécifiques liées à la terre interpellent ainsi à posteriori le géographe Albert Demangeon<sup>693</sup> dans les rapports de l'homme avec la nature, dans les dynamiques paysagères d'une géographie humaine et très fortement rurale, soumise aux changements de paradigmes. De même à l'échelle régionale, Mulsant privilégie les rapports des hommes à la nature, les processus d'anthropisation des territoires ruraux de moyenne montagne, des évocations de cadre de vie champêtre, éloignés cependant des conditions de travail réelles dans le monde agricole de la seconde moitié du XIXe siècle.

---

<sup>689</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p 119.

<sup>690</sup> *Ibidem*, p 119.

<sup>691</sup> *Ibidem*, p. 248.

<sup>692</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome2, Lyon, Pitrat aîné, p.93.

<sup>693</sup> Albert Demangeon (1872-1940).

Mulsant par son récit et ses descriptions soignées souhaite défendre sa perception du Pilat, cette nature présente à la porte de ville industrielle comme Saint-Etienne. Ainsi, un parfum de nostalgie se perçoit dans le récit face à la modernité en marche, la puissance des innovations industrielles interférant sur les « pays » et donc sur les hommes, les progrès et les changements de civilisation par le fait industriel. On peut aussi considérer que la progression de ses descriptifs<sup>694</sup> construit en fait un processus de patrimonialisation de sites : l'apologie de sites considérés par l'auteur comme remarquables éloignés des pollutions des villes sonores ou visuelles. Ces territoires ruraux d'anthropisation organisent une société censée être idéale, proche de son environnement, liée à l'écosystème de champs et de pâturages. Les échelles de temporalités globalement évoquées dans les notes à la fin de chaque lettre soulignent les liens générationnels. Cette démonstration aborde ainsi des facteurs de géohistoire, structurants l'identité du Pilat, des territoires de singularités, la communion sur la mémoire des hommes et la mémoire des lieux. Mulsant aborde ainsi le début d'une histoire environnementale, plaçant la nature et le travail des hommes structurant de fait un processus d'artificialisation. Dans cette perspective mémorielle, le parc naturel régional lui rend hommage actuellement, en proposant un sentier de découverte éponyme, sur les traces de Mulsant dans une nostalgie du temps passé et des mémoires.

## **2. Ode à la nature, a la naturalité idéalisée et aux enjeux mémoriels**

Cette carte du Mont Pilat et de ses environs annonce de facto des précisions géographiques sur les lieux d'études. On a un régionalisme marqué par des liens affectifs sur les pays traversés, dans une communauté de vie et de regards paysagers offerts par la nature. Cette carte aboutit à une aire de répartition assez précise entre la pluralité des repères et la construction d'une entité régionale singulière.

### **a. Construire un ensemble de repères sur cet écosystème remarquable**

Les rapports aux distances donnent les réflexions suivantes, déterminant un élargissement des perceptions par rapport au naturaliste Alléon-Dulac. On a un Pilat qui va jusqu'au plateau de St Genest-Malifaux à l'est, intègre Saint-Julien-Molin-Molette dans sa partie sud-ouest et Mallevall à l'échelle du versant sud-est. Le Pilat de Mulsant structure une dynamique de

---

<sup>694</sup> 2 tomes sous la forme de lettres, complétés par un ensemble de notes abordant les héritages des échelles temporelles sur le Pilat.

valorisations environnementales, de considérations de sites remarquables, d'apports mémoriels et historiques. Ce processus intellectuel sur ce récit de voyage pose en fait les bases des inventaires des richesses naturelles et patrimoniales, des étapes vers la conscience d'un environnement riche par sa diversité sous la désignation de Pilat entre montagnes et vallées, entre nature et anthropisation variables. La dimension de voyage, proposée par l'auteur, est également dans la symbolique de la recherche du temps passé, de terroirs figés dans des palimpsestes anciens, le désir de proposer aux regards des paysages sans modernité.

De même, le descriptif géologique reste très présent tout au long de l'ouvrage, comme expression de constructions naturelles. On a ainsi la description des chirats<sup>695</sup>; « *Les pics qui dressaient leurs têtes vers les cieux ont été brisés et fracturés, et leur débris ...ont constitué ces amas de blocs irréguliers..., connus sous le nom de Chirat* ». Mulsant montre des paysages pittoresques et singuliers aux abords de la ligne de crête. Les enjeux sont de valoriser les spécificités du Pilat, structurant ainsi une identité régionale. Les rapports aux Chirats<sup>696</sup> constituent une originalité du site. Un paysage d'éboulis aux abords des crêts, comme le chirat du crêt de l'Oeillon ou le chirat proche de la chapelle de Saint-Sabin. On a ce type d'éboulis sur d'autres sites en dehors du Pilat, comme aux abords du Mont Dore dans le département actuel du Puy de Dôme. Cependant, les chirats du Pilat restent remarquables, donnant ainsi des amas rocheux globalement dénudés de végétation aux abords de la ligne de crête. Ceux-ci constituent un écrin rocheux ponctuel près du Mont Pilat entre ligne de crêts et sommets. Un paysage de rochers émerge et fascine les observateurs. De plus, les ouvrages contiennent également 6 gravures, suggérant des types de paysages différents, incitant à une méditation des liens entre les pays et les hommes<sup>697</sup>, faisant donc fonction de compléments aux propos de l'auteur. Le choix des gravures reflète un parti pris, marqué par des influences et des héritages. L'apologie de la nature demeure la ligne directrice sur des paysages ruraux singuliers. Apparaissant de premier abord comme immuable, le choix des gravures souhaite immortaliser des paysages traditionnels face aux changements des processus industriels et culturels de la seconde moitié du XIXe siècle, entre industrialisation et renforcement des villes. Le Saut du Gier<sup>698</sup> reste emblématique, propice à la rêverie et à la méditation sur la fugacité du temps, à

---

<sup>695</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs* Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p 97-98.

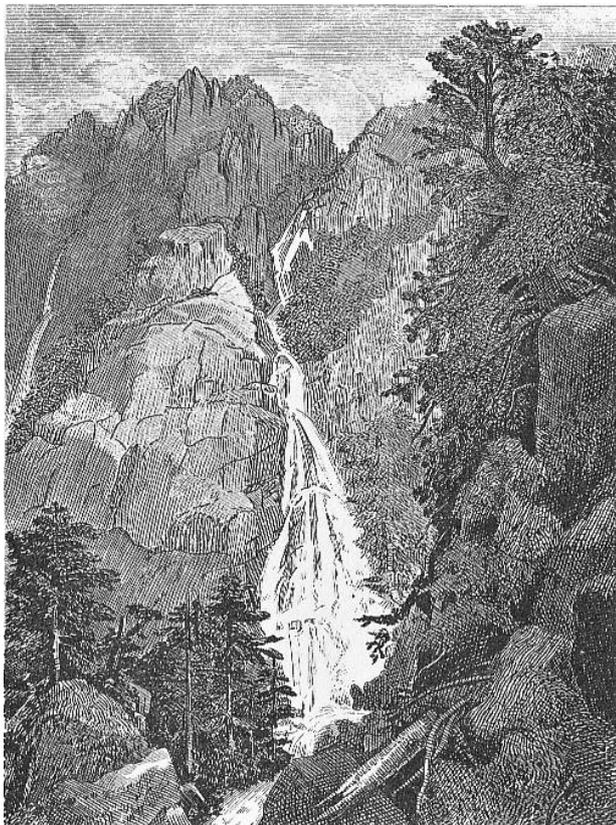
<sup>696</sup> Cités chez Claret de La Tourette.

<sup>697</sup> Les gravures ne comportent pas de numéros de pages et sont insérées dans les livres de Mulsant.

<sup>698</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, np.

l'exemple des écoulements des eaux entre romantisme et désenchantements face à la modernité et aux transformations des cadres de vie.

On a ainsi dans cette approche de sites pittoresques la mise en place de perspectives de nostalgie, de sites singuliers en dehors du temps et des aléas politiques conduisant aux changements des régimes politiques. Les idées politiques<sup>699</sup> de l'auteur sont en fait en filigrane dans ses évocations paysagères du Pilat, de terroirs fichés dans une temporalité d'ancien régime. L'essentiel de sa démarche est en réalité dans un souhait de ne pas voir disparaître ces paysages, face aux brutalités des processus d'industrialisations et des changements politiques.



**Figure 2 : le Saut du Gier**

On peut se poser la question de l'intérêt de Mulsant pour ce site remarquable d'une cascade ou serpente le Gier. D'une part, l'auteur se place certainement dans les empreintes d'auteurs plus anciens, comme Jean Du Choul (humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle), des naturalistes et botanistes du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'exemple d'Allary-Dulac et Jean-Jacques Rousseau. Absent de la carte de Mulsant, le site reste toujours visible actuellement (en aval de la Jassserie, alimenté par les eaux du Gier). Ce patrimoine naturel localisé à 990 m d'altitude se présente sous la forme d'une

---

<sup>699</sup> Il est avant tout royaliste et légitimiste. Le postulat de la nature est dans une dimension conservatrice, opposée aux idées progressistes de l'industrialisation et la question sociale.

cascade d'une vingtaine de mètres, disposant également d'une géologie composée d'une falaise de gneiss gris-rose-clair. Cette gravure montre un paysage bucolique<sup>700</sup>, une cascade majestueuse alimentée par le Gier, prenant sa source en amont à la Jasserie. La symbolique de la cascade entre dès lors dans des considérations plurielles entre paysages romantiques et aspirations métaphysiques des bienfaits de l'eau régénératrice.

Cependant, dans le même temps, le contraste peut être saisi plus en amont, dans une logique d'industrialisation de la vallée du Gier, mais aussi des autres cours d'eau comme le Furan. On a ainsi des impacts sur l'environnement et l'écosystème particulier du Pilat entre montagnes et vallées. L'anthropisation traditionnelle paysanne dans les villages et hameaux se heurte progressivement à un changement de civilisation, marquée par l'industrialisation dans les vallées industrielles, la polarité des villes sur les habitants du Pilat, prélude à l'exode rural des populations du Pilat. La nature magnifiée peut être abimée par les hommes.

Cette gravure se place au tout début de l'ouvrage, proposant au lecteur un fil conducteur sur la beauté de paysages, dans une période de mutations socio-économiques majeures (industrialisation et mutations de la société). Cette représentation de la première cascade du Gier, le lieu-dit le Saut du Gier est en fait emblématique du projet de l'auteur dans la défense de l'environnement<sup>701</sup>, du patrimoine naturel du Pilat. On est donc dans la défense d'un idéal naturel face à la modernisation dans une civilisation industrielle.

Dès lors, ce choix a comme ambition de suggérer au lecteur la beauté des lieux, le rôle de la nature, dans un paysage de cascade. Le décor de vallée, composé de part et d'autre de rochers donne des impressions d'esthétisme sur un lieu singulier, des sites propices aux rêveries et méditations. On ressent ainsi à la fois la vision d'une nature censée immuable et intemporelle, les relations au temps qui passe. Le choix d'illustrer le Gier interpelle la réflexion et peut aboutir par essence à opposer l'environnement considéré comme naturel aux changements de paradigmes dans les vallées industrielles et laborieuses du Gier. L'esthétisme des lieux, assimilé à une peinture s'oppose potentiellement aux pollutions des eaux et nuisances sonores venant des usines au fil de l'eau. Ces représentations du cours d'eau à l'état de nature soulignent également la question philosophique des échelles temporelles. Ainsi, il fait référence également

---

<sup>700</sup> Un paysage hors du temps, rappelant l'ancien régime, dans un monde de plus en plus industriel à l'échelle des vallées, modifiant les us et coutumes.

<sup>701</sup> Des liens entre *oikos* et *logos*, l'habitat et la science, désignant l'écologie.

aux usines<sup>702</sup> : « Ces diverses rivières, qui naissent dans le Pilat...font mouvoir une foule d'usines ». Ces allusions aux industrialisations s'opposent aux paysages considérés comme naturels et traditionnels du temps jadis face aux changements d'époques visibles dans les vallées, modifiant les regards et les paysages sonores. L'auteur est donc dans une quête d'intemporalité, mais également de la conscience des changements du temps perdu par les apports paysagers spécifiques.

Ces perceptions sur le Gier et le Saut du Gier façonnent aussi une approche naturaliste, évoquée dans l'ouvrage<sup>703</sup> : « En quittant les prés près de la Grange... nous sommes descendus par les ravins boisés qui suivent les eaux du Gier, jusqu'à la première chute de ce ruisseau..., nous étions arrivés ensuite jusqu'à la partie inférieure de la seconde chute, connue sous le nom du Saut-du Gier »

Ce récit de paysages vécus et ressentis suggère la richesse de cette nature du Pilat, le ruissellement de l'eau sur les pierres, l'augmentation du volume sonore au fur et à mesure des dénivelés. On est face à un paysage enchanteur pour le regard et l'âme de l'observateur, se déroulant pendant la belle saison<sup>704</sup> : « le départ avait été fixé au 1er août ». Soucieux de précisions, l'évocation du Gier revient également à une réalité physique et métaphysique dans son propos<sup>705</sup> : « les eaux qui l'alimentent viennent des points les plus élevés et filtrent à travers les fragments de roches que la nature et le temps ont couverts d'un tapis de verdure »

La place des précisions à l'échelle des temporalités construit des relations particulières du Pilat en été, marqué par une certaine luminosité liée à cette saison particulière. Tous ces éléments favorisent des relations aux terroirs par le regard d'un citoyen, une perception des rapports de l'homme à la nature entre philosophie et mémoires des lieux.

Le thème de l'eau prend ainsi pleinement sa place chez l'auteur, soucieux de précisions sur les richesses hydrauliques du Pilat. Cet auteur construit ainsi les bases de l'histoire environnementale sur le Pilat, sur fond de changements de paradigmes dans des processus d'industrialisation et de transformations des modes de vie.

---

<sup>702</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.101.

<sup>703</sup> *Ibidem*, p 97 -98.

<sup>704</sup> *Ibidem*, p.10.

<sup>705</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.110.

D'autre part, l'évocation d'un œkoumène rural structure les iconographies du village de la Valla, de Bessat, de la Grange de Pilat, de Tarentaise et de Rochetaillée. Ces illustrations peu nombreuses permettent toutefois aux lecteurs de se représenter des paysages particuliers. Les choix des sites déterminent aussi un objectif précis de magnifier à la fois la nature et les habitats humains traditionnels des ruralités. La conscience de richesses propres au Pilat reste majeure chez Mulsant. Effectivement, il a le souci d'illustrer certains paysages, de préciser des observations naturalistes et historiques sur les territoires traversés, des invitations aux voyages. C'est aussi potentiellement des souhaits à préserver ces lieux particuliers dans des changements liés au XIXe siècle, une volonté d'immortaliser ces paysages face aux changements économiques et sociétales, les prémices d'une histoire environnementale entre paysages et humanisation des territoires.

Au thème naturaliste des gravures complètent aussi le thème pastoral, les regards bienveillants sur les campagnes d'altitude du Pilat. On a l'apologie de l'idéal du grand air, régénératrice des corps et les âmes dans la pensée hygiéniste. Ainsi, les présentations de ces paysages vécus et occupés par des habitats villageois indiquent un choix de l'auteur, une vision symbolique de la ruralité à l'échelle du Haut-Pilat, un cadre champêtre et sain, une vision campagnarde bienveillante et chrétienne, dans des rapports spirituels aux paysages.

Les gravures proposées par Mulsant organisent le regard par étapes, en fonction du point de vue représenté, des rapports à la montagne, des visualisations de l'occupation humaine au niveau des bâtis. Leurs analyses évoquent plusieurs facteurs et servent d'illustration aux récits vis-à-vis du Pilat et de ses environs. On a ainsi des références majeures aux paysages ruraux dans des lieux de vie apaisés. Dès lors, les sites singuliers de Rochetaillée, du Bessat, de Tarentaise et de la Grange de Pilat (actuellement nommée la Jasserie) sont des écrans considérés comme naturels, des empreintes de l'anthropisation, sur fond de pâturages et de forêts, de villages et de hameaux dans des lieux de vies agraires. La place des paysages représentés laisse apparaître un choix lié au haut Pilat, terres d'altitude, d'une certaine rusticité montagnarde. On a l'esthétisme d'une nature présente aux regards des contemporains. Ces gravures sont en fait des tableaux de la diversité des paysages de territoires montagnards, des expressions de regards idéalisés et sentimentaux.

Ces représentations paysagères<sup>706</sup> donnent une approche rurale montagnarde prononcée, marquée par des traditions culturelles et une anthropologie rurale dans les campagnes. Toutefois, aucune gravure ne traite des populations locales, préférant les cadres d'existence aux représentations des hommes, donnant ainsi le point de vue de l'auteur en magnifiant des paysages symboliques à l'échelle temporelle d'une ruralité traditionnelle. Mais en même temps, on ne représente aucun personnage pour sublimer uniquement les rapports aux paysages, où la présence humaine marque toutefois les territoires et les habitats. Ces perspectives paysagères structurent en fait des territoires, les interactions au cadre champêtre, l'apologie de la nature donnant ainsi une influence naturaliste marquée.

### **b. La nostalgie de ruralités traditionnelles**

On peut aussi retenir les interactions entre la beauté de cette nature, proche des villes et les traces des présences humaines. Le fil conducteur du récit propose de construire un lien puissant entre les terroirs du Pilat et les hommes, des changements des saisons et des luminosités dans les perceptions des paysages proches ou plus éloignés. Cela permet d'analyser les enjeux entre le biotope et la biocénose, de valoriser des paysages particuliers. Ces facteurs expriment un processus d'artificialisation dans une anthropologie singulière, associés à un milieu de moyenne montagne, dont les sommets restent relativement proches des activités économiques industrielles des villes dans les vallées.

Dès lors, les visions paysagères, suggérées par l'auteur, évoluent également par rapport aux saisons. La place de la luminosité du Pilat structure les regards sur les paysages et les œkoumènes. Cela indique que les perceptions des lieux de vie, des cadres associés à la nature peuvent être assimilés à des changements au rythme du cycle de la biodiversité et des facteurs liés aux artificialisations dans ces territoires de montagnes.

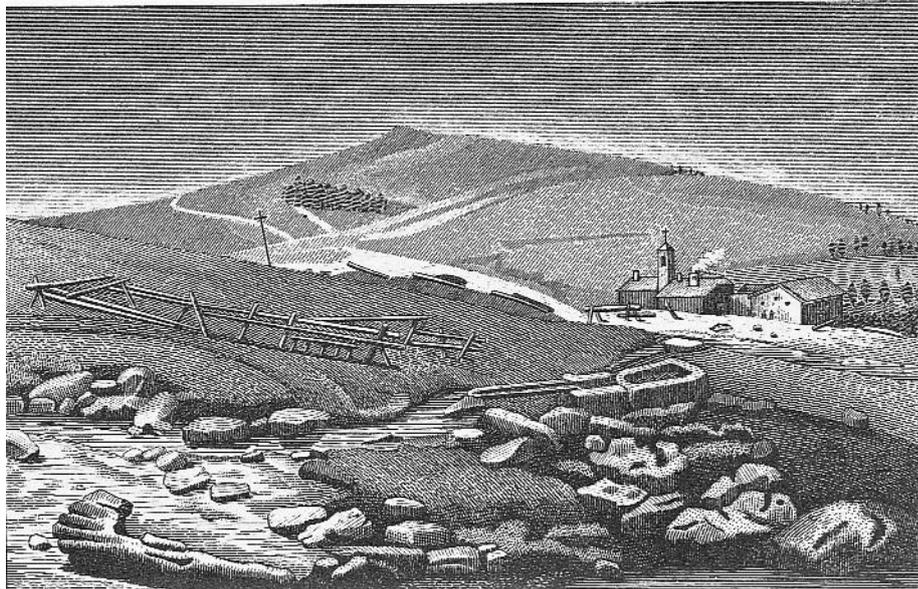
Les relations à la nature, aux rythmes des saisons interpellent l'auteur. Privilégiant des paysages printaniers ou estivaux, son choix se porte sur la bonne saison, opposé aux frimas de l'automne et aux neiges de l'hiver. La représentation de La Grange de Pilat<sup>707</sup> porte à la fois sur

---

<sup>706</sup> Six gravures à géographie variable des versants du Gier au Haut Pilat : la première cascade du Gier, le saut du Gier, la grange de Pilat, le village de la Valla, le site de Tarentaise, le Bessat, Rochetaillée.

<sup>707</sup> La référence à la présence de Ponce Pilate dans la légende mémoriel associée au Pilat.

la mémoire de la toponymie et sur le site<sup>708</sup> en lui-même : des prairies d'altitude et un bâtiment agricole. La place des rapports aux premiers temps du christianisme est un marqueur important dans les liens de civilisation du Pilat avec la religion chrétienne. Mulsant dans sa dimension de voyage temporel, à la recherche de paysages éternels, structure des facteurs métaphysiques et religieux dans sa quête du temps jadis. Les marqueurs chrétiens sur des sites géographiques expriment à la fois des palimpsestes et des éléments de civilisation, entre la pratique de mœurs, de coutumes et de pratiques, considérés comme séculaires, mais potentiellement transformés par les changements liés aux processus des industrialisations à différents niveaux économiques et sociologiques.



**Figure 3 : la Grange de Pilat**

Ces facteurs bucoliques s'inspirent également des références culturelles à Virgile, sur l'idéal de la tradition agro-pastorale, des relations des hommes aux champs forgeant les esprits et les corps. De même, les paysages construits par les hommes s'inscrivent dans des terreaux culturels de liens entre ruralité et paysages avec la Grange de Pilat.

La métaphysique sert potentiellement de conducteur comme regards paysagers dans une anthropisation suggérée, avec la symbolique de l'eau, source de toute vie. Le bâtiment agricole en arrière-plan, déjà décrit par Claret de la Tourette est en fait dans un palimpseste mémoriel

---

<sup>708</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome1 Lyon, Pitrat aîné, 1870, np.

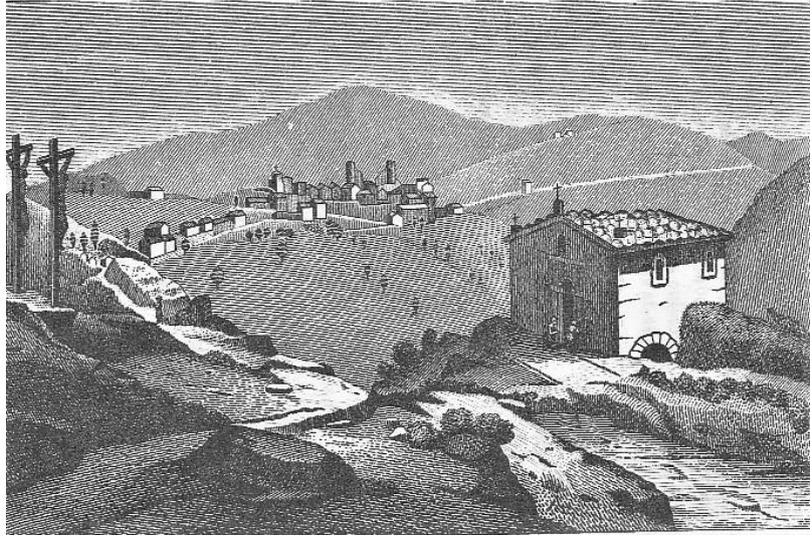
du monde agraire du Pilat, entre construction en pierre et présence d'un clocher. Cela permet au voyageur égaré de se retrouver par mauvais temps, constituant de facto un paysage sonore particulier. Ainsi, le son de la cloche résonne par temps de brume, de météo difficile pour des voyageurs égarés. La place des paysages sonores structure les cadres de vie entre rusticité des existences et espace vécu sans électricité.

De même, le village de Rochetaillée et sa forteresse en ruine, protégés par une chapelle, un calvaire, stimule également l'importance des traditions religieuses. Ces éléments valorisés par l'auteur traduisent indirectement un état d'esprit sur le Pilat ancré dans une tradition villageoise. Le site de Rochetaillée, choisi pour illustrer cette gravure, place ce territoire dans des temporalités différenciées, entre mémoires médiévales et pratiques de dévotions catholiques dans le Pilat. L'industrialisation proche reste présente dans l'annonce sur Rochetaillée<sup>709</sup>: « *On entend, du fond de la vallée des sons divers, s'échappant des usines situées sur les bords du Furan* ». Le village se localise sur un site géographique remarquable, marqué par son château<sup>710</sup>: « *Le château de Rochetaillée est un des plus pittoresque par sa position...situé sur une arête étroite, entre le Furens et le Janon et par conséquent entre l'Océan et la Méditerranée* ». Dès lors, le site de Rochetaillée entre village et site fortifié en ruine, organise le thème paysager et ce, dans les empreintes du passé de l'ancien régime sur les terroirs du XIXe siècle. On a aussi une démarche de patrimonialisation, associée à cette représentation de ce site castral en ruine. La volonté de représenter ce lieu médiéval est dans une perspective potentielle de préservation du site, dans une temporalité marquée par des enjeux de préservation du patrimoine historique, à l'exemple des influences de l'architecte Viollet- Leduc sur ces contemporains.

---

<sup>709</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Pitrat aîné, Lyon, , p.217.

<sup>710</sup> *Ibidem*, p222 et 223.



**Figure 4 : Rochetaillée**

Tout d'abord, l'auteur propose une approche toponymique sur le site de Rochetaillée venant selon lui du latin *petra incisa*<sup>711</sup>, construisant ainsi une perspective liée au relief de ce site de moyenne montagne. Toutefois, les origines du site restent liées aux paysages de roches. Ainsi, le site paysager remarquable de Rochetaillée trouve différentes toponymies pendant le moyen-âge, exprimées notamment dans les chartes du Forez<sup>712</sup>. Ce corpus contient 24 tomes, représentant 32 volumes. En citant certains textes du corpus, on constate un champ sémantique, propre au site de Rochetaillée<sup>713</sup>, constituant des interactions entre le paysage et la toponymie. Certainement, Mulsant ne s'appuie pas sur les origines historiques de la toponymie du village et propose une transposition du français en latin.

Cela signifie littéralement le terme pierre<sup>714</sup> associé à des entailles, donc un relief particulier présent sur le site signifiant des roches taillées et donnant ainsi le nom éponyme du village. Mulsant utilise en fait sa culture classique, pour proposer une lecture entre la topographie et la toponymie de roches. Positionné sur un site de moyenne montagne, le site apparaît comme majestueux entre traces médiévales et apports culturels métaphysiques.

Cependant, les références aux textes contenues dans les chartes du Forez construisent certains apports toponymiques en liens avec la topographie visible par les contemporains. Ainsi,

---

<sup>711</sup> *Ibidem*, p.19.

<sup>712</sup> Marguerite Gonon, Edouard Perroy, *Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle*, Paris, Klincksieck, 1980,160 p.

<sup>713</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2 Lyon, Pitrat aîné,1870, np.

<sup>714</sup> Donnant en latin le sens de *Petra incisa*.

on a le descriptif suivant dès 1173<sup>715</sup> où on a la mention de Rochetaillée par le mot *vel Rochitaillate*. La présence d'un château sur ces terres est notamment inscrite dans un texte de 1236<sup>716</sup> : « *quod in castro Rocha tallata* ». On a donc l'importance de la temporalité médiévale, donnant une empreinte conséquente au niveau du paysage vécu et ressenti. Cela induit des liens liés aux temporalités, des héritages paysagers culturels et cultuels dans des temporalités de civilisations, mais également le constat de paysages pérennes associés à l'ancien régime. Le culte catholique, représenté par une chapelle et un calvaire, lié à des pèlerinages, influence les paysages dans les espaces vécus et ressentis. L'arrière-plan montre le château médiéval en ruine, localisé sur un promontoire rocheux entre vision romantique d'une temporalité passée et la suggestion d'une anthropisation des lieux par les hommes. Ce paysage rupestre suggère à la fois l'émotion du temps passé et un écrin mémoriel perceptible<sup>717</sup> par les contemporains. Les ruines sont dans des perceptions mémorielles.

Les approches historiques et mémorielles construisent de même des références à une anthropologie religieuse. C'est en fait la prise en compte d'un paysage chrétien positionné sur les reliefs proches du village, observable en arrière-plan, marquant le territoire entre la présence d'une chapelle et d'un calvaire, signes de lieux de dévotions catholiques.

Concernant les précisions sur ce bâti religieux entre dévotions populaires et protection du village, cela apporte un raisonnement sur l'organisation des cadres de vie métaphysiques et des sensibilités villageoises. Ce site remarquable se localise sur le chemin qui permet de rejoindre Saint-Etienne, complété par un sentier qui passe sous la chapelle. La nomination de cette chapelle, dédiée à la Vierge dans le culte catholique, correspond à « Notre Dame des sept douleurs<sup>718</sup> », bénite le 4 novembre 1731 sous le règne de Louis XV.

Les relations à la religion catholique orientent les facteurs cultuels des populations rurales entre dévotions populaires et rusticité de l'existence dans ces milieux de montagnes contraignants pour les sociétés traditionnelles. Les terroirs sont en fait marqués par le poids de la ruralité agraire, des dévotions populaires dans le culte catholique de la Vierge. Sur le plan des héritages religieux, la dévotion à la Vierge s'amplifie à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne

---

<sup>715</sup> La Charte du forez de 1173.

<sup>716</sup> La Charte du Forez de 1236.

<sup>717</sup> La temporalité limitée de l'homme.

<sup>718</sup> Patrick Berlier, *Le guide du Pilat et du Jarez, autour de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, action graphique, 1986, p.7.

de Louis XIII<sup>719</sup>. La question des références à Notre Dame des sept douleurs<sup>720</sup> s'organise par rapport à des épisodes marquants de la catholicité : la prophétie de Siméon, la fuite en Egypte, la disparition de Jésus au temple, la rencontre de Jésus portant sa croix, Marie debout au pied de la croix, la descente de Jésus de la croix, l'ensevelissement de Jésus dans le sépulcre. Cette chapelle correspond à un esprit religieux, entre mémoires de la catholicité et lieux de prières. Dès lors, les perceptions anthropologiques des civilisations<sup>721</sup> s'expriment au niveau d'échelles temporelles et spatiales différenciées. Le postulat reste cependant les corpus des sociétés villageoises traditionnelles.

### **3. Biodiversité et richesses mémorielles dans des échelles temporelles différenciées**

Le naturaliste Mulsant introduit la biodiversité dans ses réflexions environnementales à l'échelle du Mont Pilat et de ses environs. A la fin de son second ouvrage, la liste proposée par son catalogue<sup>722</sup> « *sur les principaux objets de l'histoire naturelle qui se trouvent sur les montagnes du Pilat* » signifie la richesse de la vie. Ces remarques structurent la pensée de Mulsant entre approches scientifiques et exercices de vulgarisation.

#### **a. Les cadres généraux**

Au niveau de ce catalogue, on a une classification : mammifères, oiseaux, insectes, végétaux. Cet inventaire conduit à faire plusieurs réflexions, notamment sur les évolutions du mode du vivant dans des contextes de changements de repères et de mutations à venir des ruralités. Cela aboutit en fait à un changement dans les espèces endémiques<sup>723</sup>: « *Les cerfs et les sangliers qui habitaient autrefois les bois du Pilat ne s'y trouvent plus* ». L'auteur présente donc le constat de disparitions d'espèces endogènes et par rebond suggère une modification de l'écosystème du Pilat explicable potentiellement par l'anthropisation des sites, les

---

<sup>719</sup> Le 10 février 1638, le roi Louis XIII consacre sa couronne et ses sujets à la Vierge.

<sup>720</sup> En latin évoquée comme *Mater Dolorosa*.

<sup>721</sup> Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud, 1987, 752 p.

<sup>722</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2 Lyon, Pitrat ainé, 1870, p 243 -249.

<sup>723</sup> *Ibidem*, p. 243.

conséquences sur la biodiversité et la déforestation du massif du Pilat, associé à des temporalités antérieures.

Cet état des lieux de changement de l'écosystème sur le temps long interpelle au niveau de l'état des boisements sur le massif, observé par ce contemporain. Ceci indique que les paysages déboisés sont majoritaires. On a les dynamiques d'une surexploitation des ressources, les effets de l'anthropisation sur les forêts, les changements paysagers montrent des lignes de crêtes et des versants dénudés, le poids des hommes sur la nature. Ces versants de montagnes, ces vallées plus ou moins encaissées construisent le quotidien des hommes.

Les relations au bois préparent ensuite un descriptif sur l'état de la situation<sup>724</sup> : « *Les bois ont principalement pour essence les sapins communs. Au-dessous se trouvent quelques pins sylvestres. Dans quelques endroits se montrent des hêtres, soit en futaies, soit en saillies* ». De plus, le propos de Mulsant sur la question forestière fait l'objet d'un chapitre<sup>725</sup> sur les bois du Pilat. Il aborde la question de l'historicité des déforestations<sup>726</sup> : « *Ce pays, comme je vous l'ai dit, paraît avoir été anciennement presque tout couvert de bois. Les chênes régnaient sur les champs inférieurs, les sapins sur les parties les plus élevées* ». La construction du manteau forestier des forêts anciennes indique une perception juste de Mulsant sur l'étagement de la végétation, abordée également chez le naturaliste Claret De La Tourette. Il tend à décrire des végétations de moyenne montagne. Son analyse constate un changement de l'environnement boisé sous l'action des hommes<sup>727</sup> : « *elles leur fournissaient les bois nécessaires à leurs divers usages* ». Cette anthropisation change en effet les rapports à la nature. Ces analyses judicieuses déterminent des changements des écosystèmes<sup>728</sup> fragilisés, pouvant s'accélérer face à la modernité et pouvant aussi être préservés.

Pour renforcer les réalités de ces paysages boisés déclinants sur le Pilat, on peut utiliser aussi une étude<sup>729</sup> sur les forêts anciennes du parc régional du Pilat. Le contenu brosse un

---

<sup>724</sup> *Ibidem*, p.247.

<sup>725</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, p.201- 210.

<sup>726</sup> *Ibidem* , p.203.

<sup>727</sup> *Ibidem*, p. 203.

<sup>728</sup> C'est une période de basculement, de divergence possible qui impacte les générations à venir.

<sup>729</sup> Association inter parcs du Massif central, *Les forêts anciennes du parc régional du Pilat*, n.p, Ipamac, 2016, 5 p.

portrait de l'état forestier sur une période de 1834 à 1843. Des indicateurs montrent un taux de boisement de 14000 hectares, soit une surface de 20 % en couvert forestier.

Cela révèle aussi une situation forestière géographiquement en fonction des territoires et des altitudes, abordant ainsi la ligne de force de l'étagement de la végétation. On a donc des grandes tendances sur la nature forestière du Pilat dans cette première moitié du XIXe siècle, entre des ambitions de reboisements et d'expansion des forêts et des réalités sur les apports de pauses de vie ou la forêt ancienne reste ponctuelle.. Ainsi, on a un ensemble forestier disparate. Cependant, on note de grands massifs forestiers continus sur les crêtes, obtenant le chiffre de 2547 Ha et 3258 ha sur les plateaux de St Genest-Malifaux. La gestion des forêts constate le morcellement des territoires dédiés. Ainsi, on constate que plus de la moitié des bois occupe des surfaces inférieures à 5 ha. A l'échelle régionale, des chiffres de boisement concernent d'autres « pays » : 3631 ha pour le versant du Gier, 2843 ha dans la vallée de la Déome et 1940 ha dans le piedmont rhodanien. Toutefois, l'essentiel de ces paysages demeure assez dénudé et marqué par des terroirs et pratiques agricoles anciens associés à l'ancien régime et ce dans une ruralité disposant d'une vitalité démographique entre villages et hameaux au cours du XIXe siècle.

Les relations à l'eau et à cette richesse permettent aussi de percevoir l'absence de pollutions des rivières en amont dans ce XIXe siècle, ou l'industrialisation domine dans les vallées. La question du Dorley<sup>730</sup> sert de base à son descriptif à l'échelle du village de Doizieu : « *Le village est traversé par le Dorlay, sortant du bois de Pilat et renommé par l'excellence de ses truites* ». Ceci étant, l'auteur précise aussi la présence de nombreuses écrevisses dans ce cours d'eau, tandis que le Gier n'en a pas en aval. Ce constat donne en fait une idée de la qualité de l'eau en amont dans le Pilat et la question des pollutions en aval dans des processus d'industrialisation au fil de l'eau. Les références de cette biodiversité du Dorlay concernent deux types d'espèces évoluant dans des eaux de montagne de qualité : la truite sauvage et des écrevisses à pattes blanches nécessitant une eau saine.

Ces relations aux terroirs sont effectives dans les écrits de Mulsant, montrant des paysages appropriés et aménagés par les hommes, traces de systèmes agraires anciens dans une économie dominée par l'agriculture au sein d'une société traditionnelle. Il dresse ainsi méticuleusement les différentes espèces de végétaux visibles sur les prairies, les pâturages et les terres de bruyères. Cette richesse de terres de pâturage est relatée dans son chapitre sur la

---

<sup>730</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, p.110.

Grange du Pilat <sup>731</sup> : « *La Grange est entourée de tapis de verdure qui couronnent les forêts de sapins* », faisant référence à l'élevage<sup>732</sup> ». Ce sont des liens puissants entre la paysannerie, les paysages agraires sur ces sites, des héritages ancestraux et des coutumes.

D'autre part, la thématique des mémoires des lieux enrichit constamment son propos. Il développe ainsi des spécificités des sites, base de construction patrimoniale. Soucieux de références, l'auteur apporte des notes documentées et commentées, dans une dimension scientifique sur les caractéristiques du Pilat et de ses environs.

### **b. A la recherche des mémoires et des transmissions savantes**

Dans cette logique, la place des mémoires des lieux suit aussi le cheminement intellectuel de prédécesseurs cités par l'auteur, à l'exemple de Jean Du Choul, Alléon-Dulac et Claret De la Tourette. Connaissant leurs œuvres, Mulsant reprend leurs propos dans des perceptions étymologiques<sup>733</sup> des sites. Ainsi, ces lignes de force d'apport de lectures anciennes identifient pour les lecteurs des liens sur la singularité mémorielle du Pilat. L'œuvre de Mulsant, par le renvoi aux sources d'informations, construit des liens générationnels. Ces considérations renforcent la place des particularismes, des enjeux culturels de ces terres de montagne. On peut entrevoir les étapes de la défense du régionalisme géographique et historique. Les rapports aux factuels, aux anecdotes illustrent le récit. Mais, l'ensemble est cohérent dans la contribution aux connaissances de ces « pays » de montagnes. L'exemple du récit sur les guerres du Pilat<sup>734</sup> est en quelque sorte une anticipation de la vision braudélienne de la géohistoire. Les rapports à l'histoire pour Mulsant étoffent la culture régionale du Pilat dans une perspective de temps long. Ce récit historique symbolise la place de l'histoire événementielle, mais au-delà apporte des particularismes territoriaux, pris dans la grande Histoire. Ces facteurs historiques, complétés par l'historicité sur le Pilat structurent l'entreprise de Mulsant. C'est en fait un travail de construction patrimoniale à l'échelle de sites considérés comme remarquables, pittoresques face aux changements industriels en cours. Ce contenu très documenté est un acte intellectuel de

---

<sup>731</sup> *Ibidem*, p.100- 109.

<sup>732</sup> *Ibidem*, p.109.

<sup>733</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome1 Lyon, Pitrat aîné, 1870, p.1- 14.

<sup>734</sup> *Ibidem*, p.219 - 236.

valorisation régionale, prélude à d'autres entreprises du même type dans des constructions patrimoniales et mémorielles sur des sites remarquables à préserver et ménager.

L'entreprise de construction patrimoniale détermine ainsi dans des personnalités les dynamiques de cette histoire régionale, abordant dès lors le rôle des hommes<sup>735</sup> dans les temporalités et les spatialités. Tous ces facteurs favorisent une histoire régionale, ou les acteurs influencent leurs environnements, dans la production de palimpsestes complémentaires, entre mémoires de passages des hommes sur des lieux du Pilat. Les citations de passages de personnalités étoffent l'attractivité du Pilat comme terres de mémoires liées aux naturalistes du Pilat, évoquant une liste de personnalités<sup>736</sup>.

## **B. LES ANTHROPISATIONS ET LES ACTIONS PAYSAGERES**

Les déplacements sur les sentiers et chemins plus ou moins carrossables correspondent d'une façon traditionnelle au cheminement pédestre dans le monde rural, ponctuellement aidé par des chevaux et mulets. Toutefois, au cours de la fin de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XX siècle s'organisent des innovations majeures à l'exemple du moteur à explosion. Les communications changent progressivement de nature, passant de l'importance de la motricité hippomobile, aux attentes du chemin de fer dans le développement des localités, aux technologies de l'automobile au cours du XXe siècle. Ces éléments constituent en fait des réseaux de transports, organisés et structurés, souvent complémentaires entre transports et déplacements pédestres. L'attraction pour ces terres de montagnes s'accroît avec les facteurs structurants des transports, constituant des conditions de polarités notamment à l'échelle du haut Pilat. On est dans des attractions pour ces terres d'altitude, l'air montagnard face aux pollutions des villes industrielles des vallées.

Dans ces changements majeurs de relations au temps et à l'espace, les dynamiques du progrès tendent à réduire les distances et à influencer le maillage des communications sur le Pilat où les innovations transforment les paysages par une plus grande accessibilité. Les circulations dans le Pilat sont cependant structurées par des contraintes inhérentes aux reliefs de montagnes, complétées par les facteurs hivernaux entre verglas et chutes de neige. Cependant, les polarités sur le Pilat et ses environs déterminent de plus en plus l'organisation d'une économie touristique à différentes échelles. Prendre le bon air, se déplacer et loger dans

---

<sup>735</sup> Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1991, 521 p.

<sup>736</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, p.12- 15.

le Pilat deviennent des facteurs de développement des paysages économiques des pays. Les valorisations de sites remarquables et pittoresques agissent sur l'attractivité des lieux, renforcées par les innovations<sup>737</sup> des transports (de l'hippomobile aux transports motorisés). On constate ainsi des évolutions sur les mobilités, qui modifient les paysages traversés. Toutefois, les paysages du haut Pilat restent majoritairement les buts à atteindre, à observer et à apprécier. On a plus particulièrement des attirances pour ces « pays », les paysages magnifiés dans les attentes des hommes entre l'attrait des altitudes et plénitudes des ressentis. Ainsi, les passages à la modernité des industrialisations changent les rapports aux paysages et aux durées des transports. Pour autant, les paysages agraires du Pilat se modifient par les processus d'artificialisation, des transformations des circulations vis à vis des villes comme St-Etienne dans le versant nord ou Bourg-Argental à l'échelle du versant sud. La place et la montée en puissance des accessibilités sur le Pilat se renforcent de même par une attirance touristique vers ces terroirs et sites pittoresques à l'exemple du Mont Pilat ou de la réalisation remarquable du barrage de Rochetaillée dans le contexte du second Empire, prélude à un tourisme industriel. A la fin du XIXe siècle par le prisme des cartes postales, les terroirs du Pilat attirent les amoureux d'un idéal naturel et rural, défendu par les écrits de Mulsant.

Ces facteurs liés aux transports transforment durablement les « pays », l'arrivée de nouvelles populations venant globalement des périphéries urbanisées, le développement d'une certaine forme de tourisme rendu possible par des transports entre tractions animales et transports motorisés, sur fond de réalisations de lignes ferroviaires. Tous ces facteurs modifient les paysages vécus et ressentis par les populations humaines endogènes ou de passage. Les regards sur le Pilat sont globalement extérieurs entre anthropisation et nature et aussi une quête culturelle du temps perdu dans les strates des civilisations.

### **1. Le point sur les anthropisations et les évolutions des mobilités dans les transports changeant les accessibilités et les rapports aux paysages**

Tout d'abord, l'analyse de l'organisation territoriale du Pilat vers le milieu du XIXe siècle prend appui sur des accès difficiles vers les montagnes. On envisage ainsi de lier les contraintes du relief à des aménagements contraignants pour la seconde moitié du XIXe siècle. Les temporalités structurent toutefois des dynamiques, des héritages et des perspectives. On a des communications au sein de territoires de vallée et de moyenne montagne dans le

---

<sup>737</sup>La théorie des innovations développées chez Joseph Schumpeter, montre des changements importants chez les sociétés concernées. C'est en fait des processus de destruction des activités traditionnelles.

prolongement du début du XIX siècle, voire de l'ancien régime. Les interfaces demeurent délicates et soumises aux aléas des saisons, limitant les communications dans les périodes de grand froid, renforçant le sentiment d'isolement des villages et hameaux du haut-Pilat dans des cycles des saisons, marquant les paysages.

### **a. Les rapports aux paysages vécus et perçus dans des regards complémentaires**

Ceci étant, la première moitié du XIXe siècle donne une impression de paysages rustiques dans les héritages de l'ancien régime, qualifié par Galley<sup>738</sup> de contraignantes. Les aspects des chemins et des sentiers du Pilat restent majoritairement difficiles. Ainsi, Maxime Perrin<sup>739</sup> analyse l'importance du recours aux animaux de bât dans des paysages de moyenne montagne : « *Les expéditions se faisaient à dos d'animaux, chevaux et surtout mulets, dont le pied convient mieux aux sentiers rocaillieux. Ils demeurent longtemps le moyen de transport le plus employé...pour la traversée du Pilat* ». Au niveau du voyage de Mulsant,<sup>740</sup> on dispose également d'indications sur les communications incertaines : « *Les montagnes du Pilat, malgré les difficultés des chemins* ». D'autre part, le rythme des saisons change les paysages traversés. Cela modifie ainsi les regards sur les circulations sur les chemins et sentiers et ce face aux températures en montagne dans la période froide. Etienne Mulsant aborde ce constat de changement des paysages sur le Pilat et souligne des changements importants<sup>741</sup> : « *Pour vous faire connaître le Pilat d'une manière convenable, il faudrait vous montrer sa physionomie aux principales époques de l'année* ».

De plus, les changements de temps affectent les périodes d'été, sur fond d'orages brutaux, liés aux reliefs et aux perturbations climatiques rapides en zone montagnarde avec des changements de temps assez brutaux en altitude. Ceci modifie les paysages, les luminosités et les perceptions à l'échelle humaine.

Dès lors, les évolutions des mobilités se structurent donc dans des paradigmes de paysages de moyenne montagne. Les perceptions des regards sur la physionomie du Pilat se complètent par l'analyse croisée de Godefin, Henon et Magne entre anthropisation et cadre « naturel ». Certainement, les regards de l'équipe de géomètres de Godefin, certes

---

<sup>738</sup> Jean-Baptiste Galley, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, 611 p.

<sup>739</sup> Maxime Perrin, *Saint-Etienne et sa région économique*, Tours, Arrault et Cie, 1937, p.154.

<sup>740</sup> Etienne Mulsant, *Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, p.221.

<sup>741</sup> *Ibidem*, p.3.

topographiques, entre sommets et vallées, entre lieux d'habitats groupés et plus isolés, demeurent cependant au contact d'une réalité champêtre, rupestre et mémorielle.

La carte de l'arrondissement de St-Etienne<sup>742</sup>, dressé en 1841 par J. Godefin, géomètre en chef du cadastre, permet d'apporter une analyse des contraintes liée aux versants, avec des notes comme la position du Mont-Pilat, suggérant ainsi par le relevé la place des dénivellations et des reliefs accidentés dans l'accès au site. Cela suggère des terres de montagnes, de vallées, de villages et de hameaux dans des habitats diffus ou groupés.

Ces facteurs géographiques et topographiques peuvent servir de base à la réalisation des accessibilités sur les pays du haut Pilat vers les territoires périphériques proches et lointains. Cet aspect cartographique complète potentiellement le vaste recensement organisé sous la monarchie de juillet en 1841. Le travail des géomètres-géographes précise en fait les œkoumènes et donc apportent une expression territoriale aux dénombrements des recensements de 1841 dans l'humanisation et valorisation des paysages du Pilat. On a un Pilat inégalement peuplé, très majoritairement agraire dans une France dominée par la ruralité. L'industrialisation reste en retard par rapport à la Grande Bretagne et le haut Pilat demeure dans des structures mentales et économiques traditionnelles.

La nature accidentée des reliefs se perçoit dans cette carte, désignant ainsi des difficultés de mobilités entre contraintes liées aux dénivellations et déplacements sur le terrain. De plus, ce cadre montagnard indique les difficultés structurelles des transports en période hivernale. Ainsi, l'hiver dans le Pilat au milieu du XIXe siècle est une réalité plus présente qu'actuellement. Un long cycle hivernal interfère sur les conditions d'existence des hommes, des activités agraires liées au sol, très limitées pendant la morte saison et plus active en bonne saison dans les travaux des champs et l'élevage de subsistance.

Ceci dit, la rigueur scientifique de la carte de Godefin est indéniable. On peut aussi remarquer des précisions à l'échelle des reliefs, renforçant ainsi les courbes de niveau, typiques des zones montagnardes. Le point de repère, appelé Mont Pilat, sert de cadre à cette approche topographique méridionale à l'échelle de l'arrondissement de Saint-Etienne ; mais septentrionale à l'échelle des terres du Pilat par rapport à la carte de Mulsant. Cette carte

---

<sup>742</sup> Gallica . Godefin J (1841). Carte de l'arrondissement de Saint-Etienne : département de la Loire/dressée d'après le vote du conseil général par J. Godefin géomètre en chef (consulté le 20 avril 2019), <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53022967j>

demande à la base des déplacements des arpenteurs sur le terrain accidenté du Pilat, de reporter avec minutie les données associées aux courbes de niveaux. Ces facteurs déterminent le dessin topographique, à l'échelle choisie effectué dans les bureaux du conseil général. Cette carte donne un aperçu de la situation du Pilat et construit la réflexion suivante sur la base d'une anthropisation inégale et des contraintes fortes des reliefs montagnards chez Godefin.

Dès lors, les progrès de la cartographie, le recours à des facteurs topographiques, suggérant les différents reliefs, présents sur les terrains, participent à la compréhension et au cadrage des régions concernées. La place du progrès doit concerner à moyen terme les campagnes les plus isolées. Les rapports aux cartes sont des outils constructifs dans des politiques d'aménagements efficaces et durables, impactant la vie des gens dans des transformations majeures.

De plus, l'esprit progressiste, dans l'héritage de la raison des Lumières façonne des perspectives nouvelles, sur fond de progrès, de science et de développement régional et local. La place des ingénieurs intervient ainsi dans ce processus complexe de maîtrise de la nature, dans un postulat de pragmatisme et d'efficacité. La marche vers le progrès technologique entre inventions et innovations apparaît comme inéluctable et positive.



**Figure 5 : le Pilat selon le géomètre Godefin en 1841**

On peut aussi remarquer que l'intitulé cite le conseil général de la Loire. Le contexte national se situe dans le cadre de la monarchie de juillet de Louis-Philippe, marqué par le développement des chemins de fer, dont la loi de 1842.<sup>743</sup>

A l'échelle locale, le président du conseil général est Joseph Alcock, qui soutient la modernité des communications, des processus industriels de développement. Cette demande cartographique répond à un cadre institutionnel, dans des enjeux d'aménagements des communications, prélude aux développements économiques et aux désenclavements envisagés dans des accessibilités renforcées aux zones de montagnes proches des sites industriels, comme Saint-Etienne, Saint-Chamond, Rive de Gier. On peut aussi se demander si le Pilat en disposant de ressources hydrauliques conséquentes dans les usines au fil de l'eau, doit également renforcer ses communications pour faciliter les échanges avec les espaces centraux situés dans les villes industrielles. Ainsi, cette carte peut préparer la mise en place d'infrastructures à court et moyen terme dans un monde en transformation par les processus industriels et les innovations comme le chemin de fer.

L'anthropisation au niveau des habitats se perçoit aussi dans ce document cartographique entre précisions des lieux de vie et interfaces potentielles dans des communications du Mont Pilat, au reste des territoires périphériques proches ou lointains.

Le descriptif des paysages observés par les arpenteurs géomètres peut se construire aussi par l'apport des écrits de deux botanistes, qui complètent les perceptions cartographiques et ce à d'autres échelles dans des regards d'intellectuels. Ce monde rural demeure majoritairement considéré comme archaïque. La société traditionnelle<sup>744</sup> est encore vivace face aux processus des industrialisations venus de Grande Bretagne et s'affirmant dans la vallée du Furan par l'influence des Jackson dans la première moitié du XIXe siècle.

Ainsi, Louis-Jacques Hénon en 1835 et Jean-Henri Magne en 1837 donnent à leur façon des perceptions sur ces paysages vécus. Ces éléments textuels dressent la morphologie de ces terres de montagnes, de l'usage des sols dévolus majoritairement aux activités agraires dans cette première moitié du XIXe siècle. Pour Louis Henon<sup>745</sup> (professeur de botanique et d'agriculture), le Pilat se présente comme une petite chaîne de montagnes entre Saint-Chamond

---

<sup>743</sup> Loi de juin 1842 sur l'établissement des grandes lignes de chemin de fer en France.

<sup>744</sup> La société traditionnelle développée par Walt Rostow.

<sup>745</sup> Louis Henon, *Excursion au Mont-Pilat*, Lyon, Boitel, 1835, 8 p.

et le Rhône. Le cadre paysager se manifeste pour l'auteur par la beauté des forêts, des points de vue admirables. On se situe donc dans une temporalité proche, globalement contemporaine de cette carte. La place des activités agricoles influence ainsi les terroirs : des bestiaux, les récoltes des foins, l'exploitation des bois. Le Pilat est donc dans des valorisations liées aux terroirs entre héritages agraires, le maintien de traditions agro-pastorales et difficultés d'existence dans les zones d'altitude.

### **b. Le récit d'Henri Magne en 1837 sur les territoires traversés**

Dès lors, le récit de Jean Henri Magne<sup>746</sup> (professeur à l'école vétérinaire de Lyon) du 27 au 28 mai 1837 donne également un aperçu complémentaire sur les paysages du Pilat. Pour lui, le mont Pilat comporte des forêts, des bruyères, des pâturages et des prés. Il ajoute que les terres cultivées sont éloignées du sommet de la montagne, soulignant un paysage de pierres, désignant en fait le domaine des chirats. De plus, il évoque la place des dénivellations marquées par des précipices à pic. Les versants et dénivellations sont des éléments visibles sur les sites. L'auteur est professeur à l'école vétérinaire de Lyon en 1837 et s'intéresse à la botanique, à la connaissance des sols, éléments nécessaires de l'élevage visibles dans le Pilat. Les écrits de ces scientifiques donnent aussi un aperçu des valorisations agricoles de ces terroirs de montagnes et de ses contraintes liées notamment aux reliefs.

De plus, le titre de Magne souligne la présence d'un hiver très long, se poursuivant jusqu'au printemps. La question de l'hiver dans le Pilat est donc un aperçu des cycles climatiques de cette période, impactant les conditions de vie des populations endogènes de ce milieu montagnard entre sommets et vallées. La rusticité hivernale est la réalité pour les contemporains de ces zones de montagnes. L'adaptation des hommes à ces cycles de rusticité est aussi soulignée par Henon<sup>747</sup>, sur fond de difficultés : « *Les terres pour la plupart arides ont très peu de profondeur... l'exploitation est très difficile ...les labours se font avec une mauvaise charrue qui écorche à peine le sol ...pour l'ordinaire deux à trois vaches, autant de porcs, une trentaine de moutons et autant de poules... une ferme est habitée par six ou sept personnes* ». De plus, l'exploitation des terres demeure traditionnelle avec le système de la rotation<sup>748</sup>, dans les héritages des pratiques de l'ancien régime : « *Dans le terrain nouvellement fumé, on met des pommes de terre...la saison suivante on sème le blé...la troisième année, on*

---

<sup>746</sup> Jerome Sagnard, Jean Claude Caira, *Le Pilat*, Tome 2, Tours, Sutton, 2016, p.7.

<sup>747</sup> Louis Henon, *Excursion au Mont-Pilat*, Lyon, Boitel, 1835, p.6.

<sup>748</sup> *Ibidem*, p.6.

*met du seigle et de l'avoine...la jachère commence et dure d'un à quatre ans* ». On est dans des transmissions des relations aux terroirs dans des héritages au niveau des pratiques, construisant ainsi des paysages agraires à l'ancien régime.

En revenant sur les descriptifs des auteurs montrant des paysages du Pilat, on peut aussi valoriser plusieurs aspects, avec comme dénominateur la place de la nature en prenant en compte le regard de ces contemporains <sup>749</sup>: « *en parcourant les bois, le sureau..., la Mélisse à grande fleurs ... un spectacle magique se déroulait sous les yeux des botanistes* »

De plus, les rapports aux fonciers sont évoqués dans un ouvrage de 1845, également rédigé par Jean-Henri Magne <sup>750</sup>, avec comme fil conducteur le rôle du Furan sur les valorisations économiques des terrains en amont et en aval de Saint-Etienne : « *Celles du Furens, ruisseau que forment des marais du côté du Mont Pilat, n'ont qu'une médiocre valeur près de leurs sources, alors qu'elles sont excellentes après avoir lavé les égouts de Saint-Etienne ;de sorte qu'en amont de cette ville, les prés qu'elles arrosent ne coûtent que 4 à 5000 francs l'hectare tandis qu'en aval ils se vendent 14 à 15000 francs* ».

Ces analyses du Furan et des rapports à la terre déterminent plusieurs réflexions à court et à moyen terme. On a d'une part les références au prix de la terre sur des échelles géographiques. Les repères construisent un monde où la ruralité domine l'économie, la place des inégalités sociales visibles dans le corpus des recensements de 1841 sur le Pilat. Cette analyse de Magne donne aussi un aperçu des difficultés sur les valorisations des terroirs du Pilat. On note ainsi une certaine pauvreté de la terre à l'échelle du Mont Pilat, des difficultés liées aux contraintes du milieu montagnard entre dénivellations et rusticité des saisons. Les références aux salaires dans cette première moitié du XIXe siècle établissent tout d'abord le constat de la difficulté d'accéder à la propriété terrienne et ce pour les plus modestes sans les apports des héritages familiaux. Les paysanneries ancrées au fil des générations dans les villages, hameaux et lieu-dit se transmettent le foncier. Au niveau des salaires agricoles, on montre des activités saisonnières marquées entre le besoin d'une main d'œuvre nombreuse dans un monde rural, pratiquement sans mécanisation durant la phase des moissons l'été. Le monde rural recourt à une main d'œuvre moins nombreuse dans les mortes saisons. Ces différences

---

<sup>749</sup> *Ibidem*, p.5.

<sup>750</sup> Jean-Henri Magne, *Principes d'agriculture de d'hygiène vétérinaire*, Lyon, Charles Savy jeune, 1845, p.26.

saisonniers en termes d'activités économiques se répercutent sur les salaires<sup>751</sup> avec un chiffre moyen d'un peu plus de 3 francs à l'échelle de la région par jour pour les journaliers. Cette faiblesse des salaires donne en fait l'impossibilité d'accéder à la terre pour les plus pauvres. L'organisation de la propriété foncière dans le Pilat se structure d'une façon globale par des héritages familiaux. La question du maintien au pays des cadets se pose face aux contraintes de propriétés au fil de générations morcelées par le jeu des héritages des lois sur les successions<sup>752</sup>. Les relations à la terre dans le Pilat sont les bases des familles les plus aisées, disposant d'un patrimoine voué à s'affaiblir au fil des générations et donc à préparer les conditions de l'exode rural. Ce processus est plus pertinent de la fin du XIXe siècle au XXe siècle.

De plus, les rapports à la monarchie censitaire sous la monarchie de juillet, fondée sur l'importance de la propriété dans l'accès au cursus politique, constituent à moyen terme un affaiblissement des soutiens conservateurs et ce par l'éclatement des héritages. Les zones rurales du Pilat, globalement conservatrices dans la défense des terres et des transmissions familiales, se heurtent ainsi aux changements générationnels et structurels avec la montée des idées républicaines et le modèle de société politique, économique et culturel. Ceci étant, l'analyse de Magne sur l'utilisation du Furan comme égouts de Saint-Etienne aborde en fait la question des pollutions dans des zones de densités humaines et de la valeur de ces pollutions comme apports en engrais « naturels » en aval de cette ville. Pour autant, la situation démographique<sup>753</sup> du site stéphanois en 1832 compte 33 664 habitants. Cependant, l'auteur englobe en 1845 dans les facteurs de pollutions des communes comme Montaud, Beaubrun, Valbenoîte et Outre-Furan (annexées à Saint-Etienne en 1855). Les indications du recensement de 1856 donnent une population de 94 432 habitants. Ainsi, les questions du développement du milieu du XIXe siècle passent globalement par la productivité ou la croissance tend à devenir la fonction normale de l'économie et ce dans un monde en mutation industrielle.

## **2. Vers la modernité et ses implications paysagères**

Ainsi, ce document cartographique de Godefin, complété par le récit des botanistes sur les terroirs, donne un instantané des lieux. Les descriptifs paysagers de Henon et Magne

---

<sup>751</sup> Jean-Marie Chaunut, Jean Heffer, Jacques Mairesse, Gilles Postel-Vinay, « Les disparités de salaires en France au XIXe siècle », *Histoire et mesure*, volume X, numéro 3/4, 1995, p.381-409.

<sup>752</sup> L'héritage égalitaire consacré par le Code civil en 1804, sous le Consulat.

<sup>753</sup> Etienne Fournial, *Histoire de la ville de Saint-Etienne*, Roanne, Horwath, p. 230.

apportent d'autres échelles et regards sur le Pilat sur le milieu du XIXe siècle dans les campagnes du Mont Pilat. La modernité interfère sur les cadres de vie et les représentations.

### a. Les nouveaux enjeux et l'accessibilité

Les rapports aux territoires du Pilat et de ses environs du XIXe siècle, complétant les analyses topographiques de Godefin, se complètent par la carte du département de la Loire de Victor Levasseur<sup>754</sup> en 1854, sous le second Empire. Victor Levasseur est ingénieur-géographe. Cette perspective cartographique, disposant d'une richesse au niveau de sa légende renforce les dynamiques de ces reliefs de montagnes, interférant donc sur les relations des hommes sur leur environnement, les projets d'aménagements au niveau des mobilités. L'organisation des réseaux des mobilités en 1854 présente un ensemble de facteurs inégalement structurants à l'échelle du Pilat. La typologie de la légende et les rapports à la carte construisent des difficultés d'accès à ces zones de montagnes, des héritages à l'exemple de relais de poste au niveau de Rochetaillée. On a dès lors des rapports aux mobilités majoritairement traditionnelles, des relais de postes aux chevaux dans les temporalités de l'ancien régime. La modernisation en 1854 concerne le chemin de fer, qui ne concerne pas la traversée du Pilat à cette date. Le chemin de fer se diffuse notamment à l'échelle des vallées proches. Les axes de circulation sont conformes aux anciens chemins médiévaux. Le reste du réseau montre à la fois un tracé vétuste et peu adapté à la modernisation industrielle en marche. Cependant, les possibilités de renforcer les interfaces sont présentes.



Figure 6 : carte du sud du département de la Loire par Victor Levasseur<sup>755</sup>

<sup>752</sup> Victor Levasseur, *Atlas national illustré des 86 départements et des possessions de la France*, Paris Combette, 1854 n.p

<sup>755</sup> *Ibidem*, np.

De même, les paysages du Pilat montrent l'essor des chemins de fer<sup>756</sup> dans des processus industriels et le développement des innovations liées aux mobilités. La seconde moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle consacrent d'une certaine façon les attentes du chemin de fer, signe de modernisation des ruralités du Pilat. Les physionomies du Pilat changent ainsi à différentes échelles. Ainsi, les paysages des traverses de chemins de fer, des locomotives à vapeur aux bruits caractéristiques, des aménagements de gares sur différents sites mettent en place de nouveaux regards à l'échelle humaine. Cependant, les chemins de fer en France restent au départ modestes. Le stéphanois Jules Janin montre son enthousiasme pour ce nouveau transport dès 1828 pour la ville de Saint-Etienne et son développement économique par la liaison possible avec Lyon. Les chemins de fer, reliant les ruralités du Pilat sont donc possibles au cours des décennies suivantes.

Ainsi, la proximité de St-Etienne<sup>757</sup>, ses dynamiques industrielles peuvent créer les conditions d'un développement régional, notamment sur le Pilat. Dès lors, la loi du 11 juin 1842, sous la monarchie de juillet prépare le développement du réseau<sup>758</sup>, donnant 1900 km de lignes en 1846, évoluant à partir de 1850<sup>759</sup>. Le chemin de fer français est en retard par rapport à la grande Bretagne. Cette innovation se développe sur plusieurs générations, bouleversant les paysages vécus par les contemporains, proposant la rapidité et rendant progressivement obsolètes les échanges<sup>760</sup> hippomobiles. Cependant, les échanges dans le Pilat font coexister les deux types de transport, du fait d'un réseau d'un chemin de fer limité.

Par conséquent, l'arrivée du chemin de fer modifie les habitudes des transports traditionnels et permet une certaine rapidité des communications. Cependant, le pittoresque des chemins de fer ne se positionne pas sur tous les reliefs du massif et détermine des aménagements variables par des gares. L'organisation du chemin de fer concerne essentiellement le site de Bourg-Argental et Pélussin à l'échelle des versants sud du massif. On a le 1<sup>er</sup> septembre 1885

---

<sup>756</sup> Frédéric Toubanc, *Tacots et galoches en Roannais et Forez, Histoire départemental des chemins départementaux de la Loire*, Valignat, l'Ormet, 1993,176 p.

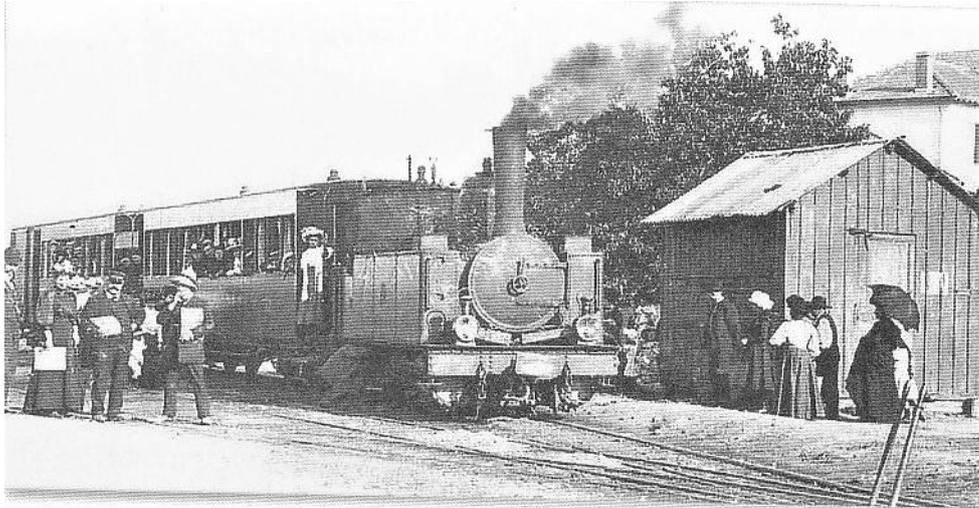
<sup>757</sup> La première ligne de chemin de fer date de 1827, reliant Saint-Etienne à Andrézieux, pour le transport du charbon et ce tracté par des chevaux.

<sup>758</sup> Clive Lamming, Jacques Marseille, *Le temps des chemins de fer en France*, Pars, Nathan, 1986,192 p.

<sup>759</sup> Le réseau atteint 9178 km en 1859.

<sup>760</sup>Le chemin de fer rend progressivement archaïque la poste aux chevaux et les lignes de diligences.

la mise en place d'une ligne de voyageurs et ce au départ d'Annonay en Ardèche. Son tracé va jusqu'à Bourg-Argental, puis se dirige vers St-Sauveur en Rue.



**Figure 7 : arrivée du train à Pélussin au début du 20e siècle**

Le tracé rejoint la Haute-Loire avec Dunières et la Loire avec Firminy. Son fonctionnement dure effectivement plusieurs décennies, avant d'être supprimé en 1940. La seconde ligne, surnommée « tacot » ou « galoche » concerne l'accès à Pélussin. La réalisation d'un impressionnant viaduc pour rejoindre Pélussin valorise un patrimoine industriel remarquable. Cette ligne, ouverte en 1905, suit le col de Pavezin, donnant un axe Pilat-Gier jusqu'à 1931. Pour autant, les fermetures de ces lignes sont remplacées par des lignes de bus, montrant ainsi des soucis de rentabilité. Cependant, ces transports sont rapides par rapport aux chevaux, atteignant ainsi une moyenne de 17,5 km/heure contre une moyenne de 7 kms pour le transport hippomobile.

Toutefois, les transports traditionnels et modernes sont également présents et se côtoient sur les territoires du Pilat, dans des processus longs des mutations des transports au niveau de la réalité du quotidien. Les bruits des sabots restent présents dans l'accès au haut Pilat. Pour autant, le réseau de chemin de fer dans ses périphéries apporte de fait d'autres sensations pour les contemporains entre sifflements et odeurs de charbon.

De même, les apports de documents iconographiques, liés à des cartes postales, permettent de se représenter les gares construites et les impacts économiques sur les développements régionaux, par l'accès plus rapide que les transports par les chevaux. La modernité de ces mobilités bouleverse les paysages. La richesse de ces cartes postales montre la gare de Bourg-

Argental<sup>761</sup> et l'ouvrage monumental du viaduc<sup>762</sup>. Cette époque industrielle sert de base au patrimoine actuel, avec des politiques de l'Etat sur les chemins de fer<sup>763</sup> et l'expansion des réseaux<sup>764</sup>. La place des progrès dans les connexions des campagnes s'organise à la fois dans la construction des chemins de fer, l'électrification progressive des zones rurales au cours de la première moitié du XXe siècle.

Pour autant, les transports traditionnels restent majoritaires entre le XIXe siècle et le début du XXe siècle, pour desservir des villages et hameaux, éloignés des lignes de chemin de fer. On dispose de documents, de cartes postales sur les transports hippomobiles sur différents sites du Pilat, notamment sur Rochetaillée et le Bessat. Quelques détails et anecdotes, relatés par Macel Boyer <sup>765</sup>relatent les éléments suivants dans le transport reliant Chavanay au Grand Hôtel vers 1904 : « Chavanay –Grand hôtel, en trois heures et trente minutes. Il en coûte quatre francs pour ce parcours de 18 km, dont près de la moitié effectué dans les forêts de sapins ». Ces références aux paysages de sapins soulignent la présence de conifères en altitude, des forêts à l'échelle du haut-Pilat au début du XXe siècle. Les mobilités suggèrent aussi à la fois le dépaysement et la lenteur des transports par rapport à nos références. Cela offre potentiellement aux voyageurs de s'imprégner de l'atmosphère des paysages traversés, des regards sur les forêts traversées, des odeurs et des bruits d'un biotope vivant et dynamique, des changements de l'atmosphère en fonction des saisons. Mais aussi, on peut penser au pittoresque des paysages sonores, liés aux sabots des chevaux arpentant les chemins du Pilat, les expressions vocales du cocher modifiant les allures en fonction des inclinaisons et de la largeur des chemins traversés.

Ainsi, la diligence reste dans les paysages du Haut-pilat un moyen de transport traditionnel, arpentant les chemins sinueux le long des versants et des lignes de crêt. Ces aspects

---

<sup>761</sup> Jérôme Sagnard et Jean-Claude Caira, *Le Pilat*, Alan Sutton, Tome 1, 2012 p.103.

<sup>762</sup> *Ibidem*, p.85.

<sup>763</sup> François Caron, *Histoire des chemins de fer en France*, Tome 1, Paris, Fayard, 1997, 700 p.

<sup>764</sup> François Caron, *Histoire des chemins de fer en France*, Tome 2, Paris, Fayard, 2005, 1018 p.

<sup>765</sup> Marcel Boyer, *Le Haut-Pilat en cartes postales et vues anciennes, du crêt de la Perdrix au Crêt de l'Oeillon*, n.p, Marcel Boyer, 1989, p.86.

de chemins apparaissent dans l'atlas <sup>766</sup> de Victor Levasseur <sup>767</sup> en 1854, proposant une cartographie du département de la Loire, notamment de sa partie Sud et du Pilat.

La légende est une mine d'informations sur les dynamiques de cette carte. Cet atlas est un instantané des sites présents sur les territoires, des précisions sur les localisations. Ce corpus cartographique s'établit dans le contexte du second Empire, une période de mutations entre les traditions rurales et les processus d'industrialisation et des changements paysagers. Les indications sur les chemins de relais de poste avec chevaux, évoluant sur des chemins vicinaux à l'échelle du Pilat, montrent en fait les héritages des communications de l'ancien régime sur ces territoires de montagnes. Les relations aux chevaux et la nécessité de nourrir les attelages dans des écuries interfèrent donc dans des infrastructures adaptées dans les villages traversés. C'est l'exemple d'écuries, de restaurations et d'hébergements, de lieux de haltes et de convivialités pour les voyageurs cheminant vers le haut Pilat et au-delà vers les versants méridionaux au départ de Saint-Etienne.

De plus, les paysages sonores de transport hippomobile construisent un rapport particulier à l'échelle temporelle. On a une certaine lenteur par rapport aux voitures à explosion, les rapports aux bruits liés aux chevaux, les sabots heurtant les chemins de terre, les odeurs des chevaux. Ainsi, l'odeur caractéristique des équidés en plein effort, arpentant les chemins du Pilat, imprègne les paysages olfactifs, de même que les ordres donnés par le cocher. Cela apporte une dimension particulière, attirant les hommes au passage de la diligence, déterminant des haltes régulières pour abreuver les chevaux dans des périodes de chaleur, de restaurer aussi les voyageurs. Cela permet de créer des emplois dans les campagnes du Pilat dans le secteur du commerce, des cafés, des restaurants et hôtels.

Au niveau des apports des cartes postales montrant les transports hippomobiles sur les sites du Pilat, ces images suggèrent plusieurs représentations. On perçoit dans le transport hippomobile, notamment à Rochetaillée<sup>768</sup> un spectacle apprécié. Cette arrivée de la diligence au début du XXe siècle offre un regard particulier pour les contemporains. Ces images de transports de voyageurs sur le Pilat se retrouvent sur d'autres communes, à l'exemple du départ

---

<sup>766</sup> Victor Levasseur, *Atlas national des 86 départements et des possessions de la France*, Paris, Combette, 1854, n.p

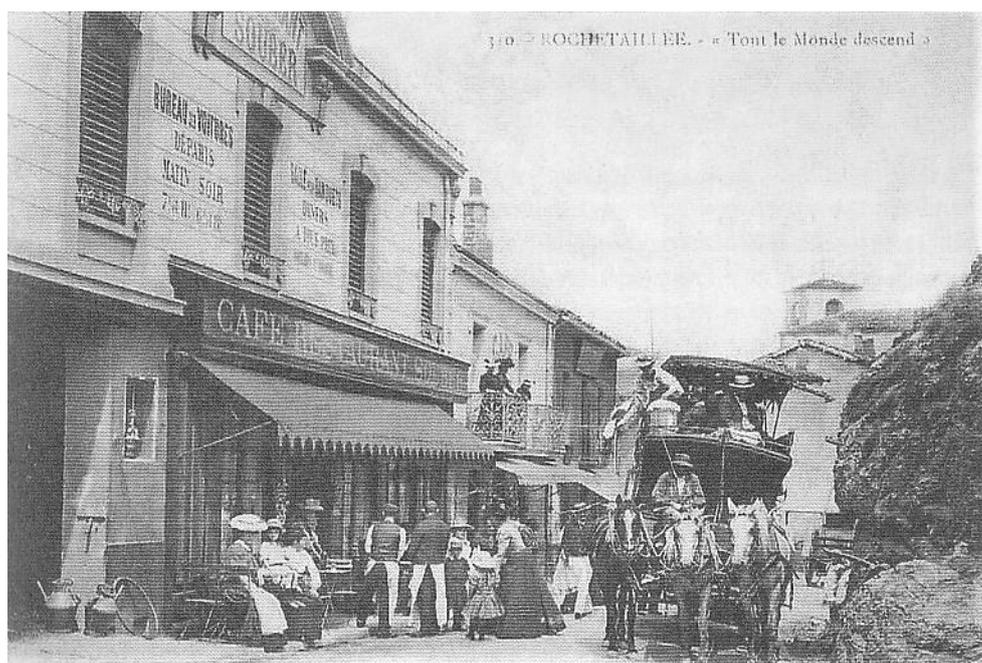
<sup>767</sup> Victor Levasseur est ingénieur géographe, attaché au génie du cadastre.

<sup>768</sup> Jérôme Sagnard, Jean Claude Cairra, *Le Pilat*, Tome 2, Tours, Alan Sutton, 2012, p.77.

pour Saint-Etienne à partir du Bessat <sup>769</sup>au début du XXe siècle à côté de l'hôtel Matrat. Les commerces de cafetiers, de restauration, d'hôtels<sup>770</sup> se multiplient dans des enjeux touristiques croissants : l'hôtel de France à Bourg-Argental, l'hôtel Mathoulin au Bessat, l'hôtel du Grand bois à Saint-Genest-Malifaux, l'hôtel Pascal à Pavezin. Les noms des propriétaires, donnés aux hôtels, soulignent la réussite sociale de populations endogènes. On est entré ainsi dans un paradigme de nature, entre dépaysement, grand air et hygiène dans un monde de plus en plus bouleversé par le cursus de l'urbanisation entre promiscuité et mal-être potentiel. Les campagnes du Pilat sont des espaces de détente, d'évasion, sur fond de retour à la nature aux portes des villes. Les structures d'accueil participent à ces nouveaux regards.

### **b. L'attraction pour les sites à l'échelle de Rochetaillée**

Le cadre du village de Rochetaillée, proche de la ville industrielle de Saint-Etienne est dans l'imaginaire citadine l'évocation de la campagne, éloignée du paysage sonore des villes . L'univers de la carte postale représente ces enjeux polysémiques, sur fond de traditions.



**Figure 8 : l'arrivée de la diligence à Rochetaillée au début du 20<sup>e</sup> siècle**

---

<sup>769</sup> *Ibidem*, p.75-80..

<sup>770</sup> Jérôme Sagnard, Jean Claude Cairra, *Le Pilat*, Tome 2, Tours, Alan Sutton, T2,2016,128p.

Cette indication de Rochetaillée<sup>771</sup> décrit en fait une polarité touristique de ce cadre montagnard. Les symboles de ce lieu de passage, de restauration, d'hébergements montre en arrière-plan le clocher de l'église. Au-delà de Rochetaillée, on se dirige en direction des versants méridionaux du massif par l'itinéraire du Bessat.

Ce périple dans le Pilat propose un cheminement de Saint-Etienne à Colombier par Rochetaillée, le Bessat et Graix : « *En 1906*<sup>772</sup>, le touriste peut accéder à une voiture publique tous les jours...prix aller 2 francs, retour 1 franc ». La question des relations aux distances parcourues aborde également des relations au temps différentes de notre approche actuelle. Il faut en effet 3 heures pour relier Saint-Etienne au Bessat en passant par Rochetaillée pour une diligence attelée par deux chevaux. La distance effective est d'environ 19 kms, ponctuée par des pauses pour permettre à l'attelage et aux hommes de récupérer. Ainsi, la place des débits de boissons et restauration tout au long du chemin témoigne d'une convivialité passée, des relations à l'espace-temps interférant sur les perceptions paysagères et les aléas liés aux saisons plus marquées durant cette période. La bonne saison en moyenne montagne offre à la fois des températures potentiellement clémentes et d'éviter le sentiment d'étouffement des vallées dans les phases de canicules, malgré la présence d'orages en été.

Cette carte postale, en montrant des paysages humanisés à l'échelle des villages apporte un regard sur l'anthropisation des paysages. On a les références contextuelles données par les vêtements photographiés, liés au début du XXe siècle<sup>773</sup>.

De plus, les rapports sur les liens entre la mémoire des lieux et les déplacements des hommes sur des sites attractifs<sup>774</sup> sont liés à des historicités. On a en effet l'imaginaire de la féodalité pour les hommes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.<sup>775</sup> L'attractivité de Rochetaillée, proche de Saint-Etienne offre à la population la possibilité de prendre l'air à la campagne. On peut ainsi cheminer sur les sentiers ou contempler les paysages<sup>776</sup> d'altitude. La question du prix du transport par diligence est intéressante, vis-à-vis du salaire moyen des

---

<sup>771</sup> Jérôme Sagnard, Jean Claude Caira, *Le Pilat*, Tome 2, Tours, Alan Sutton, 2012, p.75.

<sup>772</sup> Marcel Boyer, *Le Haut-Pilat en cartes postales et vues anciennes, du crêt de la Perdrix au crêt de l'Oeillon*, n.p, Marcel Boyer, 1989, 117 p.

<sup>773</sup> Une approche historique qualifiée de belle époque.

<sup>774</sup> Ce relais de diligence se situe en face du château du XIIIe siècle.

<sup>775</sup> L'histoire de France vu par Ernest Lavisse et son rôle dans l'école républicaine.

<sup>776</sup> Le château se positionne sur un bloc de quartz, visible sur la carte postale sur Rochetaillée.

ouvriers. Celui-ci se monte généralement entre 4 et 5 francs par jour. Ce transport collectif est donc accessible. La sortie à la campagne le dimanche sur Rochetaillée et ses environs sont aussi potentiellement pédestres, en prenant les sentiers et coursières à partir des hauteurs de Saint-Etienne.

Pour autant, la modernité impacte également les paysages du Pilat, marquée par les présences de plus en plus manifestes et bruyantes des transports motorisés du début du XXe siècle aux années 1930. Les cartes Michelin<sup>777</sup> sur St-Etienne et sa région renforcent les possibilités de randonnées automobiles, utilisant globalement les anciens chemins. La place des véhicules motorisés reste au départ minoritaire, représentés en cartes postales. Le bruit des moteurs, pétaradant sur les chemins de montagne, donne à la fois un spectacle nouveau et inquiétant pour les contemporains, affolant les chevaux dans les transports traditionnels, entraînant des effluves de gaz d'échappement et d'huile. Ces nouveaux transports suscitent cependant la curiosité de la part des populations locales. Les modes de transports anciens et modernes coexistent toutefois sur plusieurs générations.

Cependant, le prix de l'automobile, réservé à la bourgeoisie avant 1914, connaît un essor vers les classes moyennes supérieures à partir des années 1920. Le domaine des campagnes montre des retards par rapport à cette modernisation des transports dans les équipements des ménages vis-à-vis des villes.

### **3.les paysages des populations rurales vers le milieu du XIXe siècle au début du XXe siècle dans des focus locaux**

L'étude propose en s'appuyant par le biais des échantillons des données des recensements de 1841, provenant des Archives départementales de la Loire. On présente un aperçu de la ruralité vécue par les contemporains, de réfléchir sur les enjeux démographiques et sociétaux d'un monde rural. Les différents versants du Pilat, les toponymies des villages de la carte de l'arrondissement de St-Etienne par Godefin en 1841 constituent la matrice de la réflexion au niveau des repères villageois sous la monarchie de juillet. Pour autant, les observations des contemporains sur les ruralités sont un apport important dans la complémentarité des regards. On a par exemple les observations du lettré De La tour Varan quelques années après ce recensement sur les questions campagnardes dans le Pilat, tout en privilégiant les traces des châteaux de l'ancien régime dans ces ruralités de montagnes.

---

<sup>777</sup>Michelin, *Carte Michelin Aurillac-St Etienne numéro 76*, 1926.

## **a. Les cadres généraux et les relations aux territoires**

Tout d'abord le paysage politique des communes se place sous la loi du 21 mars 1841 sur un électorat censitaire, donnant ainsi de l'importance aux plus fortunés dans la gestion de la vie municipale. Dès lors, les élections des conseils municipaux se concrétisent par la nomination du maire et de ses adjoints par le pouvoir du préfet. Dans cette structure renforçant la propriété privée, les mairies des campagnes du Pilat sont ainsi conservatrices et respectueuses de la monarchie de juillet. Pour autant, la liste nominative des administrés est un instantané du paysage social et des inégalités socio-économiques entre les élites politiques locales et l'ensemble des habitants de la commune. Le Pilat construit un paysage général marqué par une société politique se construisant globalement dans les héritages des peurs de la Révolution française de 1793. Le difficile chemin vers une conscience politique publique éclairée est limité, globalement dévolu aux écoles confessionnelles. Le catholicisme encadre majoritairement les corps et les Ames au niveau des peuples des campagnes, garantissant à moyen terme une limite aux agissements contestataires de la France libérale de Louis-Philippe. De La Tour Varan sur son descriptif sur Rochetaillée donne le regard suivant au niveau des croyances religieuses des campagnes<sup>778</sup> : « *le cimetière est placé autour de l'église* ». De plus, le village de Rochetaillée, comme la plupart des villages et hameaux du Pilat est au lendemain de 1815 dans une reconquête catholique avec une politique missionnaire de rechristianisation, en éliminant les restes du catéchisme impérial et des héritages critiques sur le fait religieux de la pensée révolutionnaire. On note ainsi les restes d'une croix de mission, positionnée au pied du châteaux. La date de 1840 est inscrite, complétée par l'intitulé « *souvenirs de missions* ». Le choix du lieu établit des liens entre les différentes formes de pouvoirs. Ceci construit également des liens mémoriels forts, reprenant des thématiques chères à Chateaubriand dans le fait que les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts, mais que les morts instruisent les vivants. Ces aspects mémoriels constituent ainsi une logique d'encadrement des campagnes entre traditions et religion catholique. La France libérale de Louis-Philippe influence ainsi les esprits par ces relais.

---

<sup>778</sup> Jean Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, p.268.

Pour autant, la partie géographique appelée commune s'établit dans une dimension historique<sup>779</sup>, succédant notamment aux paroisses de l'ancien régime, proposant de reconfigurer le maillage administratif. Les communes rurales dominent le paysage politique.

Ainsi, le monde rural est majoritaire dans les années 1840, dans la France de Louis-Philippe. De là, les apports de cet échantillon démographique sur ces lieux de vie donnent en fait un aperçu de l'humanisation des paysages. De plus, les recensements structurent un monde rural entre hiérarchie et dépendances en fonction du statut social.

Le recensement établit le nombre d'habitants entre les sexes, les éléments de classification sociologique montrent des différences de statut social. Le recensement de 1841 se situe dans un cadre administratif précis, des éléments de domiciliation liés à la commune, l'établissement de la liste des administrés. Pour autant, le contexte politique de la monarchie de juillet se place dans une ruralité majoritaire en France. La nomination des maires par le pouvoir donne également un instantané du paysage politique de ces ruralités de montagnes dans des perspectives conservatrices.

On se méfie des idées progressistes républicaines assimilées à des « partageux » et au retour des idéaux de 1793 et de la terreur révolutionnaire robespierriste. Le monde paysan est donc politiquement dans les traumatismes de l'expérience révolutionnaire de la terreur révolutionnaire. Ces peurs sont souvent relayées par les curés de campagne dont les sermons sont en latin (incompréhensibles pour les paysans apprenant par cœur leur prières). La tradition et l'obéissance à l'autorité de Louis-Philippe, intronisé roi des Français restent de rigueur pour la très grande majorité d'entre-deux.

Toutefois, les héritages de l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789 apportent aux ruralités d'autres perspectives d'émancipations dans l'accès à la propriété de plus en plus efficiente. De même, les capacités d'enrichissement offertes par la vente des biens nationaux ecclésiastiques<sup>780</sup> dans le décret du 2 novembre 1789 sont des réalités à prendre en compte dans l'élévation sociale des laboureurs, catégorie paysanne la plus aisée dans la société d'ancien régime et bénéficiaire du système censitaire. Cette couche nouvelle est la base de l'élite politique locale de la monarchie de juillet, présente dans les campagnes et souvent docile vis-à-vis du pouvoir.

---

<sup>779</sup> Le contexte révolutionnaire de 1789 et la loi du 14 décembre 1789 mettant un terme à l'ancien régime.

<sup>780</sup> Les Chartreux dans le Pilat et la vente de leurs biens notamment dans la région du Bessat.

On a ainsi des possibilités d'achats et d'ascension sociale par l'achat de terres. Ainsi, le décret des biens nationaux précise le type d'achat possible : les terres labourables, prés, vignes, bois, bâtiments et habitations. Cela offre des opportunités dans ces bouleversements des relations aux propriétés terriennes, d'où l'émergence d'une élite rurale propriétaire de terres et jouant un rôle politique de premier plan sous la monarchie de juillet.

L'industrialisation est présente dans les campagnes, souvent sur le modèle de travailleurs à domicile, emprunté au système britannique. Cela consiste à donner du travail, en fournissant la matière première, à l'exemple des rubans liés à l'essor de Saint-Etienne. Ce système mis en place au XVIIIe siècle perdure au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle dans les campagnes du Pilat.

De même, la rédaction des noms et des qualités sociales interpelle sur la réalité économique de cette période, sur l'importance des analphabètes, des illettrés sous la monarchie de juillet et notamment dans les campagnes du Pilat. La liste nominative des habitants rédigée par un tiers lettré aborde la question du niveau scolaire. La loi Guizot du 28 juin 1833 oblige les communes de plus de 500 habitants à avoir l'enseignement primaire de garçons et partiellement étendu aux filles le 23 juin 1836. Cela doit cependant se faire dans les six ans qui suivent cette loi. Cependant, cette scolarisation reste limitée dans le temps avec un départ moyen de l'école vers 10 ans. Les programmes, fondés sur la morale et l'éducation religieuse, renforcent l'obéissance aux institutions monarchiques dès l'enfance et confortent le poids de la bourgeoisie sur les campagnes. Ainsi, en France, on un habitant sur deux qui est analphabète au milieu du XIXe siècle et notamment dans les ruralités. Cette situation indique les difficultés de transmission des idées progressistes. L'importance des élites comme Alphonse de Lamartine<sup>781</sup>, qui défend certains acquis de la Révolution, terreau fertile aux diffusions des idées républicaines des élites éclairées, a peu d'échos sur le petit peuple des campagnes. Cependant, les freins culturels existent au niveau des héritages révolutionnaires dans le monde paysan. L'adhésion aux idées républicaines entre égalité et fraternité est limitée. Le concept d'égalité signifie majoritairement l'égalitarisme au niveau des inconscients collectifs des campagnes. La défense de la liberté de propriété est fondamentale dans la culture paysanne, relayée par une élite associée souvent à une paysannerie enrichie liée aux soubresauts révolutionnaires, dans les changements de propriétés des terres et l'hémorragie démographique des guerres révolutionnaires et de l'Empire.

---

<sup>781</sup> Lamartine défend les idées progressives des Girondins en 1847, opposées à la Terreur de 1793.

L'école dans le Pilat reste confessionnelle dès la première moitié du XIXe siècle, avec des fonctions pédagogiques présentes, à l'exemple de Marcellin Champagnat<sup>782</sup> vicaire à la Valla en 1816, souhaitant une instruction bienveillante et éclairée dans un christianisme sociale. Cette approche d'ouverture demeure limitée dans un état d'esprit conservateur.

De plus, les patois du Pilat, le travail des enfants sont des freins à l'instruction et à une conscience politique plus critique envers le pouvoir local et national. Louis-Philippe appelé par ses opposants comme « le roi bourgeois », se pose en défenseur de la propriété, se méfiant du peuple qualifié de populace et notamment du petit peuple des campagnes exclu de toutes représentations politiques. La structure politique locale conforte dès lors l'autorité des plus aisés comme édiles, en se référant au suffrage censitaire défendu par la monarchie de juillet à partir de 1830. Les regards des campagnes par la bourgeoisie sont parfois péjoratifs, se moquant du langage rural entre la présence d'un accent marqué par rapport aux citadins et l'usage d'un dialecte particulier. A l'échelle du Pilat, on se trouve à la frontière linguistique entre l'occitan et le franco-provençal. Ainsi, les rapports aux langages sont par exemple empreints d'ironie au niveau des accents et de l'utilisations de la syntaxe, à l'exemple de l'analyse des impressions du bibliothécaire de Saint-Etienne de La tour Varan sur les habitants du village de Rochetaillée<sup>783</sup> au milieu du XIXe siècle, soit une dizaine d'années après le recensement de 1841: « *lorsque l'on demande aux habitants du bourg de Rochetaillée si c'est le château, ils vous répondent avec un accent qui a quelques analogies avec le croassement des corbeaux...ils vous disent dans leur naïf langage...* ». Ces regards au monde de la campagne, qualifiés souvent de rustres et de laids, sont liés à une tradition littéraire, que l'on retrouve chez des auteurs comme de La Bruyère au XVIIIe siècle à Balzac au XIXe siècle. Ainsi, les rapports au monde paysan des élites peuvent être acerbes et péjoratifs.

De même, l'impression de pauvretés est décrite chez l'auteur dans son périple vers le château, décrivant par son récit des éléments d'une ruralité imprégnant les paysages et les cadres de vie des hommes<sup>784</sup> : « *au pied du château, et sur les pentes raides et glissantes qui ressemblent à des paysages, sont groupées en amphithéâtre de pauvres habitations...c'est là le petit village de Rochetaillée* ». Incontestablement, le descriptif du cadre d'existence et des

---

<sup>782</sup> Fondateur de la congrégation des frères maristes en 1836, dont l'objectif est de promouvoir l'enseignement dans les campagnes.

<sup>783</sup> Jean Antoine de La Tour Varan, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, p.265.

<sup>784</sup> *Ibidem*, p.265.

populations est assez sévère entre pauvreté des conditions sociales et des habitats. Ces facteurs confirment aussi les regards péjoratifs aux ruralités, assimilés aux traditions archaïques et obsolètes face aux progrès considérés comme inéluctables de la modernité.

La vie quotidienne <sup>785</sup> dans les campagnes au milieu du XIXe siècle s'organise en fait en fonction des saisons et consacre un ensemble de pratiques <sup>786</sup> et de coutumes liées aux héritages des campagnes dans les éléments de sociabilité villageoise. Les relations au rythme des saisons dans un monde sans électricité suivent les durées des journées, entre solstice d'été et solstice d'hiver. Ces nuits longues, associées à l'hiver sont le cadre souvent de veillées, disposant du chauffage et de l'éclairage de l'âtre en évitant les résineux provoquant des feux de cheminée. Les chandelles sont à la base de suifs. La composition vient de la graisse animale, comme le mouton ou le bœuf. Ce système d'éclairage concerne les plus modestes, tandis que les notables des campagnes utilisent des bougies à la cire d'abeille. Ces chandelles brûlent avec une odeur forte et noircissent les plafonds au fil des générations. Les pratiques des veillées dans le monde paysan, assemblées des habitants du village ou du hameau se tiennent à la tombée de la nuit. Cela commence généralement dès l'automne jusqu'au printemps. C'est un lieu de palabres, de jeux, mais aussi de travail féminin, comme le tissage, la broderie dans les longues soirées d'hiver. La vie villageoise se construit par des traditions fortes et des rites religieux et profanes.

On propose aussi de valoriser les paysages démographiques au niveau des communes de moyenne montagne en proposant une analyse des populations recensées en 1841. Il s'agit d'une part de Rochetaillée <sup>787</sup>, du Bessat <sup>788</sup> à l'échelle du versant Nord-Ouest, et de Thélis la combe <sup>789</sup> à l'échelle du versant Sud-Ouest. Ces communes intègrent des zones de moyennes montagnes, aux altitudes différentes et avec des paysages de versants, vallées et escarpements.

L'analyse des chiffres de ces populations constitue un socle pertinent à la présentation de la diversité des ruralités, des enjeux politiques et culturels, la question des perspectives sociales et sociétales. Les études comparées sur les communes de Rochetaillée et du Bessat,

---

<sup>785</sup> Robert Bouiller, *Le Forez, les traditions du département de la Loire*, n.p, Curandera-Esperluette, 1992, 379p.

<sup>786</sup> Adolphe de Nore, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris, Périsse frères, 1846, 408p.

<sup>787</sup> A.D.Loire 35NUM\_191\_6M611. Recensement de population de Rochetaillée en 1841 (consulté en ligne le 14 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>788</sup> A.D.Loire 35NUM\_017\_6M580 . Recensement de population en 1841 au Bessat (consulté le 14 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>789</sup> A.D.Loire 35NUM\_311\_6M478. Recensement de population en 1841 à Thélis La Combe (consulté le 14 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

séparées d'une distance de 10,6 km abordent plusieurs ponts. On a des altitudes différentes : 750 m en moyenne à Rochetaillée, 1200 pour le Bessat. Les enjeux démographiques différenciés montrent cependant certaines similitudes au niveau de la fécondité importante des couples, des campagnes peuplées et laborieuses demandant beaucoup de main-d'œuvre pour les travaux des champs et le maintien des élevages familiaux. Les familles nombreuses sont un atout pour le travail en famille, dès l'enfance. La pauvreté de ces montagnes reste une réalité observée et ressentie, marquée par les aléas des existences dans les paysages vécus.

Ainsi, à l'échelle de la commune de Rochetaillée, on considère un ensemble d'habitats englobant le village, mais également des hameaux périphériques : des Essertines, de la Violette, des Quatre Aigues. Ces noms de lieux évoquent pour deux d'entre eux des relations aux défrichements médiévaux et aux sources. De plus, la phonétique de Quatre Aigues renvoie au latin médiéval, associé à *aqua* désignant l'eau. Ce terme intégré au patois local démontre un syncrétisme de plusieurs apports linguistiques dans ces territoires de frontières entre le franco-provençal et l'occitan, complété par le latin médiéval.

Pour autant, les populations présentes sur le bourg de Rochetaillée et les hameaux alentours représentent en 1841 un volume démographique de 1004 habitants. La répartition entre les sexes est de 155 couples, 336 garçons et 308 filles. Le veuvage concerne 19 veufs et 91 veuves, soit environ 11% de la population. Ce déséquilibre des veuvages donne une idée des conditions de travail des hommes, exposés à la rusticité du travail et une espérance de vie faible. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la vitalité démographique, que l'on retrouve généralement dans les autres communes. Les facteurs de fécondité des campagnes s'expliquent d'une part par les mariages <sup>790</sup>précoces, la culture catholique présente incitant à une forte démographie. Le mariage est une institution forte. Les enfants nés hors mariage sont mal vus par la société villageoise, de même que les mères célibataires.

La jeunesse représente pratiquement 64% de la population totale. Les recensements en fonction de l'âge interviennent à partir de 1851. On a cependant des indices sur les espérances de vie<sup>791</sup> des mondes ruraux au milieu du XIXe siècle pour la période 1851-1860. Au niveau du département de la Loire, on a une espérance de vie comprise entre 35 et 39 ans, avec une grande

---

<sup>790</sup> La tradition de la Sainte- Catherine le 25 novembre, considérant les filles non mariées comme des veilles filles.

<sup>791</sup> Etienne Van de Walle, « La mortalité des départements français au XIXe siècle », Annales de démographie historique, Hommage à Marcel Reinhard sur la population française au XVIIIe et XIXe siècle, 1973, p.581-589.

mortalité infantile<sup>792</sup> dans un monde sans antibiotiques et éloigné chronologiquement des travaux de Pasteur. Les intitulés des professions consacrent ces apports aux terroirs et des facteurs liés aux fabrications de rubans en zone rurale. Des précisions patronymiques font émerger des noms et des professions et des situations sociales : cultivateurs, journaliers, domestiques, rubanières, ménagères.

A l'échelle du Bessat, l'état nominatif par habitant donne un volume démographique en 1841 de 546 personnes. On a 95 couples mariés, 172 garçons et 151 filles. Les jeunes sont également très présents dans les paysages du quotidien, avec près de 60% de la population totale. Le nombre des veuvages donne 14 veufs et 19 veuves (environ 6%). On aussi des éléments présents qui indiquent les difficultés d'existence avec des qualificatifs d'enfants trouvés au Bessat et de mendiants pour Rochetaillée. Le haut du pavé est tenu par le qualificatif de propriétaire foncier, payant l'impôt et faisant office de notable et potentiellement de maire de la commune, à l'exemple de Sayve pour Rochetaillée.

On a cependant des démographies différentes dans ces communes, l'une située dans le Haut-Pilat pour le Bessat, l'autre comme accès à St-Etienne pour Rochetaillée. Le développement économique de cette ville industrielle reste dans les prémices vers 1840 donc le maintien de ces populations sur la commune de Rochetaillée. Celles-ci peuvent approvisionner les marchés stéphanois, comme celui de la place Grenette de produits agricoles. D'autre part, le cadre temporel sur les dynamiques de l'exode rural va de la fin du XIXe siècle et se poursuit au XXe siècle.

Concernant la situation démographique de la commune de Thélis La combe, localisée à environ 9 km du village du Bessat, située sur le versant méridional du Pilat, les analyses abordent plusieurs points. L'altitude du village est à 840m. La situation démographique du recensement de 1841 donne une population de 504 habitants. Les précisions stipulent 77 couples mariés, 182 garçons et 130 filles, 23 veufs et 19 veuves. Le maire est un cultivateur appelé Jean-Baptiste Vanel. Là encore, la jeunesse marque les territoires vécus et ressentis, soit 61% de la population totale. Cette forte fécondité, visible dans les deux autres communes, signifie en fait l'affirmation de comportements natalistes dans une France rurale. La richesse des familles nombreuses offre à la fois des opportunités économiques grâce au travail des

---

<sup>792</sup> La mortalité infantile selon le docteur Bertillon en France dans les années 1860 est 22%.

enfants, mais en même temps le poids de la reproduction sociale et des difficultés d'évolutions pour les plus précaires comme les journaliers et les métayers.

La part des évolutions de ces démographies à l'échelle de ces communes s'établit aussi grâce aux recensements des populations pour l'année 1911 dans le contexte politique de la III<sup>e</sup> République<sup>793</sup>. On est soit trois ans avant la première guerre mondiale et on constate les hécatombes démographiques<sup>794</sup> à l'échelle des campagnes du Pilat. Ainsi, pour la commune de Rochetaillée, la population recensée est de 775 individus, 209 ménages, 192 maisons soit une baisse d'environ 23% par rapport au recensement de 1841. Au niveau de la commune du Bessat, les chiffres font référence à 396 individus, 106 ménages, 118 maisons. La baisse démographique est également réelle, soit près de 27,5%. La dernière commune, Thélis La combe donne la répartition suivante de son paysage démographique et humanisé : 502 individus, 92 ménages, 92 maisons. Cette commune se maintient sur le plan démographique, donc restant à l'écart des polarités des sites industriels du Furan, de l'Ondaine et du Gier. Les fonctions agricoles restent majoritaires sur ces territoires communaux.

Au niveau des patronymes, l'enracinement est manifeste. La liste nominative pour les trois communes donne un aperçu de certains patronymes, présents en 1841 et en 1911, comme Tardy et Seyve à Rochetaillée, Tardy et Verney au Bessat, Pauze et Vanel à Thélis La Combe. L'endogamie<sup>795</sup> est présente dans le haut-Pilat avec des patronymes fréquents comme Jourjeon, Seyve. Cependant, les fondements du déclin démographique sont là avant la première guerre mondiale dans les campagnes du Haut-Pilat et ce à géographie variable.

### **b. Paysages mémoriels de la Grande Guerre et enjeux démographiques dans les années 1920 et 1930 dans les campagnes**

Les traumatismes de l'hécatombe de la première guerre mondiale marquent d'une façon durable les paysages des différentes communes du Pilat. Le corpus juridique de l'Etat encourage ainsi à construire des lieux de commémoration, des monuments aux morts établissant des liens entre les vivants et les morts. Le prix du sang payé par les campagnes hante les familles et impacte la vie villageoise durablement. On a ainsi une surmortalité masculine d'hommes jeunes, la question des blessés et des invalides, la prise en charge des orphelins dans le cadre

---

<sup>793</sup> La loi de 1905 consacre la laïcité, le sens de ménage remplace le vocable religieux du mariage.

<sup>794</sup> La construction des monuments aux morts rappelle le poids démographique des campagnes.

<sup>795</sup> Une stratégie pour éviter le morcellement des terres lors des successions.

juridique de pupille de la Nation, la nécessité de se souvenir dans des commémorations républicaines à date régulière. Les campagnes sont meurtries.

Au niveau des héritages des pratiques mémoriels des civilisations, la Grèce antique érige des cénotaphes. C'est un monument dédié à une personne, mais ne contenant pas de corps. Cette tradition athénienne d'honorer ses morts aux combats se retrouve au niveau du récit de Thucydide où Périclès fait l'éloge des morts dans le contexte de la guerre du Péloponnèse<sup>796</sup>. Nommer <sup>797</sup>les morts est un acte fort pour lutter contre l'oubli. De plus, les monuments de la Grande guerre valorisent le patriotisme et se présentent comme nominatifs, rendant hommage aux citoyens, aux pères, aux fils de la commune. Le corpus juridique encadre les constructions mémorielles. C'est en effet la loi du 27 avril 1916 et la constitution d'un diplôme d'honneur des militaires morts aux combats<sup>798</sup>. La loi du 25 octobre 1919 lance une procédure de recensement des disparus. Ces cadres juridiques et mémoriels encouragent la construction de monuments aux morts dans les communes du Pilat, marquant le paysage pour les contemporains entre souvenirs et tristesses dans des commémorations collectives chaque 11 novembre. Les références au passé, aux actes patriotiques, constituent dès lors la poursuite de la construction du roman national, développé au XIXe siècle par l'historien Michelet. Les valeurs de la Patrie, des relations du citoyen en armes, rappellent l'épopée révolutionnaire et l'importance d'une armée républicaine de conscrits, établissant des liens puissants entre la citoyenneté et le service des armes <sup>799</sup>. La construction des mémoires républicaines se poursuit dans les petites communes en rendant hommage aux morts tombés pour la patrie. Cet aspect politique mémoriel intègre des héritages politiques forts dans les relations à Ernest Renan et sa vision de la Nation républicaine et fraternelle. Ce dernier par son discours portant sur le Thème de la Nation, prononcé à la Sorbonne en mars 1882, enracine le sentiment républicain, établissant les liens entre les élites intellectuelles et le peuple<sup>800</sup>.

Cette démarche mémorielle, présente dans les communes, est un acte fort pour les générations à venir. Les lieux de mémoires de la grande guerre sont présents à partir des années

---

<sup>796</sup> La guerre du Péloponnèse dans l'antiquité oppose Athènes à Sparte.

<sup>797</sup> La constitution du livre des morts dans chaque département à partir de 1929.

<sup>798</sup> Le statut de « mort pour la France » se met en place dès 1915.

<sup>799</sup> La loi du 21 mars 1905 et l'appel annuel du contingent, la loi du 7 août 1913 et la période militaire portée à 3 ans.

<sup>800</sup> Les programmes scolaires de la IIIe République et les valeurs patriotiques dans les écoles communales du Pilat.

1920 dans les campagnes du Pilat. Ces empreintes mémorielles conditionnent pour les contemporains le souvenir des morts pour la patrie et les enjeux politiques pour les nouvelles générations entre militarisme et pacifisme dans les années 1930.

Au niveau des monuments aux morts des communes de Rochetaillée, le Bessat et Thélis La combe, ce type d'architecture patriotique et mémoriel façonne la vie villageoise à partir de l'après-guerre. Le poids des associations d'anciens combattants, des associations comme le Souvenir français, entretient la mémoire des noms entre sonnerie aux morts et dépôt de gerbes chaque 11 novembre. Les noms inscrits sur ces monuments interpellent les contemporains. Leur origine est majoritairement de conditions paysannes, connue par ses pairs et par la communauté villageoise (souvent depuis l'enfance par le processus d'enracinement des familles). La prise en charge des veuves et des orphelins dans chaque commune, s'inscrit en fait dans un cadre juridique national, avec la reconnaissance du statut de pupille de la Nation. Ces monuments républicains impactent durablement les mentalités et les représentations de la Grande guerre sur fond d'héroïsation. La part importante de ruralités dans le sacrifice sur les champs de bataille du récit national républicain renvoie à l'image des fondements de la République romaine, le paysan mais aussi le soldat défendant la *civitas* et ce pour l'honneur (*ad honorem*) dans une vision idéalisée. Le cadre protocolaire des commémorations aux morts<sup>801</sup> de la Grande Guerre intègre la minute de silence le 11 novembre 1922. Tandis que la sonnerie aux morts date du 14 juillet 1931.

Ainsi, le monument aux morts de Rochetaillée introduit des éléments patriotiques au niveau de l'épithète : « *La commune de Rochetaillée à ses enfants morts pour la patrie* ». La stèle, apparentée à un obélisque, dispose au pourtour d'un champ d'honneur, matérialisé par des obus d'artillerie. La croix, symbole du christianisme, se positionne sur la stèle. 24 noms sont inscrits dans la liste des morts, dans des années différentes de 1914 à 1918. Cela représente en fait la perte d'un peu plus de 3% par rapport à la population recensée en 1911. De même, ces patronymes inscrits sur ce monument luttent contre l'oubli des noms et des valeurs républicaines dans cette France meurtrie des années 1920 et des « années folles ». Les regards des édiles, des familles, des autorités militaires par la sonnerie aux morts s'unissent dans cet élan fraternel dépassant ainsi les divisions politiques et sociétales.

---

<sup>801</sup> Dans les campagnes, la sonnerie du glas accompagne le souvenir des morts. A Rochetaillée, l'église dédiée à la Vierge accompagne les villageois dans les grands événements, comme le tocsin au début de la première guerre mondiale et la fin du conflit le 11 novembre 1918.

Le positionnement géographique, visible de tous du monument, sur la route principale du village est un acte structurant de la vie mémorielle du village dans l'entre-deux guerres. Ces années d'après-guerre sont pour la commune de Rochetaillée un déclin démographique. L'étude des recensements de 1921<sup>802</sup> donne un instantané de la situation de la population. On a la présence de 196 maisons, 212 ménages et 678 habitants, soit une baisse de 12,5% par rapport à l'année 1911. Le bilan pour l'année 1936<sup>803</sup> donne 610 habitants, soit une perte de 11% par rapport à 1921. Par rapport aux chiffres de 1841, la commune perd 32,5% de sa population. Les enjeux du renouvellement de la population de Rochetaillée conduisent ainsi à une politique migratoire. Le recensement de 1931 a un critère lié à la notion d'étrangers. Le recensement donne le nombre de 23, soit un peu plus de 3% par rapport à la population totale. La place des patronymes renvoie à des origines géographiques à l'exemple de Fernandez (né en 1887 à Burgos et exerçant la profession d'épicier), de Kurkdjian né en Arménie en 1886 (ouvrier), de Constandakis né en 1883 (de nationalité grecque et ébéniste). La communauté villageoise s'enrichit d'autres populations durant cette période, face aux difficultés de renouvellement, des impacts de la Grande Guerre et à la poursuite de l'exode rural dans la proximité de Saint-Etienne laborieuse et industrielle.

Au niveau des enjeux mémoriels et démographiques à l'échelle des versants méridionaux du Pilat, on a une réflexion liée au canton de Bourg-Argental sur ces communes du Pilat. Ainsi le discours<sup>804</sup> prononcé par le conseiller général du canton de Bourg-Argental Henri Jarroson permet de saisir l'esprit de l'époque sur les enjeux et les perspectives de ruralités meurtries par le conflit. Les argumentations se situent dans l'inauguration du monument aux morts de Saint-Sauveur en Rue le 11 juillet 1921 : « *et voilà que 117 enfants de Saint-Sauveur ont en effet donné de leur vie et de leur sang pour leur Drapeau...Je commencerai par les communes qui ont eu les pertes les moins fortes : Thélis la Combe,502 habitans,14 morts, environ 3% ,Saint-Julien MolinMolette,3323 habitans,80 morts, environ 3,5%, Bourg-Argental,4226 habitans,160 morts environ 4%, Burdigennes,992 habitans,44 morts ,environ 5%, La Versanne,669 habitans 29 morts, soit environ 5% ; Saint-Sauveur, 2153 habitans,117*

---

<sup>802</sup> A.D.Loire 35NUM\_191\_6M674. Recensement de population en 1921 à Rochetaillée (consulté le 15 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>803</sup> A.D.Loire 35NUM\_191\_6M697. Recensement de population en 1936 à Rochetaillée (consulté le 16 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>804</sup> Monique Luirard, *La France et ses morts. Les monuments commémoratifs dans la Loire*, Saint-Etienne, Université de St-Etienne, 1977, p.102 -103.

*morts. Enfin Graix... la plus petite...mais la plus éprouvée,332 habitants,29 morts, soit environ 9% de sa population totale. Et pour le canton tout entier, j'arrive au chiffre de 11 000 habitants environ et 498 morts, soit près de 5% de sa population totale...Voilà un canton qui a donné 500 de ses enfants...je n'ose pas dire 500 agriculteurs, mais bien presque ».*

L'analyse de ce discours pose en fait les fondements des actions mémorielles dans le canton de Bourg-Argental au lendemain du conflit. Les références aux pourcentages des morts par apports aux communes montrent une géographie des mortalités au combat.

La place des agriculteurs dans le conflit est de plus soulignée par l'auteur. Cela constitue dès lors des handicaps dans la poursuite des activités agraires, par le manque de main d'œuvre et l'exode vers les villes. Les évolutions démographiques de communes villageoises citées dans l'entre-deux guerre sont révélatrices de pertes de populations notables dans ces ruralités de montagnes. Les études des communes de Burdignes, la Versanne, Graix s'effectuent à partir des recensements des populations de 1911 à 1936.

La commune de Burdignes<sup>805</sup> se situe entre une altitude de 500 mètres et jusqu'à plus de 1300 mètres, proche dans sa partie basse de Bourg-Argental. Cette commune est également limitrophe entre l'Ardèche et la Haute Loire. Le recensement de 1926 fait état de 168 maisons, 182 ménages et 767 individus. On a une perte de 22% par rapport à la population recensée en 1911 (980 individus). Le recensement de 1931<sup>806</sup> propose les chiffres suivants : 155 maisons, 177 ménages, 746 individus. Au recensement de 1936<sup>807</sup>, la commune<sup>808</sup> a comme paysage une population de 421 habitants. La majorité des habitants vit de l'exploitation des terres. Les noms de professions comme cultivateurs, propriétaires, désignent une hiérarchie sociale. On a des différences socio-économiques importantes entre les métayers, les fermiers propriétaires et les employés des fermes. La baisse des populations en 1936 est d'environ 43,5% par rapport à 1931 ; soit un effondrement de la population communale. Le recensement ne précise pas la présence d'étrangers sur la commune dans l'entre-deux guerres.

---

<sup>805</sup> A.D.Loire 35NUM\_028\_6M493. Recensement de population en 1926 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>806</sup> A.D.Loire 35NUM\_028\_6M494. Recensement de population en 1931 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>807</sup> A.D.Loire 35NUM\_028\_6M495. Recensement de population en 1936 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>808</sup> La tradition locale parle « du bourg du feu » pour désigner la toponymie. Associer à l'ancien français. Cela semble évoquer des feux présents sur les lignes de crêts pour guider la nuit les transports des muletiers

A l'échelle locale, la commune de La Versanne<sup>809</sup>, localisée dans un étagement d'altitude environ 750 m et près de 1300 m, dispose comme étymologie un dérivé de versant, devenant Versanne pendant la Révolution française. Les rapports aux pentes, aux dénivellations de ce versant sud du Pilat sont donc à l'origine de sa toponymie. C'est un lieu de passage important entre Saint-Etienne et Bourg-Argental. Sur le plan des pratiques agricoles, le toponyme Versanne peut se trouver lié à l'ancien français Versaine. Ce dictionnaire du moyen-français<sup>810</sup> (1340-1611) a plusieurs approches complémentaires en relation avec le monde agricole. Cela peut être une terre laissée en jachère après deux récoltes, une époque où l'on ensemence la terre, une mesure agraire. Toutefois, ces facteurs structurants la toponymie de Versanne en 1790 renvoient à des héritages anciens, notamment médiévaux dans les relations des hommes aux terroirs et des coutumes paysannes d'exploitations des terres. La Versanne est l'exemple des héritages linguistiques successifs présents dans le massif du Pilat, les strates de civilisations depuis le haut moyen âge.

L'état de la population de la Versanne<sup>811</sup> en 1926 donne les indications suivantes : 128 maisons, 128 ménages et 523 individus. Par rapport au recensement de 1841<sup>812</sup>, la situation démographique de la commune montre 669 habitants. On a donc une baisse en 1926 de l'ordre d'environ 22% par rapport à 1841. Au niveau du recensement de 1931<sup>813</sup>, le récapitulatif montre la présence communale de 511 habitants, soit une baisse relative en comptant les éléments de la mortalité locale. La population remonte sensiblement en 1936 avec 521 habitants, retrouvant à peu près le même volume qu'en 1926. L'organisation spatiale de la commune est élargie à des hameaux, avec une population éparse vivant dans des périphéries<sup>814</sup>. On peut donc dire que cette commune garde globalement une démographie à peu près constante dans l'entre-deux guerres. Aucun étranger n'est présent sur les recensements de la commune, contrairement à

---

<sup>809</sup> Sous l'ancien régime, le village se nomme Saint-Didier de Ruthiange, un syncrétisme entre un évêque de Vienne du VI<sup>e</sup> siècle et le mot vraisemblablement burgonde de Ruda, signifiant le défrichement.

<sup>810</sup> Algrdas Julien Greimas, Teresa mary Keane, *Dictionnaire du moyen français de 1340 à 1611*, Paris, Larousse, 1992, 668p.

<sup>811</sup> A.D. Loire 35NUM\_330\_6M494. Recensement de population en 1931 à La Versanne (consulté le 18 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

<sup>812</sup> A.D. Loire 35NUM\_330\_6M478. Recensement de population en 1841 à La Versanne (consulté le 18 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

<sup>813</sup> A.D. Loire 35NUM\_330\_6M494. Recensement de population en 1931 à La Versanne (consulté le 18 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

<sup>814</sup> On a par exemple des hameaux comme Les Rouaires.

Rochetaillée, positionné sur le versant Nord du Pilat. On a des patronymes présents dans le recensement de 1936 avec des indications de leurs professions marqués par le travail de la terre. Ce sont par exemple des cultivateurs majoritaires sur le plan sociologique comme Morel, Vanel, Tardy, Rousson. Les rapports à l'école sont la présence dans la commune d'institutrices. Les noms des institutrices respectives apparaissent dans le recensement de 1936<sup>815</sup> avec des précisions venant de l'école catholique ou laïque : Chirat Augustine (institutrice libre), Tardy Marie-Françoise (institutrice).

A l'échelle de la commune de Graix, on a une géographie de montagne entre 800 et plus de 1400 mètres d'altitude. Les indications du recensement de 1926<sup>816</sup> donnent le paysage suivant pour cette commune<sup>817</sup>: 70 maisons, 61 ménages et 235 individus. Dans les années 1930, le recensement de 1936<sup>818</sup> apporte le regard suivant sur une population de 215 habitants, avec une organisation territoriale élargie sur 21 hameaux. Des toponymes des hameaux, à l'exemple de Grangeneuve, La Roche, Terre Devent, sont dans des héritages agricoles et de terroirs de montagnes. La commune enregistre une perte de 20 habitants, soit environ 4,5% de la population de 1926. La baisse de la population est réelle. Ces communes, par une géographie différente, sont essentiellement dans des logiques d'anthropisation variables depuis le milieu du XIXe siècle et jusqu'à l'entre-deux guerre.

### **C. L'APPEL DU GRAND AIR DANS LES ENJEUX ANTHROPIQUES HYGIENISTES ,TOURISTIQUES DE LA FIN DU XIXe SIECLE AUX ANNEES 1930**

Les regards sur les territoires du Pilat deviennent de plus en plus positifs, liés aux conditions naturelles considérées comme remarquables pour la santé physique et l'hygiène de vie. Le bien-être, les apports de la nature par rapport à un monde de plus en plus urbain conditionnent des liens mélioratifs avec le massif, dans cette recherche de la naturalité.

#### **1. Les écosystèmes particuliers et leurs polarités liées à l'altitude**

---

<sup>815</sup> L'année 1936 se situe dans la période du front populaire et le rôle de Jean Zay comme ministre de l'Éducation nationale.

<sup>816</sup> A.D.Loire 35NUM\_102\_6M493. Recensement de population en 1926 à Graix [en ligne].2019 [cité le 15 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

<sup>817</sup> Vraisemblablement la toponymie correspond à un paysage de terrain rocailleux, de champ pierreux venant du franco-provençal gresium.

<sup>818</sup> A.D. Loire 35NUM\_102\_6M494. Recensement de population en 1936 à Graix (consulté le 20 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

L'oxygénation apporte aussi des facteurs d'espoirs au niveau de la prise en charge de la tuberculose. La construction du grand hôtel dans le Haut-Pilat, à la fin du XXe siècle est à la fois dans des valorisations touristiques, comme une station d'altitude et l'établissement d'un sanatorium. De plus, Au début des années 1930, le Pilat sert de matrice à un guide touristique, culturel et mémoriel. Les précisions de lieux, le récit narratif, sont des éléments positifs, invitant à la découverte de la richesse du massif entre nature et patrimoine.

### **a Le récit d'un voyageur de la fin du XIXe siècle et les enjeux multiples**

Afin d'observer le Pilat, 20 ans après Mulsant, on dispose d'un riche témoignage<sup>819</sup> de voyage<sup>820</sup>. On est dans le contexte politique de la IIIe République. Sur le registre du récit, les dynamiques de ce périple dans le Pilat apportent dans cette fin du XIXe siècle un aperçu des paysages touristiques locaux sur les montagnes septentrionales du Pilat. L'auteur est un instituteur, féru d'histoire et de géographie régionale, exerçant à Izieu. Jean Lapourré exerce son métier d'instituteur public jusqu'en 1925. Izieu est une commune, proche de Saint-Chamond au XIXe siècle. Ce site d'Izieu se localise au pied du massif du Pilat, correspondant sur le plan géographique globalement à une zone de piémont. Ce territoire communal donne accès au Nord à Saint-Chamond et Saint-Paul en Jarez et à l'Est à la Valla en Gier.

Le territoire d'Izieux a une altitude comprise entre 380m et 1000m, donnant globalement un paysage de collines et de vallées. L'hydronomie, venant du Pilat, comme la rivière Janon<sup>821</sup> (affluent du Gier) circule dans la commune, de même que des cours d'eau plus modestes comme le Langonand et le Ricolin. Le suivi du récit propose également un ensemble de dessins, avec comme fil conducteur des représentations paysagères variées sur le Pilat. Le sommaire propose le déroulé de ses activités du départ vers Rochetaillée au retour sur Saint-Chamond. Ce récit de voyage s'effectue en fait en juillet 1888, sur 2 jours. Accompagné par trois amis, l'auteur rapporte par ses regards des perceptions particulières que ces paysages traversés lui ont fait ressentir en cette fin du XIXe siècle.

Cet opuscule développe à la fois des éléments de paysages qui permettent d'analyser les perceptions d'un instituteur de la IIIe République. Les aspects liés à la nature et aux références

---

<sup>819</sup> Jérôme Sagnard, Géraldine Sagnard-Brianto, *Une excursion au mont Pilat par J. Lapourré Montbrison*, Village du Forez, 2004, 33p.

<sup>820</sup> Ce carnet d'excursion date de 1890, dédié à la société historique de la Diana, comportant 132 pages manuscrites.

<sup>821</sup> La rivière se situe vers Rochetaillée.

historiques et mémorielles construisent des regards croisés pertinents. Les rapprochements avec Etienne Mulsant, comme référence de lecture à cette excursion, se confirment par la présence d'une carte du Pilat, démontrant ainsi son influence dans le milieu intellectuel et régionaliste. La société historique et archéologique de la Diana est citée dans le texte<sup>822</sup>. Cette société savante, fondée en 1862 à Montbrison par le duc de Persigny a comme objectifs de valoriser l'histoire et le patrimoine régional. La constitution d'une bibliothèque historique renforce l'érudition locale. Son bulletin trimestriel paraît à partir de 1876.

L'auteur est à la fois membre de la Diana et du club alpin stéphanois. Jean Lapourré est donc à la fois un intellectuel et un sportif<sup>823</sup>. Né en 1865, sa formation d'instituteur coïncide avec l'affirmation des républicains sur la scène politique et la mise en place des Ecoles normales dans une instruction laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans.

En se référant au texte<sup>824</sup>, on note aussi les indications suivantes : « *Le club alpin français comptait en 1885 7000 membres* ». Ainsi, la matrice reste les dynamiques des Alpes et donc la haute montagne. Toutefois, la question montagnarde à l'échelle régionale, comme le Pilat, peut représenter des territoires propices aux excursions de courte durée. Cette région de moyenne montagne donne à la fois des observations d'altitude à l'exemple du crêt de la Perdrix, une approche de l'esprit montagnard dans la marche vers les sommets et le renforcement mental de l'esprit humain en développant la rusticité par l'effort et la persévérance. Cheminer sur les sentiers de montagne revêt ainsi une dimension physique, mais aussi symbolique. Le cadre géopolitique de la fin du XIXe siècle est présent dans le milieu des instituteurs, avec un enseignement patriotique, laïc et républicain.

Cette section locale du club alpin français, localisée à Saint-Etienne, est née en juin 1883. Cependant, les références des activités de montagne naissent du club alpin français<sup>825</sup> en 1874, impulsé par Abel Lemerrier. La section locale de Saint-Etienne se place donc dans cette tradition de reconnaissance et de préservation des montagnes. Le terme club alpin à l'échelle

---

<sup>822</sup> Jérôme Sagnard, Géraldine Sagnard-Brianto, *Une excursion au mont Pilat par J. Lapourré*, Montbrison, Village du Forez, 2004, p.2

<sup>823</sup> La référence à Juvénal, un esprit sain dans un corps sain.

<sup>824</sup> Jérôme Sagnard, Géraldine Sagnard-Brianto, *Une excursion au mont Pilat par J. Lapourré*, Montbrison Village du Forez, 2004, p.6.

<sup>825</sup> Olivier Oibian, *Les alpinistes en France 1870-1850. Une histoire culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2001, 342 p.

de Saint-Etienne renvoie par conséquent aux références alpines. Les excursions sur les montagnes régionales sont également dans l'air du temps. Dès lors, la pratique de la marche en altitude sur le thème de l'ascension est à la fois la recherche du grand, l'effort par les dénivellations et l'observation de paysages remarquables. On est ainsi à la fois dans un contexte sportif, mais également patriotique suite à la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871. La devise du club « pour la patrie et la montagne » aborde les projets politiques dans des idées de revanche et de retour des provinces perdues. Cet état d'esprit patriotique et scolaire est présent chez Charles Péguy, désignant les instituteurs comme des hussards noirs de la République. Jean Lapourré est dans cette filiation politique dans sa fonction d'instituteur laïc.

La part des excursions en montagne à différentes échelles sur le territoire français et localement sur le Pilat participent à faire connaître ces milieux remarquables. Ces éléments conduisent notamment à partir de 1910 à la création de l'office nationale du tourisme. Ce récit d'excursion régional dans les paysages du Pilat révèle un état d'esprit, une temporalité particulière où l'auteur symbolise un état d'esprit dans une vision républicaine de diffusion du savoir au plus grand nombre.

Pour autant, la marche dans le Pilat reste accessible au plus grand nombre, contrairement aux verticalités alpines. Ainsi, on a la réflexion suivante<sup>826</sup> : « *Pour atteindre les sommets pilatins, il n'est point exigible d'être un marcheur intrépide ni un hardi grimpeur* ». Ces analyses judicieuses montrent en fait l'accessibilité des reliefs à un plus grand nombre, invitant dès lors ses contemporains à parcourir les montagnes du Pilat, à suivre leurs exemples d'excursions locales, sources de dépaysements et d'observation des richesses naturelles, historiques et mémorielles.

Au niveau du contenu de l'ouvrage, force est de noter des références aux Alpes dans la présentation de l'équipement sous la forme d'un dessin<sup>827</sup>. Ces éléments permettent de supposer que l'auteur appartient à ce club alpin local. On peut ainsi constater un équipement montagnard approprié pour la haute montagne, valorisé par l'auteur pour l'ascension de cette moyenne montagne. En effet, la dotation d'un Alpenstock, terme allemand, signifiant bâton des Alpes, suggère l'effort dans la verticalité dans la pratique de la montagne. Le dessin de cet équipement pour la haute montagne donne le sentiment de similitude montagnarde entre les hautes

---

<sup>826</sup> Jérôme Sagnard, Géraldine Sagnard-Brianto, *Une excursion au mont Pilat par J.Lapourré* », Montbrison, Village du Forez, 2004 ,p.5.

<sup>827</sup> *Ibidem*, p.5.

montagnes alpines et les moyennes montagnes du Pilat dans une tenue analogue. Ce dessin est l'exemple type de la tenue du montagnard, partant en randonnée, apte à affronter les vicissitudes du relief accidenté et du climat changeant de milieu montagnard. L'équipement se compose de guêtres, de chaussures de montagnes avec des brodequins et un sac à dos, le port d'une casquette pour préserver la tête d'un soleil trop ardent ou d'un orage brutal présent souvent en été. Ceci encourage une approche aventurière sur le Pilat, la découverte de contrées aux portes des villes industrielles de Saint-Etienne, Saint-Chamond et rive de Gier.

De même, il indique la beauté des paysages après l'effort vers les sommets <sup>828</sup>: « *Les montagnes offrent en outre, un champ d'études différent. Le panorama, sans cesse diversifié, est vaste* ». Ceci étant, la richesse de ce fascicule provient essentiellement de ses impressions de voyage. On a un processus de dépaysement, alors que la vallée du Gier et du Furan sont à proximité, donnant ainsi un instantané des observations paysagères répertoriées par l'auteur. La thématique de la forêt est présente dans les paysages traversés, exprimant la situation suivante : « *le règne végétal est représenté par les sapins...par le mélèze, le chêne, le hêtre...cette belle forêt étagée en amphithéâtre...* ». La présence d'une carte<sup>829</sup> du Pilat donne en fait une perspective du champ d'observation possible, de suivre les itinéraires sur les chemins et sentiers du Pilat, de situer les lieux géographiques décrits.

### **b. Les richesses entre nature et patrimoine**

L'auteur décrit ses sentiments liés à l'altitude, à l'exemple de l'air sain opposé à la cité de la houille (Saint-Etienne), le sentiment de quiétude et de sérénité au fur et à mesure de la randonnée. Les réflexions sur les bois ponctuent le descriptif, sur fond d'autres références, qui au-delà des émotions littéraires du romantisme et de l'exaltation des sentiments dessinent des enjeux liés aux relations internationales entre la France et l'Allemagne sur le thème de la ligne des Vosges<sup>830</sup>: « *La forêt du Pilat n'a pas comme les Vosges ou la forêt noire des ruines qui la poétisent, mais on aime à traverser ces lieux frais et ombrés, cette immensité plantée de sapins odorants* ». La carte invite aux excursions dans le Pilat dans les perceptions d'un marcheur. Le cadre proposé apparaît comme simple, mais en fait valorisant les principaux repères aux yeux de l'auteur. La forme générale est aussi dans un paradigme de démarche montagnarde, marquée par des versants et des dénivellations à différents niveaux. La mention toponymique du mont

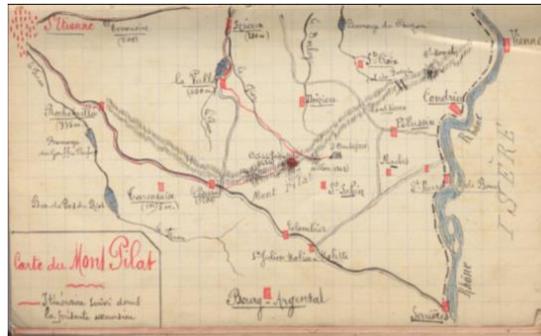
---

<sup>828</sup> *Ibidem*, p.4.

<sup>829</sup> *Ibidem*, p.4.

<sup>830</sup> *Ibidem*, p.21.

Pilat reprend dès lors des cadres sémantiques plus anciens, valorisés par l’humaniste Jean Du Choul au XVIe siècle, repris par les naturalistes du XVIIIe siècle. L’auteur est ainsi dans ces éléments de langage sur ce site d’altitude.



**Figure 9 : la carte du Pilat selon Lapourré**

L’auteur précise dans son descriptif des éléments montagnards, marquant les organisations paysagères<sup>831</sup> : « *Le système pilatin a une direction générale Nord-Est..., le col de Pavezin 625 m, le Mont Monnet 800, ... le Pic des trois dents détaché du chaînon 1210 m, le Crêt de l’Oeillon, 1365m, celui de la Perdrix ,point culminant ,1434 m* ». Dans cette approche de moyenne montagne, on apporte des précisions géographiques à certains lieux énumérés, hors les sommets déjà abordés comme le Crêt de l’Oeillon et le Crêt de la Perdrix. Dans cette approche géographique locale, on a le col de Pavezin<sup>832</sup>. Localisé proche de la Terrasse en Dorlay, ce col est un lieu de passage entre le Jarez et la vallée du Rhône. La présence de chemins pavés montre des usages anciens, comme chemins de communications dès le moyen-âge, voir l’antiquité romaine. Au niveau du Mont-Monnet, ce relief se situe entre les départements de la Loire et du Rhône, donnant accès au piedmont rhodanien. Le panorama est une vue exceptionnelle sur la vallée du Rhône et la vallée du Gier.

Ainsi, cette carte dessinée avec application par l’auteur comporte une légende assez simple. On dégage ainsi les limites du Pilat dans les différents versants. Dans la partie Nord, les limites correspondent à Saint-Etienne, comme porte d’entrée vers le massif dans sa partie Nord-Ouest. Les limites méridionales suivent les accès vers Bourg-Argental pour le versant Sud-Ouest et vers Pélussin pour le versant Sud-Est, donnant un accès au Rhône. La carte indique des lieux mémoriels importants et donc des paysages particuliers. On a ainsi des localisations comme Sainte Croix, Saint-Sabin avec comme point commun l’expression de

<sup>831</sup> *Ibidem*, p.20.

<sup>832</sup> Jean-Jacques Rousseau passe par ce col lors de son passage dans le Pilat.

paysages d'influence chrétienne sur des sites remarquables. Le site de Sainte-Croix en Jarez correspond à un paysage vallonné sur les contreforts du massif. La commune appartient au canton de Rive de Gier, sur une altitude moyenne de 420 mètres. Son territoire escarpé, oscille entre près de 400 mètres et 900 mètres d'altitude, abritant la chartreuse de Sainte-Croix, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette chartreuse se transforme en village durant les turbulences de la Révolution française en 1794. On est dans des paysages architecturaux à la fois sacrés, mais aussi laïcs. De l'autre côté du versant, le site de Saint-Sabin est également dans une approche spirituelle importante. Cet édifice religieux est édifié sur la commune de Veranne. La chapelle, édifiée sur un site d'altitude, se trouve à plus de 1100 mètres d'altitude (proche du pic des trois dents). Cela donne à l'observateur un panorama remarquable sur le Pilat rhodanien et au-delà jusqu'au Mont-blanc par temps clair dans la contemplation des sommets alpins.

Un tracé rouge précise l'itinéraire suivi par l'auteur, correspondant aux versants Nord, jusqu'aux lignes de crêts dans le haut-Pilat. De plus, le support, vraisemblablement sur une feuille d'un cahier d'écolier, renvoie à la dimension professionnelle de l'auteur. Cette carte appliquée est certainement inspirée par le modèle de carte de Mulsant sur le Pilat et ses environs en 1870. On retrouve en effet les grands contours et les principales topographies chez le dessin de Jean Lapourré. Conçu d'une manière plus simple, il apporte un autre regard sur le Pilat par une approche scolaire et appliquée dans le contexte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On a donc un petit carnet de vulgarisation de la pensée de Mulsant, donnant ainsi un accès plus aisé aux richesses du Pilat. La vision descriptive, mais aussi synthétique de l'auteur contribue à la singularité de ses observations.

L'auteur est un instituteur, un érudit, rédigeant en 1921 un petit ouvrage<sup>833</sup> sur l'histoire d'Izieux. Cette approche régionaliste et historisante se perçoit dans son carnet de 1890, relatant une excursion estivale datant de 1888 entre nature et culture.

On a ainsi les représentations des versants septentrionaux avec au Nord St-Etienne, les versants Suds et Bourg-Argental, les limites orientales associées aux interfaces au Rhône. Cette richesse de cette iconographie propose au lecteur l'itinéraire de cette excursion, avec des sites comme Rochetaillée<sup>834</sup> et son paysage de ruine féodale, des paysages naturels remarquables dans des cadres particuliers comme les sommets du Pilat ou le Saut du Gier. Les éléments du

---

<sup>833</sup> Jean Lapourré, *Histoire de la ville d'Izieux depuis ses origines*, Saint-Etienne, Loire républicaine, 1921, 14 p.

<sup>834</sup> Jérôme Sagnard, Géraldine Sagnard-Brianto, *Une excursion au mont Pilat par J. Lapourré*, Montbrison, Village du Forez, 2004, p.8.

récit construisent en fait une invitation aux déplacements sur des territoires proches. Pour autant, cette activité pédestre procure une richesse de perceptions et d'émotions entre culture et nature. Les paysages de montagnes et de vallées montrent aussi un dépaysement important dans des territoires proches des villes.

Les éléments associés à son itinéraire sur les chemins du Pilat débutent tout d'abord dans l'accès à Rochetaillée, puis le Bessat, le crêt de la Perdrix pour contempler le panorama, la Grange de Pilat (la Jasserie actuelle), le Crêt de l'Oeillon et le pic des Trois Dents, le saut du Gier, La Valla. Le nombre de kilomètres effectués est assez conséquent sur 2 jours en juillet 1888, soit environ 50 kilomètres. Cela donne une idée des relations aux distances des contemporains des capacités physiques des hommes de la fin du XIXe siècle. La marche reste pour la majorité le moyen de déplacement vers le Pilat.

Ainsi, la place des paysages historiques se manifeste notamment par le dessin du château de Rochetaillée. Cette perspective d'intérêt pour les monuments médiévaux s'explique selon plusieurs facteurs, construisant un état d'esprit historisant et emprunté de la construction d'une vision régionale<sup>835</sup> : « *Rochetaillée possède un témoin de l'époque féodale* ». Cet engouement pour ce type de paysage rejoint les dynamiques à l'échelle nationale d'héritages patrimoniaux et mémoriels tout au long du XIXe siècle. Des 1831, Guizot sous la monarchie de juillet nomme le premier inspecteur des monuments historiques avec Ludovic Vitet, puis Prosper Mérimée. Cette première moitié du XIXe siècle aborde des dynamiques historiques, à l'exemple de la littérature chez Victor Hugo et dans l'architecture avec Viollet-Leduc, mais également la construction d'un roman historique avec Michelet. L'aboutissant des enjeux de conservation détermine la loi du 13 décembre 1913 sur les monuments historiques. Le site médiéval de Rochetaillée est en fait un châtelet, dérivé du latin *castellum*. Cela concerne en fait un lieu fortifié, dont l'objectif est de défendre un lieu de passage dans l'architecture militaire. Les ruines de ce châtelet se situent comme axe de communication rejoignant en aval la vallée du Furan et en amont les lignes de crêts du Pilat. On peut voir ce type de construction, observé par J. Lapourre, notamment par le photographe Félix thiollier<sup>836</sup>. Ses photographies sur les ruines et d'une partie du village se font dans un paysage singulier, sur un éperon rocheux et ce au début du XXe siècle. La vue sur les ruines du Château de Rochetaillée, observée par Lapourré, aborde le caractère romantique de ce type de paysage, mais aussi les perceptions du temps et

---

<sup>835</sup> *Ibidem*, p.8.

<sup>836</sup> Félix Thiollier (1842-1914) est un photographe stéphanois, mais aussi historien et archéologue.

de la mémoire sur les enjeux de civilisation<sup>837</sup>. L'expression latine *Fugit tempus*<sup>838</sup> prend de l'ampleur dans la contemplation de ces ruines et de perceptions métaphysiques par la représentation d'une croix devant la forteresse. Ces facteurs historiques et mémoriels se situent aux portes de la ville industrielle de Saint-Etienne. Ainsi, les manifestations patrimoniales, les indications d'un régionalisme présent s'observent tout au long de ce carnet de voyage. Les liens entre mémoires et histoire sont en fait dans les héritages philosophiques de Saint-Augustin. On est dans l'admiration des choses pour elles-mêmes, que l'esprit conserve en lui par la mémoire.

Les traces des grands personnages, de ses lectures influencent aussi le cheminement de J. Lapourré. C'est le cas de la grange de Bote près de Doizieu, citée chez l'humaniste du Jean du Choul ou de la Grange de Pilat chez les Naturalistes du XVIIIe siècle comme Claret de La Tourette. On est ainsi sur des traces des savants des temporalités plus anciennes.

## **2. Enjeux anthropiques à temporalités variables : le grand Hôtel et d'autres regards**



**Figure 10 : le Grand Hôtel du Mont Pilat au début du XXe siècle**

La topographie, liée aux reliefs et aux bienfaits de l'altitude dans le siècle de l'industrialisation, conduit à la mise en place d'un Grand hôtel<sup>839</sup> à la fin du XIXe siècle. Le site choisi est un plateau, appelé le Chaux de l'Egallet, appartenant à la commune de Pélussin à 1270 mètres d'altitude. Le site est proche de la croix de l'Oeillon à 1364 mètres d'altitude. La

---

<sup>837</sup> Paul Valéry met en avant en 1919 la fin de toute civilisation.

<sup>838</sup> En latin signifiant le temps fuit, venant du livre III des Géorgiques du poète Virgile.

<sup>839</sup> Josette Cléméron, Antoine Navarro, *Le Grand Hôtel du Mont Pilat, Visages de notre Pilat*, 2001, 71 p.

croix est érigée en 1867 par l'architecte Delattre. La carte postale<sup>840</sup> de l'hôtel est à vocation touristique, au début du XXe siècle, pour une clientèle bourgeoise.

### **a.Les aspects généraux et la place des temporalités au niveau du Grand hôtel**

Ce plateau offre des opportunités, par son exposition géographique donnant un panorama sur la vallée du Rhône et aussi par un abri naturel vis-à-vis des vents du Nord-Ouest et du Sud. La proximité de la croix de l'Oeillon est marquée par des limites géographiques de quatre communes (Pélussin, Roisey, Véranne et Doizieu). Cette croix s'inscrit dans une fonction de carrefour, valorisant aussi un paysage chrétien. La croix sert également de repère par temps de neige ou de brumes. Les paysages du Pilat à partir de l'Oeillon offrent un point de vue remarquable en suivant la ligne de crête jusqu'au col de la croix de Montvieux, mais aussi sur les Alpes visibles par beau temps. Il faut environ 40 mn à pied pour se rendre du Grand hôtel à la croix de l'Oeillon. Ceci permet de s'oxygéner les poumons, de valoriser des points positifs de la marche régénératrice dans le monde industriel pollué des vallées. Le médecin lyonnais, le docteur Eraud, est à l'origine de cet établissement pour les curistes et notamment face à la progression de la tuberculose. Cette maladie transmise aussi à la bourgeoisie, est appelée la maladie de la bonne (en contact avec le peuple, majoritairement touché, comme le prolétariat industriel vivant dans des conditions difficiles). Cette propriété dispose d'un bâtiment principal sur un espace de 4 hectares, largement arborée de sapins. De plus, la cure contre la tuberculose réclame un niveau d'ensoleillement que l'on retrouve sur les versants de l'adret. L'exposition au soleil est un facteur de production de vitamine D, nécessaire aux soins. Considérée comme la vitamine du soleil, sa durée d'exposition fluctue en fonction des saisons : entre 10 et 20 mn du printemps à l'été, une moyenne de 2 heures l'hiver. Cette vitamine est nécessaire à la robustesse du squelette humain, tandis que la tuberculose a des conséquences sur la densité osseuse des sujets malades. On a des éléments naturels, comme la montagne, l'air pur, une bonne exposition au soleil, qui valide ce projet à la fois médical et touristique en cette fin du XIXe siècle. Dans un site naturel et remarquable, le projet se concrétise et attire une clientèle relativement fortunée, modifiant ainsi les rapports aux paysages dans ses vertus médicinales et régénératrices. Commencée en 1896, la somme de 300 000 francs sert de trésorerie à la société anonyme de l'hôtel du mont Pilat, les aménagements s'achèvent en 1898. L'inauguration se fait le 19 mai 1898 avec la présence du club alpin de Lyon. Agrandi à partir de 1903 par la construction d'une seconde aile, donnant des capacités d'accueil à 120 lits, l'hôtel dispose d'une

---

<sup>840</sup> *Ibidem*.p.48

immense esplanade, tandis qu'un grand escalier monumental mène aux chambres. La salle à manger, localisée au rez de chaussée propose à sa clientèle fortunée des repas gastronomiques, associés aux produits locaux venant d'une ferme située en contrebas de l'hôtel. Celle-ci fournit le restaurant de l'hôtel en lait, volailles et produits du terroir du Pilat. Les rapports à la nourriture et aux boissons locales montrent une économie agricole, présente sur le massif, bénéficiant des achats de l'Hôtel.

Les difficultés de communication affaiblissent ce projet de station climatérique, de même que les conséquences de la grande guerre. Les aménagements tombent en désuétude par manque de trésorerie dans les années 1920. L'incendie de 1931 sonne le glas du Grand Hôtel et des espérances du développement d'une station climatique de moyenne montagne dans le canton de Pélussin. Le site du chaux de l'Egallet porte encore les traces des ruines.

La toponymie du Chaux de l'Egallet rappelle un relief dénudé, dans une forme dérivée de celtisme. La topographie de ce site apporte quelques repères sur les facteurs géographiques d'altitude présents. Le plateau donne en matière de construction des possibilités supérieures à des versants abrupts. Cela offre des assises plus conséquentes et des possibilités de transport des matériaux en pierre plus aisées. La cure d'air est en vogue pendant cette période en raison des bienfaits des hauteurs. Une entreprise à la fois économique et médicale donne des opportunités importantes. Les rapports au grand air et à ses aspects positifs sur les organismes interpellent les auteurs dès le XIX siècle. Les possibilités médicales du Pilat sont ainsi présentes dans un cadre considéré comme naturel par les contemporains. Ainsi, des auteurs comme Mulsant en 1870 et Seytre de la Charbouze en 1874 établissent des comparaisons entre le Pilat et les montagnes suisses, comme le Righi<sup>841</sup>. Tous valorisent un air salubre, lié aux facteurs de l'altitude et aux sapins. Le modèle suisse de Righi s'appuie sur l'hôtel<sup>842</sup> de Righi vaudois à partir de 1864. On a à partir de 1895 une reconstruction par l'architecte Louis Maillard. Cet hôtel du mont Pilat souhaite devenir le Righi français, en proposant un service luxueux en pleine nature. Les aspects de sanatorium, sont aussi évoqués, face à la multiplication de la tuberculose dans les villes industrielles. L'inauguration s'effectue le 9 juillet 1898, avec comme qualificatif de station climatérique. Ce sens de climatérique est lié à des échelles climatiques de moyenne

---

<sup>841</sup> C'est une montagne localisée à proximité de Lucerne, à une altitude de 1798 m.

<sup>842</sup> C'est un établissement luxueux, un établissement de bains et un télégraphe.

montagne. Ces relations au bon air à l'importance de la nature<sup>843</sup> sont défendues dès l'antiquité par Hippocrate (*natura medicatrix*). Cette maladie est appelée au début du XIXe siècle la phtisie, désignant en grec le dépérissement, évoluant à la fin du siècle avec le vocable tuberculose.

Pour Hermann Brehmer, les remèdes sont liés à une nourriture saine, le grand air, à des exercices physiques, des expositions au soleil. La construction de ce grand hôtel donne des atouts importants dans les processus supposés guérir des différentes formes de tuberculose. Ceci conduit au terme de sanatorium (venant du latin signifiant propre à guérir). Déclarant la tuberculose curable, Hermann Brehmer influence par ses prescriptions le milieu médical de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Le docteur Eraud, connaît bien la région et publie un ouvrage sur l'étude historique du canton de Pélussin et sur un guide<sup>844</sup> du Mont Pilat en 1897. Il indique dans cet ouvrage 12 itinéraires pour aller à l'hôtel sanatorium, notamment par Chavanay, Pélussin, Rive de Gier, Grand-Croix, Saint-Etienne, Annonay. Il met en avant la beauté naturelle du Pilat et les bienfaits de l'oxygénation sur les corps, les avantages importants sur le séjour en moyenne montagne dans l'hôtel du mont Pilat. C'est à la fois des écrits naturalistes et également publicitaires, proposant des itinéraires détaillés aux clients potentiels pour l'hôtel sanatorium. La modernisation de l'Hôtel indique à partir de 1912 un éclairage à l'électricité, le chauffage central, un omnibus automobile à la disposition de la clientèle. La période d'ouverture avant 1914 se situe du 15 mai à fin septembre, pour bénéficier des apports printaniers et estivaux sur le site.

Le docteur Eraud<sup>845</sup> décrit les paysages et les enjeux de l'anthropisation : « *l'Hôtel est installé au Mont Pilat, sur un plateau appelé « La chaux de l'Egallet »...Le bâtiment élevé sur cave, présente indépendamment des salons et salles à manger, qui occupent le rez-de-chaussée et trois étages...exposés en plein levant face à la vallée du Rhône...Quoi de plus beau que la contemplation de la chaîne des Alpes ...Ajoutez à cela une eau pure, abondante, d'origine granitique...Le tout à l'égout supprimant toute fosse fixe...il n'y a donc aucune contamination possible des sources elles-mêmes* ». Le docteur Eraud utilise aussi le qualificatif de parc naturel pour le plateau du chaux de l'Egallet et au-delà. Cette notion est liée notamment aux Etats-Unis

---

<sup>843</sup> L'influence du naturaliste et médecin Hermann Brehmer est à l'origine des traitements dans les sanatoriums à partir de 1862.

<sup>844</sup> Docteur Eraud, *Guide du Mont Pilat*, Pélussin, Visages de notre Pilat, 1980, 76 p.

<sup>845</sup> *Ibidem*, p.15- 17.

et la constitution en 1864 du premier parc naturel mondial, le parc californien du Yosémité. Les écrits du Docteur Eraud magnifient la nature et ses bienfaits sur les hommes. La temporalité de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle se nourrit également de la pensée de John Muir, considéré comme le défenseur de la Nature, valorisé comme un pionnier de l'écologie. Les relations positives aux Forêts du Pilat sont présentes. Le docteur Eraud estime la surface forestière entre 7000 et 8000 hectares, appelée forêt de sapins. Ces sapins donnent aux randonneurs différents bienfaits. C'est d'abord la qualité de l'air, produit par le travail d'oxygénation des arbres. C'est en fait un environnement thérapeutique, donnant l'éveil des sens. Ce sont par exemple des chants des oiseaux, les craquements des branches, la palette des couleurs variables avec les saisons, l'odeur de l'humus du sol, le touché sur les écorces des arbres et les feuilles. Les résidents de l'hôtel bénéficient d'un environnement remarquable, pouvant permettre de se ressourcer physiquement et moralement. La température en été en forêt est fraîche, grâce à une humidité produite par les arbres. Le vent reste modéré, car il est arrêté par des branchages. De même, les relations à l'eau sont évoquées chez Eraud, constituant aussi une thérapie régénératrice. Ainsi l'eau dans le massif du Pilat concerne environ 300 km de cours d'eau, faisant de ces territoires un véritable château d'eau. Au XIXe siècle, l'exploitation de sources dans le massif, complétée par les possibilités du thermalisme grâce à l'Hôtel, représentent des opportunités. Ainsi, on a sur le site de Virieu une eau ferrugineuse, valorisée à partir de 1876. Ce site, proche de Pélussin, connaît une exploitation active jusqu'à la grande guerre. La carte de l'hôtel propose cette eau du Pilat. Autorisée par l'académie de médecine le 27 avril 1876, la source se localise dans la propriété de Monsieur Auger, dans sa propriété de Virieu. La publicité propose une eau minérale de Pélussin, sortant du Mont Pilat. On a donc une diffusion locale et régionale de cette eau, avec des vertus médicinales. Les eaux du Pilat sont dans la tradition du thermalisme du XIXe siècle. Elles sont recommandées pour ses qualités digestives, reconstituantes pour soigner l'anémie et les états de faiblesse.

De même, les relations aux richesses des terroirs sont présentes au niveau des menus de l'hôtel. On a des références aux produits locaux, comme les charcuteries et fromages (rigottes), les vins de Chavanay, Mallevall et Condrieu. Le terme rigotte désigne un fromage, venant de Condrieu, issu d'un mélange de lait de chèvre et de lait de vache. Sa forme est un petit cylindre. Le village de Condrieu est une situation de carrefour, lié à trois anciennes provinces. C'est une situation commerciale favorable entre le Lyonnais, le Forez et le Dauphiné. Sa situation sur le Rhône, facilite son rôle marchand. Sur le plan étymologique, la rigotte tire son nom des nombreux ruisseaux du massif du Pilat, appelés Rigol ou Rigot. Condrieu dispose de marchés,

ou les producteurs de fromages commercialisent leurs productions. Ainsi, on a une agriculture d'élevage de montagne, présente sur les paysages du Pilat, entre élevage de chèvres et de vaches. Les vents sur le massif du Pilat permettent d'affiner ce type de fromage. La situation ventée sur les versants reste récurrente au cadre montagnard. Le goût de la rigotte est lié à l'alimentation des chèvres et vaches sur le massif. On a donc différents types de végétations, notamment des landes se développant sur des sols assez pauvres servant de cadre aux pâturages caprins. C'est un paysage où dominent les bruyères, les genêts où le vent gêne la croissance des arbres. Les cheminements vers les lignes de crêtes du Pilat ont ce type paysager. Les références aux terroirs viticoles sont aussi présentes. Les différents cépages proposés par l'Hôtel donnent une indication sur les activités viticoles, marquant les paysages sur les versants méridionaux du Pilat au début du XXe siècle, se plaçant dans des traditions anciennes des relations des hommes à la vigne. Ainsi, Chavanay appartient au Pilat rhodanien, dans des altitudes comprises entre 140m et 463m. Vraisemblablement, sa toponymie est gauloise, désignant le hibou. Les paysages forment trois terroirs différents : la plaine alluviale du Rhône, les coteaux ensoleillés propices à la vigne et des zones de plateaux en altitude. Le domaine viticole est aussi présent sur le site Mallevall, une toponymie désignant une vallée dangereuse. Ce village médiéval se localise sur un éperon rocheux entre les ruisseaux de l'Epervier et du Batalon. Les altitudes du site sont comprises entre 150m et 414m, localisé à 5 km de Pélussin. Ce terrain est considéré comme pauvre et escarpé, donnant des terroirs favorables à la production viticole du fait de l'ensoleillement sur les coteaux.

Les modalités de déplacement sont également relatées par le Docteur Eraud, abordant ainsi la question des transports, des trajets<sup>846</sup> empruntés pour rejoindre l'hôtel. Les durées évoquées sonnent un aperçu des relations au temps en ce début du XXe siècle : « *Venant de Lyon, en passant par Chavanay et Pélussin ; 1h15 en chemin de fer ou 2h30 en bateau vapeur : 3 heures de montée, De Saint-Chamond, Grand-Croix par Doizieux routes de voitures : 3 heures de montée. De Saint-Chamond par Izieux, La Valla, Le Bessat, 2 heures de voitures ou par le Planil et les sauts du Gier, à pied 4 heures. De Saint-Etienne par Rochetaillée, Tarentaise le Bessat ou par Bourg-Argental par chemin de fer. D'Annonay par Saint-Julien Molin-Molette et Gray. De Saint-pierre de Bœuf par Véranne et Saint Sabin* ».

Ces formes de transport donnent ainsi les modalités de plusieurs usages. On a des indications de modernité avec l'usage de la vapeur, que l'on retrouve dans le chemin de fer où

---

<sup>846</sup> *Ibidem*, p.26 - 27.

le bateau à vapeur, effectuant des liaisons au fil du Rhône. Les relations à la durée des transports vers 1904 prévoient un temps de trois heures et trente minutes de Chavanay au grand hôtel. Le départ se situe à la gare de Chavanay, à partir d'une voiture à cheval, complétant une correspondance avec le chemin de fer venant de Lyon ou de Vienne. Le chemin de fer est très présent, comme outil de modernité dans le contexte de la Belle Epoque. On a un projet de chemin de fer à crémaillère pour relier l'Hôtel à partir de Chavanay, sur le modèle de trains existants visibles en Suisse, favorisant un tourisme de montagne. Les références pour les contemporains sont les travaux de l'ingénieur Eduard Locher concernant la liaison sur le Mont Pilate près de Lucerne à 2128 m d'altitude. On a la conscience de l'importance des accessibilités pour dynamiser l'hôtel. Cependant, le manque de trésorerie empêche le Grand Hôtel à un maintien pérenne. L'incendie dans la nuit du 3 au 4 novembre 1931 laisse des paysages de ruines sur le plateau.

### **b. Des regards d'Arthur Arcis en 1891 aux approches touristiques de pierre Vanel en 1932**

En 1891 dans la revue genevoise géographique appelée *Le Globe*, paraît un article sur le Pilat. Evoquant au préalable les écrits de Mulsant, Arthur Arcis, géographe, apporte ses perceptions paysagères<sup>847</sup> sur le site. Cette revue géographique suisse est fondée à Genève en 1860, d'abord sous le nom de *Bulletin et mémoires de la société de géographie de Genève* en 1860. Cette revue devient *Le Globe* à partir de 1866. L'intérêt pour le massif du Pilat peut être lié à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la Suisse est un pays d'altitudes variables. Avec des écosystèmes montagnards en fonction des dénivellations. D'autre part, le pays a une montagne, appelée le Mont Pilatus, ou Mont Pilate près de la ville de Lucerne en Suisse allemande, à près de 2128m d'altitude. Son chemin de fer à crémaillère construit en 1889 marque ce paysage de montagnes (influençant ce projet à l'échelle du Pilat et du Grand Hôtel). Sa toponymie fait également référence à Pilate, comme le Mont Pilat. La légende précise que le corps et l'âme de Pilate sont proche du sommet dans un lac d'altitude. Cette proximité toponymique entre les deux montagnes, peut expliquer l'intérêt pour le Pilat français venant de cette revue suisse francophone. Les perceptions de ce Pilat sont plurielles entre nature et anthropisation, notamment dans les vallées du Gier et du Furan, avec le poids des villes industrielles. Celles-ci sont donc potentiellement des portes d'entrée vers le massif, le poids des communications le

---

<sup>847</sup> Arthur Arcis, « Le Mont Pilat (Cévennes) », Tome 30, *Le Globe*, revue genevoise de géographie, 1891, p. 196-213.

long de ces vallées et les accès plus réduits en direction des sommets du Pilat freinent les relations vers les sites urbains. Cependant, on a depuis 1830 une route<sup>848</sup> reliant Saint-Etienne à Bourg-Argental, soit une distance de plus de 30 km, en passant par le col du Grand bois à 1162 m d'altitude, demandant des travaux de terrassement conséquents pour permettre les circulations des diligences. Ce type de transport est conduit généralement par un cocher, suppléé d'un postillon positionné sur le premier cheval de gauche.

En fait, l'intitulé met un lien géographique entre les Cévennes et le Pilat, comme partie septentrionale de ce massif. Le cadre général des Cévennes forme un ensemble de chaînes de montagnes localisées au Sud du Massif central, disposant comme sommet le mont Lozère à 1699m d'altitude. Sur le plan administratif, ces territoires englobent les départements de la Lozère, du Gard, mais aussi de l'Ardèche, de la Haute-Loire. La Loire Sud est donc intégrée aux Cévennes selon Arthur Arcis. Ces zones de moyennes montagnes ont aussi des différences d'altitude en fonction des régions traversées. Le Vivarais entre en contact avec les zones de piémont du Pilat, tandis que les monts du Velay plus à l'ouest donnent accès aux reliefs plus escarpés du Pilat. Les Cévennes septentrionales intègrent le massif du Pilat, avec cependant des nuances paysagères en fonction des pays traversés. Ainsi, le voyage de Robert Louis Stevenson dans les Cévennes, paru en 1879, part à partir de la Haute-Loire et rejoint le Gard, faisant 220 km en 12 jours. Ses impressions de voyage apportent des perspectives sur les paysages cévenols traversés. Toutefois, ce périple ne concerne pas le Pilat, mais il apporte un éclairage au niveau de la rusticité des pays septentrionaux cévenols, similaires en fait au Pilat du XIXe siècle, dans les zones de reliefs escarpés et isolés. Les relations à la terre marquent également les architectures traditionnelles. Les habitats des pays cévenols sont construits généralement à partir de pierres de schistes et de granites. Ces formes d'habitats se retrouvent également dans le Pilat dans l'utilisation des roches des pays pour les constructions locales. De même, les précipitations à l'échelle du Pilat reçoivent régulièrement des pluies cévenoles, qualifiées d'épisode cévenol sur les bordures septentrionales et donc sur le massif du Pilat. La puissance de ces précipitations aboutit au gonflement des lits des rivières, comme le Furan et la Déome. Cela peut contribuer ainsi à des inondations récurrentes, marquantes pour le paysage et la mémoire des hommes à l'échelle des terroirs.

---

<sup>848</sup> Les travaux de l'ingénieur des ponts et chaussées Philibert Réocreux.

L'auteur apporte ses regards sur ce Pilat français<sup>849</sup> : « *Y-a-t-il beaucoup de pays qui puissent offrir des aspects aussi divers...D'un côté la vallée enfumée où se pressent les villes industrielles de Givors, Rive de Gier, Saint-Chamond et Saint-Etienne...d'où monte le brouhaha de la vie la plus active ; de l'autre les cimes calmes et solitaires du Pilat, où les regards embrassent un merveilleux horizon* ». Le choix des mots montre un schéma assez simple entre le tumulte des villes et le calme des campagnes. Les insinuations sur les paysages sonores des villes industrielles des vallées, les éléments aussi de pollution, sont perceptibles dans cette réflexion. On entre dans une dimension géographique d'altitude et donc de plénitude, opposée aux villes industrielles laborieuses et bruyantes et malsaines pour les organismes. Cette dichotomie entre les vallées et les cimes est constatée, modifiant dès lors les rapports aux territoires, la place de la Nature éloignée des hommes. Il met donc en avant des enjeux environnementaux, opposant les vallées aux sommets, à l'activité industrielle source de nuisances, au calme des altitudes propice à l'écosystème du Pilat et donc à un environnement censé être protégé des activités économiques polluantes associées à l'industrialisation. La question de l'écologie se perçoit donc au niveau de ses impressions.

De même, il apporte plus loin des précisions paysagères sur les dynamiques géographiques du massif ; « *cette montagne qui est dans la plus septentrionale du système des Cévennes se dirige du Sud-ouest au Nord-ouest...Le Pilat méridional est raviné par des torrents, qui rejoignent la Déôme.quant au Pilat, sa structure presque exclusivement en micaschiste, en gneiss et en granit schisteux* ». On a des références à l'hydrographie montagnarde par le terme utilisé de torrents dans le Pilat méridional. Ces territoires des Suds du Pilat, correspondent sur le plan administratif au canton de Pélussin, au canton de Bourg-Argental appartenant au département de la Loire et au canton de Condrieu liés au département du Rhône. Le torrent en géographie désigne par nature un cours d'eau de montagne, au débit irrégulier et souvent tumultueux au printemps, du aux effets de la fonte des neiges sur les hauteurs. La Déôme est une rivière. Elle prend sa source au col du Tracol, proche de Saint-Sauveur en Rue. Le col du Tracol se situe à 1023 m, séparant le département de la Loire et de la Haute Loire. Cet axe de communication permet un pont de passage ancien entre le Forez et le Velay. Son lit serpente jusqu'à Burdignes, Bourg-Argental, avant de rejoindre le département de l'Ardèche et Saint-Marcel Les Annonay. L'auteur fait références aux cours d'eau, qui sont des affluents de la Déôme, nés sur les hauteurs du Pilat. On a l'exemple de l'Argental, prenant

---

<sup>849</sup> Arthur Arcis, « Le Mont Pilat (Cévennes) », Tome 30, le Globe, revue genevoise de géographi, 30,1891, p.196.

sa source à La Versanne .C'est également le ruisseau du Riotet, qui est en fait formé par l'apport des eaux de la Parenne et de la Brétonnière .Les sources sont liées aux hauteurs du Pilat à Graix et à Thélis La Combe. Les paysages de la Deôme et de ses affluents fluctuent en fonction des périodes de l'année, de leurs débits plus ou moins marqués. Ces éléments conditionnent des contrastes au niveau climatique sur les saisons et les implications sur les écoulements des eaux et donc sur la biocénose (truites, écrevisses). Ces paysages au fil de l'eau de ces ruisseaux sont par nature changeants entre la nature exubérante au printemps le long des méandres des berges, relayée par les clapotis de l'eau, à une certaine torpeur hivernale. On a donc des paysages printaniers où émergent le renouvellement de la vie et des paysages plus froids le temps des premières gelées marquant ces territoires. La luminosité influence aussi ces perceptions contrastées au niveau du degré d'ensoleillement et du passage entre le jour et la nuit dans des rythmes variables (le solstice d'été le 24 juin au solstice d'hiver le 24 décembre). Les aléas des saisons déterminent par conséquent différents regards sur ces paysages.

La question des paysages géologiques<sup>850</sup> est suggérée également par l'auteur. Les roches présentent plusieurs types, montrant cette diversité paysagère en fonction des régions. Ainsi, l'organisation des versants du Nord du Pilat se structurent à partir de schistes, de micaschistes et de gneiss. Un site remarquable se situe à la Roche des Trois Dents (1213 m), accessible notamment par le col l'Oeillon. On constate des pics rocheux, donnant un observatoire sur les environs panoramiques. Ce site évoque également des lieux alpins, comme la Dent Blanche dans le canton du Valais ou la Dent d'Oche dans le massif du Chablais. Le paysage géologique typique des crêts du Pilat se constitue en fait à la base de gneiss. Ce type de roche imprègne ces territoires d'altitude, donnant un aspect minéral sur les hauteurs du massif. La nature d'autres roches, comme le granit, se trouve dans la partie orientale dans la région de Saint-Genest-Malifaux. Au niveau du Piémont rhodanien, on a différentes formes de terrains dont la présence de micaschistes et de de granit. A l'échelle du Jarez se positionnent plutôt des micaschistes. Les rapports aux roches apportent en fait différentes structures paysagères de part et d'autre des versants. Celles-ci sont utilisées par les hommes dans les processus d'anthropisation. Les roches sont utiles au niveau des habitats, des limites de propriétés anciennes constituées de pierres sèches, des cultures en terrasse, d'abris sommaires dans les zones de pâturages isolées.

---

<sup>850</sup>Emmanuel- Louis Grüner, *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*, Paris, imprimerie impériale, 1857,778 p.

Le reste du descriptif d'Arthur Arcis évoque un attrait touristique sur le Pilat dès 1860, en évoquant les éléments suivants <sup>851</sup> « *Jean-Jacques-auguste Gallet, marquis de Montdragon...mort le 1<sup>er</sup> mars 1860 répondait aux spéculateurs qui lui insinuaient de transformer la Jasserie en hôtel...Que diraient mes fermiers, eux qui ne voient de l'argent aux promeneurs affamés du dimanche et des jours de fêtes ?* ». Les rapports aux paysages peuvent donc attirer les investisseurs dès le second Empire. De plus, les évocations agraires rappellent un monde hiérarchique, fondé sur la naissance et la transmission des biens. La pauvreté des fermiers est également suggérée, de même qu'un certain mépris de classe des possédants vis-à-vis des dépendants.

Pour autant, les polarités touristiques sur le massif augmentent notamment à partir des années 1930, complétant en fait les visées du Touring-club de France dès 1890. Cette association a pour objectif de valoriser le tourisme. Apparu dans le dictionnaire en 1803, venant de l'anglais *Tourist*, ce terme désigne des voyages d'agrément, associés au début à l'élite, avant de devenir plus populaire dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. A l'échelle locale, la venue du sous-secrétaire d'Etat Gaston Gérard, chargé des travaux publics et du tourisme en 1930 au Grand hôtel du Pilat, rebaptisé Hôtel Touring-Club depuis 1921, annonce un changement de paradigme dans une ouverture touristique plus populaire et non médicale. La double fonction de ministre montre l'intérêt du développement touristique régional et de la nécessité d'augmenter les liaisons départementales pour encourager les accessibilités dans un contexte où l'automobile tend à s'affirmer (de même que les transports motorisés collectifs comme les cars). L'hôtel change de nom, devenant l'hôtel Touring-Club en 1920. Cette compagnie de cars propose des trajets réguliers vers le Pilat. De plus, Le vocable angliciste *touring* annonce les objectifs de détente, de découvertes, de visites de sites singuliers et pittoresques, le développement des accessibilités pour le plus grand nombre.

Cet état d'esprit de valorisation touristique du Pilat encourage à la publication d'un guide <sup>852</sup> en 1932. Le titre de cet ouvrage, *Notre mont Pilat*, construit un sentiment d'appartenance et de régionalisme singulier. La page de couverture annonce les objectifs dans les liens entre tourisme et voyage. L'auteur, vraisemblablement s'implique dans le développement économique souhaité sur le Pilat grâce au tourisme. Le contexte politique local à Saint-Etienne est lié à l'action d'Antoine Durafour, édile radical-socialiste. Les liens entre la

---

<sup>851</sup> Arthur Arcis, « Le Mont Pilat (Cévennes) », Tome 30, le globe, revue genevoise de géographie, 1891, p.204.

<sup>852</sup> Pierre Vanel, *Notre mont Pilat*, Saint-Etienne, Théolier, 1932, 70p.

population ouvrière de la ville et le besoin de s'oxygéner dans le Pilat s'affirment de plus en plus. La proximité du massif offre des dépaysements peu onéreux. La démocratisation du Pilat, est aussi un fil conducteur du livre. L'auteur, Pierre Vanel, s'implique dans ce processus d'ouverture touristique, complété par des illustrations effectuées par Paret.

Ainsi, les éléments descriptifs, combinés à des références géographiques et historiques sur les pittoresques des lieux invitent le lecteur au voyage dans les pays du Pilat, sur fond d'illustrations symbolisant la richesse naturelle et historique. La nature de cet ouvrage est sur le thème de la valorisation du Pilat entre nature et culture. Le registre du voyage annonce un ensemble descriptif sur la richesse paysagère. Ainsi, les propos liminaires donnent un axe à la construction de cette opusculé <sup>853</sup>: « *Partir aux premières heures du matin, alors que la ville .est encore endormie pour longtemps ,gravir les pentes de la montagne sous la prise fraîche ,parfumée d'arômes champêtres* ». On établit donc des relations importantes entre la ville industrielle de Saint-Etienne et le Pilat dans la proximité géographique, mais également par la garantie du dépaysement aux portes de la ville, des oppositions entre l'effervescence de Saint-Etienne dans la vallée du Furan et le calme des montagnes du Pilat .Les invitations aux voyages se ressentent dans la nomenclature de la table des matières, dans des enjeux de dépaysements entre historicité et géographie régionale. Ainsi, plusieurs titres expriment des aspects complémentaires : partir aux premières heures du matin, géographie du Pilat et philosophie des voyages, les scies de Doizieu et Seytre de la Charbouze, la route par Rochetaillée et le Bessat, une halte sur la route, l'Hermitage , Saint Sabin, Malleval ,la préhistoire et le Pilat, historiens, littérateurs, poètes, croix et madones, la rive droite du Rhône. Ce périple proposé aux lecteurs brosse les différents versants du Pilat, met en évidence également les relations aux paysages : les étages collinéens, le haut Pilat, les versants Suds. Ces informations assez exhaustives, mais aussi accessibles à un large public, donnent en fait des repères géohistoriques, des éléments mémoriels dans la construction du palimpseste sur le Pilat. L'auteur s'attache sur le ton du récit à valoriser les mémoires des lieux emblématiques du Pilat, reprenant en fait les écrits de Mulsant et ce sous un registre littéraire plus simple et moins détaillé. Le souci de vulgarisation des informations ouvre des perspectives vers d'autres publics, attachés au récit et à l'évènementiel des lieux.

---

<sup>853</sup> *Ibidem*, p.5.

Le domaine des activités agricoles apporte aussi des différences de terroirs<sup>854</sup> : « *La vie agricole s'y déploie dans toute sa variété. Et il y a loin des fermes plantureuses de la région de Chavanay, à celles qui s'agrippent, comme elles le peuvent, aux chirats de Saint sabin ou aux pentes de la Veranne ou de Colombier...Il y a loin des crûs renommés de Condrieu et de Côte rôtie aux vins assez ordinaires de Maclas et de Pélussin* ». Les paysages économiques agraires dominant encore la majorité des pays du Pilat dans cette entre-deux guerres. Les écarts de richesses entre les régions traversées sont également suggérés, entre un Pilat des hauteurs plus pauvre face à un Pilat rhodanien plus aisé. On est dans une continuation historique, liée à l'ancien régime. La société agraire domine encore les sites.

Pour autant, on peut remarquer les éléments mémoriels inscrits dans ce récit, contribuant ainsi à construire un roman régional, avec l'utilisation de plusieurs facteurs structurels. L'auteur reprend ainsi le passage des hommes illustres et par ce biais défend un particularisme du Pilat dans une logique d'héritages mémoriels et patrimoniaux. Les présences de ces personnalités écrivent tour à tour les mémoires des sites traversés : l'humaniste Jean Du Choul, le naturaliste et philosophe Rousseau et leurs apports. En Bref, Vanel donne une vision méliorative du Pilat, accompagnant ainsi les dynamismes des lieux. Ce sentiment d'évasion, propre à la lecture de ce petit livre, montre ainsi des voies potentielles d'évasion à partir notamment de la ville industrielle de Saint-Etienne. Aux paysages des mines et des activités industrielles, de cheminées d'usines, de paysages sonores bruyants s'oppose en fait la quiétude de paysages proches, mais liée à un passé, sur fond de passibilité et de nature idéalisée.

### **Conclusion**

A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, le Pilat attire de plus en plus de visiteurs. Ce contexte d'industrialisation dans les vallées proches ou plus éloignées indique en fait des changements profonds de civilisation et une attirance pour un cadre campagnard considéré comme naturel. L'âge industriel dominé par le machinisme et les innovations, modifie les paysages de plus en plus urbains et renvoie dès lors à la nostalgie du temps passé dans un monde rural souvent idéalisé. Les terres du Pilat par leurs variétés régionales et la société agraire en place, depuis l'ancien régime, sont inéluctablement concernées cependant par ces vents de changements. Les relations aux mémoires des terres et aux mémoires des hommes, valorisées par Mulsant, constituent un tournant dans cette perspective de défense de la nature et des

---

<sup>854</sup> *Ibidem*, p.10.

traditions ancestrales au sein d'une société montagnarde magnifiée par l'auteur. Ainsi, ces relations aux terres du Pilat évoquent l'univers minéral, les paysages de conifères, les pâturages d'altitude, des habitats dans les villages et hameaux. On a également des relations aux temporalités entre châteaux et Eglises, constituant ainsi des lieux de mémoires, traduisant au niveau des paysages les empreintes du passé et les facteurs d'un romantisme paysager.

Cependant, les processus d'anthropisation sur ces sites pittoresques se poursuivent, en même temps que l'attraction des visiteurs, le plus souvent urbains pour la nature du Pilat. Les relations aux transports, aux progrès, entraînent des facteurs économiques de développement des visites sur les sites pittoresques. Ainsi, les polarités des hommes sur ces territoires conduisent aux activités commerciales entre hébergements, restaurations et buvettes. L'expérience du Grand Hôtel du Pilat voit à la fois un tourisme médical et des enjeux de développement de la région de Pélussin. La place de la nature, ses apports bienfaisants sur les organismes, les activités de plein air en montagne, marquent de plus en plus la prise de conscience de l'environnement. Les descriptifs paysagers par les contemporains abordent en fait la question de la préservation des richesses de ce parc naturel sur un temps long. Les mutations des industrialisations dans les vallées affectent l'esprit du Pilat entre nature et tradition. Ce monde sublimé par des intellectuels donne aussi une importance à l'écosystème montagnard, sur les capacités de résiliences face à une industrialisation polluante sur le biotope et la biocénose. Pour autant, les paysages du Pilat en fonction des versants s'organisent au XIXe siècle par les apports de l'historicité paysanne, modelant les terroirs et produisant des représentations des pays du Pilat marquées par l'importance de la société traditionnelle patriarcale. L'attraction pour les cimes de la part de populations globalement issues de la bourgeoisie urbaine est à la fois une idéalisation de la nature et des perspectives de recherches d'un temps perdu face à une industrialisation galopante dans les vallées. Le Pilat des altitudes est dans une dimension attirante, dans les processus de recherche des bienfaits d'une nature idéalisée, liée en fait au travail des hommes sur ces terroirs au fil des générations. D'autre part, la richesse patrimoniale est également un facteur puissant de polarités. Les relations aux patrimoines, dans des temporalités différenciées, structurent également la nécessité de préservation de ces sites remarquables. On a ainsi des rapports aux pays entre l'idéal de la naturalité et la curiosité vis-à-vis des bâtis anciens, expression de civilisation et d'enjeux de protection à venir. La mise en place d'un cursus touristique sur les chemins du Pilat traduit de nouvelles sensibilités, des regards novateurs face aux industrialisations à l'échelle des vallées des différents versants. Les facteurs climatiques régionaux ont à partir de la seconde moitié du

XIXe siècle une période froide moins persistante, dans cette fin de cycle climatique du petit âge glaciaire, à la genèse médiévale.

La place des activités touristiques, la montée en puissance des capacités de mobilités à l'échelle du Pilat et notamment du haut Pilat structurent dans les faits la venue de nouvelles populations, essentiellement urbaines, associées globalement à des vallées proches.

## **CHAPITRE 6 : les activités de plein air et les interactions saisonnières**

### **Introduction**

L'organisation des activités de plein air à l'échelle des temporalités saisonnières du Pilat construit progressivement d'autres perceptions vis-à-vis de ces territoires. On a ainsi progressivement à la fin du XIXe siècle des polarités sur ces paysages, associées généralement à des populations urbaines des vallées proches. La saisonnalité interfère sur les attirances différenciées vis-à-vis du haut-Pilat, dans les polarités exercées par la neige. Les relations des hommes au temps<sup>855</sup> évoluent fortement, structurant alors des facteurs de loisirs potentiels vis-à-vis des paysages de neige. De plus, les relations aux paysages évoluent dans la recherche d'un cadre naturel. La dimension forestière et les relations à l'arbre<sup>856</sup> génèrent ainsi un ensemble d'émotions, de ressourcements entre quiétude de la proximité de la nature et méditation de l'esprit. Les promenades par des saisonnalités différenciées favorisent des émotions

---

<sup>855</sup> Alain Corbin, *La pluie, le soleil, le vent ; une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Paris, Flammarion, 2013, 256 p.

<sup>856</sup> Alain Corbin, *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émotions de l'antiquité à nos jours*. Paris, Fayard, 2013, 400 p.

particulières, constituant ainsi le retour idéalisé de l'homme à la nature. Pourtant, les paysages du Pilat sont les produits d'artificialisations dans des temporalités paysannes. Le retour progressif de la forêt, dans la seconde moitié du XIXe siècle par une législation adaptée, détermine d'autres regards, autres que les versants dénudés du début du XIXE siècle à l'échelle des versants du Pilat. D'autre part, la jeunesse reste un facteur important dans les relations aux activités de plein air. La IIIe République encourage les activités à l'échelle du Pilat. Ce sont les processus des colonies de vacances estivales, des activités scolaires dans la nature, organisées notamment par Claude Berthier<sup>857</sup> à l'échelle des versants septentrionaux, dans des dimensions pédagogiques et instructives pour ses élèves. Les campagnes du Pilat sont ainsi des lieux potentiels, des territoires liés dans l'imaginaire collectif à la nature, aux terreaux d'apprentissage pour les jeunes générations dans le cadre d'activités de plein air. L'air de la montagne, les enjeux de l'hygiène sont des facteurs constructeurs des organisations de jeunesse dans des temporalités républicaines. Les projets scolaires d'une instruction scolaire, sous l'égide de Jules Ferry, à partir des années 1882, se complètent par les mises en place de sorties instructives à l'échelle des territoires du Pilat. D'autre part, les activités sportives innovantes sont présentes, donnant aux regards d'autres paysages. C'est en effet la montée en puissance du cyclotourisme, incarné par le charisme de Vélocio. On a aussi la venue de l'automobile dans des dimensions de courses de côtes, offrant un paysage sonore singulier de moteur à explosion et d'odeur d'essence. En fait, cette nature, proche de la ville, suscite un ensemble d'émotions pour une population urbaine, recherchant le dépaysement familial, mais également un cadre de vie au grand air pour ses enfants. A la ville industrielle de Saint-Etienne, dans la vallée du Furan s'offrent d'autres perspectives dans des paysages proches, les versants septentrionaux du Pilat. C'est en fait la promesse de paysages différents, dans des territoires proches. On a le dépaysement aux portes de Saint-Etienne et de Saint-Chamond dans les relations aux versants septentrionaux du Pilat. La temporalité de la IIIe République à partir des années 1880 structure des projets cohérents vis-à-vis de la jeunesse. L'Ecole républicaine construit à l'échelle locale des amorces de tourisme scolaire. Les enjeux des colonies de vacances dans les campagnes du Pilat participent à cet encadrement de la jeunesse dans des enjeux républicains, collectifs et fraternels. L'idéal de nature revient dans le pluralisme des enjeux politiques et civiques.

### **A. L'ORGANISATION DES POLARITES PAYSAGERES A DIFFERENTS NIVEAUX DES SENSIBILITES ET DES SAISONNALITES**

---

<sup>857</sup> Professeur de mathématiques au lycée de garçons de Saint-Etienne.

On est ainsi dans un postulat de recherche de naturalité. Pour autant, ces anthropisations paysagères continuent et composent d'autres paysages vécus, à vocation politiques.

### **1. Le point sur les paysages et la saisonnalité, favorisant le plein air dans d'autres repères et regards**

Les paysages du Pilat sont des paysages construits à l'échelle de temporalités différenciées. Les activités agraires sont les principaux facteurs de construction paysagère de ces territoires. Cependant, l'organisation foncière des terres entre les propriétaires privés, les propriétés communales et domaniales, redessinent les configurations des paysages. Les aspects forestiers à l'échelle du massif du Pilat remodelent des versants dans le courant du XIXe siècle, par des facteurs de politiques publiques dans la préservation et l'augmentation de cette ressource, base de la sylviculture de montagne. D'autre part, les paysages différenciés du Pilat, entre les bois, les prairies et les landes valorisent également d'autres perspectives et regards sur ces pays. En dehors des populations paysannes traditionnelles, les attirances pour le Pilat se précisent, venant de nouvelles populations, souvent d'origine urbaine industrielle. La forêt offre à la jeunesse une multitude d'activités possibles entre les loisirs et les jeux. De plus, la saisonnalité hivernale, considérée comme contrainte importante, devient un atout dans la mise en place des sports de neige, sur des sites de prairies d'altitude à l'échelle du haut-Pilat et de la région du Bessat. On a progressivement de nouvelles attractivités sur ces sites.

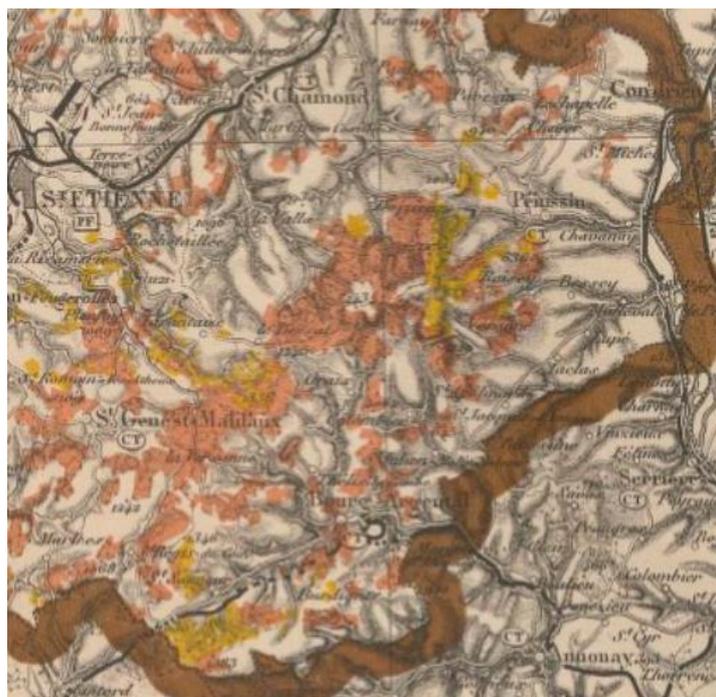
#### **a. Le retour de la forêt à différentes échelles et autres paysages de vie**

La mise en place d'une législation forestière cohérente structure à l'échelle du Pilat le retour des forêts à géographie variable. Ainsi, l'atlas de la France forestière<sup>858</sup> proposé en 1889 dans le cadre de l'administration des forêts, permet de visualiser le différent couvert forestier, en fonction des cadres juridiques. Le modèle utilisé, est celui de la carte d'état-major, avec une échelle correspondant au 320/000. La place des forêts et par rebond des paysages forestiers à l'échelle des territoires vécus construit des fondements utiles aux relations des hommes à la diversité du biotope. La forêt est un enjeu capital, dans l'imaginaire et l'émotionnel, avec l'idéal du retour à la naturalité. C'est le cas au sud du département de la Loire<sup>859</sup>.

---

<sup>858</sup> Fabien Bénardeau, Edouard Cuny *Atlas de la France forestière par départements dressé sous les auspices du ministère de l'agriculture* Paris, Lemerrier, 1889, 275 p.

<sup>859</sup> *Ibidem*, np.



**Figure 1 : les forêts au sud du département de la Loire en 1889**

Cependant, la politique de reforestations est dans les applications du code forestier de 1827. Ainsi, les paysages boisés, présents sur la carte à différentes échelles géographiques sont les résultats de politiques volontaristes<sup>860</sup>, suite aux déforestations massives de la période révolutionnaire. Dès-lors, le cadre juridique prépare le retour des forêts et par rebond la mise en place d'un environnement propice à l'imaginaire<sup>861</sup> et à l'évasion dans les décennies suivantes. Les promenades en forêts à la fin du XIXe siècle et dans le premier tiers du XXe siècle sont les résultats d'effort, de préservation et d'expansion géographique des forêts. Ces cadres paysagers forestiers perdurent et augmentent progressivement tout au long du XIXe siècle. Les activités familiales et de jeunesse jouissent en fait des héritages paysagers d'une politique de préservation et de retour des territoires forestiers.

Les cadres des reboisements efficaces durant ce XIXe siècle sont en fait dans une approche juridique efficace, applicables à l'échelle des territoires du Pilat. La légende propose trois références au niveau des types de propriétés présents sur ces territoires de montagne. On a ainsi les forêts considérées comme domaniales, les forêts communales et les forêts appartenant à des particuliers en pleine propriété. On a cependant un ensemble distinctif, qui en fait résulte des

---

<sup>860</sup> Jacques-Joseph Baudrillard, *Code Forestier*, Paris, Arthus Bertrand, 1827, 134 p.

<sup>861</sup> Robert Harrison, *Forêts, Essai sur l'imaginaire occidentale*, Paris, Flammarion, 2010, 401 p.

turbulences révolutionnaires dans les grands changements des parcellaires et également des facteurs liés aux différents régimes politiques. Toutefois, le régime des forêts domaniales est dans la continuité des forêts royales, appartenant à l'Etat<sup>862</sup>. La surveillance de ces domaines forestiers, dans les héritages de l'administration des eaux et forêts, revient à des gardes<sup>863</sup>. D'autre part, cette surveillance des zones boisées est dans des héritages de l'ancien-régime, face aux abattages illicites et autres dégradations. Ainsi, le code forestier de 1827 précise certains points, au niveau des attribution des gardes<sup>864</sup>, notamment dans les fonctions de surveillance des forêts et sur la possibilité de dresser des amendes. La surveillance des bois est en fait une nécessité dans cette France de la restauration. On a l'exemple, donné par Joseph Duplessis, auteur d'un livre de statistiques sur le département de la Loire en 1817, dressant un portrait de dévastations des anciennes forêts royales de Thélis La Combe<sup>865</sup>, réduites majoritairement à l'état de taillis, par des coupes rases illicites dans les années antérieures. Cependant, la part de la forêt domaniale à l'échelle du Pilat est très faible, au profit essentiellement des autres types de propriétés. Pour autant, les actes réglementaires de la gestion des forêts dans un temps long, prévus par le code forestier de 1827, encadrent les relations économiques des hommes avec les bois. On a ainsi des restrictions des droits coutumiers sur la forêt vis-à-vis du monde paysan, limitant ainsi les prélèvements comme le bois de chauffage. On a ainsi une gestion volontariste de préservation des ressources forestières, validée globalement par les régimes successifs. Ces bois restructurent également des cycles de la vie, en permettant à des espèces d'utiliser ces ressources comme abri, ou comme nourriture. Le retour des forêts dans le Pilat interfère favorablement sur le biotope, dégradé dans les temporalités antérieures par des déforestations.

A l'échelle de l'Etat, on a également l'échelle des communes, qui sur le plan historique, est dans les strates du régime des communs des villages de l'ancien régime. C'est en fait le

---

<sup>862</sup> On a en effet une historicité, liée à l'édit de Moulins en 1556, valorisant le rôle de l'Etat sur certains parcellaires forestiers.

<sup>863</sup> Sous la IIIe République, le décret du 13 mars 1875 instaure un corps de chasseurs forestier, dans une structure militaire. Le décret du 15 décembre 1877 place la gestion des forêts sous l'autorité du ministère de l'agriculture.

<sup>864</sup> Jacques-Joseph Baudrillard, *Code Forestier*, Paris, Arthus Bertrand, 1827, p .4.

<sup>865</sup> Jean-Paul Bravard, « Les citadins et la forêt : l'exemple du parc du Pilat », Vol.50,Revue de géographie de Lyon, numéro 2, 1975, p.155.

maintien de la tradition des biens communaux. La possession des parcelles à des particuliers est dans les traces foncières, notamment de la loi du 10 juin 1793<sup>866</sup>.

L'organisation des cadres forestiers, présents à l'échelle du massif du Pilat en 1889, conduit à un ensemble de repères géographiques, montrant des inégalités de présences boisées à différentes échelles. On a d'une part la présence de zones boisées très présentes à l'échelle du haut-Pilat. On est en fait dans des héritages du manteau forestier de l'ancien régime, marqué par notamment la toponymie comme les bois de Pilat dans la région du Bessat. Pour autant, l'essentiel des fonciers dépend des appartenances communales. On a plusieurs repères géographiques à l'échelle de ce Pilat d'altitude. Ce sont en effet des forêts présentes aux regards des zones de plateaux à l'ouest, associées à la région de Saint-Genest-Malifaux, les forêts sous les juridictions communales du Bessat à l'échelle des versants septentrionaux, on a des strates anciennes, qui se revitalisent comme dans le haut-Pilat. C'est le cas des forêts de Planfoy et de Rochetaillée, mais aussi des forêts de la Valla. A l'échelle des versants méridionaux, les manteaux forestiers restent plus épars, à l'exemple de la région de Bourg-Argental. Cependant, on a tout au long de cette temporalité du XIXe siècle des paysages forestiers en progression, majoritairement composés de résineux comme les sapins dans le haut-Pilat. Ainsi, le docteur Eraud donne ses impressions paysagères, associées aux forêts sur les territoires d'altitude du Pilat au début du XXe siècle<sup>867</sup> : « *Le climat d'altitude (...) Les beautés du site, les points de vue variés, les immenses forêts de sapins* ».

On a ainsi des facteurs constructifs, liés aux reboisements par les hommes, à la gestion durable de cette ressource forestière. Ainsi, le couvert forestier à l'échelle du Pilat se construit visiblement à partir de la première moitié du XIXe siècle. On a dès lors de 1834 à 1843, une estimation à 14 000 hectares<sup>868</sup>, structurant un taux de boisement près de 20%. On a ainsi la mise en place d'une typologie des forêts, vis-à-vis des parcelles<sup>869</sup>, très majoritairement de petites tailles inférieures à 5 ha, pour 65 % des surfaces boisées. Ces petites propriétés forestières sont aussi les résultantes des changements en matière d'héritages, aboutissant à un

---

<sup>866</sup> Le corpus révolutionnaire, en abolissant les droits seigneuriaux, favorise un immense transfert de propriétés. Cette loi du 10 juin 1793 autorise en fait le morcellement de communaux par la vente aux particuliers.

<sup>867</sup> Docteur Eraud, *Guide du Forez et Mont Pilat*, Lyon, Société de publicité artistique, 1897, p.21.

<sup>868</sup> Collectif, *Les forêts anciennes dans le Parc naturel du Pilat*, n.p., Ipamac, 2014, p.3.

<sup>869</sup> *Ibidem*, p.3.

partage des biens entre tous les enfants<sup>870</sup>, conduisant ainsi à moyen terme à la diminution des parcelles dédiés à des propriétaires privés. En fait, on a une gestion pérenne des couverts forestiers dans une politique de biens communaux, susceptibles sur le plan économique de suivre une gestion durable de ce type de ressources.

Les relations à l'altitude, la présence de sapins à l'échelle du haut-Pilat sont des facteurs vivifiants pour le corps et l'âme. Ainsi, l'abbé Seytre de La Charbouze indique les bienfaits du haut Pilat pour la santé, en comparant ce massif avec une montagne autrichienne, nommée *Ischl*<sup>871</sup>. La jeunesse et les activités de loisirs sont dès lors influencées positivement par l'air de la montagne<sup>872</sup> : « *Les bains d'air salutaires et bienfaisants des montagnes* ». L'auteur constate des similitudes avec les sommets du Pilat et l'*Ishl*<sup>873</sup>, comme la présence de forêts, et les enjeux de l'oxygénation bénéfique pour l'homme. L'auteur donne un descriptif de ces sapins du Pilat, très majoritairement présents dans le Pilat d'altitude<sup>874</sup> : « *Le sapin pinus piceas, qui domine et commande. Les sapins de la forêt du Pilat sont de la plus belle venue* ». Il développe au préalable un argumentaire sur d'autres espèces moins nombreuses sur les versants du Mont Pilat<sup>875</sup>, à l'exemple du chêne, du bouleau, du noisetier, du charme. Il développe ensuite les liens entre la naturalité et la présence de sapins<sup>876</sup>, valorisant sa présence dans des sites considérés comme sauvages. On est ainsi dans une ode à la nature du Pilat. En réalité, cette nature est associée à une politique forestière volontaire depuis le code forestier de 1827. Pour autant, cette pensée du retour à l'état sauvage d'une partie du Pilat est dans la filiation au propos naturaliste du XVIIIe siècle, exprimé par Rousseau. Les arbres représentent des symboles forts de cette naturalité retrouvée, facteurs de bon air et de plénitude d'esprit.

---

<sup>870</sup> Le code civil en 1804 consacre en matière de droit des successions des principes égalitaires entre tous les héritiers.

<sup>871</sup> Jean Claude Marie Seytre de La Charbouze, *Voyage au Mont Pilat*, Saint-Etienne, Freydier et Cie, 1874, p.163.

<sup>872</sup> *Ibidem*, p.103.

<sup>873</sup> La localisation est dans le Salzkammergut en Autriche à 468 mètres d'altitude. On a dès 1823 un établissement de cure. On a donc des altitudes différentes entre le Pilat et l'*Ishl*.

<sup>874</sup> Jean Claude Marie Seytre de La Charbouze, *Voyage au Mont Pilat*, Saint-Etienne, Freydier et Cie, 1874, p101.

<sup>875</sup> *Ibidem*, p101.

<sup>876</sup> *Ibidem*, p102.

Dès lors, le descriptif du couvert forestier, présent aux regards, est repris à la fin de XIXe siècle par le Docteur Francus<sup>877</sup>, relatant ses pérégrinations dans le Pilat. L'homme s'appelle en fait Albin Mazon<sup>878</sup>, journaliste et historien, féru de culture régionaliste. On a dans son livre des références sur les forêts<sup>879</sup>, éléments clef du cadre paysager à l'échelle du haut-Pilat. Ces forêts sont ainsi dans une politique de reboisement<sup>880</sup>, accélérée à partir du début des années 1880, dans le cadre de la IIIe République. Le Pilat offre de plus aux regards des possibilités d'histoire naturelle vis-à-vis d'un jeune public, soucieux de comprendre et d'apprendre en se déplaçant sur le terrain, accompagné d'adultes informés sur cette richesse du Pilat.

On a d'autre part un descriptif des paysages associés à la flore<sup>881</sup>. Ces terres du Pilat, ont des paysages changeants, sur le plan visuel et odoriférant. C'est en effet l'impression de paysages bucoliques du printemps à l'été. On est ainsi dans des changements visuels et odoriférants en fonction des saisonnalités. Ce sont par exemple des paysages de violettes et de boutons d'or entre le mois de mars et le mois d'avril, le muguet de mai, l'arnica en fleur jusqu'au mois d'août. Les facteurs d'altitude sont expliqués par l'auteur dans ces processus de floraison échelonnées<sup>882</sup> : « *Les floraisons varient naturellement selon l'altitude, l'abri et les variations atmosphériques* ». On a de plus une multitude d'insectes, à l'exemple de papillons dans ces prairies du Pilat, notamment proches de la Jasserie. Ces insectes permettent le développement des oiseaux à différentes échelles. Le retour des bois du Pilat redonne au biotope des caractéristiques de diversité de vie. L'oiseau, appelé le bec-croisé mange ainsi les graines des cônes de sapins ou l'hirondelle de rochers qui est un oiseau migrateur. On est dans un cycle de vie constructif. Les forêts jouent en effet des rôles positifs à différents niveaux. Ces forêts du Pilat participent à la restauration de la biodiversité, de stabilisation des sols face aux processus d'érosion, de réguler potentiellement les capacités des sources d'eau et de structurer des filtrages, de favoriser l'oxygénation. Elles sont également des vecteurs d'apaisement des

---

<sup>877</sup> Docteur Francus, *Voyage humoristique, politique et philosophique au Mont-Pilat*, Lyon, Salut Public et Brun, 1890, 327 p.

<sup>878</sup> Albin Mazon (1828-1908) rédige des livres de voyages, notamment sur le Vivarais. Le Pilat porte aussi son attention, en mettant en relief les strates temporelles, les relations des hommes aux paysages.

<sup>879</sup> Docteur Francus, *Voyage humoristique, politique et philosophique au Mont-Pilat*, Lyon, Salut Public et Brun, 1890, p 103

<sup>880</sup> *Ibidem* p. 151 - 152.

<sup>881</sup> *Ibidem*, p.175 - 208.

<sup>882</sup> *Ibidem*, p.182.

esprits, en procurant aux visiteurs des éléments de calme et d'apaisement dans des processus de sérénité<sup>883</sup>. Le Pilat offre des paysages sonores entre le bruit des oiseaux, le bourdonnement des insectes, les brises montagnardes effleurant les forêts. Ces éléments de vie constituent un terreau positif pour les activités de jeunesse au plein air, notamment à l'échelle de la saison printanière et estivale. Les prairies d'altitude à l'échelle du plateau de la Barbanche ou de la Jasserie servent potentiellement de cadres ludiques à la jeunesse. La proximité des forêts sur ces sites d'altitude peut donner lieu à des promenades instructives en relation avec l'histoire naturelle.

Par ailleurs, ces paysages floraux se complètent par la présence d'animaux<sup>884</sup>, arpentant ces terres et formant par leur présence des facteurs positifs de vie à l'échelle des écosystèmes. On a ainsi des présences de petits mammifères comme le renard, la fouine, le putois, la belette le lièvre, l'écureuil considérés comme abondants dans les bois du Pilat. Les milieux aquatiques des rivières de montagne sont propices aux présences de la truite sauvage en amont du barrage de Rochetaillée. Cependant, cette anthropisation a fait disparaître des mammifères plus imposants, comme les sangliers ou les cerfs. Pourtant, cette volonté de nature, liée à une dimension politique, constitue les paysages du Pilat. Cette ode à la naturalité est en réalité des aspirations à reconfigurer cet environnement remarquable, dans un héritage philosophique et politique. Le terreau naturaliste influence les désirs de naturalités, dans des territoires anthropisés. Ainsi, la richesse du biotope du Pilat peut servir de cadre à des excursions instructives au niveau de la jeunesse ou des familles. La compréhension de cette nature du Pilat, des facteurs associés à l'histoire naturelle, renouent avec le terreau d'instruction et de formation à partir de cadre paysager considéré comme naturel, éloigné des villes industrielles, source de pollutions des corps et des esprits. L'apologie du grand et du bon air, des liens avec la nature servent de ligne directrice aux remarques du docteur Francus sur ces aspects constructifs du Pilat<sup>885</sup> : « *Sur les sommets du Pilat (...) la nature y est dans sa simplicité grandiose* ». On est ainsi quelque part dans cette quête de la naturalité<sup>886</sup>, source de bienfaits pour l'homme et son

---

<sup>883</sup> Guillaume d'Ecco, Chloe Vlasopoulos, Bernard Kalora, *La Forêt salvatrice*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 241 p.

<sup>884</sup> *Ibidem*, p. 208 -220.

<sup>885</sup> Docteur Francus, *Voyage humoristique, politique et philosophique au Mont-Pilat*, Lyon, Salut Public et Brun, 1890, p.71.

<sup>886</sup> Cette naturalité, dans la recherche de paysages considérés comme sauvages, est théorisée aux Etats-Unis au début des années 1960.

environnement. L'homme, dans cette approche, est un visiteur passager, traversant des territoires et s'imprégnant du cadre environnemental, considéré comme sauvage. C'est en réalité une approche utopique paysagère sur le Pilat.

### **b. Les apports des colonies de vacances dans des projets républicains pour la jeunesse, complétés par le tourisme scolaire ponctuel**

L'esprit des colonies de vacances<sup>887</sup> se comprend en interactions avec différentes temporalités. On a ainsi un ensemble de projets politiques vis-à-vis de la jeunesse, des liens marqués par des ambitions liées à la IIIe République. Ces facteurs constituent en fait des outils dans la construction et le renforcement des idées républicaines dans des perspectives de faire société et de vivre ensemble. Cette volonté politique aux héritages philosophiques révolutionnaires se constitue dans les paysages de jeunesse, sur fond climatique plus favorable. On en effet une période plus clémente à l'échelle du Pilat, mettant globalement un terme aux excès et aux longueurs des séquences de froid au profit de données climatiques plus tempérées. Les saisonnalités sont donc plus marquées à l'échelle du Pilat, avec des printemps plus présents et des hivers plus tardifs. Les paysages sont par conséquent marqués par ce nouveau cycle climatique, se renforçant à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Le climat général<sup>888</sup> dans la seconde moitié du XXe siècle est globalement dans un processus de réchauffement à l'échelle du territoire français et à l'échelle du massif du Pilat. Des épisodes caniculaires parsèment cette période climatique. C'est par exemple des années chaudes ou caniculaires comme 1905, 1906, 1907, 1911. A l'échelle du Pilat, les facteurs liés à l'altitude diminuent cette sensation d'étouffement, que ressentent majoritairement les populations des vallées. La recherche de l'air exerce ainsi une polarité pour ces populations, attirées vers les sommets à partir par exemple de la région stéphanoise. Les structures des colonies de vacances répondent également au cours de cette première moitié du XXe siècle à la recherche d'autres territoires, éloignés des villes où la chaleur s'amplifie à l'échelle des vallées dans les contextes climatiques de canicule. Ainsi, d'une manière générale, les températures s'améliorent dans l'entre-deux-guerres, dans la poursuite de la phase de réchauffement, par opposition au petit âge glaciaire et ses résiliences dans le siècle précédent. Les activités de plein air dans le Pilat se positionnent majoritairement dans un cadre climatique assez favorable.

---

<sup>887</sup> Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, 433 p.

<sup>888</sup> Emmanuel Leroy Ladurie, « Le climat et son histoire », *Revue de la BNF*, numéro 36, 2010, p.5 - 11.

Pour autant, le corpus républicain, efficient à l'échelle du Pilat, s'organise en amont dans la pensée révolutionnaire, relayé par la IIIe République à partir des années 1880. Dès lors, des cadres généraux sont structurés entre les discours et les objectifs métapolitiques de construction de l'identité républicaine. Les cadres du plein air à différentes échelles géographiques intègrent ainsi le postulat de renforcement de la République par l'apprentissage de la vie en collectivité, le renforcement des corps par des activités de plein air à tendance ludique, mais également le renforcement de l'esprit de cohésion, propre à toute société politique. La jeunesse est la matrice à façonner dans la perspective politique du vivre ensemble au sein de cette République. C'est ainsi que le citoyen Louis Perez exprime ses convictions politiques républicaine en 1794 devant la Convention Nationale<sup>889</sup> : « *Les voyages donnent essor à l'imagination, à l'esprit de la tenue, à l'âme de la vigueur* ». On est de plus, sur le plan philosophique dans les applications des préconisations de Rousseau, fondées sur l'importance d'une éducation proche de la nature. Les idées d'Edouard Cottinet<sup>890</sup> sur les bienfaits hygiéniques des colonies de vacances se diffusent dans cette France de la IIe République. Les vertus de la montagne, comme le Pilat, répondent à la nécessité de lutter contre les affres de la tuberculose, présentes dans les villes industrielles des vallées. La prise en charge des hébergements salubres, la dotation des enfants en repas réguliers et équilibrés, sont dans un esprit bénéfique de lutte contre la malnutrition, le rachitisme et l'insalubrité potentielle des logements des catégories modestes. Les actions d'Edmond Cottinet<sup>891</sup> dans le développement des colonies de vacances, prend appui sur le modèle alpin suisse<sup>892</sup> avec les activités du pasteur zurichois Wilhelm Bion en 1880. Les bienfaits de la montagne suisse sont potentiellement transportables à l'échelle du Pilat, se mettant en place dans la première moitié du XXe siècle. Ainsi, la cinémathèque de Saint-Etienne dispose d'un document visuel en noir et blanc, sur une colonie de vacances à l'échelle de Pavezin. C'est un film<sup>893</sup> d'une durée limitée à 7mn 34, muet, datant de 1928 et portant sur la vie quotidienne de jeunes filles en période estivale. Le col de Pavezin est un site d'altitude à 651 mètres. Le village éponyme est situé dans la haute vallée du Couzon à l'échelle du versant nord du Pilat. Il est

---

<sup>889</sup> Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, p.27.

<sup>890</sup> *Ibidem*, p.31.

<sup>891</sup> Edmond Cottinet (1824-1895) est un journaliste, féru des questions sociales pour la jeunesse.

<sup>892</sup> Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009, p.31

<sup>893</sup> Reboul, E., & Saint-Étienne, O. du C. scolaire et É. de. (s. d.). *Colonie scolaire de vacances du Col de Pavezin (La)*. Consulté 31 juin 2020 à l'adresse [https://cinematheque.saint-etienne.fr/Default/doc/OAI\\_1/oai-cse.diazinteregio.org-documentaire-31/colonie-scolaire-de-vacances-du-col-de-pavezin](https://cinematheque.saint-etienne.fr/Default/doc/OAI_1/oai-cse.diazinteregio.org-documentaire-31/colonie-scolaire-de-vacances-du-col-de-pavezin)

assez proche du cadre patrimonial de Sainte-Croix en Jarez. Le réalisateur est Eugène Reboul, qui travaille dans le cadre de la ligue française de l'enseignement, dans une approche laïque. Ce film montre en fait les cadres d'existence de ces colonies de vacances, dans le contexte politique municipale à Saint-Etienne, conduit par Louis Soulié<sup>894</sup>. Ce film est destiné à informer du travail social et éducatif, projeté dans les cinémas notamment de Saint-Etienne.

Le commanditaire du film<sup>895</sup> structure en fait un acte politique de communication républicaine à l'échelle locale et régionale. Le document propose plusieurs plans, marqués par des thèmes, des symboles qui organisent la projection. Le village de Pavezin présenté dans son cadre champêtre symbolise la tranquillité, opposé aux bruits de la ville industrielle de Saint-Etienne. Ces différents plans, valorisés par le réalisateur, sont liés à la transmission de messages politiques et culturels dans un processus d'encadrement bienveillant d'enfants<sup>896</sup> défavorisés, issus de Saint-Etienne : la vue générale de la colonie sur le bâti d'hébergement des enfants, les fillettes prenant leurs ébats dans un cadre ludique dans la cour du bâtiment et dans les prés proches, un coin du dortoir et les cadres de la propreté, les rapport à une alimentation régulière avec le réfectoire, le retour de promenades dans des principes d'aération des corps et des âmes, la visite culturelle devant la porte de la Chartreuse de Sainte Croix en Jarez dans le prolongement de l'instruction pour tous et non plus réservée à une élite bourgeoise. La jeunesse à Pavezin représente à l'échelle régionale des enjeux républicains importants dans la construction du futur citoyen. On a également un cadre de vie infantin.

---

<sup>894</sup> Louis Soulié (1871-1939), juriste de formation journaliste, maire de Saint-Etienne de 1919 à 1930, de sensibilité de gauche, profondément laïque. Il est influencé par les activités du pasteur Louis Comte sur les colonies de vacances dans le bas Vivarais. Ce dernier fonde en 1892 *l'Œuvre des enfants à la montagne*, permettant à de jeunes stéphanois de changer de l'atmosphère polluée de la ville industrielle. La transposition de ce modèle à Pavezin dans le Pilat sert de cadre au film de 1928.

<sup>895</sup> C'est l'office du cinéma scolaire et éducateur de la ville de Saint-Etienne.

<sup>896</sup> Le cadre est dans une logique de non-mixité au niveau des sexes, dans les préceptes de Jules Ferry.



**Figure 2 : fillettes dans l'arrière-cour (image du film)**

L'analyse de cette image, extraite du film, apporte plusieurs facteurs. La saisonnalité correspond certainement à l'été. La luminosité, suggérée dans cette image, est le fruit d'un ensoleillement élevé, soit la possibilité de prise de vue au mois d'août. La tenue des fillettes entre 7 et 10 ans montre la temporalité des années 1920, avec le port du chapeau-cloche. Elles ont globalement toutes des coiffures courtes, typiques de cette période. D'autres aspects de ce film suggèrent des effectifs de l'ordre d'une vingtaine de fillettes, encadrées par des jeunes femmes aux tenues typiques des années 1920. On est donc dans une période estivale, associée aux longues vacances scolaires de cette période, d'une durée d'environ 2 mois. On est vraisemblablement dans une prise en charge totale des enfants de la part de la municipalité stéphanoise. Des interrogations demeurent sur leurs origines en fonction des quartiers ; des métiers de leurs parents. Pour autant, cette structure efficiente sert de cadre à une communication filmée, pour potentiellement réitérer ce type d'opérations sur d'autres secteurs du Pilat. Les services d'assistance sociale de la ville de Saint-Etienne sont vraisemblablement en filigrane de cette opération bienveillante et constructive face à la prolétarisation ouvrière. On devine également le paysage sonore du film, lié à l'enfance, aux jeux des petites filles dans un cadre de ruralité et d'innocences.

Ces facteurs de liens avec le Pilat se poursuivent dans les années 1930, notamment sous la municipalité d'Antoine Durafour<sup>897</sup>, Alfred Vernay et à nouveau Louis Soulié de 1935 à 1939. Le contexte du Front Populaire<sup>898</sup> à partir de 1936 privilégie la jeunesse et des camps de vacances, dans un corpus politique d'une République sociale. La destination des pays du Pilat dans des excursions journalières ou prolongées sont dans ces principes de valorisation de la jeunesse à l'échelle régionale et locale. Cette jeunesse, globalement liée à l'origine urbaine dans les vallées proches, découvre la nature, la campagne et les liens des hommes aux terroirs, dans cette communion républicaine des liens des hommes à la terre, élément du patriotisme de la IIIe République.

De même, cette attirance pour les pays du Pilat se perçoit notamment à l'échelle d'excursions, organisées notamment par le professeur de mathématiques Claude Berthier, du lycée de garçons Claude Fauriel à Saint-Etienne. Ce féru de nature, de paysages montagnards et de sites patrimoniaux remarquables, transmet à ses élèves le goût de ces sorties instructives, ferment de souvenirs dans les temporalités suivantes. Ainsi, Claude Berthier<sup>899</sup>, auteur de plusieurs guides sur le Pilat à partir des années 1940 au début des années 1950, met en place un petit opuscule<sup>900</sup> de témoignages sur ses actions en matière d'excursion scolaire, notamment à l'échelle des versants septentrionaux du Pilat, en direction du haut-Pilat en partant de Saint-Etienne. On dispose ainsi du témoignage d'un ancien élève, datant de 1947, présent avec Claude Berthier dans les années 1920. Il s'agit de Paul Vernière<sup>901</sup>, professeur à l'université d'Alger. On a des facteurs de témoignage, un récit des actions de Claude Berthier dans une démarche de tourisme scolaire <sup>902</sup>: « *Il y aura vingt ans, j'étais potache au lycée de Saint-Etienne (...) C'est alors qu'apparut M. Berthier, c'était un professeur de mathématiques (...) il avait simplement deux authentiques passions : l'amour de l'enfance et l'amour de la nature* ». On a ainsi un hommage

---

<sup>897</sup> Antoine Durafour (1876-1932), radical-socialiste, avocat, maire de Saint-Etienne de 1930 à 1932. Il occupe, notamment de 1925 à 1926 un ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale.

<sup>898</sup> Les lois sur les congés payés, promulguées le 20 juin 1936, offrent un minimum de deux semaines de congés par an. Le Pilat est la destination proche par excellence des populations laborieuses des villes industrielles de Saint-Etienne et de Saint-Chamond.

<sup>899</sup> Claude Berthier part à la retraite en 1936, mais continue ses actions passionnées sur le Pilat, en rédigeant des opuscules sur les parcours. C'est l'apologie des sentiers du Pilat entre nature et enjeux patrimoniaux. Son travail construit la marche vers la politique de protection du Pilat, les facteurs de nature et d'enjeux de naturalité.

<sup>900</sup> Claude Berthier, *Les réflexions d'un vieux professeur à ses anciens potaches et amis*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1953, 23 p.

<sup>901</sup> *Ibidem*, p.21 -23.

<sup>902</sup> *Ibidem*, p.21.

d'un ancien élève à Claude Berthier, avec comme moteur une pédagogie active, prônant entre autres des sorties sur le terrain proche du Pilat. On a également une perspective innovante d'actions sur les paysages du Pilat par des déplacements encadrés. L'auteur précise plus loin les souvenirs des impressions de ces excursions<sup>903</sup> : « *Ce que nous cherchions, c'était la route, l'espace, le vent, la neige et surtout ces hauts lieux ou après l'effort de la montée, le paysage s'impose à vous* ». De plus, les souvenirs de cet ancien élève expriment également un champ lexical de nostalgie, mais également « *l'amour du pays*<sup>904</sup> ». La saisonnalité est présente dans ce texte : « *le rythme des saisons nous guidait, en été les crêtes du Pilat (...) l'hiver les pentes neigeuses du Bessat où nous fûmes les premiers à essayer nos luges et nos skis* ».

Dès lors, le guide<sup>905</sup> de Claude Berthier, délégué du Touring club publié en 1941<sup>906</sup>, autour de Saint-Etienne, sert de repères sur les actions de l'auteur dans ses dimensions notamment de tourisme scolaire. Ce petit livre retrace les expériences de marche de l'auteur, globalement dans la temporalité de l'entre-deux-guerres. On a au niveau de la préface des perspectives de nature et de découvertes, face à la ville potentiellement polluée de Saint-Etienne<sup>907</sup> : « *Notre atmosphère, à nous stéphanois, est souvent fumeuse (...) mais le remède est à notre porte (...) Grimpons sur le flanc de montagnes (...nous sommes dans les alpages et les sapins, dans un air vivifiant qui nous désintoxiquera* ». Outre le vocabulaire alpin utilisé par Claude Berthier, lié à son adhésion au Touring club alpin, avec une branche forézienne dès 1883<sup>908</sup>, on a aussi des références à des prairies d'altitude, propices aux sports de neige comme le ski. L'exemple est donné par la photographie<sup>909</sup> de Claude Berthier et ses élèves.

---

<sup>903</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>904</sup> *Ibidem*, p.22.

<sup>905</sup> Claude Berthier, *Petites promenades autour de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1941, p.27.

<sup>906</sup> Son travail est réellement diffusé dans l'après-guerre, avec des échos positifs pour les amoureux de la nature, des liens entre les mémoires des hommes et les mémoires des lieux.

<sup>907</sup> Claude Berthier, *Petites promenades autour de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1941, p.3.

<sup>908</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.28.

<sup>909</sup> *Ibidem*, p.66.



**Figure 3 : Claude Berthier et ses élèves**

Cette photographie date de 1931, avec comme paysage le plateau enneigé de la Barbanche<sup>910</sup>. L'équipement est rustique, conforme à la pratique du ski norvégien<sup>911</sup>, référence majoritaire dans l'entre-deux-guerres dans le Pilat. D'autre part, la section du Forez du Touring Club Alpin, participe à la diffusion de la pratique du ski vis-à-vis de la jeunesse stéphanoise. Les paysages de neige dans cette région du Pilat servent ainsi de cadres à des sorties scolaires. La neige et les sports de glisse sont des outils pédagogiques dans la formation des jeunes, le goût du plein air dans des températures basses, la formation des corps et des esprits dans le cursus d'un esprit sportif. Les adolescents, représentés dans cette photographie, élèves d'un vieux professeur, sont dans une logique de modèle masculin à suivre, pour l'exercice du ski et au-delà de la vision constructrice de l'effort par le sport dans les attentes civiques et républicaines. Ces aspects structurent en fait un idéal de transmission générationnel. La jeunesse au ski est également un outil du patriotisme<sup>912</sup> dans des cadres plus rustiques de relations avec les paysages hivernaux du Pilat.

## **2. Les activités dans les paysages de neige du haut-Pilat**

Les pays d'altitude à l'échelle du haut-Pilat ont des facteurs positifs au niveau de possibles précipitations de neige sur ces terres d'altitude. Ainsi, des villages, comme Tarentaize, le Bessat ou des fermes-auberges isolées comme à la Jasserie, sont dans des manifestations saisonnières de

---

<sup>910</sup> Le plateau de la Barbanche est proche du village du Bessat, situé sur la commune de Rochetaillée. Ce site offre un relief favorable aux sports de glisse, le ski et la luge.

<sup>911</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.37-38.

<sup>912</sup> En 1901, le capitaine François Clerc valorise l'usage du ski au niveau du 159<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Grenoble. Le Pilat connaît aussi au début du XX<sup>e</sup> siècle des exercices militaires liés à la neige. Michel Achard relate les présences de militaires dans le haut-Pilat, notamment associées au 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Saint-Etienne en 1908.

sport de neige à géographie variable. L'importation des techniques de glisse scandinaves à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle structurent à l'échelle du haut-Pilat des interrelations culturelles avec la Norvège, terres septentrionales de naissance du ski dans des paysages de sapins. De même, on a des paysages de sapins sur ces terres, entrecoupés de prairies. La neige donne aux regards un spectacle singulier et produit une multitude de sensations au toucher. Les changements de décors, dans les phases hivernales, produisent des conditions de dépaysements rapides, pour les populations originaires des vallées par essence moins enneigées. Le vent, balayant les plateaux enneigés à l'exemple du plateau de la Barbanche, donne ainsi des paysages changeants. On a potentiellement des baisses rapides de températures entre le jour et la nuit. C'est en fait le spectacle d'une nature en mouvement, des paysages de neige, de froid structurent favorablement la pratique du ski et de la luge, dans un idéal de naturalité retrouvé.

#### **a. Les relations à la neige entre les facteurs climatiques et les perceptions**

Les cadres climatiques, favorisant des chutes de neige à l'échelle des zones de moyennes montagnes du Pilat, sont des conditions importantes pour le développement des sports de glisse et par rebond l'installation saisonnière d'une économie locale. On est ainsi, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans un temps climatique globalement moins froid. Les territoires de montagnes, par les effets de l'altitude, ont par nature des conditions de froids plus pérennes que les vallées proches. La météo dans le Pilat est ainsi dans une trace mémorielle à temporalité variable. En fait, la diversité des hivers montre plusieurs cas de figure, entre des hivers plus rigoureux et des hivers considérés comme cléments. Michel Achard, dans son ouvrage, dresse un ensemble de dates, qui sont en fait des temps climatiques dans le contexte de basculement entre les restes du petit âge glaciaire à l'échelle régionale et locale et les facteurs d'un corpus climatique plus chaud sur la longue durée. On a en effet des facteurs climatiques hivernaux à l'échelle de ces territoires du Pilat, qui montrent des aléas et des vecteurs de phases de froid sur la région, avec comme corollaire des possibilités de production de neige. La question de la présence de la neige renvoie cependant à la compréhension des mécanismes climatiques et les conséquences paysagères au niveau du froid. Plusieurs paramètres doivent être réunis pour une neige durable, servant de cadre aux activités sportives à différents niveaux. Le Haut Pilat se pare de paysages hivernaux entre les couches de neige et des terres gelées par des températures plus basses. Ce spectacle offre au regard une multitude d'émotions, où les mémoires de l'enfance au contact des premières neiges, refont potentiellement surface à l'âge adulte. Les productions de neige en altitude sont en fait les résultantes de plusieurs paradigmes.

La neige se présente en fait sous la forme de précipitations sous la forme de cristaux de neige, renforcée par les facteurs de l'altitude. On a ainsi un temps neigeux, dans des températures basses. Les chutes de neige<sup>913</sup> peuvent créer un état de fusion sur le sol, constituant ainsi un paysage hivernal arqué par des étendues blanches. On a aussi trois types de neige, pouvant apparaître à l'échelle du Pilat. C'est par exemple la neige, considérée comme séchée tombant par temps froid. A cela s'ajoute la neige humide, avec des propriétés physiques plus collantes, la neige mouillée avec beaucoup d'eau. Ceci étant, ces différentes neiges, tombant à des moments climatiques différenciés, constituent le manteau neigeux nécessaire aux activités de glisse. La temporalité climatique de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle se caractérise à l'échelle des montagnes du Pilat par des hivers aux intensités variables. Les temps de neige sont liés à des périodes climatiques variables<sup>914</sup>, impactant inégalement les hauteurs du Pilat et les versants plus ou moins proches. On a d'autre part des facteurs de giboulées de neige, éparses en fonction des mois sur les hauteurs en période d'été. C'est ainsi qu'on peut retenir la date du 18 juillet 1888<sup>915</sup> pour des giboulées de neige au Bessat. Pour autant, on a dans les cycles climatiques de la seconde moitié du XIXe siècle aux années 1930 des épisodes neigeux plus ou moins denses et pérennes. Des hivers rigoureux<sup>916</sup> sont ainsi évoqués par Michel Achard, il mentionne en effet le mois de janvier 1861, les cycles hivernaux de 1863-1864, de 1837 à 1868, de 1878 à 1879, de 1884 à 1885, de 1904 à 1905. On a de plus dans l'entre-deux guerres des cycles hivernaux rudes au niveau des temporalités de 1928 à 1929 et également de 1933 à 1934. Ces présences de neige, globalement pérennes sont des facteurs structurants au niveau du développement des sports de glisse. Dans ces phases de rusticité hivernales, les versants ombragés (les ubacs) montrent un manteau neigeux plus persistant. Ce type d'exposition, à l'opposé des adrets, est plus pertinent pour le développement sur le terrain du ski et de la luge. Ces terrains sont par conséquent dans des processus potentiels de valorisations économiques, à l'exemple des prairies d'altitude de la Jasserie dans des perspectives d'aménagements pour le ski.

---

<sup>913</sup> La nivologie est une science qui s'intéresse aux caractéristiques de la neige à différents niveaux.

<sup>914</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.227 -244.

<sup>915</sup> *Ibidem*, p.31.

<sup>916</sup> *Ibidem*, p.230 - 232.

L'auteur précise d'autre part des temporalités hivernales moins conséquentes, considérées comme des hivers doux<sup>917</sup> avec par conséquent les corolaires au niveau des faiblesses des chutes de neige et des aléas du manteau neigeux sur les hauteurs. Ces saisons aux hivers modestes par rapport aux temporalités antérieures correspondent à certaines périodisations. Michel Achard fait ainsi référence à plusieurs dates, qui impactent les activités de glisse par des carences en neige, interférant sur les mémoires locales. Ces facteurs de douceurs hivernaux se produisent en 1852, 1882, 1883, 1894 et 1896. Au XXe siècle, on a les hivers 1909-1910 plus cléments mais également la temporalité de 1923-1924.

Pour autant, la présence de divers hivers, plus ou moins rudes impacte inégalement les communications avec les villages de montagne. La circulation reste périlleuse dans des temporalités de neige durable et persistante. Les dates<sup>918</sup> correspondent aux années 1836, 1862, 1864, 1867, 1891, 1892. La modernité des transports dans la première moitié du XXe siècle est aussi un facteur positif de déserte vers les zones skiabiles de la région du Bessat, à l'exemple des cars reliant Saint-Etienne au haut-Pilat.

A l'échelle des niveaux de perceptions et des relations des hommes à la neige dans la gamme des ressenties<sup>919</sup>, on a ainsi une palette variée de sensibilité, avec comme ligne directrice le goût de la neige, la vision du manteau neigeux et le toucher. Les jeux de neige, comme les boules de neige et les glissades constituent un ensemble de sensations possibles dès l'enfance. Le ski devient potentiellement un plaisir dans la recherche de sensations liées aux pentes et à la proximité de la nature. Le haut Pilat offre ainsi ces perceptions entre activités de glisse et écrins forestiers, globalement composés de sapins. De plus, les interactions de la neige avec les souvenirs structurent également des paysages possibles de nostalgie, dans les liens à l'enfance, aux jeux de neige, à la famille, à la mémoire du temps jadis impactant les psychologies des adultes. Les sensations de la neige, les paysages sonores inhérents valorisent dès lors une perception possible du bonheur, par essence fugace et fragile.

### **b. Les pratiques des sports de glisse avec des niveaux variables et les interactions**

Ainsi, les possibilités de skier dans le haut Pilat constituent des opportunités économiques pour les populations, mais aussi des facteurs historiques de développement de ces activités sur

---

<sup>917</sup> *Ibidem*, p.232 - 233.

<sup>918</sup> *Ibidem*, p.236.

<sup>919</sup> Alain Corbin, *La pluie, le vent, le soleil, une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Paris, Flammarion, Aubier, 2013, 99 -111.

des territoires géographiques d'altitude. L'économie locale en sort transformée, créant les conditions d'une montagne de plus en plus attirante.

Les relations à différentes temporalités constituent dès lors des facteurs explicatifs au développement de ce type d'activité dans le Pilat. Les sports de glisse influencent également le cursus du ski à d'autres échelles géographiques montagnardes<sup>920</sup> du département de la Loire, dans la temporalité des années 1930. Ainsi, l'historicité de ces pratiques est dans le cadre régional du Pilat, importée de traditions scandinaves, relayées par le club Alpin et sa branche forézienne. Les traces des premiers skieurs se situent en fait dans la période 1892-1895<sup>921</sup>, présents dans le Pilat. Ainsi, Michel Achard cite un article de décembre 1892, tiré du journal *Le Cycliste*, relatant ce nouveau sport<sup>922</sup> : « *Voici la neige (...) Que faire ? Voici un nouveau sport venu de Norvège et de Russie (...) c'est l'exercice du ski (...) Il n'existe qu'une mince couche de neige* ». On a donc une publication, adressée aux amateurs du vélo et proposant à ses lecteurs une nouvelle activité face à la neige, empêchant la pratique du Vélo dans le Pilat. On a dès lors un ensemble de facteurs, valorisant ces paysages touristiques enneigés entre les compétitions organisées localement et les activités dédiées aux amateurs et à un public plutôt familial<sup>923</sup>. Ces deux thèmes d'activités diffusent une polarité autour de ces pratiques. Les activités de glisse diffusent des développements économiques locaux, comme des hébergements à l'échelle du Bessat, possible chez l'habitant ou dans le cadre d'un hôtel plus classique<sup>924</sup>, expliqués dans un article issu de la *Revue du ski* en 1930, dont l'auteur est Jean Villoutrey : « *Au Bessat (...) chaque maison ou presque est un hôtel ou une auberge (...). Il y fait pas très chaud la nuit, mais l'accueil des habitants est si bienveillant et si cordial qu'on n'y pense pas* ». Ces remarques sur la quasi-absence de chauffage, généralement au bois durant la nuit, renvoie en fait à des pratiques coutumières où le feu est arrêté durant la nuit, pour éviter les incendies nocturnes. On est ainsi dans des pratiques de vie quotidienne, qui se cadrent dans

---

<sup>920</sup> L'exemple est donné avec le site de Chalmazel. Cette commune se situe dans les Monts du Forez. Les territoires communaux possèdent des sites d'altitude, à l'exemple de la Croix de Ladret à 1046 mètres d'altitude, le pic de Morière à 1137 mètres d'altitude, le col du Béal à 1390 mètres d'altitude et des limites géographiques avec Pierre sur Haute à 634 mètres d'altitude.

<sup>921</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.34.

<sup>922</sup> *Ibidem*, p.35.

<sup>923</sup> Le Club Alpin en 1923 finance des cars, dans le cadre des dimanches de neige, pour se rendre au Bessat. Ce sont notamment les cars Garampazzi.

<sup>924</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.131.

des héritages paysans d'ancien régime. Cependant, la venue de ces touristes, attirés par la neige, d'origine essentiellement urbaine développent potentiellement le village du Bessat par des activités de consommations ou d'achats possibles de résidences secondaires sur place. La population locale peut exercer des activités polyvalentes, à l'Exemple d'Eugène Masson à la fois aubergiste à la Jasserie et guide de ski. Dans son livre de mémoires<sup>925</sup>, il relate le récit de ses activités hivernales dans la région du Bessat. Plusieurs facteurs apparaissent au niveau du récit autobiographique entre l'amour des paysages de montagnes et les changements procurés par le ski<sup>926</sup> : « *la pratique du ski (...) jette les bases de la nouvelle vie* ». La réflexion suivante dresse les perspectives de populations montagnardes jeunes, pouvant vivre et résider au pays<sup>927</sup> : « *Combien de foyers vides et de fermes en ruines, ne le seraient pas, si la pratique du ski était aussi courante que chez nous* ». Pour autant, il précise que cette modernité de ski est vécue défavorablement par l'ancienne génération, attachée aux traditions agricoles, décourageant ponctuellement la jeunesse du Bessat à s'engager dans ce processus d'encadrement de ce sport d'hiver. La photographie du tremplin du Bessat<sup>928</sup> en 1931 montre un sport d'amateur entre autres, dans un paysage hivernal enneigé, dont le photographe est Claude Berthier.



**Figure 4 : le tremplin du Bessat**

---

<sup>925</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le Mont Pilat, souvenirs d'un montagnard*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955 ,205 p.

<sup>926</sup> *Ibidem*, p 22 -23.

<sup>927</sup> *Ibidem*, p.23.

<sup>928</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-etienne, Reboul, 1989, p.119.

Ainsi, les activités de neige se développent progressivement dans les premières décennies du XXe siècle. Les paysages de glisse sont ainsi marqués par des sites comme le tremplin du Bessat en 1931 ou une remontée mécanique installée par Eugène Masson<sup>929</sup> sur le site de la Jasserie en 1937. On doit également à cet auteur des impressions sur ces paysages de neige<sup>930</sup> à l'échelle de la région du Bessat, construisant ainsi des représentations au niveau des territoires hivernaux, pouvant être potentiellement oppressants : « *Des congères formidables barraient notre chemin (...) Il faisait un froid terrible (...) La cime des sapins gémissait sous le poids du givre et de la neige* ». L'auteur situe ces représentations avant la seconde guerre mondiale, sans être très précis au niveau de la date. Pour autant, son propos expose entre autres la question d'une nature hostile à l'homme, face à des conditions climatiques extrêmes. Le phénomène des congères avec l'action du vent, provient d'un amas de neige. D'autre part, l'adaptation de l'homme à son cadre de vie est présente chez l'auteur, dans l'usage du traîneau pour se déplacer de la Jasserie<sup>931</sup> au village du Bessat, avec comme enjeu le ravitaillement. On a entre autres ainsi dans des imaginaires de paysages glacés éloignés de tous, à l'exemple des terres scandinaves ou du grand nord canadien, ou des écrits de Jack London. Pour autant, la Jasserie est proche de Saint-Etienne et reste accessible, malgré des aléas climatiques très visibles et efficients.

Par ailleurs, la région du haut-Pilat reçoit outre le sport amateur, des activités de compétitions au niveau des sports de glisse dans différentes temporalités. On est alors dans une autre dimension sportive, faisant émerger des activités de glisse variables<sup>932</sup>. Les classements de première compétition montrent une présence internationale<sup>933</sup>. Des noms apparaissent sur le podium<sup>934</sup>, en fonction des types de courses. La neige dans le Pilat au niveau de la compétition

---

<sup>929</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le Mont Pilat, souvenirs d'un montagnard*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1989, p.124.

<sup>930</sup> *Ibidem*, p.18- 19.

<sup>931</sup> Le modèle de la Jasserie, est lié à l'origine à un domaine pastorale d'un troupeau. Ce type d'exploitation agricole d'altitude est également observable à l'échelle des Monts du Forez.

<sup>932</sup> La première compétition de ski au Pilat se déroule le 21 février 1909. On a plusieurs classements, le ski de vitesse, le ski de fonds, le ski militaire, la luge et les raquettes.

<sup>933</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.148

<sup>934</sup> Le premier en saut en ski est un Suisse, appelé Kundere. Au niveau du classement pour la compétition de raquettes, on a un Anglais, appelé Fox.

est dans une certaine renommée, imitant ainsi les activités de glisse du domaine alpin<sup>935</sup>. On a de fait une aura régionale du Pilat dans cette temporalité se situant avant la première guerre mondiale. Le compte-rendu de cette première compétition aborde aussi les formes de paysages, présents aux observateurs et aux participants <sup>936</sup>, extrait de la Loire républicaine en date du 23 février 1909 « *neuf heures du matin sur la route de Rochetaillée (...) au loin un léger brouillard (...) L'air froid du matin fouette le visage (...) le paysage évoque les montagnes blanches de la Suisse et de la Savoie (...) Au bord de la route, des groupes d'arbres tout poudrerisés de givre (...) Plus loin des pins que le givre a dentelés (...) Un défilé ininterrompu de touristes et de coureurs habillés de chandails multicolores et coiffés de bonnets bizarres (...) à la dernière mode de Chamonix<sup>937</sup> ou de Saint-Moritz<sup>938</sup> » ». On est ainsi dans un champ lexical de montagne, rappelant les domaines alpins. L'évocation du brouillard est dans une perspective de type montagnarde, structurée par plusieurs facteurs. Le brouillard se constitue en fait par le refroidissement effectif par rapport à l'altitude. On a ainsi un phénomène de condensation sous la forme de vapeur d'eau, constituant dans le paysage vécu, une visibilité potentiellement réduite. Le brouillard matinal donne un spectacle singulier et remarquable, sous la forme d'un nuage de basse altitude, avec une humidité de l'air importante. Au fur et à mesure de l'altitude, la pression atmosphérique réduit le brouillard.*

La place du froid et de la neige évoque les étendues glacées des versants des Alpes. L'acculturation alpine influence la mode vestimentaire colorée, s'opposant à la mode de la belle époque où le noir et le gris restent l'essentiel des couleurs visibles aux regards. Les vêtements de montagne<sup>939</sup> sont par essence une nouveauté, construisant ainsi une singularité vestimentaire, propres aux amoureux de la montagne adaptés au froid. La sociologie touristique montre toutefois le poids de la bourgeoisie dans cette attractivité pour les sports de glisse. Le monde ouvrier reste cependant plus en retrait par rapport à ces activités hivernales nécessitant

---

<sup>935</sup> La première compétition de saut à ski intervient à Montgenèvre du 9 au 13 février 1907. On a les influences conjointes du Touring club de France, du Club Alpin français et de l'armée.

<sup>936</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.146.

<sup>937</sup> L'historicité de Chamonix dans le département de la haute Savoie est dans une culture montagnarde d'alpinisme par référence à la Mer de Glace et au Mont-blanc, structurant des paysages remarquables.

<sup>938</sup> Le village de Saint-Moritz est dans les Alpes suisses dans le canton des Grisons. Les activités de glisse se développent dès 1885 avec une piste de luge et dès 1904 la mise en place d'une piste de bobsleigh. Le site accueille en 1928 les premiers jeux olympiques d'hiver.

<sup>939</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.91 - 102.

d'investir dans un équipement adéquat et potentiellement de rester plusieurs jours sur place, demandant un budget dédié. Cependant, les locaux sont de plus en plus présents dans ces processus de sport de glisse, offrant par rebond des opportunités économiques.

A l'échelle du domaine skiable<sup>940</sup> du haut Pilat, on a ainsi dans un cadre géographique inégal au niveau des dénivellations, des pentes fortes le long de la ligne de crêtes, de la zone boisée des Grands bois structurant des différences de reliefs et de couverts forestiers. L'attractivité est à la fois locale et régionale, venant de Saint-Etienne, de Vienne et de la région lyonnaise. D'autre part, des personnalités, comme le vicaire Régis Montchovet<sup>941</sup>, qui est présent sur le Bessat à partir de 1932, après avoir organisé la pastorale à la Valla en Gier, Inconditionnel du ski. Il défend ce sport et demande la mise en place dès 1927 d'une course des montagnards, favorisant les habitants du Bessat et des hameaux proches. Au-delà des activités sportives, on a incontestablement des facteurs économiques durables de maintenir les habitants au pays, face au déclin des ruralités. On a ainsi un ensemble d'observations, extraites du Mémorial en date du 22 février 1927<sup>942</sup> : « *C'est la première fois qu'une épreuve de ce genre a lieu au Bessat (...) La généralisation du ski dans les hautes régions est un moyen sur d'améliorer l'existence des populations rurales (...) Les « montagnards » tous enfants du Bessat* ». La question de vivre au pays est ainsi dans le postulat de l'article, face à la polarité exercée par la ville industrielle de Saint-Etienne en plein essor sur le plan économique et démographique. L'exode rural concerne les villages et hameaux du haut Pilat face aux polarités des grandes villes, offrant des conditions d'existence et d'opportunités censées être meilleures qu'à la campagne. L'activité de ski, comme l'esprit de compétition est d'autre part un outil de communication pour valoriser ces villages d'altitudes, de structurer des enjeux de nature, de sport et d'hygiène de vie. La pratique du ski est un outil de santé physique et morale, encouragé notamment dans la *Gazette* de Saint-Etienne en mars 1910<sup>943</sup>, dans des références hygiénistes de cette temporalité : « *les poumons élargis par les sports de montagne* ». Cette référence au bon air d'altitude de la montagne du Pilat s'oppose aussi à l'air pollué des vallées industrielles, à l'exemple de Saint-Etienne ou de Saint-Chamond ou de Rive de Gier.

---

<sup>940</sup>*Ibidem*, p.30.

<sup>941</sup> *Ibidem*, p.70 -71.

<sup>942</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>943</sup> *Ibidem*, p.210.

L'élévation par le sport, la capacité physique et mentale des sports de neige structurent un idéal sportif dans des héritages gréco-romains, revisité dans des principes de la IIIe République. Le plein air est un outil important de renforcement local, régional, voir patriotique dans cette temporalité de marche à la guerre de 1914-1918. Les enjeux de la jeunesse se dessinent également dans des articles de presse, parus dans l'entre-deux guerres, comme un extrait d'article de la *Région illustrée*, daté de 1932<sup>944</sup> : « *quitter nos villes embrumées, froides et humides l'hiver, pour aller se retremper les poumons dans un air vivifiant et se livrer à une joyeuse et saine fatigue (...) des jeunes gens forts et des adultes résistants* ». Le Pilat<sup>945</sup> dispose dans ses territoires d'altitude de forêts, favorisant le bon air et la production d'oxygène. De plus, la place des montagnes du Mont Pilat dispose d'un cadre géographique décrit et valorisé entre autres au XIXe siècle<sup>946</sup>, notamment par Emmanuel-louis Gruner<sup>947</sup> entre cadre géologique et altitude<sup>948</sup> : « *la chaîne du Pilat est le deuxième système montagneux du département (...) des pentes, des cimes (...) des escarpements* ».

Au niveau des compétitions organisées dans l'entre-deux guerre, on note plusieurs facteurs et perspectives sur cette région de montagne et la mise en place de valorisations locales dans un esprit régionaliste face à la puissance des villes proches comme Saint-Etienne. On a ainsi le récit du concours de skis au Bessat, en date de 1935 et de 1938, relayés par la presse locale et repris dans l'ouvrage d'Achard<sup>949</sup>. Les compétitions proposées dans le paysage du Pilat sont de plusieurs types avec comme cadre les sports d'hiver à l'échelle régionale. On a ainsi des courses de fonds, qui correspondent à la tradition du ski nordique, mais également des courses de slalom, des concours de saut. La compétition dans le Pilat met en place des gloires locales, à l'exemple d'Auguste Masson, le fils du propriétaire de la Jasserie auberge Eugène Masson, rédacteur de souvenirs autobiographiques au début des années 1950. Par rebond, la restauration montagnarde, à base d'omelette et de charcuterie servie à la Jasserie, dans le cadre de cuisine régionale typique valorise dans les représentations la rusticité et la bonne santé du montagnard,

---

<sup>944</sup> *Ibidem*, p.210.

<sup>945</sup> On a ainsi la production de globules rouges et le renforcement immunitaire par les biais des exercices physiques.

<sup>946</sup> Le XIXe siècle voit notamment les affirmations scientifiques d'hygiénisme.

<sup>947</sup> Emmanuel-Louis Gruner, *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*, Paris, Imprimerie impériale, 1857, p.13 -17.

<sup>948</sup> *Ibidem*, p.13 -14.

<sup>949</sup> *Ibidem*, p.161.

dur au mal et prompt aux efforts physiques, sources de rusticité, de bonne santé entre alimentations locales et cadre aéré montagnard. La renommée d'Auguste Masson a par conséquent des retombées économiques à l'échelle de la Jasserie dans des propositions de restauration montagnarde, simple mais calorique. La culture montagnarde se perçoit effectivement par des traditions culinaires entre traditions paysannes et simplicité des plats, pouvant plaire potentiellement aux touristes attirés par ce dépaysement dans ces pays d'hiver d'altitude. Cependant, les neiges du Pilat en période hivernale restent inégales en fonction des années. Par conséquent, les compétitions locales sont suspendues à des météorologies favorables à ces sports de glisse. L'imaginaire régionale reste influencé par la météo alpine en période hivernale, différente des aléas présents dans les zones de moyennes montagnes comme le Pilat. On est ainsi globalement dans des représentations alpines, comme références majeurs du ski et des activités de glisse. Cependant, les sommets du Pilat restent dans un cadre de moyenne montagne. La nature des reliefs, malgré des paysages hivernaux pouvant être similaires aux Alpes, est par essence différente entre des altitudes plus basses, des escarpements moins abrupts et des hivers moins froids.

Ainsi, les interactions culturelles sur ces aléas climatiques se structurent également dans le patrimoine de chansons, dédiées notamment aux incertitudes de la pratique des sports d'hiver dans le Pilat. C'est ainsi l'exemple d'une chanson créée vers 1910-1912, structurant un paysage sonore singulier magnifiant les terres censées être enneigées du Pilat, citée par Achard<sup>950</sup>, avec comme titre les sports d'hiver foréziens : « *L'hiver, quand on veut faire sur la neige du sport en ski (...) puis l'on s'en va (...) jusqu'au Pilat* ». Pour autant, le paradoxe est l'absence de neige citée dans cette chanson, montrant ainsi les incertitudes climatiques : « *La neige fondit (...) chercher la neige ou s'qu'il y en a et qu'il n'y en a pas* ». Achard précise ainsi que l'absence de neige provoque l'annulation des compétitions prévues sur le Pilat dans cette temporalité. Parallèlement, les compétitions alpines perdurent dans les différentes échelles géographiques, comme à Chamonix<sup>951</sup> en février 1912 dans un concours international de ski alpin.

Dès lors, les activités d'hiver sont par nature incertaines dans le Pilat, en fonction des volumes de neige et des processus de maintien du manteau neigeux. Cependant, le vocabulaire

---

<sup>950</sup>Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat*, Saint-Etienne, Reboul, 1989, p.212.

<sup>951</sup> Le ski est valorisé par le docteur Payot dès la fin du XIXe siècle, organisateur du concours de ski à Chamonix en 1908.

des sports de glisse dans les interactions alpines à l'échelle locale se heurte à long terme aux principes de réalités par rapports aux paysages concernés. L'imaginaire des étendues enneigées pérennes se structure dans des historicités climatiques, globalement venant de la première moitié du XIXe siècle et du XVIIIe siècle, transmises de générations en générations parmi les populations locales et au-delà. En fait, le XXe siècle montre des incertitudes de neiges par rapport aux changements globaux. Les facteurs climatiques, de réchauffements ont des conséquences régionales visibles et observables dans des processus de disparition des neiges dans un temps long, mais toujours présent autour des paysages représentés sur les montagnes du Pilat en hiver. La place des souvenirs, liée potentiellement à l'enfance et les premières sensations de la neige, interfèrent sur les processus de l'imaginaire. La neige en montagne dans le haut Pilat en période hivernale entre ainsi dans le paysage sublimé, de plus en plus éloigné des paysages réels et ressenti au cours du XXe siècle.

### **B. D'AUTRES FORMES D'ACTIVITES A DIFFERENTES ECHELLES**

Les facteurs climatiques à la fin du XIXe siècle sont dans des processus de changements pérennes, sur fond de cycles climatiques moins froids. Les activités de plein air, comme le cyclisme, se structurent de manières efficaces, notamment à l'échelle des randonnées possibles sur le Pilat et Saint-Etienne. Des personnalités comme Paul de Vivie<sup>952</sup>, relayées par le journal comme *Le Cycliste*, construisent de nouveaux rapports à la nature. Les déplacements à vélo sur le Pilat, structurent le concept de cyclotourisme. Le vélo est ainsi présent dans le Pilat à différents niveaux géographiques, de l'amateur aux compétiteurs. L'industrie du cycle<sup>953</sup> à Saint-Etienne influence ainsi la diffusion de cette forme de déplacement entre hygiène de vie et dépaysement à l'échelle des territoires de montagnes proches et accessibles. Les rapports à la nature interfèrent sur l'esprit cycliste, disposant d'engins de plus en plus adaptés, se mesurant aux pentes du Pilat dans différentes saisonnalités. Le sport cycliste à différents niveaux est dans une logique également de bonne santé, de revitalisation des poumons dans un contexte sanitaire où la tuberculose perdure entre autres dans les espaces confinés des villes industrielles. Les rapports à la santé, aux sports notamment cyclistes sont dans une démarche globale de valorisation hygiéniste entre culte de l'effort, persévérance et volonté dans les ascensions des sommets. On rentre ainsi dans des palimpsestes gréco-romains d'un corps sain dans un esprit

---

<sup>952</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit vélocio : l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, 541 p.

<sup>953</sup> André Vant, *L'industrie du cycle dans la région stéphanoise*, Lyon, LUGD, Lyon, 1993, 205 p.

sain<sup>954</sup>. Pour autant, la catégorie sociale primatale, disposée à investir dans un vélo et les équipements annexes, disposant de temps et de financements pour les excursions, demeure au départ la bourgeoisie. Le monde ouvrier dans la temporalité d'avant la première guerre mondiale reste globalement dépendant du monde industriel, du rythme des usines et de la fatigue physique grandissante au fur et à mesure de l'âge. D'une façon générale, le vélocipède<sup>955</sup> montre au départ un paysage résultant d'innovations, avant de se démocratiser progressivement dans l'entre-deux guerres. L'imaginaire collectif est influencé par la temporalité du front populaire en 1936, les premiers congés payés et les départs à vélo ou tandems vers des paysages de vacances plus ou moins loins. Le Pilat reste le plus accessible pour les Stéphanois de conditions modestes dans des processus de dépaysements à petits coûts, empruntant les routes et chemins conduisant potentiellement aux sommets.

La place des activités sportives, avec comme postulat l'automobile<sup>956</sup>, se structure dans des paysages temporels aux paysages des transports changeants. Ce sont en fait des phases de transition dans la présence de deux transports, interférant sur les paysages de vie du Pilat. Le transport hippomobile, héritier de traditions séculaires, se heurte progressivement à la modernité du transport automobile. Les courses automobiles dans les sites d'altitude, globalement à partir de l'entre-deux guerres montrent ainsi la fascination pour les innovations, entre recherche de la vitesse et prise de risques. La prise de risques et les sensations de vitesse dans des odeurs d'essence traduisent également la montée en puissance de la fascination collective pour l'automobile. On a ainsi des représentations de plus en plus manifestes de liberté et d'accessibilité en temps réduits, approchant les distances par l'automobile.

La proximité du Pilat, proche des grandes vallées associées aux industrialisations, est un facteur important de recherche d'activités de grand air. On a les paradoxes des pollutions liées aux usages du moteur à explosion et les effets grandissants sur le biotope au fil des décennies.

### **1. Le vélo dans le Pilat dans les différents niveaux sportifs**

---

<sup>954</sup> La référence classique est associée au poète Juvénal dans la temporalité romaine républicaine.

<sup>955</sup> Ce terme est à la base à la francisation de l'invention de Karl Drais en 1818. Le sens général devient le vélo au cours du XIXe siècle. Le brevet français revient à Pierre Lallement en 1866. Les frères Michelin innovent en proposant un système de pneus à chambre à air à la fin du XIXe siècle, offrant ainsi des déplacements plus aisés et plus longs aux amateurs de ce sport.

<sup>956</sup> Le premier code de la route le 27 mai 1927 confirme la tradition de la conduite à droite et limite la vitesse dans les campagnes pour ne pas faire peur aux chevaux.

L'historicité du développement du vélocipède<sup>957</sup>, entrant dans le langage générique sous le terme vélo, se trouve en fait liée à la conjonction de plusieurs facteurs dans la temporalité de la fin du XIXe siècle. Les innovations en matière de cycles trouvent un développement au sein de la région stéphanoise. La croissance potentielle<sup>958</sup> de ce marché demande dès lors des capacités de communications sur les bienfaits de la petite reine<sup>959</sup>. On a ainsi au cours du XXe siècle la mise en place d'une industrie du cycle efficiente à Saint-Etienne, devenant par rebond la capitale du vélo<sup>960</sup>. Les entreprises du cycle à Saint-Etienne trouvent ainsi des débouchés dans des activités de loisirs, le cyclotourisme. Les actions de Paul de Vivie<sup>961</sup> valorisent les circuits touristiques dans le Pilat, notamment à l'échelle de la région de Pavezin. Auteur du néologisme de cyclotourisme, son engouement pour ce nouveau moyen de transport structure en fait d'autres apports paysagers, dans des perspectives de tourisme par l'usage du vélo. Parallèlement, une économie se met en place offrant aux passionnés des innovations<sup>962</sup> en matière de vélos, potentiellement adaptés aux routes de montagnes. Les déplacements des cyclotouristes, souvent associés à des clubs sportifs constituent des paysages singuliers pour les locaux, arpentant ses routes et chemins de montagnes sur des drôles de machines. Leurs venues dans les villages et hameaux suscitent par nature l'esprit de curiosité et de questionnements, venant généralement de citadins chevauchant des engins. Le crissement des pneus, le bruit de la chaîne constituent ainsi un paysage sonore nouveau dans ces cadres ruraux globalement traditionnels. Le port de costumes, préconisé pour ce type de déplacement détonne également aux yeux des contemporains. Le Pilat sert ainsi d'expérimentations pour ces vélocipèdes, prélude à des diffusions plus conséquentes et à la multiplication de leurs présences pendant les bonnes saisons.

---

<sup>957</sup> On a en fait une référence étymologique à *velox*, signifiant en latin rapide et par extension des pieds rapides. Les premiers vélos sont lourds, à l'exemple du modèle La Française, faisant 20 kg. Présent lors du premier tour de France en 1903.

<sup>958</sup> Le premier tour de France se déroule au mois de juillet 1903, sous l'impulsion d'Henry Desgrange.

<sup>959</sup> Une expression qui a une possible origine venant du journaliste Pierre Giffard en 1891.

<sup>960</sup> Le tour de France passe régulièrement dans le Pilat dans la seconde moitié du XX siècle.

<sup>961</sup> Arborant le pseudonyme de *velocio*, par référence au vélo et à la vélocité. Il fonde en 1882 une entreprise de cycles, nommé la Gauloise. Ses activités se poursuivent en 1887 ,avec l'agence générale cyclopédique et en 1887 avec la revue le cycliste forézien.

<sup>962</sup> L'invention du dérailleur en 1895 par Jean Loubeyre révolutionne le cycle dans ses adaptations aux routes traversées et à la possibilité d'augmenter la vitesse. *Velocio* participe à la popularisation du dérailleur.

Le tour de France passe à Saint-Etienne en 1904<sup>963</sup> pour sa seconde édition, notamment montant vers le col de la République. Cela symbolise en fait la reconnaissance des activités du cycle dans la région stéphanoise, un développement économique local aux retombées nationales. Le développement progressif du cyclotourisme est un moyen de renforcer la croissance des ventes des vélos, constituant ainsi les fondements d'activités de loisirs sportives, mais également touristiques. Des entreprises stéphanoises, à l'exemple de Manufrance<sup>964</sup>, produisent des vélos, comme le modèle hirondelle à renommée nationale. Dès lors, les équipements des amateurs de la bicyclette, de plus en plus visibles à l'échelle des pays du Pilat, sont également des marqueurs importants du savoir-faire local et régional en matière de vélos. Le cyclotourisme montre ainsi les fabrications potentiellement stéphanoises<sup>965</sup>, dans un postulat de bicyclette démocratique de qualité dans des ambitions familiales de randonnées. L'esprit de compétition complète la démarche de productions des vélos. La première montée Velocio, organisée dans les années 1920, est l'expression d'une course de sportifs amateurs de niveaux variables, face aux inclinaisons de la route. Pour autant, l'esprit sportif, les vertus du courage, la recherche du grand air et du bon air montagnard, restent les dénominateurs communs des cyclistes. La présence des cyclistes à l'échelle du Pilat, très minoritaire avant la première guerre mondiale s'affirme dans la temporalité de l'entre-deux guerre. Les innovations au niveau du matériel entraînent progressivement une baisse des coûts et l'accessibilité aux catégories populaires, essentiellement ouvrières. Les améliorations des conditions de travail, la diminution du temps effectif hebdomadaire à partir de 1936, les congés payés du programme du front populaire construisent en fait d'autres rapports aux loisirs. Le vélo est un outil pour s'évader du quotidien, progressivement bon marché et créant ainsi d'autres rapports aux paysages traversés. La bicyclette devient progressivement un symbole de liberté et d'évasions, notamment pour les catégories sociales les plus modestes. La commercialisation des tandems<sup>966</sup> est un facteur d'évasions complémentaire à l'égard des couples.

---

<sup>963</sup> André Vant, *L'industrie du cycle dans la région stéphanoise*, LUGD, Lyon, Editions lyonnaises,,1993, p.98.

<sup>964</sup> *Ibidem*, p.41.

<sup>965</sup> *Ibidem*, p.40.

<sup>966</sup> La marque Hirondelle propose également ce type de modèle pour une clientèle jeune et dynamique.

### **a. L'organisation générale du cyclotourisme et les interactions paysagères**

Les processus d'innovations technologiques, efficaces dans la seconde moitié du XIXe siècle et s'accéléralant au début du XXe siècle structurent ainsi d'autres regards sur les accessibilités. Ainsi, la question des loisirs est un paradigme qui augmente au fil des décennies à différentes échelles géographiques du Pilat. André Vant apporte des éléments importants au niveau de l'esprit cycliste dans la temporalité de la fin du XIXe siècle. Ainsi, des statuts du club des cyclistes stéphanois<sup>967</sup> en mars 1882 conduisent à des enjeux novateurs<sup>968</sup> : « *d'offrir à ses adhérents de faire en compagnie d'adhérents d'agréables promenades courses et voyages* ». Par ailleurs, les éléments préliminaires du club des cyclistes stéphanois donnent des valeurs, comme l'hygiène de vie et les vertus morales. L'effort, la persévérance restent également présents au niveau de l'esprit cycliste, créant ainsi des conditions favorables à une ligne de vie entre les héritages grecques et la modernité de la locomotion. La place de la vélocipédie grandit au fur et à mesure des temporalités, passant de perceptions exceptionnelles lors des traversées des villages et hameaux du Pilat à des regards habitués par une certaine généralisation de leurs passages. On a ainsi un changement social important, d'abord lié à la bourgeoisie urbaine et progressivement aux catégories plus modestes venant du monde ouvrier ou des employés. L'image mémorielle reste dans des pratiques de pique-nique au bord de la route, dans les prés ou les bois du Pilat.

La question des nouveaux regards se porte sur les enjeux du vélo, dans un contexte de modernité novatrice. Les rapports aux paysages traversés se perçoivent également par les analyses proposées<sup>969</sup> par Vélocio en 1895, extrait de *l'illustration moderne*, au niveau du cyclisme féminin : « avec *Le cyclétisme, c'est la mère, l'épouse, la sœur, la fille (...) c'est la femme toujours élégante, toujours souriante* ». La place des femmes<sup>970</sup> dans le vélo, remarquée par Paul De vivie, est en fait un instrument possible d'équité par apport aux hommes, dans une temporalité marquée par l'absence de vote pour le sexe féminin. Les visions de femmes à bicyclette restent globalement minoritaires, mais possibles, créant potentiellement de la surprise vis-à-vis des observateurs dans un monde traditionnel patriarcal. Pour autant, le cyclisme

---

<sup>967</sup> Paul de Vivie est le secrétaire. L'enjeu est de promouvoir le voyage à bicyclette.

<sup>968</sup> André Vant, *L'industrie du cycle dans la région stéphanoise*, Lyon, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 1993, p.19.

<sup>969</sup> *Ibidem*, p.187-188.

<sup>970</sup> Le tour de France féminin est créé en 1955.

féminin est comme le cyclisme masculin dans une logique de mode, de vêtements proposés à la commercialisation, considérés comme adaptés aux circonstances de la pratique de la bicyclette entre décence et utilité. Le marché du vêtement, dédié à la pratique de la vélocipédie est présent et se diffuse, donnant ainsi des codes vestimentaires précis. Le recours aux jerseys est préconisé pour les vêtements masculins. L'usage du jersey dans la mode vélocipédique est dans une influence anglaise. En fait, le textile appelé jersey est une maille fine tricotée<sup>971</sup>, disposant d'une élasticité nécessaire pour les activités sportives de cycliste. On est dans des normes de représentations sur les routes, montrant ainsi des signes d'appartenance à des catégories sociales globalement aisées par rapport au pouvoir d'achat du monde ouvrier.

Le catalogue de vente de la manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne<sup>972</sup> en 1893 propose une publicité dédiée<sup>973</sup>, complétant l'achat du vélo de marque Hironnelle. Les vêtements féminins sont révolutionnaires, rejetant la jupe trop encombrante au profit du *bloomer*<sup>974</sup>. Cependant, les productions de vélos s'adaptent aux ports de la jupe par un cadre plus bas et des couvres jupes. La pratique du vélo par le public féminin ne fait pas l'unanimité. Ainsi, le docteur Tissier apporte son avis<sup>975</sup> dans *L'hygiène du Vélocipédiste* : « expose la femme à des dangers intimes (...) elle les enlaidit ». La pratique de la vélocipédie par les femmes est critiquée, dans un contexte général où la mode féminine cache les corps. D'autre part, la Revue *Le cycliste* publie des annuaires<sup>976</sup> informatifs sur des excursions vélocipédiques, mais également proposant des conseils vestimentaires : « la laine a du bon (...) les couleurs à adopter sont celles où la poussière est moins apparente : gris clair, beige (...) on portera sur le buste un tricot de laine (...) Culotte longue et large maintenue au-dessous du genou (...) Souliers de cuir jaune (...) porter toujours des gants de cheval épais et larges (...) comme coiffure le chapeau de paille (...) la petite casquette anglaise (...) Le complément indispensable est une pèlerine imperméable ».

---

<sup>971</sup> Les entreprises textiles stéphanoises peuvent produire ce type de produit.

<sup>972</sup> Cette marque devient Manufrance après 1945.

<sup>973</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.121.

<sup>974</sup> L'origine vient des américaine Amélia Bloomer et d'Elisabeth Stanton. Ce sont en fait des pantalons bouffants.

<sup>975</sup> Anne-Marie Clais, « Portrait de femmes en cyclistes ou l'invention du féminin pluriel » Les cahiers de médiologie numéro 5, 1998, p.69- 79.

<sup>976</sup>Collectif, *Annuaire du cyclotourisme 1893-1894*, Saint-Etienne, Le cycliste, 1894, p.14

Vélocio, en fondant en 1887 une revue intitulée *Le cycliste Forézien*<sup>977</sup>, construit des facteurs efficaces de défense et de développement du vélo. Pour Paul De Vivie, toutes les saisons sont accessibles aux vélos et notamment la saison hivernale<sup>978</sup> : « *l'hiver venu (...) ils l'enduisent (...) de vaseline ils la gréent pour les promenades hivernales (...) reprennent les gros gants fourrés* ». André Vant relate également le périple du 30 novembre 1890<sup>979</sup> de Paul de Vivie se rendant au col de Pavezin à 652 mètres d'altitude, pour déjeuner. Le froid et la neige entraînent en fait dans un voyage assez intrépide, bravant la neige. La baisse drastique de la température à la fin de la journée fige l'huile, censée être le combustible de la lanterne. Les températures négatives n'empêchent pas le voyage. Ce récit aborde ainsi les vertus du cycliste, d'affronter toutes les météo, de poursuivre son but de la pratique de la vélocipédie par tous les temps. Le goût du voyage, des excursions est la clef de la pratique du vélo, comme vecteur de tourisme, défendue par Velocio<sup>980</sup> en 1887 : « *Le touriste entreprend (...) en vélocipède (...) il s'arrêtera souvent dans les villages (...) il déjeunera parfois dans quelques auberges perdues dans les bois (...) il sera enchanté de retrouver les mœurs d'autrefois* ». En fait, les pays du Pilat offrent aux vélotourismes les regards culturels, voire anthropologiques, exprimés chez Velocio. De même, les activités sportives notamment dans les montagnes du Pilat ont une réponse économique possible, avec le modèle<sup>981</sup> appelé « *La montagnarde* ». On de plus des informations, contenues dans cette publicité : « *Modèle spéciale de l'agence générale vélocipédique au 3 et 5 rue de Roanne à Saint-Etienne (...) à l'intention des touristes (...) aimant la montagne (...) poids réel tout compris, même la sacoche (...) 24 kilos (...) prix 600 francs*<sup>982</sup> ». On peut par conséquent supposer que la commercialisation de ce type de vélo a comme paysages d'expérimentations proches les pays d'altitude du Pilat.

---

<sup>977</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.57.

<sup>978</sup> *Ibidem*, p.97.

<sup>979</sup> *Ibidem*, p.97.

<sup>980</sup> *Ibidem*, p.99.

<sup>981</sup> *Ibidem*, p.135.

<sup>982</sup> Un ouvrier stéphanois gagne en moyenne entre 3 et 5 francs par jour. Le vélo est donc un luxe pour les catégories sociales les plus modestes.

On a d'autre part chez Paul de Vivie une perception sociale et démocratique. L'usage du vélo est un facteur de lutte contre l'alcoolisme<sup>983</sup> et ses effets sur les processus de paupérisation parmi les familles impactées. On a ainsi dans cette période de contexte de l'industrialisation le fléau de l'alcoolisme, associé à la question de la tuberculose souvent endémique. Les relations à l'altitude vers les sommets du Pilat, encouragées par Vélocio, sont également un puissant outil de prévention dans un processus d'hygiène de vie. Cependant, les vélocipédistes sont pour de très grandes majorités dans des catégories sociales éloignées des préoccupations ouvrières entre la dureté et la précarité des existences. La question médicale encourage en fait la recherche du bon et grand air, éloigné de l'atmosphère chargée et polluée des villes industrielles comme Saint-Etienne. Les hébergements d'altitude dans le haut Pilat, reçoivent potentiellement ces cyclotouristes, soucieux de leurs alimentations en adéquation avec leurs pratiques sportives. Cependant, l'état des routes avant 1914 à l'échelle du Pilat reste globalement traditionnel, structuré par des cailloux concassés. De plus, la place des crevaisons est une éventualité, obligeant le cyclotouriste à effectuer des réparations sur le bord de la route. De même, l'état des routes inégalement entretenu par les cantonniers<sup>984</sup> peut être l'objet d'accidents entre chutes et blessures pour le vélocipédiste. Ces activités sportives, d'amateurs éclairés se heurtent au basculement temporel de la première guerre mondiale. Les jeunes sportifs, en âge d'être mobilisés, sont impactés par les processus de conflagration. Paul de Vivie continue ses activités cyclistes durant cette première guerre mondiale, dans une atmosphère particulière, marquée par l'absence de jeunesse masculine mobilisable. Disposant d'une cabane<sup>985</sup> proche du col de grand bois, il s'y rend régulièrement à bicyclette à partir de Saint-Etienne.

### **b. L'accélération des présences de cyclistes dans l'entre-deux guerre**

L'usage du vélo tend sous l'effet de la standardisation des productions à se démocratiser, au niveau des commercialisations neuves ou d'occasion. Ainsi, l'achat devient plus accessible aux milieux modestes, notamment ouvrier. L'entre-deux-guerres vit en effet une augmentation des salaires. On a les effets conjugués de manque de mains d'œuvre en raison de l'hécatombe démographique de la guerre de 1914-1918 et les possibilités d'augmentations du pouvoir

---

<sup>983</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005 p.496.

<sup>984</sup> Le décret du 11 juin 1816 stipule que le service des cantonniers est l'entretien des routes en cailloutis.

<sup>985</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, p.449.

d'achat. La place des loisirs, notamment cycliste se greffe aux améliorations des conditions de travail, au rôle de la république dans ses facteurs législatifs<sup>986</sup>.

La généralisation de la semaine anglaise donne des possibilités d'activités cyclistes sur les routes du Pilat. Les ouvriers des usines de la région stéphanoise, de la vallée de l'Ondaine et de la vallée du Gier, peuvent à peu de frais s'échapper de la grisaille du quotidien dans des territoires de proximité du Pilat. En fait, on constate une baisse des prix au niveau des ventes des vélos dans cette temporalité des années 1920 et 1930. Le marché<sup>987</sup> connaît par conséquent un essor. L'accessibilité se perçoit dès lors à l'échelle des paysages vécus par l'augmentation des cyclotouristes notamment dans les années 1930. Des éléments pertinents dans les processus d'accessibilité aux vélos se mettent en place, offrant aux plus modestes des possibilités d'acquisitions. En fait, cela constitue un paradigme d'augmentation du pouvoir d'achat et par rebond l'usage d'un moyen de locomotion bon marché et à faible coût d'entretien, une locomotion peu onéreuse apportant un vent de liberté à moindre frais.

On est dans une réalité sociale par les effets progressistes du front populaire sur des projets de loisirs, de visites potentiellement patrimoniales sur le Pilat. On concilie également la recherche des paysages singuliers et les effets salutaires du grand air sur le physique et le mental, la recherche de bains de soleil montagnard. Au pittoresque des pays du Pilat se superpose des envies de dépaysements à proximité des villes laborieuses et bruyantes. Les bienfaits de cette recherche de nature, de la part d'une jeunesse urbaine, influencent les démarches de randonnées sur le Pilat. Vélocio exprime ainsi cet esprit de recherche de la santé par la pratique cyclotouristique<sup>988</sup> : « *Je continuerai à pédaler par pure hygiène, afin de pouvoir librement prendre de ces bains d'air et de soleil si utiles à la santé (...) pédaler (...) le torse nu en gravissant une rude côte* ». Ainsi, l'esprit cycliste développe des vertus sportives indéniables, mais également des actions positives sur la santé.

La mode change de façon conséquente dans cette temporalité. Les normes cyclistes vestimentaires, contraignantes avant la guerre de 1914, tendent à se libéraliser des contraintes

---

<sup>986</sup> La loi du 23 avril 1919 codifie la journée de travail à 8 heures, au lieu de 10 heures. On a dès lors une semaine de 48 heures. La semaine dite anglaise prévoit le samedi après-midi comme repos, complété par le dimanche.

<sup>987</sup> M.Devun, « L'industrie du cycle à Saint-Etienne », Tome 35, Revue de géographie alpine, 1947, p.5 -61.

<sup>988</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.449.

des représentations bourgeoises. A cela se complète un cadre législatif sur les normes<sup>989</sup> de la circulation des cyclistes. La mode cycliste<sup>990</sup> est en fait moins contraignante, privilégiant de plus en plus l'utilité sportive que la représentation. Le voyage cyclotouriste sur le Pilat dans l'entre-deux guerres concilie souvent l'activité sportive et le tourisme culturel et patrimonial vers les accès aux sites remarquables de la région. D'autre part, les teints halés sont de plus en plus présents sur les routes du Pilat entre le niveau d'ensoleillement estival et les effets de mode de la genèse du bronzage<sup>991</sup>. Les coiffures féminines sont également différentes, avec des cheveux plus courts. Les cyclistes féminines montrent ainsi des changements de représentations, une émancipation possible des femmes par le sport, des coupes de cheveux à la garçonnette présentes aux regards dans les années 1920. En fait, les paysages cyclistes montrent une certaine démocratisation vis-à-vis des catégories populaires, dans un contexte économique où l'automobile reste inabordable comme moyen de locomotion pour la majorité de la population. Les loisirs sont le facteur novateur apporté dans les années 1930 à différentes échelles géographiques du Pilat. Roland Boudarel<sup>992</sup> rappelle dans son ouvrage des articles de presse sur cette question des loisirs et leurs répercussions sociales au niveau des représentations. Il cite notamment un article de *La Loire républicaine*, en date du 21 juillet 1936<sup>993</sup>, dans une temporalité novatrice de congés payés : « *Les belles excursions à la portée de la jeunesse (...) les belles et bienfaisantes randonnées à travers les régions les plus pittoresques de notre pays* ». Les pays du Pilat offrent ainsi un processus de dépaysement à la journée ou de plus longue durée. La bicyclette devient en fait un outil d'émancipation, avec des facteurs vertueux proposés par ce sport. Ainsi, un article paru dans *Le Chasseur français* paru en juillet 1937<sup>994</sup>, dans le numéro 588, propose les analyses suivantes concernant le cyclotourisme : « *Car l'avantage de ce sport (...) c'est qu'il peut se pratiquer en famille* ». Le programme social de diminution des horaires hebdomadaires de travail donne à la famille des moments privilégiés, de paysages

---

<sup>989</sup> La loi de 1931 interdit de porter des enfants à bras, positionnés devant le conducteur. La loi de 1933 prévoit un éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière, dans le cadre de circulation nocturne.

<sup>990</sup> La généralisation progressive de l'usage de la culotte cycliste, le port de vêtement de coton plutôt que de laine pendant la belle saison. La casquette est également portée avec des références souvent ouvrières dans les années 1930.

<sup>991</sup> Le bain de soleil devient progressivement un élément de santé et de bonne mine.

<sup>992</sup> Roland Boudarel, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, Saint-Cyr sur loire, Alan Sutton, 2009, 192 p.

<sup>993</sup> *Ibidem*, p.131.

<sup>994</sup> *Ibidem*, p.133.

partagés en commun, d'une éducation parentale possible également par le biais du sport cycliste sur la jeune génération entre les efforts physiques, la persévérance et des possibilités d'ouvrir les consciences et les intelligences sur le patrimoine. La place du Pilat, la proximité géographique, les richesses des terroirs et des sites culturels, construisent ainsi des rapports privilégiés avec les urbains, issus des villes notamment des villes laborieuses et industrielles. Vélocio continue sa démarche de renforcement des pratiques cyclotouristes dans cette temporalité de l'entre-deux guerres.

Cette recherche d'évasion est présente entre autres en 1930 dans une publication<sup>995</sup>, liée à *la région illustrée*, donnant des conseils pour des excursions de plusieurs jours, adressées aux cyclistes : « *Le sac à outil doit contenir : les clés nécessaires pour tous les écrous (...) dans le sac de voyage, on placera : deux maillots de corps, deux maillots de jambes ou culottes courtes, une casquette en feutre mou (...) sur le sac, on attachera : un long pardessus très léger, un caoutchouc (forme chasuble (...)) un portefeuille renfermant la carte du pays à parcourir, un petit carnet et un crayon, une longue vue* ». La pratique du cyclisme offre en fait à peu de frais des possibilités touristiques à thématiques variables, entre le pittoresque des paysages du Pilat, sa diversité entre les versants, mais également des sorties instructives sur les sites patrimoniaux présents aux regards des voyageurs. La richesse culturelle du Pilat complète dès lors la démarche cycliste entre des haltes pour visiter des châteaux en ruine à l'exemple de Rochetaillée ou l'art chrétien dans les églises et chapelles du Pilat.

La mise en avant du cyclotourisme dans les années 1930 structure en fait des relations de l'homme avec l'idéal de nature, des randonnées à bicyclette à l'échelle des pays du Pilat, des rencontres avec les ruralités, mais également un tourisme au potentiel culturel. Ainsi, les cheminements vers les crêts du Pilat structurent aux regards des diversités passagères dans les produits des différentes anthropisations et des palimpsestes. L'esprit du Front Populaire imprègne alors les paysages vécus des campagnes du Pilat. On a ainsi globalement des cyclotouristes aux allures bon enfant mais en même temps des recherches de détente et de tourisme à l'échelle locale et régionale. L'esprit cyclotouriste est présent ainsi sur les routes du Pilat dans cette temporalité de l'entre-deux guerres. On a de plus, moins d'exigences vestimentaires dans la popularisation de cette activité. Les normes, globalement rigides des tenues cyclistes avant la première guerre mondiale, laissent progressivement la place à des tenues de sport plus adaptées aux exercices physiques du vélo. On a ainsi de plus en plus une

---

<sup>995</sup> *Ibidem*, p.133.

libéralisation des corps, face aux contraintes plus anciennes. La pratique cyclotouriste dans le Pilat est en fait la démonstration de dépaysements peu coûteux pour une randonnée ou pour plusieurs jours. La popularité du vélo concerne en effet des catégories sociales majoritairement de conditions modestes. La bourgeoisie délaisse de plus en plus le vélo au profit du déplacement automobile. Ainsi, les ouvriers des usines de la vallée de Saint-Etienne, de la vallée de l'Ondaine et du Gier s'échappent potentiellement à leur quotidien laborieux et pollué au profit des sommets d'altitude du massif du Pilat. Les auberges, le long des routes et chemins s'adaptent à cette clientèle populaire, avec des menus simples à base d'omelettes et de charcuterie globalement, à des prix abordables. On a dès lors une économie touristique s'adaptant à une clientèle au pouvoir d'achat limité, à l'exemple de l'auberge de la Cascade aux abords du barrage du Gouffre d'Enfer ou « *Du petit cuirassier* » à Rochetaillée, maison fondée en 1812. Certains lieux proposent des espaces dansants, le dimanche après-midi. L'esprit du Front populaire participe à une certaine démocratisation du tourisme local et régional sur le Pilat. L'usage du vélo représente un atout pour cette jeunesse des années 1930 attirée par la campagne et ses paysages d'altitude. Roland Boudarel relate des itinéraires possibles<sup>996</sup> dans le Pilat : « *A Planfoy auberges accueillantes (...) De Planfoy, nous allons descendre par une petite route sur le second barrage du Pas-de-Riot* ». De plus, on a des recommandations de savoir vivre et de préservations des environnements traversés<sup>997</sup> : « *Je ne saurais recommander aux touristes de ramasser à la fin du repas papiers gras et boîtes de conserves vides (...) Ne pas souiller nos magnifiques paysages avec des papiers gras* ». Les enjeux paysagers sont donc présents dans des approches de protection et de préservation de ces paysages singuliers et remarquables, mais en même temps fragilisés potentiellement par une anthropisation sans vergogne et irraisonnée. Le renouveau des forêts, présent aux regards dans cette entre-deux guerres est un atout au niveau des enjeux de la recherche de nature et d'oxygénation. D'autre part, la politique de sport populaire, menée par Léo La grange<sup>998</sup>, renforce cette démarche de sport pour tous, rejetant l'élitisme, privilégiant le sport amateur, familial et bon enfant dans l'esprit du Front Populaire. Le vélo est la rencontre de l'usage de plus en plus populaire et de

---

<sup>996</sup> Roland Boudarel, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009, p.135.

<sup>997</sup> *Ibidem*, p.135.

<sup>998</sup> Léo Lagrange est le ministre emblématique des sports et des loisirs du Front Populaire, sous-secrétaire d'Etat à l'organisation des loisirs et des sports du 4 juin 1936 au 22 juin 1937, puis sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, aux sports et aux loisirs de juin 1937 à avril 1938.

la volonté politique de sa diffusion à un large public avec comme destination régionale les pays du Pilat.

Dans un même temps, l'esprit plus sportif et compétitif se dessine chez Vélocio et influence les paysages du Pilat dans la mise en place d'une journée particulière à l'échelle géographique d'une partie du Pilat en interaction avec le col de la République, à proximité de la ville de Saint-Etienne. Cette journée s'inscrit dans les mémoires<sup>999</sup>, comme la journée Vélocio. Cette pratique sportive se déroule pour la première fois le 11 juin 1922. Le périple<sup>1000</sup> cycliste constitue une montée en vélo à partir de Saint-Etienne jusqu'au col de la République, sur une route menant à un paysage boisé à 1161 mètres, sur un parcours de plus de 12 km. On a en effet un dénivelé important jusqu'au col de la République, dans un paysage de conifères, appelé les Grands bois, serpentant le long de la route nationale. Raymond Henry apporte des précisions factuelles<sup>1001</sup> suivantes : » *La première journée Vélocio a donc lieu le 11 juin 1922. Il y a 15 catégories : 17 à 20 ans, 20 et 25 et ainsi de suite de 5 ans en 5 ans (...) quelques séries spéciales : dames, tandems dames, tandems mixtes* ». Raymond Henry précise également le temps de cette première journée Vélocio, se déroulant sous la pluie et engageant 163 participants. Raymond Henry relate que Paul de Vivie propose de récompenser le gagnant de cette course par une couronne de sapins, par référence aux bois présents sur le site et également renvoyant aux héritages de l'antiquité romaine associés à des chênes. L'absence de Chênes aux grands bois est compensée dans l'imaginaire de Vélocio par des conifères présents à cette altitude. D'autre part, la récompense aux participants est la remise d'un diplôme. On a ainsi l'exemple de la journée Vélocio, organisée par le Forez sportif en date du 25 juillet 1925<sup>1002</sup>, commençant à la Digonnière à Saint-Etienne et se terminant aux Grands bois. De plus, cette journée, globalement estivale est également un fort moment de convivialité familiale et d'amitiés, dans des pratiques de pique-niques à l'exemple de la journée Vélocio en date d'août 1928, représentée par cette photographie<sup>1003</sup>, extraite de l'ouvrage de Raymond Henry.

---

<sup>999</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, p.458 - 462.

<sup>1000</sup> Cette journée cycliste rend hommage à Paul de Vivie.

<sup>1001</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie, dit Velocio, l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, p.458.

<sup>1002</sup> *Ibidem*, p.459.

<sup>1003</sup> *Ibidem*, p.461.



**Figure 5 : pique-nique aux abords du col de la République**

Pour autant, l'esprit Vélocio perdure au-delà de sa disparition physique en février 1930<sup>1004</sup>. On a dès lors la mise en place de projet mémoriel à l'échelle du site du Grand bois, lieu de passage annuel de la journée Vélocio. L'inauguration du monument est actée ainsi le dimanche 31 mars 1931. Raymond Henry relate les aspects factuels<sup>1005</sup> : « *On a abattu plusieurs sapins pour dégager l'espace autour du monument. Il est taillé de granit (...) il surplombe un peu la route (...) Dans son médaillon de bronze, Vélocio sourit, bienveillant. Il semble que son esprit est encore dans le silence des Grand Bois* ». Le monument suggéré aux amateurs de vélos est dans une démarche de palimpseste mémoriel<sup>1006</sup> forte et pérenne. Les générations suivantes de cyclistes s'arrêtent régulièrement sur ce site mémoriel, rendant hommage à leur aîné. Le cadre de sapinière structure un écrin particulier et remarquable.

---

<sup>1004</sup> *Ibidem*, p.511 - 516.

<sup>1005</sup> *Ibidem*, p.512 -513.

<sup>1006</sup> *Ibidem*, p.510.



**Figure 6 : monument mémoriel à la gloire de Vélocio**

De plus, l'esprit vélocio perdure dans des conseils pratiques, formulés en juin 1932 par le *Chasseur français* et réaffirmés en 1935 dans le *Cycliste*. Connu sous le titre général des 7 commandements<sup>1007</sup> de Vélocio, cette démarche constitue ainsi une sacralisation laïque du personnage pour les futures générations des cyclotouristes. Ces préceptes sont en fait un protocole d'hygiène de vie à différents niveaux au niveau des pratiques cyclotouristes. On a par exemple des conseils dans le domaine alimentaire, au niveau des préconisations de l'exercice physique raisonné et graduel. Ces conseils de Vélocio renvoient ainsi le corpus philosophique grecque d'un corps sain dans un esprit sain entre santé mentale et santé physique, développant également des vertus antiques de persévérances dans l'effort. La médaille en bronze, à l'effigie de Vélocio, rejoint une tradition ancienne d'hommage aux disparus, la symbolique du visage représenté, reliant ainsi les vivants et les morts dans la passion commune du cyclotourisme.

De plus, la tenue régulière de la journée Vélocio est l'occasion d'un pèlerinage laïque sur le monument mémoriel, unissant les générations dans une même ferveur, associée au souvenir de Paul de Vivie dans la symbolique du patriarche et du lien métaphysique en relation avec les nouvelles générations de cyclistes et d'amateurs de randonnées sur le Pilat.

---

<sup>1007</sup> *Ibidem*, p.529.

## **2. Des paysages sonores et visuels de moteurs à explosions à différents niveaux et temporalités**

La temporalité de l'entre-deux guerres se construit également au niveau des paysages vécus et ressentis par des présences de voitures automobiles dans le Pilat. Des marques essentiellement françaises, associées généralement à des propriétaires aisés, imprègnent le Pilat par la nouveauté. Des spectacles saisissants peuvent ainsi se dessiner sur ces routes d'altitudes entre des automobiles bruyantes, perturbant par le bruit et les odeurs d'essence et d'échappement des paysages ruraux. La limitation de la vitesse est en fait une réponse pratique, afin de ne pas effrayer les attelages traditionnels des chevaux sur ces routes escarpées. Généralement liée à la réussite économique, la possession de l'automobile est le symbole des innovations mécaniques, mais en même temps de la possibilité de raccourcir les distances parcourues en une journée. Dès lors, cet engouement automobile s'exprime par la diffusion de la carte Michelin, précisant les routes à utiliser, complétée ponctuellement par le guide éponyme. Par ailleurs, la recherche de la vitesse dans un cadre compétitif et ludique séduit des spectateurs, attirés par les bolides. Ces facteurs structurent ainsi des paysages singuliers, polluant et bruyants à des échelles géographiques différenciées. Pour autant, la fascination pour la vitesse dans des courses de côtes se diffuse sur un large public, suscitant des émotions et de l'engouement par un public globalement populaire.

### **a. L'automobile comme accès aux loisirs sur les sites du Pilat, dans des usages minoritaires mais en augmentation dans l'entre-deux-guerres**

La place des routes avant 1914 est dans une logique générale de transport traditionnel, marquée par l'importance de la traction animale associée à l'usage des chevaux. Ainsi, le guide du Forez, paru en 1910 décrit les éléments suivants entre les cadres du reliefs et l'état des routes au niveau des paysages vécus<sup>1008</sup> : « *Le Forez offre le double avantage d'être un pays de montagnes et un pays de plaines, la saison du voyage dépend surtout de la région qu'on veut parcourir (...) Dans la montagne, la bonne saison du séjour est comprise entre le 15 juin et le 15 septembre (...) Les routes (...) empierrées en grés ou en granit* ». On a ainsi une situation routière, marquée par une rusticité dans une logique de transports traditionnels.

Cependant, l'entre-deux guerre tend à structurer une industrie automobile, dont les véhicules sont potentiellement visibles sur les routes du Pilat. Globalement, on a effectivement

---

<sup>1008</sup> Roland Boudarel, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1850 à 1939*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2009, p.137.

des marques françaises distinctives par leurs aspects généraux, produisant des paysages sonores différents en fonction de la puissance des moteurs. La mise en place progressive de la production automobile en chaîne, sous l'influence américaine, permet de constituer un quota présent sur les routes de France. La marque Citroën<sup>1009</sup> propose au public, disposant d'un pouvoir d'achat, plusieurs modèles dans cette temporalité des années 1920 et 1930. Les premiers salons de l'automobile représentent des vitrines en matière d'innovations automobiles, mais également les liens entre les possessions des voitures et l'accès à un statut social globalement privilégié. La gamme des couleurs de carrosserie, visible sur les routes notamment du Pilat, reste variable. Cependant, le modèle de la traction avant de Citroën se commercialise uniquement en noir. Les différences possibles résident au niveau des jantes, soit peintes en rouge, jaune ou ivoire. Les feux de phares utilisés entre autres dans le Pilat sont de couleurs jaunes, à partir de 1936. Le paysage routier voit d'autre part d'autres innovations<sup>1010</sup> proposées par Citroën. C'est par exemple la mise en place de plaques émaillées de signalisations routières en 1921. Les paysages routiers à l'échelle du Pilat reçoivent aussi des indications proposées par Michelin. On a ainsi des bornes aux intersections, proposant plusieurs itinéraires, à la croisée des routes. C'est par exemple des panneaux de signalisations routières Michelin, présents aux regards par exemple à l'échelle des communes du haut-Pilat. A cela s'ajoute à l'entrée des villages l'installation de panneaux, indiquant les noms des lieux. Le recours à des plaques de laves émaillées, portant le nom de la commune, constitue une approche potentiellement pérenne sur plusieurs décennies au niveau de la lisibilité de l'inscription sur le nom du village. La carte routière Michelin donne des indications précises au niveau de la nomination des routes, visibles sur le terrain par la multiplication des panneaux de signalisation routiers. La question du voyage touristique est également un facteur en développement dans cette temporalité de l'entre-deux-guerres. Les liens entre la carte routière de type Saint-Etienne-Aurillac de 1933 et les paysages traversés sont donc liés par la rigueur de la carte au niveau des distances, des informations géographiques sur les localités et leurs accessibilités. Ainsi, les itinéraires possibles, les

---

<sup>1009</sup> Citroën diffuse plusieurs modèles. La plus luxueuse reste la B 14, présentée au salon de Paris en septembre 1926. Dans les années 1930 se produit l'automobile Rosalie, proposée au salon de Paris en octobre 1936. La traction avant est montrée également en 1938.

<sup>1010</sup> La temporalité de guerre et l'occupation allemande diffusent l'usage du gazogène forestier comme énergie motrice. Le cadre juridique du gazogène est défini par la constitution en octobre 1940 d'une commission technique des gazogènes.

signalisations visibles durant le trajet en automobile sont autant de marqueurs précédemment inscrits à l'échelle de la carte routière<sup>1011</sup>.

Les routes du Pilat, généralement empierrées ne sont plus adaptées à cette circulation automobile, très minoritaire mais en augmentation à la veille de la seconde guerre mondiale. L'automobile dans les années trente exprime à la fois des signes ostensibles de réussites sociales, mais également des capacités à raccourcir les distances dans une journée de voyages. Le paysage routier de cette période offre en fait le spectacle saisissant de deux modes de transports. On a en effet des symboles de la modernité, du potentiel de vitesse et de confort incarnés par l'automobile et des présences de tractions animales qui perdurent à l'échelle des campagnes du Pilat. L'attrance pour la campagne des populations généralement urbaines, au pouvoir d'achat, férues des innovations mécaniques favorise des paysages d'automobiles de loisirs. La proximité du Pilat à partir notamment de la vallée du Furan, de la vallée de l'Ondaine et de la vallée du Gier sont des pôles d'attractivités, notamment pour des citadins en mal de verdure, s'échappant ponctuellement du cadre de vie des villes industrielles.

Le focus sur l'extrait de la carte Michelin<sup>1012</sup> Saint-Etienne- Aurillac de 1933, portant sur la région du Pilat construit plusieurs approches analytiques dans les cadres proposés.

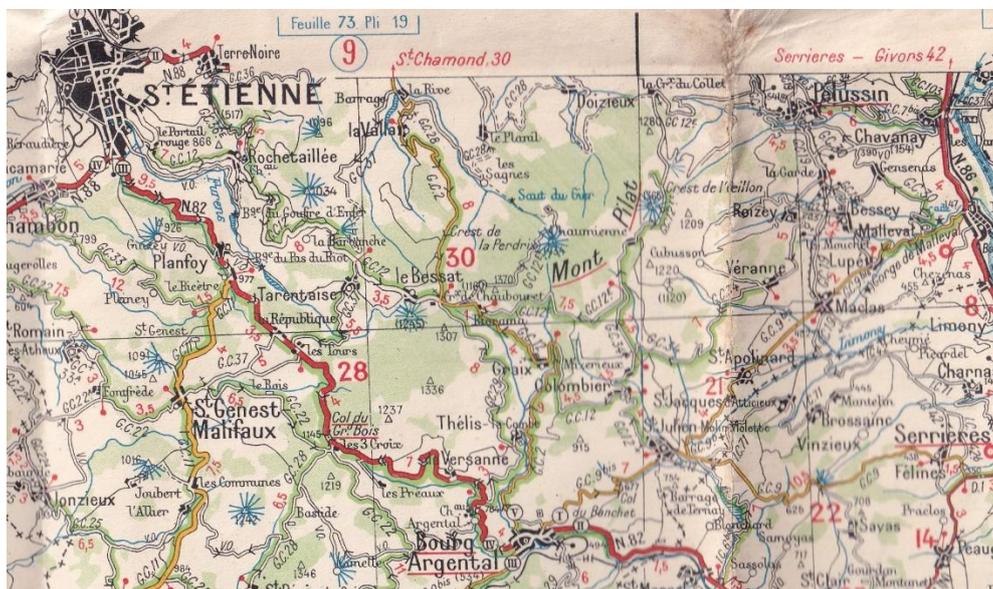


Figure 7 : focus sur la région du Pilat en 1933

<sup>1011</sup> Louis Michelin s'inspire en fait de la précision des cartes d'états-majors, pour proposer au public dès le début du XXe siècle ce type de prestation cartographique.

<sup>1012</sup> Michelin, Carte de Saint-Etienne Aurillac numéro 76 au 1/200 000, 1933.

On a la toponymie générale concernant le Mont Pilat, correspondant en fait dans le paysage vécu à un ensemble de sommets (le crêt de l'Oeillon et le crêt de la Perdrix). Les rapports à l'échelle de la carte Michelin permettent de proposer une superficie de cette région bordant le Mont Pilat. Ainsi, 1 cm sur la carte structure sur le terrain 2 km. Le massif du Mont Pilat apparaît comme un ensemble montagnard, à l'orientation sud-ouest / nord-ouest. Les rapports aux distances déterminent un ensemble de sommets de moyenne montagne, dont la carte exprime la superficie potentielle et visible au niveau des paysages vécus. En fait, les villes structurant les limites du versant septentrionaux, comme Saint-Etienne et Saint-Chamond renvoient aux limites géographiques décrites au XVIIIe siècle. Par rebond, la région du Mont Pilat est potentiellement dans l'héritage géographique du cadre territorial du XVIIIe siècle, bornée par des villes plus ou moins conséquentes, héritages administratifs de l'élection de Saint-Etienne dans le postulat de l'ancien régime. Ces villes disposent de routes au niveau des versants septentrionaux et méridionaux, donnant des accès au Mont Pilat. Ainsi, la partie méridionale reprend en réalité le tracé proposé par le naturaliste Alléon-Dulac, dans les interfaces proposées entre Bourg-Argental et Condrieu. Les rapports aux distances se réduisent grâce à l'automobile, pouvant de ce fait sillonner les routes du Pilat dans un espace-temps efficient au niveau de la durée de transport. Ainsi, les capacités à se déplacer offre un tourisme pluriel, lié aux paysages pittoresques, à l'exemple de la ferme-auberge de la Jasserie ou des visites culturelles accessibles dans la journée, comme les châteaux médiévaux du Pilat ou les sites culturels, comme la chapelle de Saint-Sabin. La limitation de la vitesse à 30 km/h permet, d'autre part aux voyageurs de regarder les diversités des paysages, des routes serpentant à l'échelle des vallées bordées par des versants plus ou moins escarpés, la vision globale de paysages vallonnés à partir de Saint-Etienne en direction du Bessat. A partir des versants méridionaux, les départs en automobiles à partir de Bourg-Argental ou Pélussin en direction du Haut Pilat structurent également des paysages aux reliefs montagnards à géographie variable entre adrets et ubacs. Cependant, les routes restent potentiellement poussiéreuses et les circulations automobiles dégagent des nuages de poussières par beau temps. La place du goudron<sup>1013</sup> sur les routes du Pilat se place globalement dans des temporalités de l'après-guerre et notamment dans les années 1950 et 1960.

L'analyse du maillage routier détermine en fait des routes, généralement associées à des palimpsestes, globalement aménagées et améliorées au fil des temporalité et des enjeux des

---

<sup>1013</sup> L'entretien des routes est dès lors plus aisé, créant ainsi les mécontentements des cantonniers, par crainte de perdre leurs travaux de maintenance dans les routes en pierres concassées.

transports permettant l'accessibilité. Ainsi, la présence des voies de communication traversant le massif du Pilat est un facteur d'accessibilité important pour l'automobile. La nomination N 82 relie Saint-Etienne à Bourg-Argental et dessert la communication vers le bord du Rhône et Condrieu. De plus, des routes plus secondaires sillonnent potentiellement les villages et hameaux du Pilat. Le paysage sonore caractéristique des moteurs à explosion annonce globalement l'arrivée des automobiles dans les villages, suscitant souvent la curiosité parmi la population locale. On a ainsi le spectacle de la modernité automobile, côtoyant des cadres traditionnels ruraux, où les transports conservent leurs aspects rustiques de tractions animales. Cependant, la maintenance des routes est dévolue à la tradition de l'entretien par les cantonniers, dans l'héritage administratif du premier Empire<sup>1014</sup>. Dans cette même temporalité, l'aménagement d'une route entre Saint-Etienne et Bourg-Argental est pensé afin de traverser le Pilat, en prenant appui sur les deux villes de part et d'autre des versants. Le versant méridional du Pilat donne ainsi accès à la Drome et au-delà à la vallée du Rhône, structurant ainsi des accès plus rapides que le contournement du massif du Pilat.

Le cadre géographique global du Pilat au début des années 1930 est proposé notamment dans un guide de voyages, référence potentielle aux automobilistes désireux de s'informer sur les itinéraires à suivre, complétés par des sites à visiter. L'auteur, Pierre Vanel<sup>1015</sup>, indique ainsi en 1932, plusieurs facteurs structurant le corpus géographique du Pilat, en proposant un ensemble de repères sur cette région : « *sinuons et délimitons le Pilat... Aller au mont Pilat, c'est dans le langage courant, gravir les Crêts de la Perdrix et de l'Oeillon (...° Le massif du Pilat est autre chose (...)) orienté au nord-ouest au sud-est et long de 40 km (...)) limité à l'est par la vallée du Rhône (...)) au sud par la vallée (...)) qui va de saint-Pierre de Bœuf à Bourg-Argental, par Mallevall, Maclas et Saint-Julien-Molin-Molette ; à l'ouest par le plateau de Saint-Genest-Malifaux, au nord-ouest par la vallée du Gier et du Janon ».*

Ainsi, les précisions géographiques apportées au niveau des délimitations géographiques du Pilat sont un facteur novateur, par rapport aux auteurs des temporalités précédentes moins précis, à l'exemple d'Etienne Mulsant dans la seconde moitié du XIXe siècle. Mais en même temps, Pierre Vanel utilise le cadre proposé par Alléon-Dulac au XVIIIe siècle, tout en précisant

---

<sup>1014</sup> Le décret du 16 décembre 1811 porte sur la construction, la réparation et l'entretien des routes. En 1812, les routes impériales sont divisées en cantons.

<sup>1015</sup> Pierre Vanel, *Notre mont Pilat*, Saint-Etienne, Théolier, 1932, p.9.

les focus géographiques<sup>1016</sup> bornant le massif du Pilat. On est ainsi dans une démarche efficiente de valorisation du régionalisme du Pilat dans cette temporalité des années 1930, matrice de réflexions des auteurs régionalistes de l'après seconde guerre mondiale. Les rapports aux tourisimes, aux paysages pittoresques et remarquables, aux patrimoines historiques, construisent ainsi des polarités sur le Pilat entre nature et naturalité, le plus souvent idéalisées, face aux facteurs des anthropisations anciennes à l'échelle du massif.

Pour autant, la temporalité des années 1930 nomme la route bleue l'axe de circulation entre Saint-Etienne et Bourg-Argental, par référence à l'accès à la vallée du Rhône et au-delà à la méditerranée. L'itinéraire<sup>1017</sup> passe par Planfoy, le col du grand Bois à 1162 m d'altitude, avant d'aborder le versant méridional pour rejoindre la ville de Bourg-Argental, et au delà, rejoindre Saint-Vallier<sup>1018</sup>, permettant aux automobiles de réduire les distances pour rejoindre les côtes de la méditerranée.

### **b. Des courses automobiles présentes sur le Pilat à temporalité variable**

L'ouvrage de Frédéric Reydellet<sup>1019</sup> aborde la place des courses automobiles à différentes échelles géographiques. Les routes du Pilat sont généralement prisées par les sportifs automobiles, entre l'ivresse de la vitesse sur des routes sinueuses de montagnes et la prise de risques. Paradoxalement, le vrombissement des bolides sur les routes de montagnes s'exerce dans la recherche réellement de paysages remarquables, tout en polluant massivement l'environnement par les gaz d'échappement de ces motorisations de course surdéveloppées. Ceci-dit, les considérations environnementales dans cette temporalité, où l'automobile est liée à la modernité ne sont pas globalement présentes parmi le public, se pressant sur les bords de la route et par les organisateurs de ces courses de côtes. Cependant, la part du risque est réelle entre accidents automobiles et conséquences parfois tragiques pour les participants. L'esprit de la course du dépassement de soi par la vitesse, par le pilotage de bolide, confère aux participants de multiples sensations et au public un regard à distance du danger potentiel encouru.

---

<sup>1016</sup> La constitution du parc régional en 1974 propose un cadre spatial, globalement influencé par le descriptif de Pierre Vanel. Pour autant, on a une extension géographique du parc, à l'exemple de périphéries comme Saint-Paul en Jarez.

<sup>1017</sup> La réalisation du projet de route traversant le massif intervient en 1830 avec l'ingénieur des ponts et chaussées Philibert Réocreux.

<sup>1018</sup> Cette commune se situe dans le département de la Drôme, positionnée au bord du Rhône sur un site de confluence entre la rivière Galaure et le fleuve Rhône.

<sup>1019</sup> Frédéric Reydellet, *Histoire du sport automobile forézien 1891/1960*, Saint-Etienne, Dumas, Tome 1, 1989, 316 p.

Cependant, les accidents sur le parcours restent possibles, impactant également le public aux abords de la route non sécurisée, entre perte de contrôle et dérapages inégalement contrôlés par des pilotes le plus souvent amateurs. L'usage de ces voitures dans les premiers temps de l'automobile, sans réelle sécurité, reste généralement une épreuve de courage où parfois l'inconscience ou la vitesse pour l'époque aveugle la réalité des dangers.

L'historicité de ce paysage automobile de course à l'échelle du Pilat se situe dans la temporalité avant la grande guerre. On a en effet plusieurs courses à géographie variable<sup>1020</sup> à l'échelle de ce massif de moyenne montagne. Ainsi, Frédéric Reydellet relate les aspects factuels des courses automobiles avec un ensemble de détails pertinents. Cet esprit sportif de cette innovation récente commence en 1903. L'automobile reste un facteur visuel exceptionnel dans cette temporalité à l'échelle de la région stéphanoise. L'auteur relate en effet la présence de la première automobile à Saint-Etienne appartenant à l'industriel Etienne Mimard, fondateur de la Manufacture française d'armes et cycles, constituant en 1901 l'Automobile Club forézien, citant un article d'Edmond Diard en date de 1934<sup>1021</sup> : » *M. Mimard acheta sa première voiture en 1891... C'était une Panhard Levassor, munie d'un moteur Daimler 2 cylindres en V...pendant sept années, cette voiture Panhard fut la seule circulant à Saint-Etienne* ». Pour autant, le parcours sportif à l'échelle du Pilat se situe au début du XXe siècle, en 1903, soit 12 années après la première automobile visible à Saint-Etienne. Le parcours de 1903 relie Saint-Etienne à Bourg-Argental, sur une distance de 46 km. La seconde course intervient le 6 février 1904, dans une phase hivernale clémente, selon Reydellet. L'auteur<sup>1022</sup> relate également la course du 5 octobre 1913, démarrant à la Digonnière à Saint-Etienne, comptant 30 compétiteurs. Le circuit comprend la montée du Grand Bois, Bourg-Argental, la Versanne. On peut ainsi comprendre les paradoxes de ces engins modernes, vrombissant dans ces paysages ruraux, attirant de potentiels curieux, mais restant globalement dans la confidentialité des initiés à ces pratiques de courses automobiles. La vitesse moyenne est le fait du pilote Ernest Grua, avec 95 km/heure.

La recherche de la sensation de la vitesse est présente avant la première guerre mondiale, où la possession de l'automobile distingue la bourgeoisie du commun. Ainsi, la recherche des

---

<sup>1020</sup> *Ibidem*, p.18 - 22.

<sup>1021</sup> *Ibidem*, p.17.

<sup>1022</sup> Il fait également part de la course de côte du Mont Pilat le 22 décembre 1907, avec comme parcours La Valla- La croix de Chaubouret à proximité du village du Bessat.

sensations à l'échelle des virages conduisant à Planfoy<sup>1023</sup>, perturbe la tranquillité paysagère, souvent dans une perspective confidentielle de l'entre soi des passionnés fortunés de l'automobile. La puissance des décibels dans cette zone rurale de montagne offre à la fois un spectacle effrayant, masquant le bruit des oiseaux, le souffle du vent sur les arbres, mais en même temps exerce une fascination pour des regards curieux et intrigués par ce paysage éphémère de motorisation extrême. Cependant, les saisonnalités de ces courses de côte évitent les paysages de neige, privilégiant des périodes plus favorables à la vitesse avec des pneumatiques adaptés inégalement en fonction des périodes concernées.

Le style du récit descriptif, proposé par l'auteur, permet toutefois de cerner l'esprit des périodes et des attentes à l'échelle des courses de côtes. La mise en place de la liste des participants aux différentes courses, complétée par les types de voiture engagés sur les routes du Pilat, donnent aussi un aperçu cohérent des puissances des motorisations. Par extension, le bruit des moteurs arpentant la route de Planfoy à partir de Saint-Etienne, s'amplifie par les effets de l'écho. Les véhicules sont donc entendus, avant d'être visibles. On peut ainsi se demander les dimensions surréalistes du regard d'un paysan du Pilat habitant à Planfoy et ses environs, s'inquiétant du vacarme perturbant ses animaux de ferme face à la présence fugace de bolides à proximité de son lieu de vie. C'est en fait la rencontre faite de curiosités, souvent inopinée de deux modes de vie contradictoires, entre recherche de la vitesse par le pilote automobile et les activités saisonnières dans la tradition paysanne montagnarde.

C'est par exemple la participation à la course de côte de Planfoy du baron de Rochetaillée à plusieurs reprises, en 1922 avec une Bugatti<sup>1024</sup>, en 1923 à bord d'un modèle Amilcar<sup>1025</sup>, en 1924 avec le même modèle<sup>1026</sup>, mais également en 1925. Ainsi, la rencontre éphémère de deux styles de vie opposés peut potentiellement marquer les mémoires paysannes dans les rapports aux récits et aux transmissions orales d'événements exceptionnels. Ces courses régionales sont également une vitrine des performances, proposées par les industriels, base de commercialisation à venir dans les liens entre la possession automobile et l'appartenance à une

---

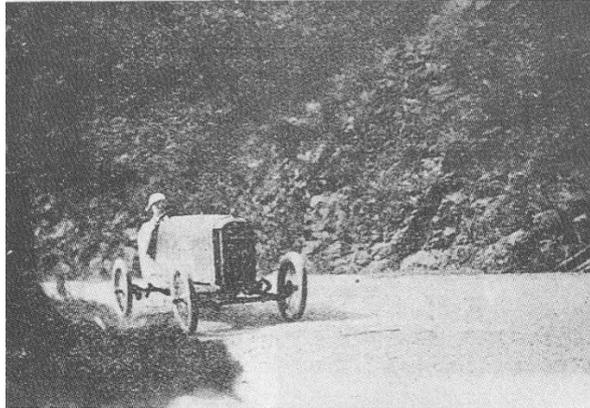
<sup>1023</sup> Planfoy est un village se situant à proximité de Saint-Etienne. L'accès passe par le cheminement d'une route aux aspects montagnards, avec des virages en épingles. La route reste difficile par la rusticité du revêtement et la possibilité de chutes de pierres.

<sup>1024</sup> Frédéric Reydellet, Histoire du sport automobile forézien 1891/1960, Saint-Etienne, Dumas, Tome 1, 1989, p.27.

<sup>1025</sup> *Ibidem*, p.35.

<sup>1026</sup> *Ibidem*, p.47.

couche sociale privilégiée. La temporalité des courses de côtes, reliant Saint-Etienne à Planfoy se présente dans la décennie des années 1920, mais s'interrompt dans la décennie suivante. Ainsi, la photographie, issue du livre de Reydellet est un instantané de la course de 1926<sup>1027</sup>. La route est en pierres concassées, taillées dans la roche de schiste et potentiellement friable. La voiture représentée est une Amilcar, d'allure légère et fragile.



**Figure 8 : focus sur la montée de Planfoy en 1926**

La route est cependant dangereuse. Ainsi, une stèle mémorielle se dresse en l'honneur de Grua-Rouchouse<sup>1028</sup>, construite par le sculpteur Joanny Durant, localisée dans la montée de Planfoy. C'est à l'initiative de l'Automobile club du Forez en 1921, finançant la pose de cette stèle dans la temporalité des années 1920, représentée par ce lieu de mémoire<sup>1029</sup>.



**Figure 9 : monument mémoriel sur la montée de Planfoy**

---

<sup>1027</sup> *Ibidem*, p.59.

<sup>1028</sup> Ernest Grua est le pilote et Antoine Rouchouse le mécanicien. Stéphanois, ils sont décédés lors d'une course en mars 1923 près de Marseille. Ce monument funéraire, au bord de la route, servant à la course de côte de Planfoy, rappelle leurs existences aux regards des automobilistes et passants.

<sup>1029</sup> Frédéric Reydellet, *Histoire du sport automobile forézien 1891/1960*, Automobile-club du Forez, Tome 1, p. 59.

## Conclusion

Les activités de plein air, à l'échelle des différentes régions géographiques du Pilat, constituent par leurs natures, souvent ludiques, des expressions visibles de loisirs. De plus, les cadres climatiques, se modifiant à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, apportent ainsi une certaine douceur et par conséquent des hivers considérés comme moins rigoureux par les contemporains. Le renouveau progressif de la forêt à l'échelle du haut Pilat, constitue dès lors des marqueurs de l'écosystème forestier et son corollaire en matière de biodiversité et d'oxygénation. Ainsi, l'attrance pour le haut Pilat, la recherche du bon et grand air, se place dans des considérations hygiénistes, mais également dans des marqueurs sportifs à différents niveaux. La quête de la nature, de l'idéal de grands espaces, à proximité des villes industrielles des vallées au niveau des zones de piémont des versants septentrionaux, représente des attentes de populations de plus en plus urbaines.

Ainsi, une certaine polarité pour les campagnes du Pilat trouve des applications variables, à l'échelle des paysages vécus, dans des temporalités différenciées. L'hiver, souvent craint dans la tradition paysanne, devient une saisonnalité dédiée aux sports de glisse. De même, la jeunesse au Pilat est un facteur structurant des attentes, au niveau des possibilités d'hébergements, des activités de plein air fortifiant les corps et les âmes. Les présences de plus en plus importantes des bicyclettes dans ces zones de paysages vallonnées, que représente une grande partie du Pilat, exprime ainsi l'attrance pour ces montagnes, des amoureux de la nature, mais aussi le déplacement à faible coût de populations souvent modestes dans la temporalité de l'entre-deux guerres. Paradoxalement, le bruit tapageur des moteurs thermiques se perçoit, soit dans des itinéraires de déplacement, soit dans des enjeux de courses en montagne. Dès-lors, l'univers de l'automobile rencontre de manière ponctuelle ou plus fréquente ces campagnes du Pilat, aux traditions généralement agraires. La place du tourisme, des distances diminuées par la voiture, structure de ce fait les facteurs de la civilisation de l'automobile, dominante dans l'après seconde guerre mondiale sur les routes du Pilat. Cependant, les enjeux de préservation des environnements du Pilat, constituent progressivement des actions concrètes face à des processus d'anthropisation trop abrasifs et destructeurs des biotopes et des écosystèmes endogènes.

## **TROISIEME PARTIE : L'ACCELERATION DES DIFFERENTS ENJEUX REGIONALISTES DE LA TEMPORALITE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX ANNEES 1970**

### **INTRODUCTION**

Le basculement temporel majeur intervient à l'échelle du Pilat dans les bouleversements de la défaite de l'armée Française républicaine, lors des combats fondamentaux du printemps 1940, influençant ainsi l'historien Marc Bloch sur cette étrange défaite. Ainsi, La chute des institutions républicaines, fondées sur des paradigmes de liberté de raison et de tolérance, consacre un contre modèle autoritaire, antisémite et xénophobe, incarné par le maréchal Pétain. L'approche collaborationniste de l'Etat Français impacte durablement les paysages de vie du Pilat, dans un cadre administratif vichyste, puis marqué à partir de la fin de 1942 et du début de 1943 par des présences visibles de l'armée allemande sur ces territoires de montagne.

Le monde agraire du Pilat est dans le discours officiel maréchaliste mis en avant, en reprenant la thématique de l'enracinement de Barrés, entre régionalisme et ruralités magnifiés. Pour autant, la réalité des cadres d'existence se place par l'absence majoritaire d'hommes adultes dans le système d'exploitation familiales, étant généralement prisonniers de guerre en Allemagne. Cependant, la réalité du rationnement alimentaire, plus pressant dans les zones urbaines, est extrêmement minime dans les fermes, dans des héritages de gestion autarciques d'autosuffisances alimentaires. Les résistances dans le Pilat sont ponctuelles, plus présentes à partir de 1943, participant au cursus de libération régionale dans la temporalité de 1944. Les mémoires des combats s'organisent dans la périodisation de l'après-guerre, dans une République retrouvée et magnifiée. De plus, les relations à la terre dans le postulat républicain construisent des facteurs d'ouvertures et d'inclusions, entre nature et culture.

D'autre part, les enjeux de la nature et de l'environnement croissent dans les représentations des élites des années 150 aux années 1970, avec comme enjeux la prise en compte de la richesse de la biodiversité du Pilat. Face au déclin des campagnes dans le contexte des Trente Glorieuses, le paradigme initié par la France gaulliste, reprenant des héritages de pensée de la défense de la nature, et de l'environnement, structure d'une manière efficiente des projets de PNR, avec des facteurs forestiers. Les enjeux du PNR sont également dans les approches d'André Malraux dans les processus de patrimonialisation des biens matériels et immatériels, mais également

dans des héritages de civilisation sur les paysages vécus et ressentis, notamment pour les forêts<sup>1030</sup>.

---

<sup>1030</sup> Paul Arnould, *Au plaisir des forêts : promenades sous les feuillages du monde*, Paris, Fayard, 2014, 349 p.

## **CHAPITRE 7 : régionalismes, enjeux patrimoniaux et valorisation de la nature des années 1940 jusqu'au début des années 1960**

### **Introduction**

Les cycles de la temporalité de la guerre, de la France de Vichy et de l'occupation allemande impactent inévitablement les populations locales sur la question des libertés de circulation. Après l'étrange défaite de 1940<sup>1031</sup>, l'armée allemande fait son entrée dans la région stéphanoise à la fin de juin 1940<sup>1032</sup>, avant de se retirer dans le cursus de la France de Vichy.

La temporalité de Vichy entre dans la politique de collaboration avec l'Allemagne et les pratiques liberticides, xénophobes et antisémites conduisent à un modèle politique mortifère. La Révolution nationale et ses politiques terriennes de valorisations paysannes structurent des enjeux de société, opposés aux principes révolutionnaires. L'ordre de Vichy s'impose dans le Pilat à géographie variable, majoritairement présent dans les villes industrielles des vallées et beaucoup moins présent dans les zones d'altitude. Le Pilat offre aux populations des possibilités de ravitaillement, mais également de refuges ponctuels ou de territoires de passages vers d'autres lieux plus propices<sup>1033</sup>. Les paysages de vie, durant ces années d'occupation montrent à la fois des difficultés d'existence pour les populations urbaines de vallées et des enjeux forts au niveau de la jeunesse. La question du S.T.O impacte durablement les villages et hameaux du Pilat entre l'acceptation des contraintes ou le refus dans des processus d'engagement à l'échelle des résistances. Les populations du Pilat sont majoritairement féminines, composées également d'enfants et d'adolescentes. La part de la population masculine adulte est réduite face au poids démographique des prisonniers de guerre. Les personnes âgées sont également présentes dans cette temporalité de basculement, du passage des institutions républicaines à l'Etat français de Pétain durant l'été 1940.

Pour autant, le cursus de la libération de la région stéphanoise, dans la temporalité de l'été 1944, libère par rebond les terres du Pilat des contraintes, de la peur. Le cycle de la libération, à partir de 1944 prépare la restauration du paysage politique démocratique. Dès lors, les enjeux du régionalisme constituent les fondements des politiques de valorisation du Pilat, dans des

---

<sup>1031</sup> Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, 336 p.

<sup>1032</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne, histoire de la ville et de ses habitants*, Saint-Just La Pendue, Horwath, 1976, p.321.

<sup>1033</sup> Le site du Chambon sur Lignon dans le Vivarais est notamment accessible en traversant le Pilat.

perspectives de préservations environnementales, d'enjeux patrimoniaux et de construction d'une politique culturelle positive et cohérente à l'échelle des territoires du Pilat. Les années 1940 et 1950 sont riches en travaux, valorisant les cadres considérés comme naturels dans le Pilat, entre recherche de l'idéal de naturalité retrouvée et interactions bénéfiques sur les hommes au niveau de leurs corps et de leurs esprits. Ainsi, les publications de Claude Berthier et de l'instituteur du Bessat Roger Bargeton, constituent une matrice importante de cette apologie et défense du Pilat, relai essentiel à des pratiques politiques de préservations environnementales à l'échelle de nature aux portes des villes. Des écrivains régionalistes comme Combe, apportent leurs pierres à la construction de la patrimonialisation du Pilat, par la rédaction d'ouvrages de vulgarisation. L'amour des pays sont les liens communs des écrivains régionalistes, constituant le terreau culturel de la connaissance des lieux, des terres de mémoires, de vie à l'échelle des paysages vécus par les populations. L'ode à la nature, à la beauté des sites pittoresques, aux pays de mémoires et d'histoire, construisent également le corpus des valorisations du Pilat. L'élargissement des horizons structure des attentes importantes vis-à-vis du Pilat, expression potentiel du bonheur en plein air, des randonnées potentielles sur différents territoires, de l'évasion à petit coût.

## **A. DES ECHELLES TEMPORELLES INTERFERANT SUR LES PAYSAGES**

Le monde des campagnes du Pilat est dans une temporalité de changement de paradigmes dans les processus d'affirmation de la France de Pétain au niveau régional. A partir de novembre 1942, les autorités allemandes sont potentiellement présentes dans ces pays de montagne. Les pénuries de produits frais incitent des déplacements vers les fermes du Pilat, dans des contraintes importantes face aux limites de libertés de circulation en période de guerre. Les politiques de réquisitions du bétail impactent également les exploitations agraires du Pilat. Le marché noir se développe pendant cette période difficile entre la pénurie et l'augmentation des prix alimentaires dans ce contexte difficile.

### **1.La question des cadres géographiques, des temporalités dans les basculements politiques majeurs**

Le début de la conflictualité contre l'Allemagne à partir de septembre 1939 se manifeste à l'échelle du Pilat, par une mobilisation de la population masculine en âge de combattre. Pour autant, l'effondrement des armées républicaines durant le printemps 1940, aboutit à la montée en puissance des prisonniers de guerre à l'échelle de la France. La vie quotidienne au niveau des paysages ruraux du Pilat est géographiquement inégale dans cette temporalité conflictuelle.

La question du ravitaillement durant ces années pétainistes et d'occupations allemandes est majeure, notamment à l'échelle des populations urbaines des vallées.

La présence d'un maillage paysan est un facteur de sécurité alimentaire pour les populations endogènes. Pour autant ces terres du Pilat ne sont pas épargnées par les opérations militaires, de police dans cette France collaborationniste de Vichy, impactant durablement les mémoires locales et régionales.

### **a. L'organisation des cadres de vie dans des conditions de contraintes majeures et la place des campagnes du Pilat**

Les cadres géographiques du Pilat se mettent en place également par les écrits de Devun<sup>1034</sup>, professeur au lycée de garçons de Saint-Etienne, devenant le lycée Fauriel dans la temporalité de la fin de la seconde guerre mondiale. La publication de l'ouvrage date de 1944. On a ainsi un postulat descriptif du sud du département de la Loire, avec un regard sur ces zones montagnardes. Cette période qui construit des basculements politique majeurs, liés à la France de Vichy, n'apparaît pas au niveau de ses propos. Cependant, les caractéristiques du massif du Pilat sont présentes dans interactions géographiques variables. On a en fait un postulat de géographie descriptive, apparaissant comme hors-sol par rapport aux réalités de cette temporalité de guerre vécue et ressentie par les populations. Cependant, la présentation d'une carte où se localise le massif du Pilat, accomplit en fait le processus géographique de la recherche des particularismes de cette région montagnarde dans les héritages potentiels des écrits de Mulsant au XIXe siècle. La place des descriptifs, précisée par l'auteur construit le raisonnement géographique suivant où les éléments du *relief* compartimentent les cadres du Pilat<sup>1035</sup>, « *C'est une unité compacte, qui appartient à la bordure méridionale du Massif central (...)l'âpreté des gorges, la sévérité des plateaux battus du vent (...)Il a gardé sa rudesse primitive (...) Sur le versant septentrional s'ouvrent les profondes entailles des vallons (...Les amoncellement de blocs rocheux ou chirats créent un paysage curieux* ».

De plus, la présence de documentation photographique, présente dans cet ouvrage, donne par extension des regards sur ces paysages du Pilat, en dehors de cette temporalité de conflictualité. On a d'une part des impressions de bulle temporelle, une représentation

---

<sup>1034</sup> M.Devun, *Petite géographie du département de la Loire*, Grenoble, Editions françaises,1944, 114 p.

<sup>1035</sup> *Ibidem*, p.43 – 44.

photographique du paysage de Chirats<sup>1036</sup>, proche du Saut du Gier, et considérée comme une coulée de rochers. Pour renforcer, cette singularité géologique, l'auteur renvoie à des connaissances complémentaires descriptives<sup>1037</sup> de ce paysage géologique singulier et remarquable, en citant un extrait de texte de 1857, dont l'auteur est Emmanuel-Louis Grûner « *On donne ce nom à de grandes surfaces du dos de la montagne couverte de blocs irréguliers de toutes dimensions (...) Le sommet du Pilat proprement dit, le Crêt de la perdrix, est coiffé d'un grand chirat* ». Par ces apports documentaires anciens, Devun construit en fait des héritages géologiques pérennes, qui singularisent les particularismes du Pilat. Pour autant, cette activité géographique<sup>1038</sup>, éloignée quelque peu des réalités des paysages de l'occupation allemande à Saint-Etienne à partir de 1942, est quelque part des actions potentielles d'évasions par l'écriture. Le paysage réel est en fait ponctué de limitations aux libertés fondamentales entre l'heure allemande, le couvre-feu de 22 heures à 6 heures du matin, des difficultés de circulation et l'usage globalement du gazogène<sup>1039</sup> au charbon de bois, comme élément de propulsion pour les voitures et les transports collectifs. A cela s'ajoutent d'autres aspects, comme l'interdiction de prendre des photos et de dessiner, un paysage de signalisation indiqué en allemand. Pour autant, le livre dispose d'une photographie du barrage<sup>1040</sup> du Gouffre d'enfer de Rochetaillée, dont l'auteur Ribéron, met en avant ce monument dans le corpus documentaire. La datation de la photo est cependant incertaine, avec une saison hivernale. Pour autant, la mise en place de ces territoires du Pilat construit une identité régionale, reprise également au niveau du régionalisme de l'Etat français.

Au niveau de l'ouvrage, proposé par Devun, on peut également valoriser une dimension régionaliste, qui correspond en fait à l'esprit du temps. La place des campagnes, associée à des paysages pittoresques, dans une dimension de géographie descriptive, structure les perspectives de la France éternelle, défendue par Vichy. L'apologie de la terre, de la géologie, construit des regards particuliers, sur fond de valorisation de cadre de vie traditionnel, en dehors de la modernité, source des maux pour Vichy. Ainsi, Devun complète sa démarche en proposant des regards sur la construction du barrage de Rochetaillée, sous le second Empire. En fait, cette

---

<sup>1036</sup> *Ibidem*, n.p.

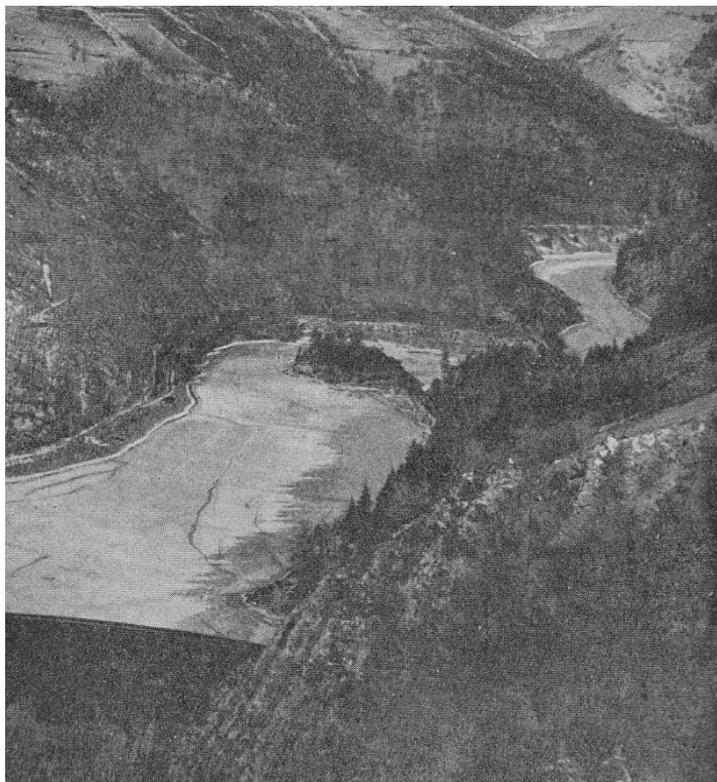
<sup>1037</sup> *Ibidem*, p.46 – 47.

<sup>1038</sup> La date de parution correspond au second trimestre 1944.

<sup>1039</sup> La loi du 27 août 1940 régit la circulation automobile d'une manière drastique.

<sup>1040</sup> M.Devun, *Petite géographie du département de la Loire*, Grenoble, Editions françaises, 1944, n. p.

historicité bonapartiste séduit potentiellement Vichy, soucieuse de l'ordre et de la représentation de la personnalité, considérée comme charismatique du maréchal Pétain. La France de l'ordre vichyste, condamnant l'incurie supposée du front Populaire, honore les monuments emblématiques, avec comme toile de fond la dimension politique de Napoléon III dans son rôle de modernisation économique.



**Figure 1 : barrage du Gouffre d'Enfer près de Rochetaillée**

Cette vue est argumentée par un texte informatif<sup>1041</sup> : « *Un des barrages du versant septentrional du Pilat (...) Vallée jeune (...) anciennement mollement ondulée. La neige accuse les parties boisées* ». Cette approche paysagère de la vallée supérieure du Furan artificialisée montre des parties boisées inégales, avec l'importance des sapins. Pour autant, le manteau forestier variable, est positionné à la base des versants, aux abords de ce barrage réservoir. De plus, on peut envisager les interactions paysagères dans des activités d'exploitations forestières, dans cette filière bois liée potentiellement au gazogène. Par ailleurs, la photographie est un facteur de palimpseste paysager entre le XIXe et le XXe siècle, complétée par des commentaires sur cette construction remarquable. On a dans cette approche un hommage à cette réalisation technique, à l'exemple de la taille des pierres. Cette perspective patrimoniale dans des paysages

---

<sup>1041</sup> *Ibidem*, n.p.

de l'ère industrielle remarquable est le fil conducteur du propos. On est également dans des travaux remarquables, rendant hommage au génie français face à l'occupation allemande dans le paysage réel de la temporalité de l'auteur. De plus, le prisme régional du livre valorise les particularismes des pays entre la géographie physique et les palimpsestes de ces territoires majoritairement ruraux. Le monde des campagnes est paramétré, structuré par cette politique maréchaliste. Les pays du Pilat sont conformes aux aspirations terriennes vichystes, des pays de montagne éloignés théoriquement des influences néfastes de la modernité. La temporalité paysanne, idéalisée par Vichy est dans la France supposée éternelle, notamment dans le miroir des structures agraires de l'ancien régime monarchique. Pour autant, le massif du Pilat, à l'écart des villes reste cependant impacté inégalement par les mesures vichystes à différents niveaux. Cependant, l'apologie des ruralités sous Vichy, des perceptions terriennes valorisées et idéalisées trouvent potentiellement des impacts au niveau du Pilat et des anthropisations paysannes.

D'autre part, le livre dispose de photographies paysagères. On a ainsi des repères par rapport aux altitudes. Le sens de massif montagnard est lié à la présence de sommets visibles, marquant la verticalité et les rapports aux reliefs montagnards. Cette démarche de verticalité, de reliefs élevés<sup>1042</sup> se construit par deux photographies complémentaires. Ainsi la représentation du crêt de l'Oeillon à 1365 mètres d'altitude est illustrée de commentaires géographiques : « *Types des crêtes dénudées du Pilat (...) au premier plan, sapinaie mêlée de quelques pins* » : la seconde photographie montre le sommet des Trois Dents à 1209 mètres d'altitude : « *Landes à chirats (...) Dans le fond sapinaie* ». On a ainsi des perceptions paysagères d'isolements et d'éloignements, voire de naturalité. Dans la réalité, ces paysages sont le fruit des valorisations humaines paysannes, au niveau des enjeux générationnels des relations des hommes aux terroirs. Les interactions entre la nature et le postulat culturel de Vichy structurent des politiques d'hommage, des processus de formations physiques et intellectuels dans les bienfaits de la terre rurale. On est de plus dans l'apologie du régionalisme, liée à des personnalités comme Jean-Charles Brun<sup>1043</sup> dans des références de racines terriennes, constitutives de la France souhaitée par l'Etat français. Les propos de Pétain<sup>1044</sup> dans les liens à la terre, constituent la matrice de

---

<sup>1042</sup> *Ibidem*, n.p.

<sup>1043</sup> Jean-Charles Brun (1870-1946) fonde en 1900 la fédération française de régionalisme. Il valorise les coutumes terriennes dans le néologisme de paysage et défend le régionalisme paysan, relayé par Pétain.

<sup>1044</sup> Le discours de Pétain en date du 25 juin 1940 sur la thématique de la terre et des racines, dans l'esprit de Barrès sur la communion des vivants et des morts.

l'apologie des campagnes et de la ruralité. Les valorisations du régionalisme trouvent localement de l'écho avec Claude Berthier, féru de nature et par rebond de recherches de naturalité. L'apologie du régionalisme des relations des hommes aux pays constituent en fait des sujets de publications à différents niveaux. Paradoxalement, le monde des campagnes retrouve théoriquement un essor et des enjeux économiques et politiques. Le thème de l'enracinement, théorisé chez Barrés, est actualisé dans la France de Pétain, opposée à une France considérée comme séditeuse et pervertie à l'échelle des villes, issues des processus d'industrialisation et augmentant sur le plan démographique par l'exode des campagnes. Cette France des ruralités est également relayée par une historicité, notamment associée à Jacques Bainville<sup>1045</sup>, l'apologie de l'ancien régime et des particularismes provinciaux, palimpsestes de l'idéal régionaliste.

Dès lors à l'échelle locale, la publication de Claude Berthier<sup>1046</sup>, avec comme fonction de délégué du Touring club de France, publie en 1941 un opuscule. Le thème choisi est sous la forme d'itinéraires locaux à proximité de Saint-Etienne. On a également la mise en place d'ode à la ruralité et notamment de cadre géographique du Pilat, dans des recherches de nature et de cadre paysager montagnard. Le texte liminaire correspond à l'air du temps par rapport au cadre politique<sup>1047</sup> en place, depuis le 10 juillet 1940 ; « *Le maréchal a dit un jour (...) On m'a amené vingt-deux jeunes gens faisant du sport et soixante mille spectateurs qui les regardaient faire ; J'aimerais le contraire* ». Cette ode à la jeunesse et à la famille, à la pratique sportive, sont repris plus loin par l'auteur, en valorisant la richesse géographique de la région stéphanoise. A l'échelle du Pilat, on a des descriptifs de randonnées pédestres relativement proches de cette ville. A l'échelle d'une partie des versants septentrionaux. Ainsi, Claude Berthier ajoute dans ses écrits<sup>1048</sup> : « *Grimpons sur les flancs de nos montagnes. En un quart d'heure, nous sommes dans les alpages et les sapins, dans un air pur, vivifiant (...) Familles stéphanoises, faites, chaque dimanche, des promenades hors de notre ville* ». On est sur le lexical des comparaisons avec les Alpes, des références présentes chez les auteurs antérieurs depuis le XVIIIe siècle. La comparaison alpine à l'échelle des prairies d'altitude correspond en fait dans le paysage vécu

---

<sup>1045</sup>Jacques Bainville (1879-1936), monarchiste, journaliste et écrivain, rédacteur d'ouvrages à vocation historique et politique, notamment son analyse de l'histoire de France.

<sup>1046</sup> Claude Berthier, *Petites promenades autour de Saint-Etienne, seize itinéraires détaillés*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1941, 27 p.

<sup>1047</sup> *Ibidem*, p.3.

<sup>1048</sup> *Ibidem*, p.3.

au site d'estives de la Jasserie, proche du village du Bessat. Cette auberge propose des couchages aux randonneurs dans un dortoir collectif, qualifiés d'harmonica représentant en fait des compartiments en bois à l'image d'une boîte, conçus pour éviter le froid hivernal pendant la nuit. Le focus de randonnées, exposées par l'auteur, structure une démarche descriptive, à l'exemple de la route de Salvaris et des abords de Rochetaillée, valorisant comme item une première série de promenades<sup>1049</sup>, des regards paysagers à géographie variables. Ainsi, l'extrait proposé, montre le registre descriptif, mais au-delà la démarche de valorisation des campagnes, constituant le thème de la deuxième série de promenades<sup>1050</sup>: « *On peut rentrer à Saint-Etienne par Rochetaillée, on peut prendre un joli chemin qui conduit à Planfoy (...) au fond (...) coule le Furan* ». Dans son descriptif suivant, l'auteur décrit les environs de la ferme de La Chaux, proche de Planfoy : « *Nous suivons un joli sentier (...) il traverse un petit bois de sapins (...) à côté de la ferme un mamelon rocheux en corniche sur le val Furan* ». Ces facteurs descriptifs, bucoliques de ces versants septentrionaux du Pilat, aux abords de Saint-Etienne se mettent en place dans un basculement historique majeur, la fin de la démocratie française au profit de l'Etat français autoritaire. Ces regards sur les campagnes construisent dès lors plusieurs réflexions. D'une part, la randonnée dans un cadre rural, aux paysages campagnards, est un facteur d'évasions par rapport aux paysages politiques réels, marqués par la privation des libertés fondamentales. D'autre part, ces escapades dans le Pilat, représentent également des enjeux campagnards, valorisées dans cette France Vichyste, stimulant le ressourcement par les liens avec les racines terriennes, dans une Révolution Nationale à niveaux variables. Cette matrice terrienne, contenue dans ce petit fascicule, répond en fait aux exigences de son époque. Au-delà des aspects descriptifs, stimulant en fait un guide de voyage local, se construisent des enjeux politiques entre régionalismes et cultures terriennes, exprimant le fer de lance du renouveau d'une France éternelle campagnarde et traditionnelle sur le plan des coutumes et des mœurs.

Le petit livre de Claude Berthier se complète par la présence d'une carte<sup>1051</sup>, disposée à la fin de l'ouvrage, reprenant en fait les itinéraires indiqués. Le titre de cette carte est la région sud de Saint-Etienne. Le cadre territorial se structure dans des territoires proches de la ville. La présence d'une échelle, avec comme référence la distance de 4 km, pour 2,5 cm. La place des repères topographiques et toponymiques valorise en fait plusieurs facteurs de repérages,

---

<sup>1049</sup> *Ibidem*, p.6 – 7.

<sup>1050</sup> *Ibidem*, p.11 -14.

<sup>1051</sup> *Ibidem*, n.p.

associés aux paysages réels. Ainsi, une anthropisation villageoise se précise par la nomination de Rochetaillée et de Planfoy. Des repères indiquent également les chemins de communication à travers des paysages vallonnés, indiquant des zones de reliefs, à l'exemple du Pertuis, donnant accès au site de Rochetaillée. Un ensemble de repères religieux construit sur le terrain des repères géographiques visibles, associés généralement à des sites élevés. On a ainsi des représentations de croix sur le site du Perthuis, rappelant aussi dans le paysage réel la croisée des chemins. Le site, nommé par l'auteur, la Madone, protégeant la vallée et le village se place également dans le rappel de traditions catholiques fortes. Les distances évoquées se font généralement assez rapidement, donnant des randonnées journalières, dans des déplacements contrôlés par la police et gendarmerie en zone de campagne. La suppression des libertés fondamentales structure l'esprit de Vichy.

Ainsi, les paysages de la vie quotidienne dans le changement de régime, durant l'été 1940 se cadrent dans les processus de l'installation de la France autoritaire du maréchal Pétain. Le monde paysan du Pilat est dans ce cadre de difficultés de production, mais a en même temps des regards bienveillants de la part de la France maréchaliste sur ce monde paysan du Pilat. Les terres du Pilat doivent ainsi faire face dans la réalité économique à un manque de moyens pérennes, pour assurer la stabilité des productions agricoles. On a ainsi les réquisitions des chevaux pour les attelages dès 1939-1940, poursuivis dans les années suivantes. Les déplacements restent difficiles et les structures de marchés dans les villages sont remplacées progressivement par des ventes directes à partir des fermes. La politique vichyste coordonne les productions, dans des enjeux de société<sup>1052</sup> de résurgence rurale. Pour autant, les années de guerre sont dans les territoires du Pilat des années de mauvaises récoltes, comme en 1942 et en 1943. En fait, les terres d'altitude du Pilat sont confrontées à des hivers rigoureux et longs, interférant sur la baisse des productions de céréales et la production de paille pour le bétail. La question de l'approvisionnement des campagnes, à l'échelle de la commune de Tarentaise,<sup>1053</sup> proche du Bessat, dans le contrôle de l'Etat français reste problématique. On a en effet plusieurs mois de retard dans les semences d'avoines et de maïs. De plus, la pression des autorités allemandes constitue des facteurs de déstabilisation des programmations des semences sur les campagnes françaises par les autorités vichystes. Le régionalisme est toutefois idéalisé face aux

---

<sup>1052</sup> Le ministre de l'Agriculture et du ravitaillement Pierre Caziot souhaite donner la première place à la production agricole, avec comme projet les perspectives terriennes régionales dans le renouveau national.

<sup>1053</sup> Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1980, p.557.

paysages réels, entre l'absence de libertés de circulations et des pratiques générales liberticides sur la population.

De plus, la métapolitique pétainiste utilise également la jeunesse, comme le scoutisme. Cette organisation de jeunesse a les capacités de se déplacer à l'échelle du Pilat, arpentant les chemins de montagne. Les protocoles du scoutisme structurent potentiellement la vie au grand air. Les bois du Pilat représentent ainsi dans ce postulat vichyste le retour aux traditions, dans des relations politiques<sup>1054</sup> aux bois. Cette France autoritaire est dans des paysages politiques d'enracinements importants, avec la thématique du Chêne<sup>1055</sup> dans la symbolique du maréchal Pétain. La forêt est un cadre important dans l'imaginaire vichyste de reconstruction française. Les chênes du Pilat, présents à l'échelle des versants bas du massif, sont importants dans la symbolique vichyste. On a dans ce postulat autoritaire la thématique du retour à la nature<sup>1056</sup>, des bienfaits de la vie au plein air opposée à la décadence de la modernité. La politique forestière<sup>1057</sup> de Vichy est dans une logique politique, paramètre structurant de la Révolution Nationale. La vie en Forêt renoue avec une vie saine et pure dans la vision maréchaliste. Les chantiers de jeunesse<sup>1058</sup> fournissent la main d'œuvre nécessaire au bucheronnage, entre la constitution du charbon de bois, la vie en collectivité et le corpus idéologique de l'Etat français. La jeunesse des pays du Pilat est dans le paysage juridique du recrutement des chantiers de jeunesse. Pour autant, il n'y a aucun site<sup>1059</sup> à l'échelle du massif, pouvant recevoir ce type d'infrastructures. L'Auvergne et le Puy de Dôme servent entre autres de structures probables à la jeunesse du Pilat, acceptant les contraintes de Vichy. Cependant, les réfractaires peuvent utiliser leurs pays d'origine dans la montagne du Pilat entre refuge et résistances aux lois vichystes, renforcé par le cursus du Service du Travail Obligatoire (loi du 16 février 1943). La gendarmerie a le cadre juridique nécessaire pour rechercher dans les habitats familiaux du Pilat les récalcitrants au S.T.O et tous les ennemis du régime.

---

<sup>1054</sup> Chris Pearson, « La politique environnementale de Vichy », Vingtième siècle, numéro 113, 2012, p .41 -50

<sup>1055</sup> *Ibidem*, p.41.

<sup>1056</sup> Les Chantiers de jeunesse en date du 30 juillet 1940 intègrent les valorisations de la sylviculture pour la formation de la jeunesse par le travail et l'effort.

<sup>1057</sup> Le bucheronnage est l'école de l'effort et du ressourcement de la jeunesse et au-delà de la France vichyste.

<sup>1058</sup> Olivier Faron, *Les chantiers de jeunesse. Avoir 20 ans sous Pétain*, Paris, Grasset, 2011,380 p.

<sup>1059</sup> Les chantiers de jeunesse dans le début de la temporalité de Vichy se situent notamment en Auvergne, avec le site de Pontgibaud dans le Puy de Dôme.

Ainsi, la mise en place de l'Etat français interfère sur les paysages politiques régionaux et locaux. La suppression des élections municipales par la loi du 6 novembre 1940<sup>1060</sup> amène globalement un protocole de désignation par Vichy. Le corpus maréchaliste prévoit le maintien relatif des maires dans les communes inférieures à 2000 habitants et des nominations dans les autres structures démographiques. Ainsi, on a à l'échelle du Bessat<sup>1061</sup>, le parcours politique de Johannes Tardy. Il est conseiller municipal en mai 1925, élu maire lors des élections de 1935, maintenu dans sa fonction de maire par les autorités préfectorales de la Loire, inféodées aux directives de l'Etat français. Cette métapolitique vichyste influence la constitution d'une corporation paysanne<sup>1062</sup> sur ces pays du Pilat, en valorisant le travail agricole et les références historisantes des liens ancestraux de la terre nourricière. Cette forme de retour à la France d'ancien régime dans le corpus des provinces est actée<sup>1063</sup> par Vichy. Le Pilat intègre sur le plan administratif la province de Rhône et Loire, gérée par un gouverneur. Les régions limitrophes sont à l'ouest l'Auvergne, à l'est la province de Savoie-Dauphiné, au nord la Bourgogne et au sud la Provence. La région du Pilat représente en fait des zones de passage en direction de la vallée du Rhône et au-delà des Alpes, mais également à destination des montagnes d'Auvergne. Le contrôle par Vichy et les autorités allemandes de ces territoires est dans un enjeu de suivi des flux, arpentant le Pilat, considéré comme illicite dans le corpus juridique vichyste de lutte contre les juifs, les réfractaires aux S.T.O et les maquis de résistances régionales dans les chemins d'approvisionnements en vivres, matériels et en hommes. Les chemins de montagnes, par leurs natures escarpées, restent globalement difficiles à surveiller et maîtriser les structures vichystes collaborationnistes. La maîtrise des voies de communications entre les villages, les hameaux et les fermes isolés du Pilat ne représentent pas un enjeu stratégique majeur pour les autorités allemandes, contrairement aux cadres montagnards du Vercors dans les Alpes. Cependant, la surveillance des chemins routes et chemins est utile pour le contrôle des marchandises traversant le Pilat ou la lutte contre le marché noir, lié potentiellement aux fermes du Pilat. Les surveillances ponctuelles de ce massif de montagne sont pour autant nécessaires à partir de 1943-1944 face aux résistances locales ou régionales, qualifiées de terroristes par les

---

<sup>1060</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne, Histoire de la ville et de ses habitants*, Saint-Just La Pendue, Horvath, 1976, p.325.

<sup>1061</sup> Jean Combe, *Le Bessat et ses environs*, Saint-Etienne, Dumas, 1969, p.190.

<sup>1062</sup> Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix*, Saint-Etienne Centre d'études foréziennes, 1980, p.364.

<sup>1063</sup> Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy : folklore et révolution nationale*, Lyon, C.N.R.S, 1994,336 p.

autorités occupantes et la France maréchaliste. Le contrôle du haut-Pilat est dans le paysage réel de l'occupation à partir de 1943 et le passage de patrouilles allemandes dans la surveillance des carrefours à l'exemple de la croix de Chaubouret, proche du Bessat.

De plus, les héritages de pratiques catholiques assez conservatrices sur ces territoires de montagnes renforcent globalement cet adage novateur paysan structuré par Vichy. On a de manière générale des populations locales attentistes face à cet Etat français, destructeur des références républicaines « humanisme et universalisme ». Par ailleurs, la question juive ne concerne pas majoritairement le terreau culturel et culturel du Pilat. On est ainsi dans une logique entre indifférences et peurs des systèmes répressifs en présence.

A l'opposé, les montagnes du Vivarais et des plateaux du Chambon sur Lignon sont dans un postulat plus réfractaire aux idées de l'Etat français, dans des perspectives d'actions. En fait, le terreau protestant<sup>1064</sup>, associé à des palimpsestes de persécutions religieuses ont une approche d'ouverture et de refuge. La politique antisémite de Pétain et de Laval a des implications dans les paysages de vie à l'échelle de ce haut plateau entre accueil et protection dans les fermes alentours. La persécution des juifs, notamment issus de la région stéphanoise et d'ailleurs, montre globalement que le Pilat est une terre de transit, avant de rejoindre d'autres territoires, comme le Chambon sur Lignon en haute Loire. Pour autant, des actions marquées par l'altruisme et la générosité s'observent à l'échelle de la région de Doizieux, face aux souffrances et aux persécutions religieuses. On a ainsi l'exemple du curé de Saint-Just sur la commune de Doizieux, l'abbé Dumas<sup>1065</sup>. L'engagement chrétien d'Antoine Dumas (1909-1969), dans sa pastorale sur le site de Doizieux conduit à accueillir des enfants persécutés, offrant ainsi sa protection face aux barbaries ambiantes. Ses interventions à partir de 1941 jusqu'en 1944, conduisent à donner asile à 32 enfants juifs. Les fermes paysannes aux alentours deviennent des refuges, montrant certaines similitudes avec le pays du Chambon sur Lignon. Des exemples et des témoignages sont par exemple liés aux enfants<sup>1066</sup>, dans la reconnaissance des interventions du curé Antoine Dumas. De plus, l'institut Yad Vashem reconnaît en 2008 le

---

<sup>1064</sup> Patrick Gérard Henry, *La montagne des justes : le Chambon-sur Lignon, 1940-1944*, Toulouse, Privat, 2010, 220 p.

<sup>1065</sup> Le comité français pour Yad Vashem, constitué en 1989, s'inscrit dans un travail d'honneur mémoriel. L'institut Yad Vashem à Jérusalem agit pour la reconnaissance de titre des justes parmi les Nations. Antoine Dumas est curé à Doizieu dans cette période de guerre et de persécutions religieuses. Cette distinction est donnée en 1991 par un corpus de témoignages avec comme fil conducteur la générosité et l'humanité.

<sup>1066</sup> Georges Bernard et Clément Biderman sont des enfants cachés. Originaire de Paris, le site de Doizieu devient un refuge face aux rafles menées par Vichy et les autorités nazis.

statut de Justes à Pierre et Berthe Beaufrère en 2008, cultivateurs à Doizieux, durant ce contexte de guerre et de souffrances. Ils ont hébergé notamment l'enfant Bernard Hochmann de 1943 à 1944. On a également les reconnaissances du comité YadVashem en 2009 pour Antoine Badar et son épouse Françoise. Ils sont hôteliers à Doizieux et s'engagent sur le chemin de l'altruisme et de l'hospitalité, offrant un abri au printemps 1944 à deux enfants juifs, Alain Frank âgé de 7 ans et son frère Serge âgé de 5 ans.

Le corpus de Yad vashem<sup>1067</sup> est un protocole mémoriel, rendant hommage au meilleur de l'humanité. Les noms, inscrits sur le monument à Jérusalem ont des éléments de symboles et d'enjeux politiques dans la défense des vertus humanistes. Le parcours de l'engagement de l'abbé Dumas dans sa démarche d'humanité est également suivi par le pasteur protestant Trocmé à l'échelle de la communauté des croyants du site du Chambon sur Lignon. On a ainsi des facteurs communs dans leurs démarches, reprenant la dimension biblique et évangélique d'aides aux persécutés. A l'échelle de Doizieux, une plaque mémorielle en marbre apposée sur les murs du presbytère rappelle les actions de l'Abbé Dumas, à l'initiative des rescapés. Dès lors, les actes de L'abbé Dumas entrent en fait dans les capacités à refuser et à s'indigner de mesures politiques injustes, contraires aux valeurs humanistes de la France. Le site du village de Doizieu demeure globalement singulier dans ces manifestations de courage, par rapport à l'attentisme global du Pilat. L'esprit de l'air du temps invite les populations à la prudence et à la discrétion d'une manière générale dans cette temporalité difficile propre aux dénonciations et aux infamies de toutes sortes dans cette période troublée.

Pour autant, les territoires d'altitude du Pilat offrent des paysages politiques potentiellement pétainistes, notamment dans des corpus destinés à la jeunesse, liés au scoutisme. On a en fait des structures, dans des palimpsestes de traditions catholiques conservatrices. On remarque des positionnements potentiels relayant l'antisémitisme d'Etat à l'échelle de cette jeunesse pétainiste. La vie dans cette nature est censée renforcer l'esprit maréchaliste dans la jeunesse régionale, pilier de la société en devenir dans un ordre européen liberticide et mortifère. Cette ode à la jeunesse, stimulée plus particulièrement dans cet Etat français, propose des bivouacs dans le Pilat, notamment dans la région du Bessat et le site d'hébergement de la ferme-auberge

---

<sup>1067</sup> Comité Français pour Yad Vashem. Liste des justes parmi les Nations pour le vilage de Doizieux ( Consulté 24 août 2020), à l'adresse <https://yadvashem-france.org/nom>

de la Jasserie dans la temporalité de l'appartenance du Pilat à la France Libre, mais en réalité sous surveillance indirecte de l'Allemagne.

Le corpus des scouts de France<sup>1068</sup> construit un idéal de vie en plein air, notamment à l'échelle du Pilat au niveau régional. La mise en place d'un pèlerinage catholique le 15 août 1942 à destination du Puy en Velay, est dans cette perception vichyste de références catholiques traditionnalistes. Les chemins du Pilat sont les cadres de passages des scouts de France, venant généralement des villes comme Saint-Etienne. L'encadrement de cette jeunesse<sup>1069</sup> se constitue par des tranches d'âges, privilégiant le public scolaire<sup>1070</sup>. Les déplacements en montagne en uniforme, structurant des campements de vie, se constituent à l'échelle des paysages vécus du haut Pilat. Cette volonté de virilisation, pour les garçons dans des activités de plein air, est dans le cheminement intellectuel des programmes scolaires de Vichy, avec comme relais efficient le scoutisme de France à l'échelle régionale. Le renouveau de la catholicité dans les écoles publiques<sup>1071</sup> sur les communes<sup>1072</sup> du Pilat s'oppose aux principes de la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'Etat. Les processus d'encadrements de la jeunesse dans cette approche régionale maréchaliste sont des processus métapolitiques. Ainsi, on constate aux échelles locales, un modèle de société maréchaliste enseigné dès l'école primaire. On se place dans des références paysagères de montagne où la politique autoritaire de Pétain, conduit à renouveler la France par cette naturalité retrouvée. Ces propos sur une France éternelle, visible dans les régions comme le Pilat, se heurte aux réalités des turbulences de la conflictualité mondiale, à l'échelle des perceptions, des craintes et des espoirs. La temporalité de la guerre, de l'occupation, des résistances variables construisent ainsi un corpus régionaliste sur des focus locaux. Les paysages dans ce contexte de conflictualités et de violences ont des manifestations variables de ces paradigmes mortifères.

La géomorphologie du Pilat dans ses rapports à la montagne est dans des opportunités de déplacements, dans les paradigmes de la clandestinité et de la discrétion. Cette barrière de

---

<sup>1068</sup> La politique d'embrigadement de la jeunesse utilise le scoutisme, structuré par l'Etat français le 24 juillet 1941.

<sup>1069</sup> Yves Combeau, *Toujours prêts, histoire du scoutisme catholique en France*, Paris, Cerf, 2021, 360 p.

<sup>1070</sup> Le ministre de l'Instruction publique Jérôme Carcopino de février 1941 au mois d'avril 1942 applique les directives de Vichy dans la restructuration de l'école. Les programmes scolaires sont antinomiques de la politique réformatrice conduite par Jean Zay dans la temporalité du Front Populaire.

<sup>1071</sup> Le ministre de l'Instruction publique Jacques Chevalier valide l'enseignement des devoirs envers Dieu.

<sup>1072</sup> L'encadrement et la surveillance des communes se construisent sous le paysage juridique de la loi du 12 novembre 1940 et de la loi du 16 novembre 1940.

moyenne montagne est également impactée par les turbulences politiques de la seconde guerre mondiale, dans les différents paysages de vie et à l'échelle des différents versants. Pour autant, la géomorphologie du Pilat dans ses différents versants, plus ou moins escarpés dans ses chemins et sentiers, sur les lignes de crêtes sont potentiellement impactés par les troubles politiques de cette période troublée à différents niveaux, dans les territoires vécus.

### **b Des anthropisations variables à l'échelle du Pilat par référence à la carte Michelin de 1942 et les implications à différents niveaux**

L'extrait de la carte Michelin Saint-Etienne-Aurillac<sup>1073</sup>, daté de 1942, permet de valoriser plusieurs points au niveau des expressions territoriales représentées et symbolisées. Tout d'abord, le cadre géographique du Pilat renvoie à l'analyse de Pierre Vanel en 1932, structurant des limites géographiques précises. Cet extrait de carte présente ainsi un focus, en relations aux cadres suggérés par Vanel<sup>1074</sup>, en mettant en place des repères associés aux versants septentrionaux, mais aussi aux versants méridionaux du massif.

Cette perspective cartographique, à l'échelle du focus organisé autour du Mont Pilat, structure un ensemble de repères complémentaires. La place des anthropisations inégales, le maillage des voies de communication interfèrent au niveau des territoires vécus et représentés.



<sup>1073</sup> Michelin, *Carte routière Saint-Etienne-Aurillac numéro 76 au 1/200 000*, n.p, Michelin 1942.

<sup>1074</sup> Pierre Vanel, *Notre Mont Pilat*, Saint-Etienne, Théolier, 1932, 70 p.

## Figure 2 : focus sur la carte Michelin Saint-Etienne-Aurillac de 1942

L'échelle indiquée sur la carte, soit 1 cm, pour 2 km, permet de proposer des distances, associées aux paysages réels. La place de la légende apporte également des informations pertinentes sur différents points, comme les voies de communications à différents niveaux (les routes nationales, les routes départementales, routes empierrées, chemins muletiers).

Dès lors, le cadre géographique du Pilat est en fait limité au niveau des versants septentrionaux, des versants méridionaux et des périphéries occidentales et orientales. Le rappel des indications<sup>1075</sup> géographiques de Pierre Vanel construit de ce fait le cadre spatial du Pilat dans les années 1930, pérenne dans les décennies suivantes. Les limites se structurent ainsi au niveau des vallées, à l'exemple de la vallée du Gier dans les territoires septentrionaux, prolongées au niveau d'une partie de la vallée du Furan, avec la présence de la ville de Saint-Etienne (une topographie de vallée, entourée de 7 collines). L'accès se fait notamment par une route nationale 82, reprenant en fait la route d'ancien régime, donnant des interfaces entre Saint-Etienne et Saint-Chamond et au-delà en direction du fleuve Rhône. Les limites méridionales concernent également des voies de communications, mais de conditions plus modestes. Les repères de Vanel sont des villages, comme Saint-Pierre de Bœuf, Saint-Julien, Mallevall, Maclas, Saint-Julien Molin-Molette et la ville de Bourg-Argental. L'étude de la carte Michelin donne des informations sur les axes à l'échelle des limites géographiques des versants méridionaux du Pilat. La nationale 102 reste l'axe structurant les désertes de la ville de Bourg-Argental au Rhône, relayée par des départementales à l'exemple de la départementale 12, constituant un nœud de communication à l'échelle du village de Saint-Julien-Molin-Molette. Les limites occidentales, avec comme paysage le plateau de Saint-Genest-Malifaux disposent d'une départementale, traversant en fait cette région du Pilat, pour accéder dans la partie sud à Saint-régis du Coin et Saint-Sauveur-en-Rue (en dehors du cadre géographique du Pilat selon Vanel, mais intégrées par des axes de communication). En fait, la nationale 82, reliant Saint-Etienne à Bourg-Argental est la voie d'accès, constituant une limite géographique occidentale au Pilat. En dehors de ce polygone, constitué de nationales et de départementales, les accès au haut-Pilat sont inégaux, par le fait de départementales comme la départementale 2, reliant La Valla au Bessat. Pour autant, ce maillage se complète par un ensemble de sentiers et de chemins muletiers, à l'historicité médiévale. Dés-lors, la surveillance du Pilat par des transports modernes de la part des autorités allemandes est en réalité complexe, du fait de la disposition

---

<sup>1075</sup> *Ibidem*, p.9.

inégale du réseau et des richesses des anciens sentiers, pouvant être réactivés dans cette temporalité de guerre. Cependant, la connaissance du pays est un préalable aux déplacements, afin d'éviter des contrôles, globalement situés sur les nœuds de communication, positionnés aux limites géographiques du Pilat, mais également à l'échelle du haut-Pilat, carrefour de communication traditionnelle entre les deux versants. La région du Bessat est en fait le point névralgique de déplacements potentiels entre les deux versants, complétés également par la région de Saint-Genest-Malifaux, constituée d'un vaste plateau avec des fermes isolées des grands axes de communication.

Au niveau des différentes anthropisations présentes sur ces pays du Pilat, la carte renseigne en fait sur une diversité de villages et de hameaux, constituant en fait des cadres de vie. Ceux-ci sont forcément impactés par le changement de régime politique survenu en 1940. L'esprit vichyste est inégalement présent, notamment dans les hameaux et les fermes les plus reculées à l'exemple de la région de plateaux de Saint-Genest-Malifaux. Les fermes isolées peuvent en fait être utiles, en termes de ravitaillements des réfractaires potentielles au S.T.O à partir de 1943. D'autre part, les populations urbaines des vallées ont souvent des liens de parenté avec des villages du Pilat, constituant ainsi les cadres de solidarité familiale dans cette période difficile. Cela peut prendre en fait des capacités de ravitaillements alimentaires ou des capacités de refuges plus ou moins pérennes. Pour autant, ces villages et hameaux sont aussi impactés indirectement par la propagande vichyste contre l'ennemi intérieur, les résistants qualifiés de terroristes ou les incitations possibles aux dénonciations. Cependant, la physionomie des ruralités en termes de populations visibles reste conforme à l'esprit du temps, une surreprésentation féminine, des enfants et adolescentes et des vieillards minoritaires.

D'autre part, Pierre Vanel, dans son ouvrage incitant au tourisme sur le Pilat en 1932, s'intéresse à l'origine toponymique du col de la République, avec comme paysages des résineux structurant le Grand bois : « *La République / Bois fameux qui doit son nom (...) à l'aventure des Béguines*<sup>1076</sup> de Saint-Jean Bonnefond (...) s'en allaient (...) fonder la république des béguins ». Les références aux bois, citées par Vanel sont des réalités concrètes dans les paysages de vie, localisées inégalement à l'échelle du massif. La carte donne ainsi des indications géographiques sur les zones forestières, montrant l'importance du haut Pilat et des

---

<sup>1076</sup> Le mouvement des Béguins a en fait une dimension religieuse égalitariste, conduite à la fin du XVIIIe siècle à l'échelle locale par l'abbé Drevet. Ils souhaitent créer la République du Christ dans ce site boisé, dans une communauté de vie. Les réactions de l'Etat révolutionnaire mettent un terme à cette utopie et laisse sur le plan mémoriel, le mot république comme toponymie de ce lieu d'altitude.

vallées septentrionales, à l'exemple de La Valla, ou à l'échelle des environs de Rochetaillée dans des versants bordant la rivière Furan. L'évaluation des zones forestières montrent plusieurs points, entre inégalités géographiques et aires forestières. Ainsi, la zone du haut Pilat reste la plus boisée. Les rapports à la carte Michelin donnent des renseignements au niveau des distances. On a effectivement une zone forestière cohérente et continue globalement à l'échelle de la ligne de crêts. La toponymie présente sur la carte avec le mont Pilat organise des territoires forestiers de part et d'autre de ces sommets. On a en fait des bois sur une longueur d'environ 14 km jusqu'au contact de la région de Saint-Genest Malifaux à l'ouest du massif. La largeur moyenne des forêts est d'environ 3 km. Cela constitue dans le paysage réel plusieurs milliers d'hectares, essentiellement composés de résineux du fait de l'altitude. On estime ainsi la surface forestière dans ce secteur géographique à 4200 hectares. On remarque également que ces bois sont en fait les résultats de politiques forestières cohérentes, entreprises depuis le premier tiers du XIXe siècle dans les préservations et les exploitations raisonnées des ressources. Cette forêt<sup>1077</sup> est également associée à des bois plus anciens, les grands bois et les bois de Pilat non contigus au milieu du XVIIIe siècle. Pour autant, la préservation de cette ressource est remise en question dans cette temporalité de basculement des années de guerre.

On a en fait des inégalités forestières entre les deux versants. Les versants méridionaux ne possèdent généralement pas de zones forestières continues, exceptées à l'échelle de Bourg-Argental. Cette bande forestière est en fait le prolongement de la zone boisée à partir des Grands Bois, localisés au Col de la République. Cependant, ces années de guerre utilisent les ressources des bois dans la production de charbon de bois, créant les conditions de paysages de plus en plus dénudés, du fait des abattages des arbres, nécessaires à la production de gazogène. Cela constitue des enjeux de reboisement dans l'après-guerre. Par ailleurs, cette inégalité forestière constitue des marqueurs paysagers différenciés et les incidences sur les capacités inégales à la clandestinité au niveau des maquis locaux ou plus régionaux, arpentant ces zones de montagne dans des processus de déplacement ou de coup de force sur l'occupant. Par ailleurs, la présence de routes à différentes échelles, structurant le massif, constitue des bases pour maîtriser le territoire de la part des autorités allemandes. Le quadrillage du terrain, contrairement aux massifs alpins comme le Vercors<sup>1078</sup>, est par conséquent plus aisé, par la proximité de villes

---

<sup>1077</sup>André Corvol, *L'homme aux bois : Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVIIe-XXe siècle*, 1987, Paris, Fayard, 588 p.

<sup>1078</sup> Le massif du Vercors occupe une superficie de 200 000 hectares, plus vaste que le Pilat, structurant des paysages escarpés, disposant de potentiels pour des maquis combattants. Le contrôle des accès de ce massif de haute montagne est un des facteurs importants de structurations des groupes de combats.

garnisons comme Saint-Etienne. A cela s'ajoutent les difficultés potentielles des replis des résistances armées face aux contrôles des carrefours et à la maîtrise rapide de ces territoires. En fait, le contrôle total du Pilat ne représente pas des objectifs militaires immédiats, en raison de sa situation géographique différente des montagnes alpines donnant accès à d'autres territoires comme la Suisse. Ces moyennes montagnes n'ont donc pas d'utilités militaires immédiates à l'échelle de l'envoi de gros effectifs. Le massif du Pilat a une morphologie accessible, loin des escarpements abrupts du massif alpin, propice aux structures de maquis à géographie variable.

## **2. Les croisements des regards dans ces temporalités de guerre et d'occupations**

La place de la temporalité vichyste et maréchaliste impacte inégalement le Pilat. Face aux restrictions alimentaires des villes proches, les campagnes sont donc mieux préparées à la politique de l'autosuffisance alimentaire, notamment l'augmentation des champs cultivés en pommes de terre et le maintien de la tradition de l'élevage porcin en petite quantité. Paradoxalement, les pénuries alimentaires dans la spirale des rationnements épargnent généralement les ruralités. Pour autant, la guerre et l'occupation allemande plus concrètes se précisent dans le tournant des années 1942-1943 par le paysage visible de soldats allemands, potentiellement présents dans les zones de carrefour, entre autres à l'échelle du haut Pilat et des lignes de crêts. Vivre avec à proximité relative des éléments d'une armée étrangère impacte les rapports humains face aux violences prévisibles, la libération des bas instincts, sur fond du maintien des structures vichystes complaisantes et collaborationnistes avec les nazis.

### **a. Les regards du montagnard Eugène Masson et les facteurs mémoriels de la guerre à différents niveaux géographiques**

En fait, la réalité de la guerre reste présente dans les mémoires, par des écrits, à l'exemple du montagnard Eugène Masson<sup>1079</sup>, reprenant au fil du récit un ensemble d'évènements marquants. Aux aspects factuels, on superpose les facteurs analytiques du récit mémoriel de ce montagnard, présent à la Jasserie depuis des décennies. Les analyses de son propos constituent un témoignage, qui structurent en fait un récit mémoriel inégal, avec une chronologie soit imprécise ou absente. Au-delà de ces aspects, c'est le témoignage d'un montagnard âgé sur ces terres, les changements de ces paysages de vie sous l'effet de la guerre, les perceptions de ses craintes, mais aussi de ses espoirs.

---

<sup>1079</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le mont Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, 205 p.

A l'échelle de la région du Pilat, Eugène Masson apporte un témoignage dans son récit autobiographique sur ses souvenirs de montagnard. Les rapports à la guerre font l'objet de détails au niveau des perceptions et des ressentis, avec comme cadre les paysages de montagne. La famille Masson est installée sur ce site d'altitude depuis 1927<sup>1080</sup>. Il est dans un processus d'enracinement générationnel dans ce pays du Bessat et ses environs, lié à la terre et aux récits mémoriels imparfaits, mais capable d'apporter des enseignements au niveau de cette temporalité de basculement des années de Vichy et d'occupation et les conséquences concrètes, ressenties au niveau des paysages de vie. Le cadre du haut-Pilat est en fait dans des interactions fortes au niveau des enjeux de cette temporalité de conflits, touchant les habitants inégalement au niveau de leurs habitudes et comportements, mettant généralement un terme aux sentiments d'insouciance par rapport aux actes du quotidien, comme les déplacements.

Il précise entre autres que la ferme auberge de la Jasserie est un havre de refuge potentiel dans cette période de violences<sup>1081</sup> : « *La Jasserie était le point de mire de ces groupes désorganisés qui cherchaient à passer de la vallée du Gier à la vallée du Rhône* ». Ces allusions aux groupes de résistances peuvent être en fait précisées<sup>1082</sup>. En fait, c'est un point de passage, une halte afin de passer de la vallée du Gier à la vallée du Rhône. On a l'utilisation des chemins muletiers et des sentiers pour traverser ce massif dans une logique probable de clandestinité ou d'être doté de faux documents administratifs en cas de contrôles.

Cependant, la réalité du paysage politique vichyssois et collaborationniste de Saint-Etienne, proche de la région du Bessat, interfère sur la surveillance du haut Pilat à partir d'effectifs stationnés au niveau de la ferme-auberge de la Jasserie. Ce site de prairie d'altitude représente en fait un point important, place de surveillance et de bivouac pour surveiller la région alentour. La proximité des effectifs militarisés ou composés de supplétifs, stationnée à Saint-Etienne est un facteur de déplacement rapide sur ces pays d'altitude. La police, gendarmerie, la milice<sup>1083</sup> aident globalement à partir de la fin de 1942 les unités allemandes. Le casernement à l'échelle de Saint-Etienne des troupes allemandes se situe au niveau de la caserne Grouchy et la caserne Rulliere. L'arsenal militaire et répressif se complète par la présence de la Gestapo et des unités de gendarmerie allemandes, appelés Feldgendarmerie faisant office de police militaire. Saint-

---

<sup>1080</sup> *Ibidem*, p.77.

<sup>1081</sup> *Ibidem*, p.81.

<sup>1082</sup> C'est notamment les actions de Théo Vial-Massat, militant communiste.

<sup>1083</sup> La milice est constituée par le 30 janvier 1943, dirigée par Joseph Darnand.

Etienne, à l'heure allemande est un paysage d'occupation, interférant sur les communes du haut Pilat dans les gestions du quotidien. Un ensemble de directives lutte contre les mouvements ou idées subversifs, par apport au postulat de Vichy collaborationniste, souhaitant la victoire de l'Allemagne<sup>1084</sup>.

En fait, l'Etat vichyste <sup>1085</sup>dès 1941 réorganise le cadre préfectoral et affirme la spirale de la collaboration dans le cursus de la révolution nationale. La milice à Saint-Etienne<sup>1086</sup> participe aux arrestations et aux processus collaborationnistes. L'organisation de la milice à l'échelle de la région stéphanoise renforce l'instrument de répression à différents niveaux. Cette organisation est dans une logique d'arrestations arbitraires, de violences contre les juifs, les résistants qualifiés de terroristes et toutes les personnes considérées comme indésirables dans le postulat vichyste. Elle est également compétente dans des initiatives de luttes contre le marché noir et peut à tout moment se rendre dans les fermes du Pilat pour contrôler le corpus agricole, le maintien à l'échelle locale des directives agricoles de Vichy ou vérifier sur le terrain la véracité des lettres de dénonciation. La structure de commandement de la milice<sup>1087</sup> à Saint-Etienne, porte du Pilat, est tout d'abord liée à Pierre Guillaumin<sup>1088</sup>, puis Delmeule et Bouvier. La milice utilise la violence comme moyen d'actions et de renseignements.

Les activités de résistance<sup>1089</sup> dans les vallées proches interférentes dans les pays du Pilat, rappellent ainsi le propos d'Eugène Masson sur les groupes venant du Gier et passant par la Jasserie comme halte et repos potentiel dans leurs pérégrinations vers les maquis de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Les zones de montagnes, par la nature des reliefs sont des facteurs de

---

<sup>1084</sup> La collaboration active est également dans l'engagement de Jean Mayol de Lupé (1873-1955), aumônier militaire de la légion des volontaires français et ensuite de la division SS Charlemagne. Il est inhumé sur le cimetière de Lupé, à environ 9km de Pélussin.

<sup>1085</sup> Le régime de Vichy crée la police nationale, suite à l'application de la loi du 23 avril 1941. Le corpus de l'Etat français divise la préfecture de police en trois divisions (la sécurité publique, la police judiciaire, les renseignements généraux).

<sup>1086</sup> Monique Luirard, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix*, Saint-Etienne, Centre d'études foréziennes, 1980, p.408 - 419.

<sup>1087</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne, Histoire de la ville et de ses habitants*, Saint-Just La pendue, Horvath, 1976, p.332.

<sup>1088</sup> Il est abattu le 24 décembre 1943 à Saint-Etienne.

<sup>1089</sup>Pascal Chambon, *Les résistances dans la Loire dans le département de la Loire 1940-1944*, Saint-Cyr-sur Loire, Sutton,456 p.

présence de groupes de combattants, contrôlant les routes et les chemins de montagnes, visualisant les convois allemands circulant dans ces zones de montagnes.

Ainsi, le corpus municipal<sup>1090</sup> de Saint-Etienne est inféodé à Vichy et appuie les opérations ponctuelles de surveillance des routes du Pilat à l'échelle des versants septentrionaux. Le maire Amédée Guyat, nommé par Vichy en mars 1941, annonce rapidement sa détermination vichyste. En avril 1941<sup>1091</sup>, il expose lors de premiers discours les lignes directrices de son action : « *Toujours prêt à suivre les conseils et exécuter les ordres de Monsieur le Maréchal Pétain* ». A partir de novembre 1942, la ville de Saint-Etienne connaît une occupation allemande et l'installation d'unités. Celles-ci sont susceptibles d'intervenir dans le haut Pilat, par la proximité géographique entre Saint-Etienne et la région du Bessat, insérant également le site de la Jasserie. On a ainsi des distances accessibles au niveau du Bessat et ses territoires proches, de l'ordre d'environ 17 km pour atteindre le village. Le site de la Jasserie se situe à environ 8 km. Les casernements de Saint-Etienne donnent par conséquent des accès rapides à l'intégralité des versants septentrionaux du Pilat et entre autres les présences à l'échelle du haut Pilat dans le contrôle potentiel des accès aux sentiers de montagne. Des allers-retours sont donc aisément possibles dans une temporalité journalière. Les aspects routiers au Pilat en 1942 sont visibles et compréhensibles par les apports de la carte Michelin de 1942<sup>1092</sup>, avec comme intitulé Aurillac-Saint-Etienne, dont le numéro de référence est 76. On a en effet plusieurs voies d'accès à des pays du Pilat par les autorités collaborationnistes de Pétain, mais également par les unités allemandes dans la volonté de montrer leurs présences à l'échelle des ruralités. Les troupes allemandes sont le plus souvent accompagnées de supplétifs de Vichy francophones, désireux de renforcer la collaboration par des opérations conjointes. Les routes et chemins du haut-Pilat à l'échelle du Bessat, mais également du plateau de Saint-Genest-Malifaux sont des territoires de passages vers les versants méridionaux. Dès lors, le contrôle des accès est un facteur structurant de la volonté de maîtriser ces territoires par des présences de patrouilles à géographie variable. Les effectifs d'une escouade correspondent à dix soldats, commandés par un sous-officier, pouvant être complétés par des apports cynophiles. Ce paysage d'une occupation militaire pérenne et visible à l'échelle de la région construit de même des rapports aux territoires

---

<sup>1090</sup> Etienne Fournial, *Saint-Etienne, Histoire de la ville et de ses habitants*, Saint-Just La Pendue, Horvath, 1976, 2016,325.

<sup>1091</sup> *Ibidem*, p.325.

<sup>1092</sup> Michelin, *Carte routière Saint-Etienne-Aurillac numéro 76*, n.p, Michelin, 1942.

de montagnes comme éléments stratégiques de présences et de surveillance de la part des autorités allemandes.

L'accès au Pilat par la région de Saint-Etienne par une route, relativement étroite, se poursuit en lacets aux abords du Pilat. La présence de véhicules militaires allemands est par conséquent assez visible et donc assez prévisible, afin potentiellement de prévenir les actions locales. Généralement les convois militaires sont escortés en amont par une unité de la gendarmerie à motos, avec comme fonction le statut d'éclaireurs motocyclistes. Le type de transport de troupes utilisé donne un paysage sonore bruyant. Le modèle standard utilisé est le camion Daimler-Benz. Les officiers se déplacent dans des voitures de type Kubelwagen, à moteur Volkswagen. Ces véhicules disposent de peinture de camouflage sur ton kaki et ont des marquages visibles sur leurs carrosseries. C'est l'usage de la Balkenkreuz ou croix aux branches droites, utilisée par la Wehrmacht. Leurs présences visibles et bruyantes sur les routes du Pilat, dans une logique de convoi, représentent les manifestations visibles de l'occupation, des spirales potentielles des peurs et des violences dans un climat autoritaire répressif et liberticide envers les populations civiles.

Eugène Masson consacre un chapitre de son récit mémoriel avec comme titre *La Jasserie pendant la guerre*. Les cadres sémantiques utilisés, les références plus ou moins précises représentent néanmoins des apports dans la compréhension de ce paysage militaire à l'échelle de la ferme auberge de la Jasserie. La temporalité n'est pas précisée dans son récit, mais on peut dater ces événements, suite à la présence allemande à Saint-Etienne, efficiente à partir du début 1943. Il développe ensuite la présence de soldats allemands <sup>1093</sup>: « *Un jour arrivèrent plusieurs centaines de soldats avec leurs officiers. Ils venaient pour effectuer une manœuvre en montagne. Le soir, ils redescendirent à Saint-Etienne* ». On peut se représenter le paysage visuel de ces soldats allemands, descendant de leurs camions à la Jasserie dans des objectifs d'entraînement au combat. Les uniformes sont dans une couleur générale de feldgrau, arborant une plaque de ceinturon distinctif, un insigne désignant un aigle avec croix gammée. De plus, le nombre de soldats proposés par Eugène Masson renvoie au niveau de la structure de la Wehrmacht<sup>1094</sup> à l'équivalent d'une compagnie, soit entre 170 et 200 combattants. Soit environ l'équivalent de quatre sections de combat. On peut deviner les ordres hurlés en langue allemande aux combattants en manœuvre, l'installation dans la montagne des exercices aux

---

<sup>1093</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le mont Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, p.82.

<sup>1094</sup> Philippe Masson, *Histoire de l'armée allemande 1939-1945*, Paris, Perrin, 1993, 553 p.

abords du Mont Pilat. De plus, les abords de la Jasserie sont verrouillés par des unités appartenant à la feldgendarmérie, pour empêcher les personnels civils de se promener sur les sites d'exercices aux abords des sommets du Pilat. De plus, l'auteur évoque la présence sur le long terme d'une section allemande à l'échelle de la ferme-auberge de la Jasserie<sup>1095</sup> : « *la section de soldats qui logeait chez nous (...) dans la journée, ce n'était que reconnaissance dans la montagne* ». On a comme paysage vécu sur le site de la Jasserie et ses environs la présence d'une quarantaine de soldats allemands, conduite par un officier et quatre sous-officiers. Les réflexions d'Eugène Masson abordent la question des contrôles dans ces zones de montagnes, notamment sur la ligne de crête aux abords des sommets du Pilat, mais également dans la surveillance et le contrôle des documents d'identité sur les voies d'accès aux abords de la croix de Chaubouret à l'échelle du Bessat. D'autre part, cette ferme-auberge de la Jasserie dispose d'infrastructure d'hébergements entre le dortoir collectif et la grange à proximité. Ainsi, les paysages militaires, par des présences d'effectifs de l'armée allemande impactent les cadres de vie et la tranquillité des habitants et au-delà, cela constitue les bases d'un climat potentiellement oppressant entre peur des contrôles d'identités et les conséquences immédiates des refus.

Par ailleurs, Eugène Masson relate des épisodes<sup>1096</sup> de combats à différentes échelles géographiques et temporelles, avec des impacts mémoriels sur les paysages actuels. Ainsi, l'élévation de stèles, complétée par des processus réguliers de commémoration des lieux structurent cette temporalité de l'après-guerre, entre commémoration et devoir de mémoire. Les valeurs républicaines, la place des noms des résistants tués, marquent en fait les facteurs de patrimonialisation dans le souvenir collectif. On a ainsi des processus de patrimonialisation, des vecteurs républicains, dépassant la temporalité de la seconde guerre mondiale à l'échelle régionale du Pilat.

Le récit de ces actions participe à la construction de paysages mémoriels, relatant en fait les éléments de l'héroïsation. Ces facteurs des récits des résistances et des combats participent au concept du résistancialisme<sup>1097</sup>. Cette démarche historiographique, dans un destin français relaté

---

<sup>1095</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le mont Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, p.82.

<sup>1096</sup> *Ibidem*, p.109 -112.

<sup>1097</sup> C'est un néologisme, valorisé en 1987 par l'historien Henri Rousso, ce concept définit une perspective politique de récit national, minorant la réalité effective de la collaboration. C'est une démarche idéologique active à partir de 1947, jusqu'à la fin des années 1960. L'historien américain Paxton remet en cause cette logique résistancialisme au début des années 1970.

et valorisé, oubliant les réalités d'une France attentiste et minoritairement dans une collaboration active avec l'Allemagne, domine les idées dans cette période, avec comme moteur l'aura du général de Gaulle. Cependant, la question des implications de Vichy, à l'échelle nationale et régionale, tend à être minorée, dans la reconstruction du sentiment d'appartenance nationale<sup>1098</sup>. Ainsi, les paysages mémoriels à l'échelle du Pilat, rendant hommages aux combattants et victimes de cette temporalité guerrière, constituent un patrimoine, participant aux célébrations régulières des symboles de leurs sacrifices, dans des perspectives de reconquête des libertés fondamentales et de la démocratie française.

Ainsi, son récit évoque plusieurs lieux de mémoires et de souffrance<sup>1099</sup> : « *A la liste des vingt et une victime de la fureur nazie massacrées à la Versanne, il faut ajouter celles dont les pierres funéraires bordent dans quelques coins isolés nos chemins et routes de montagne* ». De plus, l'auteur relate plus loin la liste de ces stèles mémorielles, symbolisant à leurs niveaux, des éléments mémoriels locaux et régionaux, clef des commémorations patriotiques et républicaines à venir dans la temporalité de l'après-guerre et se poursuivant actuellement dans une approche mémorielle sur un temps long. On a dès lors des indications géographiques, associées aux noms, constituant ainsi des marquages mémoriels forts et puissants, dans la construction du récit national, à l'échelle locale et régionale. L'approche chronologique rappelle les souffrances du mois de juillet 1944<sup>1100</sup> et la liste des noms remémore les mémoires patriotiques. Sylvain Mathon tué au combat à 2 km de la croix de Chaubouret sur la route de Saint-Chamond, Marcel Millier, Joseph Gaitel, Francis Beaulieu fusillés par la gestapo le 2 juillet 1944 entre Saint-Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental, Laurent Charles, Henri Muller, Jean-Marie Delabre tués par les Allemands sur la route du Bessat le 26 juillet 1944.

Cependant, le cadre mémoriel, évoqué par Masson, reste inégal, marqué par des non-dits, des allusions plus ou moins explicites, dans les perceptions variables d'un montagnard.

---

<sup>1098</sup> Les écrits de Raymond Aron en 1954 sur la théorie du glaive et du bouclier, tendent à défendre une certaine conception de Vichy et du maréchal Pétain, défendant à l'intérieur les intérêts d'une France meurtrie.

<sup>1099</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le mont Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, p.109 – 112.

<sup>1100</sup> Une stèle mémorielle, posée à environ 2 km de la croix de Chaubouret, sur la route de Saint-Chamond.

## **b Précisions sur les actes de résistances militaires dans le Pilat à géographie variable**

Cette perspective géographique sur le Pilat dans cette temporalité de guerre se renforce par les écrits d'Albert-Malloire<sup>1101</sup>, avec la présentation d'une carte légendée<sup>1102</sup> au niveau du département de la Loire. Le focus à l'échelle de Loire-Sud donne des aperçus sur les paysages de guerres potentielles dans le massif du Pilat, un carrefour de maquis possible. D'autre part, le tournant de la guerre et les défaites des forces de l'axe à partir de 1942-1943 impactent inégalement les paysages du Pilat dans des processus variables de résistances et d'approvisionnement des combattants, de surveillance des troupes allemandes, de leurs déplacements. Le cadre géographique du Pilat, à proximité des villes industrielles produisant des armes comme Saint-Etienne ou Saint-Chamond offre à la fois des possibilités de refuge, mais également des facteurs de coordinations d'opérations militaires ou de renseignements plus complexes en liens avec les débarquements de l'année 1944.

Les pays du Pilat sont en effet dans des situations géographiques, intégrant majoritairement des pays de moyenne montagne, organisés à l'échelle des versants septentrionaux et méridionaux. L'historicité de l'appartenance au massif des Cévennes constitue en fait des dimensions d'échanges possibles de part et d'autre de ces territoires. On peut ainsi transiter par les anciens chemins muletiers du Pilat, sans emprunter les itinéraires routiers et réceptionner le matériel, issu des opérations de parachutage de matériels, globalement effectuées de nuit par les avions de la Royal Air Force (RAF). Les modalités de préparation sur le terrain dépendent souvent de la section atterrissage-parachutage, structurée par la France libre du général De Gaulle.

---

<sup>1101</sup> Albert Oriol-Malloire, *Hommes et combats ; La Loire 1939-1945*, Versailles, Martelle éditions, 1994, 168 p.

<sup>1102</sup> *Ibidem*, p.10.



**Figure 3 : focus sur Loire-sud dans la temporalité de guerre**

La place de la légende, par le choix des figurés montre d'une part des lieux de combat à l'exemple du site de La Versanne, appartenant administrativement au canton de Bourg-Argental. Les proximités avec la Haute-Loire et l'Ardèche sont des facteurs potentiels de transferts de combattants, à l'exemple du maquis de Vanosc<sup>1103</sup>, mais également des zones de parachutage en approvisionnement d'armes et munitions de la part des alliés. Sur le plan mémoriel, les constructions cérémonielles rendent hommage au niveau du retour de la temporalité républicaine à deux périodes différentes en terme de contexte et de saisonnalité sur ce site du Pilat. La carte, proposée à l'étude, donne en effet certaines indications géographiques, en matière d'approvisionnement en matériel militaire et divers sur certains sites du Pilat. Les activités dans le Pilat se comprennent par une temporalité générale, conduisant à la libération durant l'été 1944 et les conséquences politiques sur la restauration progressive de l'Etat de Droit, la fin des arbitraires et des moeurs liberticides, tyranniques, organisés par Vichy et sa collaboration active avec l'Allemagne.

<sup>1103</sup> Il est constitué en juin 1944 par l'armée secrète, se situant à environ 12 km au sud-ouest d'Annonay dans la vallée de la Vocance. Les reliefs de montagnes et de plateaux du Vivarais sont par nature propices à des actes de résistances, de la constitution de maquis dans cette temporalité de 1944 et des débarquements sur les côtes de France. L'armée allemande entre dans une situation critique, profitable aux différents maquis, dans des enjeux de harcèlements ponctuels, liés à la stratégie de guérillas face à des effectifs disproportionnés globalement en présence sur ces théâtres d'opérations.

On a en fait deux épisodes de combats<sup>1104</sup> dans ce cadre géographique de montagnes, ponctué de bois et entrecoupé de routes en lacets. Les mémoires des combats de la Versanne participent à la construction d'une histoire régionale de la résistance et la matérialisation des actions de sacrifices par des plaques mémorielles visibles aux regards des contemporains. Ainsi, le lien commémoratif, rappelant les combats du 20 juillet 1944, se présente sous la forme d'une croix, dans un lieu-dit appelé les loges de Monteux sur la commune de la Versanne. On est ainsi dans un cursus mémoriel et patriotique, rendant hommage à des combattants qui majoritairement ne sont pas nés en France. La liste des combattants fait l'objet de commémorations et par conséquent de cadre à la mémoire et aux recueils.

En fait, le site topographique de la Versanne qui a une altitude moyenne de 900 mètres, amène à des réflexions sur les facteurs des processus de combats en zones de montagnes dans des postulats d'escarmouches. La carte Michelin de 1942<sup>1105</sup> apporte un visuel du site de la Versanne au niveau de son cadre général, localisé dans le versant sud-ouest du Pilat. On est en fait dans l'axe de communication de la départementale, qui part du col du Grand bois à 1161m et rejoint en amont Bourg-Argental. La surveillance de la route N 82 est possible, axe reliant Saint-Etienne à Bourg-Argental, traversant de ce fait le massif du Pilat de part en part.

La Versanne est une commune rurale, parsemée de hameaux<sup>1106</sup> et de fermes ponctuées de zones boisées, offrant des cachettes potentielles. Les fermes alentours peuvent constituer une logistique de ravitaillement pour les groupes de résistants. Les événements de juin et de juillet 1944 sont dans des paysages sonores guerriers, le bruit des détonations de part et d'autres, l'odeur de la poudre, le bruit des armes à répétitions, les étuis jetés épars sur les sols. Ainsi, les souffrances des combats, le sang versé contruisent les fondements des lieux de mémoires, relayés au niveau des mémoires de générations à générations. La technique des maquis est dans une démarche de guérilla, de guerre asymétrique, accentuées face aux basculements temporels du débarquement en Normandie et aux perspectives des actions militaires à partir de la Provence, dans les interactions du débarquement du 15 août 1944. La géographie montagnarde du Pilat reste par essence propice aux embuscades contre les forces d'occupations présentes en garnison au niveau des vallées. Les combats en montagne sont par essence de nature

---

<sup>1104</sup> Le 14 juin 1944 se traduit par le décès de 6 hommes, appartenant à l'Armée secrète de Vanosc. Le 20 juillet 1944 se traduit par des combats contre un maquis franco-polonais et la mort de 21 d'entre eux.

<sup>1105</sup> Michelin, *Carte routière Saint-Etienne Aurillac numéo 76 au 1/200 000*, n.p, Michelin, 1942.

<sup>1106</sup> Un ensemble de lieux montre des habitats ruraux dispersés, les Préaux, La Vigne, La fougère.

assymétriques, face à la disproportion des forces et des capacités logistiques. Cependant, le maillage territorial du Pilat est assez aisé à réaliser par les forces allemandes, empêchant potentiellement tous replis en direction des départements limitrophes, à l'exemple de la Haute-Loire<sup>1107</sup> à l'Ouest, l'Ardèche au sud, ou des zones de montagnes frontalières avec le Puy de Dôme marqué par les Monts Du Forez<sup>1108</sup>. D'autre part, les proximités des résistances des montagnes environnantes à l'exemple des sites ardèchois, ou à l'échelle des sites du velay, ont des conséquences sur des présences militaires ponctuelles, inégalement efficaces dans les formes d'actions militaires ou de renseignements sur le terrain. Le théâtre d'escarmouche sur le Pilat peut prendre cependant des tournures tragiques par les déséquilibres des moyens engagés dans cette année 1944.

La place de la mémoire et du lieu de mémoire, commémorant régulièrement ces combats de la Versanne, sont des objectifs de souvenirs, mais aussi de rappel des engagements ultimes au service de la liberté. Le monument funéraire, sous la forme d'une croix, dispose d'une plaque visible, contenant différents éléments, associés à la liste des noms : « *Ici, le 20 juillet 1944, en luttant contre l'occupant nazi, sont tombés pour notre liberté les combattants français et polonais* ». Le site d'installation correspond à la clairière des Grands Bois, localisé dans un lieu-dit appelé les loges de Montheux, dans un environnement forestier apaisant aux regards.

## **B. D'AUTRES TEMPORALITES DANS LES REGARDS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX A DIFFERENTES ECHELLES**

La fin de la seconde guerre mondiale, les processus de libération des villes proches du massif du Pilat, construisent ainsi plusieurs conséquences au niveau des paysages vécus et ressentis parmi les populations locales. L'instauration du Gouvernement provisoire de la République restitue le corpus démocratique et prépare l'affirmation des libertés fondamentales. Au niveau des territoires du Pilat, le retour des prisonniers de guerre restitue aux familles les structures traditionnelles, complétées par le retour des jeunes des S.T.O. Pour autant, la vie économique se place sous l'égide du maintien des rationnements alimentaires<sup>1109</sup>, favorisant également les pratiques commerciales d'achats des produits alimentaires dans les fermes du Pilat, souvent liées à des populations urbaines des villes proches. Cependant, l'administration

---

<sup>1107</sup> A l'échelle du Velay, on a des zones de résistances dans la région de Boussolet, à des altitudes montagnardes au sein d'un massif boisé.

<sup>1108</sup> Les combats d'Estivareilles, village du haut-Forez, aboutissent à la reddition de la colonne allemande le 22 août 1944.

<sup>1109</sup> La fin des tickets de rationnements alimentaires intervient en décembre 1949.

vichyste au niveau des mairies est finie, dans ces pratiques de surveillances et de nominations des édiles. Les élections municipales<sup>1110</sup> dans le contexte de la République préparent ainsi le cadre républicain, fraternelle et universaliste. A l'échelle des campagnes, la place des traumatismes, des impacts des années d'occupation, laissent progressivement la place à des processus de reconstruction à différents niveaux. Pour autant, le Pilat est globalement éloigné des phases d'épurations sauvages, tandis que les villes proches restent plus impactées par la visibilité des systèmes collaborationnistes. Cependant, les dénonciations par opportunisme ou jalousie, sont possibles à l'échelle du Pilat, sans pour autant être inquiétées à posteriori<sup>1111</sup>. L'après-guerre organise des enjeux de reconstruction à différentes échelles.

La mise en place administrative et politique des cadres républicains, aboutit rapidement à l'instauration de la IV<sup>e</sup> République, à partir d'octobre 1946. L'affirmation de personnalités politiques locales<sup>1112</sup>, généralement issues des mouvements de résistance et de combats au sein de la France Libre, structurent cette temporalité. Ils représentent également autant de leviers politiques à l'échelle du Pilat, dans la concrétisation de politiques durables de défense des environnements dans les décennies suivantes.

Les cadres de la nature, les liens aux paysages sur ces pays de montagnes et de vallées, redeviennent des vecteurs positifs, face à la cruauté des hommes dans ces années de guerres et de violences. Les possibilités de ressourcements en relation avec le Pilat construisent des facteurs positifs dans des liens avec la nature du Pilat, ses paysages, ses patrimoines.

### **1. Paysages et nature, la place et l'importance de ces paradigmes dans l'après-guerre**

La temporalité des années d'après-guerre aborde au niveau des enjeux de société de plus en plus les relations de l'homme avec la nature, des effets des anthropisations irraisonnées sur les paysages. La question de la nature<sup>1113</sup>, de sa protection, associée à une historicité<sup>1114</sup>, se complète

---

<sup>1110</sup> Elles se déroulent du 29 avril 1945 au 13 mai 1945, dans un contexte politique de fin de guerre et de capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945.

<sup>1111</sup> La loi du 16 août 1947 valide une logique d'amnistie sur certaines effractions durant la seconde guerre mondiale.

<sup>1112</sup> L'exemple du parcours politique de Lucien Neuwirth, adjoint au maire de Saint-Etienne dans l'immédiat de l'après-guerre, député de la Loire. On a également le maire de Saint-Etienne, Louis Alexandre de Brugerolles De Fraissinette (déporté à Buchenwald), maire de 1947 à 1964.

<sup>1113</sup> Chantal Apse, *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'harmattan, 1985, 241 p.

<sup>1114</sup> Dès 1902, le Parlement français valorise une loi de protection des oiseaux utiles pour l'agriculture, à l'exemple des rapaces chassant les rongeurs et considérés traditionnellement comme nuisibles par les

par les perspectives de préservations des territoires du Pilat. Des acteurs locaux, comme Claude Berthier, l'instituteur du Bessat Roger Bargeton participent à leurs niveaux, par des publications de guide de randonnées à la connaissance de ces pays et au-delà aux enjeux de transmissions générationnelles de ces sites remarquables. A cela s'ajoutent, des personnalités de la société civile, exerçant des fonctions politiques, à l'exemple du Docteur Muller<sup>1115</sup>, féru de nature et des paysages du Pilat, acteur majeur des processus de préservation à l'échelle de ce massif de moyenne montagne., des paysages de piémont composés de collines, de vallées à géographie variable. Au-delà, de la diversité des reliefs, des différences climatiques du massif entre les versants septentrionaux et méridionaux, se distinguent des ambitions communes de préservations de ces écrins de nature et de patrimonialisation des sites remarquables. De plus, la construction de liens positifs, d'interactions entre l'homme, la montagne et les forêts sont dans des perspectives de plénitude et d'apaisements potentiels<sup>1116</sup> des âmes et des corps.

Le renouveau des forêts dans les décennies suivantes offre aux regards une richesse de l'écosystème en fonction des saisons, entre la vue des arbres et des sous-bois, le bourdonnement des insectes, le chant des oiseaux et le bruit feutré des pas au contact des aiguilles des conifères, présents en altitude. La forêt représente une palette d'émotions, les interactions entre l'esthétisme en fonction des luminosités et la quiétude ressentie.

### **a. Les cadres généraux dans la recherche de nature et de préservations paysagères à différents niveaux**

Les relations de l'homme avec la nature<sup>1117</sup> et au-delà avec le cadre spatial, servant potentiellement d'écrin à celle-ci, conditionnent une historicité<sup>1118</sup> riche. Le contexte de l'après-guerre, les changements de vie majeure apportés par les débuts de la croissance fordiste dans la

---

agriculteurs. A l'échelle du Pilat, on a ainsi une préservation par la loi pour les éperviers, le Busard dans le nord-est du massif.

<sup>1115</sup> Bernard Muller (1913-1993), maire provisoire à la libération, puis conseiller municipal sous l'administration du maire de Saint-Etienne Alexandre de Freyssinet. Il est député de la Loire au milieu des années 1960, remplaçant Alexandre Bugerolle De Fraissinet. Il donne son soutien au projet de constitution du parc régional du Pilat.

<sup>1116</sup> Le concept actuel de bain de forêt, lié notamment à la pensée japonaise ou shinrin-yoku, dans des approches centrées sur la sylvothérapie, réduisant le stress.

<sup>1117</sup> Donato Bergandi, Patrick Blandin, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », Revue d'histoire des sciences, 2012, Tome 65, p.103 – 142.

<sup>1118</sup> L'influence américaine dans la seconde moitié du XIXE siècle, marquée par les écrits de George Perkin Marsh (1801-1882) et ses analyses des rapports de l'homme avec la nature., mais également des actions en faveur de la préservation de la forêt conduit par Gifford Pinchot (1865-1946).

temporalité de ces trente glorieuses, rappellent aussi la nécessité de revenir à l'essentiel dans des soucis environnementaux à vocation durable. Les humains sont par nature des agents actifs de la modification de leurs cadres de vie. Ces processus d'anthropisations peuvent être néfastes au niveau des conséquences sur la faune, le monde des insectes. L'exemple des déforestations entreprises à l'échelle du Pilat au cours de l'ancien régime, ou des aménagements des cours d'eau dans la construction de barrages réservoirs déstabilisent les écosystèmes en place au XIXe siècle, déstabilisent les cadres de la biodiversité. Les pollutions des cours d'eau, dans la mise en avant de paysages industriels détruisent les écosystèmes d'eau douce, à l'exemple de la disparition de la moule perlière à l'échelle de la rivière Furan ou le ruisseau le Janon. Sa disparition est due à plusieurs facteurs, comme des prédatons excessives ou les conséquences de l'eutrophisation sur ce cadre de vie aquatique. L'eutrophisation se définit par plusieurs points, perturbant la biodiversité aquatique et portant atteinte à la qualité de l'eau, impactant ainsi les espèces endémiques de poissons, des crustacés comme l'écrevisse à pattes blanches. On est en fait dans des processus d'appauvrissement en oxygène, dus aux pollutions et rejets, dégradant les cadres d'existence de ces environnements aquatiques au niveau de la qualité de l'eau. Les processus des industrialisations à l'échelle du Pilat ont des incidences réelles sur les transformations de paysages du quotidien au niveau de la dégradation de la biodiversité.

En fait, les conséquences des déforestations sur l'environnement, les impacts de l'usage de la chimie dans les activités agricoles du Pilat se combinent et influencent les écosystèmes en place, constituant de fait des pertes notoires des espèces. Ces facteurs participent au niveau des écosystèmes par des présences anciennes des papillons<sup>1119</sup>, manifestant en fait l'état des écosystèmes, impactant également les populations d'oiseaux se nourrissant des chenilles. La situation des papillons dans le Pilat représente en effet des éléments de santé environnementaux, en fonction des différentes localisations géographiques<sup>1120</sup>. Les places des pavillons en fonction des cadres de vie et des paysages associés permettent de dresser une typologie<sup>1121</sup> : à l'échelle des vallons rhodaniens ; sur les territoires des prairies d'altitude, zones humides et tourbières<sup>1122</sup>

---

<sup>1119</sup> Les naturalistes du XVIIIe siècle, arpentant le Pilat, sont également des entomologistes. Ainsi, Claret de La Tourette fait référence au papillon Apollon, évoluant à l'échelle du Saut du Gier, disparu actuellement. Les entomologistes du XIXe siècle, comme Etienne Mulsant et Hughes Flery Donzel sont dans cette recherche naturelle.

<sup>1120</sup> Philippe Vouillon, *Les papillons dans le Pilat*, Feurs, n.p, JMB graphique, 2010, 8p.

<sup>1121</sup> *Ibidem*, p.5.

<sup>1122</sup> La tourbière de Gimel se localise au sud-ouest du massif du Pilat, aux environs de Saint-Régis du Coin.

du Pilat ; au niveau des forêts froides et humides des résineux. A ces espaces différenciés se structure un ensemble d'espèces de papillons, propre à ce type d'écosystème. On a par exemple les présences de l'Argus satiné ou du Nacré Porhyrin sur des prairies d'altitude comme les environs de la Jasserie. A l'échelle des résineux d'altitude, c'est le domaine traditionnel d'espèces comme la larentie des impatientes évoluant dans des vols nocturnes. On peut également citer d'autre papillons présents à l'échelle des écosystèmes, comme la Chelsia isbelle sur les terres plus méridionales. La bonne santé des papillons en nombre illustre en fait la qualité de ces différents biotopes. La diminution des effectifs est un prélude au cursus de dégradations générales sur ces formes variées d'environnements.

Dès lors, on a aussi la mise en place de consciences progressives sur la nécessité de préservations des paysages remarquables sur des sites plus ou moins pittoresques à l'échelle des terroirs du Pilat, d'éviter leurs dégradations ou leurs disparitions par les actions humaines inégales en fonction des zones géographiques et des aléas temporels. Les forêts dans le Pilat sont les résultantes de situation différenciées, avec comme dénominateur commun les interventions humaines dans des pratiques forestières variables. Le sens de wilderness n'est pas approprié pour le Pilat, mais reste actif au niveau de l'imaginaire d'une nature sauvage retrouvée, qui en réalité est marquée par des politiques volontaristes de préservation et de gestion de l'homme sur ce massif de moyenne montagne.

Pour être précis, le concept américain de wilderness,<sup>1123</sup> dans le sens de nature sauvage, est en fait une démarche de conservation des écosystèmes présents notamment en Amérique du Nord. En fait, on est également dans l'imaginaire d'une nature, marquée par l'absence de l'homme, structurant également un imaginaire<sup>1124</sup>. Pour autant, son sens n'est pas applicable à l'échelle du Pilat, du fait des différents anthropisations affectant et transformant durablement les paysages et les cadres de vie. On peut toutefois donner des éléments d'une nature retrouvée aux yeux des touristes et autres randonneurs, satisfaisant ainsi cette envie de naturelle, liée en réalité aux processus d'artificialisations paysagères. Ainsi, les territoires du Pilat sont le produit d'historicité complexe, créant ainsi des strates paysagères entre les apports des palimpsestes et les enjeux du retour supposé de la nature, face aux changements environnementaux liés à l'anthropocène. Des territoires semblent moins impactés par les déforestations irraisonnées, à

---

<sup>1123</sup> Le wilderness act de 1964 préserve les espaces considérés comme sauvages.

<sup>1124</sup>Paul Arnould, Eric Glon « Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique », Annales de géographie, Colin, 2006, p.227 -238.

l'exemple de la forêt du Taillard, sur des versants méridionaux escarpés à l'apparence sauvage, mais issus des interventions humaines depuis la période médiévale dans les aménagements et les exploitations forestières.

Ainsi, la zone forestière du massif du Taillard<sup>1125</sup> reste dans des temporalités anciennes, globalement liée à l'ancien régime, tandis que les forêts du haut-Pilat sont plus récentes dans des héritages généralement du XIXe siècle et du XXe siècle. Les processus d'abattages, souvent irraisonnés, détruisant les résineux et les chênes anciens, ont en fait épargné cette forêt de façon variable. Cette zone boisée se localise au sud-ouest du Pilat, à l'échelle locale des communes de Burdignes et de Saint-Sauveur en Rue, disposant de bois anciens dans la majorité du couvert forestier. Elle dispose majoritairement de résineux, avec les sapins, mais également de feuillus comme les hêtres et les chênes. Les reliefs se structurent dans des altitudes différentes en contact avec la vallée de la Déome dans une moyenne de 750 mètres, aux versants plus escarpés conduisant au sommet (le Pyfara à 1381 m, désignant sur le plan toponymique la montagne en franco-provençal). Cette forêt dépend comme les autres forêts du Pilat du code forestier de 1827, avec la mise en jour en mai 1951, avec comme conséquence le décret d'application du 29 octobre 1952. En fait, cela signifie plusieurs éléments au niveau des paysages forestiers à l'échelle du Taillard et au-delà au niveau des autres territoires variablement boisés, dans les conséquences de la production de charbon de bois à outrance, associée à la temporalité de la guerre et de l'occupation. L'analyse livre V de l'actualisation du code forestier<sup>1126</sup> dans cette période de l'après-guerre porte sur plusieurs points, dont la portée est compréhensible à l'échelle du Pilat. On a comme postulat le reboisement en général, la conservation des terrains en montagne. En fait les publications de la revue Forestière sont des héritages d'informations<sup>1127</sup> plus anciennes. Ces éléments sont en fait dans la filiation aux lois du 28 juillet 1860 et du 8 juin 1864, avec comme politique le reboisement et le gazonnement des montagnes. C'est la reconduction de subventions, notamment à l'échelle des communes et aux propriétaires de parcelles, pour entreprendre cette politique entre le retour des bois et la mise en place de pâturages d'altitude, qui devient nécessaire à l'agriculture montagnarde. La politique forestière énergique conduit à la restauration de territoires forestiers montagnards, adaptés aux éléments

---

<sup>1125</sup> IPAMAC, *Les forêts anciennes du parc naturel régional du Pilat*, n.p, La région Auvergne-Rhône-Alpes, 2016, p.10 -11.

<sup>1126</sup> M.Castagnou, « Le nouveau code forestier », *Revue forestière française*, janvier 1953, p.1 -5.

<sup>1127</sup> La *Revue forestière française* est créée en 1949, reprenant les objectifs de la revue des eaux et Forêts, constituée en 1862.

de l'étagement. Ainsi, la restauration des paysages forestiers suit une logique d'étagements, en fonction de l'altitude : le mélange de hêtres et de résineux à partir de 600 mètres d'altitude, visible, le châtaignier jusqu'à 700 mètres d'altitude, les acacias et le développement des sapinières à l'échelle du haut-Pilat. Ces aménagements forestiers sont globalement les effets des actions humaines, soit les propriétaires des parcelles ou les agents publics pour les forêts communales. L'entretien des parcelles forestières, associé au cadastre est prévu dans la gestion générale des forêts. D'autre part, une forêt livrée à elle-même, non entretenue, offre un paysage souvent inextricable, des bois morts, la montée des broussailles et l'augmentation possible des incendies en saisons estivales. Ce retour à la naturalité est en réalité dans des espaces imaginaires à l'échelle du Pilat. Les différents niveaux d'anthropisations, d'interactions avec les paysages forestiers ou autres, conditionnent en fait les paysages observés.

Les accès aux forêts du Pilat conduisent ainsi à l'entretien des chemins et sentiers, bordant ou traversant les propriétés, valorisant par rebond le maintien de la sylviculture dans la région. L'entretien de ces territoires forestiers est en fonction des attentes. Les objectifs sont de privilégier les futaies plus appréciées dans le marché du bois, prévoir des éclaircies au niveau de la forêt pour éviter les taillis, les abattages des arbres programmés se font en fonction des essences, plusieurs décennies pour un chêne, au niveau des processus de reboisement pour un conifère comme le sapin. Pour autant, l'introduction du Douglas<sup>1128</sup> ou pin d'Oregon devient progressivement la première essence au niveau des politiques de reboisement, efficiente sur le Pilat à partir du début des années 1960. La conjonction de l'exode rurale, des terres agricoles laissées en friches sur le massif incite alors à se tourner vers ce type de production de bois. Ainsi, la montée de la Forêt au tournant des années 1950 et 1960 est la conséquence des changements d'affectation des terres agricoles traditionnelles. La multiplication des reboisements en Douglas montre en effet la fin de la paysannerie traditionnelle en effectif à l'échelle des terroirs du Pilat. Paradoxalement, le monde paysan est dans des interactions constantes avec la nature et par rebond les paysages. La diminution des fermes sur le Pilat conduit à une certaine monotonie paysagère, avec les forêts de douglas, plantées au cordeau, dans des espacements réguliers. La paysannerie rurale montagnarde, en déclin dans les années 1950 et 1960 entraîne dans son sillage la perte des savoir-faire et des éléments de civilisation d'une certaine forme de ruralité. La nature reprenant ses droits par la disparition en nombre du paysan-paysagiste est dans la réalité des nouveaux paysages l'expression du développement des

---

<sup>1128</sup>Le Douglas est à croissance rapide, originaire d'Amérique du Nord ; cet arbre est introduit en France à partir de 1842.

couverts forestiers, organisés par la raison et la science, pratiquant la sélection des espèces d'arbres à différentes échelles géographiques du Pilat. On a ainsi la fin de la diversité paysagère en fonction des terroirs, de la spécialisation agraire accrue au détriment des pratiques de polycultures traditionnelles, dans des perspectives ancestrales d'auto-suffisance alimentaire. De plus, l'intégration progressive de la France à l'échelle de l'Europe et la mise en application de la nouvelle politique agricole commune à partir de 1962, contribuent aux délaissements des campagnes montagnardes, au profit des plaines et l'uniformisation. On a ainsi des logiques de standardisation des modes de production, la mise en application de paramètres de plus en plus productivistes et privilégiant la spécialisation.

La quête de nature, venant généralement de populations de plus en plus urbanisées, dans ce basculement temporel de la fin programmée du monde paysan traditionnel, ouvre toutefois des perspectives économiques dans des préoccupations environnementales à destinée touristique, sur fond d'amorce de la périurbanisation et des pressions sur le foncier.

D'autre part, les défenseurs de la nature du Pilat se nourrissent potentiellement d'expériences proche de valorisations paysagères à l'exemple de la Suisse. En effet, la Suisse est dans des perspectives de protection de la nature, marquée par la conférence de Berne en 1913. Ce modèle suisse, à la base de la constitution du parc régional<sup>1129</sup>, influence en fait les partisans de la nature et des paysages préservés en France, à l'exemple de Claude Berthier et de Roger Bargeton dans leurs écrits régionalistes. De plus, cette temporalité de l'immédiat après-guerre est dans des perspectives également de défense paysagère. On a en effet le retour des idées, développées lors du premier congrès international de protection de la nature à Paris au muséum d'histoire naturelle. En 1946 se tient à Bâle en suisse une conférence<sup>1130</sup> sur la protection internationale de la nature, dans la lignée de la conférence de 1923. On a également des dimensions d'encouragements à protéger la nature sur les territoires. A l'échelle du Pilat, on a en effet le passage d'oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne, comme le Balbuzard pêcheur et les passereaux, avec comme défi la gestion raisonnée de la chasse locale.

---

<sup>1129</sup> En 1914, la Suisse crée le premier parc naturel des Alpes, le parc national suisse dans le canton des Grisons, Pour autant, le premier parc naturel à l'échelle mondiale est américain, le parc national du Yellowstone, constitué en 1872, positionné sur trois états (le Wyoming, le Montana et l'Idaho).

<sup>1130</sup> La mise en avant de nécessités de protection au niveau entre autres des oiseaux migrateurs, des enjeux de la forêt et des conséquences des pollutions.

De plus, les attentes de nature sont aussi relayées par des personnalités politiques comme Bernard Muller, soutien de Claude Berthier<sup>1131</sup>, professeur retraité, dans les écrits sur le Pilat<sup>1132</sup> dans les années 1950. C'est en fait un partenariat en partenariat avec Roger Bargeton, instituteur en activité. On est également dans une logique de transmission générationnelle de l'amour des pays du Pilat, des liens avec les processus historiques et des interactions entre les paysages et les palimpsestes des civilisations antérieures. L'ouvrage comporte un ensemble de propos liminaires, avec comme ligne directrice la connaissance de ces pays à géographie variable. La table des matières suggère un ensemble de descriptifs, montrant la richesse des terroirs<sup>1133</sup>, des patrimoines et des chemins de randonnées pour se rendre sur les différents lieux évoqués. A cela s'ajoute, la présentation de deux cartes à différentes échelles : à l'échelle régionale du Pilat avec comme titre le massif du Pilat et un focus sur la région du Bessat, par attachement à ses terres de la part des deux auteurs. Les enjeux sont de plus la valorisation du monde des campagnes du Pilat, dans la filiation au ruralisme<sup>1134</sup>. On a en effet au niveau des ouvrages régionaux des perspectives de défense de la ruralité, des capacités à bien vivre à l'échelle des campagnes. Ainsi, les enjeux descriptifs sur les principaux sites du Pilat sont dès lors dans des projets de développement durable<sup>1135</sup>, avant que cette notion soit conceptualisée dans des soucis de préservation à différents niveaux et capacité de croissance économique raisonnée du massif du Pilat dans une ouverture touristique maîtrisée.

La page de couverture valorise plusieurs points sur les perspectives du Pilat : « *un air vivifiant (...) promenades, excursions, randonnées* ». L'organisation des écrits, accompagnant les descriptifs des excursions à l'échelle de pays de ce massif propose plusieurs références au modèle suisse, dans les interactions avec la nature et la protection des paysages. Ainsi, les propos liminaires<sup>1136</sup> montrent des références avec des allusions concernant la Suisse et ses paysages alpins, en citant notamment un ancien instituteur du Bessat, appelé Garriguet au début du XXe siècle : « *Beaucoup de sites très fréquentés de la Suisse n'ont pas reçu de la nature plus de dons que le Pilat, qui sera de plus en plus (...) un centre d'excursion pour les*

---

<sup>1131</sup> Il décède en 1956 au Bessat.

<sup>1132</sup> Claude Berthier, Roger Bargeton, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1951, 55 p.

<sup>1133</sup> La valorisation des randonnées possibles à l'échelle de la Jasserie, le Bessat, les trois Croix.

<sup>1134</sup> Le travail de défense des campagnes fait par l'ingénieur des eaux et forêts, Maurice Vignerot dès 1916.

<sup>1135</sup> Le développement durable est valorisé en 1987 par le rapport Brundtland, reposant au carrefour de trois piliers (l'économie, le social, l'environnement).

<sup>1136</sup> Claude Berthier, Roger Bargeton, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1951, p.3.

populations stéphanoises et lyonnaises ». On a plus loin la mise en place d'un petit texte<sup>1137</sup>, intitulé *la petite Suisse* à l'échelle de la Jasserie et des versants du crêt de la Perdrix : « *Joli promenade sous-bois et bel aperçu sur les contreforts boisés du Pilat dominés par le Crêt de la Perdrix (1432 m). A gauche, vastes landes herbeuses au bas desquelles s'élève la Jasserie du Pilat (...) suivre la route jusqu'à la Croix de Chaubouret.* On a de la part des auteurs une volonté de comparer la région du Bessat et ses environs, avec les prairies d'altitude de la Jasserie aux paysages de la Suisse alpine. Pour autant, ce paysage de moyenne montagne diffère dans la réalité des versants escarpés des Alpes. Cependant, cette référence aux paysages helvètes reste un postulat présent, reprenant ainsi les écrits du Docteur Eraud, dans les processus de valorisation du Grand hôtel. Par rebond, le massif du Pilat peut suivre le cheminement de protection de la nature, à l'exemple du protocole suisse sur les environnements à protéger et à préserver face à des anthropisations irraisonnées.

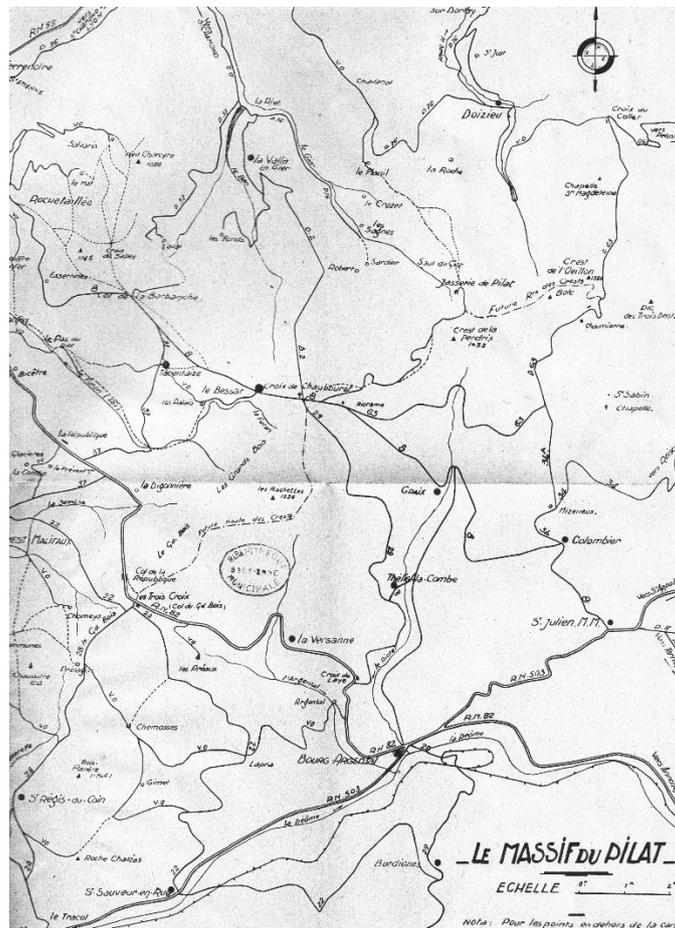


Figure 4 : le massif du Pilat selon Berthier et Bargeton

<sup>1137</sup> *Ibidem* p.21.

Les repères géographiques d'altitude sont les lignes directrices des limites du Pilat. On peut ainsi analyser le cadre spatial et les implications territoriales entre les zones de montagnes et les différents versants à des altitudes inégales. Pierre George<sup>1138</sup> définit le massif comme de la géomorphologie, indiquant un ensemble de sommets élevés. De plus, la carte dispose d'une échelle, avec comme repère 2cm pour 2 km. On a également une volonté territoriale de s'inspirer de la cartographie de Michelin à l'échelle de cette région. Ce travail de carte, utilise un ensemble toponymique, écrit à la main, structurant des repères généraux et plus particuliers. La représentation des sommets, le crêt de l'Oeillon, le crêt de la Perdrix valorisent les sites d'altitude, globalement intitulés le mont Pilat chez les locaux. Une boussole indique les points cardinaux et permet de se repérer à l'échelle des différentes topographies proposées par cette carte. On peut ainsi définir des limites septentrionales à ce massif, bornées en fait par une ligne allant de la région de Rochetaillée, La Valla-en-Gier et Doizieux.

Le cœur du massif aux regards des contemporains reste la ligne de crêts, nommé le mont Pilat dans les représentations populaires, mais dans la réalité ce dernier représente l'organisation de deux sommets, nommés sur cette carte. Le Crêt de la perdrix et le crêt de l'Oeillon sont des sommets de moyenne montagne, avec comme orthographe au niveau de la carte la mise en avant du mot *crest*, par référence à un zone sommitale associée à des territoires de montagne. L'origine du mot crêt provient en fait du latin *crista*, désignant une arête de montagne.

D'autre part, l'organisation de cette carte donne des perceptions des différents cadres géographiques, perçus sur le terrain dans une diversité de pays. Cette carte est l'expression de forme de représentations dans le cadre des territoires perçus. Ainsi, on peut valoriser une typologie, en fonction des différents versants de ce massif de moyenne montagne avec leurs caractéristiques topographiques endogènes, comme le Pilat des crêts et les paysages de chirats organisés en éboulis de pierres sur les pentes, le Pilat des hauts plateaux s'organisant sans le cadre d'une géologie de granit, le Pilat de la Déome à l'échelle du pays bourguisan en interaction avec la ville de Bourg-Argental, le Pilat du Jarez dans le pays de La Terrasse en Dorlay.

Cette carte dispose également de repères de plusieurs sortes. C'est par exemple la visualisation de l'œkoumène à l'échelle du massif, dans le maillage des villages et hameaux sur les différents versants. On a ainsi la nomination d'anthropisations à l'échelle de la région du

---

<sup>1138</sup> Pierre Georges, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993, p.286.

Bessat. Outre la mention du village du Bessat, de Tarentaize et de la Jasserie du Pilat (où se localise sur le terrain la ferme-auberge). On a aussi le repère géographique de la croix de Chaubouret à la croisée des routes et des versants structurant un repère visible au niveau du paysage réel à grande distance. Les héritages des chemins médiévaux sont aussi perceptibles dans les interactions entre les deux versants du massif.

La partie méridionale se structure aussi par des repères géographiques, à l'exemple du village de Saint Sauveur en rue, de la ville de Bourg-Argental et de Saint-Julien-Molin-Molette. Concernant les limites orientales, on a comme référence la région de Saint-Genest-Malifaux. Les limites orientales proposent des repères géographiques divers, à l'exemple du Pic des Trois Dents ou de la chapelle de Saint-Sabin. Cependant, le cadre général détermine des distances, constituées par une forme géométrique de rectangle, soit une aire avoisinant les 41 600 hectares. Pour autant, on a en fait une perception du massif réduite par rapport au parc actuel, soit près de 70 000 hectares. Le parc naturel régional intègre ainsi dans des approches géographiques élargies aux environs du massif de moyenne montagne, assimilant ainsi des territoires plus périphériques. C'est par la commune de Saint-Paul en Jarez, considérée comme une porte d'accès au Pilat, localisée à proximité de la ville de Saint-Chamond<sup>1139</sup>.

A ces aspects généralistes du massif du Pilat, on a le maillage des accès aux sites paysagers et patrimoniaux. En fait les routes nationales structurent le massif, à l'exemple de la Route nationale 88 dans sa partie septentrionale avec comme repère la ville de Saint-Etienne et la route nationale 503 passant par Bourg-Argental dans la partie méridionale. De plus, le livre dispose d'indications sur les perspectives d'aménagements routières, facilitant ainsi les interfaces à différents niveaux géographiques. Ainsi, on note les facteurs suivants, avec une politique structurante conduite par le conseil général de la Loire<sup>1140</sup> : « *une route joignant le col du Grand Bois, route qui offrira des magnifiques visions des Alpes et passera tout près du splendide belvédère des Rochettes* ». En fait, le site des Rochettes correspond au point culminant des Grands Bois. Ce cadre offre un point de vue remarquable, notamment sur les Alpes par temps clair et dégagé, mais aussi la vallée du Rhône et les montagnes du Velay.

Les représentations hydrographiques, au niveau des réseaux des rivières et des ruisseaux structurent dans les paysages vécus des positions géographiques généralement dans les

---

<sup>1139</sup> Cette ville pour Alléon Dulac reste au XVIIIe siècle, une porte d'entrée du Pilat au niveau de la vallée du Gier.

<sup>1140</sup> Claude Berthier, *Roger Bargeton, Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, p.3.

correspondances aux vallées, à l'exemple de la vallée du Furan ou du Janon et vallons. On a en fait la présence de nombreuses sources, alimentant ainsi les villages et les hameaux en eaux dans le cadre des fontaines publics dans une politique efficiente de domestication de l'eau, considérée comme potable. C'est ainsi la mise aux normes de canalisations d'eaux, souvent avec des tuyaux en fonte. On a ainsi l'exemple de la fontaine obtenue par un processus de souscription publique, proche du site castral de Rochetaillée, sous l'administration municipale de Jean Doron sous le second empire. De Plus, on a également après 1850 la mise en place de lavoirs abrités dans les villages du Pilat, devenant des bâtiments fonctionnels succédant aux installations souvent en plein air de l'ancien régime. Les facteurs hygiénistes se développent également dans les campagnes, notamment dans les travaux de Pasteur et relayés par les instituteurs.

### **b. La place des activités au niveau des loisirs et du sport**

La pratique de la marche à différents niveaux, sur des distances variables, reste l'exercice le plus pratiqué à l'échelle du Pilat. Par ailleurs, l'avant-propos du livre de Berthier annonce ces repérages anciens, Claude Berthier écrit ainsi ces quelques mots<sup>1141</sup> : « *Pendant les années qui suivirent la guerre de 1914-1918 (...) Tous les dimanches, le club Alpin en parcourait les chemins ; J'ai ainsi appris à le connaître, nous marquions les sentiers* ». On a de plus des remarques sur la beauté des sites, accessibles notamment par randonnées pédestres, on perçoit l'amour des pays sur la plan de l'attachement à ces campagnes, teinté de chauvinisme régionaliste<sup>1142</sup> : « *En effet, nulle part en France , on ne trouve une vision comparable à celle qu'offre l'Oeillon par temps favorable , le Saut du Gier est une petite merveille, les routes autour des Trois Croix sont bordées d'arbres magnifiques aussi beaux que ceux de la Chartreuse et des Vosges* ». Le paysage du site des trois Croix se localise à l'échelle du Col de la République et du cadre forestier du Grand bois, lieu de passage pour se rendre notablement sur la région de la Versanne, située en aval. La toponymie du site des Trois Croix est en fait un carrefour de chemins à la temporalité médiévale, donnant au niveau du paysage réel la présence d'une seule croix. Les réflexions de Claude Berthier incitent ainsi à des promenades dans le Pilat, à comprendre également les paysages, dans les différents rapports aux temporalités, comme strates de civilisation. Cependant, la mise en place de jalons sur les différents sentiers pédestres, évoqués au niveau du livre, revient à l'initiative de l'instituteur du Bessat Roger

---

<sup>1141</sup> *Ibidem*, p.3.

<sup>1142</sup> *Ibidem*, p.3.

Bargeton, actif à l'échelle des territoires locaux et balisant les cheminements avec ses élèves<sup>1143</sup>, continuant ainsi dans les actions de Claude Berthier dans l'entre-deux guerres. De plus, le descriptif de ce petit livre, au niveau des différents itinéraires montre, le paysage du Pilat, dans sa diversité, comme un instantané de cadres décrits au début des années 1950 à l'exemple de la vallée du Ban<sup>1144</sup>. On a ainsi des références à l'exemple du bois de hêtres coupé par une source, la présence de fermes isolées, appelées la ferme noire et deux fermes au toit rouge en ruine dans un lieu-dit nommé *le Gallop*. L'auteur donne d'autres précisions sur le cadre général de cette vallée du Ban<sup>1145</sup> : « *sur les flancs d'une vallée très encaissée au fond de laquelle coule le Ban, important ruisseau venant de Chaubourelon et alimentant le barrage de la Rive* ». La vallée du Ban, associée à ce ruisseau est également accessible par la Valla en Gier, prenant en fait sa source dans la région du Bessat, proche de la croix de Chaubouret<sup>1146</sup>, vers 1110 mètres d'altitude, alimentant vers 600 mètres d'altitude le barrage de la Rive. Cet opuscule précisant et décrivant des paysages perçus par les auteurs, est en fait dans la tradition du livre de Claude Berthier de 1941, dans le même style rédactionnel dans une dimension didactique sur les randonnées proposées au fil des repères exposés. On a en effet un ensemble de détails à l'échelle des paysages vécus sur les sentiers du Pilat, à l'exemple du descriptif sur la ferme de La Chaux<sup>1147</sup> au niveau du cadre géographique de Planfoy, dans le souci de certains détails accompagnant le promeneur potentiel tout au long de sa randonnée, afin d'éviter de se perdre sur d'autres chemins ou sentiers. Ce sont par exemple la ferme blanche de La Chaux, expliquant ainsi son nom par rebond ou le talweg herbeux à proximité de cette ferme. C'est ainsi l'exemple des précisions apportées au niveau de la promenade<sup>1148</sup> de Saint-Etienne à Rochetaillée : « *prendre un joli chemin qui conduit à Planfoy ; traverser le mur du barrage et remonter la rive gauche (...) tourner à droite, le chemin longe le cimetière (...) puis conduit aux fermes* ». Le descriptif de repères dans le paysage réel construit ainsi un ensemble signalétique assez simple,

---

<sup>1143</sup> *Ibidem*, p.5.

<sup>1144</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>1145</sup> *Ibidem*, p.21.

<sup>1146</sup> La croix de Chaubouret est également un col d'accès, comme les deux autres cols présents sur le Pilat. Des références religieuses chrétiennes sont également présentes à l'échelle de la croix du Planil à 846 mètres d'altitude dans la région de la Valla en Gier et la croix du Collet dans la région de Doizieux à 946 mètres d'altitude.

<sup>1147</sup> Claude Berthier, *Petites promenades autour de Saint-Etienne : seize itinéraires détaillés*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1941, p.13.

<sup>1148</sup> *Ibidem*, p.11.

pour éviter au lecteur de se perdre. D'autre part, le format de poche du guide de Berthier et Bargeton est facilement transportable sur des sites de promenades ou d'excursions mémorielles dans des historicités variables.

Ainsi, le livre de descriptions de chemins à l'échelle de la Jasserie, du Bessat et des Trois croix, invitent le lecteur à se déplacer sur les terrains cités, dans des perspectives de promenades à l'intensité et aux distances variables. On a de plus des invitations à savourer la beauté des paysages et des panoramas, fruit de l'effort vers ces lieux, avec un traçage du chemin à parcourir très factuel <sup>1149</sup>: « *Panorama sur la Valla en Gier (...) Prendre derrière la mairie un sentier qui descend (...) monter à travers les bruyères* ». Claude Berthier et Roger Bargeton reprennent ainsi la tradition pédestre du voyage, à l'exemple du récit d'Etienne Mulsant sur le Pilat et ses environs au XIXe siècle, ou des naturalistes marcheurs du XVIIIe siècle comme Alléon-Dulac et Claret de La Tourette. On est également dans des héritages plus anciens sur le Pilat, dans ses observations à partir de ces marches en montagnes, ou apparaît la figure emblématique de l'humaniste Jean du Choul au XVIe siècle cheminant dans le Pilat.

La marche, par sa relative lenteur, ouvre des sensations visuelles et sonores en fonction des saisons, mais également olfactives à l'exemple des senteurs boisées. L'odeur des résineux, l'humidité des feuilles, une certaine fraîcheur de l'air ressentie en altitude et sur le plan physique et psychologique. On a ainsi une amélioration générale de la santé du marcheur par des promenades ou randonnées régulières. L'ascension en moyenne montagne révèle aussi des éléments symboliques, voir métaphysiques d'interactions de l'altitude sur les hommes. L'éveil des sens par rapport à l'environnement du marcheur s'affirme de plus en plus au fur et à mesure de la progression.

De plus, cela permet d'entretenir le système cardiovasculaire, augmentant ainsi l'espérance de vie. On a également au niveau du récit mémoriel d'Eugène Masson, la mise en place de paradigmes de valorisation de la marche. Ce sont également des instants privilégiés, offerts par la nature du Pilat. De plus, les observateurs éclairés ou amateurs apprécient ces paysages escarpés et vallonnés dans ce cadre de moyenne montagne. Cela produit en fait un ensemble d'émotions complémentaires. Ces descriptifs, contenus dans ce livre dans un postulat d'histoire naturelle, sont quelque part dans la filiation à Jules Michelet<sup>1150</sup>, sur fond de sensibilités aux beautés de la nature dans des aspects d'initiations à l'exemple de la vie, mais également au

---

<sup>1149</sup> Claude Berthier, Roger Bargeton, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, p.21.

<sup>1150</sup> Jules Michelet, *La Montagne*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven, 1868, 396 p.

niveau des relations de l'homme avec son environnement<sup>1151</sup>. D'autre part, les éléments factuels de ces excursions sous la forme d'un catalogue dans cette zone de montagne s'articulent autour de la pratique de la marche et le recours aux coursières notamment pour accéder au crêt de la Perdrix<sup>1152</sup> : « *Le crêt de la Perdrix se trouve à 5 km du Bessat (...) elle part de la croix de Chaubouret, longe un pré (...) vous trouverez un sentier qui vous conduira au crêt de la perdrix* ». Ainsi, Eugène Masson est dans la lignée des écrivains régionalistes, décrivant leur pays et incitant les lecteurs à se déplacer et à découvrir les sites pittoresques, mais aussi patrimoniaux dans la temporalité du milieu des années 1950. La place de la Forêt dans les régions d'altitude est également un élément présent et valorisé chez Eugène Masson, dans des héritages d'auteurs comme Michelet. On a ainsi dans des perceptions sylvophiles., incitant le lecteur à des immersions en forêt dans une logique potentielle de sylvothérapie.<sup>1153</sup> : « *Quatre beaux sapins bordent la route (...) et s'élancent vers le ciel à plus de trente mètres de haut (...) Les beaux arbres sont la plus belle parure de la montagne (...) Je souhaite que la main destructrice de l'homme ne s'abatte jamais sur eux* ». La préservation et la protection des paysages apparaissent également en filigrane. De même, Eugène Masson propose aux lecteurs une carte, montrant ainsi des perceptions du massif du Pilat. Cette carte<sup>1154</sup> illustre ses propos, complétant les descriptions des randonnées sur différents secteurs géographiques dans la lignée du postulat de Claude Berthier et Roger Bargeton. On a ainsi plusieurs repères géographiques, montrant ainsi des éléments associés aux paysages réels, représentés sur la carte d'Eugène Masson. Les forêts sont représentées à différents niveaux et orientations géographiques. Ainsi, on a d'une part une zone forestière importante, à l'exemple des Grands Bois et de part et d'autre du col de la République, proche de l'axe routier desservant Saint-Etienne à Bourg-Argental. Ce manteau forestier se positionne géographiquement sur les deux versants du massif. La seconde zone forestière, mentionnée sur la carte, appelée la Forêt du Pilat, concerne en fait dans le paysage réel un ensemble géographique s'organisant de la région de Doizieu jusqu'à la Jasserie, côtoyant ainsi la ligne de crête, composée par les sommets du Pilat (le crêt de la Perdrix et le crêt de l'Oeillon). Ainsi, le cadre forestier est important pour Eugène Masson, rejoignant ainsi

---

<sup>1151</sup> La question environnementale dans des perspectives de préservation sert de cadre à la réflexion de l'américain Samuel Hay à la fin des années 1950, influençant progressivement la France dans les décennies suivantes, avec comme corollaire la constitution des parcs naturels régionaux.

<sup>1152</sup> Eugène Masson, *La Jasserie et le mont Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, p.179.

<sup>1153</sup> *Ibidem*, p.164.

<sup>1154</sup> *Ibidem*, n.p.

un corpus symbolique du rôle positif de la forêt entre écosystème et actions bénéfiques sur les hommes, se déplaçant en forêts au niveau de l'éveil des sens, en fonction des saisons et de la luminosité ambiante. L'anthropisation est aussi présente sur cette carte, entre lieux dits, à l'exemple de la Barbanche, positionnée globalement à mi-chemin entre la région de Rochetaillée et la région du Bessat et les hameaux nommés dans le pays de Doizieux.

D'autre part, les pays du Pilat font l'objet d'autres types d'activités, plus récentes que les activités de marche, liées notamment aux usages de vélos et se développant fortement au fil des décennies. Ainsi, les activités cyclistes sont variables à l'échelle du massif dans les années 1950 et 1960, avec une tendance à la baisse de ce type de loisirs. Raymond Henry évoque dans son ouvrage ces facteurs de régressions des pratiques cyclistes dans cette temporalité<sup>1155</sup> de modernisation des transports et de valorisations efficaces de l'automobile : « *dans les années 50 et 60, le mouvement cyclotouriste subit une importante baisse d'effectifs du fait de la production de cyclomoteurs et de petites autos accessibles aux classes modestes* ». On a en effet dans cette période de modernisation de la France une démocratisation progressive des possibilités d'accès à l'automobile, symbolisée par des modèles populaires<sup>1156</sup> emblématiques, produites entre autres par des industriels français. Effectivement, des politiques d'aménagements routiers se profilent au début des années 1950 à l'échelle du Pilat. Ainsi, Claude Berthier annonce les projets d'infrastructures<sup>1157</sup> au niveau de la région du Bessat et de la Jasserie dans son ouvrage de 1951, renforçant ainsi cette dynamique de transports automobiles<sup>1158</sup> sur les principaux sites, prélude à l'installation de parkings proches des lieux emblématiques à visiter. Au niveau des précisions géographiques de ces infrastructures, Claude Berthier valorise plusieurs sites au niveau des interfaces routières. Ainsi, il précise des aménagements concernant la route de La Barbanche (zone de plateaux proche du Bessat) à Saint-Chamond et à partir du site de la Jasserie, la construction d'infrastructures routières, à proximité du sommet de l'Oeillon. Ces éléments routiers participent en fait à une politique

---

<sup>1155</sup> Raymond Henry, *Paul de Vivie dit Vélocio : L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.527- 528.

<sup>1156</sup> On a plusieurs exemples comme la Renault 4 cv dans les années 1950 ou la Citroën Ami 6 au milieu des années 1960. Les bruits des moteurs à explosions sont reconnaissables dans le paysage sonore, sur fond de pollutions.

<sup>1157</sup> Claude Berthier, Roger Bargeton, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, p.3 -4.

<sup>1158</sup> Sur le plan de la compétition automobile, la course corse de côte dans la montée de Planfoy se déroule en mai 1953, marquée par le décès de Jean Heurteaux dans un paysage de brouillard. Une stèle mémorielle sur le lieu de l'accident s'élève sur le site, rappelant cette tragédie. La dernière compétition sur le plan de ce secteur géographique intervient en 1958.

d'aménagement sur la route des crêts, aux retombées économiques potentielles entre restauration et hébergements locaux.

Ces routes structurent un essor touristique potentiel à l'échelle du Haut-Pilat, comme le souligne ainsi Claude Berthier <sup>1159</sup>: « *Les touristes (...) viendront certainement la parcourir. Ils contempleront les magnifiques visions qu'elle leur offre* ». Plus loin cependant, il s'inquiète de l'augmentation des automobiles, permettant des déplacements plus loin par le raccourcissement des distances parcourues, pouvant potentiellement faire oublier les paysages du Pilat au profit de contrées plus lointaines, notamment plus méridionales.

Le reste de la démarche sur ces sites se fait généralement à pied. Pour autant, des parkings aménagés sont dans la suite logique de l'affirmation du transport automobile, à proximité de la ferme auberge de la Jasserie. Ce site d'altitude est de plus en plus un lieu d'interfaces, de sentiers de randonnées en direction de zones forestières proches ou des terres de landes, marquées par la présence des myrtilles, objet généralement des attentions des promeneurs dans la saisonnalité estivale. L'organisation amateur des balisages des sentiers, à partir de boîtes de conserves, est en fait une étape importante au niveau des valorisations des sites, reprenant ainsi les souhaits de Claude Berthier dès 1947 sur la constitution d'un parc naturel lié au massif du Pilat.

Pour autant, l'esprit de Vélocio perdure également sur ces lieux géographiques variables du Pilat de différentes manières. D'une part, on a la poursuite de publications cyclistes, renaissant en 1946 dans cette période de l'immédiat après-guerre. Le titre de la publication, *Le Cycliste-Cyclotouriste*<sup>1160</sup> connaît cependant une baisse de volumes en deux ans, 40 pages en 1950 et 30 pages en 1952, mais continue ses aspects informatifs sur le cyclisme local, relatant les activités annuelles de la journée Vélocio à l'échelle du col de la République entre photos et bilan des participants en fonction des catégories. A cela s'ajoute, la mise en place d'une coutume sonore sur le lieu géographique rendant hommage<sup>1161</sup> à Paul De Vivie. On a en effet des sonneurs de cors<sup>1162</sup>, constituant ainsi une tradition dans les années 1950 et 1960, tombant en désuétude à

---

<sup>1159</sup>Claude Berthier, Roger Bargeton, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier, p.4.

<sup>1160</sup> Raymond Henry, Paul de Vivie dit Vélocio : *L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.520.

<sup>1161</sup> La publication en 1953 d'un numéro anniversaire par rapport à Vélocio, relatant ses actions notamment régionales sur le Pilat, propose des photographies des sites.

<sup>1162</sup> Raymond Henry, Paul de Vivie dit Vélocio : *L'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, p.541.

l'orée des années 1970. En fait les pratiques du vélotourisme sont moins efficaces au début de cette temporalité dans un monde des transports dominé de plus en plus par l'univers de l'automobile, complété par un certain engouement pour les motos japonaises de la part de la jeunesse.

A ces aspects cyclistes variables et en diminution dans cette période, on peut valoriser le maintien des activités de neige et de glisse à l'échelle du haut Pilat. La saisonnalité hivernale reste en effet privilégiée par les amateurs de neige et de glace. On en effectue des activités pour un public jeune, qui se poursuivent à l'échelle de la région du Bessat.

Ainsi, les actions scolaires d'activités en montagne perdurent en fonction de différentes initiatives, au niveau primaire avec l'instituteur du Bessat Roger Bargeton, créant également les conditions d'une éducation <sup>1163</sup> à la richesse de la nature, dans des perspectives d'imprégnations sur le long terme. Au niveau du lycée Fauriel à Saint-Etienne, Henri Champier<sup>1164</sup>, reprenant le flambeau des activités de neige de Claude Berthier, structure à partir de 1952 les jeudis de neige, en partenariat avec les Eclaireurs de France, sur fond de transports scolaires donnant accès aux sites du Bessat. Ces engouements pour les activités de glisse favorisent à l'échelle du Bessat en 1947<sup>1165</sup>, la constitution d'un club appelé le Bessat-Sport d'Hiver. Ce club a les retombées du ski de fond à la fin des années 1960, où les bessataires sont engagés sur différentes compétitions régionales. Le contexte des années 1960 est en effet favorable aux pratiques régionales du ski, dans les retombées des jeux olympiques d'hiver de Grenoble en 1968, sur fond d'actions du ministre de la jeunesse et des sports François Missoffe du général De Gaulle. Cette fin de décennie à l'échelle du haut Pilat se traduit par un certain engouement pour les sports de glisse à différents niveaux, marqués toutefois par la pérennité du ski de fond, dans les héritages du ski nordique dans un contexte climatique d'hiver doux.

De plus, les activités de loisirs à différents niveaux sur le massif du Pilat disposent de contextes économiques et sociologiques favorables. L'esprit de ces trente Glorieuses augmente sensiblement le pouvoir d'achat des ménages, favorisant ainsi des activités autres que le travail hebdomadaire. De plus, le cadre législatif impose un salaire minimum interprofessionnel

---

<sup>1163</sup> L'éducation à l'environnement est active à partir des années 1970, sur fond de classes vertes. Le cursus est en fait d'éveiller la curiosité, la sensibilisation au monde du vivant dans des activités à l'extérieur. Ces facteurs pédagogiques des relations de l'enfant avec la nature sont dans la lignée de la philosophie de Rousseau.

<sup>1164</sup> Michel Achard, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le massif du Pilat de 1892 à nos jours*, Saint-Etienne-Reboul, 1989, p.67.

<sup>1165</sup> *Ibidem*, p.74.

garanti ou SMIG<sup>1166</sup>, donnant aux salariés une garantie de revenus par rapport aux autres temporalités. A cela se complète l'augmentation des congés payés<sup>1167</sup> dans la décennie des années 1950. D'autre part, les heures supplémentaires dans cette période de reconstruction donnent potentiellement aux salariés plus de pouvoir d'achat, de consommation et d'accès aux loisirs à géographie variable au niveau du Pilat. Cependant, les anthropisations traditionnelles, sur fond de l'organisation des villages, de hameaux et de fermes isolées dans ces secteurs géographiques subissent globalement une déprise démographique et économique. Les maires de ces communes rurales font progressivement le constat de déperditions des énergies vives, par la double action de dépeuplements variables et l'augmentation des charges<sup>1168</sup> dans la gestion municipale. Ainsi, la commune indépendante de Rochetaillée<sup>1169</sup> à Saint-Etienne est rattachée administrativement à la grande ville de la vallée du Furan en janvier 1973.

## **2. Patrimonialisations et récits régionalistes à différents niveaux**

Cette temporalité des années 1950 et 1960 construit au niveau des arguments régionalistes des ouvrages de niveau variable, avec comme point commun des structures de valorisation des richesses à l'échelle du Pilat entre historicité et géographie locale. La place des mœurs et coutumes sont aussi dans des perceptions régionalistes, sur fond de civilisation aux assises provinciales d'ancien régime. L'accélération de la modernité transforme également durablement les campagnes du Pilat, dans la fin des dialectes des pays. La nostalgie du temps passé, souvent idéalisée, se nourrit aussi des combats du ruralisme<sup>1170</sup>, face aux déprises démographiques des villages et hameaux. La question des dépopulations est effective sur les différents cantons, montrant ainsi plusieurs éléments, sur fond de vieillissement des populations locales entre l'accélération de l'exode rural et le maintien difficile des structures d'une agriculture de montagne traditionnelle. L'ouverture du massif du Pilat au niveau des paradigmes de la nature et de l'environnement constitue en fait les fondements potentiels d'un

---

<sup>1166</sup> En 1950, c'est la mise en place du SMIG sous la IV<sup>e</sup> République.

<sup>1167</sup> La troisième semaine de congés payés est actée le 26 février 1956, constituant ainsi des fondements efficaces vers la valorisation d'une civilisation des loisirs. La proximité du massif du Pilat, par rapport à Saint-Etienne ou Saint-Chamond crée les conditions d'accessibilité rapide, avec comme postulat la nature aux portes de la ville.

<sup>1168</sup> Les traces des travaux municipaux de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont visibles dans le village contemporain, à l'exemple de l'actualisation d'une fontaine publique au pied du Château par le maire Jean Doron.

<sup>1169</sup> Son historicité correspond au second Empire, dans le contexte de la construction du barrage du Gouffre d'Enfer.

<sup>1170</sup> Louis Leroy, *Le ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes*, Paris, Les éditions ouvrières, 1960, 134 p.

cercle vertueux de polarités efficaces sur les différents sites. Cela constituant par rebond des conditions positives dans une attractivité retrouvée, émanant généralement de populations en voie de métropolisation, ressentant les besoins physiques et psychologiques d'immersion dans la nature. Le postulat de redécouverte de la nature, de la part de populations urbaines, est à moyen terme la mise en place d'opportunité pour dynamiser les cadres de la ruralité, en perte de vitesse face à la modernité représentée par les villes en augmentations démographiques constantes et rapides.

La place des dépopulations à l'échelle du Pilat et de ses environs se place dans des temporalités, dont la genèse commence au cours du XIXe siècle. En fait, la situation des paysages démographiques montre en fonction des territoires, des pertes de vitalité et des vieillissements de ses populations locales, visibles au niveau des structures cantonales<sup>1171</sup> à différentes échelles du Pilat. On a ainsi plusieurs cantons dans des territoires variables, notamment à l'exemple du canton de Saint-Genest Malifaux sur des pays de hauts plateaux, le canton de Bourg-Argental et le canton de Pélussin. Cependant, l'exode rural vient de plus en plus efficace au niveau des paysages réels, par des abandons des fermes en altitude, plus difficilement exploitables qu'en zone de plaines, à l'exemple des structures agraires plus conséquentes sur la plaine du Forez. L'agriculture en montagne, à l'échelle du massif du Pilat est en fait dans une période de déclin durable, avec comme conséquence le déclin du régionalisme, de la culture paysanne par la régression des pratiques de la langue locale et par extension des incidences sur la perte des coutumes et moeurs dans ces zones montagnardes aux héritages de pratiques agricoles<sup>1172</sup> contraignantes. En fait, le déclin des populations rurales habitant les différents pays du Pilat annonce à moyen terme des pertes culturelles et culturelles notoires. C'est ainsi la fin programmée du modèle de convivialité villageoise, dans des pratiques festives associées au rythme agricole, mais également des interactions traditionnelles entre l'église et le village en perte de vitesse.

Le régionalisme, au niveau du mouvement des idées, souhaite montrer et affirmer les traits régionaux d'une région, entre autres le massif du Pilat et ses environs. Les écrits régionalistes sont en fait les épigones des écrivains du XIXe siècle sur le Pilat. Influencés par leurs écrits et

---

<sup>1171</sup> L'historicité des cantons au niveau des circonscriptions électorales se situe en 1834 dans le contexte politique de la monarchie de Juillet, sur fond de gouvernance libérale du roi des Français Louis-Philippe.

<sup>1172</sup> Marcel Braibant, *L'agriculture française, son tragique déclin son avenir*, Paris, Colin, 1936, 199 p.

construisant à leurs façons un récit régionaliste<sup>1173</sup>, les différents auteurs perpétuent cette tradition de roman régional, dans une volonté d'imiter le modèle du roman national de Jules Michelet et d'Ernest Lavisse. Les enjeux du discours régionaliste sont en fait complexes, à l'exemple d'aspects anthropologiques, culturelles et politiques. Ces publications montrent en effet des focus régionaux à géographie variable, sous la forme généralement de récit, dans des objectifs de vulgarisation scientifique afin d'élargir le public potentiel, structurant des sources variables. Le fil conducteur propose des lectures, donnant des connaissances générales et plus spécialisées sur les différents pays du Pilat, avec comme enjeu la diffusion parmi la population d'une conscience potentiellement régionaliste, fer de lance des aspirations à préserver et à ménager ce massif de moyenne montagne, en le dotant de spécificités propres.

D'autre part, la construction des processus de patrimonialisation, entrepris notamment chez les écrivains de temporalités antérieures, se poursuivent dans la seconde moitié du XXe siècle. Ainsi, l'utilisation des écrits de Mulsant sur les aspects généraux du Pilat et de ses environs, mais aussi de l'ouvrage scientifique proposé par Antoine Vachez au début du XXe siècle sur la Chartreuse de Sainte-Croix, sont des ressources potentiellement utilisables au niveau du travail d'écriture des années 1950 et 1960. En fait, c'est la mise en place de travail de rédaction, reprenant des connaissances, tirées d'ouvrages plus anciens, Pour autant, les enjeux sont dans les perspectives de la valorisation du régionalisme du Pilat, avec comme finalité la reconnaissance et la constitution d'un parc régional protégé et préservé avec à moyen et long terme des retombées économique régionales et locales. Ces éléments d'actualisation dans des enjeux de vulgarisation des connaissances sont des facteurs positifs au niveau de la dimension régionaliste. Cependant, ce type de publication préserve rarement les sources de documentation, à la base du registre du récit souvent choisi dans une narration généralement historique et géographique à l'échelle du massif du Pilat et des différents types de paysages sur les versants, les vallées et les cadres géographiques vallonnés par les collines au niveau des zones de piémont.

#### **a. Les perspectives de valorisations thématiques chez Jean Combe dans les années 1950 entre cultures paysannes et regards sur le terreau religieux chrétien du Pilat**

---

<sup>1173</sup> Mireille Meyer, « Vers la notion de culture régionale 1789-1871 », Ethnologie française, volume 33, 2003, p.409 -416.

Jean Combe, écrivain régionaliste, propose dans ses écrits sur le Pilat plusieurs aspects, reprenant en fait par sa démarche des perspectives de folklores<sup>1174</sup> et de récits. Il valorise une certaine historicité locale, mais en même temps se place dans une dimension de passeur de mémoire, liée à des traditions orales généralement paysannes, dans les palimpsestes des veillées. L'ouvrage de Jean Combe,<sup>1175</sup> édité en 1958, est en fait un recueil de traditions anciennes, constituant ainsi un riche corpus mémoriel de culture populaire, sur la base de récits transmis de génération en génération. On est également d'une certaine manière dans la valorisation du monde rural<sup>1176</sup> entre le village et l'église, dont la première édition se situe en 1941. Les pratiques de transmissions orales de récits construisent une culture paysanne. L'usage du patois du Pilat est en perte de vitesse dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sous les effets conjugués des déclin démographiques des pays du Pilat et du vieillissement des populations locales. La transmission aux nouvelles générations de ce parler régional est en recul au fil des générations, face à la francisation, effective dans les écoles communales républicaines depuis notamment la III<sup>e</sup> république. La politique scolaire structure des rapports coercitifs dans des paradigmes d'interdiction<sup>1177</sup> d'utiliser à l'école le patois<sup>1178</sup>, avec des différences au niveau des paysages sonores entre fonction des villages et des versants du massif. Le legs linguistique générationnel est en déclin au cours du XX<sup>e</sup> siècle, entre les déprises démographiques dans les transferts des populations des campagnes du Pilat vers les villes et les processus de vieillissement des populations à l'échelle des cantons du Pilat dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Seules les personnes âgées, de conditions paysannes, continuent ce type de langage vis-à-vis de leurs pairs du même âge. Dès lors, les cadres des récits paysans et champêtres de Jean

---

<sup>1174</sup> A l'échelle du Bessat, il n'y a pas de folklores et de costumes caractéristiques, comme en Auvergne. Les vêtements paysans sont dans des traditions communes dans des héritages du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en effet le port du pantalon noir en velours, d'une blouse souvent bleue, complétée par un chapeau de feutre.

<sup>1175</sup> Jean Combe, *Le mont Pilat. Contes et légendes*, Saint-Etienne, Dumas, 1958, 167 p.

<sup>1176</sup> Gabriel Lebras, *L'Église et le village*, Paris, flamarion, 1976, 289 p.

<sup>1177</sup> L'usage du français est variable sous l'ancien régime au niveau des provinces, par des pratiques des dialectes régionaux et des différents patois locaux. Ainsi, l'abbé Grégoire sous la Révolution, en date du 16 prairial an II (6 juin 1794) montre que le français est surtout parlé en ville et très minoritaire dans le mode des campagnes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le cursus de francisation passe par un ensemble réglementaire efficient. La loi Guizot du 28 juin 1833 valorise les éléments de la langue française dans l'instruction primaire. L'influence de Jules Simon et de Jules Ferry renforcent et obligent l'usage du français à l'école communale au début des années 1880.

<sup>1178</sup> Ce terme a un sens péjoratif, signifiant la rusticité de la langue associée au monde paysan. Les héritages linguistiques sont associés à l'arpitan, venant globalement du franco-provençal.

Combe, participent à construire un corpus écrit en français, reprenant des récits en patois régionaux dans des historicités et des temporalités variables. Son ouvrage est dans une tradition d'écriture, valorisant le récit des mémoires locales, à l'exemple de l'ouvrage d'Auguste Callet<sup>1179</sup>. On a d'autre part plusieurs thématiques, présentes chez cet auteur. Les sources de son livre sont quasi inexistantes au niveau de la présentation académique. Pour autant, ces éléments relatés ont des dimensions associées à une culture paysanne ancestrale, la place de conteurs et leurs rôles de relais mémoriel au niveau du corpus paysan traditionnel.

L'esprit de l'ouvrage dans son postulat se comprend au niveau de l'avant-propos<sup>1180</sup>, rédigé par Mario Meunier<sup>1181</sup> : « *Contes et légendes sont le vivant reflet de l'âme poétique des sites et des lieux (...) Les fleurs s'y parent de toutes les couleurs des printemps éternels. Les profondes forêts y font toujours entendre l'écho lointain des terreurs ancestrales et des joies que ravive le chant des oiseaux* ». Fêré d'antiquité gréco-romaine, la réflexion de Mario Meunier décrit en fait les palimpsestes de racines globalement celtiques, associés au monde de la nature, entre les peurs et les espérances des relations des hommes à son environnement inégalement maîtrisé, soumis aux superstitions, aux légendes régionales et locales. On ainsi dans le livre de Jean Combe des éléments descriptifs des interactions variables de l'homme avec la nature, dans des palimpsestes antiques d'un corpus de civilisation païenne dans une temporalité antérieure au cadre de la christianisation sur le Pilat. On est en fait dans des résiliences, qui s'organisent par des traces mémorielles des récits et légendes, relayées lors des veillées paysannes au cours des soirées d'hiver dans le massif du Pilat.

Concernant les focus proposés dans l'ouvrage de Jean Combe, le chapitre associé à la grotte des Fées<sup>1182</sup>, symbolise la résilience ancienne des divinités de la nature, des rencontres du monde réel par rapport aux monde surnaturel, interférant dans les paysages des croyances régionalistes. Au-delà des résurgences du paganisme dans le mélange entre le celtisme et les croyances romaines, on est dans des processus d'intégration des croyances régionales, sur fond d'enjeux de romanisations des corpus métaphysiques entre le naturel et le surnaturel. Le récit des

---

<sup>1179</sup> Auguste Callet, *La Légende des Gagas : essai sur l'origine de la ville de Saint-Etienne en Forez*, Paris, Didier et Cie, 1866, 206 p.

<sup>1180</sup> Jean Combe, *Le mont Pilat. Contes et légendes*, Saint-Etienne, Dumas, 1958, n.p.

<sup>1181</sup> Mario Meunier (1880-1960) est un écrivain latiniste et helléniste, reprenant l'idée de civilisation développée notamment chez Paul Valéry.

<sup>1182</sup> Jean Combe, « Le mont Pilat : contes et légendes », Saint-Etienne, Dumas, 1958, p.50 -62.

grottes<sup>1183</sup> est également actif dans d'autres régions, avec comme dénominateur commun le monde rural et le pastoralisme. Le personnage féminin surnaturelle, décrit par Jean Combe, est également dans des références à la fée Mélusine<sup>1184</sup>, qui en réalité est la résurgence d'un personnage antique. Le récit paysan reprend des légendes anciennes, dans des vestiges de la romanisation sur le Pilat, associée également aussi à un corpus de récit médiéval<sup>1185</sup>. Au-delà de la dimension féerique du récit, on a des éléments de descriptions des paysages au niveau des rapports des hommes à la montagne, à l'exemple<sup>1186</sup> de « *la Mariette*<sup>1187</sup> *gardait ses chèvres dans Les genets de Salvaris*<sup>1188</sup> », « *les chemins pierreux*<sup>1189</sup> (...) *sur les pentes des genêts et des pacages* ». En fait, on est dans une association entre des transmissions généralistes du récit au fil des générations paysannes, vivants sur ces terres à l'actualisation des décors, par rapport aux paysages présents, associée globalement à une temporalité d'ancien régime dans des activités agro-pastorales. Ainsi, Combe relate le récit du *mouton du père Brandon*<sup>1190</sup>, se situant sur le plan géographique sur la région de Pélussin, au niveau du versant méridional du massif. On a ainsi des éléments factuels sur les activités de foire agricole dans cette région<sup>1191</sup> : « *Le père Brandon revenait le la foire de Pélussin, qui tombe (...) le premier lundi de septembre* ». Les traditions des marchés et foires sont des éléments récurrents sur le Pilat, dans des périodes

---

<sup>1183</sup> L'exemple de la Grotte des Demoiselles dans le massif du Thaurac au niveau de la vallée de l'Hérault. C'est en fait la légende du berger Jean, tombant dans la grotte, assistant au spectacle des fées, dansant autour de lui. On a aussi le récit d'une grotte des fées à l'échelle des gorges du Tarn.

<sup>1184</sup> La fée Mélusine se retrouve dans les croyances romaines, sous le nom de *mater lucina*. Cette déesse Lucine est effectivement évoquée lors des accouchements. La grotte entre ainsi dans une dimension symbolique, liée à l'utérus, prélude à la naissance. Considérée également comme une déesse de lumière, on est ainsi dans les fondements des premiers rapports à la vie et à l'ouverture au monde.

<sup>1185</sup> Le sens de mélusine est associé à merveille et par extension au merveilleux, venant d'un terme latin *mirabilia*. Le registre médiéval littéraire du merveilleux montre souvent des paysages de forêts profondes et des grottes donnant potentiellement accès au monde des esprits, symbolisant des points de passages entre la vie et la mort.

<sup>1186</sup> Jean Combe, *Le mont Pilat : contes et légendes* Saint-Etienne, Dumas, 1958, p.50.

<sup>1187</sup> L'utilisation d'un article, relié à prénom, est liée à des pratiques rurales anciennes. Par extension, les personnes plus âgées sont nommées le père ou la mère, suivis de leur nom de famille. Par ailleurs, la nomination de La Mariette désigne généralement une jeune fille. Les rapports à la grotte sont dans la symbolique de la période où la jeune fille peut se marier et devenir mère.

<sup>1188</sup> C'est en fait le hameau de Salvaris, sur une ligne de crête, dépendant au XIXe siècle de la commune de Terrenoire.

<sup>1189</sup> Jean Combe, *Le mont Pilat : contes et légendes*, Saint-Etienne, Dumas, 1958, p.51.

<sup>1190</sup> *Ibidem*, p.63 -73.

<sup>1191</sup> *Ibidem*, p.63.

précises, en liens avec des saisonnalités. A l'exemple de la foire du Bessat sous l'ancien régime et du pré de la Foire aux abords de Saint-Etienne en forez.

On a de plus chez Combe des références religieuses chrétiennes, présentes au niveau des récits exprimés. En fait, cette dimension rejoint le terreau culturel du massif du Pilat, entre les héritages des processus de christianisation et les rapports de l'homme au sacré à l'échelle de sites géographiques particuliers et symboliques. D'autre part, le récit légendaire sur Ponce Pilate est valorisé en 1939 par Pierre Cavard, influençant ainsi potentiellement le récit de Combe sur ce sujet. Ainsi, la thématique de Ponce Pilate, le récit de sa présence sur le Pilat revient dans l'influence de la temporalité médiévale et les références chrétiennes associées, soit dans des perspectives positives ou négatives. Ponce Pilate, relaté par l'érudit religieux dominicain Etienne De Bourbon au XIIe siècle, est dans une approche montagnarde négative, sur fond de paysages forestiers intrigants et menaçants pour le commun., mais en même temps une dimension de sacralisation de ces cimes dans des enjeux de légendes et de merveilleux, sur fond de christianisation des pratiques et des coutumes du monde agraire endogène. Ainsi, les cadres du christianisme médiéval, puis du catholicisme dans la temporalité de la Renaissance structurent des dimensions de mœurs et de coutumes sur le long terme.

Le thème, associé au mont Pilat<sup>1192</sup>, se met en place dans un chapitre dédié, proposé par Jean Combe, dès le premier chapitre. Le récit de Ponce Pilate est présent sur la formulation suivante, citant en fait les écrits de Seytre de la Charbouze dans son livre sur le Pilat. D'autre part, le récit légendaire, associé à la thématique chrétienne se perçoit également dans un chapitre, portant sur la légende de Béatrix<sup>1193</sup>, la fondatrice de la chartreuse de Sainte-Croix.

D'autre part, Jean Combe dans un autre ouvrage, revient sur le terreau religieux monacal de la Chartreuse<sup>1194</sup> de Sainte Croix en Jarez, dans une perspective de récit historique et d'enjeux spirituels dans les rapports à la géographie du site. Il relate ainsi dans son texte le cadre de la Chartreuse, marqué par l'éloignement<sup>1195</sup> : « *Perdue dans une retraite de montagne et très difficilement accessible* ». On a aussi des éléments factuels sur les cadres forestiers, à l'exemple des châtaigniers de Pavezin, des genêts et des œillets sauvages sur le site de la chapelle de Jurieu. C'est en fait une chapelle romane, datant du XIIIe siècle, proche géographiquement du

---

<sup>1192</sup> Jean Combe, *Le mont Pilat : Contes et légendes*, Saint-Etienne, Dumas, 1958, p.11 à 33.

<sup>1193</sup> *Ibidem*, p.150 – 158.

<sup>1194</sup> Jean Combe, *La Chartreuse de Sainte- Croix* », Saint-Etienne, Dumas, 1959, 143 p.

<sup>1195</sup> *Ibidem*, p.21.

monastère. Cependant, le contenu de ce livre propose également des photographies du site, datées de 1947, placées à la fin du livre, donnant ainsi des aperçus de l'état de conservations variables des lieux dans cette temporalité de l'après-guerre. Les photos valorisent plusieurs aspects, pour accompagner la lecture. Le cadre général à l'exemple de la Chartreuse de Sainte-Croix, vue de la route de Rive de Gier, est en fait un instantané paysager, montrant des zones boisées de part et d'autre du site, dans des reliefs de versants, associées à des collines. Les processus de patrimonialisation et de classement sont établis dans des temporalités<sup>1196</sup> variables. Certaines photos de détails, à l'exemple de la porte donnant accès aux jardins, disposant d'un imposte en fer forgé, datant de 1692, subissent les affres du temps. On a également une impression de délabrement, visible sur la photo représentant l'entrée de la cellule du Prieur de Sainte Croix en Jarez. La protection de ce site est dans des perspectives complémentaires entre les politiques<sup>1197</sup> de restauration ou de conservation.

D'autre part, la temporalité des années 1950 et 1960 est dans des perspectives de protections et de préservations des patrimoines régionaux et locaux. La personnalité d'André Malraux et son engagement dans la défense de la culture, du patrimoine matériel et immatériel dès la fin des années 1950 dans la genèse de la Ve République, sont inscrit dans ces paradigmes de patrimonialisation à différents niveaux.

Dés- lors, les écrits de Jean Combe, permettent à l'échelle locale, d'élargir la conscience de la nécessité de protection du patrimoine dans un legs générationnel, apportant sa contribution à la politique culturelle défendue par Malraux dans la connaissance des lieux historiques et des enjeux de protection sur le long terme.

### **b. L'ode au Pilat avec l'ouvrage collectif organisé par Jean d'Auvergne en 1963 dans la complémentarité des regards**

Jean Dauvergne, écrivain régionaliste stéphanois, coordonne un ouvrage<sup>1198</sup>, composé d'articles, mais également d'éléments démographiques sur le Pilat et sa région dans cette temporalité du début des années 1960. Les apports de ce livre donnent d'une part des aperçus

---

<sup>1196</sup> Les peintures murales à l'intérieur, datant du XIVe siècle sont classées par arrêté le 10 mars 1902. D'autres classements ponctuels interviennent en 1947, 1953, 1972 et 1995.

<sup>1197</sup> La Charte d'Athènes de 1931 met en place un protocole scientifique, concernant la restauration des monuments historiques. On est dans un contexte du premier congrès internationale des architectes et techniciens des monuments historiques.

<sup>1198</sup> Collectif, *Pilat. Pilat, Saint-Etienne. Forez*, Jean Dauvergne, Saint-Etienne, Tome 1, 1963, 115 p.

sur l'historicité des lieux, dans des références aux voyageurs arpentant le massif, comme Jean Du Choul dans la temporalité de la Renaissance, le cardinal Donnet<sup>1199</sup> de Bourg-Argental, l'abbé Seytre De La Charbouze de Thélis La Combe. On a également des références aux actions de Claude Berthier au niveau des mise en valeurs du Pilat au cours de la première moitié du XXe siècle. Claude Berthier est en fait pour Jean Dauvergne l'héritier des voyageurs et naturalistes des temporalités plus anciennes, diffusant son amour des pays au niveau de ses publications régionalistes.

Ainsi, on a une évocation des écrits Claude Berthier<sup>1200</sup>, décédé en 1956, considéré par Jean Dauvergne comme l'apôtre du Pilat. C'est en fait l'usage d'un champ lexical géographique, montrant une singularité du Pilat, sur fond de présentation générale des aspects paysagers: « *Promontoire de granit et de gneiss, le massif du Pilat se dresse à l'ouest du Rhône (...) les forêts et les landes de ses vallons, de ses ravins, de ses cols, de ses sommets (...) ses rochers, ses chirats, ses clairs ruisseaux* ». Les éléments du vocabulaire géographique s'articulent sur une zone montagnarde, marqués par la diversité de l'écosystème et des panoramas vers d'autres horizons évoqués : « *La perle du Pilat est le magnifique site de l'Oeillon d'où l'on voit le Rhône à 40 kilomètres et l'ensemble de nos Alpes françaises* ». Le registre panoramique est renforcé en 1939, par l'installation par le Touring club d'une table d'orientation sur le sommet du crêt de la Perdrix, marqué par l'altitude du point le plus élevé du Pilat à 1432 mètres.

D'autre part, le qualificatif d'apôtre, pour Claude Berthier, est dans une évocation religieuse marquée. C'est en fait une métaphore des relations de Claude Berthier vis-à-vis des terres du Pilat, une référence à des enjeux de pastorales, sur fond de valorisation de la nature et des perspectives de protection et de préservation. Par extension, les pays du Pilat sont des terres de mission, dans le postulat de diffusion de la connaissance entre les aspects généraux du massif et ses singularités, à l'exemple des éboulis de pierres. D'autre part, les enjeux touristiques sont également cités par Claude Berthier, dans le sens de développement régional et local sur ces pays de montagnes, de collines et de vallées, aux anthropisations variables.

Les inspirations paysagères du Pilat et de ses environ construisent également des fondements poétiques. Ainsi, on a des allusions au poème de Seytre de la Charbouze<sup>1201</sup>, sur ces

---

<sup>1199</sup> Cardinal Donnet, *Un voyage au mont Pilat en Forez*, Bordeaux Delmas, 1866, 31 p.

<sup>1200</sup> Collectif, *Pilat, Pilat, Saint-Etienne, Forez*, Jean Dauvergne, Saint-Etienne, Tome 1 1963, p. 114.

<sup>1201</sup> C'est un prêtre romantique et humaniste, selon Jean Dauvergne.

lieux<sup>1202</sup> : « *Je reste au mont Pilat car tout en lui me plaît (...) Quelles herbes choisit la chèvre au pâturage, et comment son lait blanc s'épaissit en fromage ?* ». On a en effet un thème agropastoralisme, dans le romantisme d'une société rurale traditionnelle.

Par ailleurs, cet ouvrage dispose d'un ensemble de repères, avec comme paradigme les communes du Pilat et de sa région, en date de 1962. Les sources, publiées par Jean Dauvergne sont les chiffres officiels<sup>1203</sup>, fournis par la préfecture de la Loire, en date du dernier recensement de 1962. Ce document de recensement des populations, en fonction des communes, est un outil de travail efficace, au niveau des délimitations du cadre géographique du Pilat<sup>1204</sup>, dans la temporalité du début des années 1960, avec la mention de 43 communes au niveau du cadre administratif du département de la Loire.

Des précisions territoriales, au niveau de l'appartenance partielle au Pilat, se structurent avec les indications suivantes<sup>1205</sup>: « *Sur ces 43 communes, Izieux, Saint-Chamond et Terrenoire n'ont qu'une faible partie de leurs populations montant vers le Pilat* » L'analyse des démographies de ces communes, correspondant en fait à des délimitations cantonales, positionnées sur différents pays du Pilat, dans des altitudes inégales, construit le raisonnement suivant. On a une démographie variable, avec comme point commun des tendances au déclin des populations endogènes. Pour autant, 9 communes ont une augmentation de leurs démographies, positionnées de part et d'autre des versants du Pilat, comme Pélussin et Saint-Pierre de Bœuf. On a également des écarts démographiques avec des communes de moins de 500 habitants, à l'exemple du Bessat et 175 habitants, qui est la commune la moins peuplée de la région, mais aussi Pavezin avec 191 habitants ou Saint-Régis du coin avec 386 habitants. On a également un ensemble de communes rurales, oscillant entre 500 et 1000 habitants. On a par exemple la commune de Doizieux avec 558 habitants, la commune de Rochetaillée avec 646 habitants ou la commune de La Valla en Gier, disposant de 891 habitants. Ainsi, le climat général des démographies de ces communes rurales est dans un dépérissement du volume des populations, pouvant s'aggraver à moyen et long terme.

---

<sup>1202</sup> Collectif, *Pilat, Saint-Etienne, Forez, Jean Dauvergne*, Saint-Etienne, Tome 11963, p.110.

<sup>1203</sup> *Ibidem*, p.115.

<sup>1204</sup> La commune de Saint-Paul en Jarez est dans le cadre régional du Pilat, avec une population de 2601 habitants, recensée en 1962.

<sup>1205</sup> Collectif, *Pilat, Saint-Etienne, Forez, Jean Dauvergne*, Saint-Etienne, Tome 1, 1963, p.115.

Le cursus de valorisation du Pilat et de ses environs, des réflexions sur l'importance de constituer un parc naturel régional sur ce secteur, est potentiellement la mise en place d'un développement régional et local, sur des bases associées à la nature et au-delà à l'environnement dans sa globalité, dans des legs patrimoniaux préservés et durables pour les prochaines générations originaires<sup>1206</sup> ou non des pays du Pilat.

## Conclusion

En somme, les relations à la terre, aux traditions des pays structurent les us et coutumes des pilatins. La place du régionalisme, avec comme moteur la mise en avant du ruralisme, face à l'attraction des villes proches, représente également des aspects importants, dans des perspectives de survies économiques et culturelles du monde des campagnes. Idéalisé sous la France de Vichy, le régionalisme continue d'exister par des auteurs, comme Claude Berthier, Roger Bargeton, Eugène Masson et Jean Dauvergne dans ces temporalités d'après-guerre, relayé d'une certaine manière par des hommes politiques comme Bernard Muller.

La place de la nature dans le Pilat, le développement raisonné et réfléchi en relation avec l'économie, l'ouverture du monde, par le biais d'un tourisme populaire sont des facteurs structurants. Le contexte politique et économique de la IV<sup>e</sup> et du début de la V<sup>e</sup> République, ouvre en effet des opportunités à court et moyen terme à l'échelle du Pilat et de sa région. Les déprises démographiques du monde des campagnes sont une réalité factuelle, entre les abandons des fermes et les dépérissements des effectifs scolaires des écoles communales des villages pilatins d'une manière générale. Ainsi, les capacités de vivre aux pays, tout en proposant un développement fondé sur la nature et sa protection et sa préservation, dans le cadre d'un parc naturel, régi par un corpus juridique, représentent des défis notoires. La question du développement régional et local passe par une politique efficiente de préservation des ressources, entre la beauté des panoramas du Pilat et les forêts propices aux promenades et randonnées, tout en mettant en place une continuité dans l'activité de sylviculture. En fait, l'imaginaire citadin reste attiré par la nature, dans ses représentations d'un cadre naturel, censé être préservé des hommes, mais dans des palimpsestes d'anthropisation en réalité.

---

<sup>1206</sup> L'utilisation par Jean Dauvergne du terme Pilatin., montrant des enjeux d'enracinement aux terres.

## **CHAPITRE 8 : l'affirmation des enjeux environnementaux et patrimoniaux des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970**

### **Introduction**

La temporalité des années 1960 et 1970 apporte au niveau des idées politiques, économiques et sociales et structure au niveau des concepts les enjeux environnementaux, à différents niveaux entre les paysages vécus et les volontés de préserver les dimensions patrimoniales pour les décennies à venir. Le processus de patrimonialisation, entamé dès le XIXe siècle avec le naturaliste Mulsant, se poursuit au niveau de cette période, dans le souci de recenser le patrimoine matériel<sup>1207</sup> et immatériel, structurant des évolutions au niveau des paysages juridiques<sup>1208</sup>. La thématique de la nature perdure et augmente dans la temporalité des années 1960 et 1970, marquée sur le plan juridique par des réflexions sur les droits de la nature<sup>1209</sup>, face aux activités humaines productivistes et potentiellement destructrices des écosystèmes en place, comme les zones forestières anciennes du Pilat, à l'exemple du massif du Taillard<sup>1210</sup> dans la région notamment de Burdigues et de Saint-Sauveur en Rue dans le département de la Loire.

A l'échelle du massif du Pilat et des territoires alentours, le paradigme de défense de la nature et de la protection de la biodiversité au niveau des différents paysages construisent des items dans une dimension active de volonté de créer un parc régional naturel. L'esprit du temps interfère sur des enjeux de conservations et de préservations, du choix progressivement assumé de sécuriser des paysages singuliers, disposant d'un biotope remarquable, dévolu à un

---

<sup>1207</sup> La loi du 2 mars 1930 en France propose un cursus de patrimonialisation de sites naturels, dans des perspectives de préservations. Cette loi participe à la constitution nominative des sites naturels. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1957 complète les cadres de la loi de 1930.

<sup>1208</sup> Françoise Chardigny, Philippe Lebreton, « La politique française de protection des paysages et des sites naturels. : Réflexion sur l'efficacité de la loi de 1930 sur le classement des sites », Revue de Géographie de Lyon, volume 69, numéro 4, 1984, p.287-304.

<sup>1209</sup> L'Union internationale pour la conservation de la nature est constituée en 1948.

<sup>1210</sup> Le massif forestier se poursuit dans le département de la Haute-Loire dans la région de Riotord, mais aussi dans le département de l'Ardèche dans la région de Vanosc. Ce site est composé essentiellement de résineux et de papillons endogènes, se nourrissant de résines.

écosystème local, par essence fragile aux anthropisations excessives. La place de la nature, les facteurs patrimoniaux à l'échelle du Pilat coordonnent des activités efficaces de protection de ces territoires sur un temps long. Le Pilat est de plus en plus l'objet d'attentions et de préoccupations environnementales à l'échelle régionale dans des vecteurs universalistes des rapports de l'homme avec la nature entre historicité et l'actualisation des enjeux dans la seconde partie dans la décennie des années 1960 et 1970. De plus, les aspects environnementaux disposent d'analyse d'auteurs souvent anglo-saxons, mais également français<sup>1211</sup>, influençant ainsi les politiques de préservations et d'aménagements de sites à l'échelle de la France et du cadre régional du massif du Pilat.

Pierre Georges propose des éléments de compréhension du sens du terme environnement au niveau de son dictionnaire géographique<sup>1212</sup> : « *Les études de l'environnement rassemblent les dommages provoqués par les activités humaines, dans des domaines aussi variés que la pollution* ». Cependant, l'historicité du terme se comprend au niveau des interactions des auteurs anglo-saxons<sup>1213</sup>, influençant progressivement la France et par rebond les enjeux écologiques du Pilat : la pluralité des acteurs, à l'échelle régionale et locale, comme les hommes politiques, à l'exemple du député de la Loire Bernard Muller, comme les écrivains régionaux, à l'exemple de Jean Combe ou des universitaires, à l'exemple de Louis Gache, professeur de géographie à Saint-Etienne, membre actif de l'association des Amis du parc. On a en fait une synergie de volontés et d'actions pour la connaissance du Pilat à un plus grand nombre. Ces facteurs participent en fait à la mise en place dynamique du projet de la création d'un parc naturel régional, effectif en 1974, fruit de décennies de publications variables et d'interactions politiques et culturelles sur la question environnementale et les enjeux de legs générationnels de territoires préservés des actions humaines trop abrasives sur l'environnement.

De plus, les années 1960 et 1970 concrétisent sur le terrain, à l'échelle des paysages vécus des politiques juridiques<sup>1214</sup> efficaces et pérennes. On est en réalité au carrefour des préoccupations avec les enjeux du ruralisme et des ambitions de pérennité des cadres considérés

---

<sup>1211</sup> Les idées novatrices du journaliste Bertrand de Jouvenel en 1957 sur le concept d'écologie politique.

<sup>1212</sup> Pierre Georges, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993, p.162.

<sup>1213</sup> Les apports de l'histoire environnementale sont conduits par Roderick Nash en 1972, professeur à l'université Santa Barbara en Californie. L'influence californienne développe également le mouvement hippie dans un paradigme de retour possible à la nature.

<sup>1214</sup> La conférence internationale de Stockholm du 5 au 16 juin 1972 prépare un corpus juridique déclaratif, nommé la Déclaration de l'Environnement, dans le respect de la nature et des écosystèmes. En octobre 1982, l'assemblée générale des Nations unies adopte la charte mondiale de la nature.

comme naturels. Les idées de préservation des écosystèmes sur les différents versants du Pilat deviennent progressivement majoritaires au niveau des élites politiques nationales et régionales, avec par rebond une prise de conscience des différentes formes de richesses patrimoniales au niveau des populations du Pilat. On est de plus dans des perspectives également de pouvoir vivre aux pays, avec les implications touristiques de territoires préservés et recherchés de la part de populations régionales de plus en plus urbanisées. Les enjeux de la constitution du parc naturel du Pilat sont en fait à plusieurs niveaux dans une perception environnementale en expansion, relayée à l'échelle locale par des associations dynamiques comme les Amis du Parc du Pilat<sup>1215</sup>, encouragée par le gouvernement comme une forme de groupe de pression entre nature et traditions. Ainsi, Bernard Muller expose les lignes directrices du projet en 1968<sup>1216</sup> : « *Il suffit de connaître le massif du Pilat, de réfléchir sur sa situation géographique, sur les beautés naturelles qu'il renferme, sur l'état de son économie et de sa démographie, qu'il présente toutes les caractéristiques voulues pour la création d'un parc naturel régional, associé à l'avenir de la métropole d'équilibre Lyon-Saint-Etienne* ». On est ainsi dans des actions locales efficaces pour défendre et stimuler ce PNR, à l'exemple de la réunion à Pélussin le 7 mai 1967<sup>1217</sup>, avec la présence des maires du Pilat.

D'autre part, le contexte des enjeux de préservation de la nature, devenant progressivement au niveau terminologique les cadres de l'environnement, influence les matrices de création de parcs naturels régionaux, associées à un corpus juridique précis dans le cadre de l'anthropocène<sup>1218</sup>. A l'échelle régionale, la création, par décret le 2 septembre en 1970 du parc national des Cévennes, constitue des éléments notoires, d'interactions sur les pouvoirs publics, en vue d'accélérer la création du parc du Pilat<sup>1219</sup>, devenue une réalité par décret du 17 mai 1974<sup>1220</sup>, instituant le parc naturel régional du Pilat.

---

<sup>1215</sup> Le fondateur est le médecin et homme politique Bernard Muller en 1967, avec comme vice-président Roger Bargeton, instituteur au Bessat de 1941 à 1968 et épigone de Claude Berthier.

<sup>1216</sup> Suzanne Lebreton, *Les parcs naturels régionaux*, Saint-Etienne, Chambre d'agriculture de la Loire 1968, p.4.

<sup>1217</sup> *Ibidem*, p.12.

<sup>1218</sup> Les approches, notamment de Paul Crutzen (météorologue) et Eugène Stormer (biologiste) dans la temporalité des années 1990, sur une nouvelle période, débutant au XVIIIe siècle et les interactions de la Révolution industrielle sur les territoires et des changements notoires durables par les activités humaines.

<sup>1219</sup> L'historicité du massif du Pilat est son appartenance originelle au massif des Cévennes.

<sup>1220</sup> Des relais politiques locaux interfèrent sur le dossier du parc régional, à l'exemple de Michel Durafour, maire de Saint-Etienne depuis 1964, sénateur de la Loire de 1965 à 1967, député de 1967 à 1974.

Les éléments de valorisation d'une charte, associés au PNR du Pilat, sont une condition requise par le décret de mars 1967, sur sa mise en application. L'esprit de la charte est dans la lignée de défense de la nature et de l'environnement, dans des politiques de ménagements des pays du Pilat entre des paysages remarquables et les richesses du biotope. La Forêt reste également très présente dans les perceptions du PNR.

### **A. ENJEUX ET PERSPECTIVES PAYSAGERES DANS LA TEMPORALITE DES ANNEES 1960**

L'esprit de la période au niveau de la gestion gaulliste des régions<sup>1221</sup>, est globalement propice à la constitution de parcs régionaux naturels dans le prolongement des parcs nationaux<sup>1222</sup>. En fait, la genèse des parcs nationaux commence en 1913, dans la création du parc de La Bérarde par l'administration des Eaux et forêts, localisée dans le département de l'Isère dans le massif des Ecrins. Ce postulat de protection de la nature se cadre dans des influences américaines, associées notamment au XIXe siècle et la création en 1832 de la première réserve naturelle aux Etats-Unis en Arkansas. Ainsi, le modèle américain des politiques efficaces de préservations de sites remarquables se diffuse progressivement en France au cours du XXe siècle, avec comme enjeux les défis environnementaux dans une France industrielle, de plus en plus éloignée des terroirs et du mode rural. Le déclin de la France des campagnes, visible au niveau des paysages, par des replis de l'anthropisation et des terres mises en culture, est également effectif à l'échelle du massif du Pilat et sa région.

En fait, la mise en place de ces structures nationales, puis régionales à partir de 1967<sup>1223</sup> se comprend par les interactions entre les aspects du ruralisme et du naturalisme sur les territoires concernés. Dès lors, le premier parc naturel régional est ainsi créé en 1968 à Saint-Amand-Raismes dans une zone forestière au nord-ouest de Valenciennes en 1968 dans la région lilloise, suivi en 1969 du parc naturel régional d'Armorique en Bretagne, dans le département du

---

<sup>1221</sup> La création de la DATAR le 14 février 1963 ou délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Olivier Guichard préside cette structure, avec comme objectifs une coordination vis-à-vis du gouvernement et des préfets, visant notamment à dynamiser les espaces ruraux de montagne, en déclin dans cette temporalité. La mise en place en 1972 d'un ministère de l'aménagement du territoire, logement et tourisme, renforce ces actions régionales de développement économique.

<sup>1222</sup> Le parc national de la Vanoise dans les Alpes et de l'île Crois dans un cadre maritime méditerranéen se constituent en 1963. On a ensuite la constitution du parc national des Pyrénées en 1967 et des Cévennes en 1970, celui des Ecrins dans les Alpes en 1973.

<sup>1223</sup> Le décret, instituant sur les parcs régionaux s'effectue le 1<sup>er</sup> mars 1967. Les travaux de réflexions sont conduits à partir de 1964, demandés par le ministre de l'agriculture Edgar Pisani, avec comme paradigme la constitution de parcs sur des territoires ruraux, disposant de sites remarquables, terroir potentiel de développements locaux.

Finistère. On a en fait une accélération des enjeux environnementaux au niveau des regards des politiques nationaux, régionaux et locaux. Les perspectives de la création du parc du Pilat ouvrent des opportunités d'aménagements des ruralités, en perte de vitesse dans la France Gaulliste et dans la gouvernance de Georges Pompidou à partir de 1969, sur fond de modernité et de renforcements des villes dans les aires d'attractions.

De plus, le corpus juridique de directives de protection de la nature est très présent dans la temporalité des années 1970 à l'échelle de la France, à l'exemple de la loi du 10 juillet 1976<sup>1224</sup> et ses interactions paysagères<sup>1225</sup> visibles à l'échelle des territoires vécus.

On est ainsi dans des principes de plus en plus efficaces entre la protection de la nature et la place du développement raisonné et concerté des zones naturelles préservées. Ces éléments constituent une synergie entre nature, environnement et développement local.

### **1. Présentation des lignes directrices des enjeux environnementaux à l'échelle du massif du Pilat et de ses environs**

La mise en place des parcs régionaux ou PNR suit un protocole précis, pouvant ainsi constituer les lignes directrices de la charte, cadrant un paysage juridique sur la mise en valeur et sur la politique de protection des patrimoines naturels et culturels. On a ainsi des modalités, sur le récapitulatif des différents sites remarquables à l'échelle des différents pays du Pilat. On a d'autre part, des études sur le terrain, brossant ainsi un spectre large des différents paysages à géographie variable, entre historicités et nature. Sur le plan administratif et politique, on assiste également à plusieurs formes de gestions, passant de l'administration de la DATAR à celui du jeune ministère de la protection de la nature et de l'environnement et de la nature en 1971, dirigé par Robert Poujade.

Pour autant, l'influence d'André Malraux reste présente dans la gouvernance gaulliste en relation avec les travaux de l'inventaire sur le patrimoine naturel et immatériel, actés par le

---

<sup>1224</sup> Cette loi, votée par le parlement sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, est relative à la protection de la nature. C'est en fait des principes de protection, commencée au début du XIXe siècle et valorisée dans ce corpus juridique. L'article 1<sup>er</sup> fait ainsi référence à la protection des espaces naturels et des paysages. On a également un champ juridique, visant la protection de la faune et de la flore.

<sup>1223</sup> Legifrance.Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ( consulté 26 août 2021), à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068553/>

discours en date du 14 avril 1964. Les différents éléments, transmis aux régions, à l'exemple de la région Rhône-Alpes, servent ainsi de document de travail aux bases patrimoniales nécessaires dans la constitution du parc naturel du Pilat dans la décennie suivante.

Les étapes de prise de conscience de la diversité des richesses du massif du Pilat sont dans des temporalités plus anciennes entre les écrits de Mulsant valorisant la nature sur ces pays et les écrits de Claude Berthier, défendant l'idée d'un PNR à partir de 1946, dans la temporalité de l'après-guerre et des défis de la reconstruction.

### **a. L'esprit du décret du 1<sup>er</sup> mars 1967<sup>1226</sup> sur la constitution des parcs naturels régionaux et l'historicité des protections patrimoniales et des cadres administratifs**

Les facteurs de préservations de la nature et par extension de l'environnement se précisent dans le courant des années 1960, à différents niveaux décisionnels. Paru au journal officiel de la république française le 2 mars 1967, dans le prolongement du décret<sup>1227</sup> numéro 67-158 du 1<sup>er</sup> mars 1967, instituant des parcs naturels régionaux, le contenu apporte des cadres juridiques, applicables à l'échelle du massif du Pilat. Ce paysage juridique, disposant d'articles et de références, précisant les compétences à différents niveaux administratifs, structure de façon cohérente le dispositif de création du parc naturel régional du Pilat. Globalement, l'esprit de ce décret suit les principes juridiques<sup>1228</sup> de constitutions des parcs nationaux avec des mesures moins contraignantes au niveau de l'œkoumène local. En effet, il y a des possibilités d'extension foncière des bâtis au niveau des plans d'occupation des sols<sup>1229</sup>, à l'échelle des territoires communaux, créant ainsi des conditions d'expansion démographiques.

Pour autant, les processus de patrimonialisation de sites historiques, comme le château de Rochetaillée<sup>1230</sup> au sein du village, les abords du site de la Chartreuse de Sainte-Croix en Jarez ou de l'Eglise Saint-André<sup>1231</sup> à Bourg-Argental interfèrent sur les pratiques de réhabilitation des bâtis proches, par référence à un corpus juridique antérieur au décret de 1967. Il s'agit

---

<sup>1226</sup> Legifrance.Décret n°67-158 du 1 mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux, 67-158 (consulté 20 juillet 2020), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000674543>

<sup>1227</sup> Un décret, venant du latin *décretum*, signifiant la décision, est sur le plan juridique un acte réglementaire, émis par le pouvoir exécutif.

<sup>1228</sup> Le corpus législatif des arcs nationaux est issu de la loi numéro 60-708 du 22 juillet 1960.

<sup>1229</sup> C'est un document juridique, appelé le POS, constitué par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967.

<sup>1230</sup> Le Château de Rochetaillée est classé comme monument historique en date du 5 avril 1930.

<sup>1231</sup> Le classement intervient en 1840.

notamment des politiques de préservation sur le patrimoine dans le cadre des bâtiments de France<sup>1232</sup> et les interactions à l'échelle des communes du Pilat au niveau des paysages architecturaux dans la liste en application d'un corpus juridique. En fait, le cadre législatif précise des éléments de protections, concernant les sites classés et les implications au niveau des paysages visibles. Ainsi, la loi du 31 décembre 1913<sup>1233</sup> précise des éléments sur les monuments historiques, complétée par la loi du 25 février 1943<sup>1234</sup> sur des servitudes concernant les abords des monuments historiques, notamment dans le souci de respecter les traditions et les coutumes architecturales. On a dès lors la mise en application d'un cadre de visibilité dans les 500 mètres, entourant les monuments historiques. On ne peut apporter dans cet espace aucune construction nouvelle, de plus, tout projet de travaux ou de modifications se structurent au préalable par une demande administrative.

D'autre part, la commune, depuis 1946, est reconnue comme une collectivité territoriale, disposant de compétences au niveau local, à l'exemple des projets d'urbanisme. La loi du 4 août 1962<sup>1235</sup>, appelée plus communément la loi Malraux<sup>1236</sup> donne des aides pour les restaurations immobilières, sur fond de défiscalisations. Cette loi introduit aussi le concept de secteurs sauvegardés<sup>1237</sup>. Les particuliers, propriétaires de sites historiques, ou proches des bâtis classés, à l'exemple des maisons de village à proximité du château féodal de Rochetaillée sont

---

<sup>1232</sup> Le cursus des architectes des bâtiments de France est structuré en 1946. Les objectifs sont de mettre en cohérence les paysages architecturaux entre les héritages des temporalités et les rénovations ou les extensions des bâtis. Les enjeux sont de contrôler les espaces protégés, de conserver les monuments historiques, mais également de donner des conseils aux particuliers ou aux collectivités locales dans les projets de travaux.

<sup>1233</sup> Legifrance.Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ( consulté le 22 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000315319/>

<sup>1234</sup> Legifrance.Loi du 25 février 1943 portant modification de la loi du 31-12-1913 ( consulté le 24 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000336212>

<sup>1235</sup> Legifrance.Loi n° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, ( consulté le 22 juillet 2020), disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000313970/>

<sup>1236</sup> André Malraux, écrivain, gaulliste, ministre des Affaires culturelles de 1959 à 1969.

<sup>1237</sup> Le secteur sauvegardé selon la loi Malraux définit sur le terrain un cadre présentant un caractère historique, esthétique, qui justifie la conservation et la restauration.

potentiellement aidés par des subventions pour maintenir en état les biens, selon les règles de l'art précisé par les architectes des bâtiments de France.

D'autre part, le décret sur le plan juridique est dans le cursus de la hiérarchie des normes, développées chez Hans Kelsen. Ainsi, l'ensemble des règles, contenues dans ce décret de 1967, portant sur les parcs naturels régionaux, ont une valeur supérieure à un arrêté<sup>1238</sup>. L'entrée en vigueur est actée avec la date contenue dans le décret et pose des bases juridiques sur les fondements des processus d'intégration des territoires ruraux au dispositif mis en place.

De plus, ce décret met en place une politique à venir efficiente à l'échelle des régions, comme le Pilat. La complémentarité des signatures exprime en fait des perspectives interministérielles, développant une synergie d'action dans le sens de l'action régionale. Ce document se place sous la gouvernance de Charles De Gaulle, dans le contexte de la Ve République, se situant en fait deux années après les élections présidentielles de 1965. Des noms, présents sur ce document sont conformes aux protocoles comme Georges Pompidou, premier ministre, valorisent ainsi la pluralité des démarches dans les actions de l'Etat républicain potentiellement programmée à l'échelle régionale. Par ailleurs, quatre ministères apparaissent comme importants dans cette politique de valorisation de parc naturel. Ce sont notamment les aspects financiers, dans des pratiques d'investissements sur des régions, comme le Pilat, à l'exemple du ministère de l'économie et des finances Michel Débré, dans les capacités à prévoir des budgets régionaux d'investissement. A cela s'ajoutent, l'importance des ruralités et les actions du ministre de l'Agriculture, Edgar Faure, complétées par des aménagements potentiellement pérennes sur les sites, comme la modernisation des réseaux de communication, à l'exemple des actions du ministère de l'équipement, dirigé par Edgar Pisani. La place de la jeunesse au niveau de ce dispositif, est aussi importante, marquée par la signature du ministre de la jeunesse et des sports François Missoffe. A l'échelle départementale, les représentations de l'Etat se mettent en place par le corps préfectoral<sup>1239</sup>, contrôlant la mise en application du dispositif à différents niveaux. On a d'autre part, la très grande majorité du Parc naturel à venir, intégré au département de la

---

<sup>1238</sup> Un arrêté est une décision juridique venant d'une autorité administrative autre que le président de la République ou le premier ministre.

<sup>1239</sup> L'échelle régionale est depuis 1960 une circonscription administrative de l'Etat. En mars, le préfet de région dispose d'une structure, appelée la commission de développement économique régionale ou CODER. La valorisation économique du Pilat, par le biais des infrastructures dévolues au parc nature, est potentiellement coordonnée ainsi par cette commission, aux conséquences concrètes dans les changements paysagers des pays entre aménagements routiers et subventions de l'Etat aux projets locaux.

Loire<sup>1240</sup> et une minorité de territoires, dépendants du département du Rhône, à l'échelle des versants méridionaux du massif comme la région de Condrieu, par décision politique intégrée tardivement.

Par ailleurs, la strate administrative des cantons, dans le cadre du conseil général de la Loire, peut apporter son soutien à la mise en place du dossier de candidature de ces territoires à dominante rurale dans le sud du département de la Loire. La gestion du Conseil général de la Loire, dans la temporalité de la genèse administrative du parc naturel du Pilat, est liée à la personnalité d'Antoine Pinay<sup>1241</sup>, depuis 1949, également à nouveau le maire de la ville de Saint-Chamond à partir de 1947. Ces mandats successifs donnent une stabilité à l'échelle du Conseil Général de la Loire et de la mairie de Saint-Chamond, pouvant ainsi suivre des dossiers sur les ruralités à l'échelle du Pilat et les perspectives de développement économique entre nature et ouverture touristique raisonnée. D'autre part, les compétences<sup>1242</sup> du Conseil général sont visibles au niveau des cantons, en lien avec le préfet, administrant des populations pilatines, très majoritairement de tradition agraire, en mutation face au déclin des campagnes et à l'essor des villes industrielles, pourvoyeuses d'emplois, agissant ainsi comme un appel d'air au niveau des déplacements des populations d'origine campagnarde.

De plus, cette ville de Saint-Chamond, gérée depuis des décennies par Antoine Pinay, est sur le plan géographique potentiellement considérée comme une ville-porte, donnant accès au massif du Pilat. En fait, les différentes strates administratives et politiques participent à la concrétisation du projet, dans le souci du respect des règles édictées dans le décret de 1967. Ces synergies, à différents niveaux participent à la mise en place d'un dossier pertinent, visant la procédure d'admission au classement souhaité, avec cependant comme coordonnateur l'administration de la préfecture de la Loire, dans des héritages de gestion jacobines et centralisatrices.

Au niveau du contenu précis du décret, on a en fait un volume juridique, organisé autour de huit articles, de contenus différents aux interactions variables au niveau des cadres

---

<sup>1240</sup> A l'échelle du département de la Loire, on a un contexte administratif de représentations de l'Etat, organisées autour de la préfecture, relayant les actions du décret de 1967 sur le terrain du Pilat dans la mise en place des dossiers de candidature, à l'exemple de la gestion préfectorale de Paul Camous de 1969 à 1973.

<sup>1241</sup> Il est conseiller général du canton de Saint-Chamond depuis 1934 et maire de la ville de 1929 à 1944.

<sup>1242</sup> Le Conseil général de la Loire est constitué le 10 août 1871. L'Etat reste très présent dans les décisions locales. Le préfet reste le détenteur du pouvoir exécutif à l'échelle du département et coordonne les politiques publiques, notamment les projets de constitution d'un parc naturel régional du Pilat à la fin des années 1960.

géographiques du massif du Pilat. Pour autant l'esprit de l'article 1<sup>er</sup> codifie des précisions dans les modalités de classement sous le vocable de parc naturel régional, avec le descriptif suivant : « *Le territoire de tout ou partie d'une ou de plusieurs communes peut être classé en parc naturel régional, lorsqu'il présente un intérêt particulier, par la qualité de son patrimoine naturel et culturel, pour la détente, le repos des hommes et le tourisme et qu'il importe de le protéger et de l'organiser* ». On est ainsi dans une démarche propre aux communes du Pilat, dans des approches de patrimonialisation sur les territoires concernés. Ces communes<sup>1243</sup> rurales ont donc vocation à se regrouper, afin de présenter des éléments pertinents sur leurs candidatures d'intégration au processus de création du parc naturel régional. Les apports des services de l'Etat, en association avec les bibliothèques, disposant de fond anciens, à l'exemple de la bibliothèque municipale de Saint-Etienne, peuvent aider à structurer scientifiquement le dossier, en présentant des sources, notamment imprimées sur la richesse du Pilat. Dès lors, le recours aux auteurs, traitant des particularismes et de la diversité régionale, de Jean Du Choul dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle aux écrits de Claude Berthier et de Roger Bargeton au XXI<sup>e</sup> siècle, concourent ainsi à la diffusion des connaissances sur les pays du Pilat. D'autre part, la venue ponctuelle de personnalités, à l'exemple de Jean-Jacques Rousseau<sup>1244</sup>, est un facteur structurant de diffusion dans ces processus de patrimonialisation, inhérente à la mise en place des cadres du parc naturel du Pilat. A cela s'ajoutent les travaux sur la géologie pilatine, à différents niveaux géographiques, apportant ainsi des précisions sur les morphologies en présence et par rebond les interactions paysagères, à l'exemple des travaux sur la région de Condrieux<sup>1245</sup> dans la partie méridionale du Pilat au contact du Rhône ou sur les chirats<sup>1246</sup> dans les zones d'altitude.

## **b. Les implications à différents niveaux dans le processus de constitution du parc naturel régional dans un postulat de renouveau de la ruralité, sur fond de nature**

---

<sup>1243</sup> C'est en fait un décret du 14 décembre 1789, qui acte la naissance des municipalités, se structurant sur les anciens territoires de l'ancien régime, à l'exemple des paroisses, des villages, des bourgs et du cadre seigneurial. Ainsi, les paysages des communes du Pilat sont dans des palimpsestes divers au niveau des bâtis historiques.

<sup>1244</sup> Claudius Roux, « Les herborisations de Jean-Jacques Rousseau à la grande Chartreuse 1768 et au mont Pilat en 1769 », Tome LX, Annales de la Société linnéenne de Lyon, 1943, p.101-120.

<sup>1245</sup> Antoine Collet, Claudius Roux « Sur la géologie des environs de Condrieu et de Chuyer », Tome LIII Annales de la Société linnéenne de Lyon, 1906, p.87-91.

<sup>1246</sup> Yves Milon, Louis Garapon, « Les chirats du massif du Pilat », Compte –rendu sommaire des séances de la Société géologique et minéralogique de Bretagne », n.3, 1935, p. 6-7.

On a ainsi dans cette genèse de création du PNR plusieurs acteurs, qui par leurs actions stimulent des énergies, propices à la concrétisation du Parc. Dès-lors, le corpus juridique du décret de 1967 apporte des éléments de compréhension sur le protocole à suivre et par conséquent sur les niveaux d'implications des différents acteurs au niveau des communes, mais également du rôle des services de l'Etat dans l'accompagnement vers la réalité juridique du PNR du Pilat. D'une part, le protocole de valorisation du cadre régional s'effectue par le suivi de certains articles, contenus dans le décret de 1967, structurant le spectre des approches et des cheminements, conduisant au PNR, suivi d'applications concrètes entre l'utilisation de sources documentaires sur le Pilat et des relevés sur le terrain au niveau des paysages de vie. Ainsi, l'article 4 précise l'importance des communes<sup>1247</sup>, et d'autres structures administratives à d'autres échelles dans la conduite du projet : « *L'initiative de toute demande de classement d'un territoire en parc naturel régional appartient aux communes, groupements de communes ou département d'où dépend le territoire concerné* ». L'enjeu consiste à valoriser des initiatives communales, pouvant se regrouper dans une démarche commune constructive. Les éléments contenus dans l'article 4 précisent également le suivi administratif à différents niveaux, dans la mise en place d'une commission interministérielle, précisée dans le décret. La réalisation effective du PNR prend appui sur les cadres définis au niveau de l'article 5 exposant<sup>1248</sup> la mise en place d'une charte<sup>1249</sup> constitutive. Cet article 5 met en plan plusieurs points de gestion de la charte, la place des tracés du PNR, les perspectives des aménagements à faire au niveau de l'équipement.

Dès lors, sur le plan sémantique, lié aux prémices de l'article 4, les communes ont une place prépondérante, dans la connaissance des paysages, liés à la nature et aux héritages patrimoniaux. Ainsi, les maires des communes du Pilat sont au centre de cette démarche de constitution du PNR, dans la prise en compte des limites géographiques possibles. Ces enjeux de limites géographiques, de préparation d'un ensemble de réflexions, de chiffres et de statistiques reviennent notamment au corpus fourni par le Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques Appliquées de la Loire (CRESAL), en partenariat avec l'Office national des Forêts. L'étude de reconnaissance, coordonnée par la préfecture de la région Rhône-Alpes et

---

<sup>1247</sup> Legifrance.Décret n°67-158 du 1 mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux, 67-158 .(Consulté 20 juillet 2020), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000674543>

<sup>1248</sup> Legifrance.Décret n°67-158 du 1 mars 1967 instituant les parcs naturels régionaux, 67-158 (1967). Consulté 20 juillet 2020, à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000674543>

<sup>1249</sup> Une charte est un document juridique, définissant les règles fondamentales du cadre des PNR. Cependant l'article 7 du décret de 1967, portant sur les PNR, prévoit la possibilité de déclassement

par la préfecture de la Loire, est l'objet d'une publication en décembre 1968, soit environ 20 mois après la parution du décret de mars 1967, portant sur les modalités de constitution des PNR. Cette publication<sup>1250</sup> répond aux exigences préalables du dépôt de candidature, prélude à la mise en place du parc naturel régional. Ainsi, la constitution d'un corpus efficient de travaux sur la situation du massif du Pilat et de ses environs, est dans cette démarche de préparation à la candidature, suivant les recommandations du décret. Ce corpus détaillé est ensuite complété par deux autres études. L'une<sup>1251</sup> porte sur le thème de l'aménagement et de l'équipement en date de mai 1969 et l'autre<sup>1252</sup> sur le thème d'éléments de programmations en date de janvier 1970. Ces études complémentaires sont présentées à l'administration du préfet de région, dont l'agrément dépend, pour la genèse du PNR à l'échelle du Pilat. Elles fournissent des informations pertinentes sur certains points.

D'autre part, la circulaire interministérielle d'information<sup>1253</sup> en date de 1<sup>er</sup> juin 1967 encourage la mise en place de structures associatives, avec comme intitulé les amis du Parc, avec des interactions à l'échelle régional du Pilat. Les objectifs de cette association concernent plusieurs aspects complémentaires entre nature et patrimoine. Les enjeux sont multiples, à l'exemple de concourir au développement des activités économiques scientifiques, socio-éducatives et culturelles, de mettre en place une politique d'entretien, de signalisation du parc à venir, d'encourager à l'initiation à la nature pour le public et notamment les jeunes générations, d'inciter au développement touristique des territoires concernés, d'encourager les populations locales à prendre conscience de la richesse des sites et des paysages. On est ainsi dans une approche générationnelle, impactant les regards sur le Pilat sur plusieurs décennies.

Pour autant, l'esprit général dans la mise en valeur de PNR, comme le Pilat, se construit par d'autres références, avec des interactions au niveau régional sur le plan des enjeux. Ainsi, la réflexion sur la création de ce type de structure<sup>1254</sup>, dans un parc considéré comme naturel, est

---

<sup>1250</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, 159 p.

<sup>1251</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : deuxième phase d'étude : aménagement et équipement*, s. n, Saint-Etienne, 1969, 64 p.

<sup>1252</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : troisième phase d'étude : éléments de programmation*, s.n, Saint-Etienne, 1970, 63 p.

<sup>1253</sup> Yves Morineaux, *Les parcs naturels régionaux*, Paris, La documentation française, 1977, p.25.

<sup>1254</sup> Yves Morineaux, *Les parcs naturels régionaux*, Paris, La documentation française, 1977, 60 p.

dans la lignée des préconisations du colloque de Lurs<sup>1255</sup>, se déroulant en septembre 1966. L'inspirateur est Olivier Guichard, exerçant dans cette temporalité gaulliste la fonction de chargé de mission auprès de Georges Pompidou. Plusieurs paradigmes construisent des interactions paysagères variables. Le premier est la volonté d'équiper les grandes métropoles en aire naturelle de détente. On est ainsi dans les interactions entre la ville de Saint-Etienne et la genèse du parc du Pilat. Le second point traite de la nécessité d'aider les zones rurales en difficulté, les campagnes pilatines en déclin démographique et économique entre autres. Le troisième axe vise à protéger la nature, tout en maintenant une anthropisation sur les sites villageois, les hameaux et les fermes isolées. C'est en fait une organisation raisonnée, qui stimule les relations entre la ville et les campagnes, avec les implications au niveau des paysages de vie du Pilat à différents niveaux.

De plus, le schéma directeur, envisagé par le colloque de Lurs, avec l'importance des collectivités locales, stimule les communes du Pilat dans des aspiration à des aménagements des pays entre nature et activités économique traditionnelles, complétées par les apports du secteur touristique et les possibilités d'augmenter le prix des bâtis fonciers en zone rurale, par l'arrivée de citadins, achetant des résidences au départ secondaires<sup>1256</sup>, ou réhabilitant des maisons de village sur des sites pittoresques comme Rochetaillée ou le Bessat, à proximité de la métropole stéphanoise. Ainsi, cette question des aménagements des ruralités, proche des villes est en fait une volonté politique de rééquilibrage. La constitution programmée du parc du Pilat représente alors des effets d'aubaine, face aux héritages de déclin du monde rural pilatin. On a dès lors dans le paysage architectural traditionnel des renouveaux potentiels des fermes, à vocation résidentielle. Ce type de bâtis est différent en fonction des pays, à l'exemple des fermes plutôt compactes des reliefs de plateaux, associées à la région de Saint-Genest-Malifaux ou des fermes traditionnelles de construction disposant de volumes imbriqués, visibles dans le pays de Pélussin et de la ferme avec une cour fermée, expression de tradition<sup>1257</sup> à l'échelle de la région de La Terrasse en Dorlay, globalement construite en pierres de schistes. Le constat de vétusté

---

<sup>1255</sup> Lurs est une commune, située dans le département des haute-Provence.

<sup>1256</sup> Les aménagements routiers entre autres, donnent des logiques d'accessibilités sur les campagnes du Pilat, constituant à moyen terme un élément propice à la fin de l'isolement. Pour autant, le revers est la mise en place d'une attraction sur le Pilat irraisonnée, créant les conditions de la périurbanisation. La législation du parc cadre les réhabilitations par des références des traditions des pays.

<sup>1257</sup> Les enjeux consistent à harmoniser les réhabilitations ou les constructions neuves avec l'environnement paysager.

des bâtis<sup>1258</sup> concerne en 1962 à l'échelle du Pilat les deux-tiers des constructions, datant d'avant 1871. L'exode rural amplifie ce processus de délabrement. Dès lors, l'attractivité pour le site du Pilat, de la part de populations majoritairement urbanisées, a des conséquences possibles sur les territoires de vie, à l'échelle des paysages fonciers réhabilités ou renouvelés.

Ainsi, la place des enjeux démographiques, économiques impliquent des politiques de renouveau des forces vives à l'échelle des campagnes pilatines. Ces aspects d'aménagement durable des campagnes face à la modernité en marche, renforçant les facteurs de métropolisation, représentent en fait un des moteurs de la conception de cadre géographique du PNR. D'une part, la proposition des territoires concernés<sup>1259</sup> par le projet, correspond sur le terrain à des paysages différenciés, répondant ainsi à la recherche de la richesse des terroirs entre historicité et relations à la terre. La question du déclin<sup>1260</sup> de la population des campagnes du Pilat est au cœur des préoccupations entre les cadres de renouveau des ruralités en interaction avec le PNR. On a en effet des exemples de pertes démographiques conséquentes de 1876 à 1962, sur différents secteurs géographiques. En effet, les communes d'altitude sont en perte de vitesse importante, comme le Bessat passant en 1876 de 529 habitants à 222 en 1968, soit une perte, de 58 %. D'autres communes ont un déclin démographique accentué, à l'exemple de Tarentaize proche du Bessat, qui passe de 405 habitants à 142, soit une perte d'environ 65 %. A l'échelle de la commune de la Versanne, on passe de 819 habitants à 321, soit une perte de 61 %. Des communes, comme Burdignes a une chute de 63 %, de 1176 habitants en 1876 à 422 en 1968. Les chiffres pour Saint-Régis du Coin ont également une baisse drastique de près de 53 %, de 769 habitants à 363 habitants, soit un total de 53 %. Le bilan démographique pour la commune de Graix est une chute de sa population de 62 %, de 366 habitants en 1876 à 138 habitants en 1968. Pour la commune de Colombier, on a une baisse de 57 %, de 366 habitants en 1976 à 142.

Ainsi, la baisse moyenne à l'échelle de ces territoires communaux est importante, de l'ordre de près de 70 % en moyenne, dans une temporalité de 92 ans<sup>1261</sup>. Cela en fait est un révélateur

---

<sup>1258</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.115.

<sup>1259</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.153- 158.

<sup>1260</sup> *Ibidem*, p.69.

<sup>1261</sup> La IIIe République est dans une France rurale, tandis que la Ve République structure une France de plus en plus urbaine. Ces facteurs de mutations des populations impactent en fait durablement les paysages de vie.

sur le terrain des conséquences de l'exode rural sur les populations, des abandons progressifs de bâtis dédiés à l'agriculture entre les fermes et les granges au niveau des paysages visibles. Les processus de vieillissements des populations endogènes impactent durablement la vie communale, entre des replis sur l'extérieur et la fermeture progressive des commerces alimentaires dans les bourgs, les villages, voire les hameaux. Le budget des services communaux entre dans une spirale de baisse drastique, empêchant ainsi tout investissement et aménagement productif à moyen et long terme. L'intégration au PNR, les aides des services de l'Etat représentent des opportunités de retour de la croissance économique à l'échelle des communes, sur fond d'aménagements routiers, de voiries et de travaux public et de perspectives d'accueil de nouveaux habitants.

De plus, cette perte d'attractivité se complète par la baisse des prix du foncier, sous l'effet conjugué de l'offre et de la demande. La dynamique du projet du PNR est censée limiter cette tendance d'effondrement démographique sur ces communes d'altitude, par des polarités potentielles retrouvées de populations globalement citadines entre perspectives de résidences secondaires bon marché et intégration dans le cadre de la nature du Pilat. En fait, l'agriculture de montagne dans les héritages agro-pastorales est en déclin au niveau de ces zones géographiques d'altitude. Pour autant, des communes du versant méridional, à l'échelle du canton de Pélussin, ne subissent pas ce phénomène d'effondrement de leurs populations. On a ainsi l'exemple de Chavanay, avec 1746 habitants en 1876 et 1710 habitants en 1968, soit une baisse de 2,1 %. Les activités viticoles de Chavanay, marquées notamment par des cépages de qualité, sont des facteurs de maintien des activités sur les sites.

Cela montre en fait des niveaux de richesses foncières opposés, entre les terroirs d'altitude dans des paysages de landes et de prairies d'altitude, complétés par des sapinières en déclin des hommes et les terroirs à vin des bordures méridionale du Pilat (De Chavanay à Condrieu) en prospérité économique. Ces interactions ont des implications dans les paysages architecturaux, marqués par des fermes abandonnées sur les terres d'altitude et des maisons vigneronnes opulentes, proches du Rhône.

Concernant les paysages économiques, on a ainsi des héritages agricoles<sup>1262</sup> marqués par référence aux activités, visibles à l'échelle cantonale, interférant ainsi sur l'organisation paysagère au niveau des pays vécus par la population et regardés par des populations

---

<sup>1262</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.85-87.

touristiques extérieures. Le vieillissement de la population agricole est une réalité, avec un âge moyen de plus de 50 ans. Les exploitations agricoles représentent un volume de 2500 exploitations en 1968, interférant sur un territoire de 33 700 hectares, pour une superficie moyenne d'exploitation d'environ 13 hectares. Les valorisations terriennes construisent des items en fonction de l'altitude d'une manière générale, marquées par des productions laitières et des héritages de polyculture de 600 mètres à 1000 mètres. Au-delà de cette altitude, on a des paysages généralement composés par des landes et de bois. On a d'autre part des terroirs plus spécialisés, à l'exemple du canton de Pélussin dans des productions fruitières et viticoles. Les structures agricoles, interférant sur l'organisation paysagère des différents terroirs ont une baisse de 17 % en moyenne entre 1954 et 1962, d'où des conséquences sur la montée en puissance des forêts à l'échelle du massif. Cela est en fait révélateur de la déprise des structures agricoles très majoritairement familiales, plus marquées au niveau des terres d'altitude et impactées par ce déclin des activités.

Ainsi, la proposition d'un ensemble de 42 communes<sup>1263</sup>, dont 36 sont intégralement englobées dans le projet du PNR, est à moyen terme des possibilités de dynamiser ces entités majoritairement rurales. Réparties à l'échelle administrative des structures cantonales, ces territoires s'inscrivent dans des ruralités. Les focus cantonaux sont de plusieurs types, dans des cadres géographiques variables entre la morphologie des reliefs<sup>1264</sup> et les niveaux d'altitude, dans des paysages inégaux entre cadre géologique, héritage de l'œkoumène et des formes de végétation, marqués cependant par l'importance des forêts. Les enjeux politiques locaux sont également visibles dans la conception des premières limites géographiques du projet<sup>1265</sup> : « *Il nous a toutefois, été demandé de circonscrire le parc à l'intérieur des limites du département de la Loire, au moins dans un premier temps, et ceci pour des raisons de cohérences administratives* ». A l'échelle des versants septentrionaux, on a le canton de Saint-Genest-Malifaux, organisé autour de 7 communes (Jonzieux, Marlhes, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis du Coin, Saint-Romain les Atheux et Tarentaize). On a également trois autres cantons, comme le canton de Saint-Etienne sud-est<sup>1266</sup>, une partie du canton de St Chamond et

---

<sup>1263</sup> *Ibidem*, 156-158.

<sup>1264</sup> Une géologie pilatine différenciée des zones piémont aux sommets, dans les héritages paysagers d'un massif ancien. Des structures géologiques différenciées s'organisent notamment entre des cadres granitiques et des roches de gneiss.

<sup>1265</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.153.

<sup>1266</sup> Listes communes de Rochetaillée, d'une partie de Saint-Etienne et d'une partie de Terrenoire

l'intégration inégale de cinq communes<sup>1267</sup>, une partie du canton de Rive de Gier<sup>1268</sup> avec également 5 communes. A l'échelle des versants méridionaux, on a notamment le canton de Bourg-Argental, constitué de 8 communes<sup>1269</sup>, le canton de Pélussin avec 14 communes<sup>1270</sup> totalement intégrées dans le dispositif prévisionnel du futur PNR du Pilat.

## **2. L'organisation paysagère sur différents secteurs géographiques**

Le cadre géographique du parc naturel du Pilat<sup>1271</sup> est pensé dans le corpus rédigé par le CRESAL et l'ONF en 1968, interférant sur les paysages de vie à différents niveaux, entre morphologie et œcoumène variable en fonction des territoires. Le cadre des limites septentrionales passe potentiellement par Saint-Romain les Atheux, Saint-Genest-Malifaux, Planfoy, Rochetaillée. Les cadres méridionaux du territoire dévolu au PNR sont au contact du département de l'Ardèche et du Rhône. La superficie estimée par les travaux du CRESAL et de l'ONF correspond à 59 000 hectares dans le cadre administratif du département de la Loire, avec des interactions paysagères contrastées en fonction des pays traversés.

A l'échelle des paysages vécus et représentés, les cadres proposés par le CRESAL et l'ONF intègrent également d'autres repères géographiques, en précisant les lieux à différents niveaux du massif du Pilat. Ces aspects construisent ainsi un cadre lisible, au niveau des paysages traversés, constituant dès lors un ensemble de lieux, associés aux limites du PNR. Les territoires proches sont par essence voisins du futur PNR et continuent les interactions avec les communes de ces espaces dans les interfaces des paysages de vie.

Ainsi, à l'ouest on a des lieux, comme le nord de la commune de Saint-Romain les Atheux<sup>1272</sup>, à partir du hameau de Malmont traversant la vallée du Valchérie<sup>1273</sup> et la vallée du

---

<sup>1267</sup> Le Bessat, Doizieux, une partie de Saint-Chamond, La terrasse sur Dorlay et la Valla-en Gier.

<sup>1268</sup> Une partie de Châteauneuf, de Farnay, la totalité de la commune de Pavezin, de Sainte –Croix en Jarez et une partie de la commune de Saint-Paul en Jarez.

<sup>1269</sup> Bourg-Argental, Burdigues, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur en rue, Thélis La Combe et La Versanne.

<sup>1270</sup> Bessey, La Chapelle-Villars, Chavanay, Chuyer, Lupé, Maclas, Malleval, Pélussin, Roizey, Saint-Appolinard, Saint-Michel sur Rhône, Saint-Pierre de Bœuf, Veranne, Vérin

<sup>1271</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.153- 158.

<sup>1272</sup> Des éléments de localisations liées également à la forêt de Taillard, englobant la commune de Marlhès, du hameau de Poyet dans une région de haut plateau.

<sup>1273</sup> La vallée de Valchérie correspond sur le terrain à un cours d'eau d'environ 11 km, traversant les communes de Saint-Romain les Atheux et du Chambon-Feugerolles.

Cotatay<sup>1274</sup>. La limite nord de la commune de Rochetaillée correspond à la croix du Pertuis, et le hameau des Quatre Aigues, à l'échelle de la vallée du Janon. Sur le plan de la limite sud, on fait référence au hameau de La Garinière et de la vallée de la Déome, du lieu-dit Fanget à Burdigues. Ces facteurs de cadre proposés sont en fait associés à des présences sur le terrain, pour visualiser l'organisation du futur PNR, en interaction avec les autres territoires proches et structurer des limites administratives possibles, avec comme postulat en 1968 une intégration complète dans le département de la Loire.

Le corpus de la charte forestière<sup>1275</sup> est présent au niveau du projet du PNR, marqué par plusieurs objectifs complémentaires. Ainsi, les relations au bois au niveau des représentations collectives font le parallèle entre le massif du Pilat et les forêts de résineux, notamment des sapins au niveau des étagements montagnards, globalement à partir d'environ 800 mètres d'altitude, succédant à l'étagement collinéen, composé généralement de feuillus, à l'exemple des chênes. Ainsi, l'écrivain régionaliste Jean Dauvergne propose dans l'ouvrage collectif de 1963 un blason<sup>1276</sup> pour le Pilat, comme miroir du cadre forestier montagnard entre symboles et enjeux. On est ainsi dans des actions positives vis-à-vis de la forêt dans la temporalité de la seconde moitié du XXe siècle, s'opposant ainsi aux héritages des peurs ancestrales médiévales d'une forêt inquiétante, mystérieuse pour les humains, mais également dans des résiliences de visions antiques, sur fond de divinités de la nature.

Les cadres de la charte forestière suivent ainsi le dessein de protections et de préservations des massifs forestiers, dans des aspirations à valoriser les forêts anciennes.

#### **a. Des zones de forêts à géographie variable, mais très présentes sur les terres d'altitude avec une majorité de résineux**

La place de la forêt à l'échelle du massif du Pilat représente en 1968 un total de 38,2 %, par référence à la carte forestière, dessinée par M. Brun<sup>1277</sup> dans le corpus de 1968.

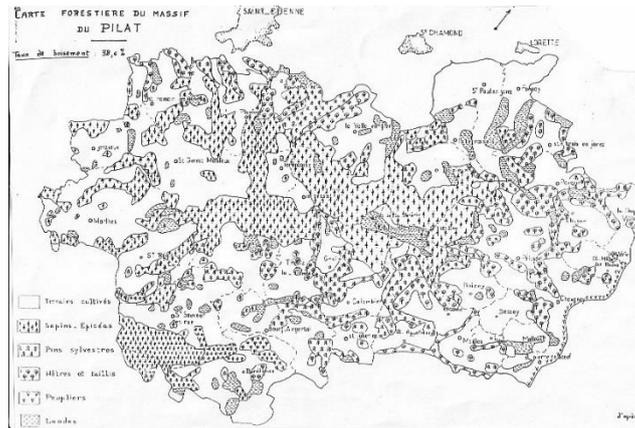
---

<sup>1274</sup> La vallée de Cotatay est associée à un ruisseau, affluent de l'Ondaine.

<sup>1275</sup> André Micoud, Bernard Kalaora, Philippe Laneyrie, *Les représentations sociales de l'espace rural et le développement local : le cas de la forêt dans le Parc Naturel régional du Pilat*, Saint-Etienne, CRESAL, 1986, 128p.

<sup>1276</sup> Collectif, *Pilat, Saint-Etienne, Forez*, Saint-Etienne, Jean Dauvergne, Tome 1, 1963, n.p.

<sup>1277</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, n.p.



**Figure 1 : la carte forestière du massif du Pilat**

D'une part, l'organisation générale de cette carte du couvert forestier valorise une légende, associée à une couverture végétale d'arbres, inégalement présents sur le Pilat. La légende, concernant les présences des résineux sur ces territoires concernent deux items, avec les sapins et épicéas et les pins sylvestres. Les éléments concernant les feuillus sont valorisés par deux autres items, les hêtres et taillis et les peupliers. Le cadre général du boisement<sup>1278</sup> est en effet de 38, 6 %, soit une surface totale de 22771 hectares. L'organisation marque des taux de boisement supérieurs à 50 % au-delà de 700 mètres d'altitude. On a effet, un taux de boisement élevé, à l'échelle de la commune du Bessat avec 76 %, de l'ordre de 67 % au niveau de la commune de Tarentaise et 55 % à l'échelle de Doizieu.

Au niveau des répartition des résineux, par rapport aux apports géographiques de la carte proposée par les représentants départementaux de l'ONF, M. Brun, on a en fait plusieurs paramètres, donnant ainsi des regards sur ces paysages boisés en fonction des différentes essences d'arbres. Ainsi, la présence de forêt de sapins correspond à des territoires communaux, généralement dans des zones d'altitude montagnarde. L'organisation générale des présences des sapins et épicéas, par référence à la carte correspond également aux espaces de Saint-Régis du Coin, de Planfoy, de Tarentaise. Ces territoires<sup>1279</sup> disposent de résineux, appelés le sapin géant de Tarentaise, suscitant la curiosité des visiteurs et le géant de la forêt de Taillard à l'échelle de Saint-Sauveur en Rue. Ces arbres ont une ancienneté remarquable. Ainsi, le sapin de Tarentaise, localisé près du pont Sauvignet est planté sous l'ancien régime, d'un auteur dépassant les 40 mètres, impressionnant les visiteurs par sa longévité. De même, au centre de la forêt de Taillard, on a également un autre sapin d'âge vénérable, constituant par ainsi un

<sup>1278</sup> *Ibidem*, p.91.

<sup>1279</sup> Suzanne Lebreton, *Les parc naturels régionaux*, Saint-Etienne, Chambre d'agriculture de la Loire, 1968, p.15.

paysage remarquable, constituant ainsi des polarités touristiques aux interactions locales au niveau des biotopes forestiers. Au niveau, des principales localisations des forêts de pins sylvestres, on a un ensemble de pays concernés, plus présent au niveau des versants méridionaux du massif, à l'exemple des cadres territoriaux de la commune de Graix, Saint-Julien-Molin-Molette mais aussi de Saint-Appolinard. En fait, ces résineux sont présents dans des dimensions d'étagements, accentuant leurs présences en fonction de l'altitude à partir notamment de 700 mètres, à l'échelle de ce massif de moyenne montagne. Pour autant, l'étage, considéré comme collinéen<sup>1280</sup>, est dans un couvert végétal, généralement dominé par des feuillus, comme le Chêne, mais aussi des présences de châtaigniers. Les zones forestières de hêtres sont plus présentes à l'échelle des vallées de Rochetaillée<sup>1281</sup>, de Saint-Romain les Atheux, de La Valla-en-Gier. On a ainsi plusieurs couvertures végétales, en fonction des pays. En fait, l'organisation des différents paysages est en fonction des rapports aux dénivellations.

Au niveau des résineux<sup>1282</sup>, présents très majoritairement sur les sites en altitude, on a en fait des différences morphologiques dans les paysages boisés. D'une part, le sapin pectiné est majoritaire. Cet arbre se reconnaît par la forme arrondie de ses aiguilles plates, avec des bouts arrondis, marqués en dessous par deux traces blanches et disposant d'une écorce d'une couleur grise et de cônes allongés. Les rapports au climat montagnard<sup>1283</sup> du Pilat impactent la physionomie des arbres, au niveau du froid hivernal présent variablement en fonction des années. Les sapins au tronc tordu sont explicables par les rigueurs du climat, le froid détruisant la pousse terminale. L'arbre réagit en privilégiant la pousse du bourgeon latérale. La présence d'une fente<sup>1284</sup>, parcourant le tronc des sapins, est due à l'alternance entre le gel et le dégel. Cela a des conséquences sur les réactions de l'arbre entre le gel présent au niveau du centre de l'arbre et la dilatation de l'écorce, créant ainsi cette physionomie particulière. Les sapins sont dynamiques dans un cadre atmosphérique humide. D'autre part, le pin sylvestre, autre résineux,

---

<sup>1280</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.46-47.

<sup>1281</sup> La présence de séquoias géants, d'origine californienne, plantés dans les aménagements forestiers du barrage, pour donner de l'ombre aux promeneurs sur ce site remarquable. Cet arbre a une couleur, portant vers le rouge et résiste aux assauts des feux de forêts.

<sup>1282</sup> Parc naturel régional du Pilat, *Le Sapée, sentier d'interprétation forestière*, Pélussin, Parc naturel régional du Pilat, 1988, n.p.

<sup>1283</sup> On a potentiellement des périodes de grands froids l'hiver, des phases de gels en automne, mais également au printemps. Ces facteurs impactent durablement le monde végétal au niveau de leurs croissance.

<sup>1284</sup> Cet aspect de l'arbre est la conséquence de la gélivure, avec un éclatement de l'écorce.

est également présent, disposant d'une apparence différente que le sapin pectiné. L'apparence du pin sylvestre est de couleur saumonée, disposant de cônes allongés, s'adaptant de plus à des sols différents (acides, secs ou humides). On a de plus sur le massif du Pilat la présence du pin à crochets, ressemblant au pin sylvestre, mais à la physionomie plus tordue et marquée par des cônes dissymétriques. Sur le plan de la répartition géographique, le monde des résineux représente en fait près de 74 % des essences d'arbres<sup>1285</sup> à l'échelle du massif. Les sapins restent majoritaires dans la temporalité de la fin des années 1960, représentant 56 % du paysage de résineux, dans une organisation spatiale à l'échelle du département de la Loire. On a aussi généralement une répartition, globalement dans le cadre des sapinières<sup>1286</sup> à partir de 700 mètres d'altitude. De plus, aux pins sylvestres (27 % du total), présents sur des territoires, on a également d'autre type de résineux, comme l'épicéa (15 % du total de résineux), le douglas et ponctuellement le mélèze sur le versant rhodanien ultra-minoritaire (0,5 %).

D'autre part, on constate un paysage économique<sup>1287</sup>, lié à l'activité forestière, marqué par des facteurs variables, en fonction des zones géographiques et l'inégale présence des forêts sur le massif du Pilat. Le cadre forestier est dans une structure de propriétés très majoritairement communales. Sur le plan des exploitations forestières, les accès aux sites se structurent par un ensemble de routes dites forestières, constituant ainsi un paysage visible, permettant également aux randonneurs de traverser ces différentes forêts, à l'exemple de la route forestière entre les forêts communales de Roissey et Pélussin, sur environ 10 km. Cette route forestière est aussi appelée la route de Saint-Antoine<sup>1288</sup>, par les gens du pays, par référence à la présence d'une chapelle dédiée à ce saint à proximité. Pour autant, les parcellaires forestiers traduisent également la place de petits propriétaires privés, se répartissant sur une superficie totale de 19 725 hectares. On a en fait dans les paysages des petites propriétés foncières, de l'ordre de 5300 propriétaires sur un total de 6174 propriétaires, disposant de moins de trois hectares

---

<sup>1285</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.49.

<sup>1286</sup> Les sapinières sont des forêts et le sapin reste majoritaire. La gestion économique des sapinières se décline potentiellement par des sapins d'âges différents sur la même parcelle, débouchant sur une diversité des végétaux. Dans une logique de futaie jardinée. A l'opposé, la gestion des sapinières, en fonction des âges des résineux, montre un autre paysage sur le terrain, dans des principes de futaies régulières.

<sup>1287</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.91- 95.

<sup>1288</sup> Le paysage religieux est présent. Saint-Antoine est prié dans les moments de découragements et de faiblesses. Les traditions de pèlerinage se déroulent dans les temporalités du mois de mars, par référence à l'équinoxe et l'avènement du printemps. On est en fait entre des héritages polythéistes et des palimpsestes chrétiens à l'échelle du massif du Pilat.

boisés. Les facteurs des processus de morcellement au fil de générations sont globalement issus des processus d'héritages et de partages entre tous les descendants, dans les principes républicains de partage des biens entre tous les enfants. Les origines des propriétés sont souvent associées à la période révolutionnaire. C'est en effet le transfert de propriétés de biens nobles ou ecclésiastiques à une paysannerie locale ou à une bourgeoisie rurale. On a dans la temporalité du XIXe siècle et du XXe siècle une dimension d'émiettement des biens au fil des générations. Ces facteurs de parcelles morcelées rendent ainsi une activité agricole, difficilement viable, d'où généralement les transferts de terroirs cultivés en sapinières, ou des ventes nécessaires pour régler les éventuels droits de successions. On a également 4119 propriétaires, pour des forêts comprises entre 3 et 4 hectares, montrant ainsi des processus d'émiettements. A l'opposé, on a un processus de concentrations de propriétés forestières concernant deux propriétaires disposant de plus de 100 hectares sur le massif et ses environs. Ceci est globalement explicable par des politiques de rachats de parcelles dans le contexte de successions paysannes dans une spirale de montée en force des petites propriétés. Des mesures législatives, comme la loi Serot, valorisée en 1930, permettent des exonérations des droits de successions au niveau des parcelles forestières, contribuant ainsi au maintien potentiel sur les sites, afin d'éviter les effets des coupes à blanc sur les écosystèmes par des besoins de trésorerie, incitant à vendre aux marchands de bois. Cette loi Serot est en effet un outil juridique pertinent au niveau de la gestion et la transmission des forêts de génération à génération.

De plus, le cadre forestier du Pilat est riche d'autres type d'arbres, sur différents lieux géographiques. On a par exemple du sureau rouge, qui est un arbuste à feuille caduque et aux fruits rouge toxiques, fleurissant de mai à septembre, privilégiant les territoires d'altitude. Le sorbier des oiseleurs est généralement proche des plantations d'épicéas, disposant au printemps de fleurs blanches. Ses fruits, de couleurs orangées, sont recherchés par les oiseaux<sup>1289</sup>, mais toxiques pour l'homme. Les forêts du Pilat sont également favorables aux habitats d'oiseaux nicheurs, comme le pinson. Dès lors, la forêt reste l'élément très présent dans cette temporalité des années 60 et du début des années 1970 au niveau des regards collectifs, mais également des réminiscences des souvenirs d'enfance, arpentant les sentiers et coursières dans un cadre généralement familial, lié aux sorties du week-end ou à des séquences de présences plus longues durant les vacances scolaires d'été. De plus, la préparation du corpus juridique, liée aux

---

<sup>1289</sup> Les zones forestières sont propices au biotope des oiseaux, par la présence notamment de nombreux insectes dans une richesse, associée à la biodiversité. Les bois morts sont ainsi des cadres propices aux xylophages, et des champignons décomposeurs. Les souches d'arbres peuvent servir de terriers pour les rongeurs. Le cycle du bois favorise en fait le cycle de la vie.

perspectives de constitution du PNR, valorise également la forêt au niveau de la présence d'articles. Ainsi, les relations au bois s'organisent selon plusieurs enjeux<sup>1290</sup>. On est ainsi dans des héritages de la pensée de l'écrivain Louis Tassy, au niveau de ses réflexions sur les aménagements forestiers. Louis Tassy est inspecteur des forêts, sous le second Empire et ancien professeur à l'institut agronomique de Versailles. Le postulat de Tassy sur la gestion des forêts est repris dans l'ouvrage, publié par le CRESAL en 1986<sup>1291</sup> « *Il ne faut pas abandonner les forêts ou laisser-faire ou laisser passer les économistes. Il faut traiter les affaires forestières comme des affaires d'Etat* ». En fait le propos de Tassy condamne le mouvement physiocrate<sup>1292</sup>, dans ses paradigmes de laissez-faire et laisser-aller, né dans l'héritage philosophique des Lumières, proposant le rôle de l'Etat centralisateur, comme enjeu d'une gestion pérenne et durable, dans ses dimensions de protections juridiques des ressources face au aléas du marché et à l'importance du code forestier de 1827 au niveau de la protection des bois.

De plus, la logique argumentative de Tassy sur la question des aménagements forestiers structure un raisonnement cohérent, applicable dans le cadre du futur PNR, dans la constitution de documents de travail sur les forêts. Il valorise dans ces écrits différents objectifs<sup>1293</sup> « *Après avoir étudié la forêt dans son ensemble (..) il est nécessaire de l'étudier dans les détails* ». Son argumentaire construit ensuite un protocole scientifique d'analyse de la forêt, marqué par plusieurs cadres complémentaires. On a d'une part une analyse portant sur l'âge du bois en prenant en compte la morphologie des anneaux de croissance, la nature des essences, l'état de la végétation, la qualité du sol, l'exposition et la situation, comme l'altitude interférant sur la croissance des bois en fonction des cycles des saisons et des expositions aux vents sur les sites montagnards.

Ainsi, les lignes directrices de la construction de la charte aspirent notamment à des interactions positives et constructives sur les zones forestières. L'article 12 stipule différents

---

<sup>1290</sup> Louis Tassy, *Etudes sur l'aménagement des forêts*, Paris Bureau des Annales forestières, 1858, 375 p.

<sup>1291</sup> André Micoud, Bernard Kalaora, Philippe Laneyrie, *Les représentations sociales de l'espace rural et le développement local : le cas de la forêt dans le Parc Naturel du Pilat*, Saint-Etienne, CRESAL, 1986, p.24.

<sup>1292</sup> Le mouvement physiocrate est une école de pensée économique, de corpus libéral, dans un mode de gouvernance sur fond de productivisme.

<sup>1293</sup> Louis Tassy, *Etudes sur l'aménagement des forêts*, Paris Bureau des Annales forestières, 1858, p.31-33

objectifs <sup>1294</sup>: « *La forêt comme cadre d'activités de loisirs et terrain de recherches et d'études pour les naturalistes* ». On a également les perspectives de créer une maison du bois, comme relai à cet article 12, avec également des héritages des perceptions de l'humaniste Jean Du Choul dans la seconde moitié du XVIe sur l'univers forestier. On a ainsi la valorisation des enjeux <sup>1295</sup>: « *Elle aura pour but de révéler au public l'importance économique et sociale de la forêt qui constitue la plus belle marque naturelle du Pilat* ». Ainsi cette maison du bois a comme perspective de localisation le site de Doizieu, proposant ainsi en même temps un palimpseste mémoriel sur le voyage de Jean Du Choul, décrivant les forêts alentours. De même, les interactions de la Forêt sont aussi présentes au niveau de la proposition de l'emblème du PNR, rejoignant ainsi l'univers du blason de Jean Dauvergne sur le massif au début des années 1960, avec comme représentation des conifères, des arbres emblématiques des sommets du Pilat. De plus, le cadre juridique forestier, structuré par l'Etat au fil des décennies, est un élément de pérennité certain, à l'échelle des bois du Pilat, au niveau des bois communales et des aspects réglementaires sur les bois privés, dans une politique au long court, soucieuse également des biotopes forestiers.

Pour autant, les zones forestières sont à préserver, par rapport aux dégâts éventuels des incendies de forêts, pouvant être causées par la négligence des hommes ou des résiliences des pratiques agraires médiévales, liées à la mise en place de brulis pour éliminer les broussailles et les mauvaises herbes ou des actes d'écobuages <sup>1296</sup> de particuliers, pouvant dépasser les limites souhaitées et atteindre les bois.

### **b. D'autres regards sur les paysages de vie à différents lieux**

La carte de l'ONF indique également des domaines géographiques, le plus souvent en altitude, marqués par des paysages de landes <sup>1297</sup>, à l'échelle du massif du Pilat et ses environs. Les localisations se structurent d'une façon générale, notamment sur des versants de collines. Ce sont par exemple des paysages de landes au niveau des versants septentrionaux. Ainsi, les

---

<sup>1294</sup> André Micoud, Bernard Kalaora, Philippe Laneyrie, *Les représentations sociales de l'espace rural et le développement local : le cas de la forêt dans le Parc Naturel du Pilat*, Saint-Etienne, CRESAL, 1986, p.33.

<sup>1295</sup> *Ibidem*, p.33.

<sup>1296</sup> Les arrêtés préfectoraux du département de la Loire du 8 mars 1974 réglementent les pratiques des écobuages, en fonction des types de territoires, dans le cadre des exploitations forestières ou agricoles, on a des brulages de végétaux issus de jardins. Les autorisations sont généralement associées à des périodes dédiées, en tenant compte des conditions météorologiques ambiantes et interdites en cas de sécheresse, comme en 1976.

<sup>1297</sup> CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'Etude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, p.51.

localisations sont généralement proches de la vallée du Gier, de la vallée du Dorlay et de la vallée du Couzon, s'organisant en fait sur les contreforts du Pilat dans des territoires de piémont. Le couvert végétal collinéen est majoritairement composé du genêt. Ce sont des paysages avec des arbrisseaux, aux sols pauvres, marqués par des couleurs spécifiques, en fonction des saisons, dont la floraison est de couleur jaune, se déroulant au printemps. Sur les sommets, l'échelle des crêts, les landes de genêts sont aussi présentes, sous des aspects de fourrés, avec également des landes à myrtilles, complétées par des callunes, appelées généralement des fausses bruyères et des bruyères<sup>1298</sup> généralement de type cendré. Ce couvert végétal, à proximité des crêts a le plus souvent des tiges courtes, pour éviter de plier sous les rafales de vent, souvent présentes à ces altitudes. Ces landes sont dans des héritages de pastoralisme, depuis l'ancien régime, mais de plus en plus délaissées comme usage agricole dans la temporalité des années 1960 et les dépeuplements des communes d'altitude. De plus, les genêts sont utiles également au niveau des cabanes de charbonniers, présents sous l'ancien régime entre autres, utilisés comme toiture à faible coûts dans des abris sommaires pour les chevriers et les bergers au cours du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle.

Cependant, les pays landes représentent aussi sur le plan touristique des atouts au niveau des circuits de randonnées possibles entre nature et montagne dans les années 1960. Ces terres d'altitude sont souvent balayées par les vents, complétées par des paysages minéraux proches, représentés par les chirats. On a ainsi l'exemple comme le chirat Rochat à 1047 mètres d'altitude. En fait, ces pays de landes sont également des terres à petits gibiers, comme les lapins ou les perdrix. Les sociétés de chasse<sup>1299</sup> des communes ou des particuliers pratiquent depuis le XIXe siècle des politiques de prélèvements légaux ou illégaux dans le cadre spécifique des braconnages, sans respect de la saisonnalité de la chasse, s'arrêtant souvent aux premières neiges. Les paysages de chasse pilatins sont à différentes échelles, des collines, aux versants plus escarpés, et le bruit des détonations des fusils et les aboiements des chiens sur les différents sites, dont les échos s'entendent à plusieurs kilomètres à la ronde. Les liens de la paysannerie à la chasse sont ainsi dans des héritages anciens, interdite sous l'ancien régime par les effets conjugués des droits seigneuriaux et des cadres fonciers des seigneuries. La chasse est ainsi réservée aux nobles. Le cursus révolutionnaire limite le droit de chasse aux propriétaires

---

<sup>1298</sup> Ce sont de deux types distincts de plantes. La callune a une floraison de couleur violette de la fin de l'été à l'automne. La bruyère de type cendrée a plutôt des floraisons, de juin à octobre, de couleur pourpre.

<sup>1299</sup> C'est en fait des héritages de tradition généralement paysanne, comme la chasse aux sangliers, considérées comme nuisibles aux cultures. Parallèlement des sociétés de pêche pratiquent des prélèvements sur les rivières et ruisseaux montagnard, à l'exemple de la truite.

terriens, dans le but de limiter la prolifération d'espèces, comme les lapins ou les garennes, destructrices des récoltes et des potagers. Cependant, la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse construit un cadre juridique, sur le droit de chasse. On a en effet au niveau de l'article 9 l'obligation de disposer d'un permis de chasse, donnant le droit de chasser le jour. D'autre part, la loi du 30 juillet 1963 propose un cursus sur le plan de la chasse, avec des implications régionales et locales. On a ainsi une législation avec comme postulat un plan de chasse pour le grand gibier, dans des cadres juridiques, liés au code rural. Ce dispositif, à l'échelle du Pilat, concerne essentiellement les sangliers, se nourrissant de glands de chênes et s'immisçant dans les zones cultivées. De même, la loi du 10 juillet 1964, dite loi Verdeille, encadre la chasse dans des sociétés de chasse, dans des corpus associatifs à l'échelle des communes.

D'autre part, les paysages pilatins sont riches des présences de différentes espèces d'oiseaux<sup>1300</sup>, créant ainsi les conditions d'observations ornithologiques<sup>1301</sup> potentiellement remarquables sur ces différents sites, traduisant dès lors une richesse des biotopes dans les actions des oiseaux sur les terrains concernés. Les chants des oiseaux sont également différents en fonction des espèces, constituant ainsi des paysages sonores singuliers, à l'exemple des passereaux, des mésanges. L'organisation des aires de répartition ornithologique se structure en fonctions de différents paramètres, avec une certaine visibilité pour les populations locales. On a aussi des espèces, vivant proche de l'homme, à l'échelle des villages des hameaux et des bâtiments isolés. On a ainsi des présences annuelles d'oiseaux migrateurs, à l'exemple du Martinet noir ou de l'hirondelle, se nourrissant d'insectes. Les hirondelles et les martinets ont des morphologies proches, mais ont des comportements différents, de même que leur couleur, le dessous du ventre blanc pour les hirondelles. La nidification est pour le martinet généralement dans des cavités de murs ou sous les toits des maisons. Le nid de l'hirondelle est composé de boue, solidifié avec de la salive. Leurs présences correspondent généralement au printemps et leurs départs se placent souvent à la fin de l'été. Les étagements collinéens, puis montagnards sont aussi favorables à des habitats d'oiseaux, à géographie variable en fonction des pays, comme les Mésanges ou le Bec-croisé des sapins. La saisonnalité interfère sur les

---

<sup>1300</sup> Pour autant, l'agriculture productiviste de plus en plus efficiente dans les années 1960 et l'usage des pesticides et herbicides, est un facteur de réduction de la démographie des oiseaux sur le Pilat. La baisse des oiseaux migrateurs est également un révélateur de ce phénomène par l'usage immodéré de la chimie en agriculture et les conséquences sur les biotopes.

<sup>1301</sup> Parc Naturel du Pilat, *Le sentier ornithologique*, Pélussin, Parc Naturel du Pilat, 1981, 28 p.

présences des oiseaux, moins visibles pendant la période hivernale, à l'exemple des espèces non migratrices comme les moineaux souvent aux abords de l'œkoumène.

D'autre part, le massif du Pilat et ses environs est également le domaine des rapaces, évoluant sur des grandes aires de répartition. On a ainsi le Milan noir, à l'échelle de des zones de piémont en relation avec la vallée du Rhône, des buses sur les différents versants du massif et le faucon crécerelle. Au niveau des interactions avec la vallée du Rhône, les aires de répartition des oiseaux sont souvent liées à l'eau, à l'échelle de la région de Saint-Pierre de Bœuf, avec des canards, des cols verts, des poules d'eau.<sup>1302</sup>

L'organisation des paysages différenciés<sup>1303</sup>, à l'échelle de focus sur le versant méridional, montre également des éléments factuels, visibles aux regards entre des biotopes variés et des palimpsestes d'anthropisation sur ces sites. Les promenades ou randonnées sur ces versants de montagne permettent de découvrir ou de revoir des facteurs liés aux ruralités, aux paysages changeants au fur et à mesure de la progression. On a ainsi comme point de départ de la région de Malleval<sup>1304</sup>, qui est dans des influences méridionales, marquée par des végétations aux influences méditerranéennes, comme des chênes-verts, des érables ou des figuiers de Barbaries et des présences d'insectes comme les cigales. Les accès vers les sommets construisent d'autres paysages de végétaux, à l'exemple des collines boisées de feuillus avec des chênes et des châtaigneraies. On a ensuite sur le parcours des paysages forestiers montagnards au-delà généralement de 800 mètres d'altitude. Des repères de l'anthropisation sont aussi associés au hameau de Cubusson, localisé à environ 3 km de la commune de Veranne. Les végétaux aux abords du hameau sont composés de haies, utilisés pour délimiter les parcelles des champs. Ces haies ont une diversité d'espèces, comme les sureaux, les frênes, les hêtres. Les forêts sur ces versants sont organisées de résineux, comme les pins et des sapins, mais aussi des hêtres, marqués par des héritages de présence humaine, sur fond de murettes aux pierres sèches. Ces roches sont en fait les vestiges de la mise en valeur de ces champs aux aspects escarpés, le travail laborieux de la terre en zone montagnarde, dans des héritages médiévaux. Ainsi, les pierres, dégagées des champs, servent à bâtir des murettes, sans liant artificiel comme le mortier, résistant aux éléments et aux ravages du temps. Pour autant, elles sont bâties selon les

---

<sup>1302</sup> On a également des traditions de chasse au gibier d'eau.

<sup>1303</sup> Parc naturel régional du Pilat, *Le sentier flore*, Pélussin, Parc naturel régional du Pilat, 1979, 44 p.

<sup>1304</sup> On a aussi sur cette région une richesse ornithologique, comme le Traquet, nichant notamment sur les Talus, mais également des alouettes.

règles de l'art et non empilées, afin d'assurer une pérennité de génération en génération paysanne. Pour autant, l'entretien de ces délimitations des différents champs, soit en pierres sèches du pays ou sous la forme de haies, est potentiellement dans un processus d'abandon, face au contexte de déprise des ruralités sur les différents pays et des impacts paysagers.

Pour autant, ce cheminement de la région de Malleval aux crêts montre aussi des paysages de terroirs, souvent associés à des temporalités paysannes anciennes, à l'exemple des vignes et des arbres fruitiers aux abords du village historique de Malleval. On a ainsi des paysages contrastés des bordures du massif aux sites d'altitudes, avec une richesse de la biodiversité à différents niveaux, favorable au protocole de classement pour le PNR. La progression en altitude, au-delà du site de Véranne et de Cubusson passe notamment le hameau de Chaumienne, localisé à 1125 mètres d'altitude. On a ensuite des paysages de landes, propres aux crêts. Ces versants méridionaux expriment ainsi la diversité des paysages.

## **B. SENTIERS DES MEMOIRES ET CADRES PAYSAGERS DE LA FIN DES ANNEES 1960 A 1974**

Les objectifs des perspectives de constitution du PNR suivent des paramètres liés aux dimensions patrimoniales, à niveau variable. On a en effet un cursus de valorisation du patrimoine, considéré comme naturel, mais aussi culturel et humain à l'échelle des territoires concernés. Ainsi, la place des mémoires construit une dimension polysémique, en revenant sur les pas des hommes considérés comme célèbres, de suivre leurs traces sur les chemins et sentiers du Pilat, mais en même temps de valoriser aussi une dimension touristique par des balisages de sentiers. Ces lieux de mémoires, épars sur le territoire, ont comme conséquence la valorisation d'un guide du Pilat au début des années 1970. Ce dernier est en fait dans des complémentarités d'actions, reprenant en fait sous la forme descriptive les éléments du cursus de patrimonialisations matérielles et immatérielles. L'esprit du décret de mars 1967 indique ainsi aux postulants des PNR le cheminement intellectuel, culturel à construire et à valoriser, avec comme enjeux des desseins d'une culture commune dans une République gaulliste, s'appuyant sur des héritages de civilisation. Les idées dynamiques d'André Malraux sur l'importance des enjeux mémorielles et culturelles de ces territoires, riches de leurs héritages influencent globalement les destinées des PNR entre nature et culture. Le cursus souhaité de classement du massif du Pilat et ses environs est dans les aspects sémantiques de l'article 4 du décret de mars 1967. Les travaux de valorisation des Amis du Parc sont dans cette perspective d'enjeux de polyvalence du PNR, de cadrages des sentiers mémoriels à géographie variable. La mise en place de la charte, sous l'initiative de la région Rhône-Alpes, à laquelle participent les

collectivités locales et l'association les Amis du Parc, est dans des principes efficaces et visibles sur le terrain du Pilat et ses environs. Les documents publiés ont notamment pour vocation des enjeux d'informations et de sensibilisation du public aux cadres des richesses endogènes au massif.

On a ainsi des écrits collectifs, de Louis Gache sur le sentier Jean-Jacques Rousseau, au niveau de la temporalité de la fin des années 1960, mais également de la continuation des écrits de Roger Bargeton, perpétuant ainsi le souvenir de son mentor, Claude Berthier. La concrétisation des différents travaux de valorisation du Pilat trouve ainsi un débouché politique et juridique en 1974, par la création officielle du PNR. La gouvernance de Georges Pompidou suit ainsi le cheminement gaulliste de constitution des PNR.

### **1. Vers les sentiers de mémoire à la présentation de l'organisation paysagère générale par Roger Bargeton à la fin des années 1960**

La place des sentiers mémoriels, de leurs reconnaissances sur le terrain, par rapport aux écrits potentiels des différents auteurs, prend des aspects importants entre valorisations patrimoniales des pays et enjeux de connaissances de cadres considérés comme naturels. Les propositions des différents parcours paysagers en relation avec les sentiers font l'objet de publications de différents niveaux. Les actions concrètes des Amis du Parc, dont font partis Louis Gache et Roger Bargeton, se structurent ainsi dans ces actions concrètes de diffusion des connaissances sur le massif du Pilat. Les objectifs de valorisations des différents sentiers correspondent à des périodes précises de l'esprit des Lumières à la modernité du XXe siècle. Les relations des hommes à la nature passent progressivement des enjeux utilitaristes à des perceptions plus complexes, avec comme moteur les défenses des biotopes et des cadres environnementaux. La mise en place de sentiers mémoriels, reprise ensuite dans les brochures sur le Pilat engage en fait une dimension plurielle entre la mémoire des lieux et la mémoire des hommes. Ainsi, de la fin des années 1960 au début des années 1970, le cursus mémoriel entre nature et culture s'organise par des publications variables, des articles à vocation scientifique aux livres de vulgarisations, en passant par des guides généralistes sur les richesses du Pilat. La place des différents sentiers est également dans les traces de Claude Berthier, qui le premier au XXe siècle, répertorie les cheminements possibles à travers les chemins et coursières du Pilat, mais aussi des actions sur le terrain de son épigone Roger Bargeton, notamment à l'échelle de la région du Bessat. On est aussi dans ses rapports de l'homme avec la nature dans les héritages du postulat de Mulsant, souhaitant faire découvrir par le prisme de ses écrits sur le Pilat la richesse de ses paysages, des sites singuliers et remarquables, mais également des palimpsestes

dans des anthropisations au niveau des ruralités et des pratiques paysannes ancestrales de relations à la terre nourricière. La place de la jeunesse sur le Pilat est aussi un atout dans des actions concrètes d'entretien des sentiers, de balisages, sous le regard bienveillant des aînés. On a ainsi la mise en place à Saint-Paul-en-Jarez d'une maison de la nature, siège de la fédération des jeunes pour la nature au début des années 1970. On a en effet une synergie entre les sentiers de mémoires et les cadres paysagers variables, en fonction des versants du Pilat.

### **a. Les sentiers de mémoires entre historicité et paysages**

Tout d'abord, les rapports à différentes temporalités constituent la matrice des enjeux mémoriels, marqueurs du cadre du PNR et des relations aux perspectives de patrimonialisations à différents niveaux. Dans la perspective de travaux scientifiques documentés, on a des enjeux de valorisation, issus de réflexions collectives, liés à des membres actifs de l'association des Amis du Parc. L'édition d'un opuscule de réflexion<sup>1305</sup> a comme thème d'étude les traces éphémères du philosophe Jean-Jacques Rousseau au niveau du mont Pilat, durant le mois d'août 1769, dans une dimension d'herborisation aux succès mitigés. Pour autant, la capacité de prendre en compte la venue du philosophe est un des éléments de valorisation du Pilat, un outil important, structurant à court terme la genèse du PNR dans ses perceptions mémorielles. Gardant une mauvaise image du Pilat, Rousseau reste dans l'imaginaire collectif une personnalité centrale de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans cette Philosophie des Lumières. De plus, les relations à la nature, défendues chez Rousseau, trouvent écho dans le contexte social et sociétal de la fin des années 1960, notamment sur les conséquences des événements de mai 1968 au niveau de la société française. On a en effet les perceptions dans une partie de la jeunesse d'une nature idéalisée et des aspirations de retour à la campagne dans des cadres de vie collectifs, souvent utopiques. Les auteurs sont ainsi présentés à la fin de ce document mémoriel<sup>1306</sup>, apportant ainsi un éclaircissement aux prismes culturels de cet article. Ainsi, Suzanne Lebreton a la fonction de conseillère biologique et de présidente de la société de Science Naturelle de Saint-Etienne. On a également Maurice brun, ingénieur et chef de centre de l'ONF. Le corpus enseignant est représenté par le géographe Louis Gache et le professeur de science naturelle Bellon, exerçant tous les deux au lycée Fauriel à Saint-Etienne. On a ainsi un lien culturel, qui unit certains professeurs du Lycée Fauriel aux

---

<sup>1305</sup> Suzanne Lebreton, François Bellon, Maurice Brun, Louis Gache, « Dans le parc naturel régional du Pilat : le sentier botanique Jean-Jacques Rousseau de Condrieu (Rhône) à la Jasserie (Loire) », *Nature, Loisirs et forêts*, numéro s.n, Saint-Etienne, 1969, p.377-392.

<sup>1306</sup> *Ibidem*, p.392.

enjeux de la constitution du PNR. De plus, le lycée, précédemment nommé, le lycée de Saint-Etienne a sur le plan mémoriel la présence de Claude Berthier. Ainsi, on constate une filiation intellectuelle dans deux temporalités différenciées, unies par les enjeux de la nature et du patrimoine à l'échelle du massif du Pilat et de ses environs. D'autre part, le mot du président<sup>1307</sup>, le docteur Muller, annonce ces aspects mémoriels entre héritages et nature : « *En réalisant la création du sentier botanique J.J Rousseau, l'association des Amis du Parc Naturel régional du Pilat continue la ligne de conduite qu'elle s'est tracée depuis le début de son action. Ce sentier crée grâce à un vrai travail d'équipe, constitue un des premiers aménagements mis en place sur l'étendue du massif (..) Associées des données historiques à celles fournies par la géographie, rapprochant recherches botaniques et intérêts touristiques* ». L'organisation de cet article évoque tout d'abord les aspects historiques de la présence de Jean-Jacques Rousseau, venu herboriser sur le Mont Pilat. On a au niveau du récit de sa présence un ensemble d'anecdotes. Le texte présente les sources d'auteurs régionaux, à l'exemple de Mulsant au niveau de ses écrits sur le Pilat, de l'écrivain régionaliste Jean Combe sur Jean-Jacques Rousseau au Mont Pilat et aussi de l'ouvrage d'Eugène Masson, relatant les souvenirs d'un montagnard.

Cependant, la partie historique, montrant les éléments factuels précis ou supposés sur certains sites fréquentés par le philosophe correspond globalement à une présentation générale. La seconde partie est dans une démarche de présentation de la géographie du sentier, avec des éléments factuels et descriptifs de Condrieu à La Jasserie, soit une distance de 32 kilomètres, prenant en fait sur le terrain environ 8 heures, dans une moyenne de marche avoisinant les 4 kilomètres par heures. Les traces de la présence de Rousseau sont des perspectives de valoriser un sentier mémoriel. Pour autant, les indications des auteurs régionalistes sont souvent anecdotiques et peu précises sur les cheminements réellement empruntés par le philosophe. Le travail géographique préalable est donc de mettre en lumière les différentes sources, soit liées aux lettres du philosophe, soit associées aux perceptions littéraires des écrivains locaux. Les rapports aux cartes au niveau des cadres locaux, des sentiers et coursières, donnent cependant des éléments logiques au niveau de l'itinéraire pouvant être emprunté par Rousseau dans sa progression vers les terres d'altitude. On a ainsi des interactions entre le philosophe et l'herborisation, décrites notamment chez Claude Roux dans sa publication de 1913, aussi en arrière-plan les paysages anthropisés entre villages, hameaux et bâtiments isolés dans ce cadre

---

<sup>1307</sup> *Ibidem*, p.377.

généralement montagnard et champêtre, comme miroir de la France rurale d'ancien régime. D'autre part, la place de Condrieu, au niveau du processus mémoriel, témoigne des actions des Amis du Parc pour intégrer dans le futur PNR des communes du département du Rhône, au niveau des liens et des interactions entre histoire et mémoire des lieux, dépassant ainsi les concurrences politiques entre les élus de la Loire et les élus du Rhône. Le maire de Condrieu dans cette temporalité d'identification des territoires du futur PNR, a aussi un intérêt pour valoriser une polarité touristique sur sa commune et ses alentours, en concertation avec les élus des communes du Pilat, sous juridiction du département de la Loire. On est ainsi dans un processus possible d'élargissement des cadres pilatins vis-à-vis des communes du Rhône à la fin des années 1960. Cette approche, à la fois historisante et mémorielle au niveau du corpus, peut en fait structurer d'autres perspectives territoriales, à l'échelle de la bordure rhodanienne du PNR. On a en effet des cadres géographiques proche du Rhône, mais au contact du massif du Pilat au niveau des communes liées à Condrieu et intégrables au projet du PNR. Dès lors, le cadre des limites de la Loire, dévolu au PNR, est rapidement dépassé par des principes de réalités d'un Pilat élargie aux abords.

D'autre part, le contenu de l'article dispose également de documents, portant sur la représentation d'itinéraires, illustrés par des photographies paysagères rencontrées, montrant en fait des déplacements sur le terrain, en correspondance avec les différentes sources, relatant le parcours de Rousseau. On a en effet une représentation de plusieurs itinéraires, correspondant en fait à des instantanés paysagers à différentes échelles, appelées des sections. Cela correspond au niveau de la topographie à des niveaux d'altitude. Le document rappelle aussi les sources cartographiques utilisées, nécessaire à l'élaboration des sentiers entre les aspects descriptifs et du balisage au gré des chemins. C'est entre autres le recours à la carte Michelin numéro 91, complétée par l'apport des cartes IGN en couleurs, structurant ainsi les organisations des reliefs, mais également des disparités de l'anthropisation sur ce focus de Condrieu à la Jasserie. On a ainsi en amont une réflexion cartographique sur l'itinéraire à suivre, complétée par les descriptifs des écrivains régionalistes sur les traces de la présence de Rousseau. Le choix de préciser des sections du parcours, est dans une volonté à la fois pédagogique, mais aussi pragmatique au niveau des enjeux différenciés des paysages rencontrés en fonction des sections du parcours décrites. Les références aux dénivellations constituent en fait un choix judicieux, en montrant les étagements de la végétation sur les différents sites, des zones de piémont à l'étage collinéen, les cadres de l'étagement montagnard. D'autre part, des repères géographiques proposés, placent ainsi l'itinéraire dans des aspects visibles sur le terrain,

permettant des repérages concrets à l'attention du promeneur, évitant ainsi de se perdre sur des sentiers et des coursières proches du parcours dédié. Les regards portés sur les différents paysages, rencontrés au cours de la progression, révèlent ainsi la richesse et la beauté du massif, offrant lors du parcours des sites d'observations remarquables à l'échelle des territoires d'altitude. Le document structure six sections sur le parcours dans des aspects précis, à l'exemple d'une guide locale : des abords de Condrieu au Col de la Grenouze, du parcours jusqu'au col de Pavezin à l'altitude de 651 mètres, de ce dernier jusqu'à la croix de Montvieux à 811 mètres. Les trois dernières sections valorisent les cheminements de la croix de Montvieux au Col de Doizieu à 946 mètres, le parcours conduisant au village de Doizieux et la section finale aboutissant à la Jasserie.

Ainsi, le parcours s'organise par plusieurs sections, dans une incitation géographique aux déplacements sur les différents lieux décrits pour les touristes ou les randonneurs habitués aux dénivellations. Le corpus de la première section va ainsi de Condrieu au Col de la Genouze, notamment illustré par une photographie, avec comme intitulé <sup>1308</sup>« *un sentier sous une voule de noisetier* ». C'est une phase du trajet, marquée par le passage des changements de dénivellation, de 150 mètres d'altitude aux abords de Condrieu au Col de Grenouze à 624 mètres. On a ainsi des paysages contrastés le long de la progression, des versants rhodaniens aux influences méditerranéennes aux étagement de végétation en lien avec l'altitude. On complète les sensations de la montée par des différences de température au fur et à mesure du parcours, en raison des dénivelés, avec plusieurs degrés entre la bordure géographique de Condrieu et le col de Grenouze. Ce dernier site valorise sur le terrain plusieurs aspects. Il est localisé proche à l'ouest de la Chapelle-Villars et aussi proche du mont Ministre, culminant à 766 mètres. A l'aspect descriptif et didactique du document, proposé par les Amis du Parc, on a aussi des ambitions sur le long terme, de développer les éléments touristiques à l'échelle des versants méridionaux, moins connus que le haut Pilat et les versants septentrionaux par le public, notamment stéphanois. C'est aussi une démarche de communication, de sensibilisation, propre aux enjeux du PNR. Les différents pays du Pilat trouvent ainsi leur place dans le projet entre historicité, géographique, mais également botanique. Ce corpus intègre également des héritages d'histoire naturelle, dans ces éléments culturels de l'honnête homme aux aspirations universalistes. On a dès lors un postulat de respect de la nature et de tout ce qui vit et une dimension d'apprentissage dans sa diversité des biotopes rencontrés. La démarche d'histoire

---

<sup>1308</sup> *Ibidem*, p.382.

naturelle, dans la filiation à l'esprit des Lumières entre raison et connaissances, est aussi un des paramètres de ce corpus, marqué aussi par les enjeux de la temporalité de la fin des années 1960, sur une prise de conscience environnementale grandissante, face à l'industrialisation ambiante aux conséquences visibles sur les facteurs de pollution à différents niveaux. Pour autant, le cadre savant est ainsi préservé, comme des références<sup>1309</sup> liées à la liste des plantes en latin, données par Rousseau à Madame la Duchesse de Portian, en date du 21 août 1769, rapportées de ses pérégrinations sur le mont Pilat. Le catalogue de ces plantes montagnardes, présentes au XVIIIe siècle ont comme vocation ainsi à perdurer au cours du XXe siècle, en limitant ainsi les ramassages sauvages sur ces espèces endogènes au Pilat. Ces perspectives juridiques trouvent échos au niveau de la loi de juillet 1976, portant sur la protection de la nature. Ainsi, ce corpus est dans une perspective de ménagements des territoires décrits dans les différents parcours, mais aussi dans un paradigme de gestion durable de la préservation des ressources, considérées comme naturelles espérées. On est ainsi dans un dispositif pérenne de protection, structurant dès lors l'esprit de la charte du PNR. Ainsi, l'esprit de cette publication se perçoit avec des objectifs annoncés et valorisés par les éléments présents dans le corpus à la fin de la publication<sup>1310</sup>: « *Pour que le sentier botanique qui porte le nom de Rousseau reste (...) un havre de paix et de silence, un long cheminement dans la nature, pour que d'autres après nous connaissent (...) pour que dans deux cents ans encore, ceux qui mettent leurs pas dans les pas de Rousseau disposent aussi de la nature entière* ». En fait, on entre dans une démarche écologique, dans la conception du XIXe siècle et les cadres du biologiste Ernst Haeckel ou d'Eugen Warming, sur la nécessité de protéger et de préserver la nature. Le contexte de l'anthropocène interfère aussi sur ces changements rapides sur la nature au niveau de la rupture des équilibres, transformant durablement les territoires et les paysages, sur fond de dégradations potentielles. D'autre part, la question du legs générationnel est également présente, comme une richesse commune à transmettre. On a ainsi des références au niveau de la préservation des écosystèmes, dans la filiation à la pensée Arthur Georges Tansley<sup>1311</sup> montrant les interactions entre l'ensemble des êtres vivants avec la biocénose et le milieu de vie, avec le biotope. On est sur le Pilat, comme à l'échelle du focus géographique sur le sentier Jean-Jacques Rousseau dans des écosystèmes fragiles. De même, ces aspects de liens avec

---

<sup>1309</sup> *Ibidem*, p.392.

<sup>1310</sup> *Ibidem*, p.392.

<sup>1311</sup> Arthur George Tansley (1871-1955) est un botaniste britannique, valorisant en 1935 le concept novateur d'écosystème. Il est également le fondateur de la société britannique d'écologie.

l'homme et la nature sont également dans une filiation intellectuelle de ressourcement par des bains de nature face au stress des villes modernes. Ainsi, on est aussi dans l'influence au niveau du corpus mémoriel sur le sentier Rousseau de l'école américaine. On a ainsi des interactions développées par l'écologue Eugène Odum dès 1953, structurant des paradigmes de la biodiversité. Ce sont sur le terrain les relations entre les sciences naturelles et les sciences humaines. On a dès lors la valorisation de l'écosystème et les aspects biologiques de l'écologie. Mais aussi, ces cadres liés à la défense de la nature<sup>1312</sup> sont aussi présents dans la thématique défendue chez Rachel Carson<sup>1313</sup> au début des années 1960. On a ainsi un postulat écologique, lié à l'environnement, présent dans l'association des Amis du Parc, avec une perception de défense des écosystèmes, des facteurs d'aménagements potentiels, soucieux du cadre environnemental et d'éducation à la compréhension des équilibres naturels. De plus, le concept de protection de la diversité biologique est mis en place en 1968 par Raymond Dasmann base du sens de biodiversité, défendu en 1988 par Edward Wilson en 1988. Les sentiers mémoriels, au contact de la nature, à différentes échelles géographiques, correspondent aux attentes de la fin des années 1960 et du début des années 1970.

De même, la publication<sup>1314</sup>, proposée par la fédération des jeunes pour la nature et la section de Saint-Etienne en 1975, sont dans ces perspectives entre nature et culture. Il y a en effet un ensemble de randonnées pédestres à l'échelle du versant nord-ouest du Pilat, avec comme postulat des chemins de mémoires. La forme valorise un ensemble de descriptions à l'échelle des cadres paysagers. On a également des regards centrés sur les richesses environnementales à l'échelle du Pilat, fruits de repères antérieurs liés notamment à l'association les Amis du Parc.

La question des sentiers mémoriels est en fait dans une approche, associée à des écosystèmes, à des cadres paysagers singuliers, fragiles et remarquables. Dès-lors, la présentation des différents sentiers est dans des héritages de paysages de vie à l'échelle des territoires, des possibilités de mobilités pédestres. Dès lors, le libraire stéphanois Louis Plaine évoque les aspects généraux de ce guide à géographie variable, sur fond de nature et de mémoires : « *On conserve jusque dans les coins les plus reculés du massif le souvenir de ces*

---

<sup>1312</sup> Adolph Just (1859-1936) prône le retour à la nature, comme une fontaine de jouvence en Allemagne à la fin du XIXe siècle.

<sup>1313</sup> Rachel Carson (1907-1964), militante écologiste américaine, luttant contre l'usage de la chimie, son travail influence aux Etats-Unis la mise en place d'une agence de protection de l'environnement en 1970.

<sup>1314</sup> Fédération des Jeunes pour la nature, *De cascade en chirat, de la ville au Pilat*, Saint-Etienne, Louis Plaine, 1975, 77 p.

*hommes (...) l'attachement et la passion pour le mont Pilat* ». Il cite ensuite dans son propos notamment Etienne Mulsant, le naturaliste du XIXe siècle et Claude Berthier, le passionné de nature, considéré comme « l'apôtre du Pilat », d'après le qualificatif de Jean Dauvergne, dans son ouvrage de 1963. Le rappel de ces sentiers, à géographie variable, est en réalité le fruit de repérages antérieurs, efficaces au tournant des années 1960 et 1970, construisant ainsi des regards sur les cadres de vie à différentes échelles du Pilat. Cependant, les regards entre les paysages végétaux et les cadres des anthropisations montrent des différences visibles, montrant ainsi des dynamiques de vie contrastées entre une ruralité en déprise sur les sites d'altitude et une ruralité changeante au niveau des populations sur des versants moins élevés, au contact de l'influence de Saint-Etienne et de son rayonnement sur une partie du versant septentrionale du massif du Pilat.

Ainsi, les propos du directeur<sup>1315</sup> du PNR, M. Salois expriment les attentes et les défis dans ce contexte de la genèse du Parc, liés aux initiatives locales et associatives de combats environnementaux et mémoriels : « *Seuls respecteront et protégeront la nature ceux qui l'aiment et la connaissent (...) c'est en poursuivant, à pied sous le soleil ou sous la pluie, dans la fraîcheur du petit matin ou dans la douceur des soirs d'été (...) c'est aussi en fréquentant les hommes et en particulier ces paysans, qui façonnent chaque jour (...) les paysages du parc (...) que les sentiers balisés (...) nous permettent d'aimer et de protéger la nature* ». Ainsi, les rapports à la nature du Pilat sont possibles par des sentiers dédiés aux hommes célèbres. La place du balisage est au niveau des paysages vécus des éléments présents, marqués également par un code indicateur, fruit du travail associatif sur le terrain au préalable. On a dès lors des balisages<sup>1316</sup> en noir et marron et la mise en place des numérotations en fonction des différents cheminements. Dans ces perspectives de codification notamment de ces sentiers mémoriels, on a le sentier 1, correspondant au sentier Jean-Jacques Rousseau, le sentier et ses rapports avec Etienne Mulsant allant de Saint-Chamond au site d'altitude de Tarentaize, le sentier 4 et les liens avec la mémoire de Claude Berthier de Saint-Etienne à Chavanay. Pour autant, ces paysages de cheminements mémoriels des acteurs remarquables dans la construction des références naturelles et patrimoniales sur les différents sites géographiques, se structurent par les apports notamment de leurs écrits sur le Pilat. Ainsi, les cadres descriptifs, développés chez Mulsant au XIXe siècle, sont utiles, pour suivre ces traces et proposer un chemin de mémoire

---

<sup>1315</sup> Fédération des Jeunes pour la nature, *De cascade en chirat, de la ville au Pilat*, Saint-Etienne, Louis Plaine, 1975, n.p

<sup>1316</sup> *Ibidem*, p.17.

dédié. Un sentier Mulsant est ainsi proposé dans ce petit guide, se structurant en trois tronçons, dans des regards paysagers différents en fonction de l'altitude vers les sites plus élevés du Pilat. Le focus sur le dernier tronçon<sup>1317</sup> va du site d'altitude au col du Rot à 1106 mètres en direction du village de Tarentaize à une altitude moindre à 980 mètres. Le col du Rot se situe assez proche de la croix de Chaubouret dans la région du Bessat, à moins de 2 kilomètres de distance, lieu de communication pour accéder aux sites d'altitude du Pilat. On a ainsi des descriptifs de zones de moyennes montagnes. Les éléments factuels témoignent en fait de plusieurs aspects de mutations paysagères. C'est en fait le bilan visible de déprise de la ruralité et des processus d'abandon des hommes sur ces territoires de montagne, à l'exemple du hameau de la Petite Chaumienne abandonné et en ruines, de même que la ferme Gallot aux abords d'un sous-bois. Les paysages végétaux passent en fonction de l'altitude des bois de chênes aux conifères. Ces abords du Bessat sont en déclin, contrairement aux abords de la commune de Rochetaillée, cadre du sentier Claude Berthier.

D'autre part, les publications de Claude Berthier, au niveau des randonnées à partir de Saint-Etienne, complétées par des petits guides détaillés et très descriptifs sur les lieux rencontrés sont des ressources pertinentes à la mise en place de ce parcours mémoriel. Concernant le focus sur le sentier Claude Berthier, l'ouvrage propose une description, notamment du tronçon Saint-Etienne-Le Bessat-Le Crêt de la Perdrix, avec en filigrane des aspects paysagers visibles aux regards dans cette temporalité des années 1970. Les choix descriptifs, montrent les attentes de cette période entre nature et patrimoine. Les rapports aux paysages entre permanences et changements se perçoivent au niveau du tronçon<sup>1318</sup> entre Saint-Etienne et Rochetaillée, un cheminement pédestre sur des paysages de collines, avant d'accéder à des reliefs plus escarpés.

Au niveau des éléments factuels paysagers, rencontrés sur le chemin des collines stéphanoises au cadre de moyenne montagne de Rochetaillée, on a plusieurs thèmes. Le couvert végétal est décrit au niveau des chênes et des genêts en partant du quartier stéphanois de la Métare, empruntant un sentier escarpé. D'autre part, on a au début des années 1970 la mise en place d'une pression foncière sur le village de Rochetaillée, qui en fait est une synergie entre la rurbanisation<sup>1319</sup> et la périurbanisation, à proximité de Saint-Etienne. On a ainsi une description

---

<sup>1317</sup> *Ibidem*, p.49.

<sup>1318</sup> *Ibidem*, p.31.

<sup>1319</sup> Ce concept est valorisé notamment en 1976 par Gérard Bauer et Michel Roux, montrant des changements dans les constructions au niveau des espaces ruraux.

des sentiments, sur fond de nostalgie des paysages anciens, face aux changements radicaux à l'échelle des abords du village médiéval de Rochetaillée<sup>1320</sup> : « *Hélas ! le progrès reprend ses droits et toute la fin du sentier se confond maintenant avec une large route goudronnée, qui mène à la zone résidentielle de la Fontgerouse*<sup>1321</sup>, *ensemble de villas* ». On a ainsi des changements notoires, par les effets de l'offre et de la demande, avec comme implications des projets immobiliers sur la commune de Rochetaillée. Cela correspond aux demandes des couches moyennes et moyennes supérieures, en augmentation dans le contexte de la fin des Trente Glorieuses. On est en effet également dans une genèse de gentrification, avec des implications sur l'élévation des prix à l'échelle de la commune de Rochetaillée au cours des années 1970, augmentant dans les périodes suivantes. On a au niveau des paysages vécus les fondements de mouvements pendulaires, liés à ces nouvelles populations travaillant en ville et se déplaçant tous les jours de leurs lieux de travail à leurs lieux de résidence. D'autre part, l'augmentation du trafic automobile se répercute sur des aménagements routiers adéquats au niveau de la départementale, reliant Saint-Etienne à Rochetaillée, entre élargissement et mise en sécurité par des arrières de protection sur les abords des versants abrupts. De plus, la déprise agricole de la commune, condamne à moyen terme les fermes, potentiellement rachetables et modernisées par des populations d'origine urbaine, à l'exemple entre autres du hameau du Breuil sur les hauteurs du village. De plus, le descriptif de certains lieux, le long de la progression, est dans une dimension de palimpseste chrétien, à l'exemple de la croix du Perthuis et de la chapelle Notre Dame sur des versants, dominants le village. On a ainsi à l'échelle de la commune de Rochetaillée des contacts proches vers d'autres territoires, marqués par des enjeux financiers et touristiques sur ces sites de moyenne montagne au milieu des années 1970. On a en effet à l'échelle locale des interactions entre l'élévation du pouvoir d'achat des couches moyennes, fruit de la croissance fordiste et les changements paysagers des bâtis, avec la montée en puissance des lotissements résidentiels confortables sur certains secteurs géographiques, proche de saint-Etienne.

### **b. Les cadres paysagers sous le regard de Roger Bargeton en 1968**

---

<sup>1320</sup> Fédération des Jeunes pour la nature, *De cascade en chirat, de la ville au Pilat*, Saint-Etienne, Louis Plaine, 1975, p.31

<sup>1321</sup> La toponymie de ce lieu est due à la présence d'eau, de sources. Une terre traditionnelle composée de landes, mais aussi de chênes, dans des héritages pastoraux sur les hauteurs du village de Rochetaillée. Les glands des chênes sont utilisés également comme aliments pour les cochons domestiques, présents dans chaque ferme dans la société agraire traditionnelle.

Roger Bargeton, membre actif de l'association des Amis du Parc, féru de nature et de patrimoine régional et local, publie un guide du Pilat<sup>1322</sup>, avec comme intitulé *Au cœur de notre Pilat* à la fin des années 1960, fruit de ses regards concrets sur les pays du Pilat, commencé des décennies auparavant avec Claude Berthier. Cette publication participe à faire connaître et apprécier les richesses pilatines entre nature, traditions et historicité. On a tout d'abord des références mémorielles fortes dans un hommage à Claude Berthier, ami de l'auteur et acteur primordial de la défense du Pilat dans la première moitié du XXe siècle. Ainsi, les propos liminaires lui rendent hommage, sur fond d'émotion et de gratitude<sup>1323</sup>: « *Il y a douze ans déjà, le 23 juillet 1956, disparaissait à l'âge de 84 ans, au cœur même de ce Pilat qu'il aimait tant, qu'il avait parcouru inlassablement Claude Berthier, ancien professeur au lycée de Saint-Etienne* ». Il cite ensuite son mentor avec son regard régionaliste d'amour du pays les cadres de l'air pur du Pilat, l'importance des marches pour la santé et l'hygiène de vie. On a ainsi dans ces aspects des liens émotionnels entre les perspectives positives du futur PNR et les traces physiques et métaphysiques de Claude Berthier dans son combat pour la défense de la nature et du patrimoine du Pilat à différents niveaux.

Le contenu de la publication revêt en fait plusieurs aspects, qui ensemble forment une dynamique sur la mise en avant du massif du Pilat et de ses environs. Le contexte de changement de décennies entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, crée dès lors des attentes renforcées sur la nature et ses bienfaits sur l'homme. La nature est en fait une réponse à la modernité de cette temporalité, de l'apologie des villes et de l'automobile. Elle propose à la fois un sens, une esthétique, des perspectives de renforcements physiques et psychiques face à l'hyperactivité des métropoles, génératrices de stress à l'infini entre paysage sonore et course à la productivité.

On a ainsi un ensemble argumentatif sur les bienfaits de la constitution du PNR, valorisant plusieurs paramètres complémentaires<sup>1324</sup>, avec comme point d'appui les écrits du président de l'Association Les Amis du Parc, Bernard Muller. On a en effet plusieurs thèmes récurrents développés parmi l'association des Amis du parc, entre le cadre géographique remarquable du massif montagnard et les enjeux économiques des interactions entre nature et patrimonialisation. Le petit guide, proposé par Claude Bargeton, a comme postulat trois items

---

<sup>1322</sup> Roger Bargeton, *Au cœur de notre Pilat*, Saint-Etienne, Delmoure, 1968, 77 p.

<sup>1323</sup> *Ibidem*, p.5-6.

<sup>1324</sup> *Ibidem*, p.11.

complémentaires, les promenades, les excursions et les randonnées. On a ainsi des complémentarités des activités sur des espace-temps différenciés, alliant des déplacements vers des sites remarquables entre nature et historicité. La géographie pilatine est accompagnée de références signalétiques le long de certains sentiers, renseignant ainsi le cheminement avec précisions. Les cadres géographiques proposent aussi un ensemble d'informations autour de Pélussin, à l'échelle du versant méridional du massif. Plusieurs tronçons sont ainsi décrits<sup>1325</sup>, le Mont Monnet, du Pélussin au Crest de l'Oeillon et la chapelle saint Sabin. Concernant, les focus sur ces sites, les rapports à ce guide mettent en valeur plusieurs facteurs, dans un postulat de nature et de patrimoine. Ainsi, Roger Bargetton présente le cadre général du mont Monnet : « *Le Mont Monnet (altitude 785 mètres) est un des derniers contreforts du Pilat au nord du massif (...) à 6 km à l'ouest de Condrieu* ». Les éléments de son descriptif s'attachent ensuite à présenter les paysages observables depuis ce Mont Monet, avec son rôle de belvédère naturel. D'autre part, le guide dispose de recommandations sous forme de maximes, dans des principes d'interactions passagères avec les cadres forestiers du massif. Le contenu de ces maximes, intitulé, les *commandements du touriste en forêt*<sup>1326</sup>, rejoint en fait les préoccupations de préservations de la nature, développées à la fois chez Claude Berthier, mais également chez Eugène Masson. L'écosystème forestier est dans la temporalité de la fin des années 1960 le symbole majeur du Pilat. La politique efficiente de la protection des forêts passe également par des actions responsables, lors des promenades ou randonnées forestières, construisant ainsi une dimension citoyenne entre nature et environnement. L'usage des champs lexicaux de ces maximes<sup>1327</sup> est en fait une approche mémotechnique, pouvant être transmise aux jeunes générations, lors des sorties pédagogiques ou familiales. Dès lors, ces forêts du Pilat, très présentes dans le corpus du guide, sont la matrice des richesses pilatines. Le retour de la forêt est dans l'imaginaire collectif le retour de la nature, bien que ces cadres forestiers sont très majoritairement associés à des anthropisations dans des héritages d'aménagements. On a également sur le terrain des politiques conduites par l'Office nationale des Forêts<sup>1328</sup>, relai dynamique du projet du PNR et ses applications au niveau des valorisations des écosystèmes forestiers à géographie variable sur le massif. D'autre part, la randonnée est également mise en

---

<sup>1325</sup> *Ibidem*, p.49-52.

<sup>1326</sup> *Ibidem*, p.53.

<sup>1327</sup> On a par exemple des éléments comme l'arbre est utile à tous, la forêt est richesse, beauté et santé.

<sup>1328</sup> La gouvernance gaulliste crée en 1964 l'ONF, avec trois missions complémentaires, la protection du bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public.

valeur, dans des relations avec un paradigme de grande randonnée, traversant le Pilat, marqué par le G.R.7<sup>1329</sup>, structurant en fait des interactions régionales variables. La place du chemin de grande randonnée numéro 7, traversant le Pilat, est en fait le résultat des actions de Paul Cabouat<sup>1330</sup>, médecin et naturaliste. Ce sentier est d'abord dans un cadre juridique, validé du ministère de la jeunesse et des sports à la fin des années 1960. Ainsi, la démarche didactique se perçoit au niveau du G.R 7 avec l'intitulé suivant<sup>1331</sup> : « *Un G.R est un sentier de grande randonnée (...) Il se déroule sur de longs parcours (...) Inauguré en 1962, le G.R suit d'une façon générale la ligne de crêtes, ligne de partage des eaux Océan-méditerranée (...) du Pilat à l'Aigoual* ». On a ensuite un ensemble de repères régionaux, proposés aux lecteurs<sup>1332</sup>, avec comme perspectives des invitations à la marche, à la découverte des différents paysages : « *Le Forez, le Haut-Vivarais, le Gévaudan, les Causses* ». On est ainsi dans une dimension régionaliste élargie au Massif central, terres de traditions et de sites remarquables. De plus, le parcours naturaliste de Paul Cabouat est ainsi un atout pour le Pilat, réunissant par la marche les Cévennes au massif du Pilat, reconstituant ainsi les liens anciens d'appartenance de la région aux Cévennes septentrionales. Les références produites dans l'ouvrage, montrent également un ensemble de précisions. On a d'une part la signalétique, pour éviter de se perdre sur d'autres sentiers et coursiers, marquée à la peinture avec des traits rouges et blancs. Ces aspects montrent au préalable un travail conséquent de repérages, des changements de direction en fonction des carrefours, mais également de l'entretien. Ces actions sont souvent l'œuvre de bénévoles, issus de milieux associatifs, férus de nature et de patrimoine, encourageant les adhérents à arpenter les chemins et sentiers du Pilat dans des enjeux de valorisations et d'informations. Au niveau des paysages traversés en suivant le G.R 7, l'auteur propose 4 tronçons, dans des sites géographiques différents, avec comme dénominateur commun l'amour de la marche et de la nature. Le premier tronçon couvre une distance de 66 kilomètres du Forez au haut-Vivarais, estimé à un parcours s'organisant sur 18 heures. Le point de départ est le Bessat dans le Haut Pilat et le point d'arrivée Faye-sur-Lignon dans le département de la Haute-Loire. Au niveau des cheminements vécus et ressentis, la temporalité saisonnière reste

---

<sup>1329</sup> Roger Bargeton, *Au cœur de notre Pilat*, Saint-Etienne, Delmoure, p.63

<sup>1330</sup> Paul Cabouat (1888-1983) agit à l'échelle des Cévennes dans une politique dynamique de protection et de préservation, encourageant la randonnée pédestre, proposant des cartographies à l'exemple de la région de l'Aigoual à 1565 mètres d'altitude, localisée entre les départements de la Lozère et du Gard. Il devient en 1972 vice-président du comité des sentiers de grandes randonnées.

<sup>1331</sup> Roger Bargeton, *Au cœur de notre pilat*, Saint-Etienne, Delmoure, 1968, p.63

<sup>1332</sup> *Ibidem*, p.63.

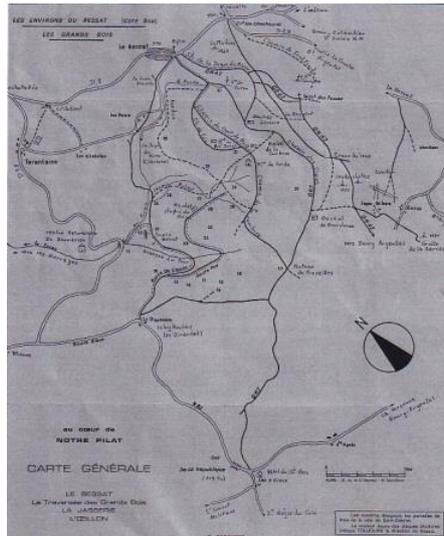
primordiale au niveau du printemps et de l'été, face aux contraintes climatiques des activités automnales et hivernales dans ce périple au long court, supposant des haltes et des hébergements, favorisant ainsi l'économie régionale et locale. Les trois autres tronçons sont des cadres géographiques différents, du haut-Vivaray à la Bastide-Puylaurent, du tronçon du Gévaudan au mont Lozère et enfin de l'étape nécessaire pour relier le Mont Aiguoual. Ces paysages de grandes randonnées sont aussi dans des palimpsestes médiévaux, à l'échelle du chemin vers Saint-Jacques de Compostelle.

D'une manière générale, les rapports aux descriptifs sur ces lieux géographiques construisent ainsi un ensemble de repères au niveau des paysages traversés, renforçant par cette démarche les capacités à instruire, tout en se déplaçant. Le choix du format de poche de ce guide entre ainsi dans cette logique de synthèse et d'efficacité au niveau des différents pays, potentiellement visitables à l'échelle du massif, mais également de part et d'autre des versants méridionaux et septentrionaux. Cela en fait crée des conditions favorisant les activités physiques, mais également incite à une curiosité culturelle. Ces objectifs, mis en avant dans le registre du récit descriptif par l'ancien instituteur du Bessat, rejoignent en fait un postulat républicain d'ouverture culturelle au public, qui en même temps est le sillage du modèle de l'honnête homme de la France du XVIIIe siècle et du républicain éclairé de la IIIe république dans le cursus de l'instruction proposée par Jules Ferry.

La carte<sup>1333</sup>, proposée à la fin du guide, est l'illustration des regards de Bargetton, mais aussi de l'association des Amis du Pilat, sur la diversité des territoires rencontrés, à l'échelle des deux versants. Le guide propose des itinéraires choisis et commentés dans des regards bienveillants sur le Pilat, comme postulat également de transmission générationnelle.

---

<sup>1333</sup> *Ibidem*, n.p.

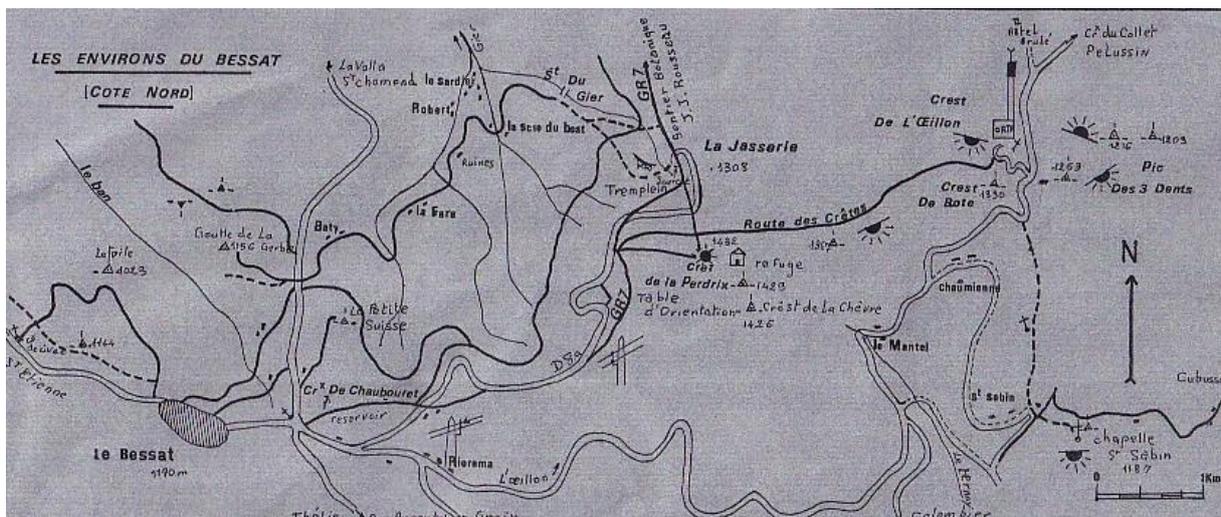


**Figure 2 : la carte générale selon Bargeton**

L'analyse du cadre géographique général induit plusieurs remarques, entre l'organisation globale sur les différents versants de cette moyenne montagne, donnant lieu à un ensemble de descriptifs détaillés sur les sites. Les détails de la carte montrent ainsi plusieurs paramètres, avec comme postulat la valorisation des richesses du Pilat, fer de lance de la validation au statut de PNR. On a ainsi des repères, présents sur la carte entre anthropisation et patrimonialisation sur différents territoires. En fonction des versants du massif, les regards structurent des limites au niveau du Pilat vécu et représenté par Bargeton, influencé fortement par l'historicité de son compagnonnage avec Claude Berthier. Le titre de la carte, dispose notamment comme terminologie complémentaire la présentation des *environs du Bessat et les Grands bois*. Pour autant, un ensemble de repères structure les orientations vers les versants méridionaux, à l'exemple d'une ligne directrice conduisant vers Bourc-Argental à partir du col de la République. L'héritage agraire dans une tradition pastorale reste présent par des nominations de différents bachats, qui sont des traces des relations des ruralités à l'eau, utiliser pour le bétail et pour les hommes dans des réceptacles le plus souvent en pierres, avant la mise en place d'une politique de fontaine public en eau potable. On a ainsi des lieux, comme le bachat du pré du bois, celui du pré Dorel, du bachat Lescure ou celui du Bourdouze. Les toponymies des bachats renvoient soit à des cadres agraires, soit à des noms propres, dans l'historicité paysanne. D'autre part, des hameaux et des lieux dits sont également dans un postulat de valorisation de patrimonialisation au niveau des héritages de l'œkoumène sur ces sites géographiques, des interactions entre la nature et l'environnement, sur fond de palimpseste commun. La place des chemins et sentiers, comme le chemin des cimes ou le chemin de foin, sont des toponymies

liées au cadre montagnard et aux traditions d'une agriculture de moyenne montagne. On a de plus des références à l'eau, à l'exemple du chemin de Fontfroide ou du ruisseau du four.

De même, la carte<sup>1334</sup> des environs du Bessat, représente pour Bargeton une approche particulière, afin de présenter son pays et par rebond faire connaître ses cadres géographiques et ses lieux symboliques. Cet attachement à ces terres du Bessat, lié à sa présence comme instituteur, durant plusieurs décennies, est aussi dans les liens de l'homme à sa région entre nature et culture. On est ainsi dans des enjeux de valorisations terriennes, reprenant ainsi le cadre de la pensée de Claude Berthier sur le Pilat.



**Figure 3 : focus sur les environs du Bessat selon Bargeton**

L'analyse cartographique du pays du Bessat propose aux lecteurs un ensemble toponymique, complété par des écrits descriptifs à l'échelle des paysages vécus. Le domaine des Crests est ainsi visualisé, à l'exemple du Crest de la Perdrix, mais également du Crest de l'Oeillon et du Crest de la Bote. Les facteurs, associés aux processus anciens des anthropisations, se perçoivent au niveau des repères généraux. On a ainsi des mentions de lieux comme la chapelle de Saint-Sabin et des hameaux isolés comme Chaumienne et Montel. D'autre part, le livre propose aux lecteurs des précisions géographiques au niveau des cadres des environs du Bessat entre perspectives didactiques et structures paysagères en filigrane dans le récit. Les rapports aux différents textes proposés suggèrent plusieurs facteurs paysagers entre nature et patrimonialisation, sous le registre du récit dans la tradition de la fin du XIXe siècle et d'une partie du XXe siècle. L'historicité de la Jasserie est ainsi suggérée entre

<sup>1334</sup> *Ibidem*, n.p.

descriptions et réflexions temporelles<sup>1335</sup> : « *La Jasserie du Pilat s'appelait , il y a deux ou trois siècle la Grange du Pilat (...) construite par les Chartreux de Sainte Croix (...) Un chemin partant de Saint-Chamond, passant au Planil, puis aux sources du Gier, enjambait le Pilat (...) La Jasserie est un des pôles du Pilat. Elle attire l'été de nombreux touristes (...) l'hiver ses immenses champs de neige (...) Près de la Jasserie en amont des sources du Gier, se trouve un petit bois de vieux hêtres nouveaux* ».

Ainsi, l'opuscule de Roger Bargeton invite le lecteur dans une dimension culturelle sur les sites paysagers, mais en même temps construit un raisonnement naturaliste efficient.

## **2. Vers la genèse officielle du PNR du Pilat en 1974 et les perspectives locales et régionales**

Le début des années 1970 à l'échelle nationale et locale aboutit à la concrétisation des PNR, à l'exemple du Pilat. Ainsi, le rôle des communes, du milieu associatif, en relation avec l'Etat structure au niveau du paysage réel un cadre entre nature et environnement. La mise en place du PNR organise ainsi à différents niveaux des enjeux de protections et de préservations, dans des héritages également de patrimonialisation efficientes et durables. Le corpus législatif cadre les modalités de la constitution du PNR, en valorisant également le cadre géographique. Dès lors, l'organisation paysagère sur différentes échelles est le produit de la volonté des hommes entre anthropisation, protection et ménagement. Cela constitue ainsi les fondements de territoires, marqués par des palimpsestes, mais ouverts sur des enjeux générationnels, avec comme fil conducteur le legs des richesses du Pilat. On est dès lors dans l'accomplissement d'une certaine vision de combats culturels, développés au XIXe siècle chez l'italien Antoni Gramsci et repris par les défenseurs de la nature et de l'environnement dans la seconde moitié du XXe siècle. Ces combats pour la défense de la nature et de l'environnement deviennent au milieu des années 1970 une réalité territoriale avec le P.N.R du Pilat entre réalités paysagère et perceptions patrimoniales efficientes et durables, proposant des legs générationnels et des palimpsestes pérennes.

---

<sup>1335</sup> *Ibidem*, p.13

### **a. Les cadres du paysage juridique dans le décret de 1974 et les applications dans la gestion du parc au niveau de l'éthique et des pratiques**

L'organisation du corpus juridique<sup>1336</sup>, actant la genèse du parc se place dans la temporalité de l'année 1974, marquée par le décret numéro 74-542 du 17 mai 1974. On a en fait au niveau gouvernance, dans la gestion institutionnelle du décès de Georges Pompidou<sup>1337</sup>, avec Pierre Mesmer comme premier ministre et Valéry Giscard d'Estaing comme ministre de l'économie et des finances. Pour autant, la volonté politique de la constitution de PNR est l'aboutissement du contexte gaulliste de protection de la nature et du patrimoine. Ainsi, la modernisation et l'industrialisation de la France façonnent d'autres paysages, avec comme conséquences des changements des ruralités. Les processus de modernisation de l'agriculture chamboulent le corpus traditionnel des terroirs agraires. Les terroirs sont globalement modifiés par des politiques de remembrements, changeant la physionomie parcellaire agricole. Le postulat de la nature<sup>1338</sup> et du patrimoine façonnent ainsi les cadres du PNR, comme le Pilat, dans des enjeux de préservation et de pérennité du cadre. La place des paysages est en fait dans des enjeux polysémiques entre héritages des protections, à l'exemple des forêts et ouverture au monde dans un postulat de dynamisme environnemental à plusieurs échelles géographiques. Le PNR est ainsi dans la modernité, afin d'éviter une bulle de nature et patrimoniale sans interaction avec le corpus social et sociétal. Dès lors, le PNR est dans une logique évolutive, tout en suivant le protocole de la charte, ligne éthique de la politique environnementale et patrimoniale sur les différents lieux des paysages de vie. Le décret de 1974 valide en fait les interactions entre les collectivités locales, le travail associatif au niveau de la diffusion de la richesse du parc à venir. La volonté d'un Etat centralisateur est en fait efficiente dans l'affirmation de paramètres régionalistes, structurant ainsi des paysages marqués par le postulat de la nature et des héritages historiques présents sur ces différents terroirs. La mise en place d'un cadre géographique dédié structure des facteurs de transmissions culturelles et générationnelles.

---

<sup>1336</sup> Legifrance. Décret n°74-542 du 17 mai 1974 instituant le parc régional du Pilat 74-542 ( Consulté 20 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000513387>

<sup>1337</sup> Georges Pompidou décède le 2 avril 1974. Les institutions de la Ve république permettent de poursuivre la gouvernance de l'Etat.

<sup>1338</sup> On a également le relai d'intellectuel, soucieux de la nature, face aux changements paysagers liés à la modernisation, l'exemple de l'écrivain François Mauriac (1885-1970). Il reprend le thème de la terre et de l'enracinement dans des références paysannes, dans son attachement à la région de Bordeaux.

Ainsi, l'esprit du décret du 17 mai 1974 reprend des cadres juridiques antérieurs, notamment de 1967, complété par l'aval des autorités administratives compétentes sur la constitution du PNR du Pilat<sup>1339</sup> : « Vu le décret (...) du 1<sup>er</sup> mars 1967 instituant les parcs naturels régionaux (...) Vu l'avis de la commission interministérielle des parcs naturels régionaux approuvant la charte constitutive du parc dans sa séance du 17 mai 1973 ». On a en fait une synergie de volonté sur la question du PNR du Pilat. Les signatures du ministre de l'agriculture et du développement rural, du ministre des affaires culturelles et de l'environnement, Alain Peyrefitte, Raymond Marcellin, du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, Olivier Guichard, le secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la jeunesse et des sports, Pierre Mazaud, illustrent ces enjeux polysémiques de constitution du PNR du Pilat.

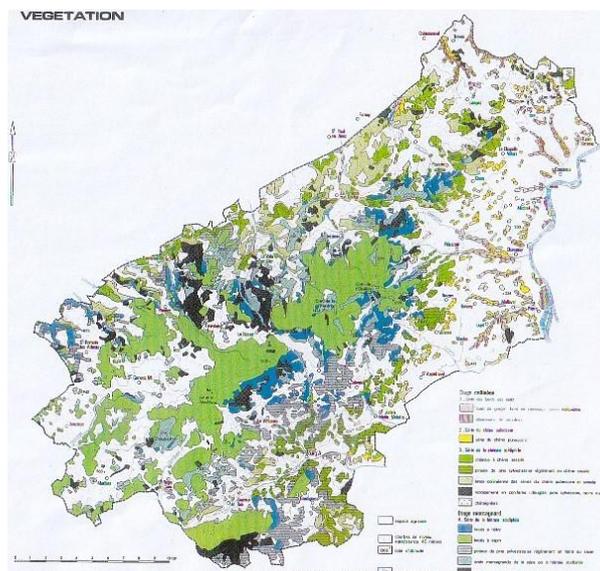
### **b. L'organisation paysagère du parc entre héritages de préservations durables**

Les domaines d'application de politiques efficaces en matière paysagère se déclinent notamment dans un atlas<sup>1340</sup> du PNR, paru en 1980. Les rappels du sens polysémique de préservation et de protection, avec comme postulat des facteurs de patrimonialisation entre nature et culture, sont les résultats d'actions de temporalités antérieures. Les données précisées, de même que l'organisation générale sont en fait liées à des perspectives de protection de l'environnement. Cet atlas est en effet la démonstration de la qualité du travail réalisé, des mises en place d'actions concrètes entre nature et patrimoine, mais également au niveau de la reconnaissance des héritages de protections et de préservations des sites à différents niveaux et sur différentes échelles géographiques. La place des cartes constitue un facteur structurant, valorisant notamment le couvert général, à différentes échelles géographiques du Pilat et notamment la partie majoritaire dévolue au département de la Loire, en conformité avec le décret de 1974. La carte<sup>1333</sup> de la végétation montre des éléments présents au niveau des paysages vécus.

---

<sup>1339</sup> Legifrance. Décret n°74-542 du 17 mai 1974 instituant le parc régional du Pilat 74-542. Consulté 20 juillet 2021, à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000513387>

<sup>1339</sup> Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, *Atlas du Parc naturel Régional du Pilat, Saint-Etienne*, Saint-Etienne, Parc naturel régional du Pilat, 1980, n.p



**Figure 4 : la carte des végétations du PNR**

D'une part, la légende propose un raisonnement valorisant un processus d'étagement de la végétation en fonction de l'altitude dans une dynamique globale de moyenne montagne, avec des zones de piémont. Des zones de végétation typiques sont positionnées généralement le long des cours d'eau, globalement dans des paysages de gorges, avec des plantations ponctuelles de peupliers. L'étage collinéen, avec la présence notamment de chênes, s'organise de part et d'autre des versants du massif, marqué par les chênes, mais aussi des pins sylvestres et des landes collinéennes, des présences également de châtaigniers. L'étage montagnard est marqué par l'importance des sapins et des landes montagnardes. L'organisation de la forêt de conifère est majoritaire au niveau des pays d'altitude, globalement associée au haut-Pilat. La part du boisement<sup>1341</sup> reste importante, dans des héritages juridiques et sur fond de difficultés de maintien des terroirs agricoles traditionnels. On a en effet l'importance des bois à l'échelle de la région de Planfoy et du col de la République, du Bessat, des environs de La Valla-en-Gier, des environs de Doizieux au niveau des versants septentrionaux. Concernant les versants méridionaux, la forêt est très présente dans la région de Saint-sauveur-en Rue, aux abords de Bourg-Argental, mais également de Burdigues. Les zones forestières sont très clairsemées à l'échelle de la région des plateaux de Pélussin. La structuration des propriétés concerne les forêts communales, les forêts domaniales et des parcelles privées. Cette carte des végétations peut être complétée par l'analyse de Jean-Paul Bravard<sup>1342</sup>, parue en 1975 sur la place des

<sup>1341</sup> *Ibidem*, n.p

<sup>1342</sup> Jean-Paul Bravard, « Les citadins et la forêt », Volume 50, Revue de géographie de Lyon, numéro 2, 1975, p.151-165

forêts à l'échelle du massif du Pilat. On est en effet dans la temporalité immédiate de la constitution du PNR, donnant ainsi au haut-Pilat des taux de boisements importants entre 50 et 70 %. Le total des forêts concerne un massif de 570 km<sup>2</sup>, avec une dynamique forestière de 22 771 hectares. Aux échelles des pays, le couvert forestier est aussi présent, formant des étendues au niveau des zones de vallée, comme la région de Salvaris, aux abords de Rochetaillée dans la partie septentrionale du massif. La forêt est un atout dans la communication du PNR et également autour du paradigme environnemental de protection de la biodiversité endogène et des interactions sur la gestion forestière raisonnable.

De plus, le corpus du PNR valorise les enjeux de patrimonialisation, dans des niveaux d'historicités. On a de plus une synergie au niveau des activités de loisirs dans un cadre préservé du PNR, pouvant pendre au niveau des paysages vécus plusieurs aspects complémentaires. Dès lors, la Carte de l'atlas, sur les monuments et les loisirs<sup>1343</sup> à l'échelle du PNR, est en fait dans le paradigme souhaité par la charte, dans une dimension d'ouverture au public. Les activités de randonnées en zone montagnarde ou dans des reliefs de collines se complètent par des activités culturelles et aussi par un cadre plus ludique ouvert à tous. Le PNR, dans sa diversité d'activités, est en fait la matérialisation des paysages de vie, toutes générations confondues.

---

<sup>1343</sup> Centre interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur les Structures Régionales, *Atlas du Parc naturel régional du Pilat, Saint-Etienne, Saint-Etienne, Parc naturel régional du Pilat, 1980, n.p*

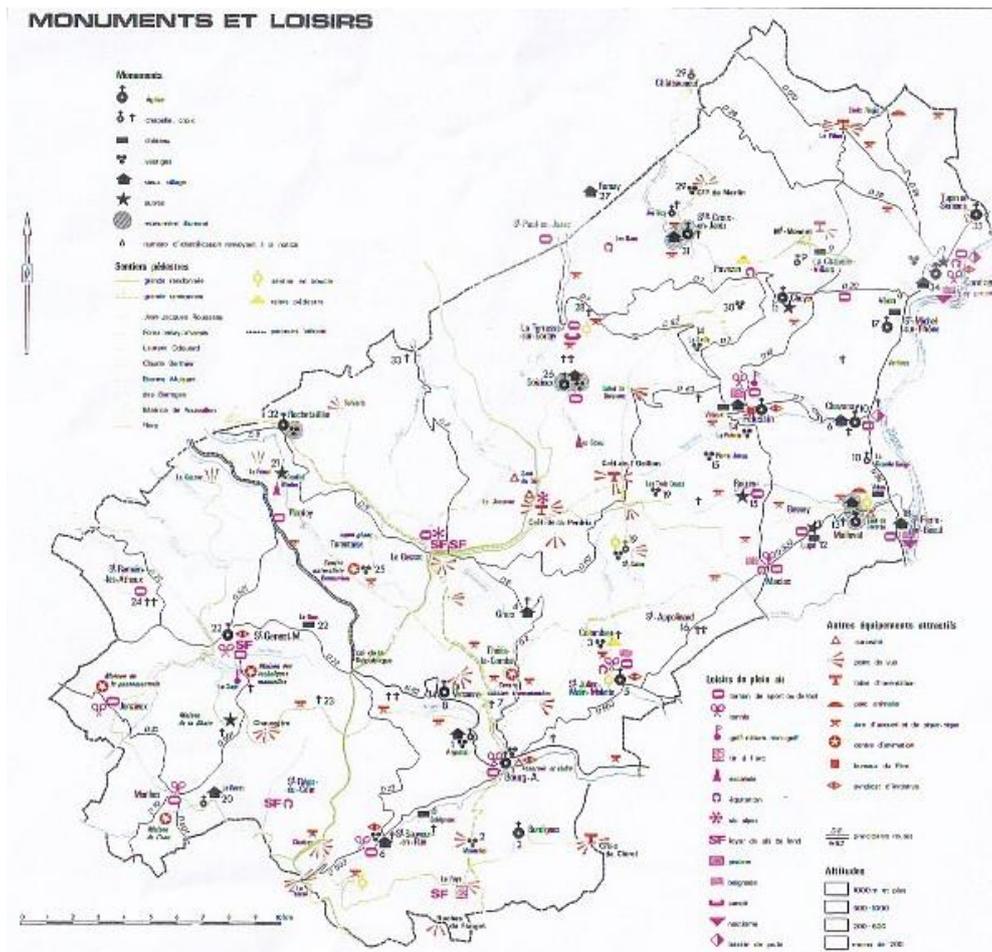


Figure 5 : carte des monuments et des loisirs

Ainsi, la légende valorise plusieurs thèmes, dans des perspectives de complémentarité des activités à l'échelle du massif et de ses environ. Dès lors, on a plusieurs facteurs présents<sup>1344</sup>, associés à des réalités paysagères sur les différentes régions du massif. Les éléments montrent un cursus de monuments historiques, entre les paysages religieux<sup>1345</sup> majoritairement dans des palimpsestes d'ancien régime, complété par les bâtiments nobiliaires au niveau des châteaux sur les différents sites avec des états de conservation très variables. On a de plus des paramètres, liés aux anthropisations anciennes, en mettant en valeur des villages anciens<sup>1346</sup>, d'origine médiévale ou plus récent, avec une architecture typique. Au volet cartographique culturel et culturel, on a une dimension d'activités et de loisirs. Ces facteurs suivent ainsi des héritages de

<sup>1344</sup> Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les structures régionales, *Atlas du Parc naturel régional du Pilat*, Saint-Etienne, Saint-Etienne, Parc naturel régional du Pilat, 1980, n.p

<sup>1345</sup> La localisation par exemple du site de Sainte –Croix en Jarez dans les traces du bâti du monastère médiéval.

<sup>1346</sup> La localisation du village de Graix à 986mètres d'altitude, à l'échelle du versant méridional et les traces du bief du moulin de Sagnelongue.

cheminements pédestres de différents niveaux de dénivellations, associés à des lieux géographiques disséminés. Les chemins de grandes randonnées sont ainsi repérés et tracés, avec le GR 7 et le GR 42. On a ainsi au niveau du GR 42 des traces, associées à une historicité entre marche et nature. En fait, on a un cheminement global, conduisant vers la méditerranée et notamment la région du Grau du Roi. La carte de Roger Bargeton<sup>1347</sup> présente en 1968 des éléments de son itinéraire à partir de la région du Bessat. On a ainsi comme repère le chemin de la Sagne du Blanc, le lieu appelé la croix des Fosses<sup>1348</sup>, avant de bifurquer en direction de Bourg-Argental. A ce corpus pédestre, des activités sont présentes à l'échelle du massif, à l'exemple de la pratique du ski dans le haut-Pilat avec comme pôle le cadre du Bessat, ou des activités de jeunesse dans l'organisation de centre-aérés ou de colonies de vacances. C'est par exemple l'historicité du chalet des Alpes<sup>1349</sup>, revoyant à un vocabulaire de haute-montagne à l'échelle du Bessat, accueillant un public d'enfants et d'adolescents dans des saisonnalités régulières lors des vacances scolaires.

Pour autant, l'anthropisation concerne en fait une population de 28577 habitants, en prenant comme référence le recensement de 1968<sup>1350</sup>, avec une déprise conséquente par rapport au recensement de 1876 et la présence d'une population sur les sites de l'ordre de 44 359 habitants. Le PNR suscite des espérances multiples de développements locaux.

## Conclusion

Ainsi, la mise en place du rôle de l'Etat centralisateur appuie des projets de développement dans des perspectives régionales. Le décret de mars 1967, instituant des parcs naturels régionaux consacre dès lors des aspects polysémiques entre nature et environnement dans un cadre régional dédié. En fait, on a une politique régionaliste, coordonnée par la République gaulliste efficiente, gérée par le préfet du département de la Loire, en accord avec le préfet

---

<sup>1347</sup> Roger Bargeton, *Au cœur de notre Pilat*, Saint-Etienne, Delmoure, 1968, n.p

<sup>1348</sup> Un aspect toponymique sur une légende d'une fosse commune, issue de combattants des guerres de religion dans la seconde moitié du XVIe siècle.

<sup>1349</sup> L'historicité de l'accueil pour le public dans un cadre d'architecture alpine, commence en fait en 1946 avec un chalet, construit aux abords de la Croix de Chaubouret, réservé au personnel de la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne

<sup>1350</sup> Association des Amis du Parc naturel régional, *Parc naturel du Pilat : journée du 7 novembre 1971*, Saint-Etienne, Chambre de Commerce et d'industrie de Saint-Etienne, 1971, p.5

régional, structurant le travail de proposition des collectivités locales un contexte de changement paysager majeur, lié aux processus d'industrialisation, de modernisation et de métropolisation. Le thème de la ruralité reste présent au niveau de la gestion du projet du PNR du Pilat, face à la conjonction de la déprise démographique et du repli des activités agricoles de montagne. Ainsi, la place des pays dans des repères traditionnels portant une France paysanne, incarnée par les terroirs, est dans une phase de basculement temporel important. Le monde paysan dans les années 1960, aux échelles régionales, est dans un corpus de transformations majeures entre des actions de remembrements et le postulat de la productivité dans des perspectives de la politique agricole commune à partir de 1962. D'autre part, les processus de modernisation de l'agriculture accroissent les déséquilibres régionaux entre les régions de plaines et les régions de montagnes. Le massif du Pilat et ses environs est ainsi sur le plan économique à la croisée des chemins, confronté au vieillissement des populations et à la poursuite de l'exode rural dans des villes dynamiques, offrant des possibilités d'augmentation du pouvoir d'achat. Ainsi, les terroirs montagnards du Pilat sont dans un paradigme de récessions, puis de crise des activités agraires, avec comme conséquences l'abandon des bâtiments agricoles et le dépeuplement des villages et hameaux, notamment dans le haut-Pilat. Le cadre paysager, marqué par l'importance des forêts est le miroir du repli des activités des champs.

La synergie de la volonté de l'Etat, des communes, des associations aboutit ainsi à la matérialisation juridique du PNR au printemps 1974, structuré par une éthique entre nature, environnement et possibilité de développements économiques locaux en liens avec le tourisme. Dès lors, on a des enjeux sur les dynamiques des ruralités, entre espoirs de retour du peuplement de populations d'origine généralement citadine et défis de proposer à la jeunesse endogène un avenir pérenne sur les pays, mais aussi entre activités touristiques et maintien d'une agriculture de montagne active dans les aménagements paysagers.

## CONCLUSION GENERALE

L'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les constructions de regards savants sur le massif du Pilat et ses environs, est généralement dans un postulat scientifique, fondé sur l'observation et la raison. Ainsi, les actions des cartographes, à différentes échelles temporelles de Buache à Cassini, structurent des rapports aux territoires par le prisme des mathématiques, de la prise en compte de la proportionnalité, des rapports des distances entre les toponymies, les topographies. L'organisation d'un travail savant visant à connaître, à maîtriser les provinces du royaume de France de Louis XV, à différentes échelles, consacre en fait des facteurs importants de volonté royale de contrôler les provinces. Pour autant, ces regards cartographiques, intégrant des focus des différents pays du Pilat, sont pour la très grande majorité de la population rurale, globalement de condition paysanne, incompréhensible pour les perceptions populaires. Le clivage entre le monde des lettrés, minoritaire et le monde des illettrés, majoritaire et généralement ne parlant pas le français au profit d'un parler régionaliste, crée les conditions de regards croisés où l'élite observe le peuple par pragmatisme, sur fond de recensements des foyers fiscaux dans des perspectives d'impôts, ou d'encadrement religieux des âmes et des corps dans une dimension de catholicité. De même, les savants épris de nature, arpentant les chemins du Pilat au XVIII<sup>e</sup> siècle sont plus intéressés par des enjeux d'herborisation que par les conditions de vie, souvent rustiques et précaires de la majorité paysanne, vivants sur ces terres, dans un héritage juridique féodal visible au niveau des paysages vécus.

Ainsi, La France de l'ancien régime pose des regards savants sur des populations endogènes, appartenant aux yeux de l'élite à la majorité des invisibles entre illettrisme et difficultés des existences au quotidien. Dès lors, l'existence de ce monde rural d'ancien régime s'exerce par la complémentarité de différents acteurs. Souvent efficient dans une gestion paysanne pérenne et durable, sur fond d'inégalités de conditions, dues à la naissance et aux privilèges de ce monde d'ancien régime.

L'esprit révolutionnaire bouleverse les cadres d'une société agraire traditionnelle, par des processus massifs de transferts de biens nobles à la paysannerie locale aisée ou à la bourgeoisie des villes, reprenant ainsi les réflexions de l'historien du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle Hyppolite Taine sur ces changements d'affectations du foncier au niveau des paysages vécus et ressentis. Ainsi, le monde des gueux dans la représentation péjorative nobiliaire de palimpsestes féodaux, a la possibilité d'accéder à la propriété de leur ferme et de leurs champs. De même, l'importance de

l'abolition des droits féodaux dans la nuit du 4 août 1789, met ainsi un terme à une historicité de contraintes et de servitudes et structure en fait d'autres paradigmes dans les relations de la paysannerie du Pilat à la terre nourricière.

Pour autant, les cadres de la terreur robespierriste à l'échelle des pays du Pilat marquent durablement les mémoires et les esprits, en favorisant des réactions conservatrices tout au long du XIXe siècle, malgré les progressions du corps politique républicain. Paradoxalement, les éléments de l'industrialisation, visibles dans les paysages du quotidien, au niveau des grandes villes comme Saint-Etienne et efficients le long des gorges des rivières du Pilat, construisent de nouvelles références sur un postulat de nature entre nostalgie et cadre politique conservateur, voir réactionnaire lié à la France rurale d'ancien régime, organisé autour de l'Eglise et des paroisses. Cette quête du temps jadis, de recherches de paysages traditionnels, est reprise notamment par le bibliothécaire Etienne Mulsant, relatant son voyage dans le Pilat en 1870, montrant en fait des aspirations à refuser les changements de la société, la marche vers la modernité et son corollaire de transformations des mœurs et des coutumes. Les mises en place de nouvelles structures mentales, la polarité des villes localisées dans les vallées transforment radicalement les paysages du quotidien, les lits des rivières, les relations anciennes des hommes aux champs. Ces aspects de retour des valeurs, liés à la terre, à la thématique de l'enracinement, entrent ainsi dans le registre du ruralisme et du régionalisme, ponctuellement réactualisés au cours de la première moitié du XXe siècle. On oppose souvent un idéal campagnard vu par des élites souvent urbaines, vivant au rythme des saisons et de la nature aux vices supposés de la ville, corrompu par la modernité industrielle, éloignant les hommes des préoccupations métaphysiques et religieuses, cadre des sociétés traditionnelles patriarcales.

On est ainsi à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans un postulat hygiéniste grandissant, d'une nature encensée, source des remèdes aux maux de la ville, à l'exemple de la tuberculose. L'ascension vers les hauteurs dépasse le cadre simplement physique pour des enjeux potentiellement philosophiques et spirituels. D'autre part, des changements climatiques se mettent en place dans cette temporalité, avec des hivers moins longs construisant d'autres regards sur le Pilat et ses environs. La thématique de la forêt connaît ainsi un nouvel essor, le passage dans les représentations d'une forêt menaçante dans des représentations médiévales à une forêt rédemptrice, source de jouvence, de bien-être et de salut des corps et des âmes par des activités pédestres et cyclistes. D'autre part, les relations des hommes à la neige structurent le développement des activités de glisse tout au long du XXe siècle. Les changements des regards sur des activités de loisirs montrent aussi des changements de civilisation, marqués par des

avancées sociales en termes de condition de travail, pour les plus humbles, marqués par les paramètres de la croissance fordiste après la seconde guerre mondiale. Des lors, les paysages sont imprégnés de références mémorielles à différents niveaux, dans les héritages linguistiques des parlers régionaux, aux monuments associés aux traumatismes des guerres. Les processus de patrimonialisation, défendus par des élites savantes, généralement de la première moitié du XIXe siècle au XXe siècle, consacrent ainsi les pays du Pilat, entre historicité, nature et patrimoine. L'œuvre des écrivains régionalistes, de l'ouvrage à vocation plus scientifique, aux livres, aux postulats plus accessibles au public, consacrent en fait une synergie dans des enjeux de préservation et de ménagements, face aux enjeux de la seconde moitié du XXe siècle. Ainsi, les années 1960 intègrent un discours sur la nature, contredisant la doxa traditionnelle, héritée de la pensée cartésienne d'une nature utile et maîtrisée par l'homme. Ainsi, les paradigmes de la nature et de l'environnement, structurent des volontés publiques efficaces à l'échelle régionale du massif du Pilat et ses environs dans les années 1960, dans des héritages d'écologie et de naturalisme. Ainsi, le dépeuplement des campagnes du Pilat, la fin des paysans, acteurs séculaires dans la construction des paysages, laissent la place à des volontés de restaurer les ruralités, dans le corpus du PNR, associé à une éthique précise entre environnement et développement économique raisonnable et concerté. Paradoxalement, les nouveaux ruraux, ponctuels ou plus définitifs, sont très majoritairement issus des villes, dans une logique de retour à la terre, à cette naturalité idéalisée, fruit en réalité de siècle d'anthropisation sur les pays. La genèse du PNR du Pilat et ses domaines d'application dans les paysages de vie reconfigurent le cadre des campagnes, en associant une synergie d'acteurs politiques, économiques et sociaux, mais également dans une démarche de patrimonialisation de biens matériels et immatériels, entre cultures et traditions. C'est le passage d'une économie agricole en déclin aux espoirs d'une économie touristique, soucieuse des paysages préservés et protégés par la loi. Cependant, ces espoirs demeurent souvent fluctuants face à une modernité comme modèle de société proposé au cours du XXe siècle. Pour autant, les attentes de protections sur ces territoires majoritairement montagnards restent constantes, trouvant potentiellement des réalisations pérennes dans la validation du Parc Naturel du Pilat en 1974.

*« Je regardai la Nature. Il fallut qu'elle même m'avertit, me prouvât qu'on ne peut pas rester loin d'elle impunément <sup>1351</sup> »*

## LES SOURCES

---

<sup>1351</sup> Michelet Jules, *La Montagne*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven, 1868, p.121

**-Sources imprimées:**

**Articles issus de Périodiques :**

Arcis Arthur, « Le Mont Pilat (Cévennes) », le Globe, revue genevoise de géographie, Tome 30, 1891, p. 196-213.

Belet Roger, « Une herborisation de Jean-Jacques Rousseau au Mont Pilat », Volume 10, Saint-Etienne, Centre d'études Foréziennes, 1979, p.63-73

Bernard Louis, « L'Eglise de Rochetaillée », Saint-Etienne, Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne, numéro 113,1979, p.16-17.

Boulu Antoine Etienne, « Herborisation de Mallevall à Chavanay », Tome 10 Annales de la société botanique de Lyo, Lyon, Georg, 1883, p. 45-48.

Bravard Jean-Paul, « Les citadins et la forêt : l'exemple du parc du Pilat », Vol.50,Revue de géographie de Lyon, Numéro 2, Géocarrefour, Lyon, 1975, p.151-165.

Castagnou M, « Le nouveau code forestier », Revue forestière française, janvier1953, p.1 – 5

Collet Antoine, Roux Claudius, « Sur la géologie des environs de Condrieu et de Chuyer », Tome LIII,Annales de la Société linnéenne de Lyon, 1906, p.87-91.

Devun M, « L'industrie du cycle à Saint-Etienne », Tome 35, Revue de géographie alpine,1947, p.5 -61.

Devun M, « L'utilisation des rivières du Pilat par l'industrie », Tome 32 ,Revue de géographie alpine , 1944, p241-305.

Gardon Noel, « Date de la construction de l'église de Rochetaillée », Saint-Etienne, Bulletin des Amis du vieux Saint-Etienne, numéro 130, 1983, p.36-37.

Gadille Rolande, « L'héritage d'une viticulture antique, vignes et vins de Côtes-Rôties et Condrieu »,Vol.53, Revue de géographie de Lyon, numéro 1,1978, p.7 - 22.

Gonon Marguerite, « Le terrier de la seigneurie de Rochetaillée », Tome XLII, numéro 4, Montbrison, La Diana, 1971, p.119-123 p.

Gonon Marguerite, « Quelques toponymes de Bourg-Argental » Vol.10, Saint-Etienne, Centre d'études foreziennes, 1979, p.89 - 94.

Lebreton Suzanne, Bellon François, Brun Maurice, Gache Louis, « Dans le parc naturel régional du Pilat : le sentier botanique Jean-Jacques Rousseau de Condrieu (Rhône)à la Jasserie (Loire) », Nature, Loisirs et forêts, numéro s.n, Saint-Etienne, 1969, p.377-392.

Longeon Claude, « La description du Mont Pilat par Jean Du Choul (1555) », Saint-Etienne, Centre d'études foreziennes, 1979, p.31-62.

Magnin Antoine, « Remarques sur la description du Mont-Pilat par Jean Du Choul et la traduction de cet ouvrage par Mulsant », Tome 5, Société botanique de Lyon, bulletin 1, Lyon, 1887, p.13 - 21.

Martin Jean-Baptiste, « La limite entre l'occitan et le franco-provençal dans le Pilat », Saint-Etienne, Centre d'étude forézienne, 1979, p.75 - 94.

Milon Yves, Garapon Louis, « Les chirats du massif du Pilat », Compte –rendu sommaire des séances de la Société géologique et minéralogique de Bretagne », numéro3, 1935, p. 6-7.

Prajoux J., « Une ascension au Mont Pilat en 1794 », Bulletin de la société des sciences Lettres et Arts du canton de Rive de Gier numéro 7, Rive de Gier, Bajard, Berthon et Cie, 1904, p.70-78.

Roux Claudius, « Les herborisations de Jean-Jacques Rousseau à la Grande Chartreuse en 1768 et au Mont Pilat en 1769 », Tome 60, Annales de la société linnéenne de Lyon, année 1913-1914, p.101 -120.

Saint-Lager Jean-Baptiste, « Compte rendu de l'ouvrage intitulé Claret de La Tourette, sa vie, ses travaux et ses recherches sur les lichens du Lyonnais », Lyon, Société botanique de Lyon, tome 3, bulletin 2, 1885, p.45- 51.

Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux, « Mémoire et patrimoine », Bulletin historique du haut-Pilat numéro 27, 2019, 135 p.

Van de Walle Etienne, « La mortalité des départements français au XIXe siècle », Annales de démographie historique, Hommage à Marcel Reinhard sur la population française au XVIIIe et XIXe siècle, 1973, p.581-589.

### **Ouvrages :**

Achard Michel, *Histoire du ski et des sports d'hiver dans le Pilat*, Reboul, Le Bessat, 1989, 256 p.

Alleon-Dulac Jean-Louis, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, tome 1, Lyon, Claude Cizeron, 1765, 384 p.

Anonyme, *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Aimé De La Roche, 1787, 458 p.

Anonyme, *Almanach ecclésiastique militaire et civil du Viennois pour l'année 1787*, s.i, 1787, 148 p.

Bancel Joseph, *Histoire de St-Julien-Molin-Molette*, ST Julien-Molin-Molette, Gattet-Bancel, 1984, 154 p.

Bargeton Roger, *Au cœur de notre Pilat*, Saint-Etienne, Saint-Etienne, Delmoure, 1968, 77 p.

Bathia Joseph, *les « filleurs de soye » de Virieu, Pélussin et Chavanay*, Saint-Etienne, Théolier, 1906, 16 p.

- Baudrillard Jacques-Joseph, *Code Forestier*, Paris, Arthus Bertrand, 1827,134 p.
- Bernard Auguste, *Histoire du Forez, volume 1*, Montbrison, Bernard ainé.1835, 356 p
- Bénardeau Fabien, Cuny Edouard, *Atlas de la France forestière par départements dressé sous les auspices du ministère de l'agriculture*, Paris, Lemercier, 1889, 275 p.
- Berthier Claude, *Petites promenades autour de Saint-Etienne, seize itinéraires détaillés*, Saint-Etienne, Ollagnier, 1941, 27 p.
- Berthier Claude, Bargeton Roger, *Notre Pilat*, Saint-Etienne, Ollagnier,1951, 55p.
- Berthier Claude, *Les réflexions d'un vieux professeur à ses anciens potaches et amis*,Saint-Etienne, Ollagnier,1953, 23 p.
- Boisson Adèle, *Histoire de Condrieu et des environs depuis l'an 59 avant J.C, depuis l'an 59 avant J-C jusqu'à notre époque*, Vienne, Timon Frères, 1850, 256 p.
- Bossakiewicz Stanislas, *Histoire générale, chronologique, administrative, biographique et épisodique de Saint-Etienne*, Saint-Etienne, La Fère, 1905, 546 p.
- Boudarel Roland, *Fêtes et loisirs en région stéphanoise de 1859 à 1939*, Alan Sutton, Villefranche de Rouergue, 2009, 192 p.
- Bouiller Robert, *Le Forez, les traditions du département de la Loire*, n.p, Curandera-Esperluette, 1992,379 p.
- Bourbon Etienne (de), *Anecdotes historiques, légendes et apologues*, Paris, Renouard, 1877, 520 p.
- Boyer Marcel, *Le Haut-Pilat en cartes postales et vues anciennes, du crêt de la Perdrix au Crêt de l'Oeillon*, Pélussin, Marcel Boyer, 1989, 117 p.
- Bucquet César, *Manuel du meunier et du constructeur de moulins*, Paris, Onfroy, 1790,153 p.
- Cardinal Donnet, *Un voyage au mont Pilat en forez*,Bordeaux, Demas, 1866, 31 p.
- Cassini de Thury Céar-François, *Description géométrique de la France*, Desaint, Paris, 1783,207p.
- Centre interdisciplinaires d'études et de recherches sur les structures régionales, *Atlas du parc naturel régional du Pilat*,Saint-Etienne, Parc naturel régional du Pilat, 1980, n.p
- Callet Pierre Auguste, *La légende des Gagats : essai sur l'origine de la ville de St Etienne en Forez*, Paris, Didier et Cie, 1866, 206 p.
- Chaland Abbé, *Mémoires de Saint-Julien-Molin-Molette*, Lyon, De Maillet, Girard et Josserand, 1852,34 p.

Chavas Antoinin, *Pélussin hier : ses origines et son histoire*, Pélussin, Visages de notre Pilat , 2002, 150 p.

Claret de La Tourette Marie-Antoine, *Voyage au Mont-Pilat dans la province du Lyonnais, contenant des observations sur l'histoire naturelle de cette montagne et des lieux circonvoisins, suivi du catalogue raisonné des plantes qui y croissent*, Lyon,Regnault, 1770, 223 p.

Clémaron Josette, Antoine Navarro, *Le grand hôtel du Mont Pilat*, Visages de notre Pilat,2001 ,71 p.

Cochard Nicolas François, *Les environs de Condrieu*, Paris, Res Universis, 1812,104 p.

Collectif, *Annuaire du cyclotourisme 1893-1894*,Saint-Etienne, le cycliste,1894,186 p.

Collectif, *Saint-Etienne, naissance d'une ville*, Saint-Etienne, Ville de St-Etienne, 2018, 94 p.

Collectif, *Pilat, Saint-Etienne Forez*, Jean Dauvergne, tome 1 Saint-Etienne, 1963, 115 p.

Collin Louis, *Centenaire du barrage de Rochetaillée* , Saint-Etienne, Bois national, 1966, 22 p.

Combe Jean, *Le mont Pilat : contes et légendes*, Saint-Etienne, Dumas, 1958, 173 p.

CRESAL, ONF, *Parc naturel régional du Pilat : première phase d'étude : étude de reconnaissance*, s.n, Saint-Etienne, 1968, 159 p.

CRESAL, ONF, *Parc naturel du Pilat : deuxième phase d'étude : aménagement et équipement*, s.n, Saint-Etienne, 1969, 64 p.

CRESAL, ONF, *Parc naturel du Pilat : troisième phase d'étude : éléments de programmation*,s.n ; Saint-Etienne,1970, 63 p.

Devun M., *Petite géographie du département de la Loire*, Grenoble, Editions françaises,1944, 114 p.

Du Choul Jean, *De Varia quercus historia accessit pilati montis descriptio*, Gulielmum Rouillium, Lugdunum, 1555, 90 p.

Duplessis Jean-Baptiste, *Essai statistique sur le département de la Loire*, Montbrison, Cheminal 1818,599 p.

Docteur Eraud, *Guide du Forez et Mont Pilat*, Lyon,Société de publicité artistique,1897,76 p.

Docteur Francus, *Voyage humoristique, politique et philosophique au mont Pilat*, Salut public Lyon, 1890, 328 p.

Gras Louis-Joseph, *Essai sur l'histoire de la quincaillerie et petite métallurgie, (serrurerie, ferronnerie, coutellerie, clouterie, boulonnerie,etc.) à Saint-Etienne et dans la région stéphanoise comparée aux régions concurrentes*,Saint-Etienne, Thomas 1904, 209 p.

- Gras Louis-Joseph, *Histoire économique de la métallurgie de la Loire*, Saint-Etienne, J. Thomas et cie, 1908, 622 p.
- Faure Pétrus, *Histoire de la métallurgie au Chambon-Feugerolles*, Le Chambon feugerolles, Jué, 1931, 144 p.
- Faure Roger, *Economie, revenus et prix au XVIIIe siècle en Forez*, Montbrison, La Diana, 2011, 168 p.
- Fédération des jeunes pour la nature, *De cascade en chirat, de la ville au Pilat*, Saint-Etienne, Louis Plaine, 1975, 77 p.
- Fournial Etienne, Gutton Jean-Pierre, *Cahiers de doléances de la province de Forez*, tome 2, Saint-Etienne, Centre d'Etudes foreziennes, 1975, 577 p.
- Fournial Etienne, *Saint-Etienne ; Histoire de la ville et de ses habitants*, Roanne, Horvath, 1976, 427 p.
- Galley Jean-Baptiste, *L'élection de Saint-Etienne à la fin de l'ancien régime*, Saint-Etienne, Ménard, 1903, 604p.
- Galley Jean-Baptiste, *Le Pays de Saint-Etienne jusqu'au XVIIe siècle*, Saint-Etienne, La Loire Républicaine, 1925, 850 p.
- Gallet Jean-Baptiste, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, Tome 2, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1906, 768 p.
- Gallet Jean-Baptiste, *Saint-Etienne et son district pendant la Révolution*, Tome 3, Saint-Etienne, La Loire républicaine, 1909, 588 p.
- Gamon Achille, *Mémoires d'Achille Gamon, avocat et consul d'Annonay*, Valence, Jules Céas et fils, 1888, 153 p.
- Grüner Emmanuel-Louis, *Description géologique et minéralogique du département de la Loire*, Paris, Imprimerie impériale, 1857, 778 p.
- Gonon Marguerite, Perroy Edouard, *Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle*, Paris, Klincksieck, 1980, 160 p.
- Henon Louis, *Excursion au Mont-Pilat*, Lyon, Boitel, 1835, 8 p.
- Henry Raymond, *Paul de Vivie, dit vélocio : l'évolution du cycle et du cyclotourisme*, Saint-Etienne, Musée d'Art et d'Industrie, 2005, 541 p.
- IPAMAC, *Les forêts anciennes dans le Pilat*, Pélussin, La région Auvergnès-Rhône-Alpes, 2016, 12 p.
- Jackson William, *James Jackson et ses fils*, Paris, s.i, 1893, 203 p.

La Mure (de) Jean-Marie, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes du Forez*, Tome 1, Lyon, Brun, 1860, 635 p.

Lapourré Jean, *Histoire de la ville d'Izieux depuis ses origines*, Saint-Etienne, Loire républicaine, 1921, 14p

La Tour Varan (de) Jean-Antoine, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 1, Saint-Etienne, Les libraires, 1854, 336 p.

La Tour Varan (de) Jean-Antoine, *Chronique des châteaux et des abbayes*, Tome 2, Saint-Etienne, Les libraires, 1857, 463 p.

Lebreton Suzanne, *Les parcs naturels régionaux*, Saint-Etienne, Chambre d'agriculture de la Loire, 1968, 28 p.

Levasseur Victor, *Atlas national illustré des 86 départements et des possessions de la France*, Paris Combette, 1854 n.p

Luirard Monque, *La France et ses morts. Les monuments commémoratifs dans la Loire*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1977, 144 p

Luirard Monique, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix ( 1936-1951)*, Centre d'études foréziennes St-Etienne, 1980, 1023 p.

Magne Jean-Henri, *Principes d'agriculture et d'hygiène vétérinaire*, Lyon, Charles Savy jeune, 1845, 816 p.

Masson Eugène, *La Jasserie et le mont Pilat*, souvenirs d'un montagnard, Saint-Etienne, Ollagnier, 1955, 205 p.

Micoud André, Kalaora Bernard, Laneyrie Philippe, *Les représentations sociales de l'espace rural et le développement local : le cas de la forêt dans le Parc Naturel du Pilat*, Saint-Etienne, CRESAL, 1986, 128 p.

Morineaux Yves, *Les parcs naturels régionaux*, Paris, La documentation française, 1977, 56 p.

Mulsant Etienne, *La description du Mont-Pilat par Jean Du Choul*, Lyon, Scheuring, 1869, 78 p.

Mulsant Etienne, *Souvenirs du Mont-Pilat et ses environs*, Tome 1, Lyon, Pitrat aîné, 1870, 242 p.

Mulsant Etienne, *Souvenirs du Mont-Pilat et ses environs*, Tome 2, Lyon, Pitrat aîné, 1870, 252 p.

Nore (de) Adolphe, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris, Périsse frères, 1846, 408 p.

Ogier Théodore, *La France par cantons et par communes, Département de la Loire, l'arrondissement de Saint-Etienne*, Tome 1, Paris, Balay et Conchon, 1856, 516 p.

Ogier Jean-Baptiste, *la France par cantons et par communes, le département du Rhône*, Tome 1, Lyon, Bajat et fils, 1856, 642 p.

Parc Naturel du Pilat, *Le sentier flore*, Pélussin, Parc naturel du Pilat, 1979, 44 p.

Parc Naturel du Pilat, *Le sentier ornithologique*, Pélussin, Parc Naturel du Pilat, 1981, 28 p

Pariset Ernest, *Les industries de la soie : sériculture, filature, moulinage, histoire et statistiques*, Pitrat aîné, 1890, 423 p.

Pascal Blaise, *Pensées*, Paris, Gallimard, 2004, 912 p.

Pelletier Monique, *Les cartes des Cassini, la science au service de l'Etat et des régions*, Paris, CTHS, 2002, 338 p

Perrin Maxime, *Saint-Etienne et sa région économique*, Tours, Arrault et Cie, 1937, 516 p

Poidebard Robert, *Les mouliniers du Pilat : un aspect du développement de la soie en Lyonnais, 1600 à 1800*, Lyon, La Guillotière, 1956, 82 p.

Raymond Henry, *Paul de Vivie dit Vélocio : l'évolution du cycle et le cyclotourisme*, Musée d'art et d'industrie, Saint-Etienne, 2005, 541 p.

Reydelle Frédéric, *Histoire du sport automobile forézien*, Tome 1, Dumas, Saint-Etienne, 1989, 316 p.

Richard Pierre, *Histoire et chroniques de Bourg-Argental*, Editions du Vivarais, Annonay, 1983, 95 p

Salomon Emile, *Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*, Tome 1, Normand, Hennebont, 1916, 361 p.

Saint-Julien-Molin-Molette, *L'usine Sainte Marie*, Saint-Julien-Molin-Molette, n.p., 2020, 29 p.

Sagnard Jérôme, Sagnard-brianto Géraldine, *une excursion au mont Pilat par J. Lapouré*, Montbrison, Village du Forez, 2004, 33 p.

Sagnard Jérôme, Caira Jean-Claude, *Le Pilat*, tome 2, Saint-Cyr sur Loire, Alan Sutton, 2016, 128 p.

Seytre de la charbouze M., *Voyage au Mont Pilat ou visite à mon pays*, 1874, Freydier et Cie, Saint-Etienne, 1874, 214 p.

Sonyer Du Lac Jean-Baptiste, *Les fiefs du forez : d'après le manuscrit inédit de M. Sonyer du Lac (Ed. 1858) 1788*, BNF, Paris, Hachette, 2012, 377 p.

Tassy Louis, *Etudes sur l'aménagement des forêts*, Paris Bureau des Annales forestières, 1858, 375 p.

Taylor J, Nodier Ch. De Cailleux Alph, *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, Paris, Didot frères, 1820, 606 p.

Testenoire-Lafayette Claude Philippe, *Histoire de l'abbaye de Valbenoîte de l'ordre de Cîteaux à Saint-Etienne*, Théollier et Cie, 1889, 218p.

Thiollier Félix, *Le Forez pittoresque et monumentale*, Tome 1, Lyon, A. Waltener, 1889, 451 p.

Tocqueville Alexis (de), *L'Ancien régime et la Révolution*, Michel-Lévy frères, Paris, 1856. 446 p.

Vachez Antoine, *La Chartreuse de Sainte Croix en Jarez*, Louis Brun, Lyon, 1904, 334 p

Vachez Antoine, *les peintures murales de Sainte- Croix en Jarez*, Montbrison, La Diana, 1899, 26 p.

Vanel Pierre, *Notre mont Pilat*, Saint-Etienne, Théollier, 1932, 70p

Vant André, *L'industrie du cycle dans la région stéphanoise*, Lugd, Lyon, 1993, 204 p.

Vouillon Philippe, *Les papillons dans le Pilat*, Feurs, JMB graphique, 2010, 8 p.

### **-Autres sources : manuscrites et cartographiques**

#### **Sources manuscrites :**

Anonyme, *Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, les maladies, la population, es arts et le commerce de la ville de Saint-Etienne*, copié pour M. Auguste Bernard aux environs de 1839 sur le manuscrit original d'Alléon-Dulac de la bibliothèque royale, n.p

Beneyton Claude, *Abrégé de l'histoire chronologique de Saint-Etienne de Furan en Forest contenant son établissement, les principaux événements et les principales parties qui la composent*, Saint-Etienne,,manuscrit, 1749, 24 p.

D'Aubigny L.Paul, *Copie annotée de l'histoire de Bourg-Argental d'après le manuscrit de Messire Seytre, curé de Bourg-Argental en 1743*, 1856, n.p.

Seytre Abbé , *Histoire manuscrite de Bourg-Argental :1743*, copie du manuscrit de l'abbé Seytre, curé de Bourg-Argental, avec pièces anciennes, plans et notes , 1855, 401 p.

#### **Sources cartes Michelin :**

Michelin, *carte routière Saint-Etienne-Aurillac numéro 76*, au 1/200 000, Michelin, 1933

Michelin, *carte routière Saint-Etienne-Aurillac numéro 76 au 1/200 000*, Michelin, 1942

## **- Sources numériques :**

### **-Cartes provenant du site Gallica (B.N.F)**

Gallica. Maraldi GD. Carte générale de la France. Tableau d'assemblage, Nouvelle carte Qui Comprend les principaux Triangles qui servent à la description Géométrique de la France Année 1744 ; Tracée d'après les mesures, et gravée par Dheulland ; Aubin scripsit ; 1744 [cité le 12 avril 2018]. Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5309>

Gallica. Buache, P. (1700-1773) C., & Delisle, G. (1675-1726) G. (1746). Carte de France divisée suivant les quatre départements de Messieurs les secretaires d'Etat / par Philippe Buache. Gallica (Consulté le 10 mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8593230j>

Gallica. Cartographe L (17-18), Dupain-Triel J-L (1722-18) CG, lettres B (jeune) (17-18 ? ; graveur) G en, Cassini de Thury C-F (1714-1784) CÉ scientifique. Carte générale de la France. 088, [Saint-Etienne - Saint-Marcellin]. N°88. Pl. 80 / [établie sous la direction de César-François Cassini de Thury]; 1765- 1767 (consulté le 17 mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530951149>

Gallica. A. du Joubert, L. M. R. (17-18) A. du texte, & scientifique, D. (17-17 ? ; veuve) É. (1769). Diocèse de Lyon divisé par ses vingt Archiprêtres / Dressé par Mr Joubert Fils ; et dirigé par M. l'Abbé Berlié. Dédié à Monseigneur Antoine de Malvin de Montazet, Archevêque et Comte de Lyon, Primat de France, etc. Gallica. Consulté le 2 mai 2018. Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53099867r>

Gallica. Desnos L-C (1725-1805) A du texte. Carte générale des cinq élections de la généralité de Lyon ; 1770 (cité le 20 mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8445044w>

Gallica. Carte des chaînes de montagnes de la France, de ses principales rivières et des principaux Canaux de Navigation (1782). Dressée sous la Direction de Mr Gauthey, Directeur Général des Canaux de la Bourgogne, ; Par Pourcher, son Neveu, Inspecteur du Canal du Charolois (consulté le 15 mai 2018). Disponible : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8492455h>

Gallica . Godefin J (1841). Carte de l'arrondissement de Saint-Etienne : département de la Loire/dressée d'après le vote du conseil général par J. Godefin géomètre en chef, consulté le 20 avril 2019, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53022967j>

### **- Registres paroissiaux avant 1793 et recensements de populations à partir de 1841 provenant des Archives Départementales de la Loire**

#### **- Registres paroissiaux avant 1793 :**

A.D. Loire. 3NUMRP2/2MI EC 250. Registre paroissial de Rochetaillée des baptêmes, mariages, sépultures en 1757 , Archives départementale de la Loire. Consulté le 10 juin 2018. Disponible URL : <http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en ligne>

A.D.Loire. 3NUMRP2/2MIEC250.Registre paroissial de Rochetaillée des baptêmes, mariages,sépultures,en 1759, Archives départementale de la Loire. Consulté le 10 juin 2018. Disponible URL : [http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en ligne](http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire. 3NUMRP3/1MIEC169X6.Registre paroissial de Pélussin des baptêmes, mariages et sépultures en 1787,Archives départementale de la Loire(Consulté le 12 juin 2018). Disponible URL : [http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en ligne](http://www.loire.fr/jcms/les-archives-en-ligne)

### **-Recensements de populations à partir de 1841 jusqu'en 1936 :**

A.D.Loire 35NUM\_017\_6M580 . Recensement de population en 1841 au Bessat (consulté le 14 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire 35NUM\_191\_6M611. Recensement de population de Rochetaillée en 1841 (consulté en ligne le 14 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D.Loire 35NUM\_311\_6M478. Recensement de population en 1841 à Thélis La Combe (consulté le 14 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D.Loire 35NUM\_330\_6M478. Recensement de population en 1841 à La Versanne ( consulté le 18 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire 35 NUM\_057\_6M536. Recensement de Chavanay en 1851 (Consulté le 20 janvier 2020). Disponible URL : [https://www.loire.fr/jcms/lw\\_1330748/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/lw_1330748/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire 35NUM\_191\_6M674. Recensement de population en 1921 à Rochetaillée (consulté le 15 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D.Loire 35NUM\_028\_6M493. Recensement de population en 1926 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D.Loire 35NUM\_102\_6M493. Recensement de population en 1926 à Graix (cité le 15 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D.Loire 35NUM\_028\_6M494. Recensement de population en 1931 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D. Loire 35NUM\_330\_6M494. Recensement de population en 1931 à La Versanne (consulté le 18 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire 35NUM\_028\_6M495. Recensement de population en 1936 à Burdignes (consulté le 16 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne).

A.D. Loire 35NUM\_102\_6M494. Recensement de population en 1936 à Graix (consulté le 20 décembre 2019). Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

A.D.Loire 35NUM\_191\_6M697. Recensement de population en 1936 à Rochetaillée (consulté le 16 décembre 2019]. Disponible : [https://www.loire.fr/jcms/c\\_825883/les-archives-en-ligne](https://www.loire.fr/jcms/c_825883/les-archives-en-ligne)

## Autres sources numériques :

### **Cinématographique (provenant de la cinémathèque de Saint-Etienne)**

Cinémathèque de Saint-Etienne.Reboul, E., & Saint-Étienne, O. du C. scolaire et É. de. (s. d.). Colonie scolaire de vacances du Col de Pavézin (La). Consulté 31 juin 2020 à l'adresse [https://cinematheque.Saint-Etienne.fr/Default/doc/OAI\\_1/oai-cse.diazinteregio.org-documentaire-31/colonie-scolaire-de-vacances-du-col-de-pavezin](https://cinematheque.Saint-Etienne.fr/Default/doc/OAI_1/oai-cse.diazinteregio.org-documentaire-31/colonie-scolaire-de-vacances-du-col-de-pavezin)

### **Juridiques :**

Legifrance.Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ( consulté le 22 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000315319/>

Legifrance.Loi du 25 février 1943 portant modification de la loi du 31-12-1913 (consulté le 24 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000336212>

Legifrance.Loi n° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, ( consulté le 22 juillet 2020), disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000313970/>

Legifrance.Décret n°67-158 du 1 mars 1967 instituant des parcs naturels régionaux, 67-158 (consulté 20 juillet 2020), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000674543>

Legifrance. Décret n°74-542 du 17 mai 1974 instituant le parc naturel du Pilat, 74-542 ( Consulté 20 juillet 2021), à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000513387>

Legifrance.Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ( consulté 26 août 2021), à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006068553/>

### **Mémorielle:**

Comité Français pour Yad Vashem. Liste des justes parmi les Nations pour le village de Doizieux ( Consulté 24 août 2020) , à l'adresse <https://yadvashem-france.org/nom>

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Outils de travail :**

Achard Michel, *Le Bessat de A à Z*, Le Bessat, Achard, 1998,

Aron Raymond, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1991, 521p.

Bareton Alain , *Dictionnaire amoureux des arbres* ,Paris, Plon, 2021, 346 p.

Braudel Fernand, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud, 1987,752 p.

Bruzen de La Martinière Antoine-Augustin, *Le grand dictionnaire géographique et critique*, Tome 3, Rotterdam, Jean Daniel Beman, 1726, 597p.

- Georges Pierre, *Dictionnaire de la géographie*, Paris, PUF, 1993, 498 p
- Greimas Algrdas Julien, Keane Teresa Mary, *Dictionnaire du moyen français de 1340 à 1611*, Paris, Larousse, 1992, 668p.
- Dufour Jean-Etienne, *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le Département de la Loire*, Mâcon, Protat frères ,1946, 1184 p.
- Le Bon Gustave, *Psychologie des foules*, Paris, Félix Alcan, 1905, 125 p.
- Martin Jean-Baptiste, *Dictionnaire du français régional du Pilat*, Pélussin, Bonneton et Visages de notre Pilat, 1989,173 p
- Michelet Jules, *La Montagne*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven, 1868, 396 p.
- Wenzler Claude, *Guide de l'héraldique*, Rennes, Ouest-France, 2002, 223 p.

### **-Les aspects culturels et religieux :**

#### **Ouvrages :**

- Ageorge Joseph, *Le clergé rural sous l'ancien régime*, Paris, Bloud et Cie, 1908,61 p.
- Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil ,1975 ,316 p.
- Aries Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641p.
- Babeau Albert, *Le village sous l'ancien régime*, Paris, Didier, 1878,368 p.
- Berlier Jean-Baptiste, *Avec les pèlerins de Compostelle : en Lyonnais, Pilat et Velay*, Saint-Etienne, Actes graphiques, 2002,143 p.
- Cavard Achille, *Vienne la sainte*, Vienne, Blanchard frères, 1977, 240 p.
- Chélini Jean, Branthomme Henry, *Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982,493 p.
- Collectif, *Loire écrite, anthologie : le Forez, source d'inspiration littéraire*, Saint-Etienne, PU,2000, 181 p.
- Faure Christian, *Le projet culturel de Vichy : folklore et Révolution nationale*, Lyon, C.N.R.S, 1994,336 p.
- Hoibian Olivier, *Les alpinistes en France 1870-1950 ; Une histoire culturelle*, Paris, L'harmattan, 2003, 338 p.
- Lebras Gabriel, *L'Eglise et le village*, Paris, Flamarion, 1976, 289 p.
- Maury Alfred, *Les fées du moyen-âge*, Paris, Librairie philosophique De Ladrance, 1843,138 p.

Roche Daniel, *Une culture des apparences, une histoire du vêtement (XVIIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Fayard, 1989, 568 p.

Trichet Louis, *Le costume du clergé : ses origines et son évolution en France*, Paris, Cerf, 1986, 245 p.

Vovelle Michel, *Religion et Révolution. La déchristianisation de l'an II*, Paris, Hachette, 1976, 316 p.

### **Périodiques :**

Dubois Jacques, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales Economies Sociétés Civilisations*, numéro 4, C.N.R.S, Armand Colin, 1965, p.680 - 691.

Frolov A., « La relique de la vraie croix », *Revue de l'histoire des religions* numéro 162, P.U.F, 1962, p.115.

Gélis Jacques, « La mort et le salut spirituel du nouveau-né. Essai d'analyse et d'interprétation du sanctuaire répit (XVe –XIXe siècle) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* tome XXXI, 1984, p.361 - 376

Le Mée René, « La réglementation des registres paroissiaux en France », *Annales de démographies historiques*, C.N.R.S, Mouton, 1975, p.433-477.

Meyer Mireille, « Vers la notion de culture régionale 1789-1871 », *Ethnologie française*, volume 33, 2003, p .409 -416

Morel Marie-France, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale* numéro 80 , 2016, p.197-216

### **-Les aspects socio-économiques et historiques :**

#### **Ouvrages :**

Audin Marius, *L'épopée du papier*, Paris, Elzévir, 1945, 74 p.

Berlier Jean-Baptiste, *Avec les pèlerins de Compostelle : en Lyonnais, Pilat et Velay*, Saint-Etienne, Actes graphiques, 2002, 143 p.

Bloch Marc, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, 336 p.

Bloch Marc, *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, T1, Paris, Armand Colin, 1931, 265p.

- Bordes Jean-Louis, *Les barrages réservoirs du milieu du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle en France*, Paris, Ecoles nationale des ponts et chaussées, 2005, 443 p.
- Bourdon Etienne, *Le voyage et la découverte des Alpes : Histoire de la construction d'un savoir (1492-1713)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne , 2011, 639 p.
- Braibant Marcel, *L'agriculture française, son tragique déclin son avenir*, Paris, Colin, 1936,199 p.
- Caron François, *Histoire des chemins de fer en France*, Tome 1, Paris, Fayard, 1997, 706 p.
- Caron François, *Histoire des chemins de fer en France*, Tome 2, Paris, Fayard, 2005, 1032 p.
- Combeau Yves, *Toujours prêts, histoire du scoutisme catholique en France*, Paris, Cerf, 2021, 360 p.
- Faron Olivier, *Les chantiers de jeunesse. Avoir 20 ans sous Pétain*, Paris, Grasset, 2011, 380p.
- Henry Patrick Gérard, *La montagne des justes : le Chambon-sur-Lignon, 1940-1944*, Toulouse, Privat, 2010, 220 p.
- Lamming Clive, Marseille Jacques, *Le temps des chemins de fer en France*, Pars, Nathan, 1986,192p.
- Leroy Jules, *Le ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?*, Paris, Les éditions ouvrières, 1960, 134 p.
- Masson Philippe, *Histoire de l'armée allemande 1939-1945*, Paris, Perrin, 1993, 553 p.
- Oriol-Maloire Albert, *Hommes et combats : la Loire 1939/1945*, Versailles, Martelle, 1994,168 p.
- Perrin Eric, *Le barrage de la Rive, de l'eau pour boire et travailler*, Saint-chamond, Editions Faucoup, 1999,31 p.
- Perrin Eric, *Hommage révolutionnaire à l'herboriste du Mont-Pilat Jean-Jacques Rousseau*, Saint-Chamond, Les éditions de Phenicie, 2012, 36 p.
- Sage Hubert, *Saint-Julien-Molin-Molette et son patrimoine, lié à l'industrie textile*, Jean-Pierre Huguet éditeur, 2013,180 p.
- Toublanc Frédéric, *Tacots et galoches en Roannais et Forez, Histoire départemental des chemins départementaux de la Loire*, Valignat, l'Ormet, 1993,176 p.
- Verney-Carron Nicole, *Le ruban et l'acier, les élites économiques de la région stéphanoise au XIXe siècle (1815-1914)*, Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne, 1999, 448 p.

### **Périodiques et articles**

Bedouin Maurice, « Rochetaillée », Grande encyclopédie du Forez et des pays de la Loire, le pays stéphanois la vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.88- 95.

Blais Roger, « Contribution à une histoire des gardes forestiers au XVIIIe siècle », Revue forestière numéro 38, Nancy, 1986, p.17-26.

Gache Louis, « Bourg-Argental », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.247-270.

Gache Louis, « Le canton de Bourg-Argental », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.241 à 303.

Gache Louis, « Malleval », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.337-340.

Gache Louis, « Saint-Julien-Molin-Molette », Encyclopédie du forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier et le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.280-291.

Clais Anne-Marie, « Portrait de femmes en cyclistes ou l'invention du féminin pluriel » Les cahiers de médiologie numéro 5, 1998, p.69- 79.

Chaunut Jean-Marie, Heffer Jean, Mairesse Jacques, Postel-Vinay Gilles, « Les disparités de salaires en France au XIXe siècle », Histoire et mesure, volume X, numéro 3/4, 1995, p.381-409.

Fortunet Françoise, « Le code rural ou l'impossible codification », Annales historiques de la Révolution française, Janvier-Mars 1982, p.95- 112.

Gallet Jean, « Les transformations de la seigneurie en France en 1600 et 1789 », Histoire économique et société, 18e année numéro 1, Paris, Sedes, 1999, p.61-81.

Gardes Gilbert, Geoffroy Monique, Rivory Alain, « Le canton de Saint-Chamond », la vallée du Gier-le Pilat, Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Roanne, Horwath, 1986, p.159-220.

Goutagneux Florian, « Bessey », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, Roanne, Horwath, 1986 p.314-315.

Goutagneux Florian, « Le canton de Saint Genest Malifaux », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.388- 397.

Goutagneux Florian, « Le canton de Pélussin », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier-le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.309 -362.

Lardon Félix, « Saint-Paul en Jarez », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire, La vallée du Gier et le Pilat, Roane, Horvath, 1986, p.43-56

Luirard Monique, « Le forez de 1789 à 1980 », Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire/le pays stéphanois/La vallée de l'Ondaine, Roanne, Horwath, 1985, p.72.

Rivoiry Alain, « La Valla en Gier », Encyclopédie du Forez et des communes de la Loire /La Valla –en-Gier-Le Pilat, Roanne, Horwath, 1986, p.220-230

Sée Henri, « La portée du régime seigneuriale au XVIIIe siècle », Tome X, Revue d'histoire moderne et contemporaine, Cornély et Cie, 1908, p.171-191.

### **Les aspects environnementaux et paysagers :**

#### **Ouvrages :**

Apse Chantal, *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'harmattan, 1985, 241 p.

Arnould Paul, *Au plaisir des forêts : promenades sous les feuillages du monde*, Paris, Fayard, 2014, 349 p.

Berlier Patrick, *Le guide du Pilat et du Jarez*, autour de Saint-Etienne, Saint-Etienne, action graphique, 1986, 38 p.

Belhoste Jean-François, Smith Paul, *Architectures et paysages industriels : l'invention d'un patrimoine* », Ballainvilliers, Editions de La Martinière, 2012, 272 p.

Berque Augustin, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Cezérieu, Champ Vallon, 1994, 123 p

Bourdon Etienne, *Le voyage et la découverte des Alpes : histoire de la construction d'un savoir (1492-1713)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne , 2011, 640 p.

Burel Françoise, Baudry Jacques, *Ecologie du paysage : Concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC et DOC, 1999, 362 p

Corbin Alain, *La douceur de l'ombre : l'arbre, source d'émois de l'antiquité à nos jours*. Paris, Fayard, 2013, 400 p.

Corbin Alain, *La pluie, le soleil, le vent ; une histoire de la sensibilité au temps qu'il fait*, Paris, Flammarion, 2013, 256 p.

Corvol Andrée, *L'homme aux bois : Histoire des relations des hommes et de la forêt, XVIIe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 1987, 588 p.

D'Ecco Guillaume, Vlasopoulos Chloé, Kalora Bernard, *La Forêt salvatrice*, Cezérieu, Champ Vallon, 2016, 241 p.

Granet –Abisset Anne-Marie, Gal Stéphane, *Les territoires du risque*, Grenoble, PUG , 2015, 359 p.

Harrison Robert, *Forêts : essai sur l'imaginaire occidentale*, Paris, Flammarion, 1992, 474 p

Le Roy Ladurie Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 2009, 296 p.

Plessy Bernard, *En Forez de pages en paysages*, Lyon, Editions LUGD, 1994, 183 p.

#### **Périodiques**

Arnould Paul, Glon Eric « Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique », Annales de géographie, Colin, 2006, p.227-238.

Bergandi Donato, Blandin Patrick, « De la protection de la nature au développement durable : Genèse d'un oxymore éthique et politique », Revue d'histoire des sciences, 2012, Tome 65, p.103 – 142.

Bertrand Georges, « Le paysage entre la nature et la société », Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 49, fascicule 2, géosystème et aménagement, 1978, p.239-258.

Chardigny Françoise, Lebreton Philippe, « La politique française de protection des paysages et des sites naturels. : Réflexion sur l'efficacité de la loi de 1930 sur le classement des sites », Revue de Géographie de Lyon, volume 69, numéro 4, 1984, p.287-304.

Collet Antoine, Roux Claudius, « Sur la géologie des environs de Condrieu et de Chuyer », Tome LIII Annales de la Société linnéenne de Lyon, 1906, p.87-91.

Georlette René « Quelques aspects de l'histoire des forêts françaises depuis la fin du moyen-âge, jusqu'à la promulgation de 1669 », Revue forestière française numéro 2 Nancy, 1957, p.113 -128.

Leroy Ladurie Emmanuel, « Le climat et son histoire », Revue de la BNF, numéro 36, 2010, p.5 à 11.

Milon Yves, Garapon Louis, « Les chirats du massif du Pilat », Compte –rendu sommaire des séances de la Société géologique et minéralogique de Bretagne », n.3,1935, p. 6-7.

Taillefer François, « Les méandres des rivières », L'information géographique, volume 13, numéro 3, 1949, p.120-125.

## **LISTE DES FIGURES / Cartes et divers**

### CHAPITRE 1

<b><u>Figure 1 : le Pilat dans la France géométrique de 1744 (focus) .....</u></b>	<b><u>14</u></b>
<b><u>Figure 2 : focus sur le Pilat à partir de la carte de 1746 par Buache .....</u></b>	<b><u>19</u></b>
<b><u>Figure 3 : focus sur la carte de Gauthey (1782).....</u></b>	<b><u>21</u></b>
<b><u>Figure 4 : focus sur la carte de Cassini au niveau du Pilat.....</u></b>	<b><u>25</u></b>
<b><u>Figure 5 : carte du <i>Bessa</i> vers 1760 .....</u></b>	<b><u>33</u></b>
<b><u>Figure 6 : focus sur l'élection de Saint-Etienne en 1770.....</u></b>	<b><u>43</u></b>
<b><u>Figure 7 : focus de la carte de Cassini de St-Etienne en Forez aux contreforts de Rochetaillée .....</u></b>	<b><u>70</u></b>

## CHAPITRE 2

<b><u>Figure 1 : extrait de la carte de l'abbé Berlié de 1769 .....</u></b>	<b><u>100</u></b>
<b><u>Figure 2 : Sainte-Croix en Jarez en 1789 représenté par Antoine Vachez .....</u></b>	<b><u>142</u></b>

## CHAPITRE 3

<b><u>Figure 1 : lithographie du château de St - Chamond en 1787 par T.F.....</u></b>	<b><u>155</u></b>
<b><u>Figure 2 : la représentation du château d'Argental par de La Tour Varan.....</u></b>	<b><u>160</u></b>

## CHAPITRE 4

<b><u>Figure 1 : les usines métallurgiques des usines du Pilat en 1832 .....</u></b>	<b><u>193</u></b>
<b><u>Figure 2 : les activités dans la haute vallée du Furan en 1846 .....</u></b>	<b><u>201</u></b>
<b><u>Figure 3 : le cours du Furan près de la roche Corbières en 1855 .....</u></b>	<b><u>202</u></b>
<b><u>Figure 4 : accès au barrage par l'escalier .....</u></b>	<b><u>210</u></b>
<b><u>Figure 5 : le barrage de la Rive en 1870.....</u></b>	<b><u>212</u></b>
<b><u>Figure 6 : les usines textiles des rivières du Pilat en 1831 .....</u></b>	<b><u>214</u></b>
<b><u>Figure 7 : l'usine Corrompt.....</u></b>	<b><u>222</u></b>

## CHAPITRE 5

<b><u>Figure 1 : la carte du Pilat .....</u></b>	<b><u>236</u></b>
<b><u>Figure 2 : le Saut du Gier .....</u></b>	<b><u>243</u></b>
<b><u>Figure 3 : la Grange de Pilat .....</u></b>	<b><u>248</u></b>
<b><u>Figure 4 : Rochetaillée .....</u></b>	<b><u>250</u></b>
<b><u>Figure 5 : le Pilat selon le géomètre Godefin en 1841 .....</u></b>	<b><u>260</u></b>
<b><u>Figure 6 : carte du sud du département de la Loire par Victor Levasseur .....</u></b>	<b><u>265</u></b>

<b><u>Figure 7 : arrivée du train à Pélussin au début du 20e siècle.....</u></b>	<b><u>267</u></b>
<b><u>Figure 8 : l'arrivée de la diligence à Rochetaillée au début du 20e siècle.....</u></b>	<b><u>270</u></b>
<b><u>Figure 9 : la carte du Pilat selon Lapourré.....</u></b>	<b><u>291</u></b>
<b><u>Figure 10 : le Grand Hôtel du Mont Pilat au début du XXe siècle.....</u></b>	<b><u>294</u></b>

## CHAPITRE 6

<b><u>Figure 1 : les forêts au sud du département de la Loire en 1889.....</u></b>	<b><u>311</u></b>
<b><u>Figure 2 : fillettes dans l'arrière-cour (image du film).....</u></b>	<b><u>320</u></b>
<b><u>Figure 3 : Claude Berthier et ses élèves.....</u></b>	<b><u>323</u></b>
<b><u>Figure 4 : le tremplin du Bessat.....</u></b>	<b><u>328</u></b>
<b><u>Figure 5 : pique-nique aux abords du col de la République.....</u></b>	<b><u>347</u></b>
<b><u>Figure 6 : monument mémoriel à la gloire de Vélocio.....</u></b>	<b><u>348</u></b>
<b><u>Figure 7 : focus sur la région du Pilat en 1933.....</u></b>	<b><u>351</u></b>
<b><u>Figure 8 : focus sur la montée de Planfoy en 1926.....</u></b>	<b><u>357</u></b>
<b><u>Figure 9 : monument mémoriel sur la montée de Planfoy.....</u></b>	<b><u>357</u></b>

## CHAPITRE 7

<b><u>Figure 1 : barrage du Gouffre d'Enfer près de Rochetaillée.....</u></b>	<b><u>365</u></b>
<b><u>Figure 2 : focus sur la carte Michelin Saint-Etienne-Aurillac de 1942.....</u></b>	<b><u>376</u></b>
<b><u>Figure 3 : focus sur Loire-sud dans la temporalité de guerre.....</u></b>	<b><u>387</u></b>
<b><u>Figure 4 : le massif du Pilat selon Berthier et Bargeton.....</u></b>	<b><u>398</u></b>

## CHAPITRE 8

<b><u>Figure 1 : la carte forestière du massif du Pilat.....</u></b>	<b><u>437</u></b>
<b><u>Figure 2 : la carte générale selon Bargeton.....</u></b>	<b><u>461</u></b>
<b><u>Figure 3 : focus sur les environs du Bessat selon Bargeton.....</u></b>	<b><u>462</u></b>
<b><u>Figure 4 : la carte des végétations du PNR.....</u></b>	<b><u>466</u></b>
<b><u>Figure 5 : carte des monuments et des loisirs.....</u></b>	<b><u>468</u></b>

## Index

### Index des lieux

## A

Alpes · 15, 174, 176, 177, 178, 179, 181, 182, 184, 185, 187, 239, 288, 289, 294, 297, 329, 332, 366, 370, 393, 395, 397, 400, 416, 422, 423, 429, 446, 469, 489  
Annonay · 19, 20, 21, 48, 55, 58, 108, 266, 297, 299, 302, 386, 478  
Aquitaine · 99  
Ardèche · 133, 239, 266, 284, 300, 302, 380, 386, 419, 435  
Argental · 6, 7, 10, 11, 20, 21, 26, 27, 42, 43, 44, 50, 54, 55, 56, 57, 66, 95, 106, 107, 147, 151, 158, 159, 160, 162, 164, 193, 219, 224, 236, 256, 266, 267, 269, 283, 284, 291, 292, 299, 300, 302, 312, 351, 352, 353, 354, 375, 377, 384, 386, 387, 399, 400, 404, 409, 415, 424, 435, 461, 466, 469  
Arkansas · 422  
Athènes · 280, 415  
Autriche · 313  
Auvergne · 11, 19, 21, 55, 107, 176, 369, 370, 393, 410, 415, 518

## B

Bâle · 395  
Ban · 211, 401  
barrage de la Rive · 211, 212, 401  
barrage de Rochetaillée · 200, 205, 256, 315, 363  
Bastide-Puylaurent · 460  
Belgique · 99  
Bessat · 24, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 46, 47, 51, 66, 67, 71, 75, 119, 173, 183, 224, 238, 246, 247, 267, 269, 270, 274, 277, 278, 279, 281, 292, 299, 305, 310, 312, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 330, 331, 351, 354, 361, 366, 368, 370, 372, 375, 379, 381, 383, 384, 390, 396, 397, 399, 401, 402, 403, 405, 406, 410, 413, 417, 421, 431, 432, 435, 437, 447, 455, 460, 461, 462, 466, 469, 483  
Bessey · 122, 132, 134, 136, 435  
Blausee · 210  
Bourg-Argental · 11, 54, 55, 56, 57, 66, 107, 108, 147, 162, 237, 266, 283, 302, 351, 352, 353, 354, 375, 387  
Bretagne · 259, 261, 266, 422, 428  
Bugey · 34  
Burdignes · 44, 57, 107, 133, 158, 162, 283, 284, 302, 393, 419, 432, 435, 436, 466, 483

## C

Californie · 420  
Cauma · 210  
*Causses* · 459  
Cévennes · 6, 10, 12, 19, 20, 23, 24, 93, 109, 111, 114, 169, 176, 187, 226, 238, 300, 301, 302, 303, 385, 421, 422, 459  
Chambon sur Lignon · 360, 371, 372  
Chambon-Feugerolles · 194, 195, 233, 435  
Chapelle-Villars · 435, 451  
*Chaumiene* · 27  
*Chauve* · 133  
Chaux de l'Egallet · 294, 296  
Citadelles · 34  
Cognac · 41  
col du Béal · 326

Collet · 402  
Colombier · 67, 224, 238, 270, 305, 432  
Condamine · 231  
Condrieux · 428  
Confignon · 111  
Corbière · 85, 157, 203, 204, 206, 20  
Cotatay · 194, 195, 436  
Couzon · 119, 210, 211, 318, 443  
Croix de Ladret · 326  
Cros · 422

## D

Dauphiné · 11, 83, 163, 298, 370  
Dent Blanche · 303  
Dent d'Oche · 303  
Déome · 27, 56, 68, 162, 219, 220, 253, 301, 302, 393, 399, 436  
Digonnière · 345, 354  
Doizieux · 27, 66, 299, 371, 372, 398, 402, 404, 417, 435, 466

## E

Ecrins · 422  
Essertines · 30, 277  
Estivareilles · 388  
Etats-Unis · 297, 316, 422, 453

## F

Fanget · 436  
Faye-sur-Lignon · 460  
Finistère · 422  
Fontfroide · 462  
*Fontgerouse* · 456  
*Forez* · 6, 7, 10, 18, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 32, 33, 35, 36, 40, 41, 42, 45, 51, 55, 56, 57, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 80, 82, 83, 86, 88, 89, 90, 92, 93, 102, 103, 104, 107, 109, 110, 114, 117, 118, 132, 133, 135, 137, 147, 150, 151, 154, 155, 156, 157, 160, 163, 164, 165, 168, 171, 176, 177, 178, 186, 200, 202, 209, 211, 219, 239, 250, 265, 276, 286, 287, 288, 289, 292, 298, 302, 313, 322, 326, 328, 348, 356, 388, 409, 411, 415, 416, 417, 436, 459  
Furan · 6, 10, 22, 23, 47, 66, 69, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 88, 90, 91, 92, 97, 112, 117, 118, 119, 133, 145, 151, 159, 190, 191, 192, 193, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 215, 216, 218, 219, 232, 233, 244, 249, 261, 262, 263, 264, 279, 289, 293, 300, 301, 305, 309, 350, 364, 367, 375, 376, 391, 400, 408  
Furet-la-Valette · 76

## G

Gard · 300, 459  
Genève · 20, 300  
Gimel · 392  
*Godemard* · 34, 35  
Gouffre d'enfer · 22, 197, 203, 205, 208, 363  
Gourd du Furan · 190

Grand bois · 22, 27, 28, 29, 33, 269, 300, 346, 376, 387, 401  
Grange du Pilat · 254, 463  
Grangeneuve · 286  
Grenoble · 15, 322, 362, 363, 407  
Grenouze · 451  
Grisons · 329, 395  
Grotte des Demoiselles · 412

## H

Haute-Loire · 266, 300, 380, 419, 460  
*Haut-Vivarais* · 105, 108, 459  
Hérault · 412

## I

Idaho · 395  
*Ischl* · 313  
*Izieux* · 214, 219, 292, 299, 417

## J

Janon · 23, 66, 112, 195, 196, 215, 218, 249, 287, 352, 391, 400, 436  
Jasserie · 59, 181, 244, 246, 292, 303, 315, 322, 324, 327, 328, 331, 351, 366, 372, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 392,  
396, 397, 399, 402, 403, 404, 405, 406, 448, 449, 450, 462  
Jonzieux · 434

## L

la Barbanche · 315, 322, 323, 404  
La Bérarde · 422  
La Garinière · 436  
la Louvesc · 108  
La Métare · 76, 77  
la Roche · 10, 27, 66, 157, 199, 200, 206, 207, 209, 240, 303  
la Scie · 201  
La scie de La Roue · 231  
la Terrasse en Dorlay · 291  
la Valette · 165  
*La Valla* · 27, 28, 31, 33, 37, 38, 40, 43, 47, 48, 66, 103, 137, 147, 211, 229, 292, 354, 375, 376, 398, 417, 438, 466  
La Versanne · 57, 283, 284, 285, 302, 386, 387, 435, 483  
la Vocance · 386  
Languedoc · 10, 19, 68  
le Clapeau · 199, 201  
le Mas · 231  
le Monastier · 108  
le Pâtissier · 201  
le Sapt · 229  
les Billetières · 201  
les bois du Pilat · 143, 252, 253, 315, 337  
Les Gaux · 231  
Les Rouaires · 285

Loire · 15, 18, 22, 32, 39, 41, 83, 85, 87, 88, 89, 91, 102, 107, 109, 114, 123, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 135, 138, 140, 147, 151, 153, 155, 156, 157, 162, 164, 167, 168, 195, 199, 200, 208, 211, 219, 220, 222, 223, 225, 258, 260, 264, 265, 266, 268, 272, 276, 277, 278, 282, 283, 284, 285, 286, 291, 292, 300, 302, 303, 310, 311, 326, 329, 331, 342, 344, 348, 362, 363, 370, 371, 380, 385, 386, 388, 389, 390, 400, 416, 419, 420, 421, 427, 429, 434, 435, 436, 437, 439, 442, 448, 450, 465, 469, 474, 476, 477, 478, 479, 480, 482, 483, 485, 487, 488, 492

Lozère · 300, 459, 460

Lurs · 431

Lyon · 6, 7, 10, 11, 13, 17, 18, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 36, 38, 41, 51, 52, 63, 64, 65, 67, 68, 82, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 108, 110, 119, 122, 141, 142, 143, 144, 148, 150, 163, 164, 166, 167, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 202, 203, 205, 207, 209, 210, 220, 221, 223, 226, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 245, 247, 249, 250, 252, 254, 255, 257, 261, 262, 265, 295, 299, 311, 313, 314, 316, 333, 336, 337, 370, 419, 421, 428, 466

Lyonnais · 10, 11, 13, 20, 34, 38, 41, 44, 48, 51, 67, 68, 115, 147, 151, 156, 157, 164, 168, 172, 176, 177, 178, 185, 226, 239, 298, 475, 477, 480, 485, 486

## M

Maclas · 43, 57, 219, 305, 352, 375, 435

Malleval · 7, 27, 43, 57, 108, 109, 136, 151, 166, 167, 238, 241, 298, 305, 352, 375, 435, 445, 446

Marlhes · 57, 78, 434, 435

Mer de Glace · 329

Merdary · 72

Mont Aiguoual · 460

Mont Blanc · 239

Mont Chaussitre · 107

Mont Dore · 242

Mont Lozère · 460

*Mont Monnet* · 237, 291, 458

Mont Pilat · 7, 10, 22, 25, 27, 28, 29, 38, 48, 65, 70, 93, 106, 166, 170, 181, 182, 183, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 245, 247, 249, 250, 252, 254, 255, 256, 257, 259, 261, 262, 263, 264, 294, 297, 300, 301, 303, 313, 314, 327, 328, 331, 351, 354, 374, 382, 449

Mont Pilatus · 300

Montana · 395

Montault · 76

Montchal · 57

Montchovet · 330

Montel · 462

Montgenèvre · 329

Monts du Forez · 23

Montvieux · 294, 451

## N

Nantes · 19, 93, 94, 106, 109

New-York · 207

## O

*Oeillon* · 237, 239

Ondaine · 17, 23, 117, 156, 194, 195, 197, 199, 200, 208, 233, 279, 341, 344, 350, 436

Ondénon · 195

Outre-Furan · 264

## P

*Pas-de-Riot* · 344

Pavezin · 43, 116, 122, 139, 143, 144, 238, 267, 269, 291, 318, 335, 339, 414, 417, 435, 451  
 Pays-Bas · 16  
 Péloponnèse · 280  
 Pélussin · 40, 43, 57, 108, 109, 116, 122, 123, 124, 126, 128, 129, 130, 131, 134, 168, 174, 183, 215, 216, 218, 219, 225, 227,  
 266, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 302, 305, 306, 351, 380, 409, 413, 417, 421, 431, 433, 434, 435, 438, 439, 444,  
 445, 458, 466  
 Perdrix · 18, 60, 237, 239, 267, 270, 288, 291, 292, 351, 352, 397, 398, 403, 455, 462  
*Perthuis* · 89, 368, 456  
 Petite Chaumienne · 455  
 Pic de Morière · 326  
 Pierre sur Haute · 326  
 Pilat · 3, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 40,  
 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 73, 75, 77, 78, 79, 88, 89, 90,  
 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 118,  
 119, 120, 121, 122, 123, 128, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152,  
 155, 156, 157, 158, 159, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181,  
 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 202, 203, 204, 205, 207, 210, 211, 212, 213,  
 214, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242,  
 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 267, 268,  
 269, 270, 271, 272, 274, 275, 278, 279, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 296, 297,  
 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322,  
 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 347, 348, 350,  
 351, 352, 353, 354, 355, 357, 358, 360, 361, 362, 364, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378,  
 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 403,  
 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427,  
 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 444, 445, 446, 447, 448, 450, 451, 453, 454,  
 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 469, 470, 471, 472  
 Planfoy · 28, 46, 48, 65, 72, 79, 101, 102, 136, 159, 237, 238, 312, 344, 353, 355, 356, 367, 402, 405, 434, 435, 437, 466  
*Planil* · 299, 402, 463  
 Polignais · 74, 75  
 Pontgibaud · 369  
 Poyet · 435  
 Provence · 121, 163, 370, 387, 431  
 Puy de Dôme · 242, 369, 388  
 Pyfara · 393  
 Pyrénées · 8, 490

## Q

Quatre Aigues · 277

## R

Raucoule · 143  
 Régrillon · 124, 215, 217, 225  
 Rhône · 10, 15, 20, 23, 32, 50, 51, 52, 53, 57, 59, 67, 90, 106, 108, 110, 111, 122, 123, 163, 164, 165, 181, 224, 226, 228, 236,  
 239, 261, 291, 292, 294, 297, 298, 299, 302, 305, 352, 353, 370, 375, 379, 393, 400, 416, 423, 427, 428, 429, 433, 435,  
 445, 446, 448, 450, 474, 478, 479, 513  
 Rhône-Alpes · 393, 423, 429, 446  
 Righi · 296  
 Riotet · 56, 193, 302  
 Riotord · 419  
 Roche Corbière · 66, 197, 199, 200, 203  
 Rocher des pendus · 166  
 Rochetaillée · 12, 22, 24, 27, 30, 34, 35, 45, 46, 47, 48, 49, 66, 67, 70, 71, 72, 79, 82, 85, 86, 88, 89, 91, 95, 102, 103, 104,  
 112, 113, 114, 119, 138, 140, 147, 150, 151, 154, 156, 157, 174, 192, 194, 197, 199, 205, 207, 208, 232, 238, 246, 247,  
 249, 250, 264, 267, 269, 270, 271, 272, 276, 277, 278, 279, 281, 282, 285, 287, 292, 293, 299, 305, 312, 322, 329, 343,  
 344, 355, 363, 364, 367, 376, 398, 400, 402, 404, 408, 417, 424, 426, 431, 434, 435, 436, 438, 455, 456, 467, 483  
*Rochettes* · 400

Roisey · 58, 66, 294  
Rosières · 183  
Roussillon · 16, 120

## S

Saint Genest Malifaux · 102  
Saint-Amand-Raismes · 422  
Saint-Appolinard · 57, 435, 438  
Saint-Chamond · 10, 11, 37, 42, 43, 45, 46, 47, 102, 123, 133, 137, 147, 151, 154, 155, 156, 181, 183, 195, 196, 211, 215, 218, 219, 227, 229, 232, 233, 236, 260, 261, 287, 289, 299, 301, 309, 320, 330, 351, 375, 384, 385, 400, 405, 407, 417, 427, 435, 454, 463  
Saint-Didier De Ruthiange · 159  
Sainte Croix en Jarez · 33, 319, 414  
Saint-Etienne · 6, 10, 11, 13, 15, 17, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 57, 60, 61, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 101, 102, 103, 107, 108, 109, 110, 112, 114, 115, 117, 120, 122, 123, 133, 135, 138, 139, 140, 147, 150, 151, 153, 154, 159, 160, 174, 181, 182, 183, 186, 189, 190, 191, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 218, 219, 224, 225, 228, 232, 233, 236, 239, 241, 251, 257, 259, 260, 262, 264, 265, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 275, 276, 283, 284, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 297, 299, 300, 301, 304, 306, 308, 309, 313, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 336, 338, 339, 340, 341, 344, 345, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 360, 362, 363, 366, 367, 368, 369, 370, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 387, 389, 390, 396, 397, 400, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 420, 421, 428, 430, 431, 432, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 441, 442, 448, 453, 454, 455, 456, 457, 459, 465, 467, 469, 472  
Saint-Jacques De Compostelle · 20  
Saint-Jean Bonnefond · 154, 376  
Saint-Julien-Molin-Molette · 215, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 236, 241, 352, 375, 384, 399, 435, 438  
Saint-Marcel Les Annonay · 302  
Saint-Marcellin · 15, 18, 25  
*Saint-Moritz* · 329  
Saint-Paul en Jarez · 219, 287, 353, 400, 417, 435, 488  
Saint-Pierre de Bœuf · 224, 375, 417, 435, 445  
saint-pierre de Vienne · 109  
Saint-Priest · 75, 79, 82, 151  
Saint-régis du Coin · 375  
Saint-Romain les Atheux · 194, 434, 435, 438  
Saint-Sauveur-en-Rue · 375  
Salvaris · 367, 413, 467  
Salzkammergut · 313  
Santa Barbara · 420  
Saut du Gier · 242, 243, 244, 245, 247, 292, 391, 401  
Savoie · 42, 134, 329, 370  
Semène · 229, 23  
Sparte · 280  
St-Jean d'Acre · 120  
Stockholm · 420  
*Suisse* · 134, 143, 184, 299, 300, 328, 329, 378, 395, 397

## T

Taillard · 108, 393, 419, 435, 437  
Tarentaize · 75, 322, 399, 432, 434, 437, 454  
Ternay · 68, 220, 222  
Terre Devent · 286  
Terrenoire · 195, 196, 413, 417, 434  
Thélis la Combe · 107, 283  
*Toil* · 37, 38

Tournon · 38, 39, 108  
Tracol · 20, 116, 302  
Tremblaine · 196  
Trente · 97, 117, 127, 131, 358, 456  
Trois Dents · 27, 122, 238, 239, 240, 291, 292, 303

## V

Valais · 303  
Valchérie · 194, 435  
Valenciennes · 422  
Valencize · 124  
Vanoise · 422  
Vanosc · 386, 387, 419  
Vichy · 360, 362, 363, 365, 368, 369, 370, 371, 373, 379, 380, 381, 383, 418  
Viennois · 164  
Violette · 277  
Vosges · 290, 401

## W

Wyoming · 395

## Y

Yellowstone · 395

## Index des noms

## A

Achard, 33  
Albert-Malloy, 385  
Alexandre III, 115  
Allard, 72  
Alléon Dulac, 171  
Argenson, 18  
Aries, 87  
Arkansas, 422  
Arnould, 489  
Aron, 255  
Athènes, 280, 415  
Audin, 85

## B

Bacher, 68  
Badar, 371  
Badol De forcieu, 114  
Bainville, 366  
Bancel, 220  
Barge, 137  
Bargeton, 390  
Barjon, 126  
Barrès, 365  
Bathia, 225  
Bauer, 456  
Baumann, 143  
Bayle, 104  
*Bayon*, 221  
Beaufrère, 371  
Beaulieu, 384  
Beffroy, 183  
Belet, 181  
Belhoste, 489  
Bellet, 159  
Bellon, 448, 474  
Beneyton, 22  
Berder, 68  
Berlié, 99, 100, 482, 491  
Berlinghi, 12  
Bernard, 148  
Bernou De Nantas, 35, 46  
Berque, 489  
Berthier, 3, 308, 320, 321, 322, 327, 361, 365, 366, 367, 390, 395, 396, 397, 398, 400, 402, 404, 405, 406, 407, 415, 416, 418, 421, 424, 428, 447, 449, 454, 455, 457, 458, 461, 462, 476  
*Bertholet*, 34  
Biderman, 371  
Blais, 29  
Blausee, 210  
Bloch, 358  
Bloomer, 338  
Blumenstein, 68  
Boilu, 166

Boisson, 50  
Bollioud des Granges, 147, 164  
Bonald, 140  
Bonaparte, 140  
Bonche, 231  
Bonnet, 143  
Bossakiewicz, 75  
Bouchet, 226  
Boudarel, 342  
Bourbons, 7  
Bourdon, 177  
*Bourgeois*, 137  
Bouvier, 380  
Boyer, 267  
Braudel, 14, 251  
Bravard, 466  
Briéry, 139  
*Briot*, 39  
Brun, 33, 34, 119, 141, 142, 144, 164, 314, 316, 365, 436, 437, 448, 474, 478, 481  
Bruno, 121  
Bruntland, 396  
Bruzen De la Martinière, 21  
*Buache*, 18, 19, 20, 22, 23, 471, 482  
Buffon, 68, 178

## C

Cabouat, 459  
Callet, 22, 411  
Calvin, 113  
Camous, 427  
Carcopino, 373  
Carson, 453  
Cassini, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 25, 26, 27, 30, 37, 58, 59, 62, 65, 69, 70, 79, 84, 101, 103, 198, 239, 471  
Cavard, 61, 413, 485  
Caziot, 368  
Chaboux, 38  
Chaland, 220, 221, 223  
Champagnat, 275  
Champagneux, 183  
Champier, 407  
Chantal, 136, 389, 489  
Chardonnet, 226  
Charin, 131  
Charles, 42  
Charles IX, 163  
Charles X, 211  
chevalier, 112  
*Chirat*, 242, 285  
Chorel, 136  
Claret De La Tourette, 3, 33, 34, 172, 179, 181, 182, 235, 237, 242, 253  
Clerc, 322  
Coffey, 219  
Cognet, 38  
Colbert, 221  
Collet, 402  
*Collin*, 205, 477  
Combe, 176, 183, 277, 279, 302, 311, 361, 370, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 420, 435, 449, 483

Combry, 195  
Comte, 19, 30, 99, 206, 226, 318  
Comte-Granchamps, 206  
Constandakis, 282  
Constantin, 113  
*Coronyst*, 130  
Corrompt, 222  
Cottinet, 317  
Courbon, 39, 40  
Cros, 422  
Crutzen, 421

## D

*Damaine*, 129  
Dard, 38

Dauvergne, 415, 416, 417, 418, 436, 442, 454, 477  
De Beauchesne, 152, 156  
de Chalus, 75  
de Chardonnet, 226  
De Charpin, 153  
De Fay, 109  
De Fraissinette, 389  
De Gallet, 155  
de Gallois, 196  
De Gaille, 383, 385, 407, 426  
De Jussieu, 148  
de la Charbouze, 236, 239, 296, 305, 414  
De La Mure, 164  
De La tour Varan, 37, 160, 233, 272, 275  
*De Montazet*, 99  
De Montmorency, 55  
de Moras, 75, 91  
De Mourgues, 161  
De Pontverre, 111  
De Saussure, 176  
De Viterbe, 60  
*De Vivie*, 333, 339, 340  
Delabre, 384  
Delmeule, 380  
Demangeon, 240  
Desgrange, 335  
Desnos, 43  
*Desvrieu*, 131  
Devieux, 226  
Devun, 79, 190, 191, 192, 195, 204, 213, 214, 218, 341, 362, 363, 474  
Diard, 354  
Domitien, 52  
Donzel, 391  
Doron, 400  
Drais, 334  
Drevet, 376  
Drouault, 123  
Du Choul, 3, 6, 7, 10, 18, 28, 30, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 148, 150, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180,  
183, 184, 185, 186, 187, 236, 240, 243, 254, 290, 305, 415, 428, 442  
Dumas, 216, 353, 355, 370, 371, 372, 410, 411, 412, 413, 414  
Dupiney, 38  
Durafour, 320, 421

Durant, 356  
*Durgel*, 164

## E

Eraud, 296, 297, 299, 312, 313, 397, 477  
Expilly, 49

## F

Fanget, 436  
Faure, 35, 194, 370, 426, 477, 478, 485  
*Fay de La Tour*, 164  
Fernandez, 282  
Ferriol, 38  
Ferry, 318, 411, 460  
Fine, 15  
Flacher, 68  
Florimon, 162  
Font, 132  
Fontaine, 108  
Francus, 48, 314, 316, 477  
*Fretiére*, 85  
Fromage, 133  
Fronton, 136

## G

Gache, 107, 162, 164, 167, 220, 222, 223, 420, 447, 448, 474, 487, 488  
Gaitel, 384  
Galard, 143  
Galaure, 353  
Gallet de Montdragon, 147  
Galley, 44, 45, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 57, 70, 72, 74, 76, 87, 88, 89, 101, 107, 108, 109, 120, 135, 137, 138, 139, 140, 257  
Garde, 226  
Gayotti, 221, 227, 229  
*Gentil*, 39  
Georges, 1, 8, 111, 123, 178, 196, 371, 398, 420, 423, 426, 431, 447, 452, 464, 484, 490  
Gérard, 371, 456  
Giffard, 335  
Gimel, 392  
Ginet, 136  
Giscard d'Estaing, 423, 464  
Glaber, 96  
Godefin, 258, 259, 260, 264, 272  
Godscalp, 115  
Gorgeron, 91  
*Graeff*, 205  
Grand, 21, 22, 27, 28, 29, 33, 88, 102, 155, 205, 223, 267, 269, 294, 297, 299, 300, 304, 306, 346, 354, 376, 387, 397, 400, 401  
Grégoire, 59  
Grégoire IX, 62  
Grégoire VII, 99  
*Grenier*, 131  
  
Grua, 356  
Grüner, 331, 363

Guichard, 165, 231, 422, 431, 465  
Guigues, 120  
Guillaumin, 380  
Guy II, 165  
Guyat, 381

## H

Haeckel, 233, 452  
Haler, 178  
Hannah, 121  
Hay, 403  
Hélène, 113  
Henon, 261, 262, 264, 478  
Henry, 115, 333, 335, 338, 339, 340, 341, 345, 346, 371, 404  
Heurteaux, 405  
Hippocrate, 296  
Hochmann, 371  
Holtzer, 194  
Hugo, 293

## J

Jakson, 85  
Jaley, 75  
Jamet, 218  
Janin, 265  
Javogues, 135, 137, 152  
*Joubert*, 99  
Jourjon, 194  
Just, 371

## K

Kelsen, 426  
Kurkdjian, 282

## L

La Bruyère, 276, 443  
*la Mariette*, 413  
Lagrange, 344  
Lallement, 334  
Lamartine, 275  
Lambert d'Herbigny, 43, 44, 95  
Lapourre, 293  
Largerion, 231  
Lavisse, 271, 409  
Lemercier, 310  
Levasseur, 264, 265, 268, 479  
Linné, 180, 181, 185  
Locher, 299  
Loubeyre, 335  
Louis XIII, 89, 111, 123, 156, 251

Louis XV, 12, 15, 18, 19, 20, 99, 106, 251, 471  
Louis XVI, 21, 49, 211  
Louis-Philippe, 260, 272, 273, 274, 275, 409

## M

Mac-Mahon, 156  
Magiolo, 95  
Magne, 258, 261, 262, 263, 264, 479  
Magnin, 171, 175, 475  
Maillard, 296  
*Malard*, 34  
Malraux, 358, 415, 423, 425, 446  
Maraldi, 14, 17  
Marcellin, 25, 26, 70, 72, 74, 101, 239, 275, 465, 482  
Margot, 231  
Marsh, 391  
Masson, 327, 328, 331, 378, 380, 382, 383, 384, 403, 418, 449, 458, 479  
Mathon, 384  
Mathoulin, 269  
Matrat, 269  
Matricon, 137  
Mauriac, 464  
Mayol, 108  
Mayol de Lupé, 380  
Mazon, 314  
*Melier*, 130  
Mélusine, 412  
Mérimée, 293  
Mesmer, 464  
Messance, 10, 13, 45, 51, 55, 57, 58, 76, 95, 106, 120, 122, 129  
Meunier, 411  
Michelet, 87, 293, 403, 409  
Michelin, 271, 334, 348, 349, 350, 351, 374, 375, 376, 381, 387, 398, 450, 481, 492, 523  
Mimard, 354  
Missoffe, 407, 426  
Mittes de Chevières, 156  
*Monatte*, 137  
Monge, 104  
Mongolfier, 206  
Montchal, 57  
*Muguet*, 131  
Mulsant, 3, 7, 8, 27, 29, 30, 33, 38, 39, 40, 148, 166, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 190, 203, 205, 207, 210, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 254, 255, 256, 257, 259, 286, 287, 292, 296, 300, 305, 306, 352, 362, 391, 402, 410, 419, 424, 447, 449, 454, 472

## N

Nash, 420  
Neuwirth, 389  
Nolin, 15

## O

Ogier, 108, 122, 123, 479  
Oriol de Lupé, 134  
*Ozanam*, 171

## P

Papon, 150  
Pascal, 52, 269, 380, 479  
Pasteur, 226, 400  
Paul V, 123  
Pauze, 279  
Paxton, 383  
Payot, 332  
Perez, 317  
Perrin, 181, 183, 211, 233, 257, 316, 317, 318, 382, 487  
Perusel, 38  
Pétain, 358, 360, 361, 363, 365, 368, 369, 371, 373, 381, 384, 487  
Peyrefitte, 465  
Peyrenc, 75  
Peyret-Lallier, 206  
Peyrod, 38  
Philippe le Bel, 31  
Philippe VI, 54, 55  
Picard, 16  
Pinay, 427  
Pisani, 422, 426  
*Pitiot*, 131  
Polycarpe de la Rivière, 121  
Ponce Pilate, 10, 59, 61, 62, 119, 247, 413, 414  
Poujade, 423  
Poyet, 435  
Probus, 52  
Pupil, 139

## R

*Ravachol*, 216  
Reboul, 318, 321, 322, 324, 326, 327, 328, 329, 332, 406, 407, 483  
Renan, 281  
Réocreux, 300, 353  
Reydelle, 353, 354, 355, 356  
Ribéron, 363  
Richard, 23, 55, 214  
Rivat, 211  
Rosières, 183  
Rouchouse, 356  
Rousseau, 3, 106, 111, 172, 175, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 243, 291, 305, 314, 317, 407, 428, 447, 448, 449, 450, 452, 454

Rousso, 383  
Rousson, 285  
Roux, 144, 182, 183, 428, 449, 456, 474, 475  
*royer*, 129  
Royet, 231  
Rozier, 180, 181

## S

Salois, 454  
Samson, 13  
Savarin, 61  
*Seitre*, 130  
*Seytre*, 55, 56, 57, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 233, 236, 239, 296, 305, 313, 414, 415, 416  
Seytre De La Charbouze, 313, 415  
Seyve, 279  
Simand, 112, 138  
Simiane, 163  
Simon, 411  
Snellus, 16  
Stanton, 338  
Stevenson, 301  
Stormer, 421

## T

Taine, 471  
Tansley, 452  
Tardy, 36, 38, 39, 40, 279, 285, 370  
Tassy, 441, 480  
Tavernier, 134  
Théodose, 100  
Théophraste, 184  
Thibaud, 137, 143  
Thibault, 77  
Thiollier, 55, 150, 202, 209, 293  
Thomas, 83, 136, 191  
Thucydide, 280  
Tissier, 338  
Tissot, 137  
Torricelli, 176  
Tournon, 38, 39, 108  
Trudaine, 17

## U

Urfé, 113

## V

Vachez, 33, 34, 35, 36, 119, 141, 142, 144, 410  
Vanel, 279, 285, 300, 304, 306, 352, 353, 374, 375, 376, 481  
Vant, 333, 336, 337, 339  
*Vara*, 39  
*Vassalieu*, 143  
Verneilh-Puyrasseau, 216

Vernière, 320  
Vial-Massat, 379  
Vignerot, 396  
Villoutrey, 326  
Violette, 277  
Viollet-Leduc, 293  
Vital, 38  
Vitet, 293  
Vivie, 333, 337, 338, 339, 340, 341, 345, 347, 404, 406  
Voltaire, 106, 112, 144

## **W**

Warming, 452  
Wegmann, 207

## **Z**

Zay, 285, 373

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LES REGARDS DES ELITES SUR UN MONDE MAJORITAIREMENT RURAL ET MONTAGNARD DE 1744 A 1815 .....</b>	<b>10</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 1 : le Pilat entre les regards des élites et des paysages vécus.....</b>	<b>11</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>12</b>
<b>A. LA PLACE DU PILAT DANS LES RAPPORTS AUX CARTES :DES PERCEPTIONS D'ECHELLES COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>13</b>
<b>1.La pluralité des regards cartographiques sur le Pilat et ses environs .....</b>	<b>14</b>
a. Extrait de la carte des triangulations de 1744 .....	14
b. D'autres apports cartographiques et d'autres regards .....	18
<b>2. Focus sur la carte de Cassini dite carte de Saint-Marcellin numéro 88 dans les représentations paysagères variables.....</b>	<b>25</b>
a. Le Pilat par Cassini : les cadres généraux .....	25
b. Des forêts minoritaires globalement localisées dans le haut-Pilat.....	27
<b>3. La carte du Bessa vers 1760 et les regards sur les paysages environnants.....</b>	<b>32</b>
a. La carte du hameau du Bessa .....	33
b. La vie paysanne et l'enracinement au fil générationnel.....	36
<b>B. DES REGARDS ADMINISTRATIFS, MEMORIELS ET PAYSAGERS.....</b>	<b>41</b>
<b>1.Des regards administratifs généraux des versants Nord (l'élection de St-Etienne et St Chamond) .....</b>	<b>42</b>
a. L'organisation générale et les liens à l'historicité.....	42
b. Rochetaillée, la Valla et Doizieu .....	45
<b>2. Les regards administratifs sur les versants Sud et les paysages vécus : la région de Condrieu et le baillage de Bourg-Argental.....</b>	<b>50</b>
a. La région de Condrieu : des paysages de vignes et les relations au Rhône .....	50
b. Le baillage de Bourg-Argental : une juridiction étendue.....	54
<b>3. Mémoires des lieux et mémoires des hommes à géographie variable .....</b>	<b>58</b>
a. Les références à Ponce Pilate, à une culture chrétienne et la présence de paysages dans des héritages plus anciens .....	59
b. Autres perspectives de compréhension des paysages dans leur complexité de la recherche des temps passés .....	64
<b>C. CHEMINER DE SAINT-ETIENNE EN FOREZ JUSQU'AU CONTROFORTS DE ROCHETAILEE EN REMONTANT LA VALLEE DU FURAN .....</b>	<b>69</b>
<b>1.Présentation du focus cartographique, lié à Cassini : une diversité paysagère .....</b>	<b>69</b>

a. L'organisation générale de la carte, extraite de Cassini : une diversité paysagère .....	70
b. Saint-Etienne en Forez, comme porte du Pilat.....	73
<b><u>2. Les activités de moulinage à l'échelle de cette vallée et autres paysages vécus et percus.....</u></b>	<b><u>78</u></b>
a. Le Furan et les activités au fil de l'eau en fonction des saisonnalités.....	79
b. D'autres regards sur la vallée du Furan et les versants proches dans les processus d'anthropisation .....	86
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>93</u></b>
<b><u>CHAPITRE 2 : Palimpsestes religieux et enjeux de civilisation.....</u></b>	<b><u>94</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>94</u></b>
<b><u>A. PAYSAGES RELIGIEUX , CULTURE CATHOLIQUE A DIFFERENTES TEMPORALITES .....</u></b>	<b><u>96</u></b>
<b><u>1.Les cadres du maillage territorial .....</u></b>	<b><u>96</u></b>
a. Le point sur les complémentarités des paysages juridiques et des liens aux temporalités .....	97
b. Les facteurs d'une géographie ecclésiastique sur le Pilat .....	99
<b><u>2. Paysages chrétiens à différentes échelles administratives et géographiques.....</u></b>	<b><u>102</u></b>
a. L'échelle de la juridiction du diocèse de Lyon .....	102
b. A l'échelle de la juridiction du diocèse de Vienne .....	105
<b><u>B. L'ORGANISATION DES SPIRITUALITES VECUES DANS LES PAYSAGES DU QUOTIDIEN .....</u></b>	<b><u>110</u></b>
<b><u>1.Typologie ecclésiastique et cadre de la liturgie catholique .....</u></b>	<b><u>111</u></b>
a. Le corpus des sacralisations dans la liturgie catholique entre représentations et cadre de la vie pastorale du bas clergé rural.....	111
b. Routes de pèlerinage, sacralisation et liturgie du corpus monacal de l'abbaye de Valbenoîte aux Chartreux .....	115
<b><u>2.Exercices des vies religieuses paroissiales dans des géographies et des temporalités variables.....</u></b>	<b><u>122</u></b>
a. Paysages vécus à l'échelle des paroisses de la région de Pélussin .....	122
b. Les bouleversements des paysages dans le contexte révolutionnaire à partir de 1789 et les implications sur le catholicisme .....	132
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>144</u></b>
<b><u>CHAPITRE 3 : Palimpsestes féodaux et regards des naturalistes .....</u></b>	<b><u>147</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>147</u></b>
<b><u>A. MEMOIRES DES LIEUX ET MEMOIRES DES HOMMES :DES TRACES SEIGNEURIALES SUR LES TERRES DU PILAT .....</u></b>	<b><u>149</u></b>
<b><u>1.A l'échelle du Pilat septentrional .....</u></b>	<b><u>149</u></b>
a. L'organisation générale et les rapports aux paysages d'historicité féodale .....	149

b.A l'échelle du Pilat septentrional, des châteaux de Saint-Chamond et Rochetaillée...	151
<b><u>2. A l'échelle du Pilat méridional : les traces féodales dans le pays bourguisan et dans le Pélussinois.....</u></b>	<b><u>157</u></b>
a.Les traces des places fortes dans la région de Bourg-Argental.....	157
b.A l'échelle des terres seigneuriales du Pélussinois et de la région de Condrieu .....	164
<b><u>B. MEMOIRES SAVANTES : DES TRACES DE DU CHOUL AUX LETTRES DU XVIIIe SIECLE .....</u></b>	<b><u>169</u></b>
<b><u>1.Sur les traces de Jean Du Choul, référence globale des auteurs des Lumières au niveau du régionalisme du Pilat .....</u></b>	<b><u>169</u></b>
a.Du Choul, mentor des auteurs postérieurs et premières approches sur les paysages observés et analysés .....	170
b. Les apports descriptifs paysagers selon Du Choul.....	172
<b><u>2. D'autre regards sur le Pilat sur les traces de du Choul dans la seconde moitié du XVIIIe siècle .....</u></b>	<b><u>175</u></b>
a. Les regards d'Alléon-Dulac en 1765 : un homme de son époque .....	176
b.La démarche épistolaire de Rousseau en 1769 et les travaux sur le Pilat par Claret de La Tourette .....	180
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>187</u></b>
<b><u>DEUXIEME PARTIE : LES CHANGEMENTS DES CADRES PAYSAGERS AU NIVEAU DES DIFFERENTES TEMPORALITES DE 1815 AUX ANNEES 1930.....</u></b>	<b><u>189</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>189</u></b>
<b><u>CHAPITRE 4 : industrialisations et interactions paysagères à différentes échelles.....</u></b>	<b><u>190</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>190</u></b>
<b><u>A.DE L'ORGANISATION GENERALE DES PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION AUX EVOLUTIONS PAYSAGERES DE LA HAUTE VALLEE DU FURAN .....</u></b>	<b><u>191</u></b>
<b><u>1.Les cadres généraux et les interactions à l'échelle de la haute vallée du Furan .....</u></b>	<b><u>192</u></b>
a. L'organisation générale et les focus locaux .....	192
b.Les paysages industriels dans la haute vallée du Furan et dans les vallées proches....	197
<b><u>2. Des politiques de maîtrises des eaux et les interactions paysagères à différentes échelles .....</u></b>	<b><u>202</u></b>
a. Les facteurs de changements par des politiques de barrages à géographie variable...	202
b.Les barrages et les transformations radicales des paysages vécus.....	204
<b><u>B. L'ORGANISATION DES SITES TEXTILES ET LES INTERACTIONS PAYSAGERES .....</u></b>	<b><u>212</u></b>
<b><u>1.Les lignes directrices à l'échelle des différents versants .....</u></b>	<b><u>213</u></b>
a.Les cadres généraux et les rapports paysagers dans les territoires vécus.....	214

b. Focus locaux au niveau des implantations au fil de l'eau dans différents secteurs géographiques .....	218
<b><u>2. Paysages et temporalités de l'industrie de la soie à différentes échelles géographiques entre le versant sud et le haut-Pilat.....</u></b>	<b>219</b>
a. A l'échelle de Saint-Julien-Molin-Molette et de Chavanay, des fabriques textiles interférant sur les paysages du quotidien .....	220
b. A l'échelle du haut-Pilat, des activités liées à la soierie dans un cadre montagnard, organisé autour de plateaux d'altitude .....	227
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b>231</b>
<b><u>CHAPITRE 5 : Anthropisations et polarités paysagères à l'échelle des territoires vécus et représentés .....</u></b>	<b>232</b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b>232</b>
<b><u>A. ETIENNE MULSANT ET L'INVITATION AUX VOYAGES.....</u></b>	<b>234</b>
<b><u>1.La carte du Pilat et de ses environs selon Mulsant.....</u></b>	<b>235</b>
a.L'esprit général et les enjeux patrimoniaux dans des héritages .....	235
b. Les perspectives d'autres regards sur le Pilat .....	238
<b><u>2. Ode à la nature, a la naturalité idéalisée et aux enjeux mémoriels.....</u></b>	<b>241</b>
a. Construire un ensemble de repères sur cet écosystème remarquable.....	241
b. La nostalgie de ruralités traditionnelles .....	247
<b><u>3. Biodiversité et richesses mémorielles dans des échelles temporelles différenciées. 252</u></b>	
a. Les cadres généraux .....	252
b. A la recherche des mémoires et des transmissions savantes.....	255
<b><u>B. LES ANTHROPISATIONS ET LES ACTIONS PAYSAGERES.....</u></b>	<b>256</b>
<b><u>1. Le point sur les anthropisations et les évolutions des mobilités dans les transports changeant les accessibilités et les rapports aux paysages.....</u></b>	<b>257</b>
a.Les rapports aux paysages vécus et perçus dans des regards complémentaires.....	258
b. Le récit d'Henri Magne en 1837 sur les territoires traversés.....	262
<b><u>2. Vers la modernité et ses implications paysagères .....</u></b>	<b>264</b>
a.Les nouveaux enjeux et l'accessibilité .....	265
b. L'attrance pour les sites à l'échelle de Rochetaillée .....	270
<b><u>3.les paysages des populations rurales vers le milieu du XIXe siècle au début du XXe siècle dans des focus locaux.....</u></b>	<b>272</b>
a.Les cadres généraux et les relations aux territoires.....	273
b. Paysages mémoriels de la Grande Guerre et enjeux démographiques dans les années 1920 et 1930 dans les campagnes .....	280
<b><u>C. L'APPEL DU GRAND AIR DANS LES ENJEUX ANTHROPIQUES HYGIENISTES ,TOURISTIQUES DE LA FIN DU XIXe SIECLE AUX ANNEES 1930 .....</u></b>	<b>286</b>

<b><u>1. Les écosystèmes particuliers et leurs polarités liées à l'altitude.....</u></b>	<b><u>286</u></b>
a Le récit d'un voyageur de la fin du XIXe siècle et les enjeux multiples .....	287
b. Les richesses entre nature et patrimoine .....	290
<b><u>2. Enjeux anthropiques à temporalités variables : le grand Hôtel et d'autres regards</u></b>	<b><u>294</u></b>
a. Les aspects généraux et la place des temporalités au niveau du Grand hôtel .....	295
b. Des regards d'Arthur Arcis en 1891 aux approches touristiques de pierre Vanel en 1932.....	300
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>306</u></b>
<b><u>CHAPITRE 6 : les activités de plein air et les interactions saisonnières .....</u></b>	<b><u>308</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>308</u></b>
<b><u>A. L'ORGANISATION DES POLARITES PAYSAGERES A DIFFERENTS NIVEAUX DES SENSIBILITES ET DES SAISONNALITES .....</u></b>	<b><u>309</u></b>
<b><u>1. Le point sur les paysages et la saisonnalité, favorisant le plein air dans d'autres repères et regards .....</u></b>	<b><u>310</u></b>
a. Le retour de la forêt à différentes échelles et autres paysages de vie.....	310
b. Les apports des colonies de vacances dans des projets républicains pour la jeunesse, complétés par le tourisme scolaire ponctuel .....	317
<b><u>2. Les activités dans les paysages de neige du haut-Pilat .....</u></b>	<b><u>323</u></b>
a. Les relations à la neige entre les facteurs climatiques et les perceptions.....	324
b. Les pratiques des sports de glisse avec des niveaux variables et les interactions.....	326
<b><u>B. D'AUTRES FORMES D'ACTIVITES A DIFFERENTES ECHELLES .....</u></b>	<b><u>334</u></b>
<b><u>1. Le vélo dans le Pilat dans les différents niveaux sportifs .....</u></b>	<b><u>335</u></b>
a. L'organisation générale du cyclotourisme et les interactions paysagères.....	338
b. L'accélération des présences de cyclistes dans l'entre-deux guerre .....	341
<b><u>2. Des paysages sonores et visuels de moteurs à explosions à différents niveaux et temporalités.....</u></b>	<b><u>349</u></b>
a. L'automobile comme accès aux loisirs sur les sites du Pilat, dans des usages minoritaires mais en augmentation dans l'entre-deux-guerres .....	349
b. Des courses automobiles présentes sur le Pilat à temporalité variable .....	354
<b><u>TROISIEME PARTIE : L'ACCELERATION DES DIFFERENTS ENJEUX REGIONALISTES DE LA TEMPORALITE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE AUX ANNEES 1970.....</u></b>	<b><u>359</u></b>
<b><u>INTRODUCTION.....</u></b>	<b><u>359</u></b>
<b><u>CHAPITRE 7 : régionalismes, enjeux patrimoniaux et valorisation de la nature des années 1940 jusqu'au début des années 1960 .....</u></b>	<b><u>361</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>361</u></b>
<b><u>A. DES ECHELLES TEMPORELLES INTERFERANT SUR LES PAYSAGES .....</u></b>	<b><u>362</u></b>

<b><u>1.La question des cadres géographiques, des temporalités dans les basculements politiques majeurs.....</u></b>	<b><u>362</u></b>
a. L'organisation des cadres de vie dans des conditions de contraintes majeures et la place des campagnes du Pilat .....	363
b Des anthropisations variables à l'échelle du Pilat par référence à la carte Michelin de 1942 et les implications à différents niveaux.....	375
<b><u>2. Les croisements des regards dans ces temporalités de guerre et d'occupations.....</u></b>	<b><u>379</u></b>
a. Les regards du montagnard Eugene Masson et les facteurs mémoriels de la guerre à différents niveaux géographiques .....	379
b Précisions sur les actes de résistances militaires dans le Pilat à géographie variable.	386
<b><u>B. D'AUTRES TEMPORALITES DANS LES REGARDS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX A DIFFERENTES ECHELLES .....</u></b>	<b><u>389</u></b>
<b><u>1. Paysages et nature, la place et l'importance de ces paradigmes dans l'après-guerre .....</u></b>	<b><u>390</u></b>
a. Les cadres généraux dans la recherche de nature et de préservations paysagères à différents niveaux.....	391
b. La place des activités au niveau des loisirs et du sport.....	401
<b><u>2. Patrimonialisations et récits régionalistes à différents niveaux .....</u></b>	<b><u>408</u></b>
a. Les perspectives de valorisations thématiques chez Jean Combe dans les années 1950 entre cultures paysannes et regards sur le terreau religieux chrétien du Pilat.....	410
b. L'ode au Pilat avec l'ouvrage collectif organisé par Jean d'Auvergne en 1963 dans la complémentarité des regards.....	415
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>418</u></b>
<b><u>CHAPITRE 8 : l'affirmation des enjeux environnementaux et patrimoniaux des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970 .....</u></b>	<b><u>419</u></b>
<b><u>Introduction .....</u></b>	<b><u>419</u></b>
<b><u>A. ENJEUX ET PERSPECTIVES PAYSAGERES DANS LA TEMPORALITE DES ANNEES 1960.....</u></b>	<b><u>422</u></b>
<b><u>1. Présentation des lignes directrices des enjeux environnementaux à l'échelle du massif du Pilat et de ses environs .....</u></b>	<b><u>423</u></b>
a. L'esprit du décret du 1 <sup>er</sup> mars 1967 sur la constitution des parcs naturels régionaux et l'historicité des protections patrimoniales et des cadres administratifs.....	424
b. Les implications à différents niveaux dans le processus de constitution du parc naturel régional dans un postulat de renouveau de la ruralité, sur fond de nature.....	428
<b><u>2. L'organisation paysagères sur différents secteurs géographiques.....</u></b>	<b><u>435</u></b>
a. Des zones de forêts à géographie variable, mais très présentes sur les terres d'altitude avec une majorité de résineux.....	436
b. D'autres regards sur les paysages de vie à différents lieux.....	442

<b><u>B. SENTIERS DES MEMOIRES ET CADRES PAYSAGERS DE LA FIN DES ANNEES 1960 A 1974.....</u></b>	<b><u>446</u></b>
<b><u>1.Vers les sentiers de mémoire à la présentation de l'organisation paysagère générale par Roger Bargeton à la fin des années 1960 .....</u></b>	<b><u>447</u></b>
a. Les sentiers de mémoires entre historicité et paysages .....	448
b. Les cadres paysagers sous le regard de Roger Bargeton en 1968.....	456
<b><u>2.Vers la genèse officielle du PNR du Pilat en 1974 et les perspectives locales et régionales.....</u></b>	<b><u>463</u></b>
a. Les cadres du paysage juridique dans le décret de 1974 et les applications dans la gestion du parc au niveau de l'éthique et des pratiques .....	464
b. L'organisation paysagère du parc entre héritages de préservations durables .....	465
<b><u>Conclusion.....</u></b>	<b><u>469</u></b>
<b><u>CONCLUSION GENERALE .....</u></b>	<b><u>471</u></b>
<b><u>LES SOURCES .....</u></b>	<b><u>473</u></b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE .....</u></b>	<b><u>484</u></b>
<b><u>LISTE DES FIGURES / Cartes et divers.....</u></b>	<b><u>490</u></b>
<b><u>Index .....</u></b>	<b><u>492</u></b>